

Conservatoire de Caen

DICTIONNAIRE

DES

8726

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIX^e siècle

PAR

C. D'E.-A.

TOME DOUZIÈME

COS-CUM

ÉVREUX

IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY

PAUL HÉRISSEY, SUCC^r

4, RUE DE LA BANQUE, 4

1913

150

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

1182

A la fin du XIX^e siècle



8° Lm¹

164

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.

N^o

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES



ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIX^e siècle

PAR

C. D'E.-A.

TOME DOUZIÈME

COS-CUM

ÉVREUX

IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY

PAUL HÉRISSEY, SUCC^r

4, RUE DE LA BANQUE, 4

—
1913

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES



C

COS de la HITTE (du). Armes : d'azur à une épée d'argent, la poignée d'or, (aliàs d'azur à une épée d'or), posée en bande, la pointe en haut. — Aliàs (armes actuelles) : d'azur à une épée d'or, posée en bande, la pointe en haut, traversant un cœur d'or et accompagnée de trois étoiles aussi d'or, 2 et 1. — Couronne : de Comte. — Supports : un lion et un cerf. — Devise : *Fortitudo et celeritas*.

La famille du Cos DE LA HITTE, de très ancienne noblesse, est originaire du pays de Fezensac, en Gascogne, où dès le XIII^e siècle elle possédait une seigneurie de la Fitte, ou la Hitte.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne*. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et dans l'*Armorial de la noblesse de Languedoc (généralité de Toulouse)* de M. de la Roque.

Les cartulaires de Sainte-Marie d'Auch signalent dès 1080 le nom de la famille du Cos. La Chesnaye des Bois mentionne un Odet du Cos qui, en 1230, donna des coutumes aux habitants de la Fitte. Un Guilhem du Cos de la Hitte se croisa sous saint Louis. Un Odet du Cos, Sgr de la Hitte, était vers 1400 gouverneur de la ville d'Auch.

La filiation est présumée depuis un Bernard du Cos, Sgr de l'Islette, de Surimonde et de Sarrancolin, qui vivait dans les dernières années du XIV^e siècle. Géraud du Cos, Sgr de la Hitte, que l'on croit avoir été fils du précédent, fut gouverneur d'Auch et obtint en 1405 des lettres de rémission. On lui attribue pour fils un Géraud du Cos, Sgr de la Hitte, qui fit son testament en 1477, et un Odet du Cos, Sgr de la Hitte, qui épousa Audine de Maynault.

La filiation n'est rigoureusement établie qu'à partir d'un noble Jacques du Cos, Sgr du lieu de la Fitte, au comté d'Armagnac, diocèse d'Auch, qui épousa, par contrat du 27 septembre 1530, noble demoiselle Agnès de Montlezun. On admet généralement que ce gentilhomme était fils d'Odet et d'Audine de Maynault, mentionnés plus haut. Cependant un tableau généalogique conservé dans les *Carrés d'Hozier* en fait le fils d'un Guillaume du Cos et d'une dame dont le nom est ignoré. Manaud du Cos, fils aîné de Jacques, épousa en 1566 Jeanne d'Esparbès ; il en eut plusieurs filles qui recueillirent la seigneurie de la Hitte. Jacques du Cos eut trois autres fils : 1° Jacques II, qui continua la descendance ; 2° Hercule, auteur de la branche des seigneurs de Montcorneil, éteinte en 1672 ; 3° Bertrand, auteur de la branche de Saint-Sever, maintenue dans sa noblesse, le 2 juin 1699, par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban, et éteinte vers le milieu du xviii^e siècle. Jacques II du Cos épousa le 11 mars 1566 Françoise de Lalanne, héritière de la seigneurie de Sarant, en Lomagne, à laquelle il donna le nom de la Hitte en souvenir du berceau de sa famille. Il fut gentilhomme de la chambre du roi Henri III, par brevet du 18 janvier 1582, son lieutenant général au gouvernement de Saluces en 1585, chevalier de son Ordre et commandeur pour son service au delà les Monts. Le plus jeune de ses quatre fils, Jean-Philippe, fut admis dans l'ordre de Malte en 1607 et devint dans la suite commandeur de Raissac, puis de la Tronquière. Les trois aînés, Bertrand du Cos, Sgr de la Hitte-Cadours, marié en 1602 à Marie Gautier, Jean-François du Cos de la Hitte, marié en 1600 à Perrette de Puydorphile, dame de Gaspard, et François, furent les auteurs de trois branches. Les deux premières branches subsistent. La troisième, dite des seigneurs de Salenave, fut maintenue dans sa noblesse, le 14 mars 1715, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban, et s'éteignit en 1764.

Bertrand, auteur de la branche aînée, laissa lui-même deux fils, Jacques du Cos, Sgr de la Hitte, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1661, marié en 1631 à Marie de Cantelou, et Charles du Cos de la Hitte, Sgr de la Mothe, marié en 1644 à Florinde de Sol, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau fut maintenu dans sa noblesse, le 4 février 1668, par jugement de Sanson, intendant de Montauban. Son dernier représentant, Joseph-Marie du Cos, connu sous le titre de comte de la Hitte, marié en 1759 à Françoise Dionis, vendit en 1764 la seigneurie de la Hitte pour acheter celle de Montaut, première baronnie d'Armagnac et de Fezensac. Il n'eut pas d'enfants et, par testament du 19 juin 1772, institua héritier universel Jean-François-René du Cos

de la Hitte, Sgr de Gaspard, fils aîné du chef de la seconde branche.

Le second rameau, dit des seigneurs de la Mothe et d'Armoise, fut maintenu dans sa noblesse, le 14 mars 1715, par jugement de Laugeois. Son chef, Jean du Cos de la Hitte, Sgr de la Mothe et d'Armoise, fils de Charles, épousa d'abord, en 1674, Marguerite de Thomas d'Argelès, puis, en 1682, Françoise d'Antras. Il eut du premier lit un fils, Jean-Baptiste du Cos de la Hitte, Sgr d'Armoise, qui épousa en 1714 Marie Delhoms et dont la descendance est représentée de nos jours par Maurice du Cos, comte de la Hitte, né en 1865, marié en 1898 à M^{lle} de Marcellus, et par leurs enfants. Il eut du second lit un autre fils, autre Jean-Baptiste du Cos, Sgr de Belbèze, officier au service de l'infant d'Espagne don Carlos, tué à la bataille de Plaisance, dont la descendance s'éteignit avec don Francisco du Cos de la Hitte, brigadier au service d'Espagne, mort à Montevideo en 1800, et avec son fils, don Julian, capitaine d'infanterie, tué comme prisonnier après la bataille de Chacabuco.

Le chef de la seconde branche, François du Cos de la Hitte, Sgr de Gaspard, né en 1601, marié en 1630 à Marthe de Luppé, fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants, le 20 décembre 1669, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Son arrière-petit-fils, Jean-René du Cos de la Hitte, Sgr de Gaspard, né à Toulouse en 1711, décédé en 1801, épousa en 1744 M^{lle} de Berty, puis en 1758 M^{lle} de Bergé. Le fils aîné de celui-ci, Jean-François-René, mort pendant l'émigration en 1794, fut légataire universel de Joseph-Marie, comte de la Hitte, chef de la branche aînée; il ne laissa qu'une fille mariée en 1812 au baron d'Arblade de Séailles. Jean-René eut plusieurs fils cadets. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ceux-ci, Jean-François-René, né à Grenade en 1759, fit en 1769 pour être admis à l'École militaire. Deux autres, Jean-Benoît, connu sous le titre de vicomte de la Hitte, né en 1746, page de la Reine en 1763, marié en 1781 à M^{lle} de Gineste, et Louis-Antoine du Cos de la Hitte, né à Grenade en 1764, lieutenant-colonel du régiment de Montevideo, marié à Buenos-Ayres en 1787 à dona Maria Foribia de Elia, furent les auteurs des deux grands rameaux de la branche cadette.

Le second de ces rameaux se perpétue avec distinction dans la République Argentine.

Jean-Benoît, vicomte de la Hitte, auteur du premier rameau, laissa lui-même deux fils. L'aîné de ces fils, Pierre-Édouard du Cos, connu sous le titre de comte de la Hitte, né en 1783, épousa en 1811 M^{lle} de Combettes de la Bourélie; il a été le grand-père d'Édouard, comte de la Hitte, né en 1854, qui n'a eu que des filles de son mariage, en 1883,

avec M^{lle} d'Orcival de Peyrelongue. Jean-Ernest du Cos, vicomte de la Hitte, second fils de Jean-Benoît, né en 1789, décédé en 1878, donna à son nom une grande illustration et fut général de division, ministre des Affaires étrangères, ambassadeur en Prusse, sénateur du Second Empire et grand-croix de la Légion d'honneur. Il fut père de Louis-Ernest, vicomte de la Hitte, né en 1828, général de division, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1904, qui a lui-même laissé deux fils.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, la famille du Cos de la Hitte a fourni des pages des rois et des reines de France, un ministre plénipotentiaire de la République Argentine, des gentilshommes de la chambre du Roi, des officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Quatre de ses membres ont été admis dans l'Ordre de Malte en 1602, 1607, 1614 et 1621.

Principales alliances : de Montesquiou, de Montlezun 1530, d'Esparbès 1566, de Lamezan, d'Antras 1682, de Mauléon 1756, de Cugnac 1820, de Castelbajac 1882, Martin du Tyrac de Marcellus 1898, de Luppé 1630, de Beaumont 1694, de Cailus 1782, de Férault de Falandres 1863, 1906, de Polastron 1613, de Cheverry 1662, de Preissac, de Sarret, etc.

COS (ou DUCOS) de SAINT-BARTHÉLEMY de GÉLAS (du). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une épée d'argent, posée en bande et accompagnée de trois étoiles du même, deux en chef et une en pointe, qui est du Cos de la Hitte ancien ; aux 2 et 3 d'azur à un lion d'or, lampassé et couronné de gueules, qui est de Gélas.*

La famille du Cos (ou Ducos) de Saint-Barthélemy, anciennement connue dans l'Albret et dans le Bruilhois, a émis à plusieurs reprises la prétention d'être une branche de la famille du Cos de la Hitte. Elle a adopté les armoiries de cette famille et a souvent joint à son nom celui de la Hitte. Elle fut condamnée à quitter ce nom sur les réclamations du général du Cos de la Hitte, décédé en 1878.

On ne voit pas que la famille du Cos de Saint-Barthélemy ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. Elle paraît s'être agrégée à la noblesse au cours du xviii^e siècle, comme tant d'autres, sans principe d'anoblissement régulier.

Pierre Ducos, auquel remonte la filiation, se qualifiait sieur de Bourgade, dans la juridiction de Fieux, en Albret. Il fut nommé juge royal de Francescas par lettres patentes du 8 mars 1635. Il eut deux fils : 1^o Jean Ducos, sieur de Bourgade, qualifié écuyer dans plusieurs actes, qui épousa en 1656 Gracie Tappie, fille d'un receveur des

tailles d'Armagnac, et dont la descendance s'éteignit avec ses deux petites-filles, M^{mes} du Bernet de Garros et de Bazignan ; 2^o Jean-François Ducos, sieur de Saint-Ourens, qui continua la descendance. Celui-ci eut à son tour deux fils, Louis, sieur de Saint-Ourens, et Jean, chevalier de Saint-Louis, qui, par acte du 1^{er} décembre 1710, acquirent de la famille de Bazon la seigneurie de Saint-Barthélemy, située dans la paroisse de Francescas. L'aîné de ces deux frères fut père de Jean-François Ducos, Sgr de Saint-Barthélemy, qui épousa en 1737 Louise-Candide de Cambon et qui en eut une nombreuse postérité, aujourd'hui représentée par plusieurs rameaux. Une des petites-filles de Jean-François, M^{me} Clairin, née Ducos de Saint-Barthélemy, eut dans sa part la terre de Saint-Barthélemy que ses descendants possèdent encore. Pierre-Jean-François Ducos de Saint-Barthélemy, frère de M^{me} Clairin, épousa Rose-Olympe de Gélas. Leur fils, François-Camille Ducos de Saint-Barthélemy, né le 10 prairial an XIII à Saint-Martin-de-Goyne, marié en 1841 à M^{lle} de Ferbeaux de Magnos, demeurant à Toulouse, et leur petit-fils, Joseph-Louis-Amanieu, né en 1842 à Saint-Martin-de-Goyne, marié dans la suite à M^{lle} de Joly, furent autorisés, le 13 août 1861, par décret de Napoléon III, à joindre à leur nom celui de la famille de Gélas, alors éteinte, à laquelle appartenait leur mère et aïeule.

M. du Cos de la Hitte de Saint-Barthélemy prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Condom.

Principales alliances : de Tappie 1656, du Bernet de Garros 1727, de Bazignan, de Cambon 1737, de Goyon, de Gélas, de Chastenot d'Estre, de Ferbeaux de Magnos, de Joly, de Barescut 1898, etc.

La famille de Gélas, dont un rameau de la famille du Cos de Saint-Barthélemy a été autorisé à relever le nom, appartenait à l'ancienne noblesse de Gascogne. Elle possédait dès le xiii^e siècle la seigneurie de son nom, située près de Condom. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1700, sur preuves remontant à 1499, par jugement de Legendre, intendant de Montauban. Son chef prit part en 1789 sous le titre de comte aux assemblées de la noblesse tenues à Condom. Elle paraît être distincte de la puissante famille de Gélas de Leberon, du reste beaucoup moins ancienne, qui racheta la terre de Gélas, en obtint l'érection en comté par lettres patentes de novembre 1711 et produisit un maréchal de France en 1757, le comte de Gélas-Lautrec.

COSELBONNE (Baille de). Voyez : BAILLE DE COSELBONNE.

COSMAO-KERJULIEN, DUMÉNEZ et DUMANOIR. Armes concédées sous le Premier Empire au contre-amiral Cosmao-Kerjulien : *écartelé : au 1 d'azur à deux étoiles d'argent posées en barre ; au 2 de gueules*

à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires ; au 3 de gueules plein ; au 4 d'azur à un vaisseau de ligne soutenu d'une mer, le tout d'argent ; à la croix d'or brochant sur les quatre quartiers.

La famille COSMAO, originaire des environs de Quimper, en Basse-Bretagne, appartient à la haute bourgeoisie de sa région.

Jacques Cosmao était en 1770 notaire et procureur en la Cour royale de Châteaulin. Il eut six fils dont l'un, Jacques Cosmao, fut avoué à Châteaulin et dont quatre se distinguèrent en joignant à leur nom de Cosmao les surnoms de Dumanoir, Dumenez, Kermenguy et Kerjulien. Jules Cosmao-Kerjulien, le plus connu de ces six frères, naquit à Châteaulin en 1761, s'engagea comme volontaire dans la marine, fut nommé en 1781 lieutenant de frégate, arriva en 1806 au grade de contre-amiral et fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 16 décembre 1810. Pair de France et préfet maritime à Brest à l'époque des Cent Jours, Cosmao-Kerjulien fut disgracié lors de la Seconde Restauration et mourut dans la retraite à Brest en 1825. Il était chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion d'honneur et grand d'Espagne de première classe. Il n'eut que deux filles dont l'une épousa le contre-amiral Bazoche. Louis-Aimé Cosmao-Dumanoir, né à Brest en 1783, neveu du précédent, fut nommé contre-amiral en 1842 et préfet maritime à Lorient en 1847 ; il mourut dans cette ville en 1864 laissant deux fils, officiers distingués, qui ont eu l'un et l'autre postérité. Sélim Cosmao-Dumenez, issu d'une autre branche, né à Pont-l'Abbé en 1840, docteur en médecine, fut élu en 1889 et 1893 député opportuniste du Finistère.

COSNAC (de) Armes : d'argent semé d'étoiles de sable, au lion de même brochant sur le tout. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux sauvages à la ceinture feuillée de sinople, appuyés sur leurs massues. — Cimier : un lion issant de sable. — Devise : *Neque aurum honora, neque argentum.*

La maison DE COSNAC est une des plus illustres de la noblesse du Bas-Limousin.

Son histoire a été écrite par Baluze. On en trouvera aussi des généalogies dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, etc. La maison de Cosnac fut admise sous Louis XVI aux honneurs de la Cour. On trouvera dans les manuscrits de Chérin le rapport officiel du généalogiste Berthier, chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'elle dut faire en cette circonstance. Ce rapport commence en ces termes : « La maison de Cosnac a pris son nom d'une terre située en « Bas-Limousin, près la ville de Brives. Une ancienneté remontée à

« plus de sept siècles, ses alliances avec les meilleures races de la
« province et l'avantage d'avoir donné divers prélats d'église, entre
« autres un évêque de Comminges, décoré de la pourpre romaine,
« dans le xiv^e siècle et un archevêque d'Aix, nommé commandeur de
« l'ordre du Saint-Esprit, au commencement du siècle présent, lui
« assurent un rang distingué dans la noblesse du royaume. Elle a
« pour auteur certain Marcel de Cosnac qui était mort avant le milieu
« du xi^e siècle. Ses fils, Pierre et Jean, firent en 1050 une donation à
« l'abbaye d'Uzerche. Ce même Pierre avait eu de Belède, sa femme,
« dont le nom de famille est ignoré, entre autres enfants, Gaubert de
« Cosnac qui accorda des bienfaits à la même abbaye en 1072. On
« trouve ensuite Barthélemy de Cosnac, chevalier, qui, conjointement
« avec Egalin, son fils, aussi chevalier, est rappelé dans une charte
« de la même abbaye en 1090, et Jean de Cosnac qui, du consente-
« ment de Pierre et de Jean, ses fils, engagea la quatrième partie de
« sa justice à Aldebert qui gouvernait cette abbaye en 1123 et années
« suivantes. Mais la filiation est littéralement prouvée depuis Guil-
« laume de Cosnac, premier du nom, seigneur de Cosnac, qualifié
« monseigneur, titre qu'on ne donnait alors qu'aux chevaliers, qui
« vivait vers l'année 1200 et eut, suivant une généalogie dressée par
« Baluze, pour femme N... de Malafayde, parente d'Aimeric de Mala-
« fayde, patriarche d'Antioche, laquelle le rendit père de : 1^o Pierre,
« Sgr de Cosnac, mort sans postérité... ; 2^o Hugues, qui suit,
« 3^o Guillaume, chanoine de Bénévent, au diocèse de Limoges... »

La maison de Cosnac a eu pour berceau une seigneurie de son nom, située près de Brives, qui possédait les droits de haute, moyenne et basse justice. Elle n'a jamais cessé jusqu'à nos jours de posséder cette terre de Cosnac dont le château a été reconstruit au xviii^e siècle.

Elie de Cosnac se croisa en 1190 d'après un acte d'emprunt, souscrit à Saint-Jean d'Acre en 1191, qui est conservé dans les archives de la maison de Cosnac. Le nom et les armes de ce chevalier ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Un Guillaume, Sgr de Cosnac, chevalier, accompagna en 1223 le roi Louis VIII dans sa croisade contre les Albigeois. Un Hélic-Gombaud de Cosnac fut l'un des commissaires de la trêve de cinq années conclue le 7 avril 1243, à la suite de la bataille de Taillebourg, entre saint Louis, roi de France, et Henri III, roi d'Angleterre.

Hugues de Cosnac, second fils de Guillaume, auquel remonte la filiation suivie, devint seigneur de Cosnac après la mort de son frère Pierre et fit son testament la veille du jour de Pâques 1282. Il avait épousé Pétronille d'Ornhac qui vivait encore en 1300. Un de leurs petits-

fils, Bertrand de Cosnac, évêque de Comminges en 1352, décédé à Avignon en 1374, fut nommé cardinal en 1372. Noble et puissant seigneur Hugues, chevalier, sgr de Cosnac, frère de ce prélat, épousa d'abord, par contrat du 1^{er} août 1326, Alix de Molceau, fille du seigneur de Bar, puis, avant 1354, Guine de Faydit et enfin Marguerite de Palisses. Il eut du premier lit, entre autres enfants, trois fils : 1^o Bertrand, évêque de Tulle en 1371 ; 2^o Pierre, successeur de son frère sur le siège épiscopal de Brives en 1376 ; 3^o Jean de Cosnac, Sgr dudit lieu, qui épousa Marthe de Born par contrat du 23 janvier 1369. Pierre de Cosnac, Sgr dudit lieu, arrière-petit-fils de ce dernier, était encore fort jeune quand il épousa, par articles du 2 juin 1452, Louise de Noailles, héritière de la branche aînée de sa maison. Il fut père de Guillaume de Cosnac, Sgr dudit lieu, qui épousa en 1482 Marguerite de Lastours, et grand-père de Louis de Cosnac, chevalier, Sgr de Cosnac, premier écuyer tranchant de la Reine, un des cent gentilshommes de la maison du Roi, qui épousa, le 8 septembre 1517, Claude de Beynac. Ce Louis de Cosnac eut, entre autres enfants, deux fils, François et Galiot, qui furent les auteurs des deux grandes branches principales de la maison de Cosnac. Par son testament du 22 juillet 1532 il déshérita son fils aîné, François, qui s'était marié contre son gré, et institua héritier universel le cadet, Galiot.

L'auteur de la branche aînée, François de Cosnac, quitta l'habit ecclésiastique pour épouser Sarète, héritière de la maison de Saint-Michel de Banières, située sur les confins du Quercy. Son descendant, Pierre de Cosnac, Sgr de Saint-Michel, épousa, par contrat du 29 novembre 1697, Toinette Texier, héritière de la seigneurie d'Arsac. Il fut père de Joseph-Mathieu de Cosnac, Sgr du Teillet et d'Arsac, habitant de la ville d'Ussel, qui épousa le 20 novembre 1757 Marie de Bonnet. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que les deux fils de celui, Jean-Joseph, né en 1758, et Charles-Amable, né à Ussel en 1761, firent le premier en 1772 pour être admis parmi les pages du duc de Penthièvre, le second en 1769 pour être admis à l'École militaire. Jean-Joseph fut plus tard connu sous le titre de marquis de Cosnac et épousa M^{lle} d'Ussel. Leur fils, Charles, marquis de Cosnac, fut le dernier représentant de sa branche et ne laissa qu'une fille mariée en 1849 au comte de Brinon.

L'auteur de la branche cadette, Galiot, recueillit la seigneurie de Cosnac et la plus grande partie des biens de sa famille au détriment de son frère François, qui avait été exhérité. Il épousa en mars 1547 Antoinette de Plas et en eut, entre autres enfants, Annel de Cosnac, écuyer, Sgr de Cosnac, qui épousa en 1582 Jeanne de

Juyé et qui continua la lignée. Celui-ci laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° François, dont il va être parlé ; 2° Christophe, dont il sera parlé plus bas ; 4° Annel, dont la descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petite-fille, Marie-Gabrielle, mariée en 1715 à son cousin, Gabriel-Honoré, marquis de Cosnac. François de Cosnac, Sgr dudit lieu, l'aîné de ces trois frères, épousa le 21 septembre 1618 Léonor de Talleyrand, veuve du marquis de Sainte-Aulaire, petite-fille du maréchal de Montluc et sœur du comte de Chalais qui fut décapité par ordre du cardinal de Richelieu. Il en eut deux fils : 1° Armand, connu sous le titre de marquis de Cosnac, dont le fils aîné, Armand, eut une fille unique mariée en 1697 au comte d'Egmont, duc de Gueldre, et dont le second fils, Gabriel, fut nommé en 1701 évêque de Die ; 2° Daniel, évêque de Valence et de Die, puis archevêque d'Aix en 1687, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, décédé en 1708, qui joua un rôle important dans l'histoire de son temps et dont les intéressants Mémoires ont été publiés de nos jours. Christophe de Cosnac, fils cadet d'Annel et de Jeanne de Juyé, épousa le 2 mai 1624 Jeanne d'Espeyruç, héritière de la seigneurie de son nom, située près de Donzenac. Il fut père de Claude de Cosnac, né en 1633, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, et grand-père de Jean, connu sous le titre de marquis de Cosnac, né en 1665, marié à Brives en 1691 à Gabrielle-Thérèse de la Jugie-Faulcon, qui devint chef de sa branche par la mort de ses cousins et à qui la duchesse de Gueldre, décédée sans postérité en 1717, légua la terre et le château de Cosnac. Jean de Cosnac fit son testament au château de Cosnac le 20 juin 1732. Il laissa trois fils : 1° Gabriel-Honoré, marquis de Cosnac, né en 1693, page de la Petite Ecurie en 1708, marié en 1715 à sa cousine Marie-Gabrielle de Cosnac, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; 2° Daniel-Joseph de Cosnac, évêque de Die en 1734 ; 3° Gabriel-Anne, vicomte de Cosnac, né en 1705, marié en 1746 à M^{lle} de Geoffre de Chabrignac, dont la descendance s'est également perpétuée jusqu'à nos jours. Jean-Joseph de Cosnac, né au château de Cosnac en 1764, un des petits-fils de Gabriel-Honoré, fut nommé évêque de Noyon en 1817, puis archevêque de Sens en 1830 ; il est décédé à Cosnac en 1843.

Le baron de Cosnac fut admis aux honneurs de la Cour le 10 avril 1782 ; le vicomte de Cosnac jouit de la même faveur le 13 février 1783.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, la maison de Cosnac a fourni un grand nombre d'officiers distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un chevalier de Malte en 1768,

des pages du Roi, des gentilshommes de sa chambre, des littérateurs, une demoiselle de Saint-Cyr en 1780, etc.

Principales alliances : de Faydit 1354, 1454, de Plas 1547, Robert de Lignerac 1377, de Born 1369, de Pompadour 1394, de Beynac 1517, de Gimel, de Noailles 1452, Joubert de la Bastide 1480, de Lastours 1482, du Prat, de la Borie de Campagne 1608, de Talleyrand de Chalais 1618, Turpin de Crissé, d'Esparbès de Lussan 1671, d'Egmont de Gueldre 1697, de Lostanges de Saint-Alvère 1741, de Guillaumances du Boscage 1810, d'Hautefort 1700, d'Abzac-Mayac 1636, de Gontaut-Saint-Geniez, d'Ussel, Horric de la Motte-Saint-Genis 1880, de Pontevès-Sabran 1859, de Lestang 1879, du Puy de Semur 1905, Thibaud de la Rochethulon 1897, etc.

COSNE de CARDANVILLE (de) Armes : *d'azur à un chevron d'argent et à une fasce d'or brochant sur le tout.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Deus et Rex.*

Il a existé en Beauce une famille DE COSNE, de noblesse très ancienne, sur laquelle on trouvera beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des titres.

Cette famille était originaire du Dauphiné où elle possédait au moyen âge une seigneurie de Clesme. La Chesnaye des Bois mentionne un Martial de Cosne, damoiseau, Sgr de Clesme, qui se croisa à la suite de Godefroy de Bouillon et qui mourut en Terre-Sainte en 1095, et un Josseran de Cosne, damoiseau, Sgr de Clesme et de la Cour de Cosne, qui rendit hommage le 3 mai 1358 à Charles de France, premier dauphin de Viennois, et qui fit son testament en 1371. Un tableau généalogique très complet, conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, fait remonter la filiation suivie à un Aimard de Cosne, fils du précédent, dont le fils Jean de Cosne, Sgr de Clesme, épousa d'abord Catherine de Salvaing, puis, en 1423, Aliette de Bocsozel et fit son testament le 25 avril 1435. Jean de Cosne avait eu de sa première union deux fils, Pierre, qui était fixé en Orléanais lors du testament de 1435, et Jean. Ce fut ce dernier qui recueillit toute la succession paternelle, son frère n'étant jamais revenu en Dauphiné ; sa descendance ne tarda pas à s'éteindre. Pierre de Cosne, fils aîné de Jean, acquit en Orléanais les seigneuries de Meigneville et de Luz ; on ignore le nom de sa femme. Son fils, Antoine de Cosne, Sgr des mêmes domaines, épousa Georgette du Port par contrat du 2 avril 1460. Il fut le grand-père d'un Pasquier de Cosne, écuyer, Sgr du Houssay et de Chavernay, en la paroisse de Montainville, qui épousa, le 14 mai 1536, Luce de Chartres, fille du seigneur de Cherville, et dont les deux fils, Jean et Charles, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean de Cosne, Sgr du Houssay et de Chavernay, épousa d'abord, le 4 avril 1564, Claude de Villereau, puis Marguerite de Jouan, fille du seigneur de Jonvilliers. Il eut quatre fils, trois du premier lit et un du second : 1° Jacques de Cosne, Sgr du Houssay et de Chavernay, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié en 1605 à Isabeau de Chambray, dont le fils Daniel, marié le 4 juin 1636 à Élisabeth d'Illiers, en eut, d'après La Chesnaye des Bois, 17 enfants et serait, d'après le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, l'auteur de la famille de Cosne de Cardanville existante de nos jours ; 2° Josué de Cosne, Sgr de Quemonville, qui continua la descendance ; 3° Philippe de Cosne, Sgr de Montmirault, qui épousa Marie de Saint-Mesmin et dont le fils, Philippe, Sgr d'Epinay et de Chalumelle, marié le 2 juin 1629 à Jeanne d'Aussy, ne paraît pas avoir eu de postérité ; 4° Pierre de Cosne, Sgr du Mesnil, qui épousa Anne de Maubert et dont le fils, autre Pierre de Cosne, Sgr du Mesnil, marié en 1651 à Rachel de Maubert, ne paraît pas en avoir eu de postérité. Josué de Cosne, Sgr de Quemonville, second fils de Jean et de Claude de Villereau, épousa le 15 mars 1604 Sara de Maillot ; il fut père de Pierre de Cosne, Sgr de Quemonville, marié en 1659 à Catherine de Hue, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 20 mai 1667, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, et d'Anne et d'Élisabeth de Cosne qui furent maintenues dans leur noblesse, le 15 septembre suivant, par jugement du même magistrat. François de Cosne, Sgr de Quemonville, fils de Pierre, épousa en 1699 Bonne de Hallot ; il fut à son tour maintenu, le 25 novembre de cette même année, par jugement de M. de Bouville, successeur de M. de Machault. Il était major du régiment de Menou, des milices de la ville d'Orléans, quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur au chevron d'argent, au chef d'or*. Sa petite-fille, Anne-Élisabeth de Cosne de Bullou, née en 1735 à Bullou, au diocèse de Chartres, fut admise en 1743 à la maison de Saint-Cyr où elle mourut en 1750. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que le frère de cette jeune fille, André de Cosne, capitaine d'artillerie, fit sous Louis XVI pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Françoise-Marie, née en 1777 à Chenu, au diocèse d'Angers, décédée en 1786, et l'admission aux Écoles militaires de ses deux fils, André-René et André-Bon, nés au même lieu en 1773 et 1775. Cette branche paraît s'être éteinte peu de temps après la Révolution. Un de ses représentants, M. de Cosne de Chavernay, probablement fils de Daniel et d'Élisabeth d'Illiers, se réfugia en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes et fut nommé en 1691 lieutenant-colonel du régiment de Belcastel. Il fut vraisemblablement le grand-père d'un

Ruvigny de Cosne, baptisé à Southampton le 8 septembre 1717, attaché d'ambassade à Paris en 1751, puis à Madrid, colonel, qui fut longtemps un des directeurs de l'hôpital français de Londres.

L'auteur de la branche cadette, Charles de Cosne, Sgr du Houssay, épousa Louise de Péroussin, puis, le 18 juin 1576, Lucrece de Fesques. Un de ses petits-fils, François de Cosne, écuyer, sgr du Rouvray, marié le 13 février 1658 à Charlotte de Reviers, fut maintenu dans sa noblesse, le 18 mai 1667, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans. Un autre, Charles de Cosne, Sgr de Louasville, cousin germain du précédent, épousa le 29 mars 1656 Anne Heurier, qui, étant veuve, fut maintenue dans sa noblesse avec son fils Charles par ce même jugement. François de Cosne, Sgr du Rouvray, de la Brosse, etc., fils de François et de Charlotte de Reviers, marié le 15 septembre 1687 à Françoise Davalleau, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 13 février 1700, par jugement de M. de Bouville, intendant d'Orléans. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son petit-fils, Henri-Julien de Cosne du Rouvray, né le 28 janvier 1770 à Illiers, au diocèse de Chartres, fit en 1779 pour être admis à l'École militaire. Cette branche paraît également s'être éteinte peu de temps après la Révolution. Un de ses membres, Rémy de Cosne, Sgr du Rouvray, avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Chartres) ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

M^{me} veuve de Cosne, dame de la Julennerie, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois. Gilles-Henri de Cosne, chevalier, Sgr du Rouvray, prit part cette même année à celles tenues à Chartres.

Cette famille de Cosne avait fourni de nombreux officiers, un chevalier de Malte (André de Cosne de Bullou), etc.

Une famille COSNE DE CARDANVILLE, éteinte dans les mâles en 1888, revendiquait une origine commune avec la vieille race dont il vient d'être parlé et en portait les armoiries. On n'a pu se procurer sur cette famille que des renseignements très insuffisants. Borel d'Hauterive et d'autres généalogistes modernes lui ont consacré des notices très pompeuses, mais très vagues. D'après le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, elle descendrait de Daniel de Cosne, marié en 1636 à Élisabeth d'Illiers, dont il a été parlé plus haut, et aurait possédé en Normandie au xviii^e siècle la terre de Cardanville dont elle a gardé le nom. Elle ne figure pas, en tout cas, au nombre des familles de Normandie qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

M. François-Alexandre Cosne, né à Caen le 23 septembre 1806, décédé en 1888, demanda, le 12 mars 1859, et obtint, par décret du

3 juin 1863, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Cardanville sous lequel il était connu. Il avait épousé en 1839 M^{lle} de Renouard de Sainte-Croix, décédée en 1904 ; il n'en eut que deux filles mariées dans les familles de Cussy (1862) et Pasquier de Franclieu (1867).

COSQUER (Pocard du). Voyez : **POCARD DU COSQUER DE KERVILER.**

COSQUER (Riou du). Voyez : **RIOU DU COSQUER.**

COSQUER (Testard du). Voyez : **TESTARD DU COSQUER.**

COSSART d'ESPIÉS (de). Armes : *de gueules à une croix ancrée d'argent, chargée de cinq ancres d'azur.*

La famille DE COSSART d'ESPIÉS, originaire du pays de Liège, fixée en Picardie au cours du xv^e siècle, n'a cessé depuis cette époque d'occuper un rang distingué dans la noblesse française. La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie très complète.

On trouve qu'en 1191 un Nicolas Cossart se croisa avec plusieurs gentilshommes de Picardie à la suite du roi Philippe-Auguste. On a inscrit le nom de ce personnage aux Salles des Croisades du musée de Versailles avec les armes de la famille de Cossart d'Espies à laquelle il peut avoir appartenu¹.

Mathieu Cossart, gentilhomme liégeois, est mentionné dans des chartes de 1308, 1318 et 1319.

La filiation suivie remonte à Jean Cossart, gentilhomme liégeois, qui vint en 1450 prendre du service dans une des quinze compagnies de gentilshommes créées en 1447 par le roi Charles VII. Quelques années plus tard Jean Cossart épousa Catherine de Villepoix, veuve de Raoul de Soyecourt. Celle-ci partagea en 1464 avec ses sœurs la succession de ses parents et recueillit dans sa part, entre autres biens, l'importante terre d'Omécourt, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours près de Feuquières, dans le département de l'Oise. François Cossart, écuyer, fils des précédents, décédé en 1529, fut capitaine des villes et châteaux de Ham et de Péronne. Il avait épousé, vers 1490, Rose le Bouracher, héritière de la seigneurie d'Espies sous le nom de laquelle ses descendants sont aujourd'hui à peu près exclu-

¹ Il a existé en Haute-Picardie une famille de Cossart qui était de noblesse ancienne. Cette famille portait pour armes : *d'argent à un chevron alaisé d'azur, accompagné de deux cosses de genêt de sinople en chef et d'une tête de maure de sable, bandée d'or, en pointe.* Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse le 22 janvier 1668, sur preuves remontant à 1522, par jugement de Dorieu, intendant de Soissons, et le 6 mars 1669 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

sivement connus. Il fut père de Nicolas Cossart d'Espies, commandant de Gravelines, décédé en 1555, qui épousa vers 1530 Marie de la Raye, et grand-père d'Adrien de Cossart d'Espies, gentilhomme de la chambre du duc d'Alençon, frère du Roi, maréchal de camp, qui épousa vers 1560 Barbe de Piel. Antoine de Cossart d'Espies, fils unique d'Adrien, fut lieutenant général des armées du Roi. Il épousa, par contrat du 13 avril 1603, Marguerite de Carvoisin d'Achy. Son fils, Charles de Cossart, marié le 29 mai 1643 à Marguerite Pasquier, fille d'un procureur général au Grand Conseil, fut nommé en 1655 lieutenant général des armées du Roi. Il prit alors, suivant l'usage du temps, le titre de marquis d'Espies qui depuis cette époque a été conservé par le chef de la famille de Cossart. Il fut tué en 1656 au siège de Valenciennes. Il laissait un fils en bas âge, Florent de Cossart, marquis d'Espies, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 11 février 1668, par arrêt du Conseil d'État signé Béchameil. Cet arrêt fait remonter la filiation à Jean Cossart, Sgr de Laudencourt, qui est mentionné avec sa femme, Catherine de Villepoix, dans un acte du 9 avril 1517. Florent épousa le 8 septembre 1669 Catherine Chevret et périt en 1697 au siège d'Ath. Il avait fait en 1686 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Marguerite, née à Paris en 1676, plus tard religieuse à Fervacques. Il eut aussi plusieurs fils dont l'aîné, Nicolas, fut tué au siège de Charleroy. Louis-Vespasien de Cossart, marquis d'Espies, second fils de Florent, eut deux fils dont l'aîné fut maréchal de camp, dont le second fut nommé en 1762 lieutenant général des armées du Roi et qui moururent l'un et l'autre sans laisser de postérité. Jean-Baptiste de Cossart, chevalier d'Espies, troisième fils de Florent, né à Paris le 25 mai 1688, épousa à Verdun en 1720 Marie-Anne de la Richardie. Il en eut deux fils dont l'aîné, Christophe, marquis d'Espies, maréchal de camp, ne laissa que des filles et dont le second, Jean-Baptiste-Christophe, chevalier, puis marquis d'Espies, né à Verdun en 1735, décédé à Nancy en 1813, épousa en 1763 M^{lle} Frédureau du Gué. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que ce dernier fit en 1773 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils unique, Jean-Baptiste-Louis-Vespasien, né en 1765 à Querhoent, au diocèse du Mans. Jean-Baptiste-Louis-Vespasien de Cossart, marquis d'Espies, épousa d'abord en 1791 sa cousine, Marie-Thérèse de Cossart d'Espies, puis une parente de sa mère, M^{lle} Girard, fille d'un procureur général en la Chambre des comptes. Il laissa trois fils : 1° Louis-Adolphe, marquis d'Espies, né du premier lit, colonel démissionnaire en 1830, décédé en 1845 au château d'Omécourt, qui épousa en 1813 M^{lle} de Gaillon et qui fut l'auteur de la branche aînée actuelle ; 2° Jean-Bap-

tiste-Eugène, comte d'Espiés, né du second lit, qui épousa en 1828 M^{lle} de Clérembault de Vendeuil et qui fut l'auteur de la branche cadette actuelle; 3° Alexandre-Edmond, vicomte d'Espiés, né en 1808, qui ne laissa que deux filles, la duchesse de Bellune, décédée en 1912, et la vicomtesse de Bernard de la Fosse.

Jean-Baptiste-Christophe de Cossart, marquis d'Espiés, Sgr d'Omécourt, Espeaux, Saint-Arnoud, chef d'escadron aux hussards de Chamborant, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont, en Beauvaisis.

La famille de Cossart d'Espiés a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite. Plusieurs de ses représentants ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : de Castello 1586, de Carvoisin d'Achy 1603, Pasquier 1643, de Fussey 1667, d'Allonville, de Chambon d'Arbouville 1756, de Vion de Gaillon 1761, 1813, de Gaudechart 1769, de Brossard de Cléry 1792, Mouchet de Battefort de Laubespain 1885, Perrin de Bellune 1863, de Roffignac 1879, de Trudon des Ormes 1892, de la Grandière 1904, de Revel du Perron 1907, de Clérembault de Vendeuil 1828, etc.

COSSÉ-BRISSAC (de). Armes : *de sable à trois fasces d'or, danchées sur le bord inférieur.* — Supports : *deux aigles sur un nuage.* — Couronne ducale. — Manteau de pair de France. — Devise : *Virtute tempore.* — Autre devise : *Aequabo si faveas.* (Ces devises sont souvent accompagnées comme corps d'une scie coupant une montagne).

La maison DE COSSÉ-BRISSAC est une des plus illustres de la noblesse française. Les généalogistes anciens lui ont attribué une ancienneté fabuleuse et ont voulu la faire descendre de Cocceius Nerva. Dans la réalité, elle est moins ancienne que ne pourrait le faire supposer sa grande situation aristocratique. Elle tire son nom du bourg de Cossé-en-Champagne, situé à une lieue de Craon, dans le canton actuel de Meslay (arrondissement de Laval), dont elle possédait la seigneurie dans les dernières années du xiv^e siècle. Il est aujourd'hui établi qu'aux xi^e et xii^e siècles le château de Cossé avait déjà des seigneurs de son nom ; mais il n'est pas prouvé que ces gentilshommes aient été les ascendants de ceux qui possédaient la seigneurie de Cossé à la fin du xiv^e siècle. Un Fiacre de Cocé, ou Cossé, était en 1180 homme de logement du roi Philippe-Auguste. Les lettres d'érection du duché de Brissac mentionnent un Roland de Cossé qui serait mort en Terre-Sainte où il avait suivi le roi saint Louis. Bien qu'il n'existe pas

d'autre preuve de l'existence de ce Roland de Cossé, son nom a été inscrit aux Salles des Croisades du musée de Versailles avec les armes de la maison de Cossé-Brissac.

Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* donne comme premier auteur connu de la famille un Thibaut, Sgr de Cossé, qui, d'après un acte du 7 octobre 1386, servait à la guerre dans la compagnie de Jean de Béreil le jeune. Un Thibaut de Cossé, écuyer, reçut en 1422 de M. le régent don de la somme de 200 livres. Un Thibaut de Cossé, écuyer, rendit hommage de sa terre de Cossé en 1429; il scella l'acte de son sceau représentant trois fasces dencées. Par acte passé à Saumur le 17 août 1446, Isabelle, reine de Sicile et de Jérusalem, duchesse d'Anjou, fit une donation à son amé écuyer Thibaut de Cossé, lieutenant de son chatel de Beaufort. Pierre de Cossé, écuyer d'écurie du Roi, reçut, en 1490, 800 livres de Gilles Berthelot, maître de la Chambre aux deniers.

Le tableau généalogique mentionné plus haut, d'accord avec *l'Histoire des grands officiers de la Couronne*, ne fait remonter la filiation qu'à un Thibaut qui était seigneur de Cossé dans la seconde moitié du xv^e siècle et qui avait épousé Philippe de Charné. Ce gentilhomme laissa deux fils nommés Jean et René.

L'aîné de ces deux frères, Jean, Sgr de Cossé, fut sénéchal de Provence; sa fille, Françoise, héritière de la seigneurie de Cossé, était en 1511 et 1532 la femme de Jacques de Plantis, Sgr de Marchais. Après diverses vicissitudes la seigneurie de Cossé appartenait sous Louis XIV à Jean Dugué, juge au tribunal de Château-Gontier; elle fut acquise en 1694 par Alexandre Cadeau qui la revendit en 1720 au duc de Villars; la seigneurie de Cossé fut revendue en 1727 à Jacob Guiteau, lieutenant général au présidial de Château-Gontier.

René de Cossé, second fils de Thibaut, fut nommé en 1492 premier panetier du roi Charles VIII; il jouit d'un grand crédit auprès de ce prince et auprès de ses successeurs, obtint en 1499 pour son père, Thibaut, Sgr de Cossé, la place de gouverneur du château et du comté de Beaufort-en-Vallée et fut nommé en 1516 grand fauconier de France. Ce fut lui qui acquit du seigneur de la Varenne, dans les dernières années du xv^e siècle, la terre considérable de Brissac, en Anjou, sous le nom de laquelle il fut dès lors connu et que ses descendants ont conservée jusqu'à nos jours. Il s'était allié aux plus grandes familles du royaume par le mariage qu'il contracta, vers 1492, avec Charlotte Gouffier, plus tard gouvernante des Enfants de France. Il était en 1532 gouverneur des Enfants de France et du pays d'Anjou et du Maine et dut mourir peu de temps après.

Ce premier seigneur de Brissac laissa trois fils légitimes, Charles,

Arnaud et Philippe, qui eurent les plus brillantes destinées. L'aîné des trois frères, Charles de Cossé, Sgr de Brissac, grand panetier et grand fauconnier de France, chevalier de l'Ordre du Roi, maréchal de France en 1550, décédé à Paris en 1563, connu dans l'histoire sous le nom de maréchal de Brissac, fut un des plus illustres généraux de son temps ; on a dit, sans preuves certaines, qu'il avait obtenu en 1560 l'érection en comté de sa seigneurie de Brissac. Arnaud de Cossé, comte de Secondigny, second fils de René, premier seigneur de Brissac, fut grand panetier de France, surintendant des finances et enfin, en 1567, maréchal de France ; il est connu dans l'histoire sous le nom de maréchal de Cossé ; il mourut en 1582 ne laissant que trois filles. Philippe de Cossé, frère des précédents, décédé en 1548, fut évêque de Coutances et grand aumônier de France.

Timoléon, fils aîné du maréchal de Brissac, lui succéda dans sa charge de grand fauconnier de France ; il périt dès 1569 au siège de Mussidan. Son frère, Charles, grand panetier et grand fauconnier de France, fut nommé gouverneur de Paris le 22 janvier 1594 et, en cette qualité, remit cette ville au roi Henri IV le 22 mars suivant ; en récompense de ce service, il reçut quelques jours plus tard le bâton de maréchal de France. Ce fut lui qui obtint, par lettres patentes d'avril 1611, l'érection en duché-pairie de sa terre de Brissac. Il mourut au château de Brissac en 1621.

Son arrière-petit-fils, Artus-Timoléon-Louis de Cossé, devenu cinquième duc de Brissac, pair et grand panetier de France après la mort de son cousin germain, épousa en 1692 M^{lle} de Béchameil de Nointel et mourut en 1709. Il eut quatre fils : 1^o Charles-Timoléon-Louis, duc de Brissac, pair et grand panetier de France, décédé en 1732, qui n'eut qu'une fille, la maréchale duchesse de Noailles, guillotinée en 1794 ; 2^o Jean-Paul-Timoléon, duc de Brissac, pair et grand panetier de France, maréchal de France en 1768, gouverneur de Paris, décédé en 1780, dont le fils aîné, Louis-Joseph-Timoléon, créé duc à brevet de Cossé en 1756, mourut sans postérité dès 1759 et dont le second fils, Louis-Hercule-Timoléon, duc de Brissac, pair et grand panetier de France, gouverneur de Paris, commandant de la garde constitutionnelle du roi Louis XVI, massacré à Versailles le 9 septembre 1792, laissa une fille unique, la duchesse de Mortemart ; 3^o Emmanuel-Timoléon, frère jumeau du précédent, évêque de Condom, décédé en 1757 ; 4^o René-Hugues-Timoléon, comte de Cossé-Brissac, né en 1702, lieutenant général des armées du Roi en 1748, décédé en 1754. Ce dernier avait épousé en 1744 M^{lle} Hocquart de Montfermeil. Il en laissa deux fils : 1^o Hyacinthe-Timoléon, duc de Cossé,

par brevet de 1784, puis neuvième duc de Brissac et pair de France, sénateur en 1807, créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808, décédé en 1813, qui épousa successivement en 1771 M^{lle} de Wignacourt et en 1784 M^{lle} d'Orléans-Rothelin et qui fut l'aïeul de tous les représentants actuels ; 2^e François-Timoléon, comte de Cossé, maréchal de camp en 1788, dont le fils, Artus, comte de Cossé-Brissac, né en 1790, grand panetier de France, premier maître d'hôtel du Roi, ne laissa que deux filles, la duchesse de Rivière et la comtesse des Cars.

La maison de Cossé-Brissac est aujourd'hui représentée par trois rameaux qui ont eu pour auteurs les trois fils du neuvième duc de Brissac, décédé en 1813.

L'auteur du premier rameau, Augustin-Timoléon de Cossé, dixième duc de Brissac et pair de France, né à Paris en 1775, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 20 février 1812, chevalier du Saint-Esprit en 1825, décédé en 1848, fut autorisé, par lettres patentes du 30 juin 1829, à constituer un majorat de pairie au titre de comte-pair. Son plus jeune fils, Aimé-Timoléon, comte de Cossé-Brissac, né en 1829, député, chambellan de l'impératrice Eugénie, décédé en 1890, avait épousé en 1859 M^{lle} de Walsh-Serrant, héritière d'une grandesse d'Espagne de première classe au titre de duc de la Mothe-Houdancourt. Il n'en eut que deux filles dont la seconde, Élisabeth, duchesse de la Mothe-Houdancourt et grande d'Espagne, a épousé successivement le comte Renaud de Moustier et son cousin, M. Hussey Walsh.

Le chef du second rameau porte le titre de marquis de Cossé.

L'auteur du troisième rameau, Désiré-Timoléon de Cossé, comte de Brissac, né en 1793, épousa en 1815 M^{lle} de Montmorency, héritière d'une grandesse d'Espagne de première classe au titre de prince de Robecq. Il mourut en 1870 laissant deux fils.

La maison de Cossé-Brissac a fourni quatre maréchaux de France, six chevaliers du Saint-Esprit, un grand-maître de l'artillerie et un grand nombre d'officiers généraux, d'évêques, de gouverneurs de provinces, etc.

Principales alliances : Gouffier, du Bouchet, de Montmorency, de l'Hôpital de Choisy 1578, de Mansfeld, d'Espinay-Saint-Luc, d'Acigné, de Beaumanoir, de Schomberg, de Ruellan, de la Porte de la Meilleraye 1637, de la Porte de Vezins, de Gontaut-Biron, de Gondi de Retz 1645, de Neufville de Villeroy 1662, de Rouvroy de Saint-Simon 1663, de Verthamon 1684, de Noailles 1737, Molé 1756, Mancini de Nevers 1760, de Rochechouart de Mortemart 1782, Hocquart 1744, de la Forest d'Armaillé 1781, de Pons 1763, de Sainte-Aldegonde, de Rivière

de Riffardeau 1840, de Pérusse des Cars 1848, 1881, de Wignacourt 1771, d'Orléans de Rothelin 1784, du Cluzel 1797, 1833, de Biencourt 1892, de Bourbon-Lignières 1884, Gouhier de Charencey 1910, d'Esterno 1788, de Durfort-Civrac de Lorge 1888, du Boutet 1832, de Clermont-Tonnerre 1883, Van der Werve de Schilde 1844, de Robien 1849, Émé de Marcieu 1820, de Bruc 1813, 1828, Ysoré de Pleumartin, de Bonneval, Walsh 1859, 1907, de Moustier 1884, le Lièvre de la Grange 1843, Mortier de Trévisse 1900, de Ferron de la Ferronnays 1908, de Ligne 1887, de Crussol d'Uzès 1894, etc.

Il a existé plusieurs branches naturelles de la maison de Cossé-Brissac.

L'une de ces branches avait pour auteur Charles de Cossé, Sgr de Fontaines, abbé de Bégars, en Bretagne, qui était fils naturel du maréchal duc de Brissac, décédé en 1621. Ce bâtard eut à son tour un fils naturel, Joseph de Brissac, qui fut légitimé et anobli par lettres de mai 1705 et qui fut lui-même père de Louis de Brissac, Sgr du Marais, promu maréchal de camp en 1759.

COSSÉE et COSSÉE de SÉMERIES et de MAULDE. Armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux aigles éployées et affrontées du même, et en pointe d'un lion aussi d'or, armé et lampassé de gueules.* — La branche cadette timbre ses armes d'une couronne de vicomte et porte pour supports deux lions d'or contournés, armés et lampassés de gueules.

On trouvera une généalogie détaillée de la famille Cossée dans la *Belgique héraldique* de Poplimont.

Cette famille, anciennement et honorablement connue en Hainaut, remonte par filiation, d'après cet auteur, à un Jean Cossée qui était échevin de Mons en 1578. Antoine Cossée, qui représente le quatrième degré de la filiation, fut plusieurs fois échevin de Mons de 1656 à 1689 ; il fut trésorier de la même ville de 1658 à 1688. Ses deux fils aînés, François-Antoine Cossée, né à Mons en 1655, échevin d'Ath en 1698, 1712, 1715 et 1716, et Charles-Antoine Cossée, Sgr d'Auval, né en 1658, échevin de Mons, greffier, puis, en 1707, conseiller au Conseil souverain de cette ville, furent les auteurs de deux branches.

Le chef de la branche aînée, Louis Cossée, né à Ath le 27 janvier 1768, décédé à Mons en 1837, fut agrégé à la noblesse des Pays-Bas par arrêté du roi Guillaume I^{er} du 22 décembre 1822. Il fut père d'Armand Cossée qui a eu plusieurs enfants de son mariage, en 1834, avec M^{lle} le Hon.

Charles-Antoine-Dieudonné Cossée, fils de Charles-Antoine et chef de la seconde branche, fut créé chevalier, le 6 juillet 1743, par lettres

de l'impératrice Marie-Thérèse. Il acquit en 1750 la terre considérable de Maulde, en Hainaut, qui avait été érigée en vicomté par lettres patentes de 1679. Cette terre avait été le berceau d'une puissante race chevaleresque à laquelle elle donna son nom et dont la dernière branche authentique s'éteignit dans la première moitié du XIX^e siècle. Charles-Antoine-Dieudonné laissa deux fils, Charles-Joseph Cossée, Sgr de la vicomté de Maulde, né à Mons en 1730, et Bon-Charles-Éléonor Cossée, Sgr de Sémeries, né à Mons en 1732, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

L'aîné de ces deux frères, Charles-Joseph, fut père de Jean-Baptiste-Isidore Cossée de Maulde, né à Mons en 1759, marié en 1801 à M^{lle} Bouchelet de Neuville, décédé au château de Maulde en 1834, qui reçut le titre héréditaire de vicomte par diplôme du 25 février 1823 de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas.

Le second rameau, connu sous le nom de Cossée de Sémeries, n'est pas titré ; mais son chef a fait reconnaître sa noblesse, le 12 novembre 1855, par lettres patentes du roi des Belges.

Principales alliances : de Cambry 1796, de Winckstern 1854, le Hon 1834, de Lattre de Ressaix 1794, Bouchelet de Neuville 1801, du Roy de Blicquy 1827, d'Esclaiques 1828, 1831, du Sart 1856, Cornet d'Elzius 1815, de la Motte-Baraffe 1840, Fouache d'Halloy 1864, van de Kerckove 1865, etc.

COSSERON de VILLENOSY. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 16 décembre 1814) : *d'azur à un vaisseau équipé d'or ; au chef de gueules chargé d'un besant d'or accosté de deux cosses du même.*

La famille COSSERON, originaire de Normandie, appartenait sous Louis XVI au grand commerce parisien. On en trouvera des généalogies dans le tome III du *Nobiliaire universel de France* de Saint-Allais et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

François Cosseron, notable négociant, fut anobli par l'échevinage de Paris qu'il exerça en 1783. Son fils, Louis-André Cosseron, sieur de Villenoisy, né à Paris en 1757, avocat au Parlement de cette ville, marié en 1786 à M^{lle} Petitjean d'Inville, obtint, le 16 décembre 1814, du roi Louis XVIII des lettres patentes de confirmation de noblesse. Il fut grand-père de Louis-Pierre-Mammès Cosseron de Villenoisy, né à Dunkerque en 1821, général de brigade en 1878, commandeur de la Légion d'honneur, qui a eu plusieurs enfants de son mariage, en 1861, avec M^{lle} d'Agoult.

La famille Cosseron de Villenoisy a fourni depuis la Révolution plusieurs officiers de grand mérite.

Principales alliances : de Roucy, d'Agoult, de Quélen 1899, de Chalvet de Rochemonteix 1905, etc.

COSSETTE (de) Armes : d'or à une croix échiquetée de gueules et d'argent de deux tires. — Couronne : de Comte. — Supports et cimier : trois lions.

La famille DE COSSETTE appartient à la noblesse de Picardie.

Le chevalier de Courcelles en a donné une généalogie dans son *Histoire généalogique des pairs de France*.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus* et dans les *Documents généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny. On trouvera, enfin, dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1743 pour être admis parmi les pages de la Petite-Ecurie.

La famille de Cossette produisit en cette circonstance la copie en papier, ordonnée en 1573, d'un acte du 14 mars 1400 dans lequel est mentionné un Jean de Cossette, écuyer, sgr de Linencourt, fils de feu Bernard Cossette, et la copie, vidimée en 1540, d'un acte du 28 janvier 1402 par lequel ce même Jean Cossette, écuyer, donnait à son fils Bernard, à l'occasion de son mariage avec Marie de Camont, l'investiture d'une maison située à Sommereux, en Picardie. On trouve d'autre part qu'un Bernard Cossette, écuyer, demeurant à Amiens, et sa femme, Perringue d'Estamain, signèrent un bail le 16 janvier 1418. Jean Cossette, fils de Bernard, possédait en 1437 un fief à Hénencourt du chef de sa femme Jeanne, fille de Mathieu le Clerc. Ce même Jean de Cossette, écuyer, demeurant à Hénencourt, est mentionné avec son père Bernard, écuyer, dans un acte du 25 mars 1440 ; il demeurait à Sommereux quand il fit une acquisition le 22 janvier 1453. Il est appelé Jean Cossette de Hénencourt, demeurant à Amiens, fils de feu Bernard, écuyer, dans un acte qu'il passa le 14 octobre 1465 avec Godefroy Cosette, laboureur, demeurant à Léhus, en Beauvaisis. Il eut plusieurs fils dont l'un, Jean, sieur de Sommereux, épousa Anne Hobe et continua la descendance et dont un autre, Perrinot Cosette, épousa, par contrat du 24 octobre 1463, Gilleron Rimache, fille de feu Jehan, bourgeois d'Amiens. Pierre de Cossette, écuyer, sieur de Hénencourt, Hérival, Sommereux, Beaucourt et Hardiville, fils de Jean et d'Anne Hobe, épousa en 1545 Marthe Hennequin. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Henri, qui continua la descendance ; 2° Aubert, sieur d'Hérival, élu à Amiens en 1585, qui épousa successivement en 1576 Madeleine de Raincheval et en 1579 Marguerite Fournel et qui en eut un fils, Aubert, et une fille, Marguerite,

mariée à Jean Morel, sieur de Bécordel ; 3^e Claude, sieur de Somme-reux, gentilhomme servant chez le Roi. Noble homme Henri de Cossette, sieur de Beaucourt, demeurait au manoir du Coudray, en la paroisse de Calleville, au diocèse d'Évreux, quand il épousa, par contrat du 5 avril 1577, demoiselle Jeanne de Beaunay, veuve de Guillaume de Billords, écuyer. Etant devenu veuf, il se remaria à Marguerite de Louvigny par contrat passé le 8 décembre 1603 devant notaires en la prévôté d'Évreux. Il eut de cette seconde union un fils, François de Cossette, écuyer, sieur de Beaucourt, qui épousa demoiselle Barbe Pinard, veuve de Sébastien de Bardoul, sieur des Hautes-Terres, lieutenant général au Pont de l'Arche, par contrat passé le 29 mai 1633 devant tabellion en la vicomté de Beaumont-le-Roger. Ce François de Cossette était lieutenant pour le Roi en la ville et gouvernement de Montreuil quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 18 août 1668, par jugement de M. de Barillon d'Amoncourt, intendant d'Amiens. Il obtint encore le 7 décembre suivant, avec son frère Jacques, sieur de Belleuse, un arrêt du Conseil d'État qui le maintenait dans sa noblesse, sans s'arrêter au jugement de condamnation par défaut rendu contre lui par M. de Marle, intendant d'Alençon. Il obtint, enfin, le 19 juin 1673, de Colbert, intendant d'Amiens, une ordonnance le déchargeant de la somme de 2000 livres à laquelle il avait été taxé. Son fils, Henri de Cossette, sgr de Beaucourt, Sainte-Colombe, etc., lieutenant pour le Roi en la ville et gouvernement de Montreuil, marié à Anne-Élisabeth Cardon par contrat passé le 2 juillet 1685 devant notaires à Abbeville, fut père de Charles de Cossette, baptisé à Arras en novembre 1690, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 7 décembre 1716, par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens, et grand-père de Charles-Louis-Henri de Cossette de Beaucourt qui fut admis en 1743 parmi les pages de la Grande Écurie.

La famille de Cossette fit encore des preuves de noblesse en 1786 pour obtenir la nomination d'un de ses membres au grade de sous-lieutenant.

Charles-François de Cossette de Wailly, fils aîné de Charles-Louis-Henri, fut admis en 1774 parmi les pages de la Grande Écurie. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne à cause de ses fiefs de Wailly et de Pannilieu. Il prit également part à celles tenues à Montreuil.

Le chef de la famille de Cossette est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Raincheval 1576, de Louvigny 1603, de Beaunay 1577, du Blaisel 1743, 1786, Tillette de Buigny 1822, de

Rély 1560, du Tertre, Gilles de Fontenailles 1851, de Lépine 1873, de la Force de Wolpy 1905, de Framery 1756, le Ver 1787, etc.

COSSIGNY (Charpentier de) Voyez : CHARPENTIER DE COSSIGNY.

COSSIN de CHOURSES et de MAURIVET. Armes : d'or à trois têtes de milan en devise, arrachées de gueules, 2 et 1. — Devise : *Spes mea Deus.*

La famille COSSIN, originaire de Parthenay, en Poitou, occupait dès le xv^e siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Ce dernier auteur fait remonter la filiation à Étienne Cossin, bachelier ès lois, juge chatelain de Parthenay pour le connétable de Richemont, qui, en 1436, donna à l'église Saint-Laurent de Parthenay, pour l'âme de ses père et mère, une rente de 3 livres assignée sur le fief Cossin. Jean Cossin, sieur de la Brandière, fils d'Étienne, est rappelé dans une transaction passée le 25 janvier 1498 par son fils Jacques, également sieur de la Brandière, licencié ès lois. Celui-ci fut lieutenant général du bailli de Gatine et épousa Catherine Buignon par contrat du 23 décembre 1483. Il eut trois fils : 1^o Guillaume Cossin, lieutenant de Gatine, sénéchal de Maulévrier, élu à Thouars, membre du Grand Conseil du Roi, marié vers 1520 à Antoinette Esquot, dont la descendance s'éteignit en 1631 ; 2^o Jacques Cossin, conseiller au Grand-Conseil, qui mourut à Villers-Cotterets en 1557 sans laisser de postérité ; 3^o Étienne Cossin, sgr de la Boutrochère, sur lequel on ne sait à peu près rien et qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de celui-ci, François Cossin, avocat au Parlement de Paris, marié dans cette ville, le 8 décembre 1615, à Catherine Emery, fille d'un procureur, fut nommé lieutenant général au bailliage de l'artillerie de France, puis, en 1642, conseiller du Roi en l'élection de Parthenay. Il laissa trois fils dont l'aîné, Jean, sieur de la Brandière, né à Paris en 1618, décédé à Parthenay en 1663, continua la descendance et dont les deux plus jeunes, Louis et Charles, furent successivement lieutenants généraux au bailliage de l'artillerie de France. Pierre Cossin, sieur de la Braudière, fils de Jean, fut assesseur civil et criminel au bailliage de Parthenay. Il obtint, le 17 novembre 1686, de M. de Maupeou, intendant de Poitiers, une ordonnance qui le déchargeait de la taxe du bois et charbon, attendu qu'il était noble d'extraction. L'aîné de ses fils, René Cossin, sgr de Maurivet, décédé le 8 décembre 1728, fut pourvu de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Poitiers ; il eut deux fils qui moururent sans posté-

rité. Pierre Cossin eut deux autres fils, Jean Cossin, sgr de Chourses, avocat au présidial de Poitiers, marié en 1718 à M^{lle} Pallu, et Élie Cossin, sgr de Saint-Martin d'Oroux et de Maurivet, papetier de la chambre du Roi en 1731, inspecteur de la fabrique des poudres et salpêtres en 1733, marié en 1719 à M^{lle} Girardeau, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, à laquelle on ne connaît pas de principe d'anoblissement régulier, s'est éteinte avec trois sœurs : 1^o Laure-Félicie, née en 1835, mariée en 1855 au marquis de Dion ; 2^o Clémentine, mariée en 1858 au comte Hocquart, décédée dès l'année suivante ; 3^o Félicie, décédée sans alliance en 1860, et avec leur cousine, Louise, mariée vers 1860 au baron Liebert de Nitray.

Élie, auteur de la seconde branche, laissa, entre autres enfants, trois fils : 1^o Henri-Élie Cossin, sgr de Maurivet, sénéchal de Maulévrier, puis conseiller au présidial de Poitiers, qui fut pourvu en 1779 de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Poitiers, puis, le 17 juin 1789, de celle, également anoblissante, de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Provence, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers et qui continua la lignée ; 2^o Jean-René Cossin, chanoine de la cathédrale de la Rochelle, qui fut une des victimes des noyades de Nantes ; 3^o Charles-Lezin Cossin, sieur de Belletouche, qui fut pourvu en 1779 de la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes, et dont les deux fils périrent dans l'insurrection vendéenne. Cette branche s'est éteinte avec Louis-Félix Cossin de Maurivet, né en 1812, petit-fils d'Henri-Élie, qui épousa en 1841 M^{lle} de Menou et qui n'en eut que deux filles.

Principales alliances : Pallu 1718, Liébert de Nitray, Dumoustier de la Fond 1775, 1822, de Chassiron, Baillardel de Lareintye, Sallentin, de Dion, Hocquart de Turtot 1858, Torterue de Sazilly 1760, Louveau de la Règle 1803, de Menou 1841, de Lespinay, de la Ville de Férolles des Dorides 1875, de Marcé, etc.

COSSINS de BELVALLE

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

Principales alliances : de Collobel vers 1840, Béhaghel.

COSSON de la LANDE. Armes : *d'azur à trois cosses de fèves d'or.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Berry.

Charles Cosson, sieur de Lassay, juge garde de la monnaie de Bourges, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

M. Jean-Henri COSSON DE LA LANDE, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, a épousé vers 1880 M^{lle} Petit-Dufrenay.

Principales alliances : Michel de la Morinerie 1900, de la Vaissière de la Vergne 1909, d'Aubigny, etc.

COSSON de la SUDRIE (de). Armes : d'azur à un croissant d'argent, sommé d'une colombe du même surmontée de deux étoiles d'or. — Lors de la recherche de 1666 la famille de Cosson produisit les armes suivantes : d'azur à une bande d'argent accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe d'un lion du même.

La famille DE COSSON, complètement éteinte en 1897, appartenait à la noblesse du Périgord. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1706 pour être admis parmi les pages de la Petite-Écurie ; on trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Marie-Élisabeth de Cosson fit en 1766 pour être admise à Saint-Cyr.

Claude de Cosson, écuyer, Sgr de l'Isle, originaire de Jonzac, en Saintonge, était dans les dernières années du xvi^e siècle commandant pour le Roi du château de Mussidan, en Périgord. Il était veuf d'Anne de Milon quand il épousa, par contrat du 30 août 1596, Isabeau d'Andrault, nièce de Joseph d'Andrault, conseiller au Parlement de Bordeaux. D'après les preuves de noblesse faites par ses descendants en 1706 et en 1766, il était fils de Foucaud de Cosson, écuyer, sieur de l'Estang, demeurant au château de la Plante, en Saintonge, qui aurait épousé Louise Texier par contrat du 15 mars 1541, et petit-fils de Pierre Cosson, écuyer, Sgr de la Plante et de l'Estang, et de demoiselle Marie d'Arnaud. Mais la famille de Cosson ne put produire, au moins en 1766, qu'une copie collationnée du contrat de mariage de 1541. Claude de Cosson fit son testament le 26 août 1619. Il laissait de sa première union un fils, Jacques de Cosson, Sgr de l'Isle, qui épousa le 14 mai 1626 Marie de Chaussade. Les trois fils de celui-ci, Hélié, Sgr de l'Isle, marié en 1653 à Judith du Reclus, Pierre, Sgr de la Caze, marié en 1655 à Judith du Rieu, et Jean, Sgr du Claud, marié le 16 mai 1676 à Anne de Chantemerle, présentèrent le 2 décembre 1666 leurs titres de noblesse à M. de Montozon, subdélégué en Périgord de Pellot, intendant de Bordeaux. La descendance de l'aîné de ces trois frères paraît s'être éteinte avec son petit-fils, Godefroy, né en 1690, page de la Petite-Écurie en 1706, puis gentilhomme de la chambre du duc de Bavière, qui obtint, par lettres de juillet 1723, l'érection en comté de sa seigneurie de l'Isle, en Périgord, et avec le fils de celui-ci. Pierre de Cosson, second fils de Jacques, n'eut qu'un fils, Barthélemy, qui mourut sans postérité. Jean, le plus jeune des trois frères, fut maintenu dans sa noblesse avec ses neveux, le 12 février 1698, par jugement de M. de Bezons, intendant

de Bordeaux. Il fut le bisaïeul de Marie-Élisabeth de Cosson de la Sudrie, née en 1755, qui fut admise à Saint-Cyr en 1767. Le neveu de celle-ci, Jean-Julien de Cosson de la Sudrie, né à Saint-Domingue en 1782, épousa en 1810 M^{lle} Desmoulins de Leybardie, Il en eut trois enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1^o Léonce, décédé sans alliance en 1847 ; 2^o Élisabeth-Noémie, héritière du château de la Sudrie, mariée en 1844 à M. de Larmandie, décédée en 1895 ; 3^o Edmonde, décédée sans alliance en 1897.

Messieurs de Cosson de la Sudrie prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille de Cosson avait fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Chaussade, d'Andrault, du Reclus, du Rieu, Borros de Gamanson 1708, Desmoulins de Leybardie, de Larmandie, de Saint-Ours 1732, de Malbec 1700, etc.

Il a existé en Bordelais une famille de Cosson qui paraît avoir cherché à se rattacher à celle dont il vient d'être parlé et qui en portait les armoiries. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que cette famille fit en 1777 pour obtenir l'admission d'un de ses membres à l'École militaire. La filiation suivie remonte à maître Arthur de Cosson, greffier aux requêtes du palais à Bordeaux, marié à Isabeau de Briet, dont le fils, Étienne, avocat au Parlement de Bordeaux, fut pourvu, le 1^{er} mars 1632, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Paul de Cosson, fils d'Étienne, lui succéda dans son office le 10 décembre 1657. Il épousa le 16 février 1658 Anne de Malescot ; il fut père de Simon de Cosson, écuyer, Sgr de la maison noble de Conges, à Bourg-sur-Mer, qui épousa en 1690 Marie de Marin, grand-père de Joseph de Cosson, Sgr de la maison noble de Conges, qui épousa à Bourg en 1717 Marguerite Calmeil, bisaïeul de François de Cosson, né en 1722 à Bourg-sur-Mer, au diocèse de Bordeaux, qui épousa en 1765 Catherine de Boucaud de Longchamps, et trisaïeul d'Alexandre-Antoine, né en 1766 à Lansac, et de Jean, né en 1767, qui firent des preuves de noblesse le premier en 1788 pour être promu au grade de sous-lieutenant, le second en 1775 pour être admis à l'École militaire. Ces deux frères furent les derniers représentants de leur famille. L'aîné d'entre eux, général de brigade en 1808, fut créé baron de l'Empire par lettres du 11 août de cette même année, fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 22 février 1817, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut en 1839. Joseph-François de Cosson et Honoré-François de Cosson, chevalier, Sgr de Nodeau, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

La famille **COSSON DE GUIMPS**, originaire de l'Angoumois, portait pour armes : *de sable à trois éperviers d'or, aliàs d'argent*. Pierre Cosson, Sgr de Guimps, lieutenant particulier au présidial d'Angoulême, fut nommé le 15 mars 1755 grand-maitre des eaux et forêts en Poitou, Saintonge, Angoumois, Limousin, Marche et Bourbonnais. Son fils, Jean-Annet, lui succéda dans cette charge en 1788. Jean-Annet et François-Roger Cosson de Guimps se firent représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes.

Il existait en Champagne au xvii^e siècle une famille de Cosson qui portait pour armes : *d'azur à un lion d'argent chargé de trois molettes de sable*. Cette famille était originaire du Poitou et remontait par filiation à Pierre Cosson, marié à Lucrèce Lenfant, dont le fils, Adam, Sgr de Sausey et de la Croix-Mesmain, épousa à Châtellerault, le 14 février 1520, Elisabeth de la Coste. Michel Cosson, petit-fils d'Adam et seigneur des mêmes domaines, épousa à Paris, le 15 octobre 1566, Gabrielle d'Astre. La famille de Cosson fut condamnée le 12 mars 1668 comme usurpatrice de noblesse par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Elle fut plus tard, en 1699, maintenue dans sa noblesse par jugement de Larcher, successeur de M. de Caumartin.

Il a existé, enfin, en Lorraine une famille de Cosson qui avait pour auteur Antoine de Cosson, valet de chambre de la Duchesse, anobli par lettres du 10 juin 1573.

COSTA de BEAUREGARD. Armes : *d'azur à trois bandes d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or* (par concession des rois de France Charles VII et Louis XIV). — *L'écu posé sur un aigle d'Empire*. — Supports : *deux anges*. — Cimier : *un soleil d'or avec la devise : SOLI FIDELIS*.

La maison **COSTA**, originaire de Gênes, fixée en Savoie au cours du xvii^e siècle, n'a cessé depuis cette époque d'occuper un rang considérable dans la noblesse de ce pays. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras.

Le nom de Costa, assez répandu en Italie, paraît avoir été porté à Gênes au moyen âge par plusieurs familles nobles distinctes.

On attribue d'ordinaire à la famille Costa de Beauregard pour premier auteur connu un Rustico Costa qui vivait au xii^e siècle. Alemano Costa, amiral génois, et Benvenuto Costa, général des galères de la République, s'illustrèrent dans les guerres contre les Pisans et les Vénitiens. Oberto Costa, commandant la flotte de la république de Gênes, fut en 1269 chargé d'une ambassade auprès du roi de Sicile.

M. de Foras ne donne la filiation comme rigoureusement établie qu'à partir de Vincent Costa, un des anciens de la République, membre du Sénat de Gênes, qui épousa le 8 juillet 1417 Jérone Guarco, fille d'un Doge. Vincent Costa ayant rendu d'importants services à Charles VII, roi de France, ce prince lui accorda, par diplôme du 17 avril 1428, l'autorisation d'ajouter à ses armes un chef de France avec cette restriction, toutefois, que la fleur de lys de la pointe serait remplacée par une étoile. Vincent Costa fut père de François Costa, électeur des anciens, et grand-père de Jean-Baptiste Costa qui épousa le 3 janvier 1477 Françoise Guarco et qui fit son testament le 1^{er} mai 1480. Ce dernier possédait, en dehors de son palais de Gênes, d'importants domaines à Foggia et à San-Martino, près de Rapallo. Deux de ses fils, Pantaléon et Benoit Costa, furent les auteurs de deux grandes branches.

Le principal rameau de la branche cadette s'est éteint au cours du xix^e siècle avec Bartoloméo Costa et avec sa sœur, la princesse Centurione. Un autre rameau subsistait à Messine en 1822.

L'auteur de la branche aînée, Pantaléon Costa, marié le 1^{er} mars 1516 à Speranza del Forno, fut nommé par la République, en 1536, lieutenant général d'André Doria qui commandait un corps de 3000 Gênois dans l'armée de Charles-Quint. Il se signala par son courage dans la guerre contre les Turcs et périt en 1540 au siège de Buda-Pesth. Il fut le grand-père de Jacques Costa, citoyen de Gênes, dont deux petits-fils, les comtes Barthélemy et André Costa, furent nommés en 1654 gentilshommes de la chambre du roi Louis XIV, et de Pantaléon Costa, sénateur, qui épousa vers 1590 sa cousine, Marguerite Costa, issue de la branche cadette. Le fils de ce dernier, Jean-Baptiste Costa, né à Gênes le 31 janvier 1593, vint se fixer en Savoie, épousa le 7 octobre 1625 Péronne Guyrod et se fit accorder des lettres de naturalisation. Jean-Baptiste occupa dans sa nouvelle patrie les plus hautes situations. Nommé le 10 janvier 1626 gentilhomme de la maison du prince Amédée, il fut créé successivement conseiller d'État, contrôleur général des finances deçà les monts, président du Conseil d'État et enfin, en 1632, surintendant général des finances. Il obtint, par lettres patentes du 18 septembre 1645, l'érection en comté de la baronnie du Villards, en Bugey, qu'il avait acquise en 1627. Il fut aussi autorisé, par lettres patentes du roi Louis XIV données à Sedan le 1^{er} juillet 1654, à remplacer l'étoile de ses armoiries par une troisième fleur de lys d'or. Il mourut en 1663. L'aîné de ses fils, Gaspard, continua la descendance. Le second, Pantaléon Costa, né à Madrid en 1643, général d'artillerie, obtint, le 9 juillet 1683, l'érection en comté de sa terre de Saint-Remy, en Mau-

rienne ; il eut plusieurs fils qui moururent sans postérité masculine.

Gaspard Costa, fils aîné de Jean-Baptiste, fut conseiller d'État et président en la Chambre des comptes de Savoie et mourut en 1685. Ce fut lui qui acquit, le 8 novembre 1670, la terre de Beauregard dont sa descendance a conservé le nom. Il avait épousé Jeanne Granery de Martenasc, sœur d'un ministre d'État. Il laissa trois fils : 1° Jean-Baptiste Costa, président en la Chambre des comptes de Savoie, décédé sans postérité, qui, par lettres patentes du 20 janvier 1700, obtint l'incorporation de sa seigneurie de Saint-Genis à celle de Beauregard et son érection en marquisat ; 2° Pantaléon-Barthélemy Costa, qui fut général en Bavière ; 3° Marc-Antoine Costa, né en 1679, qui épousa en 1723 M^{lle} Milliet de Challes et qui continua la descendance. Le fils de ce dernier, Joseph-Alexis-Barthélemy Costa, marquis de Saint-Genis de Beauregard, né en 1726, écrivit plusieurs ouvrages d'agriculture. Il épousa M^{lle} d'Auberjon de Murinais et mourut en 1797. Il laissait deux fils. Le plus jeune de ceux-ci, Télémaque, décédé sans postérité en 1828, fut chevalier de Malte. L'aîné, Joseph-Henri Costa, marquis de Saint-Genis de Beauregard, marié en 1771 à sa cousine, M^{lle} d'Auberjon de Murinais, décédé en 1824, fut chef d'état-major général et commissaire du roi de Sardaigne et signa en cette qualité le traité de Cherasco avec Bonaparte, alors général en chef de l'armée d'Italie. Il laissa deux fils : 1° Victor-Joseph, marquis Costa de Saint-Genis de Beauregard, né en 1779, gentilhomme du roi de Sardaigne, conseiller d'État, décédé en 1836, dont la descendance subsiste ; 2° Augustin-Pierre, né en 1781, décédé à Chambéry en 1841, dont la descendance est aujourd'hui près de s'éteindre.

La maison Costa de Beauregard, devenue française par l'annexion à la France de l'ancien duché de Savoie, a été illustrée de nos jours par Albert, marquis Costa de Beauregard, né en 1835, député de la Savoie, membre de l'Académie française, décédé sans postérité masculine en 1909. Josselin, marquis Costa de Beauregard, né en 1836, un des frères de l'académicien, est aujourd'hui propriétaire du beau château de Beauregard, sur les bords du lac de Genève. Il a trois fils de son mariage avec M^{lle} de Guébriant.

La maison Costa de Beauregard a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi. C'est ainsi que Charles-Olivier, un des frères du chef actuel, périt à la bataille de Sedan, en 1870.

Principales alliances : Centurione, Rapallo, d'Auberjon de Murinais, de Sainte-Marie-d'Agneaux 1803, du Plessis-Châtillon 1846, Greyffié de Bellecombe 1851, d'Oncieu de la Batie 1855, de Moyria-

Châtillon 1833, Pandin de Narcillac 1883, de Musy 1823, de Seyssel 1825, de Saint-Georges de Vérac 1834, de Budes de Guébriant 1864, de Kersauson 1900, de Rougé 1869, Leroy de Valanglart 1898, de Prunelé 1868, de Lancrau de Bréon 1872, Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas 1860, de Broglie 1886, Pantin de Landemont 1882, etc.

M. Denis du Péage donne dans ses *Généalogies lilloises* des renseignements sur une famille Costa, d'origine italienne, qui vint au xvii^e siècle se fixer à Lille. Les armes de cette famille étaient celles qui furent concédées en 1428 à Vincent Costa par le roi Charles VII. Georges-Ambroise Costa testa à Pâlerme le 17 janvier 1626. Il fut père de Jean-Baptiste Costa, qui résidait à Gênes en 1640, et grand-père d'Antoine Costa, né à Gênes, qui vint fonder une maison de commerce à Lille et qui acheta en 1627 la bourgeoisie de cette ville. Le fils de ce dernier, Antoine Costa, né en 1647, fut nommé en 1692 secrétaire du Roi, puis, en 1693, premier président au bureau des finances de Lille. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il laissa un fils, Antoine-François de Costa, chevalier, qui mourut en 1736 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1729, avec M^{lle} de Fourmestraux.

COSTA, en Corse. Armes (dessinées sur un plafond de la maison Costa, à Ajaccio, et décrites dans l'*Armorial corse* du comte Colonna de Cesari-Rocca) : écartelé : aux 1 et 4 de à un château à deux tours de; aux 2 et 3 de à un lion de, posé sur une terrasse bandée de et de de six pièces et tenant de la patte sénestre une torche(?) de ...

Le nom de Costa, assez répandu en Corse, y a été porté par plusieurs familles distinguées.

L'une de ces familles, fixée à Ajaccio, à Castellana de Moriani et à Bastelica, est originaire de Gênes comme celle des Costa de Beauregard.

Lors de la grande recherche des faux nobles ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île, cette famille fut maintenue dans sa noblesse, le 27 février 1772 et le 14 décembre 1776, par arrêts du Conseil supérieur de Corse. Elle justifia alors sa descendance de Pirro della Costa, noble Gênois, marié à une Cibo, dont le fils, Bartolomeo, obtint en 1512 des lettres patentes de la république de Gênes.

C'est à cette souche que paraissent avoir appartenu Laure Costa de Bastelica, qui épousa à Ajaccio en 1851 le comte Ramolino de Coll'Alto, et M^{me} Costa de Bastelica, née Cunéo d'Ornano, décédée à Ajaccio en 1869, à l'âge de 81 ans, dont le fils a été conseiller à la Cour des Comptes.

COSTA, à Bastelica, en Corse. Armes (d'après l'*Armorial des comtes romains* de M. de Magny) : d'azur à une tour d'argent, posée sur un mont du même et accostée de deux mouflons affrontés, au naturel ; au chef cousu de gueules chargé d'un caducée d'argent et d'un glaive du même, garni d'or, passés en sautoir et brochant sur une couronne de laurier d'or. — Couronne : de Comte. — Devise : *Patria et virtus*.

Bien que fixée à Bastelica, en Corse, cette famille paraît être distincte de celle à laquelle a été consacrée la notice précédente.

Son auteur, François Costa, natif de Bastelica, ancien médecin principal des armées françaises, officier de la Légion d'honneur, fut créé comte romain, le 15 juillet 1877 (aliàs 1871), en souvenir des services rendus au corps français d'occupation pendant l'épidémie de choléra qui sévit à Rome en 1854. Il avait épousé le 23 août 1862 M^{lle} Po, d'Ajaccio.

Le comte Colonna de Cesari-Rocca mentionne dans son *Armorial corse* une troisième famille Costa, de Balagne, à laquelle il attribue, d'après un ancien cachet, les armes suivantes : de à un lion de grim pant sur un arbre de.....

COSTA (de), en Bas-Limousin. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 23 décembre 1814) : d'or à un panache de gueules ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même.

Cette famille, bien distincte de celle des Costa de Beauregard, occupait un rang distingué en Bas-Limousin dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Toutefois elle n'est pas mentionnée dans les nobiliaires du Limousin et ne figure ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Le vicomte Révérend, dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, donne la filiation depuis Jean-Louis Decosta, Sgr de la Frédaie, garde du corps du Roi, qui avait épousé vers 1770 Marie-Martiale de Rivière. Antoine DE COSTA, fils de Jean-Louis, né le 29 décembre 1774 à Beaulieu (Corrèze), était maire de ce bourg et membre du collège électoral de la Corrèze quand il reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 23 décembre 1815. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père de Jacques-Antoine-Frédéric, baron de Costa, né à Beaulieu en 1800, qui épousa M^{lle} de Meynard des Combes, et grand-père de François-Gaston, baron de Costa, né en 1838 à Lapetitie (Corrèze), qui a eu trois enfants de son mariage avec M^{lle} de Meynard.

Une famille Costa a appartenu à la noblesse toulousaine. Elle peut avoir eu pour auteur un Jean de Costa qui fut de 1559 à 1596 conseiller au Parlement de Toulouse. Antérieurement à cette époque on trouve un Raymond Costa, qui fut capitoul en 1402, et un Bernard Costa, qui dénombra ses fiefs nobles à Toulouse en 1540. Gabriel-Guibert de Costa, docteur et avocat, fut élu capitoul de Toulouse en 1630. Jean de Costa, avocat, fut élu capitoul en 1655. Il portait les armes suivantes : *d'azur à un cerf d'or, grimpant sur une côte adextrée d'argent*. Bonaventure-François de Costa, conseiller au Parlement de Toulouse de 1687 à 1749, et Raymond de Costa, docteur en théologie, prêtre et prieur du lieu de la Serre, firent enregistrer ces mêmes armes à l'Armorial général de 1696. Pierre de Costa, avocat, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement de M. de Bezons, intendant, du 24 juillet 1670. Il fut lui-même élu capitoul en 1676.

COSTA de SERDA, en Roussillon. Armes : *d'azur à une croix d'argent bordée d'or, posée sur le sommet d'une montagne de 11 coupeaux d'argent, verdoyée de sinople, ladite croix surmontée d'un diadème royal, foncé de gueules, et accompagnée à dextre et à sénestre d'une étoile aussi d'or*. — Cimier : *un casque de profil, surmonté d'une main armée d'une massue*. — Supports : *deux lions*.

La famille DE COSTA a occupé un rang distingué dans la noblesse du Roussillon.

La Chesnaye des Bois lui attribue pour auteur un Christophe Costa qui, après le siège de Milan, fut armé chevalier des mains de l'empereur Charles-Quint. Christophe Costa fut investi du privilège de noblesse par lettres patentes du même prince données à Bologne le 24 février 1530. Il fut en même temps autorisé à charger ses armoiries d'un diadème royal. Son fils, Léonard Costa, épousa le 27 juin 1551 Marguerite Comas, du lieu de Croangues, en Roussillon. Noble don Jean de Costa, Sgr de Llau et de Thuis, descendant des précédents, fit dresser sa généalogie par titres et la fit déposer en 1764 aux archives des notaires royaux de Perpignan.

Louis-Michel de Costa-Serradell et Assiscle-André de Costa prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Roussillon.

La famille Costa subsistait dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Un de ses représentants, Paul-Émile Costa de Serda, fut promu en 1858 au grade de capitaine.

Principale alliance : de Guardia.

COSTARD de SAINT-LÉGER (de). Armes : *burelé d'argent et de gueules de dix pièces*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille DE COSTARD DE SAINT-LÉGER appartient à la noblesse de Normandie. Elle ne doit pas être confondue avec d'autres familles de Costard, ou de Costart, qui ont appartenu à la noblesse de la même province et à l'une desquelles sera consacrée la notice suivante. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une de ses représentantes fit en 1697 pour être admise à Saint-Cyr. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans le *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure* de Charpillon (tome II, pages 513 et 803).

Jehan Costard, Sgr de Martot, au diocèse d'Évreux, auquel le travail de M. Charpillon fait remonter la filiation, tenait de Bonneville, en 1452, un demi-fief, nommé le Quesne, qui avait été tenu par Jehan Nollent. Il épousa Marguerite Labbey, fille et héritière d'Étienne Labbey et de N... de Nollent, dame de Saint-Léger-sur-Bonneville, en l'élection de Pont-Audemer et au diocèse de Lisieux. Ce même Jean Costard, Sgr de Martot et de la Victoire, se présenta à la montre de 1470 et fit agréer pour le remplacer son fils, Pierre Costard, sieur de Saint-Léger. Il mourut en 1504. Pierre Costard épousa Marguerite de Han. Il fut père de Pierre Costard, sieur de Saint-Léger, gouverneur de la terre et comté d'Harcourt, qui épousa Marguerite de Bouilly par contrat sans filiation du 24 février 1537 et auquel seulement le jugement de maintenue de noblesse de 1668 et les preuves pour Saint-Cyr font remonter la filiation suivie. Noble homme Antoine de Costard, sieur de Saint-Léger, le plus jeune des quatre fils du précédent, épousa, par contrat du 13 octobre 1566, noble demoiselle Catherine Lalongni et continua la descendance. Le 7 février 1585, son parent, Nicolas Costard, dit le capitaine de Martot, eut la tête tranchée au Grand-Carrefour d'Évreux ; le même jour, Robert Costard, frère de Nicolas, fut pendu ; leur seigneurie de Martot fut donnée à leur sœur, Barbe, femme de Guillaume de Beaumets.

Philippe de Costard, Sgr de Saint-Léger, arrière-petit-fils d'Antoine et de Catherine Lalongni, épousa le 17 août 1663 Marie de Nollent ; il fut maintenu dans sa noblesse, le 4 novembre 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pont-Audemer) et obtint en 1697 l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Angélique, née à Saint-Léger en 1685. Il laissa quatre enfants qui dissipèrent tout leur patrimoine et qui durent aliéner la seigneurie de Saint-Léger.

Philippe de Costard de Saint-Léger fut admis dans l'ordre de Malte en 1702.

On ignore si c'est à cette famille qu'appartenait un M. de Costard qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rouen.

François-Hippolyte de Costard, officier supérieur de gendarmerie, marié le 30 janvier 1828 à M^{lle} Tardy de Montravel, paraît avoir été connu le premier sous le titre de marquis de Saint-Léger. Il donna sa démission après la révolution de 1830 et alla s'établir à Fribourg, en Suisse. Il fut le bisaïeul de René de Costard de Saint-Léger qui a épousé à Nancy en 1894 M^{lle} David.

Georges-Hippolyte de Costard de Saint-Léger, missionnaire apostolique, décédé à Fribourg en 1901, à l'âge de 40 ans, était préfet de la maison de S. S. Léon XIII.

Principales alliances : de Nollent, Tardy de Montravel, de Techterman, etc.

Il a existé à Lisieux, c'est-à-dire dans la même partie de la Normandie, une famille de Costard sur laquelle on trouvera beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*. Cette famille descendait de Guillaume Costard dont le fils, Jean, grénétier au grenier et magasin à sel de Lisieux, marié en 1616 à Marie Allain, fut anobli par lettres patentes de mars 1653. Le fils de celui-ci, Charles, sieur des Palières, grénétier au grenier à sel de Lisieux, marié en 1660 à Louise le Roy, fut maintenu dans sa noblesse, le 29 mars 1662, par arrêt de la Cour des aides de Rouen, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*; il fut père de maître Michel Costard, conseiller du Roi, examinateur enquesteur de l'élection de Lisieux, qui épousa en 1706 Marie de Bellemare, et grand-père de Charles-André Costard, qui fut officier chez la duchesse d'Orléans. La famille Costard ne figure pas au nombre de celles qui furent maintenues dans leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666, probablement en raison de l'édit d'août 1664 qui révoquait les anoblissements concédés depuis 1611. Mais Jean-Baptiste Costard, fils de Charles-André, né en 1741 à Marolles, au diocèse de Lisieux, demanda en 1778 au Conseil d'État de le confirmer dans sa noblesse. Il ne semble pas qu'il ait été fait droit à sa requête.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin des renseignements sur une troisième famille Costard qui appartenait à la généralité d'Alençon, dans la même province. Cette famille avait pour auteur Charles Costard, élu à Argentan, dont les deux fils, Roger, sieur de la Droitière, demeurant à Alençon, et Louis, sieur de la Moraisière, furent anoblis par lettres patentes d'août 1651. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, Thomas, Frédéric et André Costard, fils de Roger, se firent confirmer dans leur noblesse par lettres de février 1665 sur le vu desquelles ils furent maintenus nobles, le 31 janvier 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Leurs cousins germains, André, sieur de Belleau,

Marin, demeurant à Caen, Jacques, Guillaume, sieur de Rumigny, et Louis, fils de Louis, furent confirmés dans leur noblesse par lettres de janvier 1665 et maintenus le 29 juin 1666 par jugement de M. de Marle. André Costard, sieur de la Finautière, un des trois frères maintenus dans leur noblesse le 31 janvier 1667, épousa en 1671 Catherine le Sens. Il fut le bisaïeul de Jean-Jacques-Charles Costard de Bursard, né à Sées, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon.

COSTART (de). Armes : *d'argent à un lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné à sénestre d'une étoile de même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lévriers.*

La famille DE COSTART, anciennement DE COSTARD, appartient à la noblesse de Normandie. Elle ne doit pas être confondue avec des familles du même nom et de la même province dont il a été parlé dans la notice précédente.

Saint-Allais lui a consacré une courte notice dans son *Nobiliaire universel*. M. d'Auriac a donné une généalogie de la branche existante dans le tome II de l'*Armorial général de France*.

D'après ces auteurs la famille de Costart serait originaire du Boulonnais et aurait pour auteur Robert Costart, Sgr de la Rivière, dont le fils, Jean, marié en 1412 à Jeanne le Sens, acquit en 1391 le fief de Sainteny, près de Carentan. La famille Costart ne figure point au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Pierre Costart, fils de Jean et de Jeanne le Sens, épousa Jeanne de Grimouville, d'après le travail de M. d'Auriac. Il en eut deux fils : 1° Jean, marié vers 1485 à Catherine de Marguerie, qui continua la lignée et auquel seulement les jugements de maintenue de noblesse du xvii^e siècle font remonter la filiation ; 2° Macé, dont la descendance posséda les seigneuries de Brunibois et de Baulot et s'éteignit après quelques générations. Robert Costart, fils de Jean et de Catherine de Marguerie, épousa en 1513 Françoise d'Anisy. Ses deux fils, Jean, marié en 1544 à Gabrielle Boutin, et Nicolas, marié en 1549 à Denise de la Granderie, furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette, dite des seigneurs de la Motte, est aujourd'hui éteinte. Trois de ses membres, Jean, autre Jean et Antoine Costart de la Motte, furent admis dans l'ordre de Malte en 1609, 1638 et 1680. Lors de la recherche de 1666, son chef, Philippe Costard, sieur de la Motte d'Andrieu, âgé de 85 ans, demeurant en la sergenterie de Cheux, fut maintenu dans sa noblesse avec ses deux fils, Nicolas et Pierre, par jugement de Chamillart, intendant de Caen.

La branche aînée, seule subsistante, a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Méry. Lors de la même recherche de 1666, son chef, Jean Costard, âgé de 19 ans, demeurant à Méry, en la sergenterie d'Argences, fut maintenu dans sa noblesse, par jugement de Chamillart, avec ses trois frères puînés et avec son oncle, Philippe, sieur de Gilliers et du Fresne, après avoir justifié sa descendance de Jean, mentionné plus haut, dont le fils, Philippe Costart, épousa en 1577 Louise Picquot. Nicolas-François de Costart de Méry fut admis dans l'ordre de Malte en 1764. Son frère, François-Claude, né en 1759, connu sous le titre de comte de Costart de Méry, servit avec distinction à l'armée des Princes. Il avait épousé en 1786 M^{lle} de Robillard. Il en eut deux fils dont l'aîné, Léon, fut tué à l'ennemi, en Italie, et dont le second, Robert, comte de Costart, né en 1791, marié en 1825 à M^{lle} de Rochemore, fut l'aïeul des représentants actuels.

La famille de Costart a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : Picquot 1577, d'Anisy 1513, de Robillard 1786, du Mesnil du Buisson, de Miscault, Dursus, de Cairon, de Courcy 1728, 1751, de Rochemore 1825, de Longueval 1851, etc.

COSTAZ. Armes concédées en 1809 au baron Louis Costaz : *coupe* : au 1 parti d'or à un lotus de sinople et de gueules à la muraille crénelée d'argent, surmontée d'une branche de chêne du même, qui est des barons préfets ; au 2 de sinople à un cheval gai contourné d'argent et sénestré d'une houe égyptienne d'or.

Claude Costaz, marié à Claudine Goujon, était sous Louis XVI marchand à Champagne, près de Belley. Il eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Benoît Costaz, né à Champagne en 1761, nommé évêque de Nancy après la signature du Concordat, démissionnaire sous la Restauration, décédé à Paris en 1842, fut créé baron de l'Empire par lettres du 16 décembre 1810. Un autre, Louis Costaz, né à Champagne en 1767, professeur distingué, préfet de la Manche en 1804, conseiller d'État, directeur général des ponts et chaussées en 1813, président du collège électoral de l'Ain, décédé à Fontainebleau en 1842, fut créé baron de l'Empire par lettres du 31 décembre 1809. Un troisième frère, Claude-Anthelme Costaz, fut chef de division au ministère du commerce.

Principales alliances : Clauzel, Onslow.

COSTE. Armes : *écartelé* : au 1 d'azur à trois chevrons alaisés d'or, soutenus de cinq étoiles en fasce d'argent ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires ; au 3 de gueules à un lion passant d'or ; au 4 d'azur à un rocher d'argent, surmonté d'un croissant d'or, les pointes à sénestre.

Pierre COSTE, né en 1767 à Quissac (Gard), colonel, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1834, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 17 avril 1812. Il laissa, outre quatre filles, un fils, Jean-Henri-Charles, baron Coste, né en 1807.

Cette famille est représentée de nos jours par M. le général Coste, commandeur de la Légion d'honneur, marié à M^{lle} de Billy, propriétaire du château de Mas de Coste, à Quissac.

Principales alliances : de Billy, Teissier du Cros 1878, etc.

Une famille Coste, originaire du Bugey, a fourni plusieurs médecins de grand mérite.

Jean-François Coste, né en 1741 à Ville (Ain), décédé à Paris en 1819, fut médecin consultant des camps et armées du Roi en 1784, maire de Versailles en 1790, chevalier de Saint-Michel et commandeur de la Légion d'honneur. Son petit-fils, Urbain-Adolphe Coste, né à Amiens en 1794, décédé à Paris en 1828, était médecin ordinaire de l'armée quand il reçut des lettres d'anoblissement, le 24 novembre 1827. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *coupé : au 1 d'azur une clé d'or, posée en bande ; au 2 d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois molettes de sable.*

COSTE, en Lyonnais. Armes : *d'argent à un coq de gueules posé sur une cotte d'armes de sable ; au chef d'azur chargé de trois-étoiles d'argent.*

M. H. de Jouvencel a donné, dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*, une généalogie complète de la famille COSTE, anciennement connue en Lyonnais.

Il en fait remonter la filiation à André Coste, demeurant à Besenay, qui avait épousé Marie Berthier et dont le fils, François, baptisé le 21 novembre 1632, épousa le 8 février 1661 Jeanne Sarcey. Benoit Coste, petit-fils de François, né à Lyon le 17 octobre 1712, recteur de l'Hôtel-Dieu en 1786, décédé en 1789, fut anobli par l'échevinage de Lyon qu'il exerça en 1777. Ses deux fils, Isaac Coste, né en 1741, recteur de l'hôpital de Lyon, marié en 1774 à M^{lle} Jordan, décédé en 1802, et François-Isaac Coste, garde du Roi, guillotiné en 1793, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Benoit Coste, fils d'Isaac, né à Lyon en 1781, agent de change dans sa ville natale, administrateur des prisons, fondateur à Lyon de l'œuvre de la propagation de la Foi, épousa en 1807 M^{lle} de Colomb. Il fut lui-même père de François-Isaac Coste, né à Lyon en 1822, décédé en 1885, qui a laissé une nombreuse postérité de son mariage, en 1847, avec M^{lle} de Chazotte.

COSTE, en Auvergne. Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696) : *d'argent à trois cosses de fève de sinople, 2 et 1.*

La famille **COSTE** appartient à l'ancienne bourgeoisie d'Ambert, en Auvergne.

Un de ses membres était avocat quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Plus récemment, Thomas-Adolphe Coste, né à Ambert en 1813, banquier, décédé dans sa ville natale en 1886, fut député du Puy-de-Dôme à l'Assemblée nationale de 1871 ; il siégea au côté gauche.

COSTE (de), à Toulouse. Armes (d'après la *France moderne*) : *d'argent à un lion de gueules ; à une fasce d'argent brochante, chargée d'une rose aussi de gueules.* — Cimier : *un casque de chevalier orné de ses lambrequins.*

La famille **DE COSTE** est anciennement et honorablement connue à Toulouse. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne*.

Jean de Coste, procureur au Parlement de Toulouse, auquel ce travail fait remonter la filiation, avait épousé vers 1650 Guine de Cambon. Il était vraisemblablement fils, ou petit-fils, d'un Guillaume de Coste, né le 9 septembre 1568, qui fut également procureur et qui était lui-même fils de Jehan de Coste, procureur au sénéchal de Toulouse, marié le 16 février 1559 à Guilhelme Meyrieu. Jean de Coste, docteur et avocat, fils de Jean de Coste et de Guine de Cambon, épousa le 18 août 1675 Françoise de Rességuier. La famille de Coste se partagea en un certain nombre de branches dont plusieurs se sont perpétuées jusqu'à nos jours. On ne connaît de principe d'anoblissement à aucune de ces branches et on ne voit pas que leurs représentants aient porté de qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution.

La famille de Coste a fourni un grand nombre d'avocats et de procureurs au Parlement de Toulouse, des médecins, etc.

Principales alliances : de Rességuier 1675, de Prades de Lavallette, de Seganville, etc.

COSTE (de) Armes : *d'azur à un lion couronné d'or ; à la fasce d'argent brochante, chargée d'une rose de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

Cette seconde famille **DE COSTE** a vraisemblablement eu dans le passé une origine commune avec celle qui précède et porte à peu de chose près les mêmes armoiries. M. de Magny en a donné une généalogie dans le tome IX de son *Nobiliaire universel*.

Son auteur, David Coste, décédé le 19 juillet 1712, avait été pourvu, le 29 juillet de l'année précédente, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse. De son mariage avec demoiselle de Lavernhe, il laissa deux fils, Dominique et Samuel, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 23 avril 1716, en raison de l'office exercé par leur père, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban. Le second de ces deux frères, Samuel, épousa le 30 août 1717 M^{lle} Videt. Il fut père d'Augustin de Coste de Lavaur, qui épousa à Montauban en 1754 M^{lle} Ducos, et grand-père de Jean-Félix, chevalier de Coste, né en 1763, qui épousa à Moissac en 1802 M^{lle} de Raffin-Giscard. Les deux fils de ce dernier, Jean-Prosper et Jean-Polydor, furent autorisés le 27 juin 1861, par arrêt de la Cour de Toulouse, à faire précéder leur nom de la particule DE portée par leurs ascendants avant la Révolution.

La famille de Coste n'est pas titrée.

Principales alliances : d'Auzilis de la Tour 1830, de Brie de Théobon 1861, de Giresse de la Beyrie, etc.

Une famille de Coste possédait en Lomagné aux xvii^e et xviii^e siècles les seigneuries de Tastet et de Gasharnaud. Son chef, Jacques-Élie de Coste, capitaine au régiment royal d'artillerie, marié le 4 février 1697 à Catherine Delpeuch, fut maintenu dans sa noblesse le 27 mars 1700, sur preuves remontant à 1549, par jugement de Legendre, intendant de Montauban.

Une famille Coste, originaire de Provence, existait sous Louis XVI à Stenay, en Lorraine. Cette famille portait pour armes : *d'or à un lion rampant de sable, couronné de même, lampassé de gueules*. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* la généalogie qu'elle produisit sous Louis XVI pour obtenir l'admission à l'École militaire d'un de ses membres, Jean-Alexandre Coste, né à Stenay en 1777. Ce travail établit que le jeune postulant était fils de Joseph Coste, né à Stenay le 8 juin 1718, marié en 1771 à Charlotte de Watronville, petit-fils de François de Coste, né le 7 avril 1671 à Aix, en Provence, marié à Stenay en 1711 à Scholastique Coquin, et arrière-petit-fils de maître Honoré Coste, avocat en la Cour, marié en 1670 à Marguerite de Solières, fille d'un viguier et capitaine pour le Roi de la ville de Pertuis. Honoré Coste était lui-même fils de maître François Coste, conseiller référendaire du Roi en sa chancellerie de Provence, marié le 25 octobre 1617 à Marguerite de Marot, puis à Salerne en 1626 à Suzanne Bot de Cardebat, nièce de M. de Castellane, et petit-fils de noble Honoré Coste, marié à Fréjus le 1^{er} novembre 1592 à Anne Dolle.

COSTE de BRION. Armes : *de sable à un lion issant d'argent, armé et*

lampassé de gueules ; au chef d'or chargé de deux barres du champ.
— Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions contournés.*

La famille DE BRION, anciennement et honorablement connue en Vivarais, avait pour nom primitif celui de COSTE DE BRION. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne*.

La famille Coste de Brion a eu pour berceau la petite ville de Saint-Laurent-du-Parc. Le travail de M. Villain en fait remonter la filiation à Jean Coste de Brion, décédé avant 1620, dont la veuve, Judith Blache, fit son testament le 12 septembre 1636 et dont le fils, Mathieu Coste de Brion, épousa le 7 novembre 1620 Esther Léorier, du lieu de Saint-Julien-le-Roux. Jean Coste de Brion, né en 1659, petit-fils de Mathieu, fut lieutenant de chasse et lieutenant général de la justice de Pierregourde. Son petit-fils, Jean-Jacques, avocat au Parlement de Toulouse, lieutenant général de la justice de Pierregourde en 1766, marié en 1769 à Marguerite Saboul de Beaufort, décédé en 1781, paraît avoir le premier laissé tomber en désuétude le nom patronymique de Coste. Il fut père de Jean-Philippe de Brion, né à la Voulte en 1770, qui épousa en 1819 M^{lle} de Rochefort, et grand-père d'Adolphe-Philippe de Brion, qui épousa à la Voulte en 1856 M^{lle} Castanier-Duglas et qui en a laissé trois fils.

On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille de Brion, ou Coste de Brion, et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Principales alliances : de Rochefort, de la Bastide 1887, de Girard 1895, etc.

COSTE de CHAMPÉRON. Armes : *d'azur à un lion d'or ; au chef d'or chargé de trois roses de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille COSTE DE CHAMPÉRON a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne. On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1854, dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny, etc.

Son auteur, Jean Coste, sieur de Champéron, originaire de Touraine, était en 1666 conseiller du Roi, directeur des aides de la généralité d'Alençon. Il fut pourvu, le 1^{er} mars 1681, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue en 1700. Il avait fait son testament le 3 juillet 1698 et avait demandé dans cet acte à être inhumé à Notre-Dame-de-Tilly. Ce magistrat avait épousé, vers 1665, Françoise Guillemain, fille d'un marchand de Château-Gontier ; étant devenu veuf, il se remaria à Catherine Varin.

Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Charles Coste, Sgr de Champéron, né du premier lit, d'abord fermier général, reçu en 1718 conseiller, puis en 1719 président en la Cour des aides de Paris, qui épousa en 1706 Marie-Geneviève Duchesne, fille d'un fourrier de la maison du Roi ; 2° Gilles-Charles Coste de Champéron, reçu en 1703 conseiller au Parlement de Paris, qui épousa le 14 juin 1713 Geneviève Noyel, fille d'un procureur au même Parlement. Ces deux frères furent les auteurs de deux branches.

Jean-Charles, auteur de la branche aînée, fut père d'autre Jean-Charles Coste, Sgr de Champéron, né le 13 février 1724, président en la Cour des aides, qui épousa d'abord Anne-Madelaine Marguette, puis, en 1762, Jeanne de Charlary, fille d'un capitoul de Toulouse, et grand-père de Louis Coste de Champéron, baptisé en 1770 en l'église Saint-Eustache, à Paris, qui fit en 1785 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Ce dernier épousa dans la suite M^{me} de Martolly-Chotard, née Maïssé. Il en eut deux fils : 1° Gustave Coste de Champéron, né en 1807, général de division en 1863, décédé en 1874, qui épousa en 1842 M^{lle} de Campredon-Périer, remariée dans la suite à M. de Marivault, et qui en laissa une fille et un fils, Henri, né en 1850, marié à M^{lle} Dupont-Delporte ; 2° Paul Coste de Champéron, né en 1810, directeur des postes à Avranches, qui épousa en 1844 M^{lle} Lucas de Couville et qui n'en eut que cinq filles.

Gilles-Charles Coste de Champéron, auteur de la seconde branche, fut père de Joseph-Benoit Coste de Champéron, Sgr de Fleins, né en 1717, conseiller au Parlement de Paris en 1746, qui épousa en 1759 Jeanne Chiquet de la Perrière, et grand-père de Bernard-Joseph Coste de Champéron, né à Paris en 1774, qui fit en 1784 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire et qui ne paraît pas avoir laissé de postérité.

La famille Coste de Champéron a fourni des magistrats distingués au Parlement et à la Cour des aides de Paris, des officiers de mérite, dont un général de division, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte de Champéron.

Principales alliances : Joubert de la Bastide de Châteaumorand 1731, de Sabran 1762, de Campredon-Périer 1842, Dumoustier de Frédilly 1867, Gontard de Launay 1909, Lucas de Couville, du Breil de Pontbriand 1867, Dupont-Delporte 1875, etc.

COSTE d'ESPAGNAC.

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de sa terre d'Espagnac, située aux environs de Béziers (Hérault).

Principales alliances : Espic de Ginestet, de Revel du Perron 1893, Marès de Parazza, etc.

COSTE (Delmas de la). Voyez : DELMAS DE LA COSTE.

COSTE (Desclaux de la). Voyez : DESCLAUX DE LA COSTE.

COSTE (Frotier de la). Voyez : FROTIER DE LA COSTE, DE LA MESSELIÈRE ET DE BAGNEUX.

COSTE (de Frévol de la). Voyez : FRÉVOL DE LA COSTE ET DE RIBAINS (DE).

COSTE (Monteil de la). Voyez : MONTEIL DE LA COSTE.

COSTE (Martin de la). Voyez : MARTIN DE CAMPREDON ET DE LA COSTE.

COSTE-FONTENILLES (de la). Voyez : LACOSTE-FONTENILLES (DE).

COSTE de LAVAL (de Nicolai de la). Voyez : NICOLAÏ DE LACOSTE DE LAVAL (DE).

COSTE de BELCASTEL (de la). Armes : *de sable à une cloche d'argent, bataillée de sinople.*

Il a existé dans le pays de Foix une famille de la Coste, de noblesse ancienne, dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse d'abord le 10 juin 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, puis le 24 février 1698 par jugement de Sanson, intendant de Montauban.

La famille DE LA COSTE DE BELCASTEL, également originaire du pays de Foix, a toujours porté les armes de la famille dont il vient d'être parlé. Elle croit en être une branche qui se serait détachée de la souche à une époque encore mal déterminée et qui aurait perdu sa noblesse par dérogeance pendant un certain laps de temps.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1905.

André Lacoste, Sgr de Soulès, à partir duquel seulement cet auteur donne la filiation, obtint le 30 mai 1690 des lettres patentes de relief de dérogeance qu'il fit enregistrer le 24 mai 1691 à la Chambre des comptes de Montpellier. Il vint se fixer à Lavour, en Albigeois, et fit son testament dans cette ville le 27 décembre 1691. Il avait épousé Marie-Antoinette de Rouzier. Leur fils, Joseph Lacoste, Sgr de Belcastel, Viviers, etc., fut connu le premier sous le titre de baron de Belcastel qui, depuis lors, a été conservé par le chef de la famille. Il fut père de Joseph-Gabriel de Lacoste, baron de Belcastel, qui fut conseiller au Parlement de Toulouse de 1761 à 1784 et qui épousa en 1770 Jeanne-Louise de Franc de Montgey, et grand-père de Joseph-Auguste de la Coste, baron de Belcastel, qui épousa M^{lle} d'Argout,

sœur du pair de France, décédée en 1869 au château de Belcastel. Joseph-Auguste laissa deux fils : 1^o Joseph de la Coste, baron de Belcastel, né en 1820, marié à M^{lle} de Touchebœuf-Clermont, décédé à Toulouse en 1892, dont le fils, Joseph, baron de Belcastel, né à Toulouse en 1860, conseiller général du Tarn, a épousé en 1891 M^{lle} de Saint-Joseph, petite-fille du duc de Rohan ; 2^o Joseph-Louis de la Coste de Belcastel, né à Toulouse en 1821, député, puis sénateur de la Haute-Garonne, décédé en 1890, qui demanda vainement, le 26 octobre 1869, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE MONTGEY et qui a laissé trois enfants.

MM. de la Coste de Capdanrat, du diocèse de Lavaur, de la Coste de Belcastel et de la Coste prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

La famille de la Coste de Belcastel possède encore le château de Belcastel, près de Lavaur.

Principales alliances : de la Claverie de Soupets 1746, de Franc de Montgey 1770, d'Argout, Aguado de Las Marismas 1867, Shears de la Gotellerie, de Touchebœuf-Clermont 1848, de Martineng 1875, d'Aupias de Blanat 1872, de Laurens-Castelet 1871, d'Anthoine de Saint-Joseph 1891, etc.

On trouve que Jean de la Coste, lieutenant général à Montauban, fut nommé en 1554 conseiller au Parlement de Toulouse ; il mourut à Toulouse le 23 juillet 1563.

Antoine Lacoste, docteur-avocat, fut élu en 1574 capitoul de Toulouse.

Une famille de la Coste du Bartas fut maintenue dans sa noblesse, le 13 juin 1699 et le 10 décembre 1700, par jugements de MM. le Pelletier et Legendre, tous deux intendants de Montauban. Elle avait pour auteur Raymond de la Coste, décédé en 1626, qui fut pourvu le 27 mars 1613 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Elle portait pour armes : *de gueules à un chevron d'argent accompagné de trois têtes de léopard d'or.*

COSTE du VIVIER (de la). Armes anciennes : *de gueules à trois côtes humaines d'argent posées en fasce ; au chef cousu d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.* — Armes adoptées en 1706 : *d'or à un chevron de sable accompagné en pointe d'une étoile d'or ; au chef d'azur chargé de trois croissants d'argent.* — Armes concédées en 1811 au général baron de la Coste du Vivier : *de gueules à trois côtes humaines posées en fasce, l'une sur l'autre, d'argent ; au comble cousu d'azur ; au franc-quartier brochant de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires.

La famille DE LA COSTE DE MAUCUNE ET DU VIVIER, aujourd'hui éteinte, avait occupé aux XVIII^e et XIX^e siècles un rang distingué dans la noblesse du Dauphiné. On en trouvera une généalogie très complète dans le *Bulletin héraldique* de 1888.

Une de ses représentantes, Catherine de la Coste, épousa dans les dernières années du XVII^e siècle Gabriel Bonnot, receveur des tailles en l'élection de Grenoble. Elle fut la mère de l'abbé de Mably et de l'abbé de Condillac, les deux célèbres écrivains.

Laurent de la Coste, frère de M^{me} Bonnot, était en 1698 receveur des tailles en l'élection de Montélimar; il fut pourvu en 1706 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, fut nommé en 1707 maire de Montélimar, acquit en 1727 la seigneurie de Maucune, située près de Saint-Vallier, et mourut en 1730. Il avait épousé en 1698 Marie Fantin dont il eut une nombreuse postérité. Deux de ses fils, François de la Coste, Sgr de Maucune, conseiller au Parlement de Grenoble en 1734, marié en 1742 à Marie Fay de Sathonay, de Lyon, décédé en 1765, et Jean de la Coste, né en 1706, capitaine au régiment de Tallard, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1773, furent les auteurs de deux rameaux. Un autre, Joseph-Fantin de la Coste, décédé sans postérité en 1790, fut maréchal de camp.

L'auteur du premier rameau, François de la Coste, eut deux fils : 1^o Jean-Claude de la Coste de Maucune, décédé en 1822, dont la fille unique épousa en 1810 le vicomte le Rebours; 2^o François de la Coste, dit le chevalier de Noveysan, qui mourut sans postérité en 1810.

Jean de la Coste, auteur du second rameau, avait épousé en 1741 Françoise van der Linden, fille d'un trésorier de France au bureau des finances de Lille. Celle-ci lui apporta le petit domaine du Vivier, en Flandre, dont il joignit le nom au sien. Leur fils, Jean-Laurent-Justin de la Coste du Vivier, né à Montélimar en 1747, eut une belle carrière militaire, fut nommé général de division en 1805 et fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 6 septembre 1811; il était commandeur de la Légion d'honneur. Le général baron de la Coste du Vivier avait épousé à Pont-à-Mousson, en 1785, M^{lle} Liébault, fille d'un maréchal de camp. Il en laissa trois fils : 1^o Maurice, baron de la Coste du Vivier, né en 1789, général de division en 1851, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1854, qui de son mariage avec M^{lle} Oudinot eut un fils, mort sans alliance en 1906, et une fille, la comtesse Ferri-Pisani-Jourdan de Saint-Anastase; 2^o Charles-Aristide, préfet, pair de France en 1845, décédé sans alliance en 1870; 3^o Hubert-Léonide, décédé sans alliance en 1835.

Principales alliances : Bonnot (de Mably), Jacquemet de Saint-Georges 1725, de Monier, de Marsanne 1739, de Quiqueran-Beaujeu

1745, de Fay de Sathonay 1742, de Lattier 1770, le Rebours 1810, Liébault, Larnac 1833, Oudinot, Ferri-Pisani-Jourdan de Saint-Anastase, etc.

Il avait existé dans la même province une autre famille de la Coste qui portait pour armes : *d'or à six papillons de sable, mirailés d'argent, 3, 2, 1 ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. L'auteur de cette famille, Jacques de la Coste, capitaine au régiment de Sault, demeurant à Tullins, fut anobli par lettres patentes de 1660. Sa descendance, aujourd'hui éteinte, donna plusieurs conseillers et présidents au Parlement de Grenoble.

Il existe en Belgique une famille de la Coste, de noblesse ancienne, qui porte les armes suivantes : *coupé de gueules à la tour crénelée d'or, sur un rocher d'argent ; au chef d'argent chargé d'une aigle issante de sable, couronnée d'or, lampassée de gueules*. Cette famille n'ayant jamais résidé en France n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin beaucoup de renseignements sur une famille de la Coste qui, au xviii^e siècle, appartenait à la noblesse de Bourgogne. Cette famille portait pour armes : *de gueules au lion d'or, lampassé d'argent, à la bande d'azur, engrêlée d'argent, brochant sur le tout*. Elle était originaire de Savoie et descendait de généreux et noble seigneur Philibert de la Coste, mari d'Isabeau des Costes, qui dans la première moitié du xvii^e siècle était seigneur en partie de Talloire, en Savoie. Noble seigneur François de la Coste, fils de Philibert, épousa, par contrat passé à Scey le 19 septembre 1656, Marguerite de Clairon, héritière de la seigneurie de Buy, au diocèse d'Autun. Il fut père de noble Alexandre de la Coste, marié en 1686 à Charlotte de Damoiseau, qui fut maintenu dans sa noblesse le 4 mars 1708 par jugement de Pinon, intendant de Bourgogne, aïeul de Louis-François de la Coste, Sgr de Buy, marié en 1739 à M^{lle} de Drouas, qui fut admis en 1742 aux États de Bourgogne après avoir prouvé sa descendance de Prosper de la Coste vivant en 1492, et bisaïeul de Jean-Jacques de la Coste, Sgr de la baronnie de Rochetaillée, en Bourgogne, domicilié à Langres, en Champagne, marié successivement en 1768 à M^{lle} Profillet de Dardennay et en 1772 à M^{lle} de Saint-Belin-Malain, qui fut maintenu dans sa noblesse d'extraction, le 12 août 1785, avec ses trois fils, Claude-Bernard, né en 1768, Louis-Clair, né en 1773, et Pierre-Jean, né en 1774. Cette famille compte peut-être encore des représentants.

COSTÉ de BAGNEAUX. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 20 mars 1819) : *d'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois merlettes du même*.

La famille COSTÉ DE BAGNEAUX appartient à l'aristocratie de l'Orléanais. On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial chartrain*. Elle a eu pour berceau le Dunois et établit sa filiation depuis Marthry Costé, tanneur, qui vivait en 1477. Elle a fourni un grand nombre de baillis de Dunois et des gouverneurs de Châteaudun. Michel Costé, décédé en 1614, était en 1607 lieutenant-général au bailliage de Dunois. Augustin Costé, sieur du Vivier, décédé en 1607, était président en l'élection de Châteaudun et secrétaire de la chambre du Roi.

Jacques Costé, directeur général des domaines, et Noël Costé, receveur des domaines d'Alsace, firent enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Strasbourg) : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois canettes du même*.

Le chevalier de Ternas a donné en 1882, dans sa *Chancellerie d'Artois*, une généalogie de la branche des Costé de Bagneaux, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours. Nicolas Costé, bourgeois d'Orléans, épousa Marie-Madeleine Lubin par contrat passé dans cette ville le 23 septembre 1720. L'aîné de ses trois fils, Nicolas Costé, né à Orléans en 1722, fut pourvu le 23 juin 1780 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie d'Artois qu'il conserva jusqu'à l'époque de sa suppression, lors de la Révolution. Il avait épousé à Orléans, le 19 février 1753, Bonne-Élisabeth Barbot du Plessis, fille d'un greffier en chef de la maîtrise des eaux et forêts du duché d'Orléans. Il eut de cette alliance un fils unique, Nicolas-Paul, né à Orléans en 1760, qui fut connu sous le nom de Costé de Bagneaux. Nicolas-Paul Costé de Bagneaux, avocat, président de la commission des hospices d'Orléans, fut définitivement anobli, le 29 mars 1819, par lettres patentes du roi Louis XVIII; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il épousa en 1784 M^{lle} Crignon de Bonvalet et mourut à Orléans en 1832 laissant deux fils. L'aîné de ceux-ci, Anselme-Paul Costé de Bagneaux, conseiller à la Cour d'appel d'Orléans, démissionnaire en 1830, mourut en 1843 sans avoir été marié. Le puîné, Paulin Costé de Bagneaux, juge au tribunal d'Orléans, démissionnaire en 1830, décédé en 1877, épousa d'abord M^{lle} Colas des Francs, puis en 1828 M^{lle} Colas de Brouville. Il laissa de cette seconde union un fils, Paul Costé de Bagneaux, né à Orléans en 1829, décédé en 1899, dont la descendance subsiste.

La famille Costé de Bagneaux n'est pas titrée.

Principales alliances : Crignon 1784, Colas des Francs et de Brouville 1822, 1828, Sourdeau de Beauregard 1840, de Gaudart d'Allaines 1855, Hue 1863, de Chaumontel 1890, Gautier de Charnacé 1893, etc.

Une autre famille Costé fut anoblie sous Louis XVIII, le 20 jan-

vier 1815, en la personne de Jean-Charles Costé, né au Havre en 1753, notaire royal dans cette ville, député de la Seine-Inférieure au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif, conseiller à la Cour de Rouen, décédé en 1842. Jean-Charles Costé reçut les armes suivantes : *coupé : au 1 d'azur à une clé d'or posée en bande; au 2 d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois molettes de sable.*

COSTÉ de SAINT-SUPLIX de TRIQUERVILLE. Armes : *d'azur à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois coquilles d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille COSTÉ DE SAINT-SUPLIX ET DE TRIQUERVILLE appartient à la noblesse parlementaire de Normandie.

Elle est originaire du pays de Caux où elle était honorablement connue dès la fin du XIII^e siècle. Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* en fait remonter la filiation suivie à Pierre Costé qui fut reçu le 12 décembre 1586 conseiller maître en la Chambre des Comptes de Normandie. Ce même maître Pierre Costé, sieur de Saint-Suplix, fut anobli par lettres du roi Henri IV, données à Saint-Denis-en-France en juillet 1593, qu'il fit vérifier en la Chambre des comptes le 30 août suivant. Il avait épousé la fille unique de Robert Briselet, sieur de Jonville, conseiller au Parlement de Normandie. Il en eut une fille, qui épousa Louis Paulmier, sieur de la Bucaille, conseiller au Parlement, et un fils, Pierre II Costé, Sgr du Mesnil et de Saint-Suplix, qui continua la lignée. Celui-ci fut reçu le 11 décembre 1617 conseiller au Parlement de Normandie; il était en 1658 doyen de ce corps. Il obtint en 1637 des lettres patentes érigeant ses possessions d'Harfleur en plein fief noble de haubert et châtellenie sous le nom de Saint-Martin d'Harfleur. Il obtint en 1660 de nouvelles lettres patentes lui conférant le titre de patron de la ville d'Harfleur. On voit encore dans cette ville le beau château de la famille Costé. De son mariage avec Marie Bouchart, Pierre II Costé avait eu trois fils dont l'aîné, François, conseiller au Parlement de Normandie, mourut dès 1652 sans avoir été marié. Les deux puînés, Alexandre Costé, Sgr de Saint-Suplix et de Triquerville, successeur de son frère dans sa charge de conseiller au Parlement, marié à Marguerite de Blais du Quesnay, filleule du roi Louis XIV, et Robert Costé, Sgr du Mesnil, reçu le 5 mai 1674 conseiller au Parlement de Normandie, marié à Marguerite Godard de Belbeuf, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

Robert du Mesnil-Costé, conseiller au Parlement de Rouen; sa femme, Marguerite Godard; leur fils, Pierre Costé, sieur du Mesnil,

reçu en 1695 conseiller au Parlement de Normandie ; la femme de celui-ci, Catherine Puchot ; Alexandre Costé, sieur de Saint-Suplix, conseiller au Parlement ; sa femme, Marguerite le Blais ; et Louise Costé de Saint-Suplix, veuve de Germain le Tellier, écuyer, sieur de la Vacquerie et de Vaubadon, conseiller du Roi en sa Cour des aides de Normandie, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Alexandre Costé, fils d'Alexandre et de Marguerite de Blais, fut connu le premier sous le titre de marquis de Saint-Suplix ; il épousa le 15 décembre 1717 une espagnole, Marie-Guillemette de Moura, et en eut deux fils qui entrèrent dans l'armée.

M. Costé de Triquerville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rouen ; il prit également part à celles du bailliage de Caudebec tant en son nom que comme représentant de M. Costé de Saint-Suplix.

La famille Costé a donné des magistrats distingués au Parlement et à la Cour des aides de Normandie, des conseillers d'État, des officiers, etc.

Elle a conservé jusqu'à nos jours la terre de Triquerville, située à quelques kilomètres de Lillebonne (Seine-Inférieure).

Son chef est aujourd'hui connu sous le titre de marquis de Triquerville.

Principales alliances : le Tellier de Vaubadon 1656, Godard de Belbeuf, Huchet de la Bédoyère 1746, Pineau de Viennay 1862, Mesnage de Cagny, de Bouillé 1895, 1898, de Pontevès-Sabran 1892, Ysoré d'Hervault de Pleumartin, van den Brule 1881, le Harivel de Gonville, etc.

COSTEBELLE (Duchollet de). Voyez : DUCHOLLET DE COSTEBELLE.

COSTECAUDE de SAINT-VICTOR (de). Armes : *d'azur à un lion d'argent, rampant contre un rocher de six coupeaux d'or mouvant de la pointe dextre de l'écu, et un soleil d'or en chef.*

Famille anciennement connue à Rabasteins, en Albigeois.

Monsieur maître Jacques COSTECAUDE, docteur et avocat en la Cour, avait épousé vers 1615 Marie de Bonnefoy ; leur fille, Marie, épousa à Rabasteins, le 16 octobre 1641, Guillaume de Combettes.

Françoise de Costecaude, veuve de David Félix, bourgeois de Rabasteins, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Félix Costecaude de Saint-Victor fut député du Tarn en 1848.

On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille de Costecaude et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Principales alliances : de Combettes 1641, d'Adhémar 1852, de Landes d'Aussac de Saint-Palais vers 1860, etc.

COSTEMORE (d'Alayer de). Voyez : ALAYER DE COSTEMORE (D') au tome I et aux Additions du tome VIII.

COSTER (Michon-). Voyez : MICHON-COSTER.

COSTON de CORNAS (de). Armes : *parti* : au 1 d'azur à trois fers de lance d'or, 2 et 1, qui est de Coston ; au 2 coupé de gueules à trois têtes de bœuf d'or, panachées de même, 2 et 1, et d'azur semé de fleurs de lys d'or, qui est de Bouvier de Montmeiran. — Couronne : de Baron. — Supports : deux sauvages. — Devise : *Non solum armis.*

La famille DE COSTON est une des plus anciennes de la ville de Montélimar, en Dauphiné. On en trouvera des généalogies dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans l'*Armorial du Dauphiné*, de M. de Rivoire de la Batie, dans la *France moderne* de M. Villain, etc. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans les *Carrés d'Hozier*.

Des traditions qui ne s'appuient sur aucune preuve font venir la famille de Coston les unes d'Angleterre, d'autres du Quercy, d'autres de Normandie.

M. Villain mentionne un Michel de Coston, qui est nommé dans une chartre de confirmation des libertés de Montélimar du 10 avril 1352, et un Jordan de Coston qui figure dans un procès-verbal de l'élection des consuls de la même ville en date du 1^{er} août 1385. Le même auteur fait remonter la filiation à un Jean de Coston, mentionné dans un acte de transaction du 5 mai 1393, qui était en 1422 membre du Conseil des notables de Montélimar. Vital de Coston, fils présumé du précédent, fit en 1445 une donation à son neveu, Jean de Coston, sieur de Pinède, fils de son frère Jean. Vital de Coston, sieur de Pinède, épousa en 1487 Jeanne de Bermond. Alexandre de Coston, sieur de Charrault, était en 1521 un des quarante archers écossais de la garde du Roi.

La filiation ne paraît être rigoureusement établie que depuis Pierre de Coston, mari d'Anne Monestier, qui, en 1620, était lieutenant au régiment de Piémont. Claude Coston, capitaine, fils du précédent, reçut du Roi, le 10 janvier 1642, commission de lever une des compagnies de cent hommes de guerre dont Sa Majesté avait résolu d'augmenter le régiment du sieur comte de Roussillon. Le même capitaine Coston fut nommé, le 30 novembre 1651, sergent-major de la ville de Valence. Il avait épousé en 1649 Jeanne Doyart, d'une famille pari-

sienne, et mourut en 1680. Son fils, Claude-François Coston, un des mousquetaires de la garde du Roi, fut nommé sur sa démission, le 27 octobre 1676, sergent-major de la ville de Valence. Il épousa en 1682 Louise de Bouvier de Montmeiran, issue d'une vieille famille noble du Dauphiné dont une branche s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Bouvier de Cachard. Claude-François de Coston, écuyer, major et commandant dans la ville et citadelle de Valence, et sa femme, Louise de Bouvier de Montmeiran, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Les divers personnages dont on vient de parler paraissent avoir pris la qualification d'écuyer seulement en raison de leurs grades et de leurs fonctions ; mais on ne voit pas qu'ils se soient fait maintenir dans leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. On peut voir, au contraire, dans les *Carrés d'Hozier* qu'en 1753 un de leurs descendants fut refusé à l'École militaire faute d'avoir la noblesse suffisante.

Claude-François de Coston laissa deux fils dont l'aîné, François, major des ville et citadelle de Valence, chevalier de Saint-Louis, mourut sans postérité et dont le second, Jean-Charles, né à Valence en 1699, capitaine aide-major au régiment de Monaco-infanterie, continua la descendance. Celui-ci recueillit en héritage de sa famille maternelle, entre autres domaines importants, la seigneurie de Chaban et la baronnie de Cornas. Il prit alors le titre de baron qui depuis cette époque a été conservé par le chef de la famille et sous lequel son fils, Charles-Louis, né à Valence en 1741, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Valence. Charles-Louis de Coston, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, pensionné du Roi, Sgr et baron de Durtail, Cornas, etc., prit également part aux assemblées de la noblesse du Haut-Vivarais. François-Gilbert de Coston, fils du précédent, né à Valence en 1780, lieutenant-colonel d'artillerie, fut créé baron de l'Empire par décret du 5 octobre 1813 qui ne fut pas suivi de lettres patentes. Il fut père de Louis-Adolphe, baron de Coston, né à Valence en 1816, notaire à Montélimar, qui a publié plusieurs ouvrages historiques ou nobiliaires estimés, et grand-père de François-Adhémar, baron de Coston, né à Montélimar en 1849, président de chambre à la Cour d'appel de Lyon en 1902, qui a eu lui-même un fils.

Principales alliances : de Bouvier de Montmeiran 1682, du Claux (de Marville) 1736, de Rostaing vers 1800.

COSTREL de CORAINVILLE.

La famille COSTREL DE CORAINVILLE est anciennement et honorable-

ment connue en Normandie. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement. Elle ne figure au nombre ni de celles qui furent maintenues nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Principale alliance : de Lesquen.

COTARD de L'ISLE.

La famille COTARD DE L'ISLE, originaire de la Tremblade, est anciennement et honorablement connue en Saintonge. On en trouvera une généalogie dans les *Documents relatifs à la ville de Saintes*, publiés en 1876. Ce travail en fait remonter la filiation à Michel Cotard, sieur de l'Isle, qui était en 1671 juge sénéchal de la baronnie d'Arvers.

Par jugement du tribunal civil de Saint-Jean-d'Angély du 23 juin 1880, M. Emmanuel Cotard, conseiller général de la Charente-Inférieure, a été autorisé à faire rétablir dans les actes de l'état civil à la suite du nom de Cotard celui de : DE L'ISLE porté par ses ascendants avant 1789.

Principales alliances : Saulnier de Beaupine 1782, Michel de la Morinerie, d'Hauzen 1810, Poictevin de la Frégonnière, etc.

COTIGNON (de). Armes : d'azur à un sautoir d'or, accompagné en chef d'une molette de même.

La famille DE COTIGNON appartient à la noblesse du Nivernais. M. Potier de Courcy en a donné une généalogie complète dans le complément de l'*Histoire des grands officiers de la Couronne* du père Anselme. On trouvera aussi sur les Cotignon d'abondants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Des tableaux généalogiques conservés dans les *Dossiers bleus* donnent la filiation depuis un noble homme Droing, ou Drouin, Cotignon, écuyer, qui avait épousé Marguerite la Miche et dont les trois fils, nobles hommes Droing, Jean et Michel Cotignon, partagèrent la succession par acte du 4 septembre 1477. D'après l'*Armorial du Nivernais* de M. de Soultrait, ce Drouin Cotignon aurait été simplement notaire à Moulins-Engilbert dans la première moitié du xv^e siècle. On a voulu, sans preuves et malgré l'éloignement des dates, en faire le fils d'un Odile Cotignon qui, en 1372, fit aveu au comte d'Estampes de sa terre de Castelchinon. Odile aurait lui-même été fils d'un Jean, sieur de la Motte-Cotignon, qui aurait été tué par les Anglais lors de la prise de Saint-Pierre-le-Moutier. Un Jean Cotignon, Sgr de la Motte, était en 1397 et 1400 garde du scel de la ville de Saint-Pierre-le-Moutier. Le nom de la famille Cotignon est mentionné dans un

certain nombre d'actes du xv^e siècle. Il ne semble pas qu'à cette époque ses représentants aient appartenu à la noblesse.

Deux des fils de Drouin Cotignon et de Marguerite la Miche, Michel Cotignon, Sgr de Montsec, et noble homme Jean Cotignon, Sgr de Mouasse, valet de chambre du roi de Sicile en 1458, furent les auteurs de deux grandes branches. On ne sait pas bien quel était l'aîné de ces deux frères. D'après Potier de Courcy un quatrième frère, Érard, aurait été élu évêque de Nevers, mais serait mort avant d'avoir été sacré.

Michel Cotignon, sieur de Montsec, épousa Péronne du Château. Il en eut deux fils, Pierre Cotignon, licencié ès lois, lieutenant particulier du bailli de Nivernais, marié à Marguerite le Bœuf, et Toussaint Cotignon, sieur de la Charnaye, marié le 20 février 1514 à Marguerite des Coullons, qui, d'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, partagèrent sa succession par acte du 30 juillet 1521. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux, aujourd'hui l'un et l'autre éteints.

Pierre Cotignon, auteur du premier rameau, fut père de Guy Cotignon, maréchal des logis de la reine Louise de Lorraine, secrétaire du duc et de la duchesse de Nevers, garde du scel en la prévôté de Nevers en 1588, marié à Catherine Goursault, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 26 mars 1599, par jugement de M. de la Grange-Courtin. Gabriel Cotignon, sieur de Chauvry, fils du précédent, marié en 1606 à Charlotte Hochet, fut secrétaire du Roi et secrétaire des commandements de la reine régente Marie de Médicis ; il fut nommé en 1610 généalogiste des Ordres du Roi. Il fut père de Nicolas Cotignon, Sgr de Chauvry, conseiller au Parlement de Paris en 1639, président en la Cour des monnaies en 1662, généalogiste des Ordres du Roi, décédé en 1692, qui épousa en 1663 Marie Royer, dame du Breuil, et grand-père de Jean-Antoine de Cotignon, Sgr de Chauvry, généalogiste des Ordres du Roi, qui épousa en 1695 Éléonore de Maillé de la Tour-Landry et qui n'en eut qu'une fille mariée en 1716 à René de Bueil, Sgr de Racan, brigadier des armées du Roi. Claude Cotignon, Sgr de Cigogne, fils cadet de Pierre et de Marguerite le Bœuf, fut l'auteur d'un sous-rameau qui alla se fixer en Bretagne, qui y fut maintenu dans sa noblesse, le 22 décembre 1676, par arrêt du Parlement et qui s'éteignit au xviii^e siècle.

Le chef du second rameau, Pierre Cotignon, sieur de la Charnaye, marié en 1620, fut maintenu dans sa noblesse, le 10 juin 1634, par sentence des élus de Nevers avec son frère, Louis, sieur de Châteauvert, et ses deux cousins germains, Léonard, sieur de Montsec, et Edme, sieur de Justy. Henri de Cotignon, Sgr de la Charnaye, fut encore

maintenu dans sa noblesse par jugement de 1698. Il avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de la Charité).

Jean Cotignon, auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, fut grand-père de François Cotignon, sieur de Traclin, qui épousa le 21 novembre 1556 Dauphine de Danguueil. L'arrière-petit-fils de celui-ci, François de Cotignon, sieur de Mouasse, marié en 1662 à Edmée de Breschard, puis en 1671 à Marie Tridon, fut maintenu dans sa noblesse, le 4 juin 1669, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-François Cotignon, Sgr de Mouasse, né en 1667, marié en 1691 à Marguerite de Courvol, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, la comtesse de Certaines ; 2° Christophe Cotignon, Sgr de Faumichard, en Berry, et de Buchot, en Nivernais, né du second lit, marié en 1716 à Catherine Guyot, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 11 avril 1698, par jugement de M. le Vayer, commissaire départi dans la généralité de Moulins, et dont la descendance subsiste. Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de comte.

La famille de Cotignon a fourni, en dehors des personnages cités au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Maillé de la Tour-Landry 1675, de Breschard, de Certaines 1751, de Champeaux 1860, de Razilly 1677, de Saulieu de la Chomonerie 1809, de la Ferté-Meun 1806, du Verne 1746, de la Porte d'Yssertieux, de Courvol, de Lavenne, de Buor 1888, de Crespat, etc.

COTOLENDY de BEAUREGARD (de). Armes : *d'azur à trois glands d'or, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE COTOLENDY, OU DE COTOLENDI, est originaire de la Provence où dès le xvi^e siècle elle occupait un rang distingué.

Lors de la peste qui ravagea Aix en 1629, un membre de la famille Cotolendy quitta cette ville pour venir se réfugier à Brignoles. Ce fut là que naquit, le 24 mars 1630, Ignace Cotolendi, d'abord curé de Sainte-Madeleine, à Aix, qui fut plus tard évêque de Matellopolis et qui mourut en 1662 à Paracol, près de Mazulipatam, où il était allé prêcher la foi.

Charles Cotolendy, né en Provence vers le milieu du xvii^e siècle, fut un écrivain distingué.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, André Cotolendy, demeurant à Apt, se désista de lui-même de ses

prétentions nobiliaires et paya une amende de 50 livres pour avoir usurpé la qualification d'écuyer.

François Cotolendy, notaire au lieu de Jouques, et Lange Cotolendy, bourgeois d'Apt, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Provence).

La branche de la famille de Cotolendy qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours vint dans les dernières années du xvii^e siècle se fixer à Neufchatel, en Haute-Normandie. Elle donna pendant toute la durée du siècle suivant une série d'officiers de mérite dont plusieurs obtinrent la croix de Saint-Louis. On peut donc la considérer comme ayant été anoblie, conformément à l'édit de novembre 1750, par le fait d'avoir produit trois générations de chevaliers de Saint-Louis. On ne voit pas toutefois qu'elle ait jamais fait régulariser sa situation nobiliaire, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Un de ses représentants, Antoine de Cotolendy de Beauregard, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de chevaliers de Saint-Louis, vint se fixer en Berry par le mariage qu'il contracta en 1826 avec M^{lle} de la Porte d'Yssertieux, héritière du château d'Yssertieux. Sa descendance s'est perpétuée dans cette province.

On attribue souvent le titre de marquis au chef de la famille de Cotolendy de Beauregard.

Principales alliances : de la Porte d'Yssertieux 1826, Cristiani de Ravaran 1872, d'Ornant, de la Geneste, etc.

COTTE du LAUROY. Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696) : *de sable à une cotte d'armes d'argent accompagnée en chef de deux roses et en pointe d'un croissant de même ; parti d'argent à une canette de sable*¹.

La famille COTTE est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie du Laonnais.

Jean Cotte, auquel remonte la filiation suivie, était en 1480 marchand et hôtelier à Vaux-sous-Laon. Son petit-fils, Agnion Cotte, était en 1570 prévôt de la ville de Laon, huissier en la juridiction des eaux et forêts. Il laissa deux fils, Michel Cotte, notaire royal à Laon, et Bénédicte Cotte, huissier royal dans la même ville, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette paraît s'être éteinte avec Nicolas-François Cotte, officier de milices, et avec sa cousine germaine, Marie-Marguerite, mariée en 1714 à Charles-Armand Gérault de Cambronne, garde du corps. Charles Cotte, oncle des précédents, chanoine de la cathédrale

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le vicomte de Hennezel d'Ormois.

de Laon, décédé en 1738, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Michel Cotte, auteur de la branche aînée, fut père de Louis Cotte, marchand à Laon, grand-père d'autre Louis Cotte, marchand drapier à Laon, et bisaïeul de Nicolas Cotte, lieutenant du maire, puis gouverneur de la ville de Laon, décédé en 1740. Ce dernier laissa deux fils : 1^o Louis Cotte, notaire royal, dont le fils, Louis Cotte, né à Laon en 1740, oratorien, savant météorologiste, membre correspondant de l'Institut, décédé en 1815, fut le fondateur de la station thermale d'Enghien ; 2^o Nicolas Cotte, sieur du Lauroy, qui épousa en 1757 Marie-Antoinette de la Campagne et qui en eut deux fils. Le plus jeune de ceux-ci, François-Antoine Cotte du Lauroy, né en 1763, eut trois fils dont deux ont laissé postérité.

La famille dont il vient d'être parlé n'a aucun rapport avec celle des célèbres architectes Cotte. Cette dernière famille portait pour armes : *d'argent à deux fasces de gueules, chargées la première de trois trèfles d'or et la seconde de deux trèfles du même ; au chef d'azur chargé d'une aigle d'or*. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. Firmin de Cotte, né en 1591, et son fils, Charles de Cotte, né en 1622, marié en 1655 à Anne du Fay, furent architectes du Roi. Louis de Cotte, second fils de Charles, fut anobli par lettres de mai 1721. Son frère aîné, Robert de Cotte, né en 1656, élève d'Hardouin Mansart, dont il avait épousé la belle-sœur, Catherine Bodin, fut directeur de l'Académie d'architecture et fut nommé en 1708 premier architecte et intendant des bâtiments du Roi. Il fut anobli par lettres de mars 1702 et fut nommé en 1714 chevalier de Saint-Michel. Ce fut lui qui construisit la colonnade du Grand Trianon, le bâtiment des Bénédictins de Saint-Denis, l'église Saint-Roch, à Paris, etc. Il laissa deux fils, Jules de Cotte, né en 1683, intendant des bâtiments du Roi, membre de l'Académie d'architecture en 1711, et Louis de Cotte, membre de la même Académie en 1724. Jules-François de Cotte, né en 1721, fils de Jules, conseiller au Parlement de Paris en 1740, fut dans la suite intendant du commerce et président au Grand Conseil. Il laissa un fils, Jules-François de Cotte, né en 1749, conseiller au Parlement de Paris en 1769, puis maître des requêtes, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Marie-Madeleine de Cotte épousa en 1791 Charles-Paul de la Croix de Chevrères, chevalier de Saint-Vallier.

Une famille COTTE DE LA TOUR appartenait au XVIII^e siècle à la noblesse du Languedoc. Elle portait pour armes : *d'azur au lion d'or, écartelé de gueules à un trèfle d'argent*. François-Louis Cotte, chevalier de Saint-Louis, né à Pézenas en 1713, fut déclaré noble et issu

de noble race et lignée par arrêt de la Cour des comptes de Montpellier du 21 avril 1768. Il justifia qu'il était fils de M. Louis de Cotte, premier capitaine au régiment de Bulkeley, petit-fils du sieur Étienne Cotte, écuyer, habitant de Pézenas, marié le 2 février 1660 à Marie d'Azémar, du lieu de Gignac, et arrière-petit-fils du sieur Bernard Coste, écuyer. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son fils, Barthélemy-Louis de Cotte de la Tour, né en 1756 à Gignac, au diocèse de Béziers, fit en 1769 pour être admis à l'École militaire.

COTTEAU de PATIN de SIMENCOURT. Armes (d'après la *Revue héraldique* de mars 1908) : d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef d'un croissant accosté de deux étoiles et en pointe d'une rose, le tout de même. — Armes concédées en 1813 au baron le Mayeur de Simencourt : d'azur à trois étoiles d'argent, 2 et 1 ; au franc-quartier de gueules à une branche de chêne d'argent mise en bande, qui est des barons membre du collège électoral.

La famille COTTEAU est anciennement et honorablement connue dans le nord de la France.

On ignore si elle est la même que celle d'un Ernest-Joseph Cotteau qui fut pourvu en 1777 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, audiencier en la chancellerie près le Parlement de Bretagne.

M. Jean-Louis-Joseph Cotteau, né à Cambrai en 1775, décédé dans la même ville en 1835, fut élu député du Nord en 1822. Il avait épousé M^{lle} le Mayeur de Simencourt, sœur de Charles-Jean-Baptiste le Mayeur de Simencourt, né à Cambrai en 1773, membre du collège électoral du Nord, décédé sans alliance en 1850, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 25 février 1773. Leur fils, Charles-Victor, épousa en 1823 sa cousine, fille de M^{mo} de Morlaincourt, née le Mayeur de Simencourt. La descendance de Jean-Louis-Joseph Cotteau s'est crue en droit de relever le nom de Simencourt. Elle fait précéder ce nom de celui de Patin dont on ignore l'origine.

On trouve que M. Eugène-Alexandre-Joseph Cotteau, né à Arras le 5 juillet 1845, créé dans la suite baron romain par bref de 1901, et son fils, Louis-Marie-Joseph Cotteau, né le 27 février 1877 à Anzin-Saint-Aubin (Pas-de-Calais), y demeurant, demandèrent vainement, le 6 février 1900, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de la famille le Mayeur de Simencourt.

Le chef de la famille Cotteau, ou Cotteau de Patin, est connu de nos jours sous le titre de comte de Simencourt.

Principales alliances : Boucher de Morlaincourt, Bertera, le Chauff de Kerguéneq 1902, de Bonnefoy du Charmel 1901, Creuzé de

Lesser 1908, Baillou de la Brosse 1909, Gantois de Zualart, d'Hau-
bersart vers 1800, le Mayeur de Simencourt vers 1799, etc.

COTTIÈRE (Jacob de la). Voyez : JACOB DE LA COTTIÈRE.

COTTIN (de) à Toulouse. Armes : *d'argent à une bande d'azur. — Aliàs : d'argent à une bande d'azur chargée de trois étoiles d'or et accompagnée de six feux follets de gueules, trois en chef et trois en pointe.*

La famille DE COTTIN appartient à la noblesse toulousaine.

Son auteur, Guillaume Cottin, marchand bourgeois de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1630. Il avait épousé Hélix de Martin, d'une famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Martin d'Ayguévives. Celle-ci, étant veuve, donna le 23 janvier 1675 le dénombrement de divers biens qu'elle possédait au lieu d'Auterive. Guillaume de Cottin, ancien capitoul, rendit hommage le 3 avril 1754 et dénombra la coseigneurie d'Auterive le 15 mars 1776.

Le chevalier de Cottin et Guillaume de Cottin de Quintalonne, Cogr d'Auterive, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse et à Castelnaudary.

La famille de Cottin s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours.

COTTIN. Armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef à dextre d'un palmier arraché et à sénestre d'un pin arraché et en pointe d'une bombe, le tout d'argent ; à la champagne de gueules chargée d'une étoile d'argent.*

Claude-Ponce Cottin, né à Paris en 1773, fils de Pierre-Louis Cottin, bourgeois de cette ville, et de Colette Myot, colonel d'artillerie en 1812, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé à Paris en 1827, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 4 juin 1811. Il fut confirmé dans la possession de son titre, le 16 décembre 1814, par nouvelles lettres du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en 1815 M^{lle} Jacobi ; il en laissa un fils, Alphonse-Joseph-Ponce, chevalier Cottin.

COTTIN de MELVILLE.

La famille COTTIN est anciennement connue dans la haute bourgeoisie du pays nantais. Elle a possédé dans ce pays, entre autres domaines, les seigneuries de Saint-Léger, de Saffré, des Souches, etc.

Une de ses branches, demeurée non noble, s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de COTTIN DE MELVILLE.

Le représentant d'une autre branche, Pierre Cottin, était vers le milieu du xviii^e siècle capitaine commandant des milices du quartier de Léogane, à Saint-Domingue. Son fils, Jacques-Edme-Léger Cottin, né à Léogane en 1754, revint en Bretagne, épousa en 1783 M^{lle} O'Riordan, fille et héritière du seigneur de Saffré, et fut pourvu l'année suivante de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne. Il fut élu député du Tiers-État de la sénéchaussée de Nantes aux États généraux de 1789, siégea au côté gauche de l'Assemblée, vécut à l'écart après l'expiration de son mandat et mourut à Saffré en 1823. Il laissait une fille unique qui épousa son cousin, M. Cottin de Melville.

Principales alliances : Rouillard de Kérivily, O'Riordan, etc.

Potier de Courcy, dans son *Armorial de Bretagne*, et après lui les auteurs qui l'ont copié ont attribué à la famille bretonne dont il vient d'être parlé les armes suivantes : *d'azur à deux chevrons d'argent accompagnés de trois hures de sanglier d'or*. Ces armes sont celles d'une famille Cottin qui occupait dès le xvi^e siècle un rang distingué en Haute-Picardie. Antoine Cottin était en 1587 échevin de Péronne et administrateur des biens des pauvres de cette ville ; il alla plus tard se fixer à Sedan. Charles-Annibal Cottin, un des chevau-légers de la garde, capitaine de Crespy-en-Laonnais, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Henri-Daniel Cottin, sieur de Fontaine, né à Saint-Quentin en 1714, négociant, fut anobli d'abord par le capitoulat de Toulouse, qu'il exerça en 1762, puis par lettres du 20 janvier 1768 ; il obtint en 1765 le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en 1739 M^{lle} Poupert. Leur fils, Louis-Daniel Cottin de Fontaine, épousa sa cousine, M^{lle} Poupert de Neuflyze, et en eut au moins une fille mariée en 1815 au comte de Breteuil. Jean Cottin, né à Saint-Quentin en 1709, cousin germain d'Henri-Daniel, fut nommé en 1759 directeur de la Compagnie des Indes et fut anobli par lettres patentes de juillet 1764. Son petit-fils, Jean-Paul Cottin, né en 1763, banquier, décédé sans postérité en 1793, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Il avait épousé Marie-Sophie Risteau, née à Paris en 1770, d'une famille originaire de Tonneins, décédée en 1807, qui fut une des plus célèbres romancières de son temps.

Une famille COTTIN DE JONCY appartenait au xviii^e siècle à la noblesse de robe bourguignonne. Elle portait pour armes : *d'azur à trois colonnes d'or*. Pierre-Antoine Cottin, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France, audienier en la chancellerie établie près le Parlement de Dijon, et Pierre Cottin, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France, contrôleur en ladite

chancellerie, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Antoine Cottin fut pourvu, le 29 janvier 1713, de l'office de trésorier général de France près la Chambre des comptes de Dijon, en considération des services que son père avait rendus dans sa charge de secrétaire du Roi. La famille Cottin donna trois conseillers au Parlement de Bourgogne en 1702, 1738 et 1775. L'un de ces magistrats, Jacques Cottin de Joncy, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dijon. Clara Cottin de Joncy épousa en 1820 le comte de Chérissey. M^{me} de Latané de Puifoucaud, née Cottin de Joncy, mourut en 1867, âgée de 74 ans, dans le département de la Côte-d'Or.

COTTON du PUY-MONTBRUN (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.* — Armes de la famille du Puy-Montbrun : *d'or à un lion de gueules, armé et lampassé d'azur.*

La famille DE COTTON appartient à l'aristocratie du Lyonnais. On en trouvera une généalogie complète dans les manuscrits de Chérin.

Hiérosme Cotton, riche marchand drapier, fut échevin de Lyon en 1622 (aliàs en 1635, d'après une liste des échevins de Lyon publiée dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1860).

Le travail conservé dans les manuscrits de Chérin ne remonte qu'au 20 octobre 1650, date à laquelle noble Louis de Cotton, bourgeois de Lyon, épousa demoiselle Antoinette Carrette, fille d'un marchand bourgeois de la même ville, par contrat passé en présence de ses père et mère, Hiérosme Cotton, ex-consul de Lyon, et Anne Doffaris. Ce même Louis de Cotton, écuyer, échevin de la ville de Lyon, juge conservateur des privilèges des foires de cette ville, juge conservateur de santé, capitaine en chef au quartier Saint-Nizier, fils et petit-fils d'échevins de Lyon, fut déchargé, le 4 septembre 1674, du service au ban et à l'arrière-ban par sentence du président, premier lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon. Il avait été élu en 1673 échevin de cette ville pour les années 1674 et 1675. Il fit, le 19 décembre 1675, la déclaration qu'il entendait jouir des privilèges de noblesse attachés à ces fonctions. Il était seigneur de Valplaisant. Son fils, Jean de Cotton, écuyer, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, assesseur en la maréchaussée générale de Lyonnais, Forez et Beaujolais, épousa le 2 janvier 1683 Marie Desrieux, fille d'un banquier, bourgeois de Lyon. Il fut lui-même père d'Antoine de Cotton, cornette de cavalerie en 1706, qui épousa le 22 avril 1728 Claudine Terrasse, fille d'un trésorier de France à Lyon, et grand-père de Martial-Paul-Claude

de Cotton, né en 1732, qui épousa Marie de Vincent de Panette par contrat passé à Trévoux le 14 juillet 1757 et qui en eut deux fils. L'un de ceux-ci, Thomas-Jacques, né en 1766 à Ainay, au diocèse de Lyon, fit en 1785 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Il fut sous la Restauration député du Rhône et préfet.

Le représentant de cette famille, Séverin de Cotton, épousa en 1831 Gabrielle du Puy-Montbrun, sœur de M^{me} de Rochier et fille du dernier marquis du Puy-Montbrun de Rochefort. Leur fils, Thomas-Charles-Raymond de Cotton, né à Lyon le 20 décembre 1832, domicilié à Tarare, demanda le 30 avril 1864, en même temps que son cousin germain Louis-Gabriel de Rochier de la Baume, et obtint, par décret du 26 avril 1866, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille du Puy-Montbrun. Il a été connu depuis lors sous le titre de marquis.

La famille de Cotton a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : Bottu de Limas 1842, Jullien de Villeneuve 1866, Tron de Bouchony 1866, de la Chapelle 1887, de Chabert de Boen 1862, de Thy de Milly 1898, du Puy-Montbrun de Rochefort 1831, de Pomey, de Raousset-Soumabre 1911, de Payen de l'Hostel de la Garde, etc.

Il sera consacré une notice spéciale à la famille du Puy-Montbrun dont la famille de Cotton a été autorisée à relever le nom.

D'après la tradition la famille de Cotton dont il vient d'être parlé aurait eu pour berceau le Forez. Elle peut donc avoir eu dans un passé éloigné une origine commune avec une famille Cotton de Chénevoux qui occupa un rang distingué dans ce pays et qui fut anoblie en 1610 pour services militaires. Guichard Cotton était en 1583 capitaine châtelain de Néronde. Un de ses fils, Jacques Cotton de Chénevoux, fonda en 1614 le collège des Jésuites de Roanne. Un autre fut le père Pierre Cotton, né à Néronde en 1554, membre de la Compagnie de Jésus, célèbre prédicateur, qui fut confesseur des rois Henri IV et Louis XIII. La famille Cotton de Chénevoux s'éteignit dans la famille Dulieu dès la fin du xvii^e siècle.

COTTON d'ENGLESQUEVILLE et de BENNETOT. Armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois coussinets d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux levrettes d'argent.* — Cimier : *une tête et un col de levrette de même.*

La famille COTTON d'ENGLESQUEVILLE ET DE BENNETOT appartient à la noblesse de Normandie. On en trouvera une généalogie dans les *Dossiers bleus.*

Noël Cotton, écuyer, Sgr de Bertonville, auquel ce travail fait

remonter la filiation, fut pourvu, le 9 avril 1560, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Après la prise de Rouen par les troupes royales, il fut convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis de la Couronne et fut pendu le 8 novembre 1562 avec plusieurs autres habitants de la ville. Il avait épousé Marie Daniel. Leur fils, Jean Cotton, sieur des Houssayes et du Bois-aux-Cormailles, échevin de Rouen, marié le 4 mars 1585 à Marie de Quincarnon, fut déchargé du droit de franc-fief par arrêt des commissaires du 22 juin 1622. Il avait été élu député du Tiers-État de Rouen aux États généraux de 1609. Il laissa lui-même plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Noël Cotton, sieur du Bois-aux-Cormailles, fut déchargé du droit de franc-fief par arrêt des commissaires du 17 juin 1641. Un autre, Pierre Cotton, sieur du Tremblay, marié le 24 novembre 1644 à Marguerite du Raulin, fut, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, renvoyé devant le Conseil d'État par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, attendu que son aïeul avait été pendu pour avoir trahi le Roi et n'avait donc pu transmettre à ses descendants la noblesse acquise par son office de secrétaire du Roi. Il fut cependant maintenu dans sa noblesse, le 26 février 1669, par arrêt dudit Conseil.

M. Cotton d'Englesqueville se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Arques.

La famille Cotton a fourni des échevins de Rouen, des officiers, des magistrats, etc.

Elle est aujourd'hui représentée par deux branches qui se distinguent par les surnoms d'Englesqueville et de Bennetot. La branche de Bennetot s'est elle-même partagée en plusieurs rameaux dont l'un est allé se fixer en Bordelais. Aucune de ces branches n'est titrée.

Principales alliances : de la Ferté-Meun, de la Châtre 1879, du Baret de Limé, Desfontaines de Preux 1903, d'Abbadie 1851, de Belot 1859, de Dienheim-Brochocki, de Marichalar 1867, Drouyn 1912, le Couteux de Canteleu, etc.

COTTU

Ancienne famille parisienne. Charles Cottu, écrivain distingué, fut de 1810 à 1830 conseiller à la Cour de Paris.

Les représentants de la famille Cottu sont connus de nos jours sous le titre de baron dont on ignore l'origine.

COTTY de BRÉCOURT (Lenez-). Voyez : **LENEZ-COTTY DE BRÉCOURT.**

COUANIER de LAUNAY. Armes : *fascé d'azur et d'argent ; au chef d'argent chargé de trois alérions de sable.*

La famille COUANIER, ou COUASNIER, est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de Laval, dans le Maine. Elle a possédé dans les environs de cette ville les domaines de la Baconnière, des Landes, de Launay, de la Ribaudière, etc.

Noble homme Louis-Joseph Couasnier de la Baconnière, contrôleur des domaines du Roi, épousa à Vitré en 1696 Marie-Marguerite Nouail. Honorable homme Jean Couasnier des Landes, lieutenant du premier chirurgien du Roi à Laval, épousa à Vitré en 1728 Henriette Poulard. Claude-Henri Couanier des Landes, né à Laval vers 1725, prêtre, professeur d'éloquence au collège de la Marche, publia en 1763 un *Éloge de Sully*. Stéphane Couanier de Launay, né en 1821, chanoine de Laval, a publié en 1893 une histoire de cette ville. Avant d'entrer dans les ordres il avait épousé M^{lle} Boullier dont il a eu une nombreuse postérité.

Principales alliances : Boullier, de la Bigne de Villeneuve, Doublard du Vigneau, etc.

COUARIDOUË (de) Armes : *d'argent à quatre maillets de sable.* — Aliàs (d'après un sceau de 1357) : *d'argent à une croix de sable, cantonnée de quatre maillets de même.*

La famille DE COUARIDOUË appartient à la vieille noblesse de l'ancien diocèse de Saint-Malo, en Bretagne. Elle a toujours été fort obscure et on n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements. On en trouvera cependant un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*.

La famille de Couaridouë a eu pour berceau la terre de son nom, située en Saint-Onen-la-Chapelle, qu'elle a conservée jusqu'à la fin du xix^e siècle et qui appartient aujourd'hui à la famille de Prioul. Elle a figuré de 1427 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Saint-Onen-la-Chapelle et d'Iffendic, au diocèse de Saint-Malo. Elle a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, sur preuves de dix générations, par arrêt des commissaires de la réformation en date du 10 février 1669.

Macé de Couaridouë donna en 1357 quittance de ses gages et de ceux des hommes d'armes et archers de sa compagnie. Georges de Couaridouë fonda en 1386 le presbytère de Saint-Onen.

L'arrêt de maintenue de 1669 donne la filiation depuis Sébastien, Sgr de Couaridouë, qui avait épousé Marguerite de Plumaugat et qui vivait en 1380. Ce gentilhomme fut père de Pierre de Couaridouë, dont on ne connaît pas l'alliance, grand-père d'Yvon de Couaridouë, qui épousa Jeanne Dorsac et qui comparut à la réformation de 1434, et bisaïeul de François de Couaridouë qui épousa Jeanne Bertaut.

Joseph de Couaridouc signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

La famille de Couaridouc compte encore des représentants.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Bellouan vers 1643, du Boishamon 1679, de France 1711, de la Villéon, de Prioul, de Crésolles, de Tarragon, etc.

COUASNON, ou COUESNON, ou COAYNON, (de). Armes : *d'argent à trois molettes d'éperon de sable, 2 et 1.*

La famille DE COUASNON, fixée au xvi^e siècle dans l'élection de Laval, est originaire de la Haute-Bretagne et appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de cette région. Saint-Allais en a donné une généalogie dans le tome III de son *Nobiliaire universel*. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin la généalogie que Jean-César-Élisabeth de Couasnon envoya au Cabinet des Ordres du Roi lorsqu'il sollicita les honneurs de la Cour, en septembre 1789.

La famille de Couasnon croit être un ramage de celle des anciens seigneurs de la paroisse d'Erbrée, au diocèse de Saint-Malo, dont elle a de tout temps porté les armoiries. Cette famille d'Erbrée avait pour premier auteur connu un Briton d'Erbrée qui fut témoin d'une donation faite à l'abbaye de Savigny le 5 des calendes d'avril 1160. Elle figura de 1476 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse de la paroisse de Plélan-le-Grand, au diocèse de Saint-Malo. Elle s'éteignit avec Jean d'Erbrée, conseiller au Parlement de Bretagne en 1578, décédé à Rennes en 1629, qui n'eut que des filles.

Jean et Hervé d'Erbrée, frères, sont mentionnés dans un acte de 1227. Le second d'entre eux paraît devoir être identifié avec un Hervé de Coignon qui, quelques années plus tard, ratifia avec ses frères, Jean d'Erbrée et Odon de Cornillé, un échange consenti par son père, Jean d'Erbrée. Hervé Coaynon, sieur de Brielle et de Breilmanfeny, reçut des reconnaissances féodales en 1377, 1378, 1381, 1385 et 1401 et passa une transaction le 9 décembre 1396 avec Guy, sire de Laval et de Vitré. Alain de Coaynon, secrétaire du duc de Bretagne en 1426, fut son ambassadeur en 1431 et 1433.

La famille de Couasnon figure de 1453 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Rennes. Elle a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction en 1670, sur preuves de huit générations, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne.

Cet arrêt, d'accord avec le travail de Saint-Allais et avec la généalogie produite en 1789 au Cabinet des Ordres du Roi, fait remonter

la filiation à Pierre Coaynon, Sgr de Brémanfany, en la paroisse de Mondever, qui reçut sept aveux en 1417 et qui rendit aveu le 10 décembre 1432 à la comtesse de Laval, dame de Vitré, pour les lieux de Passouer, la Hagnelière, etc. Pierre Coaynon avait épousé en 1418 Marguerite de la Porte. Leur fils, René Couaynon, chevalier, Sgr de Chastenay, la Croisille, etc., compris en 1453 et 1478 aux réformations de la paroisse de Mondever, épousa le 2 août 1440 Jeanne du Bouschet. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, César Coaynon, chevalier, Sgr de Brémanfany, de Passouer, etc., marié à Jeanne de Pontbéranger, et Jean Coaynon, Sgr de la Barillière, en la paroisse de la Croisille, dans le Maine, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée était représentée à la fin du xvi^e siècle par André Coaynon, sieur de Lorgerie, avocat au Parlement, sénéchal de Vitré, qui épousa le 11 juin 1586 Françoise de Becdelièvre. Ce gentilhomme eut dix enfants, baptisés à Vitré de 1589 à 1617, qui ont été passés sous silence dans le travail de Saint-Allais. L'un de ses fils, Mathurin de Couasnon, sieur de la Mazure, fut père d'Étienne Couasnon, né en 1635, dont on ignore la destinée.

La branche cadette s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans le Maine avec beaucoup de distinction. Son auteur, Jean Coaynon, avait épousé Jeanne Hoguerel. Il fut père d'Olivier Coaynon, Sgr de la Barillière, qui épousa Renée Cornilleau et qui est mentionné dans des actes de 1537, 1547 et 1553. Le chef de cette branche, Pierre Coasnon, Sgr de la Barillière, en l'élection de Laval, duché de Mayenne, fut maintenu dans sa noblesse avec ses frères, le 28 juin 1668, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir justifié sa filiation depuis 1537. Ce fut un de ses arrière-petits-fils, Jean-César-Élisabeth de Couasnon, né en 1750, ancien page de la Reine, marié en 1774 à M^{lle} du Plessis-Argentré, qui fit en 1789 ses preuves de noblesse pour être admis aux honneurs de la Cour. Ce gentilhomme fut connu le premier sous le titre de comte qui depuis lors a été conservé par le chef de cette branche. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il avait faites en 1787 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille aînée, Marguerite-Françoise, née à Laval en 1778. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Maine ainsi que sa mère, dame Renée-Françoise le Clerc, veuve de César-Léonard de Couasnon, dame de la Rougère. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours la terre et le château de la Barillière, dans le département de la Mayenne.

La branche des seigneurs de la Lanceule, en la paroisse de Janzé, détachée de la souche au xvi^e siècle, a également été passée sous

silence par Saint-Allais. Cette branche, vraisemblablement éteinte aujourd'hui, fut maintenue dans sa noblesse par arrêt de 1670. Un de ses représentants, M. de Couasnon de la Lanceule, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

La famille de Couasnon a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, un grand vicaire de Limoges, guillotiné en 1794, etc.

Principales alliances : du Bouschet 1440, de Gromesnil, du Pontbéranger, de Becdelièvre 1586, de Vauborel, Thiroux de Saint-Cyr 1777, du Plessis d'Argentré 1774, de Chalus de la Brandais 1807, de la Bourdonnaye 1833, le Gonidec de Traissan 1889, du Plessis-Grénédan, de Hercé, du Hallay, de la Tullaye, Fitz-Gérald, etc.

Une famille de Couasnon, qui possédait la seigneurie de Bonnefontaine et qui était peut-être une branche de la précédente détachée de la souche à une époque inconnue, fut condamnée à l'amende par défaut comme usurpatrice de noblesse par jugement de l'intendant de Bretagne du 11 mai 1712.

Une famille de Couaisnon donna en 1661 un conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Nantes. Cette famille possédait la seigneurie du Haut-Verger, en Nivillac. Elle fut maintenue dans sa noblesse, en vertu du privilège de la Chambre des comptes, par arrêt du 9 janvier 1669 (aliàs du 20 mai 1670). Elle avait adopté les armes suivantes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur (aliàs de sable) à trois molettes d'argent ; aux 2 et 3 de sable (aliàs d'azur) à trois coquilles d'argent.*

COUBÉ, ou COUBÉ de GAUTRAND. Armes inconnues.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Midi de la France.

Isidore-Alexis COUBÉ, ou COUBÉ DE GAUTRAND, épousa vers 1840 Amica Chaptal, fille du comte Chaptal. Il en eut une fille, M^{me} de Ponthon, et trois fils : 1^o Henri, notaire à Quimper, marié à M^{lle} Creac'hadic ; 2^o Stéphan, membre de la Compagnie de Jésus, célèbre prédicateur ; 3^o Félix, marié en 1886 à M^{lle} West, issue par sa mère de l'illustre maison de Coetlogon.

On trouve que M. Étienne Coubé, né à Paris le 7 décembre 1850, demanda inutilement, le 31 mai 1882, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Gautrand sous lequel il était connu.

On ignore si c'est à cette famille qu'appartenait Jean-Charles Coubé, homme de loi, qui fut nommé en 1791 député du Tarn à l'Assemblée législative.

Principales alliances : Chaptal, de Coetlogon 1910.

COUBERT (de Forestier de). Voyez : FORESTIER DE COUBERT (DE).

COUBERTIN (de Frédy de). Voyez : FRÉDY (DE) et FRÉDY DE COUBERTIN (DE).

COUBRÉ de SAINT-LOUP. Armes inconnues.

Famille de haute bourgeoisie du pays chartrain.

Julien COUBRÉ, chanoine de l'église collégiale de Saint-André de Châteaudun, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 : *tiercé en pal d'azur, de vair et d'or*.

M. Coubré-Saint-Loup, juge au tribunal du district de Chartres, fut élu en 1791 deuxième député suppléant d'Eure-et-Loir à la Législative. Il n'eut pas l'occasion de siéger.

Mathurin Coubré, né à Chartres le 17 juin 1799, et son fils, Georges Coubré, né à Paris en 1826, demandèrent le 22 juin 1877 et obtinrent, par décret du 20 février 1878, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : DE SAINT-LOUP sous lequel ils étaient connus.

COUCY, anciennement **COUSSY**, (de). Voyez : COUSSY (DE).

COUCY (Bernard de). Voyez : BERNARD (aliàs BELLOCIER) DE COUCY.

COUDÉ. Armes : *d'argent à deux bandes de sable, accompagnées en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un cœur de gueules*.

La famille COUDÉ est honorablement connue depuis le xvii^e siècle dans la haute bourgeoisie de l'ancien diocèse de Vannes, en Bretagne. Elle a possédé dans les environs de Vannes un certain nombre de domaines, notamment ceux de Liziec, du Foresto, de Matival, dont ses membres ont joint souvent le nom à celui de Coudé.

Elle avait cherché au xvii^e siècle à s'agréger à la noblesse, mais elle ne put faire reconnaître ses prétentions lors de la grande recherche commencée en 1666 et son chef, alors conseiller au présidial de Vannes, fut, par jugement de 1669, condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse.

Deux de ses membres firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Noble homme Joseph Coudé, sieur du Foresto, était vers le milieu du xviii^e siècle marguillier en charge de Saint-Gildas d'Auray. Son fils, Louis Coudé, né à Auray en 1752, embarqué comme pilotin à l'âge de 14 ans sur un bateau de la Compagnie des Indes, eut dans la marine une brillante carrière, fut nommé contre-amiral en 1814, fut élu en 1815 député du Morbihan à la Chambre des Cent Jours et mourut à Pontivy en 1822; il laissait deux fils qui arrivèrent l'un et l'autre au grade de capitaine de frégate.

Charles Coudé, né en 1782, était sous la Restauration avocat à la Cour de Rennes. Son fils, Charles-François, connu sous le nom de

Coudé de Matal, né à Rennes en 1807, marié à M^{lle} Anneix de la Glestière, décédé en 1893, fut directeur à Rennes de la Compagnie des Assurances générales. Il fut père de M. Charles Coudé qui a épousé M^{lle} Bonamy.

COUDEKERQUE-LAMBRECHT (de). Voyez : LAMBRECHT.

COUDENHOVE (de). Armes : d'or à une bande onnée de gueules. — L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, accompagné de ses lambrequins d'or et de gueules. — Couronne : de Baron. — Cimier : une tête de sanglier de sable, défendue d'argent, lampassée de gueules. — Supports : deux griffons.

La famille DE COUDENHOVE a occupé un rang distingué dans la noblesse des Flandres.

On en trouvera une généalogie dans le tome III de *Fragments généalogiques* publiés à Genève en 1776. Ce travail fait remonter la filiation à Gérolf de Coudenhove, chevalier, Sgr dudit lieu, natif du pays de Gueldre, qui, à son retour de Terre Sainte, fut nommé écuyer tranchant de Philippe d'Alsace, comte de Flandre. Ce gentilhomme avait épousé en 1219 Marie de Baeust. Il mourut le 3 mars 1259 et fut inhumé avec sa femme dans l'église Saint-Donat, à Bruges. Son fils, Gislebert, Sgr de Coudenhove, fit deux fois le voyage de Terre Sainte ; il fut fait prisonnier par les infidèles et subit une captivité de trois ans. A son retour en Flandre, il épousa à Bruges, en 1260, Christine van Ermelghem. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1^o Gérolf, qui continua la lignée ; 2^o Pierre, qui fut tué en Terre Sainte ; 3^o Henri, qui mourut de la peste en Palestine.

La famille de Coudenhove, fixée à Gand au xiv^e siècle, était une des sept familles nobles de cette ville à laquelle elle a donné à partir de 1340 de nombreux échevins.

M. de Magny, qui a consacré, dans son *Nobiliaire universel*, une notice à la famille de Coudenhove, mentionne un Jean de Coudenhove, chevalier flamand, qui, s'étant retiré en Angleterre, y aurait épousé Rosemonde Neville, fille du premier comte de Westmoreland. Edmond de Coudenhove, fils du précédent, aurait été créé banneret par Henri VI, en 1460, puis comte de Turpington par Henri VII. Edmond de Coudenhove fut créé vicomte d'Odernisse par la reine Élisabeth. Edmond, deuxième vicomte d'Odernisse, fut étranglé par ordre de la reine Élisabeth pour avoir suivi le parti de Marie Stuart.

Jean de Coudenhove, fils aîné de Gérolf III, fut fait chevalier en 1515 par l'archiduc Charles, qui fut depuis l'empereur Charles-Quint. Il fut inhumé dans l'église Saint-Michel, à Gand, avec son épouse. Il fut père de Jean de Coudenhove, Sgr de Gentbruges, décédé en 1553.

qui épousa Marie van Amerongen, décédée en 1546. Le fils puîné de celui-ci, Jacques de Coudenhove, Sgr de Tougert et de Lusbeck, marié à Jeanne du Quesnoy, fut gentilhomme de la maison et grand fauconnier du roi d'Espagne Philippe II. Il reçut de ce prince, le 8 novembre 1580, des lettres patentes de chevalerie qu'il fit enregistrer en la Chambre des comptes de Lille. Un de ses descendants, Charles-Liévin de Coudenhove, dit du Quesnoy, décédé sans postérité mâle en 1700, obtint en 1668 du roi d'Espagne Charles II l'érection en baronnie de la seigneurie de la Loire qu'il avait recueillie par héritage de la maison du Quesnoy. Un autre descendant de Jacques de Coudenhove, créé chevalier en 1580, haut, noble et bien né seigneur Jacques-Eustache de Coudenhove, baron de Fraiture, né à Gand en 1643, fils de Jean-François de Coudenhove et de Fernandine de Brialmont, petit-fils de Jean de Coudenhove et de Jacqueline de Rodoan, épousa au château de Croÿ, le 25 janvier 1672, Agnès de Leesdale. Deux de ses fils, Philippe-François et Paul, furent les auteurs des deux branches actuellement existantes de la famille de Coudenhove.

L'auteur de la branche aînée, Philippe-François de Coudenhove, baron de Fraiture, colonel d'infanterie, épousa successivement Louise-Catherine de Maillen et Joséphine de Custine de laquelle il n'eut pas d'enfants. Deux de ses filles, Marie-Madeleine et Françoise, furent reçues, le 16 décembre 1715, chanoinesses du chapitre noble de Sainte-Gertrude de Nivelles. Son petit-fils, Georges-Louis, baron de Coudenhove, né en 1735, marié à Sophie, comtesse de Hatzfeld-Wildenberg, dame de la Croix étoilée, reçut en 1790, pour lui et pour ses descendants, le titre de comte du Saint-Empire. Il laissa deux fils, Karl, comte de Coudenhove, né en 1775, marié à Charlotte de Wambolt, et François-Louis, comte de Coudenhove, né en 1783, chambellan, conseiller intime, lieutenant-maréchal et grand-maître chez l'archiduc Louis, marié à Augustine de Lowenstern, dont la descendance se perpétue brillamment en Autriche.

L'auteur de la branche cadette, haut et puissant seigneur messire Paul, baron de Coudenhove de Fraiture, né au château de Fraiture en 1683, épousa à Vaudoncourt, le 23 février 1721, Anne-Philippe de Reumont. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Philippe-François, baron de Coudenhove, né en 1721, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, dont la descendance subsiste avec distinction en Bohême ; 2° Louis-Ferdinand-Joseph, baron de Coudenhove, chevalier, Sgr d'Ainreville, né en 1726 à Vaudoncourt, au diocèse de Verdun, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1764 Madeleine de Zueffel de Suève et dont la descendance, demeurée française, sub-

siste dans le département des Ardennes. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un des fils de ce dernier, Charles-Louis de Coudenhove, né en 1766 à Aincreville, au diocèse de Reims, élection de Sainte-Menehould, fit en 1777 pour être admis à l'École militaire.

Philippe, comte de Coudenhove, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages d'Étain et de Verdun, en Lorraine. Louis-Ferdinand-Joseph, baron de Coudenhove, chevalier, Sgr d'Aincreville et de Chenery, prit part cette même année à celles du bailliage de Vitry-le-François, en Champagne.

La famille de Coudenhove a fourni de nombreux officiers, des chambellans de l'empereur d'Autriche, un membre de la Chambre des Seigneurs d'Autriche (le comte Max de Coudenhove, né en 1805), etc.

Principales alliances : du Quesnoy, de Rodoan, de Brialmont, de Mailen, de Custine, de Hatzfeld, d'Auersperg, de Belleforière, du Chastel de la Howardries, de Lannoy, de Stadion 1883, Snoy, d'Esclaibes 1868, de Beffroy, de Guillebon 1879, de Saintignon, de Briey, du Bois de Riocourt, de Pouilly 1795, de Colnet, de Pilot-Chenecey 1904, O'Kerrins 1907, etc.

COUDER (Ruben de). Voyez : RUBEN DE COUDER.

COUDERC de FOULONGNE. Armes inconnues.

Famille de haute bourgeoisie.

MM. Hippolyte COUDERC, né à Albi le 4 mars 1819, avocat à Montauban, marié à M^{lle} Filhol, et Jean-François Couderc, né à Albi le 19 janvier 1820, officier supérieur, marié à M^{lle} de Mérignac, tué à la bataille de Coulmiers le 9 novembre 1870, demandèrent le 18 octobre 1858, puis en 1865, et obtinrent, par décret du 4 avril 1866, l'autorisation de joindre à leur nom celui de : DE FOULONGNE qui appartenait à la famille de leur mère. Ils ont l'un et l'autre laissé postérité masculine.

Principales alliances : de Mérignac, Fabre de Cahuzac 1883, de Metz-Noblat 1892, etc.

COUDERC de SAINT-CHAMANT. Armes inconnues.

La famille COUDERC DE SAINT-CHAMANT, originaire d'Auvergne, est d'ancienne et très honorable bourgeoisie. Elle ne doit pas être confondue avec l'illustre famille chevaleresque des marquis de Saint-Chamans, encore existante. On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899.

Pierre Couderc se rendit acquéreur le 21 août 1783, pour le prix de 345.000 livres, de la terre seigneuriale de Saint-Chamant, située à

quatre lieues d'Aurillac. Il fut dès lors connu, conformément aux usages du temps, sous le nom de Couderc de Saint-Chamant qui a été conservé par ses descendants. Il fut père de François Couderc, receveur général du Cantal en 1815, conseiller d'arrondissement d'Aurillac en 1820, et grand-père d'Henri Couderc de Saint-Chamant, receveur général des finances en 1849, qui a continué la lignée.

Par assignation du 16 juin 1892, le marquis de Saint-Chamans avait demandé aux tribunaux qu'il fût fait défense à la famille Couderc de joindre à son nom celui de : de Saint-Chamant. Il fût débouté de sa demande par jugement du tribunal civil de la Seine du 20 mars 1894 et par arrêt de la Cour d'appel de Paris du 6 décembre 1898, attendu que la famille Couderc n'avait jamais cessé depuis 1783, sauf pendant la période révolutionnaire, de s'appeler Couderc de Saint-Chamant, qu'elle n'avait jamais prétendu appartenir à la famille de Saint-Chamans et qu'elle n'entendait point porter le nom de Saint-Chamant isolé de celui de Couderc.

Principales alliances : Humann, de Bourgoing, Dauvis de Bichirand, Flavigny, Joubert-Bonnaire 1892, etc.

Il a existé dans le midi de la France une famille noble du nom de Couderc. Cette famille a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Cazelles, dans le pays de Foix, celle d'Antugnac, au diocèse d'Aleth, en Languedoc, et celle de la Fraisinette, au diocèse d'Albi. Elle portait pour armes : *d'azur (aliàs de sinople) à une fasce d'argent (aliàs d'or), chargée de trois roses de gueules*. Pierre-François Couderc, Sgr de Fraisinette, fut maintenu dans sa noblesse, le 6 décembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant. Thérèse de Couderc, née en 1684 à Antugnac, fille de François et de Marguerite de Villoutreys, plus tard carmélite, fut admise à Saint-Cyren 1695. Pierre de Couderc, Sgr de Cazelles, marié en 1684 à Anne de Claverie, fut condamné à l'amende, par défaut, comme usurpateur de noblesse par jugement du 29 juin 1696 de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Il fut plus tard maintenu, le 14 avril 1699, par jugement du même magistrat après avoir prouvé sa descendance de François de Couderc, marié à Antoinette de Thurin, dont le fils Jean, Sgr d'Antugnac, épousa le 10 juin 1554 Marquise de Thurin. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que son petit-fils, Charles-François, né en 1736, fit en 1748 pour être admis parmi les pages de la chambre du Roi. Ces preuves font remonter la filiation à François de Couderc, mentionné plus haut, qui épousa Antoinette de Thurin par contrat du 8 juin 1521.

Une autre branche de la même famille possédait les seigneuries de la Prade et de Pechmaron. Dans son *Armorial de la noblesse du*

Languedoc, M. de la Roque attribue à cette branche les armes suivantes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un lion d'argent ; aux 2 et 3 de gueules à un lévrier d'argent*. Louis Couderc, Sgr de Pechmaron, fut maintenu dans sa noblesse, le 30 juin 1669, par jugement de M. de Bezons, après avoir justifié sa descendance de Jean Couderc, Sgr d'Antugnac, dont le fils, Bernard, Sgr d'Antugnac, épousa le 23 juillet 1533 Catherine de Niort.

Raymond Couderc, bourgeois de Toulouse, fut anobli en 1627 par le capitoulat de cette ville. Son fils, Jean Couderc, bourgeois de Toulouse, capitoul de cette ville en 1668, fut maintenu dans sa noblesse, le 8 novembre 1669, par jugement de M. de Bezons.

Anne de Martin, veuve de Pierre Couderc, conseiller au présidial de Toulouse, tutrice de son fils, et Gabriel Couderc, avocat au Parlement de Toulouse, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à cinq cyprès d'argent ; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'or, accosté de deux étoiles de même*.

COUDERT de SARDENT et de la VILATTE. Armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau passant d'argent ; au chef d'argent, chargé de trois flammes de gueules*. — La branche de la Vilatte porte *un chef cousu d'azur chargé de trois roses d'argent*.

La famille COUDERT a eu pour berceau la ville de Guéret, dans la Marche. Elle a possédé dans les environs de cette ville, entre autres domaines, la seigneurie de Sardent, aujourd'hui commune du canton de Pontarion (Creuse), et celles de la Vilatte, de Lavaublanche, des Varennes, du Clozol, etc.

François Coudert épousa en 1604 demoiselle Ajasson de Grand-saigne, issue d'une des plus anciennes familles nobles de la Marche.

Autre François Coudert, marchand de Guéret, auquel remonte la filiation suivie, avait épousé Marie Voisin. Il était décédé quand son fils aîné, François Coudert, sieur des Varennes et de Sardent, épousa, le 17 février 1676, Anne de Madot, fille d'un lieutenant général en la sénéchaussée de la Marche. Sa descendance se partagea en deux grandes branches principales qui se sont l'une et l'autre perpétuées jusqu'à nos jours.

La branche aînée, connue sous le nom de COUDERT DE SARDENT, s'agrégea à la noblesse au cours du xviii^e siècle. Deux de ses représentants, Antoine-François-Sylvain Coudert, chevalier, Sgr de Sardent, Saint-Éloi, Roubeaux, les Borderies, lieutenant-général au présidial de Guéret, et François-Marie-Anne de Coudert de la Vau-blanche, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Haute-Marche. Cette branche, dont le chef était connu depuis le milieu

du XIX^e siècle sous le titre de baron de Sardent, est aujourd'hui éteinte dans les mâles. Mais elle est encore représentée (1912) par M^{me} la baronne de Sardent et par sa fille, M^{lle} de Sardent, historien très distingué, connue en littérature sous le pseudonyme de Jacques de La Faye.

La branche cadette, connue sous le nom de Coudert de la Vilatte, compte encore des représentants. Elle n'est pas titrée et paraît, du reste, être demeurée non noble.

François Coudert, sieur des Varennes, était conseiller honoraire du Roi au présidial de Guéret quand il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que les a toujours portées la branche de Sardent. François Coudert, procureur du Roi en l'Hôtel de ville de Guéret, fit enregistrer au même Armorial ses armoiries qui sont encore celles de MM. Coudert de la Vilatte.

On trouve qu'un M. Coudert de Clozol, maire d'Aubusson, prit part en 1789 aux assemblées du Tiers État de la Marche.

La famille Coudert a fourni un grand nombre de présidents et de conseillers au présidial de la Marche, des officiers de mérite, un conseiller clerc au Parlement de Dombes en 1745 (Sylvain Coudert de la Vergne, archidiacre de la cathédrale de Chalon), etc.

Principales alliances : Ajasson de Grandsaigne, de Madot, de Chavanat 1786, de Brugière 1836, du Cheyron du Pavillon 1871, de Léobardy, de Cullon, de Pindray d'Ambelle 1897, etc.

COUDRAY (Férey du). Voyez : FÉREY DU COUDRAY.

COUDRAY (Lallier du). Voyez LALLIER DU COUDRAY.

COUDRAYE (le Bailly de la Falaise de la). Voyez : LE BAILLY DE LA FALAISE DE LA COUDRAYE.

COUDROY de LILLE et de LAURÉAL. Armes : *d'azur à une épée d'argent en pal, la pointe en haut, ayant la garde et la poignée d'or ; au chef d'or chargé d'un soleil de gueules.*

Ancienne famille de la Guadeloupe.

Jean-Charles COUDROY, commandant les milices du Moule, à la Grande-Terre, obtint en janvier 1773 des lettres de noblesse dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il était chevalier de Saint-Louis quand il fit enregistrer ses titres de noblesse au Conseil supérieur de la Guadeloupe, le 5 janvier 1778. M. Coudroy de Lille prit part en 1789 aux délibérations de l'Assemblée coloniale de la Guadeloupe.

M. Coudroy de Lauréal, issu de cette même famille, fut tué à la bataille de l'Alma, pendant la guerre de Crimée.

La famille Coudroy est représentée de nos jours par plusieurs branches répandues en France, aux États-Unis et aux Antilles.

Principales alliances : Montanier de Belmont, du Cauroy, etc.

COUÉ, ou COUÉ de la TREMBLAYE. Armes : *d'argent à une fasce de sable, accompagnée de trois fleurs de lys de gueules.*

Le nom de Coué, assez répandu en Bretagne, y a été porté par un certain nombre de familles distinctes appartenant à des milieux sociaux très différents.

La seule de ces familles qui ait appartenu à la noblesse portait les armoiries décrites en tête de cet article. Elle a possédé, entre autres biens, les seigneuries du Brossay, de Trégoudan, de Kergurioné, etc., toutes situées au diocèse de Vannes. Elle compte au nombre de ses premiers auteurs Guillaume de Coué, chevalier, mentionné dans un arbitrage en 1248; Jean de Coué, qui ratifia le traité de Guérande en 1381; et Henri de Coué, homme d'armes du duc de Retz, qui, ayant été fait prisonnier par le sire de Rieux, fut réclamé par Anne de Bretagne en 1489. Elle figura de 1426 à 1536 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Vannes et fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, sur preuves de sept générations, par arrêt du 23 mars 1669. Cet arrêt fait remonter la filiation à Guillaume Coué, sieur du Brossay, né en 1430, qui épousa Jeanne Bernardin et dont le fils, Henri, figura à la réformation de 1481. François de Coué, Sgr de Salarun, du Brossay, etc., marié à Pauline Huchet de la Bédoyère, prit part en 1719 à la conspiration de Pontcallec et fut interné en 1720 aux îles Sainte-Marguerite où il demeura un an. Charles de Coué de Salarun épousa vers 1740 Madeleine Bertrand; il en eut au moins un fils, Charles-Valentin, baptisé à Crach en 1742. Cette famille paraît s'être éteinte vers l'époque de la Révolution.

Il a existé dans la même région une autre famille Coué, de haute bourgeoisie, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Cette famille a possédé, entre autres biens, les domaines du Boishervé, de la Touche et de la Tremblaye. Les généalogistes contemporains paraissent avoir cherché à la greffer sur la vieille famille noble dont il vient d'être parlé et lui en attribuent les armoiries. Noble homme Marc-Sévère Coué, sieur du Boishervé, avocat en la Cour, était en 1716 sénéchal de la Touche-Carné. Vincent Coué, sieur de la Touche, était en 1750 sénéchal de la baronnie de Sérent. Jean Coué était sous Louis XV notaire et procureur à la Tremblaye, en Allaire. Il fut père de Jean-Baptiste Coué de la Tremblaye, avocat en Parlement, décédé en 1772, qui acheta en 1760 la charge d'alloué et lieutenant de justice du comté de Rochefort, et grand-père de Louis-Jean Coué, né en

1764, maire et conseiller d'arrondissement de Saint-Jacut, démissionnaire en 1830, qui fut bâtonnier de l'ordre des avocats de Vannes. Un des fils de ce dernier, Louis Coué, né à la Tremblaye en 1800, mort célibataire en 1868, fut conseiller général du Morbihan et maire de Saint-Jacut. Deux autres, Élie et René, ont laissé postérité masculine. Le plus jeune de tous, Jules, né à Vannes en 1813, notaire à Redon, a laissé trois filles, M^{mes} de Busnel, de Coutances et de Carheil. Les représentants de cette famille sont généralement connus aujourd'hui sous le nom de COUÉ DE LA TREMBLAYE.

Principales alliances : de Busnel, de Carheil 1879, Chappot de la Chanonie 1884, Fleuriot, de Launay, de Kérouallan, etc.

Une famille de Coué appartenait au moyen âge à la noblesse du Loudunois. On croit qu'elle portait pour armes : *d'or semé de fleurs de lys d'azur, à trois écus de gueules*. Elle s'éteignit au xv^e siècle. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Dans l'article consacré à la famille de Couhé de Lusignan il sera parlé d'autres familles de Coué, ou de Couhé, qui ont appartenu à la noblesse du Poitou.

COUÉDIC de KERGOUALER (du). Armes : *d'argent à une branche de châtaignier de sinople, chargée de trois feuilles d'azur*.

Le nom de Ducouédic, ou du Couédic, qui en breton signifie du petit bois, a été et est encore porté en Bretagne par un assez grand nombre de familles distinctes, de conditions sociales très variées.

La maison DU COUÉDIC DE KERGOUALER, la seule de ces familles qui ait jamais appartenu à la noblesse, est une des plus considérables de sa province. On trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie détaillée qu'elle envoya au Cabinet des Ordres du Roi lorsqu'en 1789 elle sollicita la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. Saint-Allais a reproduit ce travail dans le tome XVII de son *Nobiliaire universel de France*. On trouvera une généalogie de la branche existante dans le *Bulletin héraldique de France* de février 1899.

La maison du Couédic a eu pour berceau la paroisse de Scaer, située dans le pays de Cornouailles. Elle a possédé de toute ancienneté dans cette paroisse la terre du Couédic, qui lui a donné son nom, et la terre de Kergoualer qu'elle a conservée jusqu'à nos jours.

Elle est connue depuis l'année 1185, date à laquelle Guillaume du Couédic, chevalier, Sgr de Kergoualer, assista à l'assise du comte Geoffroy. Le même gentilhomme fit, le troisième jour après la fête de saint Jean, en 1195, une donation à l'abbaye de Sainte-Croix, de Quimperlé, pour le repos de l'âme d'Yvon du Couédic et de Mathe-

line de la Feuillée, ses père et mère. Il épousa Juliette de Saint-Gilles et fut père de Geoffroy-Guillaume du Couédic, Sgr de Kergoualer, qui, par acte du 3 janvier 1223, partagea avec ses frères juveigneurs la succession de ses parents.

D'après un titre de la collection Courtois, Henri du Couédic, gentilhomme croisé, donna en avril 1249 une procuration à Hervé de Nantes pour son passage de Limisso à Damiette. En vertu de ce titre le nom et les armes de la famille du Couédic ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

La famille du Couédic figura de 1426 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse du pays de Cornouailles. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction, sur preuves de huit générations, par arrêts des commissaires de la réformation des 5 janvier et 22 août 1669.

Le travail conservé dans les manuscrits de Chérin, d'accord avec les jugements de maintenue de noblesse de 1669, fait remonter la filiation à Raoul du Couédic qui, le vendredi fête de saint Lucas 1370, autorisa son fils Geoffroy à faire un échange. Ce même Geoffroy, sieur du Couédic, de Kergoualer, de Kerséré et de Kerguesengar, prêta serment à la dame de Retz lors de sa prise de possession de Rosporden et de Fouesnant, en 1382. Il figure dans des actes de 1385, 1388, 1396, 1407, 1409 et 1410 soit seul, soit avec sa femme, Louise Le Floch. Il fut père de Raoul du Couédic, Sgr de Kergoualer, qui fut compris avec sa mère au nombre des nobles lors de la réformation des feux du diocèse de Cornouailles, en 1426. Raoul du Couédic est rappelé comme défunt dans un acte du 9 janvier 1464. Il laissait deux fils en bas âge qui furent placés sous la tutelle de leur mère, Marie du Mur. L'aîné de ces fils, François, rappelé comme défunt dans un acte du 1^{er} décembre 1499, n'eut qu'une fille. Le puîné, Bertrand, Sgr de Kergoualer, épousa d'abord Marie le Gallou par contrat du 11 janvier 1504, puis Isabelle de Kerraoul par contrat du 11 février 1521. Il eut de sa première union deux fils, Jacques et Olivier du Couédic, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jacques du Couédic, Sgr de Kergoualer, épousa Jeanne de Bottigneau. Son descendant, Olivier-Robert du Couédic, Sgr de Kérousy, Kerguélenen, etc., connu sous le titre de comte de Kerguélenen, épousa le 31 mai 1731, Marguerite Ansquer du Kerseau. Il en eut trois fils, Thomas-Louis, Charles-Louis et Olivier-Louis, qui furent les auteurs de trois rameaux.

L'auteur du premier rameau, Thomas-Louis du Couédic, né en 1734, connu sous le titre de comte du Couédic, recueillit en 1781 la seigneurie de Kergoualer par héritage d'un cousin et fut nommé en

1784 grand-maitre des eaux et forêts de Bretagne. Ce fut lui qui était en instance pour obtenir les honneurs de la Cour quand éclata la Révolution. Il mourut à Quimperlé en 1817. Il avait eu plusieurs fils. L'un de ces fils, Armand, né en 1755, décédé sans postérité à Paris en 1835, fut reçu en 1779 conseiller au Parlement de Bretagne. Un autre, Thomas-Pierre, né en 1761, officier de marine, périt en 1780 dans un combat naval. Un troisième, Thomas-Jean, prit part à l'époque des Cent-Jours à l'insurrection royaliste de Bretagne et périt le 24 juin 1815 dans un combat livré près d'Auray. Le fils de ce dernier, Corentin-Louis, comte du Couédic de Kergoualer, né en 1810, agronome distingué, fut longtemps député et conseiller général du Finistère et maire de Quimperlé. Il est décédé en 1898 laissant de son mariage avec M^{lle} de Sayves un fils, Arthur, né à Quimperlé en 1848, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, marié à Paris en 1877 à M^{lle} Richard de Villiers, qui continue la descendance.

L'auteur du second rameau, Charles-Louis, chevalier du Couédic, né en 1740, officier de marine de la plus grande valeur, reçut en 1778 le commandement de *la Surveillante* et mourut glorieusement, le 7 janvier 1780, des suites des blessures qu'il avait reçues dans un combat mémorable livré en face d'Ouessant, le 4 octobre 1779, contre le vaisseau anglais *le Québec*. Le roi Louis XVI fit élever un monument à la mémoire du brave du Couédic et les États de Bretagne décidèrent, le 22 novembre 1782, que son portrait serait placé dans la salle de leurs séances. Le chevalier du Couédic avait épousé en 1771 Marie-Anne du Couédic de Kerbleizec, dernière héritière de la branche cadette de sa maison, qui lui survécut jusqu'en 1818. Leur fils, Charles du Couédic, né à Quimper en 1777, colonel, reçut le titre héréditaire de vicomte, le 6 octobre 1827, par lettres patentes du roi Charles X. Il a été père de Charles-Raoul, vicomte du Couédic né en 1806, capitaine de frégate, décédé en 1844, qui épousa Napoléone de Montholon, née à Sainte-Hélène en 1816, et grand-père de Louis, vicomte du Couédic, né à Toulon en 1838, qui a épousé à Lausanne en 1865 Mathilde Petitpierre, comtesse de Wesdehlen, et qui en a eu une nombreuse postérité.

L'auteur du troisième rameau, Olivier-Louis du Couédic, né en 1743, officier de marine, alla se fixer à l'île de France où il épousa en 1788 M^{lle} de Carné de Carnavalet. Sa descendance s'est éteinte avec sa petite-fille, M^{me} Pellu du Champrenou, décédée à Quimper en 1896.

La branche cadette a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Kerbleizec, située en la paroisse de Gourin. Elle s'est éteinte en la personne de Paul-Joseph du Couédic, Sgr de Kerbleizec, qui épousa vers 1748 Marie-Madeleine Le Gras et qui n'en eut que deux filles. L'aînée

de ces filles, M^{me} du Vergier de Kerhorlay, mourut dès 1795. La cadette, décédée à Vannes en 1818, avait épousé en 1771 son cousin le chevalier du Couédic, l'héroïque commandant de *la Surveillante*. C'est à cette branche qu'appartenait François du Couédic qui fut décapité à Nantes, le 26 mars 1720, avec plusieurs autres gentils-hommes bretons pour avoir pris part à une conspiration contre le Régent.

La maison du Couédic a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de terre et de mer distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Kerraoul, de Cornouaille 1558, du Chastel de Coetangars 1594, Euzenou, de Quélen 1684, de Trolong du Romain 1698, de Carné de Carnavalet 1788, de la Croix de Chevières de Sayves, de Méeus 1866, Jacquelot de la Motte 1805, de Cornulier-Lucinière 1870, de Caqueray-Valolive, de Miollis, de Montholon 1837, de Masin 1896, du Vergier de Kerhorlay, etc.

COUÉDIC de KÉRÉRANT (du). Armes inconnues.

La famille du COUÉDIC DE KÉRÉRANT, bien distincte de l'illustre famille à laquelle a été consacrée la précédente notice, est originaire du pays de Léon. Elle est anciennement et honorablement connue, mais n'appartient pas à la noblesse. Un de ses membres, noble maître Louis-Claude du Couédic, était sénéchal de Léon à Landivisiau quand il épousa au Faou, en 1784, Françoise de la Bouexière de Rulazarou.

Principales alliances : de la Bouexière, le Mintier, du Bouays de la Begassière 1895, Augier de Lajallet 1860, etc.

COUÉDIC du COSQUER (du). Armes inconnues.

Cette troisième famille du Couédic a eu pour berceau l'ancien diocèse de Saint-Brieuc où elle était honorablement connue dès le xviii^e siècle. Elle n'appartient pas à la noblesse. Elle joint à son nom celui du manoir du Cosquer qu'elle possède dans la commune du Quilio. Un de ses membres, Gabriel-Pierre du Couédic, était en 1762 avocat de la communauté de ville de Quintin. Un autre, Alexandre du Couédic du Cosquer, était en 1840 notaire à Uzel.

Principales alliances : d'Anthenaise 1906, Gardin du Boisdulier, de Rivérieulx 1900, etc.

La famille du Couédic de Villeneuve, également non noble, était distincte des précédentes et originaire des environs de Loudéac. Elle compte parmi ses membres Pierre du Couédic de Villeneuve, né à Loudéac en 1743, agronome distingué, régisseur général des biens du prince de Guémenée en Bretagne, décédé à Gentilly en 1822, qui fut

sous le Directoire président de la navigation intérieure, et François-Pierre du Couédic, fils du précédent, qui fut maire de Lorient en 1830. Elle s'était alliée aux familles Allanic de Bellechère, Tresvaux du Tertre, etc.

COUESBOUC (du Bouays de). Voyez : BOUAYS DE COUESBOUC (DU).

COUESNONGLES (Joyault de). Voyez : JOYAULT DE COUESNONGLES.

COUESPEL de BOISGENCY (de). Armes (d'après le jugement de maintenue de noblesse de 1666 et d'après l'*Armorial* de Chevillard) : d'azur à trois besants d'argent posés en fasce et accompagnés de deux têtes de lion d'or, une en chef et l'autre en pointe. — Aliàs (d'après le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny) : d'argent à une fasce de gueules, chargée de trois besants d'argent et accompagnée de trois têtes de lion arrachées de gueules, 2 et 1.

La famille DE COUESPEL, originaire de l'ancienne élection de Vire, appartient à la noblesse de Normandie.

Elle a vraisemblablement pour auteur un Jean Coipel, sieur de la Chapelle-Biche, en l'élection de Vire et Condé, que l'on trouve avoir été anobli par arrêt de 1428.

Jean Couespel, demeurant à la Chapelle-Engerbold, sergenterie de Vassy, élection de Vire, fils de Pierre, petit-fils de Guillaume et arrière-petit-fils de Jean, fut maintenu dans sa noblesse, le 8 mars 1599, par jugement de M. de Mesmes de Roissy.

Guillaume Couespel, écuyer, sieur des Brières, demeurant en la paroisse de la Chapelle-Biche, sergenterie de Vassy, élection de Vire, âgé de 44 ans, marié en 1644 à Marie de Thieuville, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu. Il justifia qu'il était fils de Tavenot Couespel, marié en 1613 à Perrinne Girard, petit-fils de Germain Couespel, marié à Louise Bonnet, et arrière-petit-fils de Pierre Couespel.

M. de Couespel prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Vire.

Depuis les dernières années du XVIII^e siècle la famille de Couespel est fixée dans le département de l'Orne où elle possède la terre de Boisgency par héritage de la famille de la Fournerie.

Gonzalve-Césaire de Couespel, demeurant à Alençon, petit-fils de M^{me} Louis-François de Couespel, née de la Fournerie, avait demandé le 7 mars 1860 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE BOISGENCY sous lequel il était connu.

La famille de Couespel n'est pas titrée.

Principales alliances : de Billeheust d'Argenton 1739, de Sarcilly 1764, de la Fournerie, de Banville, Huillard d'Agneaux 1767, de la Bigne, de Piperey, Tardif de Petiville, Gallery de la Servièrre, Cavalier de Cuverville 1896, etc.

COUESPEL du MESNIL.

La famille COUESPEL DU MESNIL, originaire de Normandie, croit être une branche de la famille précédente.

Messire Georges Couespel, sieur du Mesnil, avocat au Parlement de Rouen, épousa à Cristot, le 2 janvier 1658, Marie du Buisson de Courson. Il mourut à l'âge de 52 ans et fut inhumé en l'église de Cristot. Jean Couespel, sieur du Mesnil, agissant pour son frère, Thomas Couespel, et pour les enfants de son autre frère, Georges Couespel, passa un accord le 15 avril 1711 avec Pierre-Nicolas du Buisson, sieur de Cristot.

On ne voit pas que la famille Couespel du Mesnil ait porté de qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse française.

Alphonse Couespel du Mesnil vint se fixer en Bretagne après le mariage qu'il contracta vers le milieu du XIX^e siècle avec M^{lle} Pellerin de la Vergne, nièce du cardinal Richard et petite-fille de Joseph Pellerin, né en 1750, qui fut député de la sénéchaussée de Nantes aux États généraux de 1789. Il a laissé cinq enfants.

Principales alliances : du Buisson de Courson 1658, Pellerin de Lavergne, Lévesque du Rostu, des Nouhes, de la Motte-Rouge 1891, de Quatrebarbes 1910, etc.

Il a existé au diocèse de Saint-Brieuc, en Bretagne, une famille de Couespel, ou de Couespelle, qui portait pour armes : *d'azur à trois quintefeuilles d'argent, 2 et 1*. Potier de Courcy mentionne un Perrin Couespelle, de la paroisse de Trémuzon, qui fut anobli en 1446. Kerviler mentionne d'autre part Guillaume de Couespel qui était un des écuyers de Clisson pour le siège de Moncontour, en 1371 ; et Chrestien, Pierre, Guillaume et Rolland de Couespel qui, en 1437, prêtèrent serment de fidélité parmi les nobles de Lamballe. La famille de Couespelle figura de 1440 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc pour les paroisses de Trémuzon et de Maroué. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, par arrêt du 18 mars 1669, sur preuves de six générations remontant à Jean de Couespelle, marié vers 1480 à Aliette de Coatgoureden. Henri de Couespelle, sieur de Rochefort, fut nommé le 31 décembre 1632 conseiller au Parlement de Bretagne. La famille de Couespelle paraît

avoir eu pour dernier représentant Jacques-Pierre de Couespelle, ancien colonel d'infanterie, décédé en Saint-Malo-de-Dinan le 16 février 1786.

COUESSIN (de). Armes : *d'azur à deux bandes d'argent.*

La famille DE COUESSIN appartient à la noblesse de l'ancien diocèse de Vannes, en Bretagne. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle serait venue d'Irlande se fixer en Bretagne dans les dernières années du ix^e siècle. On ignore si elle est la même que celle d'un Guillaume Couessin qui est cité en 1250 au nombre des bienfaiteurs de l'abbaye de Priènes.

La famille de Couessin a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Bresséan, en la paroisse de Béganne, celle de la Béraye, en la paroisse de Caden, etc. Elle figura de 1426 à 1536 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Vannes et fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, sur preuves de neuf générations, par arrêt du 25 octobre 1668.

Guillaume Couessin, auquel l'arrêt de 1668 fait remonter la filiation, épousa en 1457 Guillemette de Cavarro (alias Charlotte de Coeffo) ; il eut ses biens confisqués par le Duc, en 1488, pour avoir suivi le parti des Français. Il était fils d'un Guillaume Couessin, alloué de Guérande, qui, en 1427, fut commissaire pour la réformation du diocèse de Nantes, en Messillac. Ce dernier peut avoir été le même personnage qu'un Guillaume Couessin qui, en 1420, était écuyer de la montre du sieur de Rieux pour la délivrance du Duc. Julien Couessin, fils de Guillaume et de Guillemette de Cavarro, épousa Jeanne Sorel ; il fut du nombre des gentilshommes de la paroisse de Béganne qui comparurent à la réformation de 1513. Il fut père d'autre Julien Couessin qui épousa Marie de Saint-Martin et qui continua la descendance. Julien de Couessin, sieur de la Berraye, de Brécéan, de Kérgal, etc., marié vers 1610 à Françoise Thomas et décédé en 1634, laissa, entre autres enfants, deux fils, Philippe et Jean, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Philippe de Couessin, baptisé à Caden en 1613, chevalier de l'ordre du Roi en 1654, décédé au château de la Berraye en 1680, épousa en 1644 Anne de Kerpoisson. Il en eut deux fils, Philippe, marié en 1680 à Madeleine Hamon, et Jacques, Sgr de Lescouet et de Couesquerel, qui furent les auteurs de deux rameaux. Jean de Couessin de la Berraye, baptisé à Caden en 1682, fils aîné de Philippe et de Madeleine Hamon, fut compromis dans la conspiration de Pontcallec, fut condamné à mort par contumace, fut exécuté en effigie le 27 mars 1720, devint maréchal de camp en Espagne, où il

s'était réfugié, et mourut sans postérité. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que son petit-neveu, Armand-François de Couessin de la Berraye, né à Hennebont en 1765, fit en 1782 pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Armand-François fut guillotiné à Paris le 26 juillet 1794; il était le dernier représentant mâle de son rameau. Le second rameau de la branche aînée s'est perpétué jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction; il a possédé la seigneurie du Boisriou, située en la paroisse de Quévert, près de Dinan. Il était représenté sous la Restauration par trois frères. La descendance des deux aînés subsiste. Le plus jeune, Louis-Georges de Couessin du Boisriou, né au Boisriou en 1775, colonel d'infanterie, commandeur de la Légion d'honneur, reçut le titre personnel de vicomte par ordonnance royale du 28 septembre 1820; il eut un fils qui n'a pas laissé de postérité. Le chef de ce rameau est connu sous le titre de comte.

Jean de Couessin, auteur de la seconde branche, fut seigneur de Kergal. Il épousa Marie le Tresle et en eut, entre autres enfants, deux fils: 1° Henri de Couessin, Sgr de Kergal, marié à Marie de Fréteigny, dont la descendance, fixée à Guérande, s'est perpétuée jusqu'à nos jours; 2° René de Couessin, Sgr de Kerhaude, en Herbignac, dont la descendance s'est éteinte dans la première moitié du XIX^e siècle.

Athanase de Couessin de Kergal fut admis dans l'ordre de Malte en 1786.

Georges de Couessin du Boisriou, né en 1770 au diocèse de Saint-Malo, et Armand de Couessin de Kerhaude, né à Guérande en 1766, firent en 1785 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

René de Couessin, Joseph de Couessin, chevalier de Kerhaude, René-Pierre Couessin de Kerhaude et Maurice de Couessin du Boisriou signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

La famille de Couessin a fourni de nombreux officiers, dont un maréchal de camp au service d'Espagne, un zouave pontifical (Auguste de Couessin du Boisriou, décédé à Rennes en 1888), des maires de Guérande en 1822 et 1883, un chevalier de Saint-Michel en 1654, etc.

Principales alliances: de Langle, de Kerpoisson 1641, de Caradeuc, du Bouétiez de Kérorguen 1726, 1750, de Robien 1877, de France 1835, de Gouyon de Beaufort, Poulain de la Vincendière, de Sécillon, de Kerméno 1706, de Combles, Poictevin de la Rochette, de Francheville 1813, de Talhouet 1805, Richard de la Tour 1885, de Trévelec,

Desson de Saint-Aignan, le Nepveu de Carfort, de Cramezel de Kerhué 1909, de Martel 1790, de Moncuit de Boiscuillé 1902, Gaultier de Ker-moal 1901, etc.

COUESSUREL de la BROUSSE et de la VILLENIZAN. Armes : *d'argent à une colombe de sable, posée sur un croissant de gueules et tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople.* — Aliàs : *d'argent à un coq de sable, empiétant un vol de même.*

La famille COUESSUREL, ou COUASSUREL, est originaire de la petite ville de Plédran, en Bretagne, où elle est fort anciennement connue.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler; la mère de cet auteur était née Couessurel de la Brousse.

Deux représentants de la famille Couessurel, Louis Couessurel, sieur de Belesbat, avocat à Vannes, et Jean Couessurel, sieur de la Brousse, notaire et greffier à Plédran, avaient cherché sous Louis XIV à s'agrèger à la noblesse. Ils durent se désister de leurs prétentions nobiliaires par actes du 24 octobre et du 11 septembre 1668 et payer une amende pour avoir usurpé la qualification d'écuyer. Depuis lors la famille Couessurel est demeurée non noble.

Bertrand Couessurel, sieur de la Broussc, né en 1570, marié à Jeanne Caro, acheta en 1623 le manoir de la Villehervé, en Plédran. Son fils aîné, honorable homme Pierre Couessurel, né en 1601, fut l'auteur de la branche des Couessurel du Fresche, aujourd'hui éteinte. Le puîné, honorable homme Alain Couessurel, sieur de la Brousse, né en 1601, fermier de diverses terres seigneuriales, laissa trois fils : 1° Jean Couessurel, sieur de la Brousse, mentionné plus haut, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre; 2° Bertrand Couessurel de la Maisonneuve, né en 1630, dont la descendance, connue sous le nom de Couessurel de la Brousse, s'est éteinte dans les mâles en 1848; 3° François Couessurel, sieur du Bourg, dont le fils, Pierre Couessurel de Launay, acheta vers 1710 une charge de procureur à la Cour royale de Saint-Brieuc, dont le petit-fils, Pierre Couessurel de la Villenizan, était en 1758 procureur du Roi syndic de la communauté de Saint-Brieuc et dont la descendance subsiste.

La famille Couessurel a fourni un député des Côtes-du-Nord au Conseil des Cinq-Cents (François-Joseph Couessurel de la Brousse, né en 1741, décédé à Moncontour en 1802).

Principales alliances : Pocard du Cosquer de Kerviler 1840, Philippe de Kerarmel 1841, Fonssagrives 1853, le Nepvou de Carfort 1768, etc.

COUET (Janson de). Voyez : JANSON DE COUET.

COUET de LORRY (de). Armes : *de gueules à trois fers de flèche d'argent, les pointes en bas.*

On trouvera sur la famille DE COUET beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On en trouvera particulièrement dans les manuscrits de Chérin une généalogie dressée en 1778. On trouvera aussi des renseignements sur les Couet dans la *France protestante* de Haag.

Gilbert Couet, auquel remonte la filiation, était dans la première moitié du xvi^e siècle maître des requêtes de la Reine. Il se qualifiait sieur du Vivier, du nom d'un petit fief qu'il possédait près d'Amboise, en Touraine. Son fils, maître Philibert Couet, sieur du Vivier, décédé en 1552, fut nommé avocat de madame Marguerite de France, par brevet du 10 février 1547, puis conseiller avocat de la reine Catherine de Médicis, par lettres du 16 mars 1548, et, enfin, maître des requêtes de la même reine, par lettres patentes données à Blois le 31 janvier 1550, en récompense des bons services qu'il lui avait rendus à la conduite de ses affaires et procès à Paris. Philibert Couet figure dans les actes passés de son vivant avec les qualifications de noble homme et sage maître, avocat en Parlement; mais il est qualifié noble et écuyer dans plusieurs actes passés après sa mort par sa veuve, Anne Gabory, qu'il avait épousée en 1538. Il laissa, entre autres enfants, un fils, maître Jacques Couet, né à Paris en 1546. Celui-ci embrassa le protestantisme. Il était ministre du Saint-Évangile à Avallon quand il épousa Barbe Courtois par contrat passé dans cette ville le 24 janvier 1567. Il fut plus tard ministre de l'église française de Bâle et mourut dans cette ville le 18 janvier 1608. Il s'était remarié d'abord à Anne de Loriol, puis à Anne Conot par contrat passé à Bâle le 1^{er} mai 1589. Noble maître Jacques Couet, sieur du Vivier, né de la seconde union, fut docteur en médecine. Il vint se fixer à Metz après le mariage qu'il contracta dans cette ville, le 27 décembre 1604, avec demoiselle Eve le Goullon, fille d'un secrétaire et greffier de la ville de Metz. Il acquit en janvier 1613 plusieurs biens au lieu de Lorry, dans les environs de Metz, et mourut en 1635 laissant une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Philibert et Gaspard, furent blessés mortellement à la bataille de Nordlingen. Trois autres, Jacques, Charles et Louis, furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée, Jacques Couet, sieur de Lorry, né en 1605, avocat en Parlement, marié en 1633 à Suzanne Ferry, fut tué en 1651 dans une sortie contre les ennemis qui assiégeaient Metz. Il avait été pourvu en 1646 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi interprète de la langue allemande, office dans lequel il eut pour successeur son fils, Paul Couet, sieur du Vivier, baptisé en 1646,

décédé en 1690. Celui-ci, d'abord condamné à 1.000 livres d'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 20 juillet 1674 de Ponce de la Rivière, intendant de Metz, fut maintenu noble le 10 mai 1675 par arrêt du Conseil d'État. Sa descendance s'éteignit avec son fils, Paul de Couet, né en 1683, qui fut maintenu dans sa noblesse le 14 octobre 1697 par jugement de Turgot, intendant de Metz, et qui mourut sans alliance en 1759.

Charles Couet, sieur de Gravelotte, auteur de la seconde branche, fut conseiller au présidial de Metz et épousa en 1643 Jeanne de la Cloche. Deux de ses fils, Abraham Couet du Vivier, né en 1646, pasteur, et Louis Couet de Lorry, né en 1653, officier, quittèrent la France lors de la révocation de l'édit de Nantes. Le second d'entre eux fut nommé gentilhomme de la chambre de l'électeur de Brandebourg et fut tué en Italie. Il laissa deux fils dont l'aîné, Frédéric-Déodat, fut page du roi de Prusse et qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur branche.

L'auteur de la troisième branche, Louis Couet, sieur du Vivier, né en 1621, avocat en Parlement, épousa le 23 octobre 1650 Suzanne de Gray de Malmédy. Il en eut un fils, Paul Couet, sieur de Lorry, de la religion prétendue réformée, né en 1661, capitaine au régiment de Turenne, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Thionville, qui épousa le 12 avril 1684 Anne Fériet. Paul Couet se convertit au catholicisme en 1685. Bien qu'on ne connaisse à sa branche aucun principe d'anoblissement, il fut maintenu dans sa noblesse, le 14 octobre 1697, par jugement de Turgot, intendant de Metz, en même temps que son cousin, autre Paul de Couet, né en 1683, fils et petit-fils des deux secrétaires du Roi. Il fut père de Jacques Couet, chevalier, Sgr de Lorry et de Marsilly, né en 1689, capitaine au régiment de Piémont, décédé à Metz en 1768, qui épousa successivement en 1718 Louise Poutet et en 1725 Marguerite-Anne le Duchat. Un des fils de celui-ci, Michel-François de Couet du Vivier de Lorry, né à Metz en 1730, fut successivement évêque de Vence (1764), de Tarbes (1769) et d'Angers (1782); il venait d'être nommé évêque concordataire de la Rochelle quand il mourut à Paris en 1803. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une nièce de ce prélat, Françoise-Henriette de Couet de Lorry, née à Metz en 1772, fit en 1780 pour être admise à Saint-Cyr. Un cousin germain de celle-ci, Jacques-Philibert de Couet, chevalier, Sgr de Vrémy, né en 1762, marié en 1789 à M^{lle} du Pasquier de Dommartin, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Metz sous le titre de baron de Couet qui a été conservé par ses descendants. Cette branche subsiste.

La famille de Couet a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Tschudy, de Léautaud, du Pasquier de Dommartin 1789, de Marion, de Montigny, de Fériet, Pantin de la Guère 1897, de Marin des Boullières 1909, Doé 1907, etc.

Un Mathieu-Edouard de Couet, lieutenant-colonel du régiment d'Artois-Cavalerie, fut anobli en février 1762 par lettres patentes rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps les armes suivantes qui rappellent un peu celles des Couet de Lorry : *d'azur à trois épées d'or, les pointes en haut.*

COUET de MONTARAND. Armes : *d'azur à une toison d'or, liée du même et surmontée de trois étoiles aussi du même, rangées en fasce.*

Jean-Augustin COUET DE MONTARAND, né en 1756 au Cap-Français, dans l'île de Saint-Domingue, conseiller à la juridiction du Cap-Français en 1780, procureur général près la Cour d'appel d'Orléans en 1816, décédé dans cette ville en 1824, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 22 décembre 1820. Son fils, Louis-Auguste Couet, baron de Montarand, né en 1790, épousa en 1849 M^{lle} Seurrat de la Boulaye ; il en eut trois filles, nées à Orléans en 1850, 1851 et 1855.

Principales alliances : Sourdeau de Beauregard 1875, Seurrat de la Boulaye 1849, etc.

Une famille de Couet de Monsures et de Lévaré, originaire du Maine et de Paris, avait obtenu, le 6 juillet 1736, l'enregistrement de ses titres de noblesse au Conseil supérieur de la Martinique.

Jacques Couet, mari de Barbe Laville, était sous Louis XIV marchand teinturier à Paris. Son fils, Pierre-Michel Couet, Sgr d'Eaubonne, né à Paris en 1683, payeur des gages des officiers de l'hôtel de ville, fut pourvu, le 20 avril 1720, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Cet office ayant été supprimé, il fut pourvu, le 29 décembre 1724, d'un autre office de secrétaire du Roi au Grand Collège. Il eut pour successeur en 1741 Pierre Cheila. Il portait les armes suivantes : *d'argent à une fasce de sable accompagnée de trois trèfles de même.*

COUËTOUX et COUËTOUX du TERTRE.

La famille Couëtoux, originaire de Cordemais, est une des plus considérées de la haute bourgeoisie du département de la Loire-Inférieure. François Couëtoux était sous Louis XV notaire à Cordemais. Son fils, Charles-François Couëtoux, né en 1770, marié en 1805 à M^{lle} Blanchard de la Brosse, en eut six fils : 1^o Paul-François, né à Nantes en 1807, conseiller à la Cour de Rennes, décédé

sans alliance en 1877 ; 2° Charles-Louis, né en 1810, conservateur des hypothèques, qui a laissé une nombreuse postérité ; 3° Léonce, né en 1811, architecte à Rennes, qui a laissé un fils ; 4° Henri, né en 1812, avocat à Châteaubriant, conseiller général de la Loire-Inférieure, qui a laissé trois fils ; 5° Louis-Alexandre, prêtre ; 6° René, né à Blain en 1817, percepteur, marié à M^{lle} Rebillon de la Blossière.

Une branche de la même famille porte le nom de COUËTOUX DU TERTRE. Un de ses représentants, Ernest Couëtoux du Tertre, était notaire à Paimbœuf dans les dernières années du XIX^e siècle.

Principales alliances : Blanchard de la Brosse, de l'Orza, etc.

COUËTUS (de). Armes : *d'argent à un rencontre de cerf de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Plutôt mourir que mentir.*

La famille DE COUËTUS appartient à la vieille noblesse de l'ancien diocèse de Saint-Malo, en Bretagne. Elle a eu pour berceau la paroisse de Carentoir où elle possédait dès le XV^e siècle une seigneurie de son nom. Elle a pour premier auteur connu un Pierre de Couëtus qui rendit un aveu en 1409 et qui figura en 1432 au nombre des nobles de la paroisse de Campenécac.

La famille de Couëtus figura de 1426 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Malo. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, sur preuves de cinq générations, par arrêt du 21 mars 1669. Cet arrêt est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fait remonter la filiation à Michel de Couëtus, Sgr de la Vallée, en la paroisse de Campenécac, qui épousa en 1474 Denise du Bois-Jagu, qui reçut un aveu en 1495 et dont le fils, Robert de Couëtus, Sgr de la Vallée, épousa Marguerite du Plessis, de la paroisse de Mauron.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Jean-Baptiste-René de Couëtus de la Vallée, né à Nantes en 1743, fils de Jean-Baptiste, né en 1695, et de Marie-Anne de Chardonay, fit en 1760 pour être admis parmi les pages de la Reine. Ce jeune homme devint dans la suite lieutenant de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. Il signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux, fut, lors de l'insurrection vendéenne, un des plus vaillants auxiliaires de Charette, fut un des signataires du traité de la Jaunais, le 29 pluviôse an III, et, ayant été fait prisonnier, fut fusillé le 7 nivôse an IV. Il avait épousé à Nantes, en 1770, M^{lle} Charet. Il se remaria en 1775 à M^{lle} du Chilleau qui fut guillotinée à Nantes le 1^{er} février 1794. Il avait eu de sa première union un fils, Jean-Baptiste de Couëtus, né à Nantes en 1772, qui fit les cam-

pagnes de l'émigration, qui épousa en 1803 M^{lle} de Galard et qui fut sous la Restauration conseiller général de la Loire-Inférieure. Celui-ci laissa une fille, la comtesse de Cornulier-Lucinière, et un fils, Louis-Albert, page de Charles X, marié à M^{lle} de la Roche-Saint-André, décédé en 1892, qui a été connu le premier sous le titre de comte de Couétus. Alfred de Couétus, un des fils du comte Louis-Albert, né à Nantes en 1832, décédé en 1904, a été prélat de la maison de Sa Sainteté.

La famille de Couétus a fourni des officiers de mérite. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1787 pour être admis à l'École militaire.

Principales alliances : du Bois-Jagu 1474, du Plessis-Mauron, de Pioger 1645, Charet (de la Frémoire) 1770, du Chilleau 1775, de Galard 1803, de Cornulier-Lucinière 1835, 1860, de Belcastel 1804, de Chardonnay, de la Roche-Saint-André, etc.

COUFFON de KERDELLECH (de) Armes : *de sable à trois têtes de lévrier coupées d'argent, colletées d'or, 2 et 1.* — La branche des seigneurs de Kermouster portait : *d'argent à trois têtes de lévrier de sable, colletées d'or.* — Supports : *deux lévriers.*

La famille DE COUFFON appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et Lainé en a donné en 1829 une généalogie complète dans le tome VI de ses *Archives de la noblesse*.

La famille de Couffon a eu pour berceau la paroisse de Plouha, au diocèse de Saint-Brieuc, où elle est connue depuis le XIII^e siècle et où elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Kerdellech. Urvoy Couffon, chevalier, fils d'Alain, fit en 1267 donation aux moines de Beauport de divers héritages situés en la paroisse de Plouha. Henri Couffon, écuyer, fut appelé en 1283 à asseoir une rente au profit du Duc sur le havage de Lannion. Il est mentionné avec ses frères dans un accord passé en 1307 avec le procureur de Beauport dans lequel sont rappelés son père, Geoffroy, et son aïeul, Alain.

La famille de Couffon figura de 1441 à 1569 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Saint-Brieuc. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, sur preuves de cinq générations, par arrêts des 11 juillet, 30 août et 5 septembre 1669.

Lainé fait remonter la filiation suivie à Jean Couffon qui, lors de la réformation de 1441, fut compris au nombre des nobles du diocèse de Saint-Brieuc. Philippe Couffon, qu'il lui attribue pour fils, laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Pierre, Sgr du Kerdreux, en la

paroisse de Plouha, dont la descendance s'éteignit à la fin du xvi^e siècle ; 2^o Guillaume, qui continua la lignée. Guillaume Couffon résidait en la paroisse de Pléhédél quand, lors de la réformation de 1513, il fut compris au nombre des nobles du diocèse de Saint-Brieuc. Ce n'est qu'à lui que les arrêts de maintenue de 1669 font remonter la filiation suivie. Il avait épousé Jeanne Thézien qui lui apporta la seigneurie de Kermorvezen, en la paroisse de Pléhédél, et qui en 1522 était remariée à noble Guillomar Colliou. Son fils, autre Guillaume Couffon, marié à Gillette le Floch, en laissa deux fils : 1^o Guillaume, sieur de Kerdellech, marié à Louise Geslin, qui continua la descendance ; 2^o Henri, marié à Marie Harscouet, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Kermouster, maintenue dans sa noblesse par arrêts du 30 août et du 5 septembre 1669 et éteinte vers la fin du xvii^e siècle.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que Gabriel-Marie de Couffon de Kerdellech, né en 1771, fit en 1787 pour le service militaire. Ce gentilhomme ne laissa qu'une fille, M^{me} de Lantivy. Un de ses frères, Yves de Couffon de Kerdellech, né en 1760, garde du corps, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des Etats généraux ; il ne laissa qu'une fille, M^{me} Legras. Un troisième frère, Alexandre de Couffon de Kerdellech, né en 1773, directeur des subsistances de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, épousa en 1807 M^{lle} Baudouin de la Hubinière. Il en laissa deux fils : 1^o Auguste, juge au tribunal de la Guadeloupe, décédé en 1882 ; 2^o Alexandre-François, né à Brest en 1814, décédé en 1893, qui a eu plusieurs enfants de son mariage, en 1854, avec M^{lle} de Drée.

La famille de Couffon a fourni des officiers.

Principales alliances : Cillart 1506, de Goesbriand 1580, Harscouet, de Geslin, de Tanouarn, de Courson 1718, le Bihan de Pennelé, Halna 1804, de Lantivy, de Drée 1854, de Bruc de Montplaisir 1882, de Bergevin, etc.

COUFFOUR (de Malafosse du). Voyez : MALAFOSSE DU COUFFOUR (DE).

COUGNY (de). Armes : *d'azur à trois aigles d'argent, becquées et membrées de gueules*. — Le rameau de Cougny-Préfelin écartèle ces armes des suivantes : *de sinople au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une flamme de même*. — Couronne : *de Marquis*. — Devise : *Non inferiora sequuntur*.

La famille DE COUGNY appartenait dans la seconde moitié du xvi^e siècle à la haute bourgeoisie de la ville d'Issoudun, en Berry.

Hiérosme Cougny, marié à Jeanne Guenois, était en 1581 et 1582 notaire royal et garde du scel d'Issoudun. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, il était fils de Pierre Cougny, notaire, procureur et grossier à Issoudun, petit-fils d'Hiérosme Cougny, marchand à Issoudun, marié à N... Lejeune, et arrière-petit-fils de Jean Cougny, assesseur criminel au bailliage d'Amiens. D'après le même tableau, il eut trois fils : 1° Ogier, président en l'élection d'Issoudun, qui épousa N... Mayet et qui en eut des enfants ; 2° Jean, sieur de Marande et du Moulin-Neuf, garde du scel de la ville d'Issoudun, qui demeura célibataire ; 3° François, avocat, qui épousa Jacqueline Prévost, fille d'un prévôt d'Issoudun, et qui continua la descendance. François Cougny, le plus jeune de ces trois frères, laissa lui-même, toujours d'après le même tableau, trois fils dont deux, Pierre et Jacques, furent les auteurs de deux grandes branches et dont un troisième, Jérôme, marié en 1638 à Marie Péarron, n'eut pas d'enfants.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Cougny, avocat au présidial de Bourges, marié à Jeanne Perrotin, fut une des gloires du barreau de Bourges. Son fils, François Cougny, Sgr du Moulin-Neuf, fut anobli par l'échevinage de Bourges qu'il exerça en 1660 et se fit maintenir dans sa noblesse, le 26 mai 1663, par arrêt de la Cour des aides. Il fut maintenu dans sa noblesse, lors de la grande recherche de 1666, par arrêt du 10 septembre, mais dut payer une amende pour avoir pris indûment la qualification d'écuyer dans plusieurs actes passés avant 1660. Il fut compris pour 450 livres au rôle arrêté au Conseil, le 27 septembre 1670, des taxes imposées sur les échevins de Bourges et leurs descendants pour jouir du privilège de noblesse sans avoir besoin de prendre des lettres de confirmation. Il avait épousé, le 7 février 1649, Marie Riglet, fille de Nicolas, conseiller du Roi au bailliage du Berry et siège présidial de Bourges. Il en eut un fils, François de Cougny, né en 1657, lieutenant au régiment Royal-infanterie, qui épousa à Châteauroux, le 28 décembre 1688, Catherine Crublier. Un petit-fils de celui-ci, François de Cougny, chevalier, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Touraine. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'il avait faites en 1787 pour obtenir l'admission au service militaire de son second fils, Louis, né à Châteauroux en 1767. Ce Louis (alias Léon) de Cougny épousa dans la suite M^{lle} le Rahier dont il laissa deux fils. On ignore si cette branche subsiste.

Beauchet-Filleau a donné une généalogie assez sommaire de la branche cadette dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On ne connaît pas à cette branche de prin-

cipe d'anoblissement et on ne voit pas que ses représentants aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Son auteur, Jacques Cougny, sieur de Maranda, avocat, fils cadet de François et de Jacqueline Prévost, épousa Madeleine Robert et en eut deux fils. L'aîné de ces fils, Jacques Cougny, sieur de Maranda, se désista de lui-même de ses prétentions nobiliaires lors de la recherche commencée en 1666 et paya une amende pour avoir pris dans plusieurs circonstances la qualification d'écuyer. Le puîné, François Cougny, Sgr de Vorlay, en la paroisse de Saint-Cyr, avocat¹, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Issoudun). Il eut un fils, Antoine-Pierre de Cougny, sieur du Parc, qui, ayant été nommé en 1714 receveur des tailles à Chinon, vint se fixer en Touraine. Jean-Pierre de Cougny, petit-fils d'Antoine-Pierre, épousa en 1779 Marceline Ragonneau. Il en eut trois fils dont le plus jeune, Auguste, périt au passage de la Bérézina et dont les deux aînés, Jean-Pierre, procureur du Roi à Gien, marié en 1814 à M^{lle} Dumoustier de Lafond, et Moïse, marié à M^{lle} Bourguine, ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Armand de Cougny, fils de Moïse, épousa vers 1860 M^{lle} Goupil de Préfelin. Il en eut un fils, Henri-Pierre de Cougny, né en 1862, officier, qui fut autorisé, par décret du 16 mars 1887, à joindre à son nom celui de Préfelin.

Principales alliances : Crublier (de Fougères) 1688, de Boislinard, de Bengy 1779, Goupil de Préfelin, de la Châtre, de Beaumont 1889, d'Espinay 1883, Vallet de Villeneuve, Durand du Chesne de Beauregard, etc.

COUHÉ de LUSIGNAN (de). Armes : *écartelé d'or et d'azur, à quatre merlettes de l'un en l'autre.* — Couronne : *de Comte (alias de Marquis).* — Supports : *deux lions d'or.* — Cimier : *une Mélusine issant d'une demi-tour crénelée.* — Devise : *Pour loyauté maintenir.*

La maison DE COUHÉ DE LUSIGNAN appartient à la noblesse chevaleresque du Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une très intéressante généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

On a longtemps considéré la maison de Couhé comme une branche de l'illustre maison de Lusignan qui a possédé pendant plusieurs siècles une seigneurie de Couhé. C'est en raison de cette prétendue communauté d'origine que la maison de Couhé joint à son nom celui de Lusignan et a adopté une Mélusine pour cimier de son blason.

¹ D'après M. de Magny, qui a donné une généalogie des Cougny dans son *Nobiliaire universel*, et d'après Beauchet-Filleau, ce François Cougny aurait été fils non pas de Jacques, mais de son frère Jérôme, marié en 1638 à Marie Péarron.

Beauchet-Filleau s'exprime à ce sujet dans les termes suivants :
 « Aucune pièce authentique de la famille de Couhé ne fait mention
 « du nom de Lusignan avant la fin du xvi^e siècle, et seulement pour la
 « branche de la Roche-Agait. Ce n'est que plus tard, au xvii^e ou au
 « xviii^e siècle, que les divers rameaux ont ajouté successivement
 « à leur nom celui de Lusignan. Or tout ceci repose simplement sur
 « une confusion, car au xvi^e siècle, où l'on ne connaît presque plus
 « l'histoire du moyen âge, on a pu croire facilement que la baronnie
 « de Couhé ayant fait partie jadis du domaine des Lusignan, un rameau
 « de cette grande maison avait pris le nom de ce fief devenu son
 « apanage. Mais les études spéciales faites sur l'histoire de Couhé
 « (Lièvre, *Notes sur Couhé*) ont démontré que cette seigneurie
 « était toujours restée le domaine de la branche aînée des Lusignan
 « et que toutes les hypothèses imaginées pour présumer l'origine
 « d'une branche de Couhé étaient absolument sans aucun fondement.
 « On oubliait aussi autrefois qu'il y a plusieurs endroits portant le
 « nom de Couhé, ou Coué, et que, par conséquent, il pouvait y avoir
 « plusieurs familles portant ce nom sans avoir entre elles aucune
 « relation. Or, dès le xiii^e siècle nous trouvons la famille de Couhé
 « établie dans le Chatelleraudais et la baronnie d'Angle, dans les
 « environs de la paroisse de Cenon, où se trouve le village de Coué,
 « ou Couhé, formant un ancien fief, près duquel une branche est restée
 « établie jusqu'au xv^e siècle. C'est donc là qu'il faut placer le lieu
 « d'origine de cette famille qui remonte certainement jusqu'aux temps
 « anciens de la féodalité. Quant à la généalogie imprimée par l'Her-
 « mite-Souliers dans l'*Inventaire de Touraine*, elle est tout à fait
 « erronée pour les premiers degrés et les divers auteurs qui ont
 « parlé de cette famille ont copié sans aucun examen ce premier tra-
 « vail incomplet et fantaisiste. Nous ne pouvons, par conséquent,
 « garder la filiation établie dans diverses généalogies parues jusqu'à ce
 « jour et nous suivrons les indications fournies par les documents
 « authentiques... »

La maison de Couhé a pour premier auteur connu un Geoffroy de Couhé, chevalier, possesseur de fiefs en la paroisse de Pozay-le-Vieil, qui, vers l'an 1180, fut témoin d'une donation faite à la Merci-Dieu. Ce même Geoffroy de Couhé est rappelé dans un acte passé en 1229 par son fils Aimery. Celui-ci avait épousé Philippe de la Trémoille; il en eut au moins une fille, Jeanne, qui épousa vers 1240 son cousin Geoffroy de la Trémoille. Le nom de Couhé figure dans un très grand nombre de chartes des xiii^e et xiv^e siècles sans que l'on puisse relier entre eux avec certitude les divers gentilshommes qui l'ont porté à cette époque reculée.

La souche s'est partagée au moyen âge en deux grandes branches dont on connaît mal le point de jonction.

D'après Beauchet-Filleau la filiation de la branche principale est à peu près établie depuis un Guillaume de Couhé, chevalier, possesseur dans la paroisse de Saint-Pierre de Maillé, près d'Angle, qui est mentionné dans plusieurs actes du commencement du xiv^e siècle. Ce gentilhomme fut père de Jean (?) de Couhé, écuyer, Sgr de la Roche-Agait, qui continua la lignée, et de Pierre (?) de Couhé, Sgr de la Guitière, en la paroisse de Maillé, dont la descendance s'éteignit dans la première moitié du xv^e siècle. On suppose, mais sans en avoir aucune preuve, qu'il eut un troisième fils, dont on ignore jusqu'au prénom, qui fut l'auteur de la seconde branche. Jean (?) de Couhé, Sgr de la Roche-Agait, sur lequel on ne sait à peu près rien, fut père de Philippe de Couhé, Sgr de la Roche-Agait, qui fut témoin d'une donation le 17 février 1375, et grand-père de Jean de Couhé, Sgr de la Roche-Agait, qui est mentionné dans des actes de 1400, 1410, 1430, etc. Celui-ci laissa d'une alliance inconnue un fils, Jean de Couhé, Sgr de la Roche-Agait, né en 1407, qui épousa le 15 janvier 1426 Ithière Berland, qui fit son testament le 8 janvier 1452, qui mourut le 14 février 1494 et qui continua la lignée. On suppose qu'il fut également père d'un Méry de Couhé, chevalier, Sgr de Fontenailles, chambellan du Roi, gouverneur d'Amboise en 1474, dont la descendance s'éteignit vers le milieu du xv^e siècle. Méry de Couhé, Sgr de la Roche-Agait, fils de Jean et d'Ithière Berland, fut maître d'hôtel de la Reine, puis du duc de Bretagne; il avait épousé Antoinette d'Aloigny. Leur petit-fils, Joachim de Couhé, Sgr des Arnois et de la Roche-Agait, marié en 1550 à Antoinette de la Bussière, eut deux fils, Paul et Joachim, qui les premiers joignirent à leur nom celui de la maison de Lusignan.

La descendance de l'aîné de ces deux frères, Paul, s'éteignit dans les premières années du xviii^e siècle. Elle avait été maintenue dans sa noblesse le 5 juillet 1668, sur preuves remontant à 1426, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, et le 28 août 1669 par jugement rendu à Bourges de l'intendant Tubeuf.

Joachim de Couhé, Sgr des Écuries, second fils de Joachim et d'Antoinette de la Bussière, épousa le 19 juillet 1578 Catherine le Vaillant. Ses petits-fils, René, Sgr de la Giraudière, et Pierre, Sgr de Touvent, furent maintenus dans leur noblesse le 5 juillet 1668 par jugement de Tubeuf, intendant du Berry. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un descendant du second de ces deux frères, Louis-René de Couhé de Lusignan, né en 1775 à Maillé, au diocèse de Poitiers, élection du Blanc, fit en

1785 pour être admis à l'École militaire. Cette branche, en somme assez obscure, de la maison de Couhé était représentée au milieu du XIX^e siècle par deux frères, Étienne-Julien, né à la Bussière en 1814, et Louis-Prosper, né au même lieu en 1816, dont on ignore la destinée, et par leur oncle à la mode de Bretagne, René-Pierre, né à Blois en 1793, décédé sans alliance à Paris en 1879. Un de ses représentants, Louis-René de Couhé de Lusignan, chevalier, Sgr de Touvent, Villiers, etc., avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers.

La seconde branche, beaucoup plus brillante, ne peut cependant remonter par filiation au delà d'un Guillaume de Couhé, Sgr de Pineau, qui épousa en 1427 Jeanne de Mosnard, héritière de la seigneurie de Lestang, située dans la paroisse de Lessac, en Angoumois. Cette dame fit son testament le 4 septembre 1485. On ignore de qui Guillaume de Couhé était fils. Beauchet-Filleau suppose qu'il descendait d'un fils cadet de Guillaume de Couhé, mentionné plus haut, qui vivait à Maillé au commencement du XIV^e siècle. D'autres auteurs en font, mais sans preuves, un frère puîné de Jean de Couhé, Sgr de la Roche-Agait, également mentionné plus haut, qui épousa en 1426 Ithière Berland. Jean de Couhé, écuyer, Sgr de l'Estang, fils de Guillaume, épousa en 1466 Charlotte du Pin, que l'on croit avoir été fille d'un seigneur de la Guérivière. Il en eut un fils, François de Couhé, écuyer, Sgr de l'Estang, qui épousa le 17 janvier 1507 Antoinette Ambasmat. Celui-ci fut père de François de Couhé, Sgr de l'Estang, qui épousa en 1536 Denise de la Roche et qui continua la lignée. Il fut aussi père, croit-on, d'un Jacques de Couhé qui épousa vers 1545 Isabeau Cordeau, dame de la Motte, et dont la descendance, maintenue dans sa noblesse par jugement du 2 janvier 1698, s'éteignit au XVIII^e siècle. François de Couhé, Sgr de l'Estang, fils de François et de Denise de la Roche, épousa en 1572 Françoise Ysoré et fut nommé en 1610 gentilhomme de la chambre du Roi. Il laissa quatre fils : 1^o François de Couhé, Sgr de l'Estang, marié en 1615 à Françoise de Javerlhac, dont les fils prirent le nom de Couhé de Lusignan et dont la descendance s'éteignit vers l'époque de la Révolution ; 2^o Jacques de Couhé, Sgr de Fayolle, marié en 1621 à Marie de Puyvinaud, dont la descendance masculine s'éteignit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ; 3^o Gabriel de Couhé, Sgr du Peux, marié en 1625 à Marguerite du Chateau, dont le fils prit le nom de Couhé de Lusignan et dont la descendance subsiste ; 4^o Charles, admis dans l'ordre de Malte en 1599. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par divers jugements de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, et de M. de Barentin, intendant de Poitiers. René de Couhé de Lusignan,

Sgr de l'Age, né en 1736, marié en 1778 à Marie-Sophie du Bouex et aïeul des divers représentants actuels, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Saint-Maixent. Il laissa deux fils, Tite-Louis, marié en 1805 à M^{lle} Piet de Beaurepaire, et Benjamin, marié en 1830 à M^{lle} de Chavagnac, qui furent connus sous le titre de comte, conservé par leurs descendants.

La famille de Couhé a fourni des officiers de mérite, des chevaliers de Malte, des gentilshommes de la chambre du Roi, une demoiselle de Saint-Cyr en 1708, etc.

Principales alliances : de la Trémoille, de Chasteigner 1662, d'Aloigny 1465 (alias 1475), de Chergé 1528, 1641, Lignaud (de Lussac) 1540, d'Argence vers 1550, Pot de Piégu, d'Aux 1578, le François des Courtis 1639, du Bouex, du Pin de la Guériverie 1787, de Mauvise 1773, 1740, de Clermont-Gallerande, de Beaumont, de Montendre, de la Celle, Ysoré (de Pleumartin) 1572, de la Porte des Vaux 1595, de Chamborant 1636, 1702, Turpin 1739, de Beufvier 1747, de Saint-Georges 1786, de Verthamon 1722, de Vanssay 1838, de Saint-Exupéry 1873, de Chavagnac 1830, de Baroncelli-Javou 1857, d'Abzac 1859, de Jouan de Kervenael 1907, de Salignac, de Perry, de Mascureau 1653, 1713, 1651, de Tryon 1684, de Lestang 1901, etc.

Beauchet-Filleau mentionne plusieurs familles de Couhé qui au moyen âge appartenaient à la noblesse du Poitou. Ces familles étaient vraisemblablement des branches détachées à une époque inconnue de celle dont il vient d'être parlé.

Dans la notice consacrée à la famille Coué, il a été dit quelques mots d'une famille de Coué, ou de Couhé, qui a appartenu à l'ancienne noblesse du Mirebalais.

Beauchet-Filleau a donné une généalogie sommaire d'une famille de Coué, ou de Couhé, qui vint d'Anjou se fixer en Poitou au cours du xv^e siècle. Cette famille, fort ancienne, portait pour armes : *d'azur à trois gerbes d'or*. Elle s'éteignit avec Jacques de Couhé, chevalier, Sgr de Loubressay, décédé en 1682, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 26 février 1667, par jugement de l'intendant Barentin.

COUILLARD de PARNAJON.

Famille bourgeoise.

Un décret du 12 août 1857 a autorisé MM. Félix et Ferdinand-Ernest COUILLARD à substituer à leur nom celui de : DE PARNAJON. Félix de Parnajon, décédé en 1909, fut un professeur distingué.

Il a existé en Basse-Normandie deux familles nobles du nom de Couillard.

L'une de ces familles portait pour armes : *d'azur à une croix*

d'argent, accompagnée aux premier et quatrième cantons d'une fleur de lys d'or et aux deuxième et troisième cantons d'une coquille de même. Elle avait pour auteur Jean Couillard dont le fils, Michel Couillard, premier élu à Carentan et à Saint-Malo, sieur et patron de Boutteville, fut anobli en novembre 1578, moyennant finances, par lettres patentes qu'il fit vérifier en la Chambre des Comptes le 1^{er} décembre suivant et en la Cour des aides le 22 décembre 1580. Michel Couillard fut confirmé dans sa noblesse par nouvelles lettres en 1608. Il avait épousé vers 1570 Suzanne de Campfond. Ses petits-fils résidaient dans les élections de Coutances et de Valognes quand ils furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen. Un représentant de cette famille, Pierre-Adrien Couillard, Sgr d'Hautmesnil, garde du corps, vint se fixer en Picardie par le mariage qu'il contracta à Roye, en 1756, avec Antoinette Antoine. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1769 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Pierre-Florent, né à Roye en 1760, et l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Antoinette-Adélaïde, née au même lieu en 1757.

Une autre famille Couillard portait pour armes : *de gueules à une fasce d'argent accompagnée de trois trèfles d'or.* Son auteur, Michel Couillard, sieur de Belletonne, demeurant en la paroisse de Brucheville, dans l'élection de Carentan, fut anobli par lettres patentes en août 1594. Gédéon Couillard, sieur de la Peintrierie, fils du précédent, était âgé de 60 ans quand il fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen.

COUIN de GRANDCHAMP. Armes : *coupé : au 1 parti d'argent à une tour en ruines de sable, ouverte et maçonnée du champ, surmontée à sénestre de trois foudres de sable, et de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires ; au 2 d'azur à une pyramide d'argent, maçonnée de sable, sénestrée d'un griffon d'or.*

Joseph-Christophe COUIN, né en 1763 à Beaumont (Sarthe), fils de Pierre Couin, maître tisserand, et de Marie Louvel, général de brigade, inspecteur général d'artillerie, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1834, fut créé baron de l'Empire sous la dénomination de GRANDCHAMP par lettres patentes du 15 juin 1808. Son fils, Joseph-Édouard, baron Couin de Grandchamp, né en 1806, conseiller général d'Eure-et-Loir, décédé en 1861, avait épousé Louise-Laure Tirlet, fille du général vicomte Tirlet, décédé en 1868. Il n'en eut que deux filles qui épousèrent l'une en 1855 M. Alfred Firmin-Didot, l'autre en 1862 M. Émile Chauchat.

A la même famille peut avoir appartenu Pierre-Gabriel Couin, né en 1773 à Saint-Côme (Sarthe), lieutenant-colonel, officier de la Légion d'honneur, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 19 juin 1813.

COUJARD de LAPLANCHE et de LAVERCHÈRE.

Famille de haute bourgeoisie du Nivernais.

N... COUJARD, docteur en médecine à Luzy, eut son blason : *d'or à une cigogne de sable* enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Nevers).

M. Claude-Henri Coujard, né en 1809 à Millay (Nièvre), maire de cette ville, conseiller général de la Nièvre, et son fils, Georges Coujard, né à Millay en 1837, officier d'artillerie, furent autorisés le 4 décembre 1868, par décret de Napoléon III, à joindre régulièrement à leur nom celui de leur propriété de Laplanche, à Millay, sous lequel ils étaient connus et à s'appeler COUJARD DE LAPLANCHE.

Une autre branche de la même famille, également fixée en Nivernais, est connue sous le nom de COUJARD DE LAVERCHÈRE. Une de ses représentantes, Claudine Coujard de Laverchère, épousa vers 1785 Jean le Mulier de Bressey, conseiller au Parlement de Bourgogne, député de la noblesse aux États-généraux. Plus récemment, M. Coujard de Laverchère épousa en 1866 M^{lle} d'Euvrard de Courtenay.

Principales alliances : le Mulier, d'Euvrard de Courtenay 1866, Rivière de Précourt 1899, le Normand de Flaghac 1907, etc.

COULAINÉ (Quirit de). Voyez : QUIRIT DE COULAINÉ.

COULANGES (d'Aleyrac-Contaud de). Voyez : ALEYRAC-CONTAUD DE COULANGES (D').

COULANGES (Fustel de). Voyez : FUSTEL DE COULANGES.

COULARD de PUYRENARD. Armes : *d'or à un cœur de gueules ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.*

La famille COULARD DE PUYRENARD, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On en trouvera aussi un tableau généalogique dans le *Cabinet d'Hozier*.

Jean Coulard, auquel le travail de Beauchet-Filleau fait remonter la filiation, épousa vers 1530 Marguerite Dain dans l'église de Vouneuil-sur-Vienne. Il fut père d'Étienne Coulard, procureur fiscal,

puis sénéchal de Gençay, décédé en 1605. Le petit-fils de celui-ci, Jean Coulard, sieur du Soucy, conseiller en l'élection de Poitiers, marié le 7 août 1634 à Catherine Ogeron, fut anobli par la mairie de Poitiers qu'il exerça en 1649. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Philippe Coulard, écuyer, Sgr de Puyrenard, né en 1638, conseiller au présidial de Poitiers, marié en 1660 à Françoise Follet, continua la descendance. Son fils, René Coulard, écuyer, Sgr de Puyrenard, baptisé en 1671, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il épousa dans la suite, en 1723, M^{lle} Cantineau de la Cantinière et fut père de Charles Coulard, chevalier, Sgr de Puyrenard et de Galmoisin, marié en 1787 à M^{me} de Marans, née la Faire, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. La famille Coulard de Puyrenard s'est éteinte avec le petit-fils du précédent, Philippe-Charles de Puyrenard, né en 1818, décédé sans alliance en 1892, et avec sa sœur, la vicomtesse de Traversay, décédée en 1865.

Principales alliances : de la Cour 1593, de Citoys vers 1595, Fil-leau 1622, Pasquet de la Vergne, Cantineau 1723, du Vigier de Mirabal, d'Agnaux de Vienne 1765, de la Faire 1787, Prévost-Sansac de Traversay 1833.

COULARÉ de LAFONTAINE (de). Armes inconnues.

La famille DE COULARÉ DE LAFONTAINE est anciennement et honorablement connue en Haute-Normandie. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement. On ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Elle a fourni des avocats, des médecins, etc.

COULAUD de MONTIFAUD.

Le domaine de Montifaud, situé près d'Angles-Salles, en Angoumois, appartenait au xviii^e siècle à une famille Coulaud qui en a conservé le nom.

Cette famille COULAUD DE MONTIFAUD ne paraît pas avoir appartenu à la noblesse. Elle ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles de sa région qui, en 1789, prirent part aux assemblées de cet ordre. On ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Elle n'est mentionnée dans aucun nobiliaire.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans la *Revue de Saintonge* de 1900.

M^{lle} Isabelle Coulaud de Montifaud, fille d'un ancien consul, épousa



en 1900 le prince Carracciolo-Orsonia, d'une des plus illustres maisons d'Italie. On ne fut pas peu surpris de voir les journaux mondains chargés d'annoncer ce mariage avancer sérieusement que la fiancée était fille du prince de Montifaud et de la princesse, née Puylafonds, et que ses ancêtres avaient obtenu en mai 1747, par lettres du roi Louis XV, l'érection en principauté de leur seigneurie de Montifaud.

Une famille Coulaud, ou Coullaud, a appartenu à la noblesse du Poitou. Elle portait pour armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois branches de chêne de sinople, chacune garnie de trois glands*. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. Il en fait remonter la filiation à Bernard Coulaud, écuyer, qui est mentionné dans des actes du 10 mars 1462 et du 7 août 1508 et dont les enfants partagèrent la succession le 20 juin 1517. René Coulaud, Sgr du Vignaud, fut maintenu dans sa noblesse, le 13 octobre 1668, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Ses enfants et petits-enfants furent maintenus dans leur noblesse, le 3 mars 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. Catherine Coulaud fut admise à Saint-Cyr en 1708. Son frère, Jean-François Coulaud, Sgr du Vignaud, marié en 1733 à Marie de Pons, paraît avoir été le dernier représentant de sa famille. Il mourut dans un âge avancé laissant pour héritière sa nièce, M^{me} de Guerry, née de Brach.

COULDRE de la BRETONNIÈRE (de la). Armes : *d'or à une aigle éployée de sable, becquée, languée, membrée et couronnée de gueules*. — Supports : *deux lions*. — Cimier : *une tête de loup*. — Devise : *Sine maculâ*.

La famille DE LA COULDRE DE LA BRETONNIÈRE appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie. On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin.

La famille de la Couldre est connue depuis le milieu du xiv^e siècle. Jacques de la Couldre, chevalier, à partir duquel la filiation est à peu près établie, est mentionné dans un acte de 1366 avec sa femme, Iche de Rochefort. Il est encore mentionné dans des actes de 1369, 1373 et 1374 et rendit aveu, le 10 octobre 1390, pour un fief qu'il possédait en la sergenterie de Carentan. Dans cet aveu est cité son fils, Oudin. Celui-ci est nommé dans un assez grand nombre d'actes de la fin du xiv^e siècle ; il possédait le 5 avril 1399 le fief de Montécot du chef de sa femme. Il est rappelé comme défunt dans des lettres patentes du roi d'Angleterre, datées de 1429. On lui attribue pour fils, mais

sans preuves certaines, un Jean de la Coudre, Sgr de Champeaux et de Rochefort, qui fut l'héritier principal de Jacques de la Coudre, chevalier, et qui est mentionné dans un assez grand nombre d'actes du milieu du xv^e siècle. Jeanne de Saint-Germain, veuve de ce gentilhomme, fut nommée en 1467 tutrice de ses enfants ; elle présenta en 1470 une requête à la duchesse d'Orléans et fit un partage le 19 septembre 1473. Elle fut mère d'un Jean de la Coudre, Sgr de Champeaux, qui est mentionné dans des actes de 1465, 1468 et 1472. On ignore le nom de la femme de ce dernier. On présume qu'il fut père d'un Robert de la Coudre qui rendit aveu, en 1479, pour sa seigneurie de Champeaux et dont la veuve, Thomine Fissel, passa un accord le 20 avril 1526 avec ses deux fils, Jacques et Jean. L'aîné de ces deux frères, Jacques, rendit un aveu le 29 avril 1539 pour sa seigneurie de Champeaux ; il ne laissa pas de postérité. Le puîné, Jean, à partir duquel la filiation est très nettement établie, épousa Perrette d'Auxais par contrat de 1526. Jean de la Coudre laissa de cette union deux fils : 1^o Jean de la Coudre, Sgr de Champeaux, dont le second fils, Jacques, décéda sans postérité, fut nommé en 1578 chevalier de l'Ordre du Roi et dont la petite-fille, Marie, héritière de la seigneurie de Champeaux, épousa Jacques le Trésor ; 2^o Robert de la Coudre, Sgr de la Vautignière, qui épousa successivement Jeanne de Thère et Marie le Canu et dont le fils, Thomas, continua la descendance.

Henri de la Coudre, écuyer, sieur de la Vautinière, âgé de 25 ans, demeurant en l'élection de Carentan, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, avec ses frères [puînés, Jean-François, Charles et Jacques-Mathurin, avec ses deux oncles, Robert, sieur du Mesnil, âgé de 38 ans, et Thomas, sieur de la Bretonnière âgé de 36 ans, et avec son cousin germain, Jean, sieur de Boischevreuil, âgé de 5 ans, fils d'un troisième oncle nommé Louis, alors décédé.

Louis-Bon-Jean de la Coudre, né en 1741 à Marcheview (Manche), capitaine de vaisseau, marié en 1784 à M^{lle} de Beaurains de Montmort, fut admis aux honneurs de la Cour, le 27 mars 1789, sous le titre de vicomte de la Bretonnière. Il paraît avoir joui de cette faveur sans avoir fait les preuves de noblesse prescrites par les règlements. On ne trouve, en tout cas, dans les manuscrits de Chérin aucune trace de ces preuves. M. de la Bretonnière fut dans la suite chef militaire des ports de Boulogne et de Dunkerque et officier de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 octobre 1808 et mourut à Paris l'année suivante. Il laissait deux fils, Alexandre-David, né à Paris en 1785,

et Bon-Euloge, né à Cherbourg en 1788, officier des gardes du corps, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Jean de Jérusalem, marié en 1813 à M^{lle} de Chavagnac, décédé en 1869 au château de la Bretonnière (Manche), qui ont été les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères, Alexandre-David, fut confirmé, par décret impérial du 28 novembre 1868, dans la possession héréditaire du titre de comte de la Bretonnière sous lequel il était connu et qui aurait été concédé à son père, par lettres du roi Louis XVI, à une date non mentionnée dans le décret. Il avait épousé en 1813 M^{lle} Delamarre, décédée à Valognes en 1882.

La famille de la Coudre a fourni des officiers de grand mérite, un chevalier de Malte en 1557 (Jacques de la Coudre de la Bretonnière), etc.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille Ertault de la Bretonnière, également existante.

Principales alliances : d'Auxais, le Mouton 1614, de Saint-Germain, le Trésor, du Prael, de Fraguier, de Chavagnac 1813, de Bernetz 1860, du Poerier de Franqueville, de Foucaud 1836, de Cavelier de Montgeon 1885, le Mintier de Lehélec 1907, de Commines de Marsilly 1910, Renouard de Bussière 1838, etc.

Il a existé en Bourgogne une famille de la Coudre, ou de la Couldre, qui portait pour armes : *d'azur à deux chevrons d'or, bordés de sable*. M. d'Arbaumont, qui a consacré à cette famille un court article dans sa *Noblesse aux Etats de Bourgogne*, croit qu'elle descend de Pierre de la Coudre, successivement receveur et procureur des grueries de Chalon en 1404, d'Autun et de Montcenis avant 1420. Jacques de la Coudre, Sgr de Vincelles, en Auxerrois, fut admis en 1653 aux Etats de Bourgogne. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 11 avril 1669, par arrêt du Conseil d'État après avoir justifié sa filiation depuis son bisaïeul, Jean de la Coudre, écuyer, marié le 16 novembre 1516 à Perrette Bonneau. La famille de la Coudre fut encore maintenue dans sa noblesse en 1698 par jugement de l'intendant de la province. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Jacques-Ambroise de la Coudre de Villeprénoy, né en 1764 à Billy, au diocèse d'Auxerre, et son cousin, Louis-Édouard de la Coudre de Villeprénoy, né en 1765 à Andrye, au même diocèse et dans l'élection de Clamecy, firent en 1774 pour être admis à l'École militaire de la Flèche.

On trouve aussi en Bretagne une famille de la Coudre à laquelle Potier de Courcy attribue les armes suivantes : *d'azur à six macles d'or ; au chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines*. Julien

de la Couldre, de la paroisse de Plouguenast, comparut en 1469 à une montre du diocèse de Saint-Brieuc. François de la Couldre, sieur de la Garenne, en la paroisse de Plouguenast, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par arrêt du 27 octobre 1670.

COULERIE (de **TORQUAT** de la). Voyez : **TORQUAT DE LA COULERIE** (DE).

COULIBŒUF d'ANGLOISCHEVILLE et de **BLOCQUEVILLE** (de). Armes : *d'azur à une tête de bœuf d'argent, accornée d'or.*

La famille DE COULIBŒUF D'ANGLOISCHEVILLE ET DE BLOCQUEVILLE appartient à l'ancienne noblesse de Normandie. Elle paraît avoir eu pour berceau l'ancienne seigneurie de Coulibœuf, aujourd'hui commune du département de Calvados.

La marquise de Blocqueville sollicita en 1788 la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. Chérin fils fut chargé d'examiner les preuves de noblesse que la famille de Coulibœuf dut faire dans cette circonstance. Il adressa le 7 août 1788 au duc de Duras un rapport qui commence en ces termes : « Cette famille prouve sa filiation depuis Jean
« de Couillibœuf, premier du nom, écuyer, qui fieffa des héritages situés
« à Morteaux le 3 février 1368 et mourut avant le 7 juillet 1415 laissant
« d'une alliance inconnue Denis de Couillibœuf, écuyer, Sgr de Mor-
« teaux, lequel vendit, le pénultième septembre 1405, le fief de Bloc-
« queville et reçut différents aveux ès années 1411, 1427, 1429 et 1436.
« On ne connaît pas le nom de sa femme ; mais on sait qu'il eut pour
« fils Raoul, ou Raoulin, de Couillibœuf, écuyer, sieur de Morteaux
« et de Blocqueville, lequel passa un accord avec son père au sujet
« du fief de Morteaux le 3 avril 1437, donna à fief des héritages les
« 25 mai 1461 et 12 juin 1462 et reçut des aveux le 20 février 1440 et
« le 8 juillet 1464. Il était mort avant le 23 décembre 1484, laissant
« d'une femme inconnue Guillaume de Coulibœuf, premier du nom,
« écuyer, Sgr de Blocqueville et de Morteaux, lequel reçut différents
« aveux ès années 1466, 1476 et 1480. Il passa une transaction le
« 29 mai 1479 et obtint mainlevée d'un fief mouvant de la seigneurie
« de Morteaux par sentence des assises de Falaise du 23 décembre 1484.
« Il avait épousé demoiselle Jeanne Bouchard, dame de Maindeville,
« qui le rendit père, entre autres enfants, de Guillaume de Coulibœuf,
« deuxième du nom, écuyer, Sgr de Morteaux et de Blocqueville, lequel
« obtint avec ses frères deux arrêts de l'échiquier d'Alençon con-
« cernant la succession de leurs père et mère, le 6 avril 1513 et
« 18 août 1523. Il mourut avant le 18 juillet 1538 laissant d'une
« alliance inconnue, entre autres enfants, Jean de Coulibœuf, deuxième
« du nom, écuyer, qui partagea avec ses frères le 18 juillet 1538 la

« succession de leurs père et mère et passa un acte de vente le
 « 4 novembre 1556. De son mariage, contracté avec demoiselle Fran-
 « çoise de Lezeaux le 1^{er} janvier 1547 par articles reconnus le
 « 27 août 1550, vinrent : 1^o Jacques, qui fut déchargé du droit de franc-
 « fief par ordonnance du 22 décembre 1640 rendue sur preuves de
 « noblesse remontant à Raoul de Coulibœuf, son trisaïeul ; 2^o Gabriel
 « de Coulibœuf, écuyer, Sgr de Blocqueville et de la Fresnée, qui...
 « épousa le 13 décembre 1593 demoiselle Guillemine l'Escuyer et qui
 « continua la descendance... » Dans un autre mémoire, Chérin fils
 expose combien il est difficile d'établir que Guillaume de Coulibœuf,
 qui reçut des aveux en 1466, 1476 et 1480, était fils de Raoul de Cou-
 libœuf qui est mentionné dans des actes de 1437, 1461, 1462 et 1464.
 Malgré ces réserves du généalogiste officiel, la marquise de Blocque-
 ville fut présentée au Roi le 27 août 1788.

D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*,
 Guillaume de Coulibœuf, mentionné plus haut, qui obtint des arrêts
 de l'échiquier d'Alençon en 1513 et 1523, aurait épousé Jeanne de
 Fossey. Il en eut deux fils, Bonnaventure, marié à Suzanne Bertin, et
 Jean, marié en 1547 à Françoise de Lezeaux, qui partagèrent sa
 succession par acte du 18 juillet 1538. L'aîné de ces deux frères, Bon-
 naventure, fut le bisaïeul de Jean de Coulibœuf, Sgr de Baumais, qui
 fut maintenu dans sa noblesse, le 3 janvier 1667, par jugement de
 M. de Marle, intendant d'Alençon ; sa descendance paraît être
 aujourd'hui éteinte. Le puîné, Jean, fut père de Gabriel et grand-père
 de Louis de Coulibœuf, Sgr de la Martinière et de Blocqueville, marié
 le 13 octobre 1628 à Catherine du Loyer, qui fut maintenu dans sa
 noblesse en 1667, en même temps que son cousin, par jugement de
 M. de Marle. Jacques de Coulibœuf, Sgr de Blocqueville, fils de Louis,
 fut déchargé du droit de franc-fief par jugements du 14 mai 1674 et
 du 14 août 1693. Il avait épousé, le 14 mai 1672, Marie-Éléonore d'Oil-
 liamson. Deux de ses fils, Hardouin de Coulibœuf, Sgr d'Anglois-
 cheville, chevalier de Saint-Louis, marié à Cœn en 1738 à Marie-
 Louise de Clinchamps, et Alexandre de Coulibœuf, Sgr de Blocque-
 ville et de Morteaux, né en 1682, marié en 1718 à M^{lle} Simon de Grand-
 champ, furent les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués
 jusqu'à nos jours. Nicolas de Coulibœuf d'Angloisheville, né en 1769,
 petit-fils d'Hardouin, fit en 1784 les preuves de noblesse prescrites
 pour le service militaire. Son cousin, Louis-Henri de Coulibœuf, petit-
 fils d'Alexandre, fut connu sous le titre de marquis de Blocqueville
 qui a été conservé depuis lors par le chef du second rameau. Il épousa
 le 25 avril 1775 Françoise-Claudine d'Escajeul, admise aux honneurs
 de la Cour en 1788.

Gaspard de Coulibœuf prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Argentan.

Edmond-François de Coulibœuf, marquis de Blocqueville, général de brigade, décédé en 1861 à l'âge de 73 ans, avait épousé en 1835 Louise-Adélaïde d'Avout, fille du maréchal prince d'Eckmühl, décédée sans postérité en 1892. On sait que la marquise de Blocqueville, femme de lettres distinguée, a consacré par testament une partie de sa fortune à faire élever sur la côte de Bretagne le beau phare d'Eckmühl.

Principales alliances : de Sainte-Marie 1754, d'Oilliamson 1672, de Mauconvenant de Sainte-Suzanne vers 1550, d'Escajeul, de Clinchamps 1738, d'Avout d'Eckmühl 1825, Guyon de Corday 1588, de Mannoury vers 1660, de Mésenge vers 1815, du Rouil 1848, de Viel de Raveton, Burgh O'Farrel 1869, Marchais de Langothière 1876, de Fontaines de Boiscard, etc.

Il a existé au ressort de Morlaix, en Bretagne, une famille de Couilibœuf qui portait les mêmes armes que celle dont il vient d'être parlé et qui en était vraisemblablement une branche détachée à une époque inconnue. Alain de Couilibœuf, sieur de Chefdu Bois, en la paroisse de Plourin, fut condamné, par arrêt du 18 juin 1670, à payer comme usurpateur de noblesse une amende de 400 livres.

Un Louis Coulibœuf, sieur de Ménerville, était en 1674 régent du collège de la Guerche, en Haute-Bretagne. Son descendant, Antoine Coulibœuf, était en 1770 adjudicataire des actions de la Roche-Bernard.

COULLARD-DESCOS-DUCOLOMBIER.

Famille de haute bourgeoisie.

Marcellin COULLARD-DESCOS épousa vers 1810 M^{lle} Courbon de Montviol. Jean-Baptiste-Étienne Coullard-Descos, né à Saint-Étienne en 1832, demeurant à Mende, demanda le 7 février 1868 l'autorisation de joindre à son nom celui de : du Colombier. Il fut autorisé, par décret du 20 février 1869, à joindre à son nom celui de : DUCOLOMBIER.

COULLON des ROCHERS.

Famille de haute bourgeoisie du département de la Mayenne.

Principales alliances : d'Aliney d'Elva 1886, du Laurent.

On trouve qu'un Thomas Coullon, bourgeois de Saint-Brieuc en 1620, portait les armes suivantes : *d'azur à un cygne d'argent, nageant sur une fasce ondée et abaissée du même, accompagné de deux étoiles d'or en chef*. Pierre-Alexis Coullon de la Besnardais était vers 1740 procureur au Parlement de Rennes. Un de ses fils, Jean Coullon de la Besnardais, était en 1791 vicaire constitutionnel des Touches.

COULOGNE (Robin de la Tremblaye de). Voyez : ROBIN DE LA TREMBLAYE DE COULOGNE.

COULOMB (Favier de). Voyez : FAVIER DE COULOMB.

COULOMBIERS (Boula de). Voyez : BOULA DE MAREUIL ET DE COULOMBIERS.

COULON. Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1814 et de 1864) : *d'or à deux lances d'azur, posées en sautoir, accompagnées en pointe d'un fer à cheval du même ; à la bordure de gueules chargée d'une croix d'argent à cinq doubles branches, qui est le signe des chevaliers légionnaires.*

François-Philippe COULON, né en 1778 à la Capelle (Aisne), lieutenant colonel, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1824, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 22 mars 1814. Son fils unique, Jules Coulon, né à la Capelle en 1820, négociant, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1893 à Luc-sur-Mer, fut confirmé dans la possession du titre concédé à son père par décret impérial du 2 juillet 1864, puis par lettres patentes du 7 septembre suivant ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa un fils, Charles Coulon, né à Saint-Quentin en 1854, agent de commerce, qui, par arrêté ministériel du 14 avril 1894, fut investi des dotations majorataires conférées à son aïeul en mars 1814.

La famille dont il vient d'être parlé paraît être distincte de celle d'un Pierre Coulon, né à Versailles en 1771, colonel d'état-major, marié en 1809 à M^{lle} Mélin, décédé en 1822, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 21 février 1809.

Il a existé en Lorraine une famille distinguée du nom de Coulon. Jean-Yves Coulon, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, demeurant à Nancy, fut confirmé dans les privilèges de noblesse attachés à son office par arrêt de la Chambre des comptes de Lorraine du 27 juillet 1765. M. de Coulon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du baillage de Bouzanville. Adolphe-Félix de Coulon, président honoraire à la Cour de Metz, mourut en 1868, âgé de 77 ans.

COULON de LAGRANVAL et de LABROUSSE (de) et COULON. Armes : *d'azur à trois fleurs de lys d'argent, 2 et 1 ; à la divise en chef d'argent, surmontée de deux colombes du même.*

La famille DE COULON est honorablement connue depuis le milieu du xvi^e siècle dans les environs de Ribérac, en Périgord. Depuis cette époque jusqu'à celle de la Révolution, ses membres se sont princi-

palement adonnés à l'art de la verrerie. Elle a eu vraisemblablement dans le passé une origine commune avec la famille de Colomb (voyez ce nom), connue en Quercy depuis 1467, dont le nom s'orthographiait autrefois Coulomb, ou Coulon, et dont plusieurs membres se sont également adonnés à l'art de la verrerie. Elle peut aussi être une branche, séparée à une époque reculée, d'une famille de Coulom qui a possédé les seigneuries de la Gorge, de Fabas et de la Rauze, qui portait pour armes : *d'azur à une aigle d'argent, becquée et membrée de gueules, volant vers le flanc dextre de l'écu*, et dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 9 août 1698 et le 18 décembre 1700, par jugements de le Pelletier et de Legendre, tous deux intendants de Montauban.

La famille de Coulon a possédé en Périgord les domaines, ou seigneuries, de Labrousse, de Puygauthier, de Maisonneuve, de Lagrandval, etc. Dès 1556 on trouve un Gilet Coulon, écuyer, qui était seigneur de la verrerie de la Grandval, en la paroisse de Bars, juridiction de Montignac-le-Comte.

La famille périgourdine de Coulon a toujours été pauvre et fort obscure. On n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements. Ses membres portaient généralement avant la Révolution les qualifications de noble et d'écuyer. Elle est vraisemblablement la même que celle de Mathieu de Coulomb, de Jean de Coulomb et de Jacques de Coulomb, sieur de la Célerie, de la même région, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 22 août 1698, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux.

N... Coulon, écuyer, sieur de Fieu et de la Pomarède, et N... Colom, sieur de la Faverie, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696. Le premier d'entre eux portait : *d'argent à trois losanges de gueules, posés 2 et 1*. Le second portait : *d'argent à trois losanges de gueules mis en fasce*.

La souche s'est partagée en un certain nombre de branches. Deux de ces branches, celle des sieurs de Lagrandval et celle des sieurs de Maisonneuve et de Labrousse, se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

La première de ces branches descend de Thomas Colon, écuyer, sieur de la Grandval, décédé en 1683, qui avait épousé sa parente, J. Coulomb, décédée à Bars en 1683. Pierre Coulon, sieur de la Grandval, fils de Thomas, épousa Françoise de Martin du Bigord. Il en eut, entre autres enfants, une fille, Jeanne, qui épousa en 1736 son cousin, Jacques Coulon, écuyer, Sgr de la Maisonneuve, et un fils, Jean, sieur de Lagrandval, né en 1730, qui épousa Victoire de Vassal. La descendance de celui-ci était représentée de nos jours par M. Charles-

Samuel de Lagrandval, professeur au lycée de Bordeaux, père de deux filles, et par ses trois cousins germains, Charles-François de Lagrandval, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Plazac en 1890, qui a laissé postérité ; Pierre de Lagrandval, né à Plazac en 1811, qui a laissé un fils nommé Henri ; et autre Pierre de Lagrandval, marié en 1845 à M^{lle} Tausin.

La branche des sieurs de la Maisonneuve et de Labrousse descend de Jean Coulon, écuyer, sieur de la Maisonneuve, maître verrier, qui était un neveu de Thomas Coulon, mentionné plus haut, auteur de la branche de Lagrandval. Jacques Coulon, écuyer, sieur de la Maisonneuve, fils de Jean, épousa en 1736 sa cousine, Jeanne Coulon, fille de Pierre, sieur de Lagrandval. Il en eut trois fils : 1^o Charles Coulon, sieur de la Maisonneuve, né en 1737, qui épousa Marie Albu-cher et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le seul nom de Coulon, sans particule ; 2^o Guillaume Coulon, sieur de Labrousse, décédé à Servanches le 10 floréal an XI, dont la descendance subsiste également ; 3^o Pierre Coulon, sieur du Beau, qui épousa à Paris, en 1773, M^{lle} des Mazis et dont le fils, Guillaume, n'eut pas d'enfants. Jean Coulon-Labrousse, décédé à Ribérac en 1888, arrière-petit-fils de Guillaume, exerçait la profession de médecin. Son fils, Jean-Maurice Coulon-Labrousse, né à Ribérac le 11 septembre 1872, fut autorisé le 2 mars 1893, par jugement du tribunal civil de sa ville natale, à substituer à son nom celui de : DE COULON DE LABROUSSE que portaient ses ascendants avant la Révolution.

Un M. de Coulon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Un M. de Coulon prit part cette même année, à cause de son fief du Genty, à celles tenues à Saintes.

Principales alliances : d'Abzac, de Vassal, de Cézac de Belcayre, des Mazis 1773, etc. ¹

COULON (de), à Neufchâtel, en Suisse. Armes : d'or à deux fasces de gueules ; au chef d'azur chargé d'un Saint-Esprit d'argent. — Cimier : un demi-vol de sable mouvant d'une couronne d'or.

Cette famille, qui occupe un rang distingué à Neufchâtel, en Suisse, est originaire du lieu de Cornus, en Rouergue.

On en trouvera une généalogie dans l'ouvrage de M. Quartier-la-Tente : *Les familles bourgeoises de Neufchâtel. Essais généalogiques.*

Paul COULON, né en 1731, quitta la France très jeune pour cause de religion, se fit recevoir bourgeois de Neufchâtel le 27 avril 1767, entra la même année comme associé dans la maison de banque Pourtalès

¹ Cette notice a été faite en grande partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M le comte de Saint-Saud.

et mourut en 1820. Il laissa deux fils, Louis Coulon, né en 1777, directeur de la Caisse d'épargne de Neufchâtel, conseiller d'État, député au Corps législatif, décédé en 1853, et Paul-Étienne Coulon, né en 1779, décédé en 1837, qui vinrent fonder une maison de banque à Paris. Ces deux frères ont été les auteurs de deux branches actuellement existantes. L'aîné d'entre eux, Louis, fut anobli le 14 juin 1847 par lettres patentes du roi de Prusse, Frédéric-Cuillaume IV, avec ses quatre neveux, Alphonse, Charles, Henri et Albert, fils de son frère Paul-Étienne, alors décédé.

La famille de Coulon a fourni des banquiers à Neufchâtel, à Paris et à Londres, des industriels, des magistrats, des médecins, des savants, un pasteur, etc.

COULONGES (d'Avesgo de). Voyez : AVESGO DE COULONGES (D').

COULONGES (le Tessier de) Voyez : LE TESSIER DE COULONGES.

COULOUMY. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un lion contourné d'argent ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires ; au 3 d'or à un pal d'azur chargé de deux étoiles d'or.*

Antoine Couloumy, né en 1770 à Brives, en Limousin, colonel, décédé en 1813, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 3 décembre 1811. Il avait épousé Marie-Simone Tresse, née en 1778, qui lui survécut jusqu'en 1830. Leur fils, Bernard-Paul, baron Couloumy, fut conseiller à la Cour de Dijon. Il avait épousé M^{lle} Escoffier, décédée en 1869. La baronne Emilien Couloumy, née Brugiére de Lamotte, est décédée à Montluçon en janvier 1899.

COUPIGNY (de Malet de). Voyez : MALET DE COUPIGNY (DE).

COUPIGNY (Larcher de). Voyez : LARCHER DE COUPIGNY.

COUPIGNY (Quentin de). Voyez : QUENTIN DE COUPIGNY.

COUPPEL du LUDE. Armes : *d'azur à un lion léopardé d'or. — Aliàs (d'après l'Armorial général de 1696 et le Nouveau d'Hozier) : d'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux merlettes de sable, sans pied, ni bec, affrontées, et en pointe d'une rose de gueules.*

La famille COUPPEL appartient à la noblesse du Perche. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*.

Lorsque sous Louis XIV elle chercha à faire reconnaître sa noblesse, elle produisit une généalogie qui la faisait remonter au 11 novembre 1545, date à laquelle Siméon CouppeL, écuyer, sieur de la Cousi-

nière, fils et héritier de défunt Étienne Couppel, écuyer, sieur de l'Épinay, et de demoiselle Tiénette des Vaux, aurait épousé Françoise Feuvrier par contrat passé devant tabellions généraux en la vicomté de Domfront. Siméon Couppel fut père de Marin Couppel, écuyer, sieur de la Cousinière, qui épousa le 1^{er} mai 1575 Renée Pitard, et grand-père de Brice Couppel, écuyer, Sgr de Lépinay et de Jumilly, conseiller du Roi, vicomte de Domfront. Celui-ci est vraisemblablement le même personnage qu'un Brice Coupel, demeurant en la paroisse de Saint-Front, dans la vicomté de Domfront, qui fut anobli par lettres de mai 1639. Il épousa, le 27 novembre 1616, Nicole, fille de monsieur maître Jean Marguerit, avocat général au Parlement de Rouen. Son fils Jacques Couppel, Sgr de Lespinay, vicomte de Domfront, baptisé le 27 mai 1619, épousa le 8 mars 1644 Louise de Beaurepaire. Il obtint, le 8 janvier 1650, un arrêt du Conseil d'Etat qui le déchargeait de la somme à laquelle il avait été imposé au rôle des tailles par les habitants de Domfront ; mais il fut condamné comme usurpateur de noblesse à 2.000 livres d'amende par jugement du 1^{er} octobre 1667 de M. de Marle, intendant d'Alençon, attendu que plusieurs des titres fournis par lui, et particulièrement le contrat de mariage de 1545, étaient faux. Jacques Couppel fut autorisé à interjetér appel de cette condamnation par jugement du 7 janvier 1668 des commissaires généraux députés pour la recherche des usurpateurs de noblesse. Ses deux fils, Brice Couppel, sieur de Bellée, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage de Domfront, marié le 15 novembre 1678 à Françoise de Ponthault, et Jacques Couppel, sieur du Lude, en la paroisse de Saint-Front, inscrits à l'Armorial général de 1696, furent maintenus dans leur noblesse, le 8 mars 1695, par un arrêt du Conseil d'Etat dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Siméon Couppel, fils de Brice, fut baptisé en 1682 et épousa Jeanne Monteau par contrat passé le 17 janvier 1720 devant notaire à Laval. Ayant à son tour été inquiété dans sa noblesse, il obtint, le 17 juin 1721, un arrêt du Conseil d'Etat ordonnant l'exécution de celui qu'avaient obtenu en 1695 son père et son oncle.

Le nom de Couppel est assez répandu dans la région de Domfront. On ignore si l'on doit rattacher à la famille qui donne lieu à cette notice un Benoist Couppel, sieur de la Harboudière, dans la vicomté de Domfront, qui fut anobli par lettres patentes de 1643. Les deux fils de celui-ci, Simon Coupel, procureur du Roi à Domfront, et Guillaume Coupel, furent autorisés, par lettres du mois de décembre de la même année, à substituer à leur nom de Coupel celui de leur terre de la Goulande.

Camille Couppel, Sgr de Beauvais, et Louis Couppel, Sgr de la Pommerais, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

La famille Couppel du Lude n'est pas titrée.

Principales alliances : de Beaurepaire 1644, de Ponthault, d'André de Saint-Victor, Giuliani-Deponthon 1877, etc.

COUPVENT des GRAVIERS et des BOIS. Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe, sommées chacune d'une étoile de même.* — Le *Bulletin héraldique de France* de 1892 attribue à la branche des Coupvent des Bois les armes suivantes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de deux étoiles d'or en chef et d'un cœur de même en pointe.*

Famille bourgeoise, originaire du Maine, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans l'*Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans*, publié par l'abbé Chambois.

Honorable homme Jean COUPVENT, sieur DES GRAVIERS, et sa femme, Jeanne Gérard, demeurant en la paroisse de Piremil, passèrent un bail le 1^{er} janvier 1648 devant Drouet, notaire au Mans. Mathieu Coupvent des Graviers, marchand gantier au Mans, et son frère, Jean Coupvent des Graviers, marchand gantier à Angers, firent procéder le 17 avril 1762 à l'inventaire des meubles de leur père, défunt Jean Coupvent des Graviers. Jean Coupvent des Graviers, né à Sablé le 9 juillet 1739, fut chanoine du Mans.

M. Coupvent des Graviers, ancien notaire au Mans, et ses fils ont été autorisés vers 1900, par jugement du tribunal civil du Mans, à faire rectifier les actes de l'état civil dans lesquels leur nom n'avait pas été orthographié COUPVENT DES GRAVIERS.

Une branche de la même famille est connue sous le nom de COUPVENT DES BOIS. Cette branche a été illustrée par Aimé-Auguste-Élie Coupvent des Bois, né à Dunkerque en 1814, vice-amiral, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1892.

Principale alliance : Tournadre de Noailat 1886.

COUQ-BASQUEZ de REBOUL.

Famille bourgeoise.

M. Auguste Couq avait épousé vers 1830 M^{lle} Julie Basquez. Leur fils, marié en 1861 à Marie Choppin d'Arnouville, fut d'abord connu sous le nom de COUQ-BASQUEZ. Ayant été adopté par M. Charles REBOUL, il joignit à ces deux noms celui de son père adoptif en le faisant procéder de la particule DE.

Il sera consacré une notice à la famille Reboul, ou de Reboul.

Principales alliances : Choppin d'Arnouville 1861, de Sommyèvre 1890.

COUR (Guyot de la). Voyez : GUYOT DE LA COUR.

COUR (le Saulnier de la). Voyez : LE SAULNIER DE LA COUR ET DE SAINT-JOUAN.

COUR (Mesnet de la). Voyez : MESNET DE LA COUR.

COUR de BALLEROY (de la). Armes : d'azur à trois cœurs d'or, 2 et 1. — Aliàs (en vertu de lettres patentes accordées le 11 septembre 1818 à Philippe-Auguste-Jacques, marquis de Balleroy) : écartelé : aux 1 et 4 de sinople à trois faux d'argent ; aux 2 et 3 de gueules à trois lances banderolées d'argent ; sur le tout d'azur à trois cœurs d'or. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions. — Devise : *L'honneur y gît.*

La maison DE LA COUR DE BALLEROY est une des plus distinguées de l'ancienne noblesse de Normandie. On trouvera sur elle des dossiers importants dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. On trouvera aussi un résumé de sa généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1894.

Clairambault, généalogiste des Ordres du Roi, envoya vers 1750 un rapport sur les la Cour de Balleroy. Ce rapport, conservé dans les manuscrits de Chérin, commence en ces termes : « On n'a pas encore
« connu l'origine de cette noblesse. Elle paraît néanmoins ancienne en
« Normandie où elle a porté d'abord le nom de DU FOUR. La filiation
« n'est prouvée que depuis Maret du Four, écuyer, vivant dans les
« années 1403, 1411, 1413, qui eut de Noelle de la Bigne de Lau-
« bosne, sa femme, Gabriel du Four, écuyer, Sgr de la Cour, qui
« prouva sa noblesse en l'année 1463 devant Raymond Montfaut, com-
« missaire du Roi pour cette recherche de noblesse. Jeanne de
« Mondrainville, sa femme, le rendit père de Guillaume du Four qui,
« le premier, quitta ce nom pour porter seulement celui de la Cour.
« Il fut seigneur de Maltot et du Buisson, vivait en 1484 et 1520 et
« laissa de Marie le Sens de Cambre, sa femme, trois fils dont l'ainé,
« nommé Jean de la Cour, Sgr de Maltot, fut l'auteur de la branche
« aînée, éteinte dans le siècle dernier, dont il y a un chevalier de
« Malte ; le second, nommé Pierre de la Cour, Sgr du Buisson, qui
« suit ; le troisième, appelé Roland de la Cour, Sgr d'Ingreville,
« forma une branche sous le titre de seigneurs d'Ingreville, laquelle
« existait encore au commencement du siècle présent... »

Comme on vient de le voir, la maison de la Cour de Balleroy avait

pour nom primitif celui de du Four. Un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier* en fait remonter la filiation à un Danot du Four qui vivait dans la seconde moitié du xiv^e siècle et qui avait épousé N... de Héricy. Ce Danot du Four laissa deux fils dont l'aîné, Alard, fut présent à une montre en 1392 et dont le second fut Maret, ou Mayol, du Four, marié à Noelle de la Bigne, auquel seulement le rapport de Clairambault fait remonter la filiation. Gabriel du Four, Sgr de la Cour, fils de ce Maret, fut du nombre des gentilshommes de l'élection de Caen, sergenterie de Préaux, qui furent maintenus dans leur noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Son fils, Guillaume de la Cour, Sgr du fief de Maltot, épousa Madeleine le Sens par contrat du 12 juillet 1484. Il en eut, entre autres enfants, trois fils, Jean, Pierre et Roland, qui furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean de la Cour, Sgr de Maltot, épousa Marguerite le Bourgeois de Beneauville. Sa descendance paraît s'être éteinte antérieurement à la grande recherche commencée en 1666. Elle avait donné un chevalier de Malte en 1648 (Guillaume de la Cour de Maltot).

L'auteur de la seconde branche, noble homme Pierre de la Cour, Sgr de Blandouit, épousa le 20 janvier 1537 Germaine de la Rivière. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, 1^o noble homme Jean de la Cour, sieur du Buisson, vicomte de Caen, licencié ès lois, qui épousa, par contrat passé à Condé-sur-Noireau le 23 mai 1587, Jeanne Chérault, veuve de Robert le Doucet, Sgr de Pontécoulant, et dame de Saint-Jean-du-Motet, et qui continua la descendance ; 2^o Blaise de la Cour, Sgr de Valdorne, qui épousa Esther Foucques et dont la descendance, maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de l'intendant Chamillart, paraît s'être éteinte peu de temps après. Louis de la Cour, Sgr de Maltot, vicomte de Caen, fils aîné de Jean et de Jeanne Chérault, fut un puissant personnage. Il fut conseiller d'État, intendant de justice et président garde des sceaux du Conseil souverain de Pignerol et ambassadeur du roi Louis XIII en Savoie. Il avait épousé en 1610 Catherine Morel. Il en eut deux fils, Pierre et Thomas de la Cour, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 3 janvier 1667, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut en 1463. Jacques de la Cour, fils de Thomas, le second de ces deux frères, épousa en 1693 M^{lle} de Caumartin, fut reçu conseiller au Parlement de Paris et obtint, par lettres patentes de décembre 1704, la réunion en un seul domaine de ses seigneuries du Tronquay, du Vernay et de Balleroy et leur érection en marquisat sous le nom de Balleroy. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il

fit en 1710 pour obtenir l'admission parmi les pages de la Petite Ecurie de son fils, Jacques-Claude-Augustin, né à Paris en 1694. Ce jeune homme épousa dans la suite, en 1720, une fille du maréchal de Matignon.

A l'occasion de ce mariage la famille de la Cour de Balleroy a été très injustement maltraitée par le duc de Saint-Simon. Cet historien écrit dans ses Mémoires : « Son nom était la Cour et si peu de chose que « son père, qui était riche, épousa pour rien la sœur de Caumartin, « conseiller d'État, et se fit maître des requêtes. Il n'alla pas plus « loin. Les Matignon, outrés, furent fort longtemps sans vouloir ouïr « parler de Balleroy et de sa femme. »

Jacques-Claude-Augustin, deuxième marquis de Balleroy, devint en 1724 premier écuyer du duc d'Orléans, en 1735 gouverneur du duc de Chartres et enfin lieutenant général des armées du Roi. Son fils, Charles-Auguste, marquis de Balleroy, également lieutenant général des armées du Roi, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 23 mars 1794, fut admis aux honneurs de la Cour le 13 février 1783. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il avait faites en 1778 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Philippe-Auguste-Jacques, né à Paris en 1763, plus tard colonel d'infanterie. Celui-ci a été le bisaïeul de Jacques de la Cour, marquis de Balleroy, né en 1865, conseiller général du Calvados, propriétaire du beau château de Balleroy, près de Bayeux, qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec M^{lle} de Mornay-Montchevreuil.

L'auteur de la troisième branche, Roland de la Cour, Sgr d'Ingreville, épousa le 23 juin 1555 Marie Regnault. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, en 1667, par jugement de l'intendant Chamillart et paraît s'être éteinte au cours du xviii^e siècle. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Marie-Marguerite de la Cour d'Ingreville, née en 1685 à Guillerville, au diocèse de Bayeux, fit en 1696 pour être admise à Saint-Cyr.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, la famille de la Cour de Balleroy a fourni des officiers de grand mérite, dont un brigadier des armées du Roi, guillotiné en 1794, des chevaliers de Malte, etc.

Principales alliances : Bauquet, de la Rivière, le Fèvre de Caumartin 1693, de Goyon-Matignon 1720, de Penféténio, de Boylesve 1752, de Jaucourt, d'Hervilly, Maignard de la Vaupalière 1784, de Cyresme, d'Orglandes 1825, de Chaumont-Quitry 1851, de Mornay-Montchevreuil 1895, de la Fresnaye 1595, de Croisilles, de la Bigne, de Longaunay, etc. ✕

COUR de BETTEVILLE (de la). Armes : d'azur à une barre, ou contre-bande, d'or accompagnée de deux besants de même.

Cette seconde famille DE LA COUR, bien distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, appartient comme elle à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie.

Elle a été maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur lors de la recherche de 1666 en fait remonter la filiation à noble homme Robert de la Cour, sieur de Baussy, qui avait épousé en 1543 Jeanne Avoyne. Noble homme Noel de la Cour, sieur de la Mailardière, marié le 20 juin 1571 à Florentine de Manvieux, et Robert de la Cour, écuyer, marié le 24 janvier 1603 à Anne Gouye, fils et petit-fils de Robert et de Jeanne Avoyne, se firent accorder, le 12 juillet 1604, des lettres patentes de relief de dérogeance. Jean de la Cour, écuyer, sieur du lieu, fils cadet de Robert et d'Anne Gouye, épousa le 7 février 1641 Hélène de Hotot, fille de feu maître Noel de Hotot, conseiller du Roi, lieutenant du bailli de Caen au siège de Thorigny. Il résidait à Bayeux lorsqu'il fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issu d'une vieille souche déjà maintenue par Montfaut en 1463. Dans ce même jugement furent compris son frère puiné, Robert, sieur de Motteville, en la paroisse de Longueville, et son neveu, Antoine, sieur de la Ménardière, en la même paroisse, fils de son frère aîné Pierre, marié en 1638 à Jeanne Onfroy. Jean de la Cour fut père de Michel de la Cour, écuyer, sieur de la Rosière, qui épousa le 6 février 1709 honnête femme Anne Gillot, veuve de Christophe Bidot et fille d'un garde de la connétablie et maréchaussée de France, et grand-père de Michel de la Cour, écuyer, sieur de Betteville, qui épousa le 24 janvier 1735 Marie-Geneviève Conseil. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un petit-fils de ce dernier, Nicolas-Antoine-Marcellin de la Cour de Betteville, né en avril 1777 à Longueville, au diocèse de Bayeux, fit en 1786 pour être admis à l'École militaire.

M. de la Cour de Betteville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bayeux.

La famille de la Cour de Betteville n'est pas titrée.

Elle a toujours été assez obscure.

Principales alliances : Onfroy 1638, Lempereur de Saint-Pierre, Compagnon de Ruffieu 1900, etc.

Il existait en Basse-Normandie au xvii^e siècle deux autres familles nobles du nom de la Cour.

L'une de ces familles portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à un lion rampant d'or, armé et lampassé de même ; aux 2 et 3 d'azur à l'aigle éployée d'or*. Elle était fort ancienne. Ses divers représentants, tous fixés dans l'élection de Valognes, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de l'intendant Chamillart comme issus d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut en 1463.

La famille DE LA COUR DE GRAINVILLE portait pour armes : *d'argent à trois bandes de gueules, séparées de six coquilles de sable*. Elle avait pour auteur Raulin de la Cour qui, ayant été renvoyé par Montfaut, fut anobli en 1470 en vertu de la charte des francs-fiefs. Ses divers représentants demeuraient en la paroisse de Grainville, dans la sergenterie de Villers et l'élection de Caen, quand ils furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de l'intendant Chamillart. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Charles de la Cour de Grainville, né en 1764 à Grainville-sur-Odon, fit en 1774 pour être admis à l'École militaire. M. de la Cour de Grainville prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du grand bailliage de Caen. M. de la Cour de Grainville fut nommé en 1782 chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel.

COUR (de la), en Saintonge. Armes : *d'azur à un épervier d'or, becqué, langué et membré d'argent, grilleté d'or et perché du même*.

La famille DE LA COUR, plus ancienne qu'illustre, appartient à la noblesse de la Saintonge. On en trouvera un tableau généalogique très sommaire dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud.

Le *Bulletin héraldique* de 1884 (page 379) mentionne un Guillaume de la Cour qui figura en 1467 au ban et à l'arrière-ban de la Saintonge et de l'Angoumois.

Les jugements de maintenue de noblesse du xvii^e siècle font remonter la filiation à un Charles de la Cour qui fit une transaction le 8 avril 1543. Jacques de la Cour, fils de Charles, épousa Marguerite de Pont. Il en eut plusieurs fils qui partagèrent sa succession par acte du 6 février 1567. Deux de ces fils, André de la Cour, conseiller à Saintes, marié successivement le 3 février 1558 à Marie Pastoureau et le 18 février 1571 à Perrinne Blouin, et Jean de la Cour, marié le 19 janvier 1589 à Marie Audebert, furent les auteurs de deux grandes branches. Le chef de la branche aînée, André de la Cour, Sgr d'Espernay, marié en 1663 à Jeanne Jouselin ; et les divers représentants de la seconde branche, Gabriel de la Cour, sieur de Bonnefont, marié en 1642 à Gabrielle Vigier, Ozet de la Cour, marié

en 1658 à Marguerite Buisson, Théophile de la Cour, sieur de Sussac, marié en 1647 à Jeanne Buisson, et Henri de la Cour, sieur de Fontimbert, marié en 1658 à Antoinette Vigier, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. La famille de la Cour fut encore maintenue dans sa noblesse, le 1^{er} février 1700, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle.

Théophile de la Cour, chevalier, Sgr des Marais, François de la Cour de Prenan, écuyer, et Nicolas de la Cour, écuyer, Sgr de Marignac, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saintes).

Jacques-Josué de la Cour, Sgr de Fontimbert, et Jean de la Cour, Sgr de la Grosse-Pierre, se firent représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes.

Virginie de la Cour, vraisemblablement issue de cette famille, épousa en 1815 Eloi Prévost de Touchimbert.

La famille de la Cour, peut-être éteinte aujourd'hui, était représentée sous Napoléon III par M. de la Cour, percepteur à Tonnay-Boutonne.

Principales alliances : Green de Saint-Marsault 1634, Prévost-Sansac de Touchimbert (?) 1815, etc.

Il a existé en Poitou une famille de la Cour, de noblesse ancienne, qui portait pour armes : *de sinople à une bande d'or chargée d'un porc-épic de sable (aliàs de gueules), quelquefois posé au haut de la bande*. Beauchet-Filleau a donné une généalogie de cette famille. Il en fait remonter la filiation à Guillaume de la Cour, notable habitant de Parthenay, qui est nommé dans un traité passé avec le seigneur, le 16 juin 1372, au sujet des redevances dues par la ville. Guillaume de la Cour, chevalier, Sgr du Fonteniou, fils du précédent, jouit de la confiance du baron de Parthenay qui, le 19 novembre 1401, le nomma gouverneur de la ville et du château de Parthenay. La famille de la Cour se partagea en plusieurs branches qui furent maintenues dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, le 22 avril 1699 par jugement de M. de Maupeou, également intendant de Poitiers, et le 5 mai 1715 par jugement de M. Quentin de Richebourg, successeur de MM. de Barentin et de Maupeou.

Il a existé dans la Marche et dans le Berry une famille de la Cour, également de noblesse ancienne, qui portait pour armes : *d'azur à trois tours d'or, 2 et 1*. Cette famille, connue dans la Marche depuis le xv^e siècle, était, d'après la tradition, originaire de la Lorraine. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 6 juin 1719, par jugement de

Foullé de Martangis, intendant de Bourges. Charles de la Cour, Sgr d'Orcenais et de la Barre, fut page du comte de Provence, plus tard Louis XVIII. Il était maire de Saint-Amand quand il mourut en 1827. Il laissait deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille, une fille, Eve, qui épousa le 18 février 1828 Jules Robin, marquis de la Tremblaye, vicomte de Coulogne, et un fils, Hermès de la Cour, capitaine aux dragons de la garde royale, démissionnaire en 1830.

Une famille de la Cour a appartenu à la noblesse des confins du Berry et du Poitou. Elle portait pour armes : *d'argent semé d'étoiles d'or*. Elle était connue depuis le *xiv^e* siècle. Plusieurs de ses membres furent gentilshommes de la chambre du Roi. Son chef, Jacques de la Cour, sieur du Metz-Savary, fut maintenu dans sa noblesse le 12 juillet 1666, par jugement de l'intendant de Bourges, après avoir justifié sa filiation depuis Jacques de la Cour, écuyer, sieur de la Villatte, marié à Jeanne de la Touzelle, qui, en 1481, obtint du légat du Pape la permission de faire dire la messe dans son château.

COUR (de la) et LACOUR, en Dauphiné. Armes (d'après la *France nouvelle* de M. Villain) : *de gueules à un pal d'hermines chargé en chef d'une étable d'or*. — Aliàs (d'après le *Nobiliaire universel* de M. de Magny) : *d'azur à un pal d'argent chargé de trois chevrons renversés de sable*. (Ce sont les armes de la famille de la Cour de Morvillers.) — Devise : *Discite justitiam moniti*.

Il a existé dans la noblesse du Dauphiné deux familles DE LA COUR.

L'une de ces familles, fixée dans le Graisivaudan, s'éteignit dès 1470.

L'autre était originaire de Bourgoin. M. de Rivoire de la Batie ne lui a consacré dans son *Armorial du Dauphiné* qu'une très courte notice. Étienne de la Cour était en 1390 châtelain delphinal de Bourgoin. André de la Cour vivait noblement à Bourgoin en 1409. Son petit-fils, Durand de la Cour, laissa, entre autres enfants, deux fils, Paul et Pierre, qui furent les auteurs de deux branches.

Paul de la Cour, auteur de la branche aînée, dite de Morvillers, ou de Morvillier, épousa Louise de Morvillers, décédée en 1553, héritière des biens de sa maison. Deux de ses descendants, Rémond de la Cour, écuyer, sieur de Mourvillier, et Jean-Jacques de la Cour de Morvillier, cadet, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Cette branche paraît s'être éteinte au cours du *xviii^e* siècle.

Pierre de la Cour, auteur de la branche cadette, donna le 10 août 1540 un dénombrement pour sa maison forte de la Cour de

Buis, située au mandement de Pinet, et pour ce qui avait appartenu, dans le mandement de Septème, à Barthélemy de Martel, Sgr de Saint-Prim. Il fut père d'Antoine de la Cour, Sgr de la Cour de Buis, vibailly de Vienne, grand-père de Guillaume-Scipion de la Cour, reçu le 1^{er} juin 1543 conseiller au Parlement de Grenoble, qui fut un instant, de 1550 à 1551, conseiller au Parlement de Savoie, et bisaïeul de Claude de la Cour, décédé sans postérité vers 1610, qui d'après M. de Rivoire de la Batie aurait été conseiller au Parlement de Grenoble et qui fut le dernier représentant de sa branche.

Une famille de la Cour, distincte de celles dont il vient d'être parlé, a occupé un rang distingué dans la haute bourgeoisie de la même province. Elle paraît être originaire de la ville de Romans à laquelle elle a fourni un grand nombre de notaires. M. Villain lui a consacré une notice dans le tome II de la *France moderne* et M. de Magny en a donné une généalogie dans le tome II de son *Nobiliaire universel*.

Charles de la Cour, notaire royal, auquel remonte la filiation, épousa en 1613 Françoise Ricot. M. de Magny en fait, mais sans preuves, le fils d'un Laurent de la Cour, écuyer et homme d'armes de la compagnie de M. de Maugiron, marié le 8 juillet 1578 à Isabeau de Guiot, et le petit-fils d'un Hector de la Cour, Sgr de Nesre, qui aurait été lui-même un fils puîné de Pierre de la Cour, Sgr de la Cour de Buis en 1540, mentionné plus haut. Jean-Antoine de la Cour, né en 1633, fils de Charles et de Françoise Ricot, laissa d'une alliance inconnue, entre autres enfants, deux fils : 1^o Charles, capitaine de la bourgeoisie de Romans ; 2^o Jacques, enseigne de la bourgeoisie de Romans, marié en 1693 à Suzanne Duc. La descendance de l'aîné de ces deux frères s'éteignit avec son petit-fils, Claude-Charles de la Cour d'Ambézieu, né à Romans le 11 mars 1733, avocat, député du Tiers-État du Dauphiné aux États généraux de 1789, décédé sans postérité en 1792. La descendance de Jacques de la Cour et de Suzanne Duc était représentée dans la seconde moitié du xix^e siècle par deux frères, Gustave-André de la Cour, né en 1829, et Charles-Alexandre-André de la Cour, né en 1832.

A la même souche se rattacherait, d'après M. Villain, Georges Lacour, notaire et maire de Bourg de Péage, conseiller général de la Drôme, dont le fils, Gabriel Lacour, né en 1824, notaire, maire de Romans, a laissé postérité.

COUR de la PIJARDIÈRE (de la).

M. Louis Lacour, né à Nantes le 16 septembre 1832, fils de Pierre-Joseph Lacour-Lapijardière, négociant dans cette ville, et d'Eugénie

Proust, mariés à Nantes le 27 septembre 1831, élève de l'École des Chartes, archiviste du département de l'Hérault, décédé sans postérité en 1891, fut autorisé le 31 juillet 1871, par jugement du tribunal civil de Nantes, à substituer à son nom celui de : DE LA COUR DE LA PIJARDIÈRE, porté par ses ascendants avant la Révolution. Ce jugement de 1871 est rapporté tout au long dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1873.

La famille de la Cour de la Pijardière paraît être la même qu'une famille de la Cour dont le chef, Roland de la Cour, sieur de Villiers, demeurant au ressort de Nantes d'après Potier de Courcy, demeurant à Morlaix suivant d'autres auteurs, se désista de lui-même de ses prétentions nobiliaires lors de la grande recherche et paya, le 19 mars 1669, une amende de 100 livres pour avoir pris indûment la qualification d'écuyer. Potier de Courcy attribue à cette famille les armes suivantes que Renée de la Cour, fille, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Nantes) : *d'azur à une fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules et accompagnée en chef de trois molettes d'argent et en pointe d'un croissant d'or.*

Une famille DE LA COUR DE MONTCAMP, dont un rameau vint au xviii^e siècle se fixer en Bretagne, a appartenu à la noblesse de la région des Cévennes, en Languedoc. Elle portait pour armes : *de gueules à une aigle d'or, couronnée d'azur, languée, becquée, membrée et onglée d'argent.* On trouvera sur cette famille beaucoup de renseignements dans les différents recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. Noble Bernard de la Cour, damoiseau, auquel remonte la filiation, demeurait dans la paroisse de Saint-Martin d'Aulas, au diocèse de Nîmes. Il fit le 2 janvier 1460 un testament dans lequel il cite sa femme, Sanxie, et ses fils, André, Bertrand, Bernard, Guillaume, Hugues et Jean. Il fut le quadrisaïeul de noble Fulcrand de la Cour qui épousa le 17 juin 1582 noble Liette de Tarron et qui fit son testament le 13 mai 1637. Deux fils de celui-ci, André et Pierre, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la première branche, noble André de la Cour, épousa le 11 janvier 1614 Jeanne de Billanges et fit son testament le dernier août 1661. Il laissa deux fils, Pierre de la Cour, sieur de la Gardiolle, et Paul de la Cour, marié en 1637 à Claude de Vissec. Le premier de ces deux frères, Pierre, et son neveu Charles, sieur de la Billière, fils de Paul, obtinrent, le 8 mai 1679, des lettres patentes qui les maintenaient dans leur noblesse et qui les relevaient de dérogeance. Charles de la Cour fut encore maintenu dans sa noblesse, le 27 septembre 1680, par arrêt de la Cour des aides de Montpellier. Son arrière-petit-fils, François de la Cour, sieur de la Gardiolle, né au

Vigan en 1732, capitaine au régiment de Dauphiné, épousa en 1764 M^{lle} de Grave de Saint-Martin. Il en eut au moins deux fils, François, né au Vigan en 1767, et Louis, né au même lieu en 1774. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que l'aîné de ceux-ci, François, fit en 1778 pour être admis à l'École militaire. C'est à cette même branche qu'appartenait Antoine-Joseph de la Cour, sieur de la Billière, receveur des consignations du Parlement et des sénéchaussées de Rennes et de Vannes, en Bretagne, qui épousa en 1767 M^{lle} Gardin de la Glétière.

L'auteur de la seconde branche, Pierre de la Cour, sieur de Montcamp, épousa le 9 avril 1613 Jeanne Laune. Il paraît être le même personnage qu'un Pierre de la Cour, Sgr de la Gardiolle, qui fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, le 19 octobre 1668, avec son fils Jacques, Sgr de Montcamp, par jugement de M. de Bezons, intendant de Montpellier. Sa descendance se partagea en deux rameaux.

Le chef du premier rameau, Antoine de la Cour, obtint des lettres patentes données à Compiègne le 16 août 1733 qui le relevaient de dérogeance à charge de payer la taille de l'année 1733 et à la condition expresse, sous peine de nullité, que ni lui, ni ses ascendants n'aient été condamnés lors de la dernière recherche. Ses fils, Jacques et François, obtinrent des lettres semblables le 12 novembre suivant. Sur le vu de ces lettres et de celles du 16 août, ils furent maintenus dans leur noblesse, le 12 mars 1734, par arrêt de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Le second d'entre eux, François, épousa en 1714 Marie de Laune ; il en eut deux fils, Antoine-François de la Cour de Montcamp et Jean-Scipion de la Cour de la Bessède.

L'auteur du second rameau, Abraham de la Cour, protestant, demeurant à Villerangue, épousa le 18 novembre 1664 Jeanne de Seguin. Il était marchand au Vigan quand il fit son testament le 11 juillet 1711. Son fils, Jacques de la Cour, marié en 1714 à Marie Daudé, fille d'un maire du Vigan, fut maintenu dans sa noblesse le 8 juillet 1744 par arrêt de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Jean-Jacques de la Cour, Sgr de Montcamp et du Viala, fils du précédent, épousa à Paris, en l'église Saint-Sulpice, le 5 février 1743, Jeanne-Marie Law de Lauriston, nièce du célèbre contrôleur général des finances Law, qui se remaria dans la suite au comte de Bermondet. Il en eut deux filles, M^{mes} de Longuerue et d'Astanières, et un fils, Jean-Alexandre de la Cour, né au Vigan le 5 octobre 1755, qui mourut sans postérité.

COUR (de la), en Lorraine. Armes : *d'argent à une fleur de lys de*

gueules, accostée à dextre d'une étoile d'azur et à sénestre d'un croissant de même, le tout surmonté d'un lambel à trois pendants de gueules.

La famille DE LA COUR appartient à la noblesse de Lorraine. On n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements.

Une famille de la Cour occupait au moyen âge un rang distingué dans le pays Messin. Hugues de la Cour fut maître échevin de Metz en 1208 ; Jean de la Cour exerça les mêmes fonctions en 1259. Nicolas et Jean de la Cour furent encore échevins de Metz, l'un en 1304, l'autre en 1306. A cette souche, depuis longtemps éteinte, paraît avoir appartenu un Jean de la Cour qui se croisa en 1248.

Mongin et Georges de Lacourt, frères, furent anoblis par lettres patentes du 18 juillet 1479. Ils portaient pour armes : *d'azur à un besant d'or chargé d'un écusson de gueules.*

Collignon de la Cour, demeurant à Ville-sur-Iron, obtint le 22 mai 1501 des lettres patentes de confirmation de noblesse. Dans leur *Complément au Nobiliaire de Lorraine de dom Pelletier*, MM. Lepage et Germain lui attribuent, d'après le Nobiliaire manuscrit de M. de Bonneval, les armes suivantes : *d'or à une fleur de lys de gueules, surmontée d'un lambel à trois pendants de même et accostée en fasce d'une étoile et d'un croissant d'azur.*

Jean, Paul et Charles de la Cour, écuyers, et Marie Nicolas, veuve du sieur Philippe de la Cour, Sgr de Ville, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Verdun et de Longwy).

Nicolas de la Cour, Sgr de Ville-sur-Iron, Warise, etc., décédé en 1713, fut maréchal de camp et ingénieur général des places et fortifications de Guienne. Il avait épousé vers 1680 Julienne de Berthon dont il eut au moins une fille, Nicole-Julienne, née à Metz en 1684.

Claude-François de la Cour, Sgr en partie de Pintheville et de Riauville, capitaine commandant au régiment du Perche, chevalier de Saint-Louis, fils d'Alexandre-Joseph de la Cour et de Claire Fréant, épousa à Metz en 1787 Marie-Madeleine du Buat. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Verdun. François de la Cour, chevalier, Sgr de Jupilles, prit part cette même année à celles tenues à Clermont-en-Argonne.

Henri-Jacques-Louis de la Cour épousa le 5 mars 1806 Marie-Charlotte de Nettancourt, décédée en 1822, dont il eut postérité.

Principales alliances : de Circourt 1580, du Buat 1787, de Nettancourt 1806, de Faillonet (xix^e siècle), etc.

COURAYE du PARC. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1778) :

d'azur à un cheval d'or accompagné de trois quintefeuilles de même ; au chef d'or chargé de trois roses de gueules.

Ancienne famille de Basse-Normandie.

François-Léonor COURAYE DU PARC, né à Granville le 1^{er} juillet 1746, conseiller du Roi, vicomte de la vicomté de Granville, subdélégué de l'intendant, fut anobli le 22 mai 1778, par lettres patentes du roi Louis XVI, en récompense des services que son père et ses ancêtres avaient rendus dans le service maritime. Ces lettres, rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, rappellent que lors de la dernière guerre la famille Couraye du Parc avait équipé à ses frais plusieurs corsaires. Ce même François-Léonor Couraye du Parc prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Coutances.

La famille Couraye du Parc n'est pas titrée.

Principales alliances : du Mesniladelée, de Goislard de Montsahert 1910, etc.

COURBE. Armes (d'après un cachet de famille) : *d'azur à un palmier d'or.* — Devise : *Curvata resurgo.*

La famille Courbe appartient à la bourgeoisie du Poitou. D'après la tradition elle serait originaire des confins de la Bourgogne et du Lyonnais. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Joseph-Martin COURBE, imprimeur, se maria à Poitiers en 1763.

Antoine Courbe, marié en 1767 à Marie-Thérèse Doudet, fut un des notables habitants de Poitiers qui prirent part en 1789 aux assemblées électorales du Tiers-Etat du Poitou. Un de ses arrière-petits-fils, Alfred-Barthélemy Courbe, né en 1832, a été président du tribunal civil de Jonzac.

Principales alliances : Rousseau de Laspois 1888, Prévost-Leygonie 1883, Allafort du Verger 1894, etc.

COURBEAU (de), à Marseille. Armes : *d'argent à trois fascés de sable* (ce sont les armes de la famille de Corbeau de Vaulserre). — Aliàs (d'après le *Nobiliaire des Bouches-du-Rhône*) : *d'argent à un corbeau de sable ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Cimier : *trois panaches blancs, surmontés d'une aigrette de la même couleur.* — Supports : *deux corbeaux.* — Devise : *Avant que de m'avilir, Ciel, ouvre-moi la tombe.*

Une famille COURBEAU qui appartenait au commerce de Marseille et qui descendait d'Antoine Courbeau, bourgeois d'Aix, chercha vers le milieu du XIX^e siècle à se rattacher à la famille de Corbeau de Vaulserre, d'ancienne noblesse du Dauphiné, encore existante, et en

adopta les armoiries. Elle fit publier à Marseille, en 1857, une brochure qui la rattachait, tant bien que mal, à la branche des seigneurs de Lacombe et d'Upie, éteinte dans les mâles en 1647, et qui la faisait descendre de François Courbeau d'Upie, marié à Marie de Mont et fixé en Provence au début du xvii^e siècle. M. Pilot de Thorey fit paraître en 1864 une brochure qu'il intitula : *Quelques mots sur une famille de Marseille du nom de Corbeau, ou Courbeau*, et dans laquelle toutes les prétentions des Courbeau étaient réduites à néant. La famille Courbeau n'était pas considérée avant la Révolution comme appartenant à la noblesse de Provence.

On trouve que Philippe Courbeau, veuve de Dominique Truc, marchand de Marseille, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois têtes de corbeau arrachées de sable*.

COURBON, COURBON de SAINT-GENEST, de PÉRUSSEL, de FAUBERT et de MONTVIOL, COURBON-LAFAYE. Armes : *d'azur à une fasce d'or chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée de trois croissants d'or en chef et d'un croissant de même en pointe*.

La famille COURBON occupe depuis le xv^e siècle un rang distingué dans la partie du Forez qui touche au Velay. D'après une vieille tradition de famille, elle serait venue de Normandie se fixer dans ce pays à la fin du xiv^e siècle.

Le comte de Jouvencel a donné, dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*, une généalogie de la branche, anoblie au xviii^e siècle, qui est aujourd'hui connue sous le nom de Courbon de Saint-Genest. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un représentant de cette branche fit en 1787 pour obtenir le grade de sous-lieutenant. On trouvera, enfin, d'intéressants renseignements sur les Courbon dans le tome I de la *France moderne (Haute-Loire)* et dans le *Bulletin héraldique de France* de février 1894.

La filiation suivie remonte, d'après l'article du *Bulletin héraldique*, à Antoine Courbon, notaire royal, dont le fils, Antoine, ou Jamet, Courbon, était en 1486 notaire royal à Saint-Genest-Malifaux. La famille Courbon donna, au cours du xvi^e siècle, plusieurs juges à la châtellenie et baronnie de la Faye dont dépendait Saint-Genest. Barthélemy Courbon de Pleney, avocat au présidial de Lyon, décédé en 1637, fut déchargé de la taille le 15 mars 1658, par arrêt de la Cour des aides, attendu sa qualité de maître des requêtes de la Reine. Son fils, monsieur maître Jean Courbon des Gaux, né en 1650, lieutenant civil et criminel en l'élection de Saint-Étienne, décédé en 1725,

eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696. D'après l'article du *Bulletin héraldique*, il fut pourvu en 1711 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il fut père de Jean-Louis Courbon des Gaux, né en 1697, lieutenant en l'élection de Saint-Étienne, marié en 1722 à Madeleine Bérardier, décédé en 1759, qui fut pourvu, le 29 avril 1745, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil supérieur d'Alsace, séant à Colmar. En 1742 Jean-Louis Courbon des Gaux et son ami, Antoine Chovet de la Chance, acquirent au comte de Clermont-Chaste, pour le prix de 47.750 livres, la baronnie, terre et seigneurie de la Faye, en Forez, dont ils transportèrent le chef-lieu à Saint-Genest. Jean-Louis eut, entre autres enfants, cinq fils : 1° Claude-Jean-François Courbon de Saint-Genest, mort d'une chute de cheval en 1752, qui épousa en 1749 Marie Vincent, fille d'un échevin de Saint-Étienne, et qui continua la descendance ; 2° Antoine Courbon du Ternet, abbé de Chaage, à Meaux, confesseur de Madame Louise ; 3° François Courbon de Pérussel, né en 1731, qui alla se fixer à Carhaix, en Bretagne, par son mariage, en 1774, avec M^{lle} le Gogal de Rosencoat et dont la descendance s'est éteinte de nos jours dans la famille Rouxeau de Rosencoat ; 4° Claude Courbon de Fauvert, médecin à Saint-Rambert, dont la descendance s'éteignit avec son petit-fils, Charles Courbon de Fauvert, chanoine de Lyon, décédé en 1867 ; 5° Jean-François Courbon de Montviol, né en 1732, dont la descendance s'éteignit au XIX^e siècle. Antoine Courbon des Gaux de Saint-Genest, né posthume à Saint-Étienne en 1752, fils unique de Claude-Jean-François, racheta en 1785 de la famille Chovet de la Chance la totalité de la baronnie de la Faye-Saint-Genest. Il prit alors le titre de baron de Saint-Genest qui depuis cette époque a été conservé par le chef de la famille. Il fut député de la Loire au Conseil des Cinq-Cents et mourut en 1838. Ses deux fils, Louis Courbon, baron de Saint-Genest, préfet sous la Restauration, marié en 1819 à M^{lle} de Bernon, et Michel-Antoine, dit Frédéric, Courbon de Saint-Genest, né à Sainte-Étienne en 1784, marié à M^{lle} Donin de Rosière, décédé en 1871, ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

Il subsiste, en outre, plusieurs branches de la famille Courbon qui sont demeurées non nobles.

L'une de ces branches est connue sous le nom de Courbon-Lafaye.

Une autre branche, qui ne porte d'autre nom que celui de Courbon, est fixée en Velay.

Fleury-Marie Courbon de Montviol prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Antoine Courbon de Saint-Genest, chevalier, prit part cette même année à celles tenues à Montbrison.

Principales alliances : Bernou 1678, Alléon, Flachat, le More, Boyer 1769, 1795, Daurier 1775, de Saignard de Sasselage 1802, de Mazenod 1804, de Bernon 1819, Gillet de Valbreuze, le Bas du Plessis 1866, Donin de Rosière, de Clavière 1853, Puvis de Chavannes 1883, Chamboduc de Saint-Pulgent 1894, de Leusse, Audouard, Coullard-Descos, Amé de Saint-Didier, Planteau du Maroussem, Brioude, de Sonis 1907, etc.

COURBON du MOULIN. Armes : *d'azur à une fasce d'or chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée de quatre croissants d'or, trois en chef, un en pointe.*

La famille COURBON DU MOULIN, d'honorable bourgeoisie, est originaire du Forez comme la famille Courbon de Saint-Genest dont elle est peut-être une branche détachée à une époque inconnue. Elle vint au cours du xvii^e siècle se fixer en Lorraine. Elle était représentée de nos jours par Pierre-Ernest Courbon du Moulin, né en 1837 à Courcelles-Chaussy, capitaine d'infanterie en 1870, chevalier de la Légion d'honneur en 1871, marié en 1876 à M^{lle} Geoffroy.

COURBON de la ROCHE-COURBON (Gache de). Voyez : GACHE DE COURBON DE LA ROCHE-COURBON.

COURBON de BLÉNAC et de la ROCHE-COURBON (de). Armes : *d'azur à trois fermaux d'or, l'ardillon posé en pal.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux anges.* — Cimier : *une aigle tenant dans son bec une palme de sinople.*

La maison DE COURBON, que tous les généalogistes donnent comme éteinte depuis 1859, a occupé un rang considérable dans la noblesse de Saintonge. La Chesnaye des Bois, Saint-Allais, Beauchet-Filleau en ont donné des généalogies. On trouvera aussi sur elle d'abondants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

D'après Saint-Allais, Hugues de Courbon, Sgr de la Roche-Courbon, en Touraine, aurait été nommé par le roi Philippe le Bel clerk du secret pour les provinces de Saintonge, Poitou et Angoumois, serait venu alors faire sa résidence au château de Cognac et aurait appelé auprès de lui son neveu, Jean de Courbon, qui aurait continué la lignée. La Chesnaye des Bois et Saint-Allais mentionnent des lettres patentes du 20 février 1375 par lesquelles le roi Charles V aurait accordé à Arnaud de Courbon et à quatre autres gentilshommes, pour eux et pour leurs descendants à perpétuité, l'autorisation de porter la Royale Étoile en tous lieux que bon leur semblerait, en considération de ce qu'à leurs propres coûts et dépens ils avaient assiégé et

mis les Anglais hors du château de Mortagne-sur-Gironde, en Saintonge, et rendu ce pays à l'obéissance du Roi. Beauchet-Filleau fait observer *que tout cela est bien douteux*. Le même Beauchet-Filleau mentionne un Guillaume de Courbon, sage en droit, bourgeois d'Archiac, auquel Guillaume Goumard donna, le 9 mai 1407, le lieu d'Orlac qui avait appartenu à Guillaume d'Archiac.

La filiation n'est rigoureusement établie qu'à partir du 8 février 1439, date à laquelle Aymar de Courbon, fils d'Henri et de Luce de Vanssay, ou de Vancey, rendit hommage à l'abbé de Saint-Cyprien, près et hors les murs de Poitiers, pour la terre et seigneurie de Saint-Léger qu'il tenait de sa femme, Létisse de Cressiet. Vers la même époque vivait un Henri de Courbon dont la Chesnaye des Bois et Saint-Allais font un frère d'Aymar et qui fut élu, le 12 mai 1451, abbé de Saint-Étienne de Bassac. Henri de Courbon, fils d'Aymar, rendit hommage au château d'Archiac, le 15 août 1472, pour son fief de Saint-Léger, tenu de cette terre au devoir d'un collier d'argent du poids de deux onces. Il fut père de Nicolas de Courbon, maître d'hôtel du roi François I^{er}, qui épousa Marguerite de Poulignac, fille du seigneur de Fontaine, et qui rendit hommage, le 17 août 1507, de sa seigneurie de Saint-Léger à l'abbé de Saint-Cyprien de Poitiers. Jean de Courbon, Sgr de Saint-Léger, fils aîné de Nicolas, fut panetier du roi François I^{er} et de sa mère, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême. Il n'eut pas d'enfants et après sa mort la seigneurie de Saint-Léger revint à son frère, Guy, marié en 1523 à Bonaventure Vigier. Deux des petits-fils de celui-ci, Charles de Courbon, Sgr de Saint-Léger, chevalier de Saint-Michel en 1615, marié en 1605 à Jeanne d'Agès, et Jacques de Courbon, connu sous les titres de marquis de la Roche-Courbon et de baron de Blénac, mestre de camp d'infanterie, gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de ses Ordres, marié en 1613 à Marie Tison, veuve de Godefroy de Talleyrand, comte de Grignols, furent les auteurs de deux grandes branches.

Charles de Courbon, auteur de la branche aînée, laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jean-Louis de Courbon, né en 1617, conseiller du Roi en ses Conseils, chevalier de ses Ordres, qui obtint, par lettres patentes de juillet 1649, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Saint-Sauveur et dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Estelle-Thérèse, héritière de la terre de la Roche-Courbon, mariée en 1719 au maréchal comte de la Mothe-Houdancourt ; 2^o Léonard de Courbon, Sgr de Saint-Léger. La descendance légitime de ce dernier s'éteignit avec ses deux arrière-petits-fils, Jean, né en 1720, colonel du régiment de Forez, et Jean-Hippolyte, né en 1721, chanoine de l'église de Paris.

On peut voir dans le *Recueil de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure* (tome XII, page 401), que Jacques de Courbon, chevalier de Saint-Léger, décédé en 1736, un des fils de Léonard, eut de sa gouvernante, Marie Chobellet, un fils naturel légitimé, Auguste, qui mourut le 17 août 1738. Celui-ci avait épousé Marie Lhoéry, fille du garde forestier de Saint-Léger. Il en laissa deux enfants en bas âge, Auguste et Marie de Courbon, dont leur mère fut nommée tutrice par sentence du juge de la terre de Saint-Léger du 6 juillet 1755. On ignore la destinée ultérieure de cette branche naturelle.

Charles de Courbon, marquis de la Roche-Courbon, fils unique de Jacques, auteur de la seconde branche, fut conseiller du Roi en ses Conseils, premier chambellan du duc d'Orléans, lieutenant général des armées navales et enfin, en 1677, gouverneur des îles françaises au pays d'Amérique. Il s'empara sur les Anglais en 1682 d'une partie de l'île de Saint-Christophe et en 1689 des îles de Saint-Eustache et de Sainte-Lucie et mourut à la Martinique en 1696. Il avait obtenu, par lettres patentes de 1659, la réunion en un seul domaine de ses seigneuries de Blénac, de l'Isleau et du Bréneau et leur érection en comté sous le nom de Blénac. Il avait épousé en 1649 Angélique de la Rochefoucauld-Bayers. Il en eut six fils qui furent simultanément officiers de marine sous ses ordres. Les deux aînés de ces fils avaient été élevés parmi les pages du Roi ; ils demeurèrent célibataires. Deux autres, François de Courbon, comte de Blénac, né en 1658, admis dans l'ordre de Malte en 1662, marié en 1695 à Esther Drault, et Jean-Louis de Courbon, marié en 1707 à Sophie de Pons, dame de Champdolent, furent les auteurs de deux rameaux.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Arnould-Gabriel de Courbon, marquis de la Roche-Courbon, comte de Blénac, chef du premier rameau, fit en 1769 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Arnould-Gabriel épousa dans la suite M^{lle} de Turpin de Jouhé ; il en eut, outre plusieurs filles, un fils, né en 1787, qui entra dans l'armée et qui mourut prématurément à Mayence en 1813 sans avoir été marié. Il avait eu deux frères, Anne-Christophe, né en 1756, et Arnould-Christophe, né en 1757, qui furent également pages du roi Louis XV. Anne-Christophe fut nommé en 1790 colonel de la garde nationale de Saintes ; il n'eut que deux filles dont l'une épousa en 1813 M. de Vaublanc. Arnould-Christophe épousa en 1792 M^{lle} de Lalande ; il en eut, entre autres enfants, deux fils, Théodore, né en 1800, et Arnould-Pierre, né en 1809 à Camarsac, près de Bordeaux, dont l'auteur de cette notice ignore la destinée.

Le rameau cadet a été illustré par Charles de Courbon, comte de Blénac, lieutenant général des armées navales, commandant de la marine à Brest, grand-croix de Saint-Louis, décédé en 1765. Jacques de Courbon, né en 1749, fils du précédent, fut maréchal de camp et lieutenant général des provinces de Saintonge et d'Angoumois. Il racheta en 1787 la seigneurie de la Roche-Courbon et fut dès lors connu sous le titre de marquis de la Roche-Courbon. Il mourut à Saintes en 1794 laissant trois enfants : 1° Charles-Renaud, officier de hussards, mort jeune ; 2° Charles-Hippolyte, comte de Courbon de Champdolent, maréchal de camp en 1821, décédé sans alliance en 1859, qui se considérait comme le dernier représentant légitime de sa maison ; 3° Charlotte-Ernestine, mariée en 1799 au comte de Hédouville, pair de France, décédée en 1846.

Un représentant de la maison de Courbon de Blénac fut admis aux honneurs de la Cour le 18 mai 1773.

Le marquis de la Roche-Courbon, demeurant à Romagoux, pour son fief de Blénac ; le comte de la Roche-Courbon, demeurant à Paris ; Marie-Thérèse Poute, veuve du marquis de Blénac, pour sa terre de Courcouri ; et Joseph-Jacques, marquis de Courbon, pour sa terre de la Roche-Courbon, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes. M. de Blénac de Romagoux et M. de Blénac de la Roche-Courbon, Sgr de Champdolent, Bors et Archingeay, prirent part cette même année à celles tenues à Saint-Jean-d'Angély.

Principales alliances : de Polignac des Fontaines, Vigier 1523, de Pons, de Beaumont 1609, Boscal de Réals 1641, de Béchillon 1626, de Lur-Saluces 1701, de Jalesmes 1639, d'Angennes 1686, de la Mothe-Houdancourt 1719, Guinot de Monconseil 1690, d'Aiguières 1711, Tizon 1613, de Talleyrand de Grignols 1639, de la Rochefoucauld-Bayers 1649, de Lescours 1750, Garnier de Salins 1723, Viénot de Vaublanc 1781, 1813, Turpin de Jouhé 1732 et vers 1780, de Poute de Nieui 1748, de Razilly, de Verdclin 1773, de Hédouville 1799, etc.

COURBOULÈS de MONTJOLY.

Famille de haute bourgeoisie qui possède le château de Montjoly, dans la Haute-Auvergne.

Principale alliance : de la Tour de la Placette.

COURBY, ou COURBY de COGNORD.

La famille COURBY, ou COURBY DE COGNORD, d'honorable bourgeoisie, est originaire de Largentière, en Vivarais.

Un de ses membres vint sous Louis XVI se fixer en Auvergne et y acquit, en 1779, la terre seigneuriale de Bicon, près d'Aigueperse, que

sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Quelques années plus tard il épousa à Thiers M^{lle} de Cognord, fille d'un trésorier de France. Il en eut plusieurs fils qui joignirent à leur nom celui de la famille de leur mère et qui furent connus sous le nom de Courby de Cognord. L'un de ces fils fut le général Courby, ou Courby de Cognord, commandeur de la Légion d'honneur, né à Thiers en 1799, décédé en 1863 sans postérité masculine. Un autre, Félix Courby, fut père de Louis Courby, propriétaire du château de Bicon.

Principales alliances : Joubert, de Cognord.

COURCEL (Chodron de). Voyez : CHODRON DE COURCEL.

COURCELLE de SIBERT. Armes de la famille de Sibert-Cornillon : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules au lion d'argent ; aux 2 et 3 d'or à un bélier de sable rampant ; sur le tout d'azur à deux bandes d'or et une bande d'argent, tigée et feuillée de même, posée entre les deux bandes.* — Devise : *Semper floreo, nunquam flacesco.*

M. Adolphe COURCELLE, né à Chalon-sur-Saône en 1848, enseigne de vaisseau, fut autorisé, par décret du 23 avril 1875, à joindre à son nom celui de la famille DE SIBERT, aujourd'hui éteinte, à laquelle appartenait sa mère. Il a épousé en 1890 M^{lle} Blanc.

La famille de Sibert de Cornillon, originaire de la petite ville de Bagnols, dans l'ancien diocèse d'Uzès, appartenait à la noblesse du Languedoc. M. de la Roque en a donné une généalogie dans le tome II de son *Armorial général de Languedoc (généralité de Montpellier)*.

Un jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1705 par la famille de Sibert en fait remonter la filiation au 30 septembre 1559, date à laquelle Jean de Sibert, écuyer, fils d'autre Jean de Sibert et de Catherine de Portal, épousa Louise de Nicolaï. André de Sibert, Sgr de Montières, fils de Jean et de Louise de Nicolaï, marié le 27 mars 1601 à Olympe de Langes, fut nommé en 1599 conseiller, avocat et procureur général au Parlement d'Orange. Il fut père d'Hector de Sibert, Sgr de Montières, marié le 30 octobre 1633 à Olympe de Drevon, qui fut seigneur de la baronnie de Cornillon, située au diocèse d'Uzès, dont sa descendance conserva le nom. Le fils de celui-ci, Charles de Sibert, baron de Cornillon, Sgr de Vallegargues et de Moulières, conseiller du Roi, son viguier de la ville de Bagnols, maire perpétuel de ladite ville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Ce fut lui qui obtint, le 17 octobre 1705, de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc, le jugement de maintenue de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il avait épousé

en 1673 Madeleine de Barjac de Rochegude dont il eut un grand nombre d'enfants. Un de ses petits-fils, Charles-Hector-François-Joseph de Sibert-Cornillon, décédé dans la suite sans laisser de postérité, fut admis en 1761 parmi les pages de la Dauphine. Il était officier aux gardes françaises quand il prit part en 1789, sous le titre de marquis de Cornillon, aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes. Charles-Joseph de Sibert, baron de Cornillon, neveu du précédent, inspecteur au rang de colonel dans l'armée de Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, épousa en 1796 M^{lle} de Dion, ancienne chanoinesse du chapitre de la Reine, à Bourbourg. Son fils, Charles-Joseph, baron de Sibert-Cornillon, conseiller d'État sous le Second Empire, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1825 à M^{lle} de Gautier de Saint-Paulet, en eut quatre enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1^o Charles, officier de hussards, tué au siège d'Eupatoria ; 2^o Antoinette, qui épousa successivement M. Courcelle, M. Charles Ardant, conseiller à la Cour de Limoges et M. Compagny de Courvières ; 3^o Anne, qui épousa M. Bounevialle, consul de Belgique à Alger ; 4^o Louise, qui fut la première femme de M. Sévérien Dumas, premier président à la Cour d'Orléans, et la mère de M. Julien Dumas, ancien député de l'Ariège.

La famille de Sibert a fourni de nombreux officiers, un vicaire général d'Albi, lecteur du comte d'Artois, etc.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Charles-Joseph et Charles-François de Sibert-Cornillon firent en 1762 et 1772 pour être admis à l'École militaire.

C'est vraisemblablement à une branche collatérale, demeurée non noble, qu'appartenait Emplandian Sibert, juge de Bagnols, qui eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *d'or à une bande losangée d'argent et de gueules.*

Principales alliances : de Nicolaï 1557, de Barjac 1673, de Fabry, de Barruel, de Rivarol, de Dion, Gautier de Saint-Paulet, etc.

COURCELLES (Baudinet de). Voyez : BAUDINET DE COURCELLES.

COURCELLES (Gars de). Voyez : GARS DE COURCELLES.

COURCELLES (Jullien de). Voyez : JULLIEN DE COURCELLES.

COURCELLES (Marescaille de). Voyez : MARESCAILLE DE COURCELLES.

COURCHANT du SABLON (de).

On n'a pu se procurer de renseignements sur l'origine de cette

famille qui n'est pas mentionnée dans les Nobiliaires et dont le nom ne figure pas à l'Armorial général de 1696.

On trouve qu'un M. de Courchant fut nommé en 1766 substitut du procureur général près la Chambre des comptes de Paris.

Ferdinand-Prosper DE COURCHANT DU SABLON épousa vers 1855 M^{lle} Pouilliaud. Leur fils, Ferdinand-Albert, était capitaine de chasseurs quand il épousa en 1891 M^{lle} Ritter-Colin.

COURCIVAL (de Baigneux de). Voyez : BAIGNEUX (aliàs TELLAYE, ou STELLAYE, DE BAIGNEUX) DE COURCIVAL (DE).

COURCY (Dursus de). Voyez : DURSUS DE COURCY.

COURCY (le Coustarier de). Voyez : LE COUSTURIER DE COURCY.

COURCY (Potier de). Voyez : POTIER DE COURCY.

COURCY (Roussel de). Voyez : ROUSSEL DE COURCY.

COURCY (de). Armes : *d'azur fretté d'or de six pièces.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE COURCY appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Normandie.

On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie, malheureusement très incomplète. Chérin, chargé d'examiner les preuves de noblesse que les Courcy firent sous Louis XVI pour jouir des honneurs de la Cour, envoya au duc de Coigny, le 25 janvier 1783, un mémoire qui est conservé dans ses Manuscrits et qui commence en ces termes : « La maison de Courcy
« tient un rang distingué dans l'ordre de la noblesse de Normandie
« par son ancienneté, ses services, ses alliances. Elle a pris son nom
« d'une terre autrefois considérable, située dans la vicomté de Falaise
« et décorée du titre de baronnie dès 1412. Les monuments de l'his-
« toire de cette province font connaître un nombre de sujets du nom
« de Courcy qui ont vécu dans les XI^e, XII^e et XIII^e siècles. Mais, comme
« il y a plusieurs terres qui l'ont pu donner à d'autres races, pour
« n'attribuer à celle-ci que les faits qui lui appartiennent, on ne com-
« mence ce mémoire qu'à l'époque de sa filiation. Elle est certaine
« depuis Richard de Courcy, chevalier, sire de Courcy, qui servit
« dans les armées des rois Jean et Charles V depuis 1358 jusqu'en
« 1378... Il épousa Agnès de Mons et en eut : 1^o Guillaume de Courcy,
« l'aîné, baron de Courcy, chevalier banneret, chambellan du roi
« Charles VI... ; 2^o Guillaume de Courcy, le jeune, qui suit ; 3^o Georges

« de Courcy, chevalier bachelier, qui servait en cette qualité dans
« la compagnie de Guillaume, son frère aîné, en 1385, et fut tué avec
« lui à Azincourt en 1415... 4^e Richard, qui était en 1416 aumônier
« du Dauphin, qui fut, depuis, le roi Charles VII... »

Un Richard de Courci fut du nombre des seigneurs normands qui, en 1066, accompagnèrent Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre. D'après la Chesnaye des Bois, dont le travail est en désaccord complet, au moins pour les premiers degrés, avec celui de Chérin, ce Richard aurait été fils d'un Robert, qui était seigneur de Courcy, et petit-fils d'un Baudry, dit le Teutonique, qui serait venu, probablement d'Allemagne, se fixer en Normandie. D'après le même auteur, Richard de Courcy aurait été père d'un Robert, sire de Courcy, marié avant 1090 à Rohès de Grentemesnil, qui prit part à la première croisade. Le nom de ce gentilhomme a été inscrit aux Salles des Croisades du musée de Versailles avec les armes de la famille qui donne lieu à cette notice. Richard, sire de Courcy, auquel Chérin fait remonter la filiation suivie, représente le dixième degré de la filiation dans le travail de la Chesnaye des Bois. La descendance de son fils aîné, Guillaume, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt, s'éteignit dès 1438. Son second fils, Guillaume le jeune, marié à Anne d'Amphernet, dame de Magny-la-Campagne, et tué avec ses frères à la bataille d'Azincourt en 1415, et son troisième fils, Georges, furent, d'après le travail de Chérin, les auteurs des deux grandes branches de la famille de Courcy.

La branche issue de Guillaume le jeune posséda, entre autres biens, la seigneurie de Magny-la-Campagne, en l'élection de Falaise, sergenterie de Jumel. Son chef, Guillaume de Courcy, né en 1413, fit reconnaître sa noblesse par Montfaut, en 1463. Lors de la grande recherche commencée en 1666 ses représentants furent maintenus dans leur noblesse par jugements de MM. Chamillart, intendant de Caen, et de Marle, intendant d'Alençon. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Mathieu-Emmanuel de Courcy de Magny, né à Verneuil en 1755, fit en 1765 pour être admis à l'École militaire.

La branche que Chérin fait descendre de Georges, troisième fils de Richard, sire de Courcy, et d'Agnès de Mons, posséda, entre autres biens, la seigneurie du Plessis-Bouclon, qu'elle dut vendre en 1603, et un fief situé dans la seigneurie de Ferrières-Haut-Clocher, au diocèse d'Évreux. Son chef, Jean de Courcy, qualifié seigneur de Ferrières-Haut-Clocher, épousa Suzanne de Sarcus par contrat passé le 9 mai 1643 devant notaire à Amiens. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants, en 1666

(aliàs 1668), par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que son arrière-petite-fille, Marie de Courcy d'Herville, née en 1732 à Chataincourt, au diocèse de Chartres, fit en 1742 pour être admise à Saint-Cyr. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un des trois frères de cette jeune fille, Charles-Augustin de Courcy d'Herville, né à Chataincourt en 1743, fit en 1754 pour être admis à l'École militaire.

De cette branche s'était détaché, d'après le travail de Chérin, le rameau naturel des seigneurs des Brosses et d'Englesqueville qui fut maintenu dans sa noblesse par jugement de 1669.

Le comte de Courcy fut admis aux honneurs de la Cour le 21 février 1783.

Le baron de Courcy, grand-bailli d'épée, présida en 1789 les assemblées de la noblesse du bailliage d'Évreux. Le comte de Courcy lui servit de secrétaire.

C'est vraisemblablement à cette vieille souche qu'appartenaient Frédéric de Courcy, né en 1795, auteur dramatique, décédé à Paris en 1862, et son fils, Charles de Courcy, également auteur dramatique.

La famille de Courcy comptait encore des représentants il y a peu d'années.

Elle a fourni de nombreux officiers, un chevalier de Malte en 1624 (Nicolas de Courcy de Magny), deux gentilshommes de la maison du roi François I^{er}, etc.

Principales alliances : de Pigace 1538, de Sarcus 1643, de Clinchamps, de Corday, de Saint-Gilles 1597, Davy de Virville 1645, de Basire 1640, d'Espinay-Saint-Luc, de Courseulles 1347, de Costart 1728, 1751, etc.

On a vu plus haut qu'un Richard de Courcy était passé en Angleterre en 1066 à la suite de Guillaume le Conquérant. Ce gentilhomme fut vraisemblablement l'auteur d'une famille de Courcy, éteinte au xviii^e siècle, qui a appartenu à la noblesse d'Angleterre et dont le chef portait le titre de baron de Kinsale, en Irlande. Le blason de cette famille était le même que celui des Courcy de France.

COURET-PLÉVILLE.

Famille de haute bourgeoisie.

Onuphre-Antoine-Amédée COURET fut autorisé, par ordonnance royale du 2 août 1814, à joindre à son nom celui de : PLÉVILLE. Il était par sa mère le petit-fils de Marie-Thérèse le Pelley de Pléville, femme de M. Claude-Luc Laugier, inspecteur général des douanes, et l'ar-

rière-petit-fils de Georges-René le Pelley de Pléville, né à Granville en 1726, vice-amiral en 1798, ministre de la marine et des colonies en 1797, sénateur en 1799, grand-officier de la Légion d'honneur en 1804, décédé en 1805. Celui-ci avait épousé à Marseille, en 1755, M^{me} Rambaud. Onuphre-Antoine-Amédée Couret-Pléville laissa un fils qui fut agent de change à Paris.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille le Pelley du Manoir, de Pléville et de Fonteny qui compte encore des représentants.

COURET de VILLENEUVE. Armes : *d'azur à trois levrettes d'argent, 2 et 1.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux aigles.* — Cimier : *une aigle naissante.* — Devise : *Le droit.*

La famille COURET DE VILLENEUVE, d'ancienne et honorable bourgeoisie, est originaire du Quercy d'où elle vint, au cours du XVIII^e siècle, se fixer à Orléans.

Isaac Couret de Villeneuve, avocat en l'élection de Cahors, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que sa famille les porte encore de nos jours.

Marie-Madeleine Couret de Villeneuve épousa en 1747 Pierre-Simon Fournier le jeune, célèbre graveur. Elle fut la mère d'Antoine Fournier de Tony, secrétaire du Roi.

Martin Couret de Villeneuve, né à Orléans en 1719, imprimeur dans cette ville, décédé en 1780, fut un littérateur distingué. Son fils, Louis-Pierre Couret de Villeneuve, né à Orléans en 1749, d'abord imprimeur, puis professeur à l'École centrale de Gand, noyé accidentellement dans cette ville en 1806, fut également un littérateur distingué.

Le chef de la famille Couret de Villeneuve est connu sous le titre de comte depuis les dernières années du XIX^e siècle.

Principales alliances : Fournier de Tony 1747, Martin de Pallières 1899, Desgrées du Lou 1901, Korff 1906, d'Eyssautier 1903, de May de Termont 1901, etc.

COURGY (des Champs de). Voyez : CHAMPS DE COURGY (DES).

COURIÈRES (Barbou des). Voyez : BARBOU DES COURIÈRES ET DES PLACES.

COURIVAUD (de) et COURIVAUT de la VILLATE. Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un porc-épic de sable.*

La famille COURIVAUD, ou COURIVAUT, était dès le XVII^e siècle honorablement connue en Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généa-

logie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Jean Courivault, sieur de Bauchereau, auquel ce travail fait remonter la filiation, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Availles). Il avait épousé vers 1670 Françoise Barbade, fille d'un avocat en Parlement. Il en eut, entre autres enfants, un fils, Charles Courivaud, sieur de la Villate, baptisé à l'Île-Jourdain en 1675, qui épousa Anne David et qui continua la descendance. Deux des petits-fils de celui-ci, Louis Courivaud, baptisé en 1729 à Saint-Martin-l'Ars, et Jean Courivault, sieur de la Villate, né au même lieu en 1733, procureur au présidial de Poitiers, furent les auteurs de deux branches. On ne connaît pas à ces deux branches de principe d'anoblissement et on ne voit pas que leurs représentants aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

La branche aînée a eu pour derniers représentants Louis-Alexis de Courivaud, né au Vigean en 1809, marié à M^{lle} Guyot d'Asnières, son fils, Louis-Roméo de Courivaud, né en 1840, décédé sans avoir été marié, et leur cousin, Louis de Courivaud, né au Vigean en 1819, chef de gare aux Sables-d'Olonne, qui demeura également célibataire.

Jean Courivault, sieur de la Villate, auteur de la seconde branche, fut père d'Hippolyte Courivault de la Villate, né en 1770, percepteur à Beaumont, qui épousa à Poitiers en 1794 M^{lle} Hervouet de la Charbonnière et dont la descendance subsiste. Louis-Auguste Courivault de la Villate, né en 1844, a été nommé en 1893 vicaire général du diocèse d'Angoulême.

La famille de Courivaud des Loges était une branche, détachée à une époque inconnue, de celle dont il vient d'être parlé. Elle porta le même blason jusqu'en 1720. Beauchet-Filleau en fait remonter la filiation à Roch de Courivaud, sieur de la Roche, capitaine au régiment de la Grange-Saint-Vivien-infanterie, dont le fils, Louis Courivault, sieur de la Villette, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Availles). Le fils de celui-ci, François-Louis de Courivaud, sieur des Loges, baptisé au Vigean en 1667, capitaine de cavalerie, fut anobli, par lettres d'octobre 1720, en récompense de ses services militaires et de ceux de ses ascendants. Le règlement d'armoiries qu'il obtint de d'Hozier cette même année lui attribue les armes suivantes, conservées par ses descendants : *d'or à deux épées de gueules, garnies d'or passées en sautoir ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent*. Ses deux petits-fils, Louis-Gabriel de Courivaud, chevalier, Sgr des Loges et de la Petite-Rie, pensionné du Roi et ancien garde du corps, et Louis-Jean de Courivaud, cheva-

lier, Sgr des Loges, garde du corps du Roi, chevalier de Saint-Louis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Dorat, dans la Marche. L'aîné d'entre eux épousa d'abord M^{lle} Dassier, puis en 1790 M^{lle} le Vaillant de Guélis et ne paraît pas avoir eu de postérité. Le second eut une fille, M^{me} de la Porte, décédée à Lussac en 1862.

COURJAMONT (Huet de). Voyez : HUET DE COURJAMONT.

COURIER de MÉRÉ.

La famille Courier, d'ancienne bourgeoisie, a possédé en Touraine le fief de Méré dont elle a conservé le nom.

Elle a été illustrée par Paul-Louis Courier, ou COURIER DE MÉRÉ, né à Paris en 1772, célèbre écrivain politique et helléniste distingué. Paul-Louis Courier mourut en 1825 dans sa propriété de Véretz, en Touraine, assassiné par son garde-chasse. Il avait épousé en 1814 M^{lle} Clavier, fille d'un membre de l'Institut.

COURLET de BOULOT et de VRÉGILLE. Armes : *de gueules à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'un cœur, aussi d'or.* — Devise : *Ayde-toi.* - - Autre devise : *Fais ce que dois.*

La famille COURLET appartient à la noblesse de Franche-Comté.

Elle est originaire du bourg de Lièvremonst d'où elle vint au xvi^e siècle se fixer à Pontarlier. Son premier auteur connu, Hugues Courlet, était en 1527 procureur de la seigneurie de Lièvremonst pour les princes de Chalon.

D'après le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion, la filiation serait établie depuis un Claude Courlet qui était en 1579 bourgeois de Pontarlier. Ce Claude Courlet peut avoir été le même personnage qu'un Claude Courlet, de Lièvremonst, qui dans un acte d'août 1579 est qualifié notaire, homme sujet et originel mainmorable de Sa Majesté à cause de sa seigneurie de Lièvremonst. Un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* ne donne la filiation que depuis noble Claude Courlet, demeurant à Pontarlier, qui obtint des lettres de docteur ès droits le 31 décembre 1625. Ce même Claude Courlet fut reçu le 15 janvier 1626 avocat au Parlement de Dôle, fut nommé le 30 novembre 1649 bailli des terres et seigneuries du prince d'Orange au comté de Bourgogne et mourut en 1668. Son fils, noble Alexandre Courlet, fut appelé à lui succéder dans ses fonctions par lettres du prince d'Orange du 13 septembre 1668; il fut autorisé en 1678 à tenir en fief la seigneurie de Boulot, acquit quelques années plus tard la seigneurie de Vrégille, fut échevin de

Besançon, fut pourvu, le 7 septembre 1704, de la charge anoblissante de conseiller au Parlement de cette ville et mourut le 8 octobre 1719 à l'âge de 73 ans. Il avait épousé Marie-Colombe Meillardet, fille d'un docteur ès droits. Il en eut plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Claude-François Courlet de Boulot, lieutenant criminel au bailliage de Pontarlier, fut nommé le 18 mai 1699 conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle, obtint des lettres d'honneur le 11 septembre 1721 et n'eut pas d'enfants de son mariage avec Marie-Anne Boissard. Le second, Alexandre-François Courlet, Sgr de Vrégille, baptisé le 22 février 1684, succéda en 1715 à son père dans sa charge de conseiller au Parlement et obtint des lettres d'honneur le 30 décembre 1748. Il avait épousé, le 24 avril 1713, Thérèse-Françoise Mareschal de Longeville, fille d'un professeur en l'Université de droit de Besançon. Un de leurs fils, Alexandre-Joseph Courlet de Boulot, décédé dans la suite sans laisser de postérité, fut nommé le 3 mars 1741 conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle. Deux autres, Claude-François Courlet, Sgr de Boulot, reçu en 1748 conseiller au Parlement de Besançon, et François-Désiré Courlet, Sgr de Vrégille, baptisé en 1732, lieutenant colonel d'artillerie, marié en 1764 à Marie-Charlotte Tabouret de Crépy, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, connue sous le nom de COURLET DE BOULOT, est aujourd'hui éteinte. Elle compte au nombre de ses derniers représentants Théophile Courlet de Boulot, amateur distingué des beaux-arts, décédé à Besançon en 1846, et Alexandre-Théophile Courlet de Boulot, décédé au château de Boulot en 1862 à l'âge de 69 ans. Marie Courlet de Boulot épousa vers 1860 Albert Durand de Gevigney.

La seconde branche, connue sous le nom de COURLET DE VRÉGILLE, subsiste avec distinction. Elle n'est pas titrée. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que deux des fils de son auteur, Désiré-Philippe Courlet de Vrégille, né à Toul en 1766, et Mansuet Courlet de Vrégille, né à Besançon en 1767, firent en 1774 et 1775 pour être admis à l'École militaire. Plus récemment cette branche a donné un président de chambre à la Cour de Besançon.

Alexandre Courlet, Sgr de Boulot, échevin de la ville de Besançon, et Claude-François Courlet, Sgr de Boulot, conseiller du Roi, maître en la Chambre et Cour des comptes, aides et finances du comté de Bourgogne, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Un Jean Courlet, ancien procureur et notaire à Pontarlier, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : *d'azur à un cor de chasse d'or, accompagné de trois croissants d'argent, deux en chef, un en pointe.*

Principales alliances : Compagny de Courvières, Mareschal de Longeville 1713, le Bas du Plessis, de Bancenel, Durand de Gevigney 1911, Castellain de Lispré 1866, Droz, Arnoux de Corgeat 1872, Passerat de la Chapelle, Huet de Charmoille, de Beaurepaire 1911, de la Chapelle d'Uxelles 1903, d'Agay, d'Orival de Miserey 1909, Lefebvre de Saint-Germain 1903, etc.

COURLON (le Bouilleur de). Voyez : LE BOULLEUR DE COURLON.

COURMONT (le Bas de). Voyez : LE BAS DE GIRANGY DE CLAYE, DE BOUCLANS ET DE COURMONT.

COURNAND (de).

Ancienne famille, originaire de Provence, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les manuscrits de Chérin.

Pierre COURNAND, bourgeois du lieu de Grasse, fils de Pierre Courmand, bourgeois, et de Marguerite Raynier, épousa à Lauson, le 1^{er} juillet 1737, Claire Michel, fille d'un viguier de cette ville. Il était en 1749 premier consul de Grasse. Il fut pourvu, le 17 janvier 1776, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, contrôleur en la chancellerie près la cour du Parlement de Provence, office qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue le 22 mars 1782. Il laissa deux enfants : 1^o Pierre de Cournand, né à Grasse le 28 avril 1749, qui obtint en 1787 l'enregistrement de ses titres de noblesse au Conseil supérieur de Port-au-Prince, dans l'île de Saint-Domingue ; 2^o Auguste de Cournand, né le 13 avril 1764.

L'abbé Antoine de Cournand, parent des précédents, né à Grasse en 1747, fut nommé en 1784 professeur de littérature française au Collège de France. Il fut le premier prêtre du diocèse de Paris qui en 1791 abandonna les ordres pour se marier. Il mourut en 1814.

La famille de Cournand subsiste.

COURNAULT et COURNAULT de SEYTURIER.

La famille COURNAULT est une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie du département de Meurthe-et-Moselle.

Un de ses représentants, Édouard Cournauld, conseiller général de Meurthe-et-Moselle, épousa en 1875 M^{lle} de Bertrand de Beuvron, décédée à Nancy en 1905. Leur fils, Henri, marié en 1907 à M^{lle} Mac-Guir de Crux, est connu sous le nom de COURNAULT DE SEYTURIER.

Une famille de Seyturier avait occupé un rang distingué dans la noblesse de la Bresse et du Bugey. Elle portait pour armes : *d'azur à deux fasces d'argent, emmanchées d'or*. On en trouvera des généalogies dans l'*Histoire de la Bresse et du Bugey* de Guichenon et dans

l'Annuaire de la noblesse de 1904. Étienne Seyturier, auquel remonte la filiation, épousa d'abord Isabeau de Ville, héritière de la seigneurie de Cornod, en Bresse, puis Jeannette d'Estrées. Il eut de cette seconde union un fils, Pierre de Seyturier, Sgr de Cornod, la Verjonnière, etc., écuyer du duc de Savoie, qui épousa, le 29 août 1421, Aimée de Verrières. Jean de Seyturier, gouverneur de la citadelle de Bourg, obtint l'érection en baronnie de sa seigneurie de Cornod par lettres patentes du duc de Savoie du 14 février 1582. La famille de Seyturier s'est éteinte avec Alexandre, comte de Seyturier, né à Bourg en 1764, page du prince de Condé, qui épousa Jeanne-Marie de Faucigny-Lucinge et qui n'en eut qu'une fille.

COURNÉ de BOBLAYE. Armes de la famille le Puillon de Boblaye (d'après la revue *le Billet de Part* de juillet 1912) : *d'argent à trois branches de sapin de sinople ; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent.* — Devise : *Ato léal.*

Famille d'ancienne bourgeoisie de Haute-Bretagne.

René-Étienne COURNÉ, né à Rennes en 1748, professeur au collège de sa ville natale, puis libraire, fut élu en 1792 député suppléant d'Ille-et-Vilaine à la Convention. Un de ses fils, Charles-Constant Courné, épousa en 1821 M^{lle} de Visdelou de Bonamour ; il en eut une fille qui fut religieuse.

M. Ferdinand-François Courné, né à Rennes le 20 août 1824, colonel d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, demanda, le 1^{er} février 1861, et obtint, par décret du 26 juin 1861, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE BOBLAYE, qui était celui de son beau-père. Il n'a pas laissé d'enfants de son mariage avec Amélie le Puillon de Boblaye, décédée en 1912 au château de Boblaye.

La famille le Puillon appartenait à la haute bourgeoisie de l'ancien diocèse de Vannes, en Bretagne. Elle a possédé, entre autres biens, la terre et le château de Boblaye, situés dans la paroisse de Meslan, près de Quimperlé, dont elle a conservé le nom. Elle a fourni des officiers de terre et de mer distingués, dont un général de brigade en 1853, un conseiller auditeur en la Chambre des Comptes de Nantes en 1787 (Louis le Puillon de Boblaye), etc. Son dernier représentant mâle, le général de Boblaye, avait épousé M^{lle} de Gasté ; il en eut un fils, Théodore, né en 1830, qui fut tué à l'ennemi pendant la guerre de Crimée, et deux filles, M^{mes} Courné de Boblaye et Hubert de la Hayrie.

COURNON (Rémy de). Voyez : RÉMY DE COURNON.

COURNOYER (Hertel de). Voyez : HERTEL DE COURNOYER.

COURNUAUD de FONBOURGADE (de) et COURNUAUD (de). Armes de la branche de Fonbourgade (d'après le règlement d'armoiries du 30 décembre 1704) : d'azur à un cor de chasse d'argent, lié d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

La famille DE COURNUAUD est honorablement connue en Bazadais depuis la fin du xv^e siècle. On trouvera sur elle de très intéressants renseignements dans les *Variétés girondines* de Léo Drouyn.

La souche s'est partagée en deux grandes branches dont on ne connaît pas le point de jonction. D'après M. Pierre Meller, qui a consacré aux Cournaud une courte notice dans ses *Gentilshommes de la sénéchaussée de Libourne en 1789*, ces deux branches auraient eu pour auteur commun un Jean Cournaud, qui était notaire royal en 1583. Un autre Jean Cournaud, fils du précédent, exerçait les mêmes fonctions en 1639.

L'une des deux branches de la famille de Cournaud a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Fonbourgade sous le nom de laquelle ses derniers représentants ont été à peu près exclusivement connus. Elle descendait de Jean Cournaud qui dans les premières années du xvii^e siècle était juge civil et criminel des juridictions de Pujols et de Civrac. Le sieur Thomas Cournaud, fils de Jean, épousa Jeanne de Mathieu qui fit son testament le 10 novembre 1670. Il en eut trois fils : 1^o Jean, Sgr du Soula, qui continua la descendance ; 2^o Mathieu, Sgr du Soula, qui fut reçu en 1658 avocat au Parlement de Bordeaux ; 3^o Jovel, sieur de Fonbourgade. Ce dernier était lieutenant-colonel au régiment de Turenne quand il passa en Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes ; il fut nommé en 1704 lieutenant général des armées de Frédéric-Guillaume, électeur de Prusse, et mourut fort âgé, vers 1718, sans laisser de postérité. Son frère aîné, Jean Cournaud, Sgr du Soula, en la paroisse de Juillac, marié à Isabeau de Charles, décédé en 1721, succéda à son aïeul dans sa charge de juge civil et criminel des juridictions de Pujols et de Civrac. Il fut anobli en décembre 1704, moyennant une finance de 1.200 livres, par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fit son testament le 2 juillet 1705. Par cet acte il déshérita trois de ses fils, Joseph, Jean et Etienne, alors réfugiés en Allemagne avec leur oncle depuis la révocation de l'édit de Nantes, qui s'étaient rendus indignes d'avoir aucune portion à son héritage pour avoir contrevenu aux déclarations du Roi. Ces trois frères servirent avec distinction dans les armées de l'électeur de Prusse et moururent sans postérité. Un quatrième frère, Jean-Jacques de Cournaud de Fonbourgade, demeuré en France, recueillit

toute la succession paternelle. Il fut capitaine au régiment de Normandie et chevalier de Saint-Louis et épousa, le 15 janvier 1713, Marie-Élisabeth de Digeon de Montéton. Il en eut trois fils dont l'aîné, Jean-Jacques, continua la descendance, dont le second, Pierre, fut tué à Clostercamp, en 1760, et dont le troisième, non mentionné par M. Drouyn, alla rejoindre ses oncles hors de France, servit avec distinction au service de la Prusse, puis de la Hollande, et épousa une demoiselle de Pénavayre. Jean-Jacques de Cournaud de Fonbourgade, Sgr du Soula, de Fonbourgade et de la Bassecour, chevalier de Saint-Louis en 1747, eut des démêlés avec le fisc qui contestait sa noblesse et qui voulait le contraindre à payer le droit de franc-fief. Pour mettre un terme à ces difficultés, il acquit, le 28 mai 1777, l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Nancy. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Libourne et fut guillotiné à Bordeaux, en juillet 1794, avec un de ses fils. Son petit-fils, Jean-Jacques-Henri de Cournaud de Fonbourgade, colonel de gendarmerie, démissionnaire en 1830, fut le dernier représentant de sa branche ; il mourut en 1868 au château de la Bassecour sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Marguerite-Claire de Balsac qui lui survécut de longues années.

L'autre branche de la famille de Cournaud, demeurée non noble, se perpétue honorablement dans le département de la Gironde. Drouyn n'en donne la filiation que depuis un Jean de Cournaud qui avait épousé Jeanne Poumarède et dont le fils, autre Jean de Cournaud, habitant de la ville de Pujols, épousa le 15 mars 1699 Catherine du Puy. Le fils de ceux-ci, Jean-Xavier de Cournaud, bourgeois de Blazimont, avocat au Parlement de Bordeaux, acheta en 1750 l'office de juge royal en chef et conseiller assesseur criminel en la juridiction de Sauveterre. Il épousa en 1735 Jeanne-Gabrielle de Bayle, fille d'un ancien garde du corps et héritière du domaine de Boudeau. Il fut père de Jean-Baptiste de Cournaud, avocat, juge royal en chef et conseiller assesseur criminel en la juridiction de Sauveterre, conseiller-général du canton de Sauveterre en 1800, qui épousa en 1769 M^{lle} Couvrat et des deux fils duquel descendent les représentants actuels.

La famille de Cournaud a fourni des officiers et des magistrats distingués, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : Grenier de Nabineau, Daulède, de Digeon de Montéton 1713, de Balsac, d'Agès, de Saint-Jean, de Pindray 1781, de Melet, de Sauvat 1793, Bouire de Beauvallon, du Bois du Fresne 1834, Decazes, du Casse-Midy, etc.

COURONNEAU (Cartier de). Voyez : CARTIER DE COURONNEAU.

COURONNEL (de). Armes : d'or à trois maillets de gueules, 2 et 1. — Aliàs : d'or à trois maillets de gueules, 2 et 1, à la cotice de sable brochantsur le tout. — Aliàs : écartelé : aux 1 et 4 d'or à trois maillets de gueules ; aux 2 et 3 d'argent à trois chevrons de gueules ; au filet de sable en bande brochant sur le tout. — Couronne : de Marquis.

La famille DE COURONNEL a occupé un rang brillant dans la noblesse de l'Artois.

Elle a eu longtemps la prétention de se rattacher à l'illustre maison de Mailly, qui porte identiquement les mêmes armoiries. Elle figure dans un grand nombre d'actes des xvii^e et xviii^e siècles avec les noms réunis de Couronnel et de Mailly. C'est ainsi que les lettres de chevalerie accordées en 1655 à Philippe de Couronnel l'appellent Couronnel, dit de Mailly. Dans l'Armorial général de 1696 les représentants de la famille de Couronnel sont désignés sous le nom de Mailly de Couronnel. Dans la seconde moitié du xviii^e siècle, la Chesnaye des Bois donna dans son *Dictionnaire de la noblesse* une généalogie complète de la famille de Couronnel. Adoptant les prétentions de cette famille, il la fit descendre d'un Pierre de Mailly, dit Couronnel, Sgr de Loiselet et de Coges, marié vers 1320 à Béatrix de Calonne, qui aurait été le troisième fils d'Antoine de Mailly, Sgr de Lorsignol, et de Jeanne d'Antoing et le petit-fils de Gilles II, baron de Mailly, un des auteurs de la maison de Mailly. Justement inquiets de cette usurpation, les représentants de la maison de Mailly durent s'adresser aux tribunaux pour la faire cesser. Après de longs procès, ils obtinrent, peu de temps avant la Révolution, qu'il fût fait défense à MM. de Couronnel de joindre à leur nom celui de Mailly. Le débat semblait clos depuis longtemps quand, en 1891, le marquis de Couronnel, ayant publié un livre, souleva de nouvelles protestations de la maison de Mailly en signant son ouvrage du nom de Mailly-Couronnel.

Il paraît aujourd'hui établi que les premiers auteurs de la famille de Couronnel appartenaient simplement à la haute bourgeoisie d'Arras.

Pierre Couronnel, auquel les généalogistes font remonter la filiation, était natif du bourg de Beauquesne. Il fut père de Gérard Couronnel, né à Beauquesne, qui mourut à Arras le 22 juillet 1381 et qui fut inhumé au cimetière de Saint-Nicaise, et grand-père d'Hues, ou Hugues, Couronnel, avocat à Arras, qui épousa Isabelle le Viseux, qui mourut le vendredi saint 2 avril 1427 et qui fut inhumé également au cimetière de Saint-Nicaise, à Arras. Charles Couronnel, fils d'Hues, ayant acquis le fief de Mernes, en la paroisse d'Erquinghem, en rendit hommage, le 24 août 1443, à Thibaut de Luxembourg, seigneur de cette paroisse. Il se fit accorder le 24 avril 1445 par Baudouin

d'Oignies, gouverneur de Lille pour le duc de Bourgogne, une sentence qui, en sa qualité de noble, l'exemptait du droit de nouvel acquêt. Il laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Charles, s'expatria ; on suppose qu'il fut l'auteur d'une famille de Couronnel, éteinte au xvii^e siècle, qui fit partie de la noblesse du royaume d'Aragon et à laquelle appartenait la bienheureuse Marie d'Agreda de Couronnel, béatifiée sous le pontificat de Clément XIV. Un autre, l'aîné de tous, maître Clérembault Couronnel, sieur de Mernes, fut un des douze bourgeois d'Arras qui furent envoyés en députation auprès de Marie de Bourgogne pour l'éclairer sur les projets de Louis XI. Il fut arrêté à Hesdin et décapité dans cette ville avec ses compagnons, en 1477, par ordre du roi Louis XI. Il laissait un fils, maître Robert Couronnel, écuyer, Sgr de Mernes, décédé en 1545, qui fut d'abord, en 1527, sous-prévôt et garde du temporel du chapitre d'Arras, puis, en 1530, avocat général et enfin conseiller au Conseil d'Artois. Un des fils de celui-ci, maître Pierre Couronnel, lui succéda dans sa charge et mourut en 1581 doyen des conseillers au Conseil d'Artois. Deux autres, maître Jean Couronnel, Sgr de Mernes, conseiller de la ville d'Arras, marié à Marguerite de Baynast, et Pierre-Clérembault Couronnel, sieur de Barly, conseiller de Valenciennes, marié en 1558 à Anne de Bertoult, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'éteignit au xvii^e siècle avec l'arrière-petit-fils de son auteur.

La seconde branche s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Son chef, Philippe de Couronnel, dit de Mailly, gouverneur des ville et citadelle de Tournay, marié en 1638 à Marie de Quellerie, obtint, le 10 juin 1655, des lettres de chevalerie du roi d'Espagne Philippe IV. Son petit-fils, Louis-Joseph de Couronnel, ou de Mailly-Couronnel, obtint à son tour du roi Louis XV, en juillet 1725, des lettres de chevalerie avec autorisation de timbrer ses armoiries d'une couronne de comte. Il avait épousé Françoise-Gertrude du Rietz, héritière de la seigneurie de Barastre. Leur fils, Charles-Joseph, chevalier de Couronnel, admis aux États d'Artois en 1747 à cause de sa seigneurie de Vélou, obtint, par lettres patentes de juin 1771, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Barastre. Il fut député général à la Cour de France du corps de la noblesse d'Artois et président des États d'Artois et fut guillotiné à Arras le 27 mars 1794. Il avait obtenu en 1776 l'admission dans l'ordre de Malte de son plus jeune fils, Charles-Louis-François de Couronnel, décédé dans la suite sans postérité. André-Charles-Honoré de Couronnel, dit de Mailly-Couronnel, marquis de Barastre, né à Arras en 1751, fils aîné de Charles-Joseph, marié en septembre 1794 à M^{lle} de Chassepot de Pissy, fut créé baron de l'Empire par décret impé-

rial du 20 octobre 1808. Il fut père d'Aimé-Raoul, marquis de Couronnel, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, qui s'apparenta aux plus grandes maisons de France par son mariage, en 1828, avec M^{lle} de Montmorency-Laval, et grand-père de la marquise de Pimodan, femme du héros de Castelfidardo, d'Adrien-Louis, marquis de Couronnel, né en 1832, grand d'Espagne de première classe par héritage du duc de Laval, son aïeul maternel, qui est décédé sans alliance, et d'André-Alphonse, comte, puis marquis de Couronnel, grand d'Espagne, né en 1836, conseiller général de la Haute-Vienne, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage, en 1867, avec M^{lle} de Béthune.

Anne-Charles Mailly de Couronnel, fille, et Éléonore de Mailly-Couronnel, épouse de Jean-Philippe de Gherbode, écuyer, Sgr d'Espagne, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Douai et de Lille).

Le marquis de Couronnel et Christian-Oudart, vicomte de Couronnel, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Artois.

On trouvera une généalogie de la famille de Couronnel dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1859.

Principales alliances : de Baynast, de Contes, d'Ostrel, du Bois de Fiennes, de Bertoult 1558, de Bacquehem, de Belvalet, de Malet de Coupigny, de la Buissière 1678, de Cuinghien, du Rietz, d'Amerval 1749, de Chassepot de Pissy 1794, du Tertre, de Balzac-Firmy, de Montmorency-Laval 1828, de Béthune-Hesdigncul 1867, de Rarécourt de Pimodan 1855, de Bardou de Segonzac 1912, etc.

COURRECH de RAQUINE (du). Armes : d'argent à un chevron alaisé d'azur, accompagné de trois cœurs de gueules.

La famille DU COURRECH DE RAQUINE est anciennement connue en Bordelais. Ses membres furent reçus bourgeois de Bordeaux par lettres du 7 mai 1718.

Jean-Louis du Courrech, sieur de Terrefort, fils de Jean du Courrech, avocat, épousa, le 14 février 1668, Françoise Dalesme, fille de Jean-Jacques, écuyer, sieur de Saint-Clément. Il était conseiller du Roi référendaire en la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son fils, Jean du Courrech, sieur de Raquine, épousa à Bordeaux, en juin 1703, Jeanne Belso, fille d'un notaire.

Jean du Courrech de Raquine fut reçu le 20 juin 1779 conseiller maître en la Cour des aides de Bordeaux ; il était encore en charge à l'époque où éclata la Révolution.

La famille du Courrech de Raquine a fourni un secrétaire du Roi et de nombreux magistrats.

Elle n'est pas titrée.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les divers ouvrages de M. Pierre Meller.

Principales alliances : d'Alesme, de Menoire 1786, de Filhot, de Massacré 1874, Aymen 1843, de Mèredieu 1879, etc.

COURRÈGES (de). Armes : d'or à une fasce échiquetée d'azur et d'or de deux tires, accompagnée en chef de deux molettes d'azur et en pointe d'un lion léopardé de sable, lampassé de gueules.

La famille DE COURRÈGES appartient à la noblesse béarnaise. On en trouvera des généalogies dans le *Nobiliaire du Béarn* de M. de Jaurgain et dans le tome III de la *France moderne* de M. Villain.

Elle paraît être originaire d'Oloron où elle est connue depuis le xv^e siècle. Gaspard de Courrèges était notaire dans cette ville en 1558. Jean de Courrèges fut notaire à Oloron de 1678 à 1706.

La souche s'est partagée au xvii^e siècle en deux grandes branches, celle des seigneurs d'Agnos, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et celle des barons de Doumy, aujourd'hui éteinte.

La branche d'Agnos descend de noble Jean-Raymond de Courrèges, né à Oloron vers 1658, décédé le 16 août 1733, qui exerça l'office de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Navarre. Ce magistrat avait épousé Marguerite de Saint-Gaudens. Leur fils, Jean-Raymond de Courrèges, fut nommé, par lettres du 22 septembre 1718, conseiller en la Cour du Parlement, comptes et finances de Navarre, puis, en 1765, président à mortier au même Parlement. Il épousa, le 30 décembre 1725, Marie-Sylvaine de Guimbaud, héritière de la seigneurie d'Agnos pour laquelle il fut admis en 1726 aux États du Béarn. Il acquit aussi les abbayes laïques de Bérenx et d'Orthez et hérita dans ses dernières années de l'abbaye laïque d'Arudy. Il arriva à un âge très avancé et fit son testament le 7 mars 1787. Il laissa deux fils, Jean-André et Joseph-Ignace. L'aîné de ces fils, Jean-André de Courrèges, Sgr d'Agnos, abbé laïque d'Orthez, reçu en 1752 conseiller au Parlement de Navarre, admis en 1765 aux États du Béarn à cause de sa seigneurie de Précillon, eut trois fils dont aucun n'eut de postérité : 1^o Jean de Courrèges d'Agnos, conseiller au Parlement de Navarre, puis à la Cour de Pau ; 2^o Joseph de Courrèges de Précillon, lieutenant-colonel au service d'Espagne, décédé en 1859 ; 3^o Jean-Raymond de Courrèges, conseiller au Parlement de Navarre. Joseph-Ignace, chevalier de Courrèges, né en 1750, fils cadet de Jean-Raymond, fut nommé en 1771 conseiller au Parlement de Navarre et reçut de son père, en 1787, l'abbaye laïque d'Arudy. Il épousa en

1804 M^{lle} de Palaminy et en eut trois fils : 1° Louis-Théodore, né en 1805, qui ne laissa que des filles ; 2° Jean-Anatole, qui épousa en 1839 M^{lle} Ducasse de Horgues et dont la descendance subsiste ; 3° Jean-Maxime, qui épousa en 1847 M^{lle} d'Ustou de Saint-Michel et dont la descendance subsiste également.

Michel-Nicolas de Courrèges, auteur de la branche des barons de Doumy, était un neveu de Jean-Raymond de Courrèges, mentionné plus haut, auteur de la branche des seigneurs d'Agos. Il fut conseiller secrétaire du Roi, trésorier de la maison et couronne de Navarre et fut admis en 1718 aux États du Béarn à cause de sa seigneurie de Doumy, une des dix grandes baronnies du pays. Il avait épousé Marie-Thérèse de Navailles. Il en laissa deux fils : 1° Pierre-Joseph de Courrèges, baron de Doumy, conseiller au Parlement de Navarre, secrétaire du Roi, maison et couronne de France, qui n'eut pas d'enfants ; 2° François-Xavier de Courrèges, trésorier général de Navarre et Béarn en 1745, admis aux États en 1745 à cause de sa seigneurie de Marca de Gan, qui épousa M^{lle} de Badet et qui n'en eut que des filles.

Les représentants de la famille de Courrèges sont connus de nos jours sous les titres de comte, de vicomte et de baron.

Principales alliances : de Guimbaud d'Agos 1725, de Bonnacase de Lendresse 1772, d'Aimar de Palaminy de la Loubère 1804, d'Andurain 1855, Jourda de Vaux 1877, Hue de Carpiquet de Bougy 1876, Aubourg de Boury 1907, d'Ustou de Saint-Michel 1847, de Calouin de Tréville 1875, Chatelain de Belleroche 1875, Berlier de Tourtour 1907, etc.

COURS (de). Armes de la branche des seigneurs de Saint-Gervasy, de Montlezun, de Gontaud et de la Barthe : *d'argent à un pin de sinople, terrassé de sable, sénestré d'un lion couronné de gueules, rampant contre le fût de l'arbre.* — Armes de la branche des seigneurs de Thomazeau : *d'or à un arbre de sinople mouvant d'une terrasse de même alaisée, accosté à droite d'une étoile d'azur et soutenu à gauche par un lion de gueules attaché par le col au fût de l'arbre avec un cordon aussi de gueules.* — Armes de la branche des seigneurs de Paulhac : *d'azur à un lion d'or ; écartelé de gueules à une meule de moulin d'argent.* — D'autres branches ont porté les armes suivantes : *parti : au 1 d'argent à un pin de sinople et un lion de gueules rampant contre le fût de l'arbre ; au 2 d'argent à trois bandes de gueules.* — Couronne : *de Comte (aliàs de Vicomte).*

La famille DE COURS appartient à l'ancienne noblesse de Gascogne.

M. Noullens en a donné une généalogie détaillée dans ses *Maisons historiques de Gascogne*. On trouvera, en outre, dans les divers

recueils de manuscrits du Cabinet des Titres les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au cours du XVIII^e siècle pour être admis soit aux Écoles militaires, soit à Saint-Cyr, soit parmi les pages du Roi.

La famille de Cours a longtemps possédé une seigneurie de son nom qui paraît avoir été son berceau. Le nom des seigneurs de Cours figure dans un assez grand nombre de chartes du moyen âge. C'est ainsi que Bertrand de Cours et son fils Aimery sont mentionnés dans plusieurs reconnaissances de l'année 1331.

La filiation est très régulièrement établie depuis Jean de Cours, Sgr de Cours, de la Roque-Timbaut, de la Salle, etc., qui consentit une vente de redevances le 8 juin 1409. Ce gentilhomme est encore mentionné dans des actes du 3 juillet 1410 et de février 1422. Deux de ses fils, Arnaud et Jean, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée posséda, entre autres biens, les seigneuries de Saint-Gervasy, du Palais, de Gontaud, de la Salle, de Montlezun, de la Barthe, de Lavalade, etc. Ses divers représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 20 juin 1715, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban. Son auteur, Arnaud de Cours, Sgr de la Salle, près de Port-Sainte-Marie, s'était marié par contrat du 28 août 1435. Il fut père de Jean de Cours, Sgr de la Salle, marié à Jeanne de Mondenard, auquel des preuves de noblesse faites en 1623 pour l'ordre de Malte font remonter la filiation, grand-père de Pierre de Cours, Sgr de la Salle, qui épousa le 15 octobre 1521 Jeanne de Preissac, bisaïeul de François de Cours, Sgr de la Salle, qui épousa, d'abord le 15 juin 1550 Serène de Luppé d'Arblade, puis, en 1572, Isabelle d'Estrades, et trisaïeul de Marc-Antoine de Cours, Sgr de la Salle, qui épousa en 1585 Claude de Las. Un des fils de celui-ci, Jean de Cours, né le 6 juillet 1606, fut admis dans l'ordre de Malte le 13 juillet 1623. Deux autres, Carbon de Cours, Sgr de la Salle, nommé gouverneur de Nérac en 1626, marié cette même année à Anne de Gout, et Jean-Jacques de Cours, Sgr de Saint-Gervasy, marié successivement en 1623 à Diane de Sarraute et en 1631 à Jeanne de Latran, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Carbon, fut père de Flotard de Cours, Sgr de la Salle et de la Barthe, au diocèse du Bas-Montauban, qui épousa en 1656 Marguerite de Pechpeirou de Beaucaire et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 17 septembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Gilles-Gervais de Cours, né en 1738, arrière-petit-fils de Flotard, fit en 1754 pour être admis parmi les pages de la Grande-Écurie. Ce rameau s'est perpétué jusqu'à nos

jours dans les environs de Montauban sous le nom de Cours de la Barthe. Son chef est connu sous le titre de vicomte.

L'auteur du second rameau, Jean-Jacques de Cours, Sgr de Saint-Gervasy, fit son testament à Nogaro le 5 mai 1657. Ses fils furent maintenus dans leur noblesse, le 9 février 1667, par jugement de Dupuy, subdélégué en Agenais de Pellot, intendant de Bordeaux. Trois d'entre eux, Marc-Antoine de Cours, Sgr du Palais, né du premier lit, marié le 4 août 1652 à Isabeau de Sarraute, Carbon de Cours, également né du premier lit, marié à Jeanne de la Tulle, et Hector de Cours, Sgr de Montlezun, en Armagnac, né du second lit, marié le 6 novembre 1659 à Claire de Sarraute, furent les auteurs de trois sous-rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. L'aîné d'entre eux, Marc-Antoine, fut père d'Antoine-Victor de Cours, Sgr du Vignau et de Lunaguet, marié le 15 octobre 1696 à Angélique de Ferron, qui fut maintenu dans sa noblesse le 8 octobre 1698, sur preuves remontant à 1550, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que trois petits-fils de celui-ci, Joseph-Roger de Cours, né en 1766, François-Joseph de Cours, né en 1770, et Antoine-Henri de Cours-Gontaud, né en 1772, ce dernier cousin germain des deux précédents, firent en 1785, 1787 et 1789 pour être promus au grade de sous-lieutenant. Le second sous-rameau était représenté dans la seconde moitié du XIX^e siècle par François-Charles de Cours, né vers 1825, marié à M^{lle} de Cugnac. Le troisième sous-rameau possède encore le château de Montlezun, dans le département du Gers. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses représentants, Clair-Joseph de Cours de Montlezun, né en 1767, fit en 1784 pour être admis parmi les cheveu-légers.

L'auteur de la branche cadette, Jean de Cours, Sgr de Teyssonac, résidait en 1457 à Villeneuve. Il avait épousé vers 1434 Jeanne de Molères. Il en eut trois fils : 1^o Bernard, dont la descendance ne tarda pas à se fondre dans la famille de Gironde ; 2^o Antoine, qui épousa, le 8 octobre 1458 Jeanne de Badimont, dame de Paulhac, et qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 3^o Guillaume-Bérard, qui épousa Marquèse de Canhac et qui fut l'auteur d'un second rameau.

Un représentant du premier rameau, François de Cours, Sgr de Paulhac, était sous Charles IX mestre de camp, chevalier de l'Ordre du Roi et gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou. Marie de Cours de Paulhac, née en 1725 à Sainte-Livrade, au diocèse d'Agen, fille de Jacques de Cours et de Marthe de Burin, fit en 1735 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. Ce rameau s'est éteint avec le comte Casimir de Cours qui en 1865 était âgé de 74 ans.

Le second rameau de la branche cadette posséda, entre autres biens, les seigneuries de Thomazeau et de Puyguiraud. Son auteur, Guillaume de Cours, fut père de Bernard de Cours, qui épousa Marguerite de Blays et qui fit son testament le 22 novembre 1534, et grand-père de Jean-Raymond de Cours qui épousa, le 2 janvier 1526, sa cousine Anne de Blays. Les deux petits-fils de ce dernier, Louis-Raymond et Jean-Raymond de Cours, furent simultanément maintenus dans leur noblesse, le 3 avril 1667, par jugement rendu à Agen de Dupuy, subdélégué de l'intendant Pellot. Le second de ces deux frères, Jean-Raymond, avait épousé en 1642 Marie de Guion. Il fut père de François de Cours, sieur de Thomazeau et de Puyguiraud, baptisé à Castillonnès en 1658, major de cavalerie, qui épousa en 1700 Marguerite de Secondat de la Barthe, et grand-père d'Etienne de Cours de Thomazeau, Sgr de Puyguiraud, demeurant à Castillonnès, qui épousa en 1721 une créole de la Martinique, Catherine de Monet. François de Cours de Thomazeau, né en 1722, fils aîné d'Etienne, obtint le 5 novembre 1765 l'enregistrement de ses titres de noblesse au Conseil supérieur de la Martinique. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son neveu, Etienne de Cours de Thomazeau, né en 1766 à Milhac, en Agenais, fit en 1777 pour être admis à l'École militaire. Ce rameau a eu pour derniers représentants François de Cours de Thomazeau, qui n'eut que quatre filles de son mariage, en 1804, avec M^{lle} de Béraud, et son cousin, Louis de Cours, qui n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1815, avec M^{lle} de Vassal.

Le chevalier de Cours et M. de Cours de Montlezun prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'Armagnac. Le comte de Cours, son fils, Jean-François de Cours, Sgr de Malromé, et Alexandre de Cours prirent part cette même année à celles tenues à Agen. M^{lles} de Cours, dames de la baronnie d'Arricau-en-Saint-Sever, Sgresses de Varennes et de Naudignon, prirent part à celles tenues à Dax. M. de Cours, président de la noblesse, et M. de Cours, baron de Signac, prirent part à celles tenues à Mont-de-Marsan. Jean-Antoine, vicomte de Cours, demeurant dans l'île d'Oléron, le chevalier de Cours, demeurant à Pouzors, pour son fief de Pouzors, et M. de Cours, demeurant à Charente, pour son fief de Biard, prirent part à celles tenues à Saintes. M. de Cours de la Barthe prit part à celles tenues à Toulouse.

Principales alliances : de Preissac 1521, de Narbonne, de Luppé, d'Estrades, de Batz, de Galard, de Cruzy-Marcillac 1659, de Pechpeirou 1656, d'Auberjon, de Noaillan, de la Roque-Ordan, de Montagu, de Barbotan 1735, de Secondat 1700, de Baulat, de Lart, de Bus-

seul, de Béon, de Thézan, de Carbonnier-Marzac, de Gironde 1574, d'Abadie, de Comarque 1891, de Castelbajac 1911, Maurin de Brignac 1891, de Montalembert, du Chastel de Trémazan, de Bruet, de Bideran 1773, de Cugnac, de Vassal 1815, de Mondenard, etc.

COURSAC (Corliet de). Voyez : CORLIET DE COURSAC.

COURSAYS (de Louan de). Voyez : LOUAN DE COURSAYS (DE).

COURSEULLES (de). Armes : *écartelé d'azur et d'argent.*

La famille DE COURSEULLES appartient à l'ancienne noblesse de Normandie.

Elle paraît avoir eu pour berceau l'ancienne seigneurie de Courseulles-sur-Mer, aujourd'hui commune du département du Calvados. Son nom figure dans un certain nombre de chartes du moyen âge.

Jean de Courseulles, de Brocotte-le-Han, fut du nombre des gentils-hommes de la sergenterie de la Forest, en l'élection de Falaise, qui firent reconnaître leur noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463.

La souche s'est partagée en deux grandes branches dont on ne connaît pas le point de jonction. On trouvera des tableaux généalogiques de ces deux branches dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres.

La filiation d'une de ces branches remonte à Guillaume de Courseulles, écuyer, sieur du Han, qui, par acte du 22 décembre 1347, reconnut avoir donné à son fils Jacques, en le mariant à Héliissime de Courcy, 40 francs de rente et plusieurs héritages assis dans la seigneurie de Brocotte et du Han, Jacques est rappelé comme défunt dans un acte de 1367. Il eut au moins trois fils : 1° Colin, Sgr d'Ailly, qui fit une acquisition en 1410 et dont la fille épousa Guillaume de Breuilly; 2° Guillaume, dont la fille épousa Thomas d'Agneaux; 3° Jean, Sgr de Saint-Christophe et de la Tour, dont le second fils, Jean, Sgr du Han, paraît devoir être identifié avec le gentilhomme maintenu par Montfaut en 1463 et dont la descendance subsistait au commencement du XVII^e siècle. On croit que Jacques de Courseulles eut d'Héliissime de Courcy un quatrième fils nommé Jacques. Celui-ci épousa Anne de la Tour et fut père de Macé de Courseulles, écuyer, Sgr du Han, qui épousa Jeanne de Breuil, ou de Bréville, veuve de Raoul de Cordon. Macé eut lui-même trois fils, Guillaume de Courseulles Sgr du Han, Jean de Courseulles, Sgr de Beuvronnet, et François de Courseulles, Sgr de Rouvray, bailli et capitaine de Dreux en 1494, marié le 21 octobre 1460 à Jacqueline le Barrier, qui furent les auteurs de trois grands rameaux. L'aîné de ces trois frères, Guillaume,

eut deux fils dont l'un, Roger, Sgr de Saint-Rémy-sur-Avre, continua la lignée et dont un autre, Claude, étant passé en Allemagne, y épousa une nièce du duc de Wurtemberg et en eut une fille mariée dans la maison de Brandebourg. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse, le 6 juillet 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Deux de ses représentants, François et Louis-Tanneguy de Courseulles de Rouvray, furent admis dans l'ordre de Malte en 1608 et 1631.

L'autre branche de la famille de Courseulles remonte par filiation à Jean de Courseulles, Sgr du Han, dont le fils, noble homme Christophe de Courseulles, Sgr d'Ailly, en l'élection de Falaise, mourut en 1525. Gilles de Courseulles, Sgr d'Ailly et de Crémainville, fils de Christophe, fut émancipé, le 28 mai 1508, par acte passé devant le lieutenant du bailli de Caen à Falaise. Il épousa d'abord Antoinette de Mailloc, puis Marie de Brézé, dame de Gonneville, veuve de Nicolas Benoît, avec laquelle il est mentionné dans des lettres royaux de 1528. Il laissa deux fils : 1° Louis, chevalier, Sgr d'Ailly et de Saint-Christophe, né du premier lit, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, qui fit son testament le 19 juin 1579 en faveur de son frère ; 2° Héliac-Jacques, Sgr de Gonneville, de Crémainville, de Moulineaux, etc., né du second lit, qui épousa le 28 avril 1565 Diane le Doyen et qui en eut trois fils. Deux des petits-fils de celui-ci, Louis, Sgr de Gonneville, et Jean, Sgr de Moulineaux, furent maintenus dans leur noblesse, le 19 septembre 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Un autre, Philippe, sieur de Cap-de-Houle, cousin germain des précédents, fut maintenu à la même époque par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Il fut le grand-père de Jacques-Philippe de Courseulles, né en 1691 à Saint-Germain de Montgomery, au diocèse de Bayeux, qui fit en 1707 des preuves de noblesse, conservées dans le *Cabinet d'Hozier*, pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie.

Hélène-Françoise-Jacqueline de Courseulles prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Valognes. Un M. de Courseulles prit part à celles tenues à Bayeux ; un autre se fit représenter à celles tenues à Honfleur.

La famille de Courseulles a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de l'Ordre du Roi, un conseiller d'État au xvii^e siècle, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de marquis.

Principales alliances : de Lyée, de Mésenge 1631, de Courcy, de Nollent 1480, d'Aligre, de Mailloc, de Brézé, du Quesne 1614, de Saint-Simon 1690, le François des Courtis 1888, Prévost-Sansac de Traversay 1882, de Malherbe, de Cussy 1891, de Croisilles, etc.

COURSON-CRISTOT (du Buisson de). Voyez : BUISSON DE COURSON-CRISTOT (DU).

COURSON (Curateau de). Voyez : CURATEAU DE COURSON.

COURSON (de). Armes : d'or à trois chouettes de sable, becquées et membrées de gueules, 2 et 1. — Couronne : de Comte. — Supports : deux lions. — Devise : *Semper recté*. — Autre devise : *En tout lieu bon conseil*.

La famille DE COURSON appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Bretagne.

M. Kerviler, auteur du *Répertoire de Biobibliographie bretonne*, la croit originaire de l'Auxerrois et lui attribue pour berceau un vieux château gallo-romain de ce pays appelé *Curtiodunum*, c'est-à-dire *forteresse de Curtius*. D'après le même auteur, une famille de Courson, qui portait des chouettes dans ses armes, subsista en Auxerrois jusqu'au milieu du XIII^e siècle. D'autre part, on admet généralement que la famille bretonne de Courson descend de celle des anciens seigneurs de la paroisse de Courson, située près de Montbray, au diocèse de Coutances, en Basse-Normandie. Il est vrai que, d'après Kerviler, cette dernière famille serait un rameau, détaché au XI^e siècle, de celle des Courson de l'Auxerrois. Un de ses représentants, Robert de Courson, fut du nombre des gentilshommes normands qui, en 1066, accompagnèrent le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre. On le considère comme l'auteur d'une puissante famille qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours en Angleterre sous le nom de Curzon et dont il sera dit quelques mots à la fin de cette notice. Le nom des Courson de Normandie figure dans un assez grand nombre de chartes des XII^e et XIII^e siècles. L'un d'eux, Robert de Courson, que Kerviler croit avoir été un arrière-petit-fils du compagnon de Guillaume le Conquérant, fut chanoine de Paris, cardinal, prêcha en 1210 la croisade contre les Albigeois, signa à Dol en 1213 un accord pour l'abbaye de Beauport et venait d'être élu patriarche de Constantinople au siège de Damiette quand il mourut, en 1218.

Un titre de la collection Courtois mentionne la présence d'un Robert Courson à la septième croisade, en 1248. Le nom de ce gentilhomme a été inscrit aux Salles des croisades du musée de Versailles avec les armes de la famille qui donne lieu à cette notice. Les généalogistes admettent, en effet, que ce fut lui qui vint de Normandie se fixer au diocèse de Saint-Malo et qui fut l'auteur des Courson de Bretagne.

La comtesse de Courson, dame d'honneur de la princesse de Conti, sollicita en 1789 la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour.

Chérin fils, chargé d'examiner les preuves de noblesse que la famille de Courson dut faire dans cette circonstance, adressa le 21 mars 1789 à la comtesse des Roches la lettre suivante, conservée dans ses manuscrits : « Madame, n'ayant rien plus à cœur que de
 « répondre aux preuves de confiance dont S. A. S. madame la prin-
 « cesse de Conti veut bien m'honorer, j'ai fait l'examen des preuves
 « de madame la comtesse de Courson. Les registres du dépôt dont
 « la garde m'est confiée, madame, font connaître le nom de Courson
 « depuis Étienne de Courson, qualifié chevalier en 1353, père de
 « Gillot et Guillaume auxquels ont succédé plusieurs écuyers et
 « archers des compagnies d'ordonnances. Les titres que m'a remis
 « madame la comtesse de Courson sont en originaux ou expédi-
 « tions et en copies collationnées et font voir que sa famille est par-
 « tagée en deux branches. La première, connue sous le nom de Lif-
 « fiac, a pour premier auteur Richard Courson qui fut compris au
 « rang des nobles lors de la réformation des feux de l'évêché de
 « Saint-Brieuc faite en 1441, ce qui annonce une origine pure. Claude
 « et Alain de Courson, deux de ses descendants, furent maintenus
 « dans leur noblesse en 1668 sur preuves établies par le gouverne-
 « ment avantageux au-dessus de la coutume et par partages nobles
 « au-dessus de cent ans. La deuxième branche, madame, celle dont
 « est issue madame la comtesse de Courson, est connue sous le nom
 « de Kernescop. Sa filiation remonte, par titres originaux actuelle-
 « ment produits, à l'année 1580 et, par une production fournie à la
 « chambre de réformation de la noblesse de Bretagne le 17 avril 1669,
 « à François de Courson, son huitième aïeul, lequel fut compris au
 « nombre des nobles de la paroisse de Plouha le 27 décembre 1513.
 « D'après cet exposé, vous pouvez juger, madame, qu'il faudrait une
 « nouvelle production de titres pour remonter la preuve littérale à
 « l'année 1400, époque fixée pour obtenir les honneurs de la présen-
 « tation à Sa Majesté. Mais il me paraît en même temps que la
 « recherche de ces actes serait longue et dispendieuse... » La Révo-
 lution étant survenue sur ses entrefaites, la présentation de M^{me} de Courson n'eut jamais lieu.

La famille de Courson a pour premier auteur connu en Bretagne un Robert de Courson qui paraît devoir être identifié avec le chevalier croisé du même nom mentionné plus haut. Ce gentilhomme signa en 1230 une charte de donation de la dîme de Plouasne, près de Dinan, en faveur de Marmoutiers. Le nom de ses successeurs figure dans un assez grand nombre de chartes des xiii^e et xiv^e siècles. Jean de Courson fut ambassadeur auprès du Pape en 1408. Geoffroy de Courson est cité en 1423 à la réformation de

l'évêché de Saint-Brieuc; pour la paroisse de Plélo, en même temps qu'un Jean de Courson que l'on croit avoir été son fils. Celui-ci, à partir duquel la filiation peut être considérée comme établie, prêta serment en 1437 avec les nobles de Goello. Il fut père de Richard de Courson, qui comparut parmi les nobles de Plélo aux réformations de 1427 et de 1441, et grand-père de Jehan de Courson, Sgr de Liffiac, qui comparut parmi les nobles de Plouha en 1477. Les trois fils de ce dernier, Guillaume, Sgr de Liffiac, en Plélo, François, Sgr de Kernescop, et Olivier, Sgr de la Villeneuve, en Plélo, furent les auteurs de trois grandes branches. Ces trois branches se sont divisées en un grand nombre de rameaux qui ont rendu légendaire en Bretagne la fécondité de la famille de Courson. Un dicton breton dit que si on frappe un buisson, il en sort un Goyon, un Kersaouan ou un Courson.

La branche aînée, éteinte en 1893, posséda, entre autres biens, les seigneuries de Liffiac, de Lessac et de Lissineuc. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par un arrêt du 10 décembre 1668. Son dernier représentant, M. de Courson de Lissineuc, commandeur de Malte, était connu sous le titre de comte.

La troisième branche, celle des seigneurs de la Villeneuve, en la paroisse de Plélo, s'éteignit avec Olivier de Courson de Montrevel, qui fut assassiné en 1651, et avec sa sœur, Louise, héritière de la terre de la Villeneuve, qui épousa vers 1650 François de Geslin de la Villeprigent.

La seconde branche s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, François de Courson, Sgr de Kernescop, figura à la réformation de 1513 au nombre des nobles de la paroisse de Plélo. Il avait épousé Françoise Taillard de Kertanguy; il en eut, entre autres enfants, trois fils, François, Sgr de Kernescop, Jean, Sgr de Portandré, en Plouha, et Roland, qui furent les auteurs de trois grands rameaux. Les représentants de ces trois rameaux furent maintenus dans leur noblesse en 1669 par divers arrêts de la chambre de réformation.

L'auteur du premier rameau, François de Courson, Sgr de Kernescop, épousa Jacqueline Harscouet de Kerversiou et mourut en 1584. Son petit-fils, Claude de Courson, Sgr de Kernescop, né en 1580, décédé en 1668, épousa Jeanne Chrestien, héritière de la seigneurie de la Villehéliou, en la paroisse de Plourhan. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Melchior-François, Sgr de Kernescop, décédé prématurément en 1624, dont le fils Pierre, baptisé en 1624, fut l'auteur commun du sous-rameau des seigneurs de Kernescop et de la Villevalio, éteint en 1847, et du sous-rameau des seigneurs de la

Villehélio, encore existant ; 2° Claude, Sgr de Kerdaniel, né en 1613, marié en 1648 à Marie Audren, dont le fils, Jean, marié en 1681 à Jeanne Jegou, fut l'auteur commun du sous-rameau des seigneurs de Launay, encore existant, et du sous-rameau des seigneurs de la Bellissue, éteint dans la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est à ce rameau qu'appartenaient Alexandre-François de Courson de la Villevalio, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1847, qui fut créé baron par ordonnance royale du 26 mai 1816, et Marie-Jeanne, comtesse de Courson de la Villehélio, chanoinesse de Malte, dame d'honneur de la princesse de Conti, puis de la duchesse de Bourbon, décédée sans alliance en 1849, qui sollicita en 1789 la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. Un des frères de cette dernière, Jean-Louis de Courson de la Villehélio, né en 1757, décédé en 1827, adopta en l'an III Louis Curateau, né en 1790, qui fut connu, ainsi que ses descendants, sous le nom de CURATEAU DE COURSON. Un autre, François de Courson de la Villehélio, né en 1763, décédé à Saint-Brieuc en 1855, fut contre-amiral et officier de la Légion d'honneur. Il fut père de François de Courson de la Villehélio, directeur des établissements français de Yanaon, décédé dans l'Inde, dont les fils allèrent se fixer en Amérique.

L'auteur du second rameau, Jean de Courson, Sgr de Portandré, épousa vers 1560 Marie Pouences, héritière de la seigneurie de Kerléau. Son arrière-petit-fils, Vincent de Courson, Sgr de Kerléau, né à Plouha en 1656, épousa Marie le Gonidec. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, René, Sgr de Kerléau, marié à Yvonne le Bozec, et Gilles-Joseph, Sgr du Moguer, marié à Plouha en 1709 à Françoise Harscouet, dame de Kérenon, qui furent les auteurs de deux grands sous-rameaux actuellement existants.

C'est au premier de ces sous-rameaux, connu sous le nom de Courson de Kerléau, qu'appartenait Camille de Courson, né en 1818, qui accompagna au Mexique le comte de Raousset-Boulbon et qui y fut fusillé en même temps que lui, en 1854.

Gilles-Joseph de Courson, auteur du second sous-rameau, fut père de Pierre de Courson du Moguer, né à Plouha en 1712, qui épousa Marie du Botmiliau, héritière de la seigneurie de la Villeneuve. Cette seigneurie de la Villeneuve, située dans la paroisse de Saint-Gilles-le-Vicomte, est distincte d'une seigneurie du même nom, située dans la paroisse de Plélo, qui a appartenu à la troisième branche de la famille de Courson, éteinte en 1651. Pierre de Courson eut de son mariage, entre autres enfants, deux fils : 1° Mathieu de Courson de la Villeneuve, né à Plouha en 1750, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos

jours ; 2° Jean de Courson de Kertanguy, marié à Julie de Couffon de Kerguelaven, qui prit une part active aux guerres de la chouannerie, qui fut fusillé à Plouha en 1799 et dont la descendance s'est également perpétuée jusqu'à nos jours. C'est à ce sous-rameau qu'appartiennent Félix de Courson de la Villeneuve, né en 1805, général de brigade en 1863, commandeur de la Légion d'honneur ; Armand-Achille de Courson de la Villeneuve, né en 1812 à Port-Louis (dans l'île de France), gouverneur des Tuileries, général de division en 1873, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1879 ; Aurélien, connu sous le titre de comte de Courson de la Villeneuve, né à Port-Louis en 1811, décédé en 1889, qui a écrit plusieurs ouvrages historiques très estimés ; et Arthur de Courson de la Villeneuve, né à Quimper en 1843, fils aîné du précédent, qui a été promu en 1897 au grade de général de brigade.

Laurent de Courson, auteur du troisième rameau de la seconde branche, épousa vers 1570 Isabeau Espivent, héritière de la seigneurie de la Villecostiau. Sa descendance s'est éteinte avec l'abbé Louis de Courson de la Villepérault, né à Nantes en 1799, supérieur du séminaire d'Issy en 1844, décédé en odeur de sainteté le 17 août 1855.

La famille de Courson a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un très grand nombre d'officiers de mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi. Trois de ses membres ont péri dans l'expédition de Quiberon, en 1795.

On trouvera dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres les preuves de noblesse qu'un grand nombre de ses membres firent au XVIII^e siècle pour être admis à l'École militaire. On trouvera aussi des renseignements sur la famille de Courson dans le bel ouvrage de M. Kerviler, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899 et surtout dans l'*Histoire de la maison de Courson, en France et en Angleterre*, publiée à Vannes en 1894 par le lieutenant-colonel Robert de Courson de la Villeneuve.

Principales alliances : de Tanouarn, de Kergorlay 1612, du Hलगouet, de Cresolles, de Trogoff, de la Boessière, Harscouet, Chrestien, le Gonidec, du Dresnay 1677, de la Villéon 1755, de Robien, le Vicomte de la Villegourio, de Cramezel de Kerhué, de Chalus, Berthelot du Chenay, du Boisboissel 1720, de Kersauson, le Gualès 1683, Jégou 1681, de Charette, de Kergariou, Urvoy de Closmadeuc, de Couffon, du Bourblanc, du Botmiliau, de Kermoysan, de Malartic, Gouzillon de Bélizal 1888, le Jumeau de Kergaradec 1840, du Chastel 1871, du Breil de Pontbriand 1892, Conen, de Coniac, de Geslin 1476, de Boisgelin, de Saint-Pern-Ligouyer, de Bédée, de Cargouet, de Perrien, etc.

La famille anglaise Curzon revendique comme auteur Robert

de Courson, le gentilhomme normand mentionné plus haut, qui, en 1066, accompagna en Angleterre Guillaume le Conquérant. Elle a toujours porté les armes suivantes, qui rappellent beaucoup celles des Courson de France : *d'argent à la bande de sable chargée de trois chouettes d'or, colletées de gueules*, avec pour devise : *Let Curzon hold what Curzon held*. On trouvera des renseignements sur les Curzon dans le *Peerage and baronetage* de Burke. Pierre-Robert de Courson, ou Curzon, écuyer du comte de Warwick, fut envoyé en France pour la ratification du traité de Troyes, en 1427. La souche est représentée de nos jours par plusieurs branches. La principale de ces branches descend de John Curzon, esquire of Kedleston, décédé en 1686, qui fut créé baronnet le 11 août 1641. Sir Nathaniel Curzon, petit-fils du précédent, laissa deux fils : 1° sir Nathaniel Curzon, qui fut créé pair d'Angleterre au titre de baron Scarsdale le 9 juin 1761 et dont la descendance subsiste ; 2° Assheton, qui fut créé vicomte Curzon en 1802. L'honorable Assheton Curzon, fils aîné de ce dernier, avait épousé, le 3 juillet 1787, lady Sophia-Charlotte Howe, fille aînée et héritière du célèbre amiral Howe. Il mourut avant son père en 1797. Son fils, Richard, deuxième vicomte Curzon, né en 1796, fut créé comte de Howe le 14 juillet 1821 ; il a laissé nombreuse postérité de son mariage, en 1820, avec une fille du comte de Cardigan. L'honorable Robert Curzon, fils puîné du premier vicomte Curzon, épousa, le 14 octobre 1808, Harriet-Anne, baronne de la Zouche, dont il eut deux fils.

Il a existé en Haute-Picardie une famille de Courson qui portait pour armes : *d'azur à une cloche d'or, accompagnée en chef de trois étoiles du même*. Le représentant de cette famille, François de Courson, Sgr d'Anteville, en l'élection de Soissons, fut maintenu dans sa noblesse, le 26 janvier 1668, par jugement de Dorieu, intendant, après avoir produit les lettres de vétérance de la charge d'exempt des gardes du corps accordées à son aïeul et celles de vétéran des gardes du corps accordées à son père.

COURSOU (ou COURSSOU) de PÉCANY (de). Armes : *losangé d'or et d'argent, au chef d'azur*.

La famille DE CORSOU, ou DE COURSSOU, appartient à la noblesse du Périgord. Elle a longtemps porté le nom de Curson, ou Courson, et une vieille tradition en fait une branche, détachée à une époque inconnue de la vieille famille bretonne de Courson à laquelle a été consacré la précédente notice.

Noble Simonet de Courson, auquel remonte la filiation, vint se fixer en Périgord par le mariage qu'il contracta, vers 1480, avec

Marie de Luziers ; il est nommé dans un règlement que celle-ci fit, le 14 août 1482, avec nobles Bernard de Luziers et Hélix de Roffignac et comparut en 1522 à un ban de la noblesse réuni à Bergerac. La famille de Courson, ou de Coursou, fut encore représentée aux bans de la noblesse du Périgord tenus en 1536, 1542, 1544 et 1549. Jean de Curson, ou de Courson, Sgr de Cailhavel, en la paroisse de Queyzaguet, petit-fils de Simonet et de Marie de Luziers, épousa Françoise de Bosredon par contrat du 5 janvier 1537 et dénombra ses fiefs au sénéchal de Périgord le 31 janvier 1551. Il laissa, entre autres enfants, quatre fils, François, Jean, Pierre, et Jean, dit Petit-Jean, qui furent les auteurs d'autant de branches.

L'auteur de la branche aînée, François, vendit la seigneurie de Cailhavel, qu'il possédait dans la paroisse de Queyzaguet, et alla se fixer à Londiès, en Agenais. Sa descendance s'éteignit vers le milieu du xviii^e siècle.

L'auteur de la seconde branche, Jean de Coursou, posséda dans la paroisse de Pomport la terre seigneuriale de Pécany que sa descendance a conservée jusqu'en 1884. Il donna le nom de Cailhavel à un autre fief qu'il possédait dans la même paroisse en souvenir de la terre patrimoniale aliénée par son frère aîné. Il embrassa le protestantisme que ses descendants professèrent jusqu'au milieu du xix^e siècle. Il fut maintenu dans sa noblesse de race, le 28 avril 1584, par arrêt du Parlement de Bordeaux. Il avait épousé Françoise de Luns. Leurs trois fils, Jean, Pierre et Antoine, furent les auteurs de trois rameaux. Le premier rameau, issu de Jean, eut pour derniers représentants François de Coursou, qui épousa en 1738 Marie de Ségur, et son fils, Jacques, qui ne paraît pas avoir laissé de postérité. Pierre de Coursou, Sgr de Nouville, auteur du second rameau, épousa le 20 mars 1623 Jeanne de Fayolles ; sa descendance professa la religion catholique, fut maintenue dans sa noblesse, le 4 mai 1667, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, et s'éteignit avec Jean-Baptiste de Coursou, décédé sans alliance en 1847. L'auteur du troisième rameau, Antoine de Coursou, Sgr de Pécany, épousa en 1637 Marthe d'Alba ; il fut père d'Arnaud de Coursou, Sgr de Pécany, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 4 mai 1667, par jugement de Pellot. Ce rameau subsiste. Son chef est connu depuis quelques années sous le titre de comte.

L'auteur de la troisième branche, Pierre de Courson, Sgr de la Souque, épousa en 1601 Jeanne de Trevey. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, en 1667 et le 9 avril 1698, par jugements de Pellot et de Bazin de Bezons, tous deux intendants de Bordeaux, et s'éteignit au xviii^e siècle.

La quatrième branche, dite des seigneurs de Péloubet, s'éteignit après quelques générations.

Un cadet de la famille de Coursou, Michel Coursou de Cailhavel, sieur de Lescombes, vint au cours du xvii^e siècle se fixer dans la paroisse de Plélo, en Bretagne, où avait été possessionnée la famille bretonne de Courson. Il fut père d'Antoine de Coursou qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Brieuc). Ce rameau breton s'éteignit avec Yves de Courssou de Cailhavel qui résidait à Plélo en 1771.

Louis de Coursou, chevalier, Sgr de Cailhavel, et Jean-Jacques de Coursou, chevalier, Sgr de Pécany, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille de Coursou a fourni de nombreux officiers dont l'un arriva au grade de mestre de camp et dont plusieurs périrent sur divers champs de bataille.

Principales alliances : de Fayolles 1623, 1688, de Chadois 1593, de Bacalan 1712, de Vassal de la Tourette 1617, de Grailly, de Cournaud 1737, Guestier 1825, de Molinard 1847, Martel de la Galvagne 1842, de Mellet 1646, de Bousquet 1715, de Lard 1771, de Digeon de Montéton 1620, de Ségur 1738, etc.⁴

Il existait en Limousin au xiv^e siècle une famille noble du nom de Courson.

COURSU (Bigeon de). Voyez : BIGEON DE COURSU.

COURT de FONTMICHEL. Armes (d'après une notice parue dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1893) : d'or à un arbre arraché de sinople, sommé d'un pigeon d'argent, becquetant le fruit de l'arbre ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.

Ancienne famille de Provence.

Marie-Rose de Court épousa Joseph de Capris, écuyer, par contrat passé le 26 octobre 1688 devant notaire à Cuers.

Joseph Court, né à Aix en 1598, fils de Jean et de Marguerite d'Arbaud, fut reçu, le 8 août 1647, conseiller au siège de la sénéchaussée générale de Provence : Jean Court, né à Aix en 1663, fils d'Antoine et de Claire Cameron, marié à Anne de Marguerit, fut pourvu du même office en 1690.

Louis Court, écuyer, conseiller du Roi, substitut du procureur général au Parlement d'Aix, et Antoine Court, procureur au Parlement de Provence, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 leur blason tel qu'il est décrit plus haut.

⁴ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le comte d'Arnot de Saint-Saud.

M. Court exerçait en 1789 l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des comptes de Provence.

La branche qui subsiste sous le nom de COURT DE FONTMICHEL ne paraît pas descendre de ce magistrat. Elle remonte par filiation à un Annibal Court, notaire à Cabris en 1707, qui avait épousé Jeanne Charrier, fille d'un bourgeois de Grasse, et dont le fils, Étienne Court, bourgeois de Cabris, épousa vers 1730 Thérèse Isnard. Le petit-fils de ce dernier, Michel, né en 1760, décédé en 1841, fut connu le premier sous le nom de Court de Fontmichel. Il avait épousé sa cousine, Marie-Françoise-Antonie Court d'Esclapon. Il fut père d'Honoré-Joseph-Hippolyte Court de Fontmichel, né en 1799, décédé en 1874, qui épousa d'abord en 1830 M^{lle} de Forton, puis M^{lle} de Roys de Lédignan de Saint-Michel, et grand-père de Gaston Court de Fontmichel, né en 1849, conseiller général du Var, maire de Saint-Vallier de Thiey, qui a épousé en 1892 M^{lle} Aimée Martin.

Principales alliances : de Forton, de Roys de Lédignan, d'Avon de Sainte-Colombe 1855, de Guilhermier, etc.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin des renseignements sur une famille Court qui a occupé un rang distingué en Picardie. Cette famille remontait par filiation à Jehan de Court, écuyer, Sgr du Fresnel, dont le fils, Thomas, demeurant à Amiens, épousa dans cette ville, le 13 août 1498, Jeanne du Mont. Jean Court, marié en 1616 à Marguerite Canteraine, perdit sa noblesse par dérogeance. Il fut père de Michel Court, sieur d'Hattevilliers, qui obtint, le 12 janvier 1694, des lettres de relief de dérogeance, et grand-père de Jean-Baptiste-Joseph Court, sieur de Bonviller, trésorier de France à Amiens, et de Michel Court, sieur d'Hattevilliers, contrôleur des finances au bureau de la même ville, qui ne paraissent pas avoir laissé de postérité. Jean Court, marié en 1616, eut un oncle, Pierre Court, qui alla se fixer à la Rochelle. Le fils de celui-ci, noble François de Court, épousa à Marennes, le 4 février 1631, Anne de Villeneuve. Son descendant, Mathieu-Jean-Baptiste de Court, sieur de la Tuelle, né à La Rochelle en 1735, fixé à Saint-Domingue, demanda en 1775 à être maintenu dans sa noblesse et relevé de l'omission de qualifications nobles sur le degré de son père et sur le sien. Chérin, chargé d'examiner sa demande, émit un avis défavorable. Plusieurs représentants de cette famille firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Amiens) : *d'azur à un croissant d'argent accompagné de trois étoiles à plusieurs rais d'or, deux en chef et une en pointe.*

COURT de PAYEN.

Famille bourgeoise de Provence.

COURTADE (de). Armes inconnues.

La famille DE COURTADE est originaire de Condom, en Gascogne. Elle s'est partagée en deux grandes branches dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction, celle des seigneurs de Salis et celle des seigneurs de Queyssac et de Moussaron.

La branche de Salis était représentée dans la première moitié du XVIII^e siècle par deux frères, Louis et Gaston. Le second de ceux-ci, Gaston de Courtade, capitaine de cuirassiers, chevalier de Saint-Louis, acquit le 17 avril 1717 de François de Gélas, marquis d'Ambres et de Léberon, les seigneuries de Léberon, de Flarambel, etc., sous la réserve expresse que ni lui, ni ses descendants ne pourraient prendre le titre de marquis de Léberon ; il fit son testament à Condom le 24 juin 1744 et ne laissa que deux filles, M^{mes} de Melet et d'Anglade. Son frère aîné, Louis de Courtade, sieur de Salis, fut de 1733 à 1764 procureur du Roi au présidial de Condom. Il laissa deux fils : 1^o Jean, dont il va être parlé ; 2^o Alexandre, gouverneur des pages du Roi, chevalier de Saint-Louis, qui mourut sans postérité en 1823 à l'âge de 88 ans. Jean de Courtade, sieur de Salis, d'abord procureur du Roi au présidial de Condom, fut nommé en 1776 président à la Cour des aides de Guyenne. Il fut convoqué en 1789, à cause de sa baronnie de Sainte-More, aux assemblées de la noblesse tenues à Nérac et mourut à Condom en 1802. Il avait épousé à Bordeaux, en 1767, Jeanne Beilac. Il en eut deux fils qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur branche : 1^o Raymond, né à Condom en 1769 ; 2^o Joseph, né à Condom en 1770, chevalier de Saint-Louis, marié à M^{lle} de Seissan de Marignan, décédé au château de Gajo en 1854.

La branche des seigneurs de Quessac et de Moussaron paraît être demeurée non noble. Son chef, Daniel de Courtade, sieur de Quessac, lieutenant particulier en l'élection de Condom, épousa vers 1735 Jeanne de Bézian, héritière de la seigneurie de Moussaron que son père avait achetée le 20 mars 1700 de François de Gélas, marquis de Léberon et d'Ambres. Joseph de Courtade, sieur de Quessac et de Moussaron, fils du précédent, fut lieutenant particulier en l'élection de Condom ; il épousa en 1770 Simone du Bouzet, fille du comte de Poudenas, et en eut plusieurs enfants. Un de ses fils, Jean-Charles de Courtade, né à Condom en 1773, était receveur des contributions indirectes dans les premières années du XIX^e siècle. Cette branche possède encore le château de Moussaron, près de Condom.

On trouve que Julien Courtade, juge de Saint-Clar, eut son blason enregistré à l'Armorial de 1696 (registre de Grenade) : *d'or à un hausse-col d'argent.*

C'est par erreur que plusieurs Armoriaux modernes ont attribué à la famille de Courtade les armes suivantes : *d'or à un cerf courant de gueules*. Ces armes sont celles d'une famille Courtade, éteinte à la fin du xviii^e siècle, qui appartenait à la haute bourgeoisie de l'Auvergne. Claude Courtade, bourgeois de la ville de Thiers, les fit enregistrer à l'Armorial général de 1696.

COURTAILLON de DAMPVALLEY (de). Armes : *de gueules à un mouton paissant d'argent*.

La famille DE COURTAILLON DE DAMPVALLEY appartient à la noblesse de Franche-Comté.

Elle est originaire de Lorraine et descend de Jacob Courtaillon, bourgeois de Fontenay-en-Vosges, qui fut anobli, le 10 novembre 1627, par lettres du duc de Lorraine, Charles IV. Ce même Jacob Courtaillon, docteur ès droits, avait été autorisé, par lettres du 21 mars 1626, à posséder des fiefs au comté de Bourgogne. Il vint en 1628 se fixer dans ce pays, au bailliage d'Amont, et y fit souche. Son frère, François Courtaillon, également docteur ès droits, fut à son tour autorisé, par lettres du 10 octobre 1649, à posséder des fiefs en Franche-Comté. La descendance de Jacob Courtaillon posséda en Franche-Comté, entre autres biens, les seigneuries de Montdorey et de Dampvalley-Saint-Pancras.

N... Courtaillon, Sgr de Dampvalley, et Clément Courtaillon, sieur de Mondorey, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Vesoul).

Pierre Courtaillon, conseiller au Parlement de Besançon en 1710, fut maintenu dans sa noblesse en 1740, par arrêt de la Chambre des comptes de Dôle, après avoir justifié sa descendance de Jacob Courtaillon, anobli en 1627.

Clément-Charles Courtaillon, Sgr en partie de Montdorey, chevalier de Saint-Louis, capitaine de cavalerie au régiment d'Escars pour le service de France, et son frère, Antoine-Bénigne Courtaillon, aussi seigneur de Montdorey, lieutenant-commandant pour le roi de France à Semur-en-Auxois, obtinrent, le 20 juillet 1761, un arrêt du Conseil d'État de Lorraine qui les déclarait gentilshommes et qui les autorisait à faire précéder leur nom de la particule : DE. Leur cousin, Léopold Courtaillon de Montdorey, lieutenant de cavalerie au régiment d'Harcourt, demeurant à Bulgnéville, obtint un arrêt semblable le 29 juillet suivant. Ces deux arrêts furent enregistrés à la Chambre des comptes de Lorraine le 8 août 1761 et au Parlement de Besançon le 19 décembre 1771.

La famille de Courtaillon a fourni des officiers dont deux chevaliers de Saint-Louis.

Elle comptait encore des représentants quand M. de Lurion fit paraître son *Nobiliaire de Franche-Comté*, en 1890.

Principales alliances : de Thomassin de Montdorey, de Vernerey de Moncourt, Racle de la Roche, Crevoisier, de Chapuis de Rozières, Henrion (de Magnoncourt) 1658, etc.

COURTAIS (de), en Bourbonnais. Armes : *de sable à trois lions d'or, couronnés, armés et lampassés de gueules, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux sauvages.*

La famille DE COURTAIS a occupé un rang distingué dans la noblesse du Bourbonnais. Elle est originaire de l'Auvergne et a eu pour berceau la paroisse de Condat, au diocèse de Clermont, où elle posséda longtemps une seigneurie de son nom.

On en trouvera une généalogie complète dans la collection des Gôzis, déposée aux archives de l'Allier, et des tableaux généalogiques assez sommaires dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*. On trouvera aussi dans les *Carrés d'Hozier* quelques renseignements sur les Courtais.

La famille de Courtais est connue par titres depuis 1262. Les travaux mentionnés plus haut en font seulement remonter la filiation à un Barthelot de Courtais dont le fils, Augier de Courtais, écuyer, Sgr dudit lieu, marié à Roline de Noirefontaine, fonda une messe dans la chapelle des Courtais, en l'église de Condat, et dont le petit-fils, Jean de Courtais, écuyer, Sgr de Courtais, épousa le 1^{er} mars 1540 Anne de Villars-la-Guierche, fille de Jean, gentilhomme de la maison du Roi. Noble Louis de Courtais, Sgr des Moreaux, fils puîné de Jean, épousa le 26 novembre 1570, en présence de son frère aîné Joseph, Sgr de Courtais, demoiselle Françoise de Héricon, veuve de Jean de Fraigne. Il fut nommé capitaine d'une compagnie de 200 hommes de pied par commission du 25 août 1589. Il fut père de Gilbert de Courtais, écuyer, Sgr de la Guerche et de Doyet, lieutenant d'une compagnie de cheveu-légers en 1631, qui épousa en 1624 Isabeau de la Souche, veuve de son frère Joseph, et qui fit son testament le 6 novembre 1642 au château de la Guerche, en la paroisse de Nassigny, grand-père de Mathias de Courtais, chevalier, Sgr de la Souche, marié en 1689 à Marie de Cluis, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Moulins), et bisaïeul d'Henri de Courtais, Sgr de la Souche, marié le 6 janvier 1718 à Catherine-Angélique d'Affry, qui fut nommé en 1723 chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Une fille de ce dernier, Marie-Louise, née en 1720 à Saussat, au diocèse de Bourges, fit en 1727 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr ; elle mourut dans cette maison le 13 juin 1734.

Le chef de la famille de Courtais était connu dès le XVIII^e siècle sous le titre de vicomte de Courtais en raison de la possession de la vicomté de la Motte-au-Groing.

Henri-Nicolas, vicomte de Courtais, marié à Alexandrine-Geneviève de Longaunay, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la châtellenie de Murat, en Bourbonnais.

Son fils, Amable-Gaspard-Henri, vicomte de Courtais, né à Montluçon en 1789, décédé en 1877, fut député en 1842, puis en 1848; et général en chef de la garde nationale de Paris. Il fut le dernier représentant de sa famille et n'eut que deux filles, auxquelles il survécut. Sa veuve, Marie-Rosalie Buhot, décédée en 1882, laissa une partie de sa fortune à la ville de Montluçon pour la construction d'un asile de vieillards appelé l'asile de Courtais¹.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille de Courtais qui a appartenu à la noblesse de la Haute-Bretagne. Cette dernière famille portait pour armes : *d'argent à trois rencontres de taureau de sable*. Elle avait pour auteur Olivier Courtais, secrétaire de Pierre II, duc de Bretagne, qui fut anobli en 1452. Elle figura de 1478 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Rennes. Son chef, Tristan Courtais, sieur de Racinoux, en la paroisse de Saint-Ouen-des-Alleux, procureur du Roi à Fougères en 1675, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de 1668. Il laissa un fils, Tristan Courtais de Racinoux, capitaine au régiment de Lannion, qui se maria en 1710 et qui mourut en 1718.

COURTARVEL (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries d'avril 1824) : *d'azur à un sautoir d'or, cantonné de seize losanges du même, posés droits, quatre en croix et douze en orle*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *Hoc tegmine tutus*.

La maison DE COURTARVEL, aujourd'hui éteinte dans les mâles, était une des plus considérables de l'ancienne noblesse du Maine. Elle possédait dès les temps les plus reculés une seigneurie de son nom, située près de Sillé-le-Guillaume, dans l'ancienne élection du Mans. D'après une tradition qui, naturellement, ne s'appuie sur aucune preuve, le château de Courtarvel, en latin *Curia Ruelli*, aurait été fondé par un patrice romain nommé Ruellus.

On trouvera des généalogies de la maison de Courtarvel dans les ouvrages de la Chesnaye des Bois, de Saint-Allais et de Lainé. On trouvera dans les manuscrits de Chérin le rapport que ce généalogiste, chargé d'examiner les preuves de Cour des Courtarvel, envoya au duc

¹ Cette notice sur la famille de Courtais a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Philippe Tiersonnier.

de Coigny le 6 mars 1781. Ce rapport commence en ces termes :
 « L'ancienneté de la maison de Courtarvel, ses services, ses charges
 « et ses alliances marquent son rang entre les plus considérables
 « du Maine. Elle a pris son nom d'une terre située dans la mouvance
 « de la baronnie de Sillé-le-Guillaume et est connue depuis Jourdain
 « de Courtarvel, chevalier, sénéchal de Sillé-le-Guillaume, qui est
 « nommé dans une charte de l'abbaye de Champagne de l'année 1203,
 « fit une donation à ce monastère en 1210 et eut, entre autres enfants,
 « Geoffroy de Courtarvel, aussi chevalier, bienfaiteur de la même
 « abbaye suivant des chartes des années 1229, 1238 et 1253, lequel
 « fut père de Raoul, aussi bienfaiteur de ce monastère en 1280. On
 « trouve ensuite Guillaume de Courtarvel, mort en 1346, père d'un
 « fils nommé Jean vivant à cette époque. Ce Guillaume paraît être le
 « même qu'un sujet des mêmes nom et surnom, de la châtellenie de
 « Sillé-le-Guillaume, qui fut l'un des députés en 1301 de la noblesse
 « du Maine et de l'Anjou... Mais la filiation n'est certaine que depuis
 « Fouques, ou Fouquet, premier du nom, écuyer, Sgr de Courtarvel,
 « qui mourut avant le 14 janvier 1403 (vieux style) laissant de Jeanne,
 « dame de la Lucazière, son épouse, entre autres enfants, Fouques
 « de Courtarvel, deuxième du nom, Sgr de Courtarvel, qui était en 1392
 « écuyer de la compagnie de Jean de Neuville... » Chérin joignit à
 ce rapport une lettre dans laquelle il déclare que la maison de Courtarvel de Pezé est connue depuis 1203, qu'elle prouve sa filiation depuis 1392 et qu'elle joint à ces avantages des services considérables et de belles alliances.

Geoffroy de Courtarvel, mentionné plus haut, est cité dans un acte authentique passé au camp devant Damiette, en 1249. Son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. D'après la Chesnaye des Bois et Saint-Allais, ce seigneur aurait épousé en 1278 Marie d'Assigné, fille du baron de Sillé-le-Guillaume. D'après les mêmes auteurs, il aurait été père d'André, chevalier, marié en 1301 à Yolande de la Voue, aïeul de Pierre, marié à Antoinette du Bellay, et bisaïeul de Foulques, marié en 1377 à Jeanne, dame de la Lucazière, auquel seulement le travail de Chérin fait remonter la filiation suivie. Foulques II de Courtarvel, Sgr de Courtarvel, de la Lucazière, etc., fils de Foulques, se signala par sa valeur dans la guerre contre les Anglais et périt en 1421 à la bataille de Baugé. Il fut le grand-père d'Ambroise de Courtarvel, chevalier, Sgr de Courtarvel, de la Lucazière, etc., qui épousa en 1480 Anne de Pezé, héritière de la seigneurie considérable de Pezé. Le fils de celui-ci, Foulques IV de Courtarvel, Sgr dudit lieu et de la Lucazière, baron de Pezé, marié en 1516 à Anne d'Avaugour, fut chevalier de

l'Ordre du Roi. Il laissa deux fils dont l'aîné, Jacques, continua la lignée et dont le puîné, Pierre, fut l'auteur de la branche des seigneurs de Bois-Gencif, éteinte après quelques générations. Jacques de Courtarvel, Sgr dudit lieu, de la Lucazière, etc., baron de Pezé, décédé en 1581, fut chevalier de l'Ordre du Roi et gentilhomme ordinaire de la chambre de Charles IX et d'Henri III. Deux de ses fils, Charles et Pierre, furent les auteurs de deux grandes branches. Un troisième, Louis, fut admis en 1574 dans l'ordre de Malte.

L'auteur de la branche aînée, Charles, Sgr de Courtarvel et de la Lucazière, baron de Pezé, marié en 1575 à Guyonne de Trémigon, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III et chevalier de son Ordre. Son petit-fils, René, Sgr de Courtarvel et de la Lucazière, gentilhomme de la chambre du Roi, obtint, par lettres patentes d'avril 1656, l'érection en marquisat de sa baronnie de Pezé. Hubert de Courtarvel, marquis de Pezé, un des petits-fils de René, eut une brillante carrière militaire et fut nommé en 1734 lieutenant général des armées du Roi ; il mourut la même année des suites de blessures reçues à la bataille de Guastalla, quelques jours après avoir été nommé chevalier du Saint-Esprit ; il laissait une fille unique qui épousa en 1743 le marquis de Vassé. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que son frère, Louis-René de Courtarvel, marquis de Pezé, fit en 1692 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Louis-René épousa dans la suite M^{lle} de la Rochethulon. Il en eut un fils qui mourut prématurément dès 1759 et deux filles qui furent les dernières représentantes de leur branche. L'aînée de ces filles, héritière des terres de Courtarvel, de Pezé, de la Lucazière, etc., épousa le marquis de Dreux-Brézé ; la seconde épousa en 1761 le comte d'Argouges dont elle n'eut qu'une fille, la princesse de Talmont.

L'auteur de la branche cadette, Pierre de Courtarvel, épousa en 1582 Charlotte de Coutance. Ses petits-fils furent maintenus dans leur noblesse, le 24 janvier 1667, par jugement de l'intendant Daubray. L'aîné d'entre eux, François de Courtarvel, Sgr de Boursay, gentilhomme ordinaire de la maison du roi Louis XIV, commandant pour le Roi à Montmirail, dans le Perche, marié en 1634 à Marie d'Ourceau, continua la descendance. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que son arrière-petit-fils, Jean-Louis-Hubert de Courtarvel de Lierville, né en 1722, fit en 1736 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Jean-Louis-Hubert devint dans la suite chef de la maison de Courtarvel par l'extinction de la branche aînée et fut dès lors connu sous le titre de marquis de Courtarvel ; il ne laissa pas de postérité. L'aîné de ses neveux, Louis-René, marquis de Courtarvel, né en 1759, fut admis aux honneurs de la

Cour le 20 mars 1781 ; il fut nommé en 1814 lieutenant général des armées du Roi, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance de novembre 1827 et mourut en 1841 sans laisser de postérité. Un frère du précédent, Claude-René-César, comte, puis marquis de Courtarvel, né à Chartres en 1761, page de la Reine en 1775, gentilhomme de la chambre du roi Louis XVIII, maréchal de camp en 1826, décédé en 1849 au château de Lierville (Loir-et-Cher), fut également créé pair de France héréditaire par ordonnance du 23 décembre 1823. Il fut autorisé, par lettres patentes du 8 avril 1824, à constituer un majorat de pairie au titre de baron et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en troisièmes noces, en 1828, M^{lle} de Becdelièvre qui lui survécut jusqu'en 1893. Il eut de cette union trois enfants qui ont été les derniers représentants de leur maison : 1^o Ludovic-César, marquis de Courtarvel de Pezé, décédé au château de Baillon en 1894 sans laisser de postérité de son mariage, en 1865, avec M^{lle} des Isnards, aujourd'hui marquise douairière de Courtarvel ; 2^o Aliénor, née en 1834, mariée au marquis de Monteynard, décédée en 1904 ; 3^o Alix-Élisabeth, mariée en 1860 au comte de Solages.

La maison de Courtarvel a fourni, en dehors des personnages cités au cours de cette notice, de nombreux officiers de mérite, des gentilshommes de la chambre du Roi, des chevaliers de Malte, etc.

Principales alliances : de Vassé, Achard (de Bonvouloir) 1513, de Pezé 1480, du Bois de Maquillé, de Beauvilliers (de Saint-Aignan), d'Avaugour 1516, de Ploeuc, de Tournebu, de Lusignan de Saint-Gelais 1620, de Faudoas 1679, de Vassan, de Béringhen 1722, Thibaud de la Rochethulon, de Dreux-Brézé 1755, d'Argouges 1761, de Fromentières 1615, de Granges de Surgères 1627, Texier d'Hautefeuille 1665, de Cremeaux d'Entragues, de Coutance 1582, 1688, de Prunelé 1720, de Faudoas 1762, des Ligneris 1759, de Lambert 1783, de Lubersac 1804, de Becdelièvre 1828, des Isnards 1865, de Monteynard 1857, de Solages 1860, Guéau de Reverseaux 1803, de Vaucelles 1659, etc.

COURTAUREL de ROUZAT (de). Armès d'azur à un lion rampant d'or.

La famille DE COURTAUREL DE ROUZAT, éteinte dans les mâles en 1904, a occupé un rang distingué dans la noblesse d'Auvergne.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse de la Chesnaye des Bois* et dans l'*Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789* de M. H. de Jouvencel.

D'après une tradition, qui a été accueillie par la Chesnaye des Bois, la famille de Courtaurel serait originaire d'Irlande, serait une branche

de celle des lords Carterel, une des plus puissantes de ce pays, et serait venue se réfugier en France au cours du xv^e siècle pour conserver la liberté de la religion catholique. Cette tradition ne s'appuie sur aucune preuve et Bouillet fait judicieusement observer dans son *Nobiliaire d'Auvergne* qu'il ne semble pas que la religion catholique ait été persécutée en Irlande au xv^e siècle.

Le jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1667 par la famille de Courtaurel en fait remonter la filiation à un Gilbert de Courtaurel, écuyer, Sgr de Rouzat, qui fit son testament le dernier août 1511. D'après la Chesnaye des Bois, ce Gilbert de Courtaurel aurait déjà vécu en 1430 et aurait épousé Guyotte de Moisson. Il fut père d'Amable de Courtaurel, Sgr de Rouzat, qui épousa demoiselle Jeanne de Courson par contrat passé le 4 juin 1542 devant Forges, notaire, et grand-père d'Amable II et de Claude de Courtaurel qui partagèrent la succession de leurs parents par acte du 21 février 1568. Amable II et Claude de Courtaurel servirent avec distinction dans les compagnies d'ordonnances. Ils obtinrent du roi Henri IV, le 18 juin 1600, des lettres patentes par lesquelles ce prince reconnaissait leurs services militaires et les déclarait anoblis par la carrière des armes, en vertu des lois existantes du royaume et nonobstant l'édit de janvier 1598 qui révoquait tous les anoblissements de ce genre, révocation dont il exceptait lesdits Claude et Amable. Sur le vu de ces lettres, Amable et Claude de Courtaurel obtinrent, le 10 septembre 1601, un arrêt de la Cour des aides de Clermont contre les consuls de Vaudon qui voulaient les soumettre à la taille. Amable II de Courtaurel mourut sans postérité. Son frère, Claude, épousa demoiselle Magdeleine de Bournat-Vinzelle par contrat du 11 mai 1579. Il fut père d'Antoine de Courtaurel, écuyer, Sgr de Rouzat, qui servit avec distinction dans les compagnies d'ordonnances, qui fit reconnaître sa noblesse d'abord, le 10 mai 1635, par ordonnance des commissaires du Roi, puis, le 2 septembre 1656, par arrêt de la Cour des aides de Clermont, et qui épousa en mai 1622 Gilberte de Chalus de Prondines. Antoine de Courtaurel laissa de cette union plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse, le 24 juin 1667, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ce jugement. Deux de ces fils, Pierre de Courtaurel, sieur de Rouzat, demeurant à Teilhède, dans l'élection de Riom, et Jean de Courtaurel, Sgr de la Tour, marié à Jeanne de la Soulière, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre, épousa le 13 mai 1657 Marguerite de Bar. Il en eut deux fils, Charles de Courtaurel, Sgr de la Tour et de Rouzat, maréchal des logis de l'escadron de la noblesse

d'Auvergne, marié le 22 février 1689 à Marie de la Salle, et Joseph de Courtaurel, Sgr de Ludaix, marié en 1693 à Gabrielle du Gat, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Un représentant du premier rameau, M. de Courtaurel de Rouzat, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-Ferrand. Ce rameau, dont le chef était connu depuis la Restauration sous le titre de comte, s'est éteint dans les mâles en 1904. Son dernier rejeton, Emmanuel-Joseph, comte de Courtaurel de Rouzat, avait épousé en 1883 M^{lle} de Choiseul-Gouffier dont il n'a laissé qu'une fille.

Le second rameau paraît s'être éteint vers l'époque de la Révolution. Il était représenté sous Louis XVI par deux frères. L'aîné de ceux-ci, François de Courtaurel, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que le second, Gabriel, marié le 6 novembre 1757 à Jeanne-Marie des Champs de Mallerée, fit en 1782 pour obtenir la nomination au grade de sous-lieutenant d'un de ses deux fils, Jacques-Jean, né à Ebreuil en 1760, et François-Gilbert, né au même lieu en 1762.

La branche cadette s'est également éteinte vers l'époque de la Révolution. Un de ses représentants, Jean de Courtaurel, Sgr de Layat, fut maintenu dans sa noblesse, le 29 juillet 1700, par jugement de M. d'Ormesson, intendant d'Auvergne, sur le vu du jugement de maintenue accordé en 1667 par M. de Fortia à son père, Jean, Sgr de la Tour.

La famille de Courtaurel a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Bournat 1579, de Servières 1623, de Chalus 1622, de Bar 1651, de la Salle (de Rochemaure) 1689, de Pierre de Bernis, de Becdelièvre 1838, de Secondat de Montesquieu, de Roquefeuil, de Choiseul-Gouffier 1883, de la Chassigne, etc.

COURTE de la BOUGATRIÈRE et de la GOUPILLIÈRE (de). Armes : *d'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois besants de même (aliàs d'argent).* — Aliàs : *d'azur à trois besants d'or, 2 et 1, surmontés d'un lambel de même.* — Couronne : *de Comte.*

La famille qui donne lieu à cette notice est connue à Laval, dans le Maine, depuis le milieu du xv^e siècle. Elle était représentée à cette époque par Guillaume COURTE, trésorier du comte de Laval. D'après une tradition, qui, naturellement, ne s'appuie sur aucune preuve, celui-ci aurait été un cadet de la famille de Courten, encore existante, une des plus illustres de la noblesse du Valais. Jean Courte, fils de Guillaume et de Jeanne Enjubault, acquit une grande fortune dans le

commerce maritime, contribua à la construction de l'église des Dominicains, à Laval, et, ayant perdu en 1489 sa femme, Marguerite Gaudin, entra lui-même dans l'ordre de saint Dominique. La famille Courte occupa aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles un rang distingué dans la haute bourgeoisie commerciale de Laval. René Courte de la Blanchardière, fils d'un ancien maire d'Ernée, vint se fixer dans les environs de Vitré, en Haute-Bretagne, après le mariage qu'il contracta en 1694 avec Renée Bonnieu, héritière de la terre de la Bougatrière que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Il fut père de René Courte de la Bougatrière, conseiller à la Cour des monnaies de Paris, qui fut anobli par sa charge, et grand-père d'Ambroise Courte de la Bougatrière, né à Vitré en 1742, capitaine au régiment d'Anjou en 1781, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Laval, en 1773, M^{lle} Duchemin, héritière des terres de Saint-Cénére et de Gresse.

Jean-Baptiste, né en 1801, connu sous le titre de comte de Courte, propriétaire de la terre de la Bougatrière, épousa à Paris en 1854 la princesse Elisabeth Riario-Sforza, fille d'un ministre du roi des Deux-Siciles. Il fut père de la princesse de Cassano et de Louis-Henri, comte de Courte, né en 1858, consul de France.

René Courte, maire de la ville d'Ernée, avait eu son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Mayenne) : *d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef d'une cotte d'argent, accostée de deux besants de même, et en pointe d'un autre pareil besant.*

Principales alliances : Riario-Sforza, de Trémault, Blanquet de Rouville 1904, du Boisbéranger, Denis de Senneville 1871, Zunica de Cassano 1877, du Pontavice 1871, etc.

Il a existé à Sens une autre famille Courte qui revendiquait, elle aussi, une origine commune avec la grande famille suisse de Courten. On trouvera une généalogie détaillée de cette famille dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. Antoine Courte, auquel remonte la filiation, était en 1571 prévôt des marchands du bailliage de Sens. Il figure dans plusieurs actes avec la qualification d'écuyer. Il laissa deux fils, Nicolas Courte, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Sens, et Jean-Baptiste Courte, commissaire des guerres. Le plus jeune de ceux-ci, Jean-Baptiste, obtint des lettres d'anoblissement ; sa descendance ne tarda pas à s'éteindre. L'aîné, Nicolas, décédé avant 1643, fut père d'un autre Nicolas Courte qui lui succéda dans ses charges et qui fut condamné comme usurpateur de noblesse d'abord, en mai 1665, par arrêt de la Cour des aides, puis, en 1666, par arrêt du Conseil d'État. André de Courte, Sgr de Villiers, baptisé à Sens en 1723, maréchal de camp, sollicita du roi Louis XV, en 1758, des lettres patentes le confirmant dans son

ancienne noblesse, nonobstant l'absence de documents antérieurs à 1571 et la condamnation de son bisaïeul en 1665.

COURTEBOURNE (de Calonne de). Voyez : CALONNE DE COURTEBOURNE (DE).

COURTEILLES (Pavet de). Voyez : PAVET DE COURTEILLES.

COURTEILLES (de Brétignières de). Voyez : BRÉTIGNIÈRES DE COURTEILLES (DE).

COURTEIX (de). Armes : *d'azur à trois fasces ondées d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La terre et le château de Courteix, situés près de Condat, dans le département actuel du Puy-de-Dôme, ont été le berceau d'une famille DE COURTEIX qui a occupé au moyen âge un rang distingué dans la noblesse de l'Auvergne et de la Marche. Étienne de Courteix, damoiseau, était seigneur de Courteix en 1236. Jean, Sgr de Courteix, regardé comme le dernier représentant de sa famille, légua tous ses biens à sa femme, Amable de Villelume, qu'il avait épousée en 1592. Celle-ci se maria à Olivier de Bar et lui porta le château de Courteix que sa descendance conserva jusqu'à l'époque de la Révolution.

Il subsiste dans la Marche une famille de Courteix qui croit être une branche détachée à une époque inconnue de la vieille souche dont il vient d'être parlé et qui en porte les armoiries. La famille actuelle de Courteix aurait, en tout cas, perdu sa noblesse par dérogeance depuis bien longtemps. On ne voit pas, en effet, que ses membres aient jamais porté de qualifications nobiliaires, ni qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. M. Tardieu a consacré une notice aux Courteix actuels dans son *Grand dictionnaire historique et généalogique de la Haute-Marche*. Il fait remonter leur filiation à Joseph de Courteix, né en 1611, décédé en 1673, qui fut médecin à Crocq.

La famille de Courteix a fourni un grand nombre de médecins, des notaires, des baillis de Crocq, un gardedu corps, chevalier de Saint-Louis, etc.

Plusieurs de ses représentants ont été autorisés le 22 juillet 1895, par arrêt de la Cour d'appel de Limoges, à faire rectifier un certain nombre d'actes de l'état civil dans lesquels leur nom avait été écrit Decourteix, en un mot.

Marie de Courteix, mariée en 1751 à Jean-Baptiste Cornudet, sieur des Chomettes, notaire royal à Crocq, fut la mère du comte Cornudet, sénateur de l'Empire, pair de France sous la Restauration. La famille de Courteix a encore contracté des alliances avec la famille Chermartin, Ruyneau de Saint-Georges 1765, de Laporte de Longevialle 1812, Joulliaton, etc.

COURTEN, ou CURTEN, (de). Armes : *de gueules à un globe d'or, cerclé de sable et sommé d'une croix d'or.* — L'écu timbré de trois casques couronnés. — Cimiers : *sur le premier et le troisième casques un monde; sur le second une aigle de sable, becquée, membrée et couronnée d'or, portant une croix de Lorraine d'or suspendue à son col par un collier de perles.* — Supports : *deux aigles pareilles à celles du cimier, le vol levé.*

La famille DE COURTEN, en italien DE CURTINI, en allemand DE CURTIG, est une des plus brillantes de la noblesse du Valais, en Suisse. On trouvera sur elle quelques renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

D'après un diplôme accordé en 1742 à Maurice de Courten par l'empereur Charles VII, la famille de Courten serait originaire d'Italie d'où elle serait venue au ^{xr}e siècle se fixer à Brigue, en Valais. D'après le même diplôme elle remonterait par filiation à un Antoine de Courten qui vivait en 1373. Depuis le moyen âge ses membres n'ont cessé d'occuper les premières charges du Valais. François de Courten, damoiseau, fut un des syndics et députés des communautés du Valais, au diocèse de Sion, qui ratifièrent, le 5 janvier 1400, le traité de confédération passé entre l'évêque de Sion et Amé, comte de Savoie. Antoine de Courten était vers 1432 préfet et lieutenant de la province de Valais.

Antoine de Courten vint, à la tête de 300 Suisses, prendre du service dans les armées du roi François I^{er} et se signala par sa valeur à la bataille de la Bicoque, en 1521. Sa descendance donna à la France une longue série de vaillants serviteurs. Étienne de Courten, décédé en 1623, fut lieutenant général des armées du Roi. Melchior de Courten, décédé en 1724, fut maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis. Il avait épousé en l'église Saint-Roch, à Paris, le 8 avril 1680, Louise Goret. Leurs deux fils, Pierre-Anne de Courten, colonel d'un régiment suisse de son nom, brigadier des armées du roi de France, marié à M^{lle} de Franclieu, et Maurice de Courten, né en 1692, également brigadier des armées du roi de France, obtinrent de l'empereur Charles VII un diplôme, donné à Francfort le 20 mai 1742, qui leur conférait le titre de comte du Saint-Empire transmissible à tous leurs descendants des deux sexes. L'aîné de ces deux frères fut dans la suite maréchal de camp; le puîné fut lieutenant général des armées du Roi en 1748, grand-croix de Saint-Louis en 1757 et mourut en 1766. Un comte de Courten fut nommé en 1784 lieutenant général des armées du Roi.

Le représentant d'une autre branche, Pierre-Hildebrand de Courten, né à Valenciennes en 1702, brigadier des armées du Roi, acquit en

1754 dans les environs de Metz la terre de Bazoncourt où il mourut en 1796. Il avait épousé à Valenciennes en 1746 M^{lle} Gillart dont il eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Pierre-François de Courten, né à Valenciennes en 1750, marié en 1787 à M^{lle} de Reverseaux, maréchal de camp en 1816, décédé à Fribourg en 1839, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 24 avril 1819.

Un autre membre de la famille de Courten reçut le titre de comte en 1825 par lettres patentes du roi de Sardaigne.

Le comte et le vicomte de Courten prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Metz.

La famille de Courten est aujourd'hui représentée en France et en Suisse par plusieurs branches.

L'une de ces branches a adopté l'orthographe CURTEN. Elle a fourni de nos jours un général de division, Félix-Gustave de Curten, marié en 1851 à M^{lle} de Pompéry, décédé à Bordeaux en 1883 à l'âge de 58 ans.

Principales alliances françaises : Guéau de Reverseaux 1787, Chomereau de Saint-André, de Lardemelle, de Jobal, de Pompery, Cordier de Montreuil, de Castelnau d'Essenault 1902, etc.

COURTENAY (d'Euvrard de). Vovez : EUVRARD DE COURTENAY (D).

COURTÈS. Armes : écartelé : au 1 d'or à l'aigle impériale éployée et couronnée de sable, becquée et membrée de gueules ; au 2 d'azur à trois couronnes antiques d'or, 2 et 1 ; au 3 de... au lion rampant de... ; au 4 d'azur à une ville d'argent ; sur le tout d'or à trois pals de gueules, à la bordure d'azur chargée de 8 croisettes de...

La famille Courtès est originaire de la petite ville de la Caussade (Tarn-et-Garonne) où elle occupait au XVIII^e siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. D'après une tradition elle descendrait de Fernand Cortez, le célèbre conquérant du Mexique, décédé en 1547.

Pierre-Léon Courtès, né à la Caussade dans les premières années du XIX^e siècle, fils de M. Courtès-Bringon, juge de paix, fut receveur des domaines et de l'enregistrement. Il vint se fixer à Grignan (Drôme) après le mariage qu'il contracta, le 22 juillet 1844, avec Noémie Flachaire de Roustan, décédée à Roustan en 1906. Il mourut à Grignan en 1894. Il était connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquis dont on ignore l'origine. Son fils, Jean-Albert, marquis Courtès, général d'artillerie en retraite, marié en 1880, n'a pas eu de postérité. Mais il a trois enfants adoptifs : 1^o Jeanne Feutren-Courtès, mariée en 1907 au vicomte de Vergnette de la Motte ; 2^o Marie-Josèphe Feutren-Courtès, mariée en 1911 au comte de Tressemanes-Simiane ; 3^o Yves Feutren-Courtès.

COURTET d'ARQUINVILLIERS. Armes de la famille Roger d'Arquinvilliers, de Gadancourt et de Villers : *d'azur à un rocher de trois coupeaux d'argent soutenant un coq de même.*

M. Xavier-Benoît-Auguste, dit Augustin, COURTET, né à Lyon en 1821, sculpteur distingué, décédé en décembre 1890 à l'âge de 69 ans, avait épousé Joséphine Roger d'Arquinvilliers. Leur fils, André Courtet, connu sous le titre de baron d'ARQUINVILLIERS, a épousé en 1889 M^{lle} de Casabianca dont il a une fille.

La famille Roger, à laquelle il sera consacré une notice spéciale, s'est partagée en plusieurs rameaux. L'un de ces rameaux, celui des Roger de Villers, compte encore des représentants. Ces divers rameaux ont eu pour auteur commun François-Jean Roger, né en 1696 à Montoire, au diocèse du Mans, notaire au Châtelet de Paris en 1731, qui acquit au pays de Caux les seigneuries de Berville et d'Arquinvilliers et qui fut pourvu en 1742 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège.

COURTET de l'ISLE.

Famille de haute bourgeoisie qui joint souvent à son nom celui de la petite ville de Lisle-sur-Sorgues, au Comtat-Venaissin, dont elle est originaire.

La famille Courtet de l'Isle a fourni des littérateurs.

COURTHIAL de LASSUCHETTE (du). Armes (d'après l'*Annuaire héraldique*) : *d'azur à une oriflamme d'or, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon du même.*

La famille DU COURTHIAL DE LASSUCHETTE est anciennement et honorablement connue en Auvergne et dans la Marche. On n'a pu se procurer sur son origine que des renseignements insuffisants. On ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Son nom ne figure pas à l'Armorial général de 1696.

Gilbert du Courthial épousa en 1673 Marguerite Martinet en l'église de Saint-Farjol, annexe de Saint-Marcel, au diocèse de Clermont. Il en eut un fils, Jean du Courthial, baptisé au même lieu en mars 1678.

Gilbert du Courthial de Lassuchette épousa en 1778 Marie-Éléonore Cornudet, fille d'un notaire royal au Crocq et sœur du comte Cornudet, pair de France sous la Restauration. Il en eut trois fils. Les deux plus jeunes de ces fils, MM. du Courthial de Saint-Hilaire et du Courthial d'Artige, moururent sans postérité, l'un en 1825, l'autre en 1827. Leur frère aîné, Jean-Baptiste du Courthial de Lassuchette, né en 1779, marié en 1817 à M^{lle} Guillard, décédé en 1864, fut père de Jean-Camille-Eugène du Courthial de Lassuchette, marié en 1862 à M^{lle} de Latour

de Foissac, et de Louis-Alfred-Victor du Courthial de Lassuchette, marié en 1868 à M^{lle} Martin, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine.

Principales alliances : Cornudet 1778, de la Tour de Foissac 1862, de Marbot 1883, Dégrange-Touzain de Martignac 1909, etc.

Une famille de Cortial, ou de Courtial, qui portait pour armes : *de sable à un lion rampant, couronné d'argent*, a appartenu à la noblesse d'Auvergne. Le chef de cette famille, Jean de Cortial, sieur de la Batisse, domicilié à Pléneville, en la paroisse de Châteauneuf-du-Fraisse, dans l'élection d'Issoire, marié le 3 août 1667 à Marie de Grandon, fut maintenu dans sa noblesse, le 9 avril 1669, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Pierre de Cortial, écuyer, Sgr dudit lieu, auquel ce jugement fait remonter la filiation, fit son testament le 13 mai 1511. Il fut père d'Antoine de Cortial qui fit, le 17 janvier 1524, une donation à son fils Guyot. Le même Jean de Courtial, écuyer, Sgr dudit lieu et de la Batisse, fut encore maintenu dans sa noblesse le 22 mars 1698, sur le vu du jugement de 1669, par un nouveau jugement de M. d'Ormesson, successeur de M. de Fortia. Il a existé en Vivarais une branche de cette famille dont on ne connaît pas le point de jonction avec la souche. Le chef de cette branche, Florimond de Courtial, Sgr de Villelongue, au diocèse de Viviers, marié en 1627 à Françoise de Souverain, fut maintenu dans sa noblesse par jugement des commissaires des francs-fiefs après avoir justifié qu'il était petit-fils de Pierre de Courtial, Sgr de Villelongue, marié le 25 juin 1548 à Agnès Ruel, et arrière-petit-fils d'Antoine de Courtial, Sgr de Villelongue, et de Jeanne de Lardeyrol. Cette famille paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

COURTHILLE de SAINT-AVIT (de). Armes : *d'argent à un chevron de gueules, accompagné de neuf merlettes de sable, posées six en chef, 4 et 2, et trois en pointe, 1 et 2.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DE COURTHILLE appartient à l'ancienne noblesse de la Marche. L'abbé Lecler en a donné une généalogie dans la seconde partie du *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud. On trouvera un résumé de ce travail dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1893. On trouvera, enfin, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres les preuves de noblesse que la famille de Courthille fit au xviii^e siècle pour obtenir l'admission de plusieurs de ses membres soit à l'École militaire, soit à la maison de Saint-Cyr.

La famille de Courthille paraît avoir eu pour berceau une terre de

son nom qu'elle posséda pendant plusieurs siècles dans la paroisse de Moreuil, près de Montaigu, en Combrailles, et dont elle conserva quelques débris jusqu'à l'époque de la Révolution.

Tardieu mentionne, dans son *Grand dictionnaire de la Haute-Marche*, un Eudes de Courthille qui, vers 1031, aurait fait donation à Saint-Pierre de Rome d'une église située à Anzême, et un Raoul de Courthille (*de Cortile*) qui, en 1270, fit une donation à l'abbaye de Bonlieu.

Un jugement de maintenue de noblesse rendu en 1634, dont il sera parlé plus bas, et des preuves de noblesse faites pour la maison de Saint-Cyr et conservées dans les *Carrés d'Hozier* font remonter la filiation à un Antoine de Courthille, écuyer, Sgr de Foulaige, qui passa une transaction le 4 octobre 1470 et qui donna une procuration le 20 mars 1484. C'est, semble-t-il, sans preuves bien certaines que l'abbé Lecler a fait de ce gentilhomme le fils d'un Pierre de Courthille, écuyer, qui rendit foi et hommage au comte de la Marche le 21 octobre 1436. Antoine de Courthille laissa d'une alliance inconnue un fils, Gilbert de Courthille, écuyer, Sgr dudit lieu de Courthille, sur lequel on ne sait à peu près rien. Louis de Courthille, écuyer, Sgr dudit lieu, fils de Gilbert, est mentionné dans un certain nombre d'actes de la première moitié du xvr^e siècle. Ce n'est qu'à lui que Chérin fait remonter la filiation suivie. Son arrière-petit-fils, Gaspard de Courthille, écuyer, Sgr dudit lieu, de Tronzier et de Segondat, marié le 25 août 1626 à Jeanne de Laage du Breudieu, fut maintenu dans sa noblesse le 28 juin 1634, sur preuves remontant à 1484, par sentence de l'élection de Montluçon. Il fut père de Marien de Courthille, écuyer, Sgr de Saint-Avit, de Giat, etc., qui fut maintenu dans sa noblesse, le 18 mai 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins. Marien de Courthille épousa en juillet 1672 Anne Musnier. Celle-ci était veuve quand elle fut condamnée à l'amende avec ses enfants comme usurpatrice de noblesse par jugement du 12 octobre 1697 des officiers de l'élection de Guéret. La famille de Courthille interjeta appel de cette condamnation devant la Cour des aides de Clermont qui la maintint dans sa noblesse par arrêt du 29 mai 1699. Les deux fils de Marien de Courthille et d'Anne Musnier, Claude, Sgr de Saint-Avit, et Gaspard, Sgr de Feydet, furent encore maintenus dans leur noblesse, le 18 juin 1706, par jugement de M. le Blanc, intendant d'Auvergne. L'aîné d'entre eux, Claude, né au château de Giat en 1673, épousa en 1709 M^{lle} de Brachet de Peyrusse. Il fut père de Joseph de Courthille, Sgr de Saint-Avit, qui épousa en 1739 M^{lle} de Bort et de qui descendent les représentants actuels.

Pierre de Courthille, chevalier, Sgr de Saint-Avit, et François de Courthille prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Guéret. Gaspard de Courthille de Giat prit part cette même année à celles tenues à Riom.

Charles-Edgar, marquis de Courthille, né en 1840, décédé en 1903, fut vice-amiral et grand-officier de la Légion d'honneur. La famille de Courthille a encore fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, une demoiselle de Saint-Cyr en 1782, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de marquis.

Principales alliances : de la Salle de Rochemaure, de Brachet de Peyrusse 1709, de Bort de Pierrefitte 1739, de Sarrazin 1762, de Brinon 1854, de l'Estoile, Barré de Saint-Venant 1911, Touchard 1904, etc.

COURTIAL et COURTIAL de DORNAS.

M. Villain a donné dans la *France moderne* (tome II) une généalogie de la famille COURTIAL, d'honorable bourgeoisie du Vivarais. Il en fait remonter la filiation à Pierre Courtial, notaire royal à Eyriac, en la paroisse de Dornas, qui épousa en 1661 Antoinette Ferrand. Jean-Marc Courtial, petit-fils de Pierre, épousa en 1727 M^{lle} Abrial. Ses deux fils, Jean-Henri Courtial, marié en 1765 à M^{lle} Mourier, et Ignace Courtial de Dornas, marié en 1770 à M^{lle} Charre de la Valette, ont été les auteurs de deux branches.

La branche aînée est aujourd'hui fixée en Angleterre.

La seconde branche est connue sous le nom de COURTIAL DE DORNAS. Son auteur, Ignace Courtial de Dornas, fut père de Jean-Louis Courtial de Dornas, décédé en 1849, qui épousa en 1816 M^{lle} des Bosc et dont la descendance subsiste.

La famille Courtial a fourni une longue série de notaires.

COURTIER. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1829) : *d'argent à une fasce de gueules chargée d'une gerbe d'or, accostée de deux étoiles d'argent, et accompagnée en chef d'un cor de chasse de sinople, virolé d'or, et d'un sabre de hussard de gueules, posés en sautoir, et en pointe d'un cheval en liberté de sabie.*

Thomas-Augustin Courtier, né en 1772 à Charmantray (Seine-et-Marne) d'une famille de cultivateurs, colonel de chasseurs à cheval, retraité en 1823 avec le grade de maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1837, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 25 février 1809, puis reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du roi Charles X du 26 novembre 1829. Il avait épousé en 1816 M^{lle} Béjot dont il laissa un fils, Ambroise-Joseph Courtier, né en 1822.

COURTILLOLES d'ANGLEVILLE (de), anciennement **CHAUSSON de COURTILLOLES**. Voyez : CHAUSSON-LASSALLE ET DE COURTILLOLES d'ANGLEVILLE.

COURTILS de MERLEMONT (des). Armes : d'azur à un lion grim pant d'argent, portant au col un écusson d'or au lion de sable attaché par un collier de gueules. — Couronne : de Marquis. — Devise : *Virtus sine fortunâ est manca*.

La famille DES COURTILS DE MERLEMONT est originaire du pays de Liège et de noblesse très ancienne.

On en trouvera des généalogies dans l'*Armorial général* de d'Ho-zier (registre complémentaire) et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1891. On trouvera aussi sur elle de très importants dossiers dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans les *Dossiers bleus*.

La famille des Courtils a pour premiers auteurs connus Dreux et Adam des Courtils qui, en 1203, firent une donation à l'abbaye de Longpont, située au diocèse de Soissons.

Jean des Courtils, chevalier, se croisa en 1248 à la suite de Jean, comte de Soissons et de Chimay. Son nom et ses armes ont été inscrits en 1861 aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

La branche aînée se perpétua au pays de Liège jusque dans le cours du xvii^e siècle. Son chef se qualifiait walgraff des Courtils, vicomte de Montenaken, voué héréditaire de Mortier, etc.

La branche qui s'est perpétuée en France jusqu'à nos jours remonte par filiation suivie à Jacques des Courtils, Sgr de Montenaken, au pays de Liège, qui figure avec la qualification de chevalier dans un acte de 1417. Brusles des Courtils, fils de Jacques, épousa vers 1425 Jeanne de Tageron, ou de Tangeron, native de Bruxelles. D'après la plupart des auteurs ce serait lui qui serait venu, vers 1430, s'établir en Beauvaisis. Cependant, d'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, ce ne serait que son fils, Hermand, qui serait venu vers 1450 faire cet établissement. Cet Hermand des Courtils, Sgr de Grémevillers, avait épousé vers la même époque Jeanne de Cany, issue de l'illustre famille de Cany-Barbançon. D'après le même tableau généalogique il eut de cette union trois fils dont l'aîné, Massé, était archidiacre de Beauvais en 1479 et dont les deux plus jeunes, Guillaume et Jean, furent les auteurs de deux grands rameaux

L'auteur du second rameau, Jean des Courtils, sieur du Quesnoy, épousa, le 16 décembre 1482, Isabeau de Saint-Pierre-ès-Champs, héri-tière de la seigneurie de Tourly, et fit son testament le 20 mars 1513.

Il fut le grand-père d'André des Courtils, Sgr de Tourly, du Quesnoy, etc., marié en 1549 à Nicole de Vieuxpont, qui fut nommé en 1584 chevalier de l'Ordre du Roi, et le bisaïeul de Jean des Courtils, Sgr de Tourly, marié en 1585 à Hélène de Billy, qui fut également chevalier de l'Ordre du Roi. Un neveu de ce dernier, Alexandre des Courtils, mestre de camp, gentilhomme de la chambre du Roi, périt en 1638 au siège de Brisach. Ce rameau se partagea en plusieurs sous-rameaux dont le dernier, celui des seigneurs de Sandras, s'éteignit vers le milieu du xviii^e siècle.

L'auteur du premier rameau, Guillaume des Courtils, sieur de Frétoy et de Grémévilliers, décédé en 1508, fit reconnaître sa noblesse, le 13 février 1481, par sentence des juges commis à la recherche des francs-fiefs et nouveaux acquêts en la province de Reims. Il épousa d'abord Guillemette d'Anglos, puis, par contrat du 6 décembre 1491, Guillemette de Fors, fille de Jean, Sgr de Saint-Martin, de Quitry, etc. Il eut de sa première union un fils, Simon des Courtils, Sgr de Grémévilliers, qui n'eut pas d'enfants. Il eut de sa seconde union un autre fils, Louis des Courtils, Sgr de Frétoy, de Grémévilliers, etc., châtelain de Gerberoy, décédé en 1547, qui continua la lignée. Ce dernier fut un des députés de la noblesse lors de la rédaction de la coutume du Beauvaisis, en 1539. Il avait épousé, par contrat du 19 octobre 1512, Catherine de Turgis, héritière de la terre de Merlemont, près de Beauvais, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Leur fils aîné, Jean des Courtils, écuyer, rendit hommage, le 5 juillet 1547, à François de Montmorency pour la moitié de la terre et seigneurie de Merlemont, mouvante de la châtellenie et baronnie de Mello. Il fut le bisaïeul de Jeandes Courtils, Sgr de Merlemont, demeurant à Varlens, dans l'élection de Beauvais, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 5 décembre 1667, par arrêt du Conseil d'État après avoir justifié sa filiation depuis son quadrisaïeul, Guillaume. Cet arrêt est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Jean des Courtils fut encore maintenu dans sa noblesse, le 15 mai 1675, par jugement de l'intendant Colbert. Son fils, Charles des Courtils, Sgr de Merlemont, marié en 1702 à Catherine Macaire, en eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Charles des Courtils, connu le premier sous le titre de comte de Merlemont, page de la Petite Écurie du Roi, qui épousa en 1736 M^{lle} de Mahiel de Saint-Clair et qui continua la descendance ; 2^o Louis des Courtils, Sgr de Balleu, dont le fils, Louis-René, né en 1747, admis en 1760 parmi les pages de la Grande Écurie, n'eut que des filles. Charles-Louis des Courtils, comte de Merlemont, né en 1739, fils unique de Charles, fut élu en 1789 député suppléant de la noblesse du Beauvaisis aux États généraux ; il n'eut pas l'occasion de siéger.

Il fut plus tard député de l'Oise au Conseil des Cinq-Cents et mourut en 1810. Ses deux petits-fils, Adolphe-René des Courtils, comte de Merlemont, né en 1798, marié successivement à M^{lle} de la Housseye et à M^{lle} de Virieu, et René-Louis, comte des Courtils, né en 1802, marié en 1833 à M^{lle} de Ganay, ont été les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants. D'après l'*Armorial général* de d'Hozier (volume complémentaire publié en 1872), l'aîné de ces deux frères fut confirmé dans la possession du titre de comte par brevet du roi Louis XVIII du 3 mars 1815.

Deux François des Courtils de Frestoy furent admis dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, l'un en 1529, l'autre en 1551.

La famille des Courtils a fourni des officiers de mérite, un chevalier de l'ordre du Roi, des pages du Roi, etc.

Plusieurs de ses membres firent au xviii^e siècle des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Principales alliances : des Champs de Morel 1548, 1660, de Boulainvilliers 1575, de Leusse 1799, d'Urre 1804, de Béthune 1807, de Gaudechart 1776, de Virieu 1837, de Grasse 1853, de Muysart 1864, de Moucheron 1866, de Bouthillier-Chavigny 1868, Artur de la Villarmois, de Ganay 1833, de Brigode 1873, Legendre de Luçay 1857, de Bridieu 1864, Thibaud de la Rochethulon 1891, le Sellier de Chézelles 1892, de l'Épine, de Lespinay 1740, de Damas 1913, etc.

COURTILS de BESSY et de MONTBERTOIN (des). Mêmes armes que la famille précédente. — Le règlement d'armoiries de juin 1701 avait accordé à Charles des Courtils, grand-oncle des représentants actuels, les armes suivantes : *de gueules à un lion d'or chargé sur l'épaule d'un écu parti de gueules et d'argent, au lion de l'un en l'autre.*

La vieille souche à laquelle a été consacrée la précédente notice ne doit pas être confondue avec une famille **DES COURTILS DE BESSY ET DE MONTBERTOIN** qui, cependant, a toujours porté à peu près les mêmes armoiries et qui en est, peut-être, une branche naturelle détachée à une époque inconnue. Un tableau généalogique conservé dans les manuscrits de Chérin fait descendre cette seconde famille des Courtils d'un Robert des Courtils qui fut porte-manteau du Roi de 1608 à 1648. Robert des Courtils avait épousé Jeanne le Masson ; il en eut trois enfants dont un seul, Jean, qui suit, se maria. Monsieur maître Jean des Courtils, d'abord lieutenant au régiment de Normandie, fut conseiller maître en la Chambre des comptes de Montpellier. Il épousa à Paris, le 2 juillet 1645, Elisabeth Favières, fille d'un avocat, et en eut plusieurs fils. Le second de ces fils, Charles des Courtils, capitaine

de grenadiers au régiment de Luxembourg, se fit accorder, en mars 1701, une des lettres de noblesse créées par l'édit de 1696 et obtint, au mois de juin suivant, le règlement de ses armoiries ; il ne paraît pas avoir laissé de postérité. Son frère aîné, Jean-Baptiste des Courtils, nommé chevalier de Saint-Lazare en 1682, devint dans la suite commandeur de cet Ordre et de celui de Notre-Dame du Mont-Carmel. Il se qualifiait dans les dernières années de sa vie chevalier, Sgr de Bessy, de la Maison-Rouge, etc. Il avait épousé Louise-Florimonde Bouzier d'Estouilly. Leur fils, Jean-Baptiste-François des Courtils, chevalier, Sgr de Bessy et de Serbonnes, était également commandeur des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare quand il épousa, par contrat du 19 février 1756, Anne-Marguerite Bastonneau, héritière de la seigneurie de Montbertoin. Il avait eu d'un premier mariage trois fils dont le plus jeune, Charles-Christian, officier de marine, mourut en mer sans avoir eu de postérité. Les deux aînés, Antoine-Jean-Baptiste-Armand, Sgr de Bessy, en Brie, brigadier des mousquetaires, chevalier de Saint-Louis, marié vers 1765 à Marie-Nicolas de Lafons, et Didier-Robert, Sgr de Montbertoin, dans la paroisse de Montreuil-aux-Lions, chevalier de Saint-Louis, nommé en 1773 lieutenant des maréchaux de France aux départements de la Ferté-sous-Jouarre et de Château-Thierry, furent les auteurs de deux rameaux.

Le chef du premier rameau, Charles-Alexandre des Courtils, maire de Thaas (Marne), marié en 1831, et ses deux fils furent autorisés, le 3 novembre 1860, par jugement du tribunal civil d'Épernay à faire rectifier les actes de l'état civil dans lesquels leur nom n'était pas suivi de celui de : DE BESSY.

L'auteur du second rameau, Didier-Robert des Courtils, chevalier, Sgr de Montbertoin, Couchereuil, Hélon, etc., lieutenant des maréchaux de France, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Château-Thierry. Il laissa un fils qui mourut dans un âge avancé, en 1865, et qui eut lui-même un fils, l'abbé des Courtils de Montbertoin.

Principales alliances : Bouzier d'Estouilly, le Gras de Vaubercey, de Cockborne 1787, de Brassier de Jocas 1840, de Clerc de Ladevèze 1843, de Lafons, Robinet de Plas, de la Porte, Judde de la Rivière 1892, etc.

COURTIN d'USSY, de TANQUEUX et de LAFFEMAS (de). Armes : d'azur à trois croissants d'or. — (D'après l'*Histoire généalogique des Courtin*, les armes primitives étaient les suivantes : d'argent à un chevron de sable, accompagné en chef de deux glands et en pointe d'une hure

de sanglier de même.) — Couronne : *de Marquis.* — Supports et cimier : *trois lions d'or.*

La famille COURTIN, aujourd'hui complètement éteinte, a occupé un rang distingué aux XVII^e et XVIII^e siècles. La Chesnaye des Bois et Saint-Allais en ont donné des généalogies et on trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les différents recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et dans *l'Histoire généalogique des Courtin*, le savant ouvrage du vicomte de Poli.

La famille Courtin sollicita sous Louis XV la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. A l'appui de sa demande elle envoya au Cabinet des Ordres du Roi une généalogie qui la faisait remonter au XIV^e siècle. Le généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner ce travail, fit un rapport fort défavorable qui est conservé dans les manuscrits de Chérin. Ce rapport, qui n'est pas daté, commence en ces termes : « La production de M. le comte de Courtin est composé
« de titres qui prouvent sa noblesse et sa filiation depuis Nicolas
« Courtin, dit Sangé, écuyer, qui assista à la bataille de Poitiers en
« 1356 et ne vivait plus le 13 février 1396. Ces titres peuvent être
« divisés en deux sortes, savoir la première en originaux et la seconde
« en expéditions inadmissibles en preuves de noblesse. Mais, comme
« elles ont été compulsées sur des originaux déposés dans diverses
« archives de Paris, il est facile d'en vérifier l'exactitude. A l'égard
« des originaux, ils ne sont pas plus admissibles puisque tous,
« jusqu'à l'année 1500 inclusivement, portent des marques malheu-
« reusement trop visibles de réprobation. Le caractère n'est pas du
« temps de leurs dates, l'écriture est tassée, les abréviations sont
« pour la plupart insolites et même quelquefois inintelligibles. Plu-
« sieurs ont l'air d'avoir été faits par la même main quoique dans
« des lieux différents et à des distances de dates considérables...
« D'ailleurs ce n'est pas la première tentative faite par MM. de Courtin
« pour s'identifier à une ancienne famille du même nom, originaire
« de Touraine. Ils publièrent à cet effet en 1696 une généalogie,
« déposée au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit, qui commence
« leur filiation par un Courtin vivant en 1391 et qui ne s'accorde pas
« même avec celle que fait aujourd'hui M. le comte de Courtin... »
En raison de ce rapport la demande de la famille Courtin fut rejetée.

Dans la réalité la famille Courtin descendait d'un Jean Courtin, Sgr d'Abatais, qui ne paraît pas avoir appartenu à la noblesse et qui avait épousé en 1416 Françoise de Neuville. Ce Jean Courtin fut père d'un autre Jean Courtin, qui était notaire à Orléans en 1485, grand-père d'un Nicolas Courtin, marié en 1498 à Jeanne Sevin, qui fut notaire à Orléans de 1520 à 1542, et bisaïeul d'un Étienne Courtin qui

fut simple procureur au Parlement de Paris. Un des fils de ce dernier, Charles Courtin, fut huissier au Parlement de Paris. Un autre, Germain Courtin, marié le 10 avril 1578 à Marie Simon, ou Simonis, fut un célèbre médecin de la Faculté de Paris. Le fils de celui-ci, autre Germain Courtin, Sgr de Tanqueux, près de la Ferté-sous-Jouarre, dans la Brie, né en 1587, d'abord contrôleur ordinaire et provincial des guerres en Bretagne, fut nommé en 1624 conseiller du Roi en ses Conseils, fut pourvu, le 7 mars 1634, de l'office de conseiller, notaire et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, qu'il résigna le 10 novembre 1655, fut anobli par ses charges et mourut en 1657. Il avait épousé d'abord, le 25 janvier 1618, Marie le Bel, fille d'un commissaire au Châtelet, puis, le 11 février 1640, Catherine de Laffemas. Il laissa, entre autres enfants, cinq fils, Jacques et Pierre, nés du premier lit, Isaac, Charles et Éléonor, nés du second lit, qui furent les auteurs de cinq branches.

L'auteur de la branche aînée, Jacques Courtin, Sgr de Monsel, marié en 1655 à Marguerite du Coudray, fut nommé cette même année maître d'hôtel du Roi. Sa descendance s'éteignit dès 1716 en la personne d'un de ses petits-fils.

L'auteur de la seconde branche, Pierre Courtin, Sgr de Tanqueux, né en 1630, écuyer ordinaire du Roi en sa Petite Écurie en 1659, fut maintenu dans sa noblesse, le 10 mai 1698, par arrêt des commissaires du Roi. Il fut père de Pierre-François de Courtin, chevalier, brigadier des armées du roi d'Espagne, qui fut tué en 1719 au siège de Francavilla, en Sicile. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un descendant de celui-ci, Pierre-Henri, connu sous le titre de comte de Courtin, fit sous Louis XVI pour être admis parmi les pages de la chambre du Roi. Antoine de Courtin, comte d'Ussy, né en 1771, cousin germain du précédent, épousa en 1806 M^{lle} de Péreuse ; il en eut une fille, la comtesse de Gervilliers, décédée en 1886, qui fut la dernière représentante de sa branche.

L'auteur de la troisième branche, Isaac Courtin, Sgr du Saulsoy, nommé en 1670 écuyer ordinaire du Roi, épousa à Saint-Germain, le 10 juillet 1678, Catherine Keiser, femme de chambre de M^{me} de Montespan, puis de la Dauphine. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1698 pour obtenir l'admission parmi les pages de la Petite Écurie d'un de ses fils, Jacques, né à Versailles en 1682, décédé dans la suite sans postérité. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses descendants, Éléonor-Charles de Courtin, connu sous le titre de comte de Laffemas, marié en 1762 à M^{lle} de Jordy de Cabanac, fit en 1786 pour obtenir la nomination au grade

de sous-lieutenant de son fils, Claude-Nicolas Courtin de Laffemas, né en 1767 à Grandchamp, au diocèse de Sens¹. Cette branche s'est éteinte avec un cousin de celui-ci, Claude-Pierre de Courtin du Saussoy, comte de Laffemas, né en 1789 à Troyes, qui était officier sous la Restauration.

L'auteur de la quatrième branche, Charles Courtin, Sgr de Pérouse, eut un fils, Charles-François, Sgr de Freschines, qui fut admis en 1691 parmi les pages de la chambre du Roi et qui mourut sans postérité.

L'auteur de la cinquième branche, Éléonor de Courtin, fut nommé en 1692 chevalier d'honneur au bailliage et siège présidial de Meaux. Sa descendance paraît s'être éteinte avec Bénénger-François, connu sous le titre de vicomte de Courtin, marié en 1789 à M^{lle} Jacquin, décédé dans les prisons de Vannes quelques jours après le désastre de Quiberon, et avec son fils, Bénénger, né à Paris en 1790, dont on ignore la destinée.

Principales alliances : de Brisay 1668, 1746, de Jordy de Cabanac 1681, 1762, d'Estampes 1682, de Bonnaire de Forges 1763, Bauyn de Pérouse 1707, 1806, Lefèvre de Plinval, de Féra de Saint-Phal 1734, Thiroux de Gervilliers, d'Aurelle de Terreneyre 1720, du Authier, de la Fontaine-Solarc 1732, etc.

Il a existé en Blésois une famille COURTIN DE CLÉNORD ET DE NANTEUIL que plusieurs auteurs, notamment Saint-Allais, ont cherché à rattacher à celle dont il vient d'être parlé. D'après ce système les deux familles auraient eu pour auteurs deux fils d'un Jean-Pierre Courtin, chevalier, Sgr de Sougé-le-Courtin, archer du corps de la compagnie du duc d'Orléans, qui fit son testament le 9 février 1398. La famille Courtin de Clénord portait pour armes : *d'azur à une fasce ondée d'argent, accompagnée en chef d'un lion naissant d'or, accosté à dextre d'une fleur de lys d'or et en pointe de trois trèfles arrachés aussi d'or*. Un tableau généalogique, conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, en fait remonter la filiation à un Richard Courtin, écuyer, qui avait épousé Anne le Mercier, de la ville de Blois, et dont les enfants partagèrent la succession par acte du 17 février 1512. Des preuves de noblesse faites sous Louis XVI pour la maison de l'Enfant-Jésus et conservées dans les *Carrés d'Hozier* font remonter la filiation à un Jean Courtin, fils du précédent, qui épousa, le 17 août 1502, Catherine Coltereau et dont le fils, Louis Courtin, Sgr de la Beausserie, marchand à Blois, épousa, le 15 mai 1532, Guillemette de Saint-Mesmin, d'Orléans. Guillaume Courtin, Sgr de la Grange-Rouge, fils aîné de Louis, fut con-

¹ On ne sait pour quelle raison la Chesnaye des Bois, Saint-Allais et M. de Poli ont passé sous silence ce jeune homme. D'après Saint-Allais et M. de Poli, Éléonor-Charles, comte de Laffemas, n'aurait eu qu'une fille mariée en 1805 à M. Brothier.

seiller au Grand Conseil et maître des requêtes ; il n'eut qu'un fils, Guillaume, trésorier de France à Bourges en 1621, qui demeura célibataire. Son frère puîné, Jean Courtin, sieur de Nanteuil, fut secrétaire des États de Blois en 1588. Il fut père de Jean Courtin, Sgr de la Beuvrière, baptisé en 1577, qui fut procureur au bailliage, siège présidial et Chambre des comptes de Blois. Celui-ci laissa deux fils : 1^o Louis, procureur général près la Chambre des comptes de Grenoble en 1642, puis près le Parlement de Rouen en 1645, dont les fils moururent sans postérité ; 2^o Jacques Courtin, Sgr de Nanteuil, président au bailliage et siège présidial de Blois, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 27 janvier 1667, par jugement de Daubray, intendant d'Orléans. Louis Courtin, Sgr de la Grange-Rouge et de Clénord, fils de Jacques, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 26 février 1707, par jugement de l'intendant Jubert de Bouville. Ce fut son petit-fils, Claude-Georges Courtin de Clénord, marié en 1763 à M^{me} de Taillevis, qui fit des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à la maison de l'Enfant-Jésus de sa fille, Marie-Bonne, née à Blois en 1763, mariée dans la suite à M. de Mahy de Ponchardron. Claude-Georges eut plusieurs autres filles dont l'une, décédée en 1847, fut chanoinesse du chapitre noble de Migette. Il eut aussi un fils, Louis Courtin de Clénord. Celui-ci paraît avoir été le dernier représentant de sa sa famille. Il épousa M^{me} Dayrell, veuve d'un officier anglais, et émigra en 1792. Sa femme était détenue au Temple en 1800.

Il a existé en Beauvaisis une famille COURTIN DE MONTBRUN qui portait pour armes : *d'azur à trois jambes et cuisses humaines d'argent, appointées au milieu de l'écu en forme de pairle ; au chef de gueules chargé d'un lévrier passant d'argent.* On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que le dernier représentant de cette famille, Jean-Gabriel-Paul Courtin de Montbrun, né à Paris en 1758, fit en 1773 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Ce travail fait remonter la filiation à Jean Courtin, marié à Denise Douppé, dont le fils, noble homme Guichard Courtin, Sgr de la Motte-Saint-Loup, bourgeois de Paris, échevin de cette ville en 1540, épousa, le 24 mai 1521, Agnès du Plex. Le petit-fils de celui-ci, noble homme maître Jean Courtin, marié à Paris, le 27 juillet 1607, à Marguerite Colbert, fut conseiller du Roi, receveur des aides, taille et taillon de l'élection de Beauvais et obtint, le 16 décembre 1625, un arrêt de la Cour des aides ordonnant de le rayer du rôle des tailles de la paroisse de Cormeilles. Une note de Chérin fait observer que l'on ne voit pas que cette famille ait fait reconnaître sa noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

La famille DE COURTIN DE POMPONNE ET DE VILLIERS à laquelle les diverses familles dont il vient d'être parlé paraissent avoir cherché à se rattacher, portait pour armes : *d'azur à trois croissants d'or*. Elle s'éteignit avec Charles Courtin, comte de Villiers, qui épousa à Paris, en 1787, M^{lle} Bergognion, fille d'un bourgeois d'Amiens, et qui n'en eut pas d'enfants.

COURTIN de TORSAY, COURTIN du PLESSIS et COURTIN. Armes : *d'azur à trois croissants d'or, 2 et 1* (ce sont les armes de la famille Courtin d'Ussy, de Tanqueux et de Laffemas à laquelle la famille Courtin de Torsay paraît avoir cherché à se rattacher). — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries de 1735) : *de gueules à trois roses d'or, tigées et feuillées d'argent, 2 et 1*.

Ancienne famille du Maine et du Perche sur laquelle on trouvera beaucoup de renseignements dans l'*Histoire généalogique des Courtin*, du vicomte de Poli.

Odin COURTIN, auquel remonte la filiation, vivait dans la première moitié du xv^e siècle et avait épousé Agnès Guyot. Son petit-fils, maître François Courtin, Sgr de la Brosse, marié à Madeleine Coustard, résidait à la Ferté-Bernard en 1482 et 1500. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Bonaventure Courtin, marchand tanneur, bourgeois de la Ferté-Bernard, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2^o René Courtin, Sgr de la Brosse. Deux des fils de celui-ci, Bonaventure et François Courtin, furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette demeura non noble. Son auteur, François Courtin, marié à Marie Mercier, fut père de Denis Courtin, né à la Ferté-Bernard en 1578, qui épousa Marie Boisseau. Celui-ci eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Denis Courtin, Sgr du Perray, receveur du grenier à sel de Bonnétable et de Connéré, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils ; 2^o François-Bonaventure Courtin, Sgr de la Bourdaisière, né à la Ferté-Bernard, greffier héréditaire de l'élection de Nogent-le-Rotrou, dont la descendance s'éteignit en la personne de l'abbé Paul Courtin, né en 1823, vicaire de Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris.

L'auteur de la branche aînée, Bonaventure Courtin, Sgr de la Brosse, de la Cotinière, etc., épousa Isabeau Sagot et en eut un grand nombre d'enfants. Deux de ses fils, François et Jean, furent les auteurs de deux rameaux.

Le rameau cadet, éteint au xix^e siècle, demeura non noble. Son auteur, Jean Courtin, né en 1575, fut élu particulier à la Ferté-Bernard. Il fut père de Jean Courtin, né en 1612, procureur fiscal

à Nogent-le-Rotrou en 1641, grand-père de Regnault Courtin, Sgr du Plessis, procureur du Roi en l'élection de Mortagne, et bisaïeul de Jean-Regnault Courtin du Plessis, né à Nogent-le-Rotrou en 1703, commissaire de la marine royale à Rochefort, qui vint se fixer à la Flèche après son mariage, en 1758, avec M^{lle} Maréchal de Villiers. Celui-ci laissa deux fils : 1^o Regnault Courtin du Plessis, dont le fils mourut sans postérité en 1828; 2^o Pierre Courtin du Plessis, né en 1764, chevalier de Saint-Louis, marié en 1790 à M^{lle} de Launay, dont les deux fils, Pierre, né au Mans en 1791, et Pierre-Théodore, né en 1803, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1839 à M^{lle} de Gouyon de Vaurouault, moururent l'un et l'autre sans postérité.

François Courtin, auteur du premier rameau de la branche aînée, fut avocat au Parlement et épousa Marie Houau. Il fut père de François Courtin, Sgr de la Cotinière et de Torsay, près de Dreux, né posthume en 1604, grand-bailli du Perche à Nogent-le-Rotrou, qui épousa Françoise Riguet, et grand-père de François Courtin, sieur de Torsay, grand-bailli du Perche à Nogent-le-Rotrou, qui épousa Marie du Mousset. Deux des fils de celui-ci, Jacques et Godefroy Courtin de Torsay, furent les auteurs de deux sous-rameaux. Un troisième, Ursin-Nicolas, fut père d'Ursin-Nicolas Courtin de Torsay, de Chartres, reçu en 1755 procureur au Parlement de Paris, qui n'eut pas d'enfants.

L'auteur du premier sous-rameau, Jacques Courtin, Sgr de Torsay, lieutenant-général au bailliage de Nogent-le-Rotrou, épousa en 1703 Marthe Gouhier, fille d'un médecin. Il fut père de Jacques-Denis Courtin de Torsay, né en 1709, lieutenant général et particulier au bailliage de Nogent, qui épousa en 1733 M^{lle} Pesseau, fille d'un procureur du Roi, et grand-père de Jacques Courtin de Torsay, né à Nogent en 1749, décédé en 1836, dont la descendance masculine, demeurée non noble, subsiste très honorablement. Une des filles de ce dernier avait épousé en 1816 Ignace Lambert, chirurgien, maire de Nogent-le-Rotrou. Elle en eut des enfants qui demandèrent vainement, en 1853 et en 1859, l'autorisation de joindre à leur nom celui de la famille Courtin de Torsay.

L'auteur du second sous-rameau, Pierre-Godefroy Courtin, sieur de Torsay, brigadier des cheveu-légers de la garde du Roi, chevalier de Saint-Louis, marié en 1710 à Catherine Hubert de Livonnière, décédée à la Ferté-Bernard en 1743, fut anobli, en juin 1735, par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Son arrière-petit-fils, Godefroy-Louis Courtin de Torsay, né à la Ferté-Bernard

en 1814, marié en 1851 à M^{lle} de Boisguilbert, demanda, le 14 décembre 1854, et obtint, par décret du 10 octobre 1855, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Malherbe à laquelle appartenait sa mère. Il fut le dernier représentant du sous-rameau anobli en 1735 et mourut en janvier 1891 au château de la Matrassière (Sarthe), survivant à ses enfants.

La famille Courtin de Torsay a fourni plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : Richer de Beauchamps-Monthéard 1777, de Malherbe, le Pesant de Boisguilbert 1851, de Gouyon de Vaurouault, du Chesne de la Sicotière 1839, Hurel du Campart 1894, etc.

COURTIN de NEUFBOURG (de). Armes anciennes (d'après un cachet du xvii^e siècle) : *de... à un sautoir de..., accompagné en chef d'une étoile à cinq rais de... et aux trois cantons de trois quintefeuilles de...* — Depuis la fin du xvii^e siècle la famille COURTIN DE NEUFBOURG a adopté le blason de la famille Courtin d'Ussy, de Tanqueux et de Laffemas : *d'azur à trois croissants d'or, 2 et 1.* — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *un lion issant.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Fortis et fidelis.*

La famille de Courtin de Neufbourg appartient à la noblesse du Forez. On trouvera sur elle d'intéressants détails dans l'*Histoire généalogique des Courtin*, du vicomte de Poli, dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*.

D'après une ancienne tradition la famille Courtin de Neufbourg aurait eu dans un passé reculé une origine commune avec la famille Courtin d'Ussy, de Tanqueux et de Laffemas à laquelle a été consacrée une des précédentes notices. C'est en raison de cette tradition que depuis la fin du xvii^e siècle elle a adopté les armoiries de cette famille.

La famille Courtin de Neufbourg est connue en Forez depuis la deuxième moitié du xv^e siècle. Ses premiers auteurs portaient les qualifications de la noblesse. L'un d'eux, Benoît Courtin, écuyer, Sgr des Molières, avait épousé Claude Obery qui testa le 20 mars 1550. Il fit lui-même son testament à Roanne le 23 décembre 1551 et cita dans cet acte ses trois fils, Antoine, Garnier et Jean Courtin. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, il aurait été fils d'un Claude Courtin, écuyer, qui vivait noblement antérieurement à 1474 et qui avait épousé Marguerite de Rochefort. D'après M. de Poli, celui-ci aurait été lui-même fils de Jean Courtin, vivant en Bourgogne en 1455, petit-fils d'autre Jean Courtin et arrière-petit-fils de Mathieu Courtin, homme d'armes au service du duc de Bourgogne en 1422 et 1432.

La filiation n'est régulièrement établie qu'à partir d'un Benoît Courtin qui résidait à Roanne vers le milieu du xvr^e siècle. Ce Benoît Courtin figure dans plusieurs actes sous la dénomination de Benoît, dit Garnier. On a donc tout lieu de supposer qu'on doit l'identifier avec Garnier Courtin, écuyer, second fils de Benoît et de Claude Obéry. Mais dans ce cas il avait perdu sa noblesse par suite de dérogeance car il ne figure dans les actes qu'avec les qualifications d'honorable homme, de maître, de bourgeois et de marchand apothicaire à Roanne. Il fit de 1544 à 1576 diverses acquisitions dans cette ville et à Riorges et épousa Anne Dumas qui était veuve en 1578. Il fut père d'honorable homme maître Antoine Courtin, sieur de Molières, bourgeois, marchand apothicaire de Roanne, qui épousa le 20 juin 1594 Françoise Chastelus, fille d'un notaire royal de la même ville, et grand-père de noble homme Jean Courtin, Cogr de Molières, Sgr de Beaulieu, Riorges, etc., né à Roanne, docteur en médecine, conseiller du Roi, premier élu en l'élection de Roanne, qui figure dans plusieurs actes avec la qualification d'écuyer. Ce dernier épousa d'abord, le 20 février 1624, Isabeau de Lingendes, fille d'un secrétaire du Roi et héritière de la seigneurie de Neufbourg ; étant devenu veuf, il se remaria, en 1633, à Blanche Raymond. Jean Courtin, sieur de Riorges, né de cette seconde union à Roanne en 1634, bourgeois, puis premier élu en l'élection de sa ville natale, était gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi quand il épousa, par contrat du 5 novembre 1662, Françoise de la Mothe, fille d'un receveur général des deniers royaux au bailliage de Semur. Il obtint, le 16 juillet 1679, des lettres patentes de réhabilitation et de relief de dérogeance. Sur le vu de ces lettres, il fut maintenu dans sa noblesse, le 19 octobre 1680, par un arrêt de la Cour des aides de Paris, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, avec ses parents, François Courtin, sieur de la Mothe-Saint-Vincent, prévôt en la maréchaussée de Roanne, et Guy Courtin. Son fils, Jean-Claude Courtin, Sgr de Neufbourg, né en 1665, receveur général des tailles en l'élection de Roanne, marié à Villefranche, le 6 février 1702, avec Marie-Benoîte Noyel, fille d'un secrétaire du Roi, fut maintenu dans sa noblesse, en 1697, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny. Il obtint, en outre, en octobre 1714 des lettres patentes datées de Versailles qui le confirmaient dans son ancienne noblesse et qu'il fit enregistrer au Parlement le 19 décembre de la même année. C'est de lui que descendent les représentants actuels.

M^{me} Courtin de Neufbourg fut convoquée en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon.

Jean-Baptiste-Ludovic Courtin de Neufbourg, né en 1805, marié à

Saint-Étienne à M^{lle} Gonon, décédé en 1882, fut honoré du titre de comte romain par bref du 31 août 1880.

Principales alliances : Hue de la Blanche 1831, d'Assier 1886, Battant de Pommerol 1859, de Chambrun de Rosemont 1884, Nompère de Champagny 1690, de Poli 1887, Pocquelin de Clairville, de Chapuis de Maubou, Ravel de Montagny, d'Allard, etc.

COURTIS de la GROYE (le François des). Voyez : LE FRANÇOIS DES COURTIS DE LA GROYE.

COURTISIGNY (Osmont de). Voyez : OSMONT DE COURTISIGNY.

COURTIVRON (le Compasseur de Créqui-Montfort de). Voyez : COMPASSEUR DE CRÉQUI-MONTFORT DE COURTIVRON (LE).

COURTOIS. Armes : *tiercé en fasce : d'azur chargé à dextre d'une épée haute en pal et à sénestre d'une main appaumée en fasce, le tout d'argent ; de gueules au signe des chevaliers légionnaires ; et de sable à deux barbeaux d'argent, rangés en fasce l'un sur l'autre.*

Jean COURTOIS, né en 1767 à Longuyon (Moselle), colonel, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1836, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 30 août 1811. Son fils, Philippe-Auguste, chevalier Courtois, né en 1820, officier d'artillerie de marine, marié en 1857 à M^{lle} Pélaugeon, n'en a eu que deux filles, M^{mes} Herclouville et Jumel.

Le colonel Courtois avait eu deux frères qui furent comme lui des officiers de mérite.

COURTOIS de MONTAMY et du MANOIR (le). Armes : *d'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles et en pointe de trois oies écourtées, nageant sur une rivière, le tout d'argent.*

Ancienne famille de Normandie dont le vicomte Révérend a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896.

Jean LE COURTOIS, auquel remonte la filiation, résidait en la paroisse de Saint-Loup-en-Auge quand il épousa Jeanne Louys par contrat passé le 24 juillet 1564 devant notaires à Saint-Pierre-sur-Dives. Son petit-fils, Jean le Courtois, marié en 1628 à Marie Guillot, vint se fixer à Caen et se fit recevoir bourgeois de cette ville. Il laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean le Courtois, fut nommé en 1679 professeur de droit français à l'Université de Caen. Deux autres, Guillaume et François, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, éteinte en 1876, demeura non noble. Son auteur, Guillaume le Courtois, sieur de Saint-Michel, épousa en 1679 Elisabeth

Saillefest. Il en eut deux fils : 1° Antoine-Denis le Courtois, premier échevin et sous-maire de Caen en 1713, dont la descendance posséda les terres de Longchamps et du Mesnil et s'éteignit dans la première moitié du xix^e siècle ; 2° Guillaume le Courtois, sieur de Montamy, trésorier des revenus casuels du Roi, receveur de l'hôtel de ville de Caen, marié en 1720. Celui-ci laissa à son tour deux fils : 1° Jacques-Guillaume-Noël le Courtois, sieur de Montamy, qui lui succéda dans ses charges, qui épousa M^{lle} de Clinchamps et dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Pierre-Alfred le Courtois de Montamy, marié à M^{lle} de Morel, décédé sans postérité en 1876 ; 2° Jacques-Louis le Courtois, sieur de Mézières, écuyer cavalcadour de Monsieur, comte de Provence, décédé sans postérité à Londres en 1800.

L'auteur de la seconde branche, François le Courtois, sieur du Quesney, bourgeois de Caen, épousa en 1684 Catherine Hue. Leur petit-fils, Guillaume-Jean le Courtois, sieur du Manoir, fut pourvu, en mai 1768, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la grande chancellerie qu'il conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il avait épousé en 1772 M^{lle} de Costart. Il fut le bisaïeul de Charles-Gaston le Courtois du Manoir, né en 1840, ancien président de la Société des antiquaires de Normandie, qui a eu quatre fils de son mariage, en 1873, avec M^{lle} de Brévedent.

La famille le Courtois a fourni des officiers, dont l'un fut tué à l'ennemi en 1759, un chevalier de Saint-Louis, des échevins de Caen, etc.

Principales alliances : de Robillard, Bernard de la Blancapierre 1777, de Clinchamps, vers 1780, de Morel 1862, Osmont 1724, de Costart 1772, le Boucher de Brémoy 1830, de Tesson 1839, de Brévedent du Plessis 1873, etc.

COURTOIS de SAINTE-COLOMBE (le). Armes : *de gueules à une fasce d'or, accompagnée de trois merlettes du même.*

Cette famille, distincte de la précédente, appartient à la noblesse de la même province.

Son auteur, Thomas LE COURTOIS, sieur de Héroudeville, demeurant en la paroisse de Picarville, dans l'élection de Valognes, fut anobli, moyennant une finance de 1.000 livres, par lettres patentes données à Paris en février 1579. Ses trois petits-fils, Thomas, sieur du Bosq-Héroudeville, âgé de 28 ans, Jean, sieur des Haulles, âgé de 26 ans, et Nicolas, sieur de Montessuy, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen.

Jean-Baptiste le Courtois de Sainte-Colombe prit part en 1789 aux

assemblées de la noblesse du bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

La famille le Courtois de Sainte-Colombe subsistait il y a peu d'années au château de Saussey, près de Valognes.

Principale alliance : de la Gonnivière.

COURTOIS d'ARCOLLIÈRES (de), en Savoie. Armes primitives : *d'or à un griffon de gueules*. — Armes concédées par François I^{er} : *de gueules à une épée d'argent, accostée de deux fleurs de lys d'or*. — Cimier : *un griffon de gueules*. — Devise concédée par François I^{er} : *Courtois de nom et de fait*. — Autre devise : *Observatum quandoque liliium*.

La famille DE COURTOIS d'ARCOLLIÈRES appartient à la noblesse de Savoie. Le comte de Foras en a donné une généalogie dans son *Armorial de Savoie*.

Elle est originaire du Petit-Bugey. Son premier auteur connu, Alexandre Courtois, vivant dans la première moitié du xvi^e siècle, portait les qualifications de la noblesse. Il eut trois fils, Étienne, François-Louis et Louis, du lieu d'Yennes, qui furent simultanément anoblis le 28 octobre 1517, en raison de leurs bons services, par lettres patentes de Charles, duc de Savoie. Le plus jeune de ces trois frères mourut sans postérité. Les deux autres, Étienne et François-Louis, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Étienne Courtois d'Arcollières, assista en 1525 à la bataille de Pavie en qualité d'archer de la garde de François I^{er}, roi de France. Il se couvrit de gloire dans cette journée et sauva la vie du Roi. En récompense de sa belle conduite, ce prince lui concéda les armoiries et la devise que depuis lors sa famille n'a cessé de porter. Étienne Courtois d'Arcollières était en 1535 lieutenant général des gens de pied du bailliage de Bugey, maréchal de camp et des logis, grand-prévôt des maréchaux et capitaine de justice deçà les monts et commandait, en raison de ces grades, le ban et l'arrière-ban destinés à marcher sur Genève. Il fit son testament le 19 avril 1556. Il avait épousé à une date inconnue Antoinette Serrasini, du lieu de Châteauneuf, en Valromey. Leur fils, noble Alexandre Courtois, Sgr d'Arcollières, rendit aveu au roi de France à Dijon, le 21 mai 1602, à cause de la seigneurie de Chamillieu qu'il possédait en Valromey. On croit qu'il périt à l'escalade de Genève, le 22 décembre de cette même année. Sa veuve, Claudine Sarpoz, mourut en 1614. Il fut père de François Courtois, Sgr d'Arcollières, baptisé en 1572, qui épousa Laure Ginod, nièce de l'évêque de Belley, et grand-père de Claude-Benoît Courtois, Sgr d'Arcollières, baptisé le 7 juin 1592, confirmé

dans son ancienne noblesse par lettres patentes du 21 novembre 1634, qui épousa Sébastienne de Seyssel et qui continua la lignée. Sa descendance était représentée au XIX^e siècle par deux frères : 1^o Claude-Joseph-Camille Courtois d'Arcollières, né à Casal en 1794, chargé d'affaires près la République helvétique en 1819, avocat général au Sénat de Savoie en 1826, sénateur en 1831, président honoraire à la Cour d'appel de Chambéry en 1849, décédé à Chambéry en 1866, qui épousa en 1836 M^{lle} Flocard de Mépieu et dont le fils, Eugène, a épousé en 1873 M^{lle} de Boigne ; 2^o Louis-Philibert Courtois d'Arcollières, né en 1801, vice-amiral sarde en 1859, grand-officier des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, décédé en 1870, dont le fils, Louis-Auguste, né en 1834, n'a eu qu'une fille.

L'auteur de la branche cadette, François-Louis, laissa tomber en désuétude le nom de Courtois et ne fut connu que sous le nom d'Arcollières. De son mariage avec Marguerite de Fistilieu, il laissa trois fils, Vincent, André et Jacques, qui furent les auteurs de trois rameaux. Vincent d'Arcollières, auteur du premier rameau, mourut vers 1560 ; sa descendance fut maintenue dans sa noblesse par lettres du 21 novembre 1634 et s'éteignit au XVIII^e siècle. André d'Arcollières, auteur du second rameau, alla se fixer en Provence après son mariage avec Catherine de Joannis ; on a voulu en faire l'auteur d'une famille de Courtois qui s'est perpétuée avec distinction dans le midi de la France et à laquelle il sera consacré une notice spéciale. La descendance de Jacques d'Arcollières, auteur du troisième rameau, s'éteignit avec sa petite-fille.

Principales alliances : de Seyssel, d'Adda 1742, Flocard de Mépieu 1836, Leborgne de Boigne 1873, de Mari 1829, de Migieu, Ganetelet d'Anières 1861, Labbe de la Génardière 1905, d'Allard 1913, etc.

COURTOIS (de), COURTOIS de LANGLADE (de), COURTOIS de PÉLIS-SIER de SAINT-FERRÉOL (de). Mêmes armes que la famille précédente. — Un M. de Courtois fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Nîmes) les armes suivantes : *de gueules à une fasce en divise d'or, surmontée d'un cavesson d'argent, bordé et dentelé de sable, et trois bandes d'argent en pointe.*

La famille qui donne lieu à cette notice, fort anciennement connue à Beaucaire, en Languedoc, croit avoir eu dans le passé une origine commune avec la famille savoisienne de Courtois d'Arcollières, anoblie en 1517, à laquelle a été consacrée la précédente notice. On a voulu la faire descendre d'un André d'Arcollières qui serait venu se fixer en Provence, vers le milieu du XVI^e siècle, par son mariage avec Catherine de Joannis.

Dans la réalité, la famille DE COURTOIS descend d'un Guillaume Courtois, dit Rome, cultivateur, originaire du lieu de Anteno (?), au diocèse de Genève, qui épousa à Beaucaire, en 1486, honnête fille Marie Capon. Bertrand de Courtois, fils de Guillaume, résidait à Fourques quand il épousa Honorade Jean par contrat du 29 janvier 1507. Il fut père de Jacques Courtois, qui épousa successivement en 1533 Madeleine Garrigues et en 1550 Catherine Rogier, grand-père d'autre Jacques Courtois, lieutenant de juge, puis lieutenant de viguier à Fourques, qui épousa, le 24 janvier 1588, Anne de Favier de Forniguet, et bisaïeul d'Antoine Courtois, bourgeois de Beaucaire, qui fut condamné, lors de la recherche de 1666, à payer comme usurpateur de noblesse une amende de cent livres, et de Jean Courtois, officier très distingué, qui se maria à Beaucaire par contrat du 18 mars 1648. Le fils de celui-ci, Antoine de Courtois, baptisé à Beaucaire le 26 décembre 1652, paraît devoir être identifié avec un Antoine de Courtois, de la ville de Beaucaire, qui fut reçu le 22 juin 1672 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon, qui acquit ainsi la noblesse au premier degré et qui fut nommé auditeur de rote en 1692. Il épousa Blanche de Privat par contrat passé le 27 février 1678 devant notaire à Tarascon et continua la descendance.

La famille de Courtois s'agrégea définitivement à la noblesse au cours du xviii^e siècle. Son chef, Louis-Gabriel de Courtois, né à Beaucaire en 1763, alors lieutenant de vaisseau, plus tard capitaine de frégate et chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Amédée de Courtois, né à Beaucaire en 1792, épousa à Montpellier en 1813 M^{lle} de Langlade. Il en eut, entre autres enfants, cinq fils : 1^o Antoine-Ferdinand, né en 1820, qui fut autorisé avec ses fils, par décret du 28 décembre 1880, à joindre à son nom celui de la famille de Langlade à laquelle appartenait sa mère ; 2^o René, né en 1823, consul de France, décédé en 1901 ; 3^o Raymond, né en 1826, dont il sera parlé plus bas ; 4^o Jean-Jules, né à Beaucaire en 1828, qui a laissé un fils ; 5^o Albert, né à Beaucaire en 1831, qui a eu deux fils de son premier mariage avec M^{lle} de Witte. Raymond de Courtois, né en 1826, épousa à Nîmes en 1851 M^{lle} de Pélissier, veuve de M. de Chazelles-Chusclan. Leur fils, Raoul de Courtois, né en 1852, connu sous le titre de baron de Pélissier de Saint-Ferréol, marié en 1877 à M^{lle} Ernoul de la Chénelière, demanda vainement en 1885, pour lui et pour ses fils mineurs, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Pélissier de Saint-Ferréol à laquelle appartenait sa mère. Léon de Courtois, né à Montpellier en 1796, second fils de Louis-Gabriel, fut député de l'Aveyron en 1846 ;

il n'eut pas d'enfants de son mariage avec M^{me} Cabanis, née Bancel-Canonge ; mais il adopta son beau-fils, Adolphe-Alfred Cabanis, qui se trouva ainsi en possession régulière du nom de CABANIS DE COURTOIS.

La famille de Courtois a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Narbonne-Pelet de Combas 1675, des Roys d'Asport 1699, des Roys de Lédignan 1788, de Fabre de Mazan 1898, de Langlade 1813, d'Isoard-Chénerilles 1885, de Guilhermier 1892, de Witte 1868, Dutheil de la Rochère 1895, de Pélissier 1831, Ernoul de la Chénélière, de Villemandy de la Ménière 1907, Roy de Vaquières 1836, etc.

Il sera consacré une notice spéciale à la famille de Pélissier. Cette famille, qui a occupé un rang distingué dans la noblesse du Comtat-Venaissin, porte pour armes : *d'or à un lion rampant de sinople, armé et lampassé de gueules, surmonté d'une étoile de gueules*. La branche qui s'est fondue au XIX^e siècle dans la famille de Courtois perdit pendant plusieurs siècles sa noblesse par dérogeance. François Pélissier, fils de Michel, notaire à Valréas, fut réhabilité par bref pontifical du 14 janvier 1729. Il fut père de Joseph de Pélissier de Saint-Ferréol, auditeur de rote, président de la chambre apostolique de Carpentras, qui épousa en 1743 M^{lle} de Lopès, baronne du Saint-Empire, et dont la descendance s'est éteinte en la personne de M^{me} de Courtois, et de Charles-François de Pélissier, évêque de Vaison en 1758.

La famille de Langlade, dont un rameau de la famille de Courtois a été autorisé à relever le nom, appartenait à la noblesse du Languedoc. Elle portait pour armes : *d'azur à l'aigle d'or, parti d'hermines*. Elle paraît avoir eu pour berceau le bourg de la Souche, en Vivarais, où un de ses premiers auteurs était notaire en 1498. Elle se partagea en trois branches principales dont on ne connaît pas le point de jonction : 1^o celle des barons des Eperviers, en Vivarais, dont la dernière héritière épousa en 1655 un Chanaleilles ; 2^o celle des seigneurs de Clarensac, au diocèse de Nîmes, maintenue dans sa noblesse le 17 décembre 1668, par jugement de l'intendant Bezons, après avoir prouvé sa descendance de Jean de Langlade, damoiseau, dont le fils, Bermond, Sgr de Langlade, épousa en 1477 Catherine Cusel ; 3^o celle des seigneurs de Trescol, au même diocèse, maintenue dans sa noblesse le 22 juin 1669, par jugement du même magistrat, comme issue de Jean de Langlade, Sgr de Trescol, qui fut autorisé le 29 décembre 1564, par lettres du sénéchal de Nîmes, à jouir du privilège de la noblesse. Plusieurs représentants de la famille

de Langlade prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire.

COURTOIS (Cabanis de). Voyez : CABANIS DE COURTOIS.

COURTOIS (de). Armes : *de gueules à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une tour de même ; au chef d'argent chargé de trois pointes d'hermines.* — Couronne : *de Comte.*

Cette famille, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, a eu pour berceau la petite ville de Sault (Vaucluse). M. Villain en a donné une généalogie complète dans le tome II de la *France moderne (Drôme et Ardèche)*.

Jean DE COURTOIS, auquel cet auteur fait remonter la filiation, était en 1619 docteur ès droits et lieutenant au siège des appellations du comté de Sault. Il fut père de Jean-Pierre de Courtois, avocat, qui était en 1649 juge du comté de Sault, et grand-père de Paul de Courtois qui fut appelé aux mêmes fonctions en 1699.

On ne connaît pas à cette famille de Courtois de principe d'noblesse ; on ne voit pas qu'elle ait jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse, ni que ses membres aient porté de qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution. Elle est, au contraire, vraisemblablement la même que celle d'un Louis Courtois, de la ville de Sault, qui, lors de la grande recherche de 1666, paya volontairement une amende pour avoir pris la qualification d'écuyer.

La famille de Courtois a fourni des magistrats, des médecins, des avocats, etc. Un de ses représentants actuels, M. Pierre de Courtois, né en 1878, a été nommé en 1910 conseiller général des Basses-Alpes.

Principales alliances : de Girard, de Tamisier 1798, de Testanière-Miravail, Leydier, Bargmann, etc.

COURTOIS (de), à Carpentras et à Paris.

Une famille DE COURTOIS, qui paraît être différente de celles auxquelles ont été consacrées les précédentes notices, a eu pour auteur un Joseph-Thomas de Courtois, baptisé le 25 novembre 1663, qui fut reçu en 1684 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon. C'est par erreur que M. de Teule, auteur de la *Chronologie des docteurs en droit civil de l'Université d'Avignon*, a fait de ce personnage un frère cadet d'Antoine de Courtois, né à Beaucaire en 1652, pourvu du même grade en 1672, dont il a été parlé dans une précédente notice. Les parents de Joseph-Thomas appartenaient à la haute bourgeoisie de Carpentras. Il était fils de Joseph Courtois, né en 1626, marié le 27 novembre 1660 à Marie-Josépha de Rivettes, décédé en 1716, et

petit-fils de Jacques de Courtois et d'Anne Monge. Il eut au moins deux frères, Jacques-Siffrein, baptisé en 1666, marié en 1699 à Esprite de Gaudibert, et Jean-Joseph, baptisé en 1689, marié en 1718 à Claire de Grandis, décédé le 8 février 1745¹. Il vint se fixer à Paris et fut, d'après M. de Teule, conseiller au Parlement de cette ville. D'après le même auteur, son fils, Jean-Sulpice de Courtois, directeur des Fermes de Paris, marié à Anne-Marie Robitail, fut le bisaïeul de Marcellin-Léon de Courtois, docteur en médecine, qui se signala par son dévouement pendant le siège de Paris en 1870-1871.

COURTOIS-ROUSSEL d'HURBAL. Armes : *d'azur à un lion rampant d'or, armé et lampassé de gueules, tenant entre ses pattes de devant une épée haute d'argent ; au franc-canton à sénestre de gueules à l'épée haute d'argent.*

Henri ROUSSEL était dans la seconde moitié du XVIII^e siècle conseiller du Roi, assesseur civil et criminel au bailliage de Neufchâteau. Il eut deux enfants, un fils, François-Nicolas, dont il va être parlé, et une fille, Mélanie-Sophie, qui épousa Charles-Xavier Courtois. François-Nicolas Roussel, ou Roussel d'Hurbal, né à Neufchâteau en 1763, eut une brillante carrière militaire, fut lieutenant général des armées du Roi en 1822, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et commandeur de la Légion d'honneur. Il mourut en 1849 sans laisser de postérité. Il avait été confirmé dans la possession du titre de baron par lettres patentes du 9 décembre 1814, avait été maintenu dans sa noblesse par lettres du 4 février 1815, avait reçu le titre héréditaire de vicomte par lettres du 11 janvier 1823 et avait, enfin, été autorisé, par lettres du 29 décembre 1829, à transmettre ses noms, titres et armoiries à ses deux neveux, Charles-Adolphe Courtois, né à Neufchâteau en 1799, et Charles-Henri Courtois, né en 1802. Ces deux frères avaient été autorisés, par ordonnance royale du 8 avril 1829, à porter régulièrement le nom de COURTOIS-ROUSSEL d'HURBAL. L'aîné d'entre eux prit après la mort de son oncle le titre de vicomte d'Hurbal. Il mourut en 1858, ne laissant de son mariage avec M^{lle} de Caulaincourt, décédée en 1890, qu'une fille, la marquise d'Houdetot, décédée en 1891. Le puîné fut général de division et grand-officier de la Légion d'honneur et mourut en 1876 sans laisser de postérité.

COURTOIS, COURTOIS de VIÇOSE de LACOURT et COURTOIS de MALEVILLE. — La branche des Courtois de Viçose porte les armes de la famille de Viçose : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à une aigle éployée de*

¹ Communication de M. le baron du Roure.

sable, surmontée d'un soleil mouvant du chef; aux 2 et 3 d'or à trois fascés de gueules et un sautoir de sable brochant; sur le tout de sinople au casque royal d'or, surmonté d'un panache de trois plumes d'argent (concession d'Henri IV à Raymond de Viçose après la bataille d'Ivry). — Supports : deux lions. — Couronne : de Comte. — La branche des Courtois de Maleville porte les armes de la famille de Maleville : d'azur à trois molettes d'éperon d'or, 2 et 1.

La famille COURTOIS, si honorablement connue à Toulouse depuis plusieurs générations, est originaire de la petite ville de Saverdun, dans le Comté de Foix. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne*.

François Courtois, bourgeois de Saverdun, décédé le 17 mai 1785, à partir duquel cet auteur donne la filiation, avait épousé M^{lle} Maysonade de Lariénque, d'une des familles les plus considérées de la région. Leur fils, Isaac Courtois, né le 15 avril 1743, marié en 1774 à M^{lle} Muneing, décédé en 1819, vint fonder à Toulouse une maison de banque qui ne tarda pas à devenir puissante et que ses descendants ont conservée jusqu'à nos jours. Il laissa quatre fils dont les deux aînés, Louis, né en 1775, et Auguste, né en 1783, tous deux banquiers à Toulouse, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Louis Courtois, décédé en 1837, épousa en 1803 une Anglaise, miss Nicholls. Il en eut trois fils qui furent tous trois banquiers à Toulouse. L'aîné de ces fils, Georges-Franck Courtois, décédé en 1871, ne laissa qu'une fille, M^{me} de Billy. Le second, Louis Courtois, décédé en 1864, laissa un fils, Henri Courtois, né en 1839, et deux filles, M^{me} de Gervain et M^{me} Delmas. Le troisième, Armand Courtois, décédé en 1865, avait épousé en 1836 Léontine de Viçose; il en eut, outre trois filles, un fils, Franck Courtois, né en 1840, banquier à Toulouse. Celui-ci demanda le 16 janvier 1861, pour se conformer aux désirs testamentaires de son grand-oncle maternel, et obtint, par décret du 22 juillet 1863, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE VIÇOSE DE LACOURT. Il épousa en 1865 M^{lle} Harvey, dont il eut trois enfants, puis en 1877 M^{lle} Rey dont il eut trois autres enfants.

L'auteur de la branche cadette, Auguste Courtois, épousa en 1836 M^{lle} de Riols. Son fils, Henri Courtois, marié en 1867, à M^{lle} de Maleville, en a eu trois fils qui, par décret du 5 mars 1905, ont été autorisés à joindre à leur nom celui de la famille de leur mère. L'aîné de ces fils, Philippe Courtois de Maleville, né en 1873, maître des requêtes au Conseil d'État, est conseiller général du Lot-et-Garonne.

La famille Courtois appartient au culte protestant.

Principales alliances : Maysonnade de Larlenque, de Billy 1868,

de Gervain 1862, de Viçose 1836, Rey 1877, 1887, Aigoïn de Falguerolles 1867, Hérisson-Laparre 1906, de Maleville, 1867, de Rougemont 1903, 1905, Perrée de la Villestreux 1908, etc.

Une famille de Courtois a appartenu à la noblesse toulousaine. Elle portait pour armes : *d'or à un chevron d'azur ; au chef de gueules, chargé d'un bélier passant d'argent, la tête contournée.* Elle a fourni plusieurs capitouls depuis Jean de Courtois, Sgr d'Issus, élu en 1544 et 1549. Jean-Louis de Courtois, Sgr d'Issus, capitoul en 1615, fut maintenu dans sa noblesse, en vertu du capitoulat, par jugement du 24 janvier 1670 de M. de Bezons, intendant. Jacques-Dominique de Courtois d'Issus, plus tard conseiller au Parlement de Toulouse, obtint en août 1744 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Castéra. M. de Courtois de Minut, marquis de Castéra, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

Une famille de Courtois appartenait sous Louis XVI à la noblesse de Lorraine. Elle portait pour armes : *de sinople à trois épis d'or ; au chef de gueules chargé de trois besants d'argent.* Une de ses branches descendait de Cuny Courtois qui fut anobli, le 22 février 1669, par lettres patentes du duc de Lorraine. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un arrière-petit-fils de ce Cuny Courtois, Antoine-Bénigne, né le 8 décembre 1747 à Saulxure-les-Bugnéville, au diocèse de Toul, fit en 1755 pour être admis à l'École militaire. Ce jeune homme obtint, le 9 avril 1756, un arrêt du roi Stanislas, rapporté tout au long dans les *Carrés d'Hozier*, qui le déclarait gentilhomme et l'autorisait à faire précéder son nom de la particule : DE. Une autre branche de la même famille descendait de Jean Courtois qui fut anobli par lettres du 20 août 1661. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses représentants, Charles-Hyacinthe de Courtois du Vallier, né en 1752 à Morvilliers, fit pour être admis à l'École militaire. Quatre demoiselles Courtois de Morancourt, dames de Naives-en-Bois, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Barle-Duc.

Il a existé en Bretagne plusieurs familles d'ancienne noblesse du nom de Courtois.

L'une de ces familles, celle des seigneurs de Bourgneuf, en la paroisse de Gouesno, au diocèse de Léon, subsistait dans la première moitié du XVIII^e siècle. Elle portait pour armes : *d'or à deux jumelles de sable, accompagnées de trois trèfles de même posés en fasce entre les jumelles.* Elle fut maintenue dans sa noblesse par arrêt du 30 janvier 1671 après avoir justifié sa descendance de Jean Courtois, marié en 1448 à Marie de Penancoet. Nicolas Courtois de Bour-

gneuf résidait à Châteauvlin vers 1720. Noble homme Étienne-François Courtois était vers 1740 marchand dans la même ville.

La famille Courtois de la Ville-Asselin appartenait à la noblesse de robe de la même province. Elle portait pour armes : *d'azur à un cygne d'argent, accompagné de trois étoiles du même, deux en chef, une en pointe*. Elle était originaire du diocèse de Dol. Son auteur, Gilles Courtoys, sieur de la Ville-Asselin, fut pourvu en 1674 de la charge de greffier en chef des enquêtes au Parlement de Rennes. Il eut pour successeurs dans sa charge en 1684 son fils, Yves Courtois, sieur de la Ville-Asselin, né en 1661, et en 1724 son petit-fils, Yves-Louis Courtois, sieur de la Bichetière, né en 1693. Le fils de celui-ci, Yves-Pierre Courtois, né en 1726, mourut en 1814 sans avoir été marié.

Un monsieur Jean Courtois, commandant en retraite, demeurant à Passy, avait vainement demandé, le 12 mars 1852, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Lamotte que portait son père.

COURTOISE de FORGUES.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Henri COURTOISE, né à Vire en 1832, avocat à Caen, décédé à Vire en 1908, demanda, le 22 février 1864, et obtint, par décret du 20 juin 1865, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE FORGUES.

COURTOT de CISSEY. Armes concédées par Charles-Quint en même temps que les lettres de noblesse de 1533 : *coupé de sable et d'or, au lion de même de l'un en l'autre; au chef d'Empire*. — La famille Courtot actuellement existante a abandonné ces armoiries pour adopter celles d'une famille du même nom anoblie en 1428 : *de gueules à une licorne d'argent*. — Cette dernière famille avait aussi porté les armes suivantes : *coupé : au 1 d'azur au croissant d'argent accompagné de trois étoiles à cinq rais de même; au 2 de gueules à la licorne passante d'argent*.

Il a existé à Dijon aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles une famille fort distinguée du nom de Courtot. L'auteur de cette famille, Jean Courtot, conseiller du duc de Bourgogne, marié à Mariette de Brétenières, reçut en 1360 une pension en récompense de ses bons services. Il fut père de Philippe Courtot, procureur du Duc au bailliage de Dijon, décédé le 12 août 1395, et grand-père de Guillaume Courtot, décédé à Dijon le 7 octobre 1439, qui fut reçu en 1418 premier maître en la Chambre des comptes de cette ville. Ce dernier fut anobli, le 2 septembre 1428, par lettres patentes du duc Philippe le Bon. Il avait épousé Jeanne Jehannotte, fille d'un bourgeois de Dijon, et avait eu de cette alliance un fils nommé Guillaume. D'après l'*Armorial de la Chambre des*

comptes de Dijon de M. d'Arbaumont, celui-ci épousa Aglantine Monnot et en eut lui-même deux fils : 1° Jean, qui n'eut que des filles ; 2° Guillaume, décédé en 1488, dont le fils, Pierre Courtot, figure en 1489 dans un état des nobles de Bourgogne.

La famille COURTOT DE CISSEY actuellement existante descend d'un Pierre Courtot, du lieu de Bletterans, en Franche-Comté, auquel l'empereur Charles-Quint, dont il était valet de chambre, expédia d'Augsbourg, le 12 août 1533, des lettres patentes d'anoblissement. Plus tard on a voulu faire de ce Pierre Courtot, anobli en 1533, le fils d'un Pierre Courtot, mentionné plus haut, qui figura en 1489 dans un état des nobles de Bourgogne, le petit-fils de Guillaume Courtot et l'arrière-petit-fils de Guillaume Courtot, le maître des comptes de Dijon anobli en 1439. Dans son *Nobiliaire de Franche-Comté*, M. de Lurion fait judicieusement observer que Pierre Courtot reçut, avec les lettres de noblesse de 1533, des armes différentes de celles des Courtot anoblis en 1439 et qu'en outre il n'aurait pas eu besoin d'être anobli s'il avait appartenu par sa naissance à une famille noble. Noble Pierre Courtot de Bletterans, l'anobli de 1533, était secrétaire ordinaire du Conseil d'État de Sa Majesté l'Empereur quand il épousa, par contrat passé à Dôle le 11 juin de cette même année, Philippine Camus, de la ville de Lons-le-Saulnier. Leur fils, noble Pierre Courtot, épousa demoiselle Claudine Alixant par contrat du 1^{er} mars 1579 ; il vint dans la suite se fixer à Beaune, en Bourgogne, et fut conseiller au bailliage de cette ville. Il paraît avoir perdu sa noblesse par dérogeance. En tout cas ses descendants s'abstinrent pendant plusieurs générations de porter les qualifications nobiliaires et ne firent pas reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666. La postérité de Pierre Courtot et de Claudine Alixant se partagea en un certain nombre de branches qui se distinguèrent par les surnoms de leurs seigneuries de Saint-Gand, de Montbreuil, de Milly et de Cissey.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin beaucoup de renseignements sur la branche des Courtot de Cissey, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours. Le sieur Jean Courtot, demeurant à Beaune, fils de défunt Pierre Courtot, conseiller au bailliage de cette ville, épousa Marie le Blanc par contrat du 28 avril 1620. Sieur messire Claude Courtot, avocat à la Cour, fils de défunt sieur Jean Courtot, bourgeois de Beaune, et de Marie le Blanc, épousa d'abord, par contrat du 21 novembre 1660, Jeanne Misey, fille d'un procureur et notaire royal à Beaune, puis, par contrat du 15 août 1680, demoiselle Madeleine Navetier, fille d'un avocat en Parlement. Maître Claude Courtot, avocat, né de cette seconde

union en 1681, épousa d'abord, par contrat du 30 avril 1713, Jacqueline-Reine le Blanc, fille d'Antoine, avocat en Parlement, ancien maire de Beaune, puis, par contrat du 1^{er} mai 1723, Anne Bedey, fille d'un auditeur en la Chambre des comptes de Dijon. Il régularisa sa situation nobiliaire en se faisant recevoir, en 1732, conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle. Il fut père de Claude-Joseph Courtot, qui épousa en 1750 Charlotte Guyard, veuve de Théodore Chavansat, grand-père de Joseph-Charles Courtot de Cisse, né à Beaune en 1756, capitaine au régiment de la Sarre, et bisaïeul de Joseph-Jean Courtot de Cisse, baptisé à Beaune en 1780, qui fit en 1788 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Cette branche a été illustrée par Ernest-Octave Courtot de Cisse, né en 1810, général de division, ministre de la Guerre en 1871 et en 1874, sénateur, grand-croix de la Légion d'honneur, décédé en 1882. Elle n'est pas titrée.

La branche des seigneurs de Saint-Gand s'est éteinte au XIX^e siècle. Un de ses représentants, Jean-Joseph Courtot, sieur de Saint-Gand, fut pourvu en 1723 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi près la Chambre des comptes de Dôle ; il fut nommé en 1732 conseiller maître en ladite Chambre. Il eut pour successeur dans cette dernière charge, en 1749, son fils, Jean-Joseph Courtot de Saint-Gand, marié à M^{lle} Gérard de Queutrey.

Claude Courtot, sieur de Montbreuil, et Claude Courtot de Blancherot, tous deux de Beaune, furent nommés, l'un en 1732, l'autre en 1752, secrétaires du Roi près la Chambre des comptes de Dôle.

Pierre Courtot, conseiller référendaire de la chancellerie près le Parlement de Besançon, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Besançon) : *d'azur à une bande d'argent, chargée de trois roses de gueules.*

Bernard-Dominique Courtot de Cisse, écuyer, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel, commandant du bataillon de garnison du maréchal de Turenne, Sgr de Bouillant ; Jacques Courtot de Martenot, écuyer ; Claude-Joseph-Jean Courtot, écuyer ; Joseph-Charles Courtot de Cisse, écuyer ; Jean-Claude Courtot, écuyer, demeurant à Beaune, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Dijon.

Principales alliances : de Massol, de Berbis de Rancy, de Vichy, de Miscault, Loisson de Guinaumont, de Suremain, Routy de Charodon, Prévost de la Croix, etc.

COURVAL (du Bois de). Voyez : BOIS DE COURVAL (DU).

COURVAL (Collas de). Voyez : COLLAS DE COURVAL ET DE GOURNAY.

COURVIÈRES (Compagny de). Voyez : COMPAGNY DE COURVIÈRES.

COURVILLE (Béraud de). Voyez : BÉRAUD DE COURVILLE ET D'ARIMONT.

COURVILLÉ (Bernard de). Voyez : BERNARD DE COURVILLE ET DE LA GATI-
NAIS.

COURVOISIER.

Le nom de COURVOISIER a été porté en Franche-Comté par deux familles très marquantes qui peuvent, du reste, être deux branches détachées d'une même souche à une époque très reculée.

L'une de ces familles, fixée à Poligny, portait pour armes : *de sable à trois cœurs d'or*. Elle avait pour premier auteur connu Guiot Courvoisier qui vivait en 1349. Elle se partagea en deux rameaux. L'un de ces rameaux s'éteignit avec Jean Courvoisier, reçu en 1556 conseiller au Parlement de Dôle, dont la fille unique épousa Jean-Baptiste Pétrey. L'autre rameau se fonda en 1740 dans la famille d'Agay de Myon.

L'autre famille Courvoisier, fixée à Pontarlier, puis à Baume-les-Dames, occupait au XVIII^e siècle un rang très distingué dans la haute bourgeoisie de sa région. Elle paraît être la même que celle d'un N..... Courvoisier, docteur en médecine, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Vesoul) : *d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de trois cœurs et en pointe d'un croissant de même*. Jean-Baptiste Courvoisier né à Arbois en 1749, décédé à Besançon en 1803, était sous Louis XVI professeur de droit à l'Université de Besançon et bailli de la châtellenie de Mandeuve, qui relevait en partie des comtes de Montbéliard et en partie des archevêques de Besançon ; il fut pendant l'émigration un des principaux conseillers du roi Louis XVIII. Son fils, Jean-Joseph-Antoine Courvoisier, né à Besançon en 1775, servit avec distinction à l'armée des Princes, ne rentra d'émigration qu'en 1813, fut nommé en 1815 avocat général à la Cour de Besançon, puis procureur général près la Cour de Lyon, fut député du Doubs de 1816 à 1824 et fut appelé en 1829 à faire partie du ministère Polignac en qualité de garde des sceaux. Courvoisier donna sa démission peu de temps avant la Révolution de 1830, se retira à Baume et y mourut en 1835. Il laissait un fils qui était en 1878 conseiller à la Cour de Besançon. Cette famille s'est éteinte dans les dernières années du XIX^e siècle.

COURVOL (de). Armes : *de gueules à une croix ancrée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent*. — Couronne : *de Marquis*. — Cimier : *une licorne*. — Supports : *deux licornes supportant cha-*

cune une bannière d'or chargée d'une aigle de sable au vol éployé. — Devise : Nusquam timuit.

La famille DE COURVOL, ou DE CORVOL, a occupé un rang distingué dans la noblesse du Nivernais.

Elle fit imprimer en 1750 une *Généalogie de Courvol* dont la Chesnaye des Bois a donné un résumé dans son *Dictionnaire de la noblesse*. On trouvera aussi des renseignements sur les Courvol dans le *Cabinet d'Hozier*, dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Dossiers bleus*, etc.

La famille de Courvol paraît avoir eu pour berceau la petite ville de son nom, située près de Clamecy, dans l'ancien diocèse d'Auxerre, qui était une des 32 châtellenies de l'Auxerrois. Le travail publié en 1750 en fait remonter la filiation suivie à un Gaucher de Courvol, chevalier, qui vivait en 1301 et qui possédait la seigneurie de Courvol-Dam-Bernard, située à quatre lieues de la ville de Courvol. Gaucher fut père d'un autre Gaucher de Courvol qui figure dans plusieurs actes, passés de 1330 à 1354, tantôt avec la qualification de damoiseau, tantôt avec celle de chevalier, grand-père d'un Jean de Courvol, chevalier, Sgr du Tremblay et d'Isseray, qui est mentionné dans des actes de 1377 et de 1389, et bisaïeul d'un Gaucher de Courvol, chevalier, Sgr du Tremblay, qui est mentionné avec la qualification de damoiseau dans un acte de 1396 et qui épousa Jeanne Bidault par contrat du 31 janvier 1401. Philibert de Courvol, chevalier, Sgr du Tremblay, fils de ce dernier, épousa Agnès de Saint-Julien par contrat du 10 septembre 1454. Il fut père d'Antoine de Courvol, qui épousa en 1499 Jeanne de Sessac, puis Philiberte de la Perrière, et grand-père de Louis de Courvol, qui mourut sans postérité, et de Jeanne de Courvol qui épousa en 1552 Gilbert le Groing.

La branche de la famille de Courvol qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours descend d'un Hérard de Courvol qui épousa demoiselle Philiberte du Réau par contrat sans filiation du 25 mai 1459 rapporté dans le *Nouveau d'Hozier*. Les généalogistes ont fait de ce gentilhomme un fils cadet de Gaucher de Courvol, Sgr du Tremblay, et de Jeanne Bidault, mentionnés plus haut. Mais une note conservée dans le *Nouveau d'Hozier* apprend que rien ne prouve cette parenté. Hérard de Courvol fut père de Philibert de Courvol, qui épousa Jeanne de Buzet par contrat du 7 août 1515, et grand-père de Claude de Courvol qui épousa d'abord Rolette de Montigny, puis, en 1577, Guyotte de Gourdon. Ce dernier laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Philibert, né du premier lit, qui épousa le 26 décembre 1580 Louise de Bongars et qui continua la lignée; 2° Jean de Courvol, Sgr de la Boussière, également né du premier lit, qui épousa en 1584 Edmée de

Paillards et qui n'en eut pas d'enfants ; 3^o Jean de Courvol, Sgr de Savigny et de Bazole, né du second lit, qui épousa successivement en 1601 Edmée Guyot et en 1610 Charlotte de la Buxière et dont le fils, François, né de la première union, ne paraît pas avoir eu de postérité. De son mariage avec Louise de Bongars, Philibert de Courvol eut trois fils. L'aîné de ces fils, également appelé Philibert, n'eut pas d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Montsaunin. Les deux puînés, Jean de Courvol, Sgr de Grandvaux, marié le 19 février 1624 à Bénigne de Chassi, et François de Courvol, Sgr de Bazole et de Montas, marié le 6 juillet 1632 à Anne Chevalier, furent les auteurs de deux grands rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 27 mars 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, et, le 8 juillet de la même année, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ce dernier jugement.

Le chef du premier rameau, Louis-François de Courvol, Sgr de Lucy, né en 1698, marié en 1745 à M^{lle} de la Tournelle, fit des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Anne, née en 1747. Son frère, Germain-Gabriel de Courvol, Sgr de Montas, né en 1704, brigadier des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, marié en 1740 à M^{lle} Carpentier de Changy, fit les mêmes preuves, d'abord, en 1753, pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Françoise-Monique, née en 1742, mariée dans la suite à M. Dorat de Chatelus, puis, en 1752 et 1760, pour obtenir l'admission à l'École militaire de deux de ses fils, Pierre-Claude et Auguste, nés l'un en 1747 l'autre en 1748, à Saint-Maurice-lez-Saint-Sauge, au diocèse de Nevers.

Marie-Anne de la Tournelle, comtesse de Courvol, dame de Reugny, veuve de Louis de Courvol de Lucy, chef de la famille ; son fils, Jean-Baptiste de Courvol, chevalier, Sgr de Billeron et de Lucy en partie, né en 1752, capitaine au régiment de Limousin-Infanterie ; Pierre-Claude de Courvol, chevalier, Sgr de Chary et de la Bretonnière, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel ; Louis-Alexandre de Courvol, chevalier, Sgr de Lucy, officier au régiment de Limousin, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers. Le chevalier de Courvol de Ligny prit part cette même année à celles du bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier. Deux messieurs de Courvol prirent part à celles tenues à Auxerre. M. de Courvol, Sgr de Ligny et de Champagne, prit part à celles du Berry.

La famille de Courvol a fourni de nombreux officiers.

Elle paraît être aujourd'hui éteinte.

C'est à cette famille qu'appartenait M^{me} Philippe Dupin, femme du

célèbre orateur, décédée en 1888. Les autres alliances de la famille de Courvol ont été contractées avec les familles le Groing (de la Romagère) 1550, Carpentier (de Changy), de Veyny d'Arbouze, de Chassy 1624, de Bonnault 1852, de Mullot de Villenaut 1751, de Bongars, Gassot de Fussy, Dupré de Saint-Maur 1824, de Cotignon 1691, etc.

COUSCHER de CHAMPFLEURY. Armes (d'après l'*Armorial d'Anjou de Denais*) : d'or à une terrasse de sinople, plantée d'un tronc au naturel et surmontée d'une colombe becquetant une gerbe, aussi au naturel et posée à dextre. — Armes de la famille Vallette de Champfleury : d'azur à un chevron d'or accompagné de deux quintefeuilles de même en chef et d'une étoile d'or en pointe.

La famille COUSCHER est honorablement connue en Anjou depuis Jacques Couscher qui était en 1625 receveur général du comté de Beaufort et gouverneur du château royal de la Méunillé. D'après une notice parue en 1895 dans le *Bulletin héraldique de France*, ce Jacques Couscher aurait été originaire de Bresse. Michel Couscher, lieutenant au siège royal de Beaufort, en l'élection d'Angers, déclara, le 20 mai 1667, n'avoir jamais entendu prendre la qualification d'écuyer. Jean-Michel Couscher était en 1690 président lieutenant général criminel au bailliage et siège royal de Chinon. Charles-Gabriel Couscher était en 1732 contrôleur ordinaire des guerres. Jacques-Alexandre Couscher, né en 1768, fut inspecteur divisionnaire des douanes et chevalier de la Légion d'honneur. Plus récemment, M. Couscher de Champfleury était président du tribunal civil de Baugé et chevalier de la Légion d'honneur ; il était substitut à Baugé quand il demanda, en janvier 1866, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE CHAMPFLEURY qui était celui de M. Vallette de Champfleury, son beau-père. Son fils, Alphonse Couscher de Champfleury, a épousé en 1895 M^{lle} de Veye de Livry.

La famille Vallette de Champfleury, anciennement et honorablement connue en Saumurois, avait donné quatre conseillers du Roi en l'élection de Saumur au xvii^e siècle, des gardes du corps, des officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis. Deux de ses représentants, Clément Vallette, sieur de Savanne (?), conseiller du Roi, élu à Saumur, et N. Vallette de Champfleury, conseiller du Roi, garde-scel de l'élection de Saumur, eurent leur blason enregistré à l'*Armorial général* de 1696.

COUSIN de la TOUR-FONDUE (de). Armes : de gueules à une foi d'argent. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lévriers. —

Cimier : *un lion armé d'un cimenterre*. — Devise : *Fides exercitium*.

La famille DE COUSIN DE LA TOUR-FONDUE a occupé un rang distingué dans la noblesse du Bourbonnais et de l'Auvergne.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* des preuves de noblesse qu'elle fit au xviii^e siècle pour la maison de Saint-Cyr. Ces preuves ont été reproduites dans l'ouvrage du docteur de Ribier : *Les demoiselles auvergnates admises à la maison de Saint-Cyr*.

D'après le *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne* de Tardieu, la famille de Cousin serait originaire du Nivernais, serait connue depuis 1295, avec filiation bien suivie, aurait eu un de ses membres tué en 1396 à la bataille de Nicopolis et serait venue vers 1400 se fixer à Gannat.

Un jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par Tubeuf en 1669 en fait remonter la filiation à Nicolas Cousin, Sgr de la Mothe d'Orange, qui, en 1424, servait dans les guerres sous les ordres du maréchal de Lafayette. Guillaume Cousin, écuyer, Sgr de la Motte, fils de Nicolas, fut nommé en 1484 capitaine et gouverneur de la ville et du château de Gannat pour Jean, duc de Bourbon. Il épousa, par contrat du 18 août 1486, Antoinette Minard, fille du seigneur de la Tour-Grollier. Il en eut deux fils, Gabriel, Sgr de la Motte, et Antoine, qui partagèrent sa succession par acte du 18 novembre 1525. L'aîné de ces deux frères avait épousé Jeanne de Rochefort. Leur petit-fils, Noël Cousin, écuyer, Sgr de la Motte, lieutenant général au bailliage de Montpensier, conseiller au présidial de Moulins, épousa d'abord Claude Renaud, puis, par contrat du 28 février 1601, Marie Perrier. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o François, Sgr de la Motte d'Ardige, né du premier lit, qui continua la descendance ; 2^o Jean, Sgr du Péage, né du second lit, qui épousa en 1632 Marie de la Loire et dont le fils, Gilbert Cousin, Sgr du Péage, fut maintenu dans sa noblesse, le 1^{er} mars 1669, par jugement de Tubeuf, intendant de Moulins. François Cousin, écuyer, Sgr de la Motte d'Ardige, était conseiller de Monseigneur, frère unique du Roi, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, lieutenant général civil et criminel au bailliage du duché de Montpensier, deuxième président au Parlement de Dombes et lieutenant des mines et minières de France quand il épousa Étienne Bigorne par contrat passé à Paris le 5 novembre 1639. Il fut père de Dominique Cousin, écuyer, sieur de Coreil, y demeurant, qui épousa, le 26 novembre 1679, Françoise Urion, fille d'honorable homme maître Adrien Urion, sieur de la Guesle, bourgeois, habitant de la ville d'Aigueperse, et de feu Anne Culhat, et grand-père de Gilbert Cousin, écuyer, sieur de Coreil, qui épousa, le

4 février 1699, demoiselle Gabrielle des Ribbes, fille de feu maître Pierre des Ribbes, bourgeois de Fourseix. Ce fut Gilbert de Cousin, Sgr de Coreil, qui acquit en 1701 la seigneurie de la Tour-Fondue, située en la paroisse de Saint-Amand-la-Cheyre, au diocèse de Clermont, dont sa descendance a conservé le nom. Ce même gentilhomme fut maintenu dans sa noblesse, le 16 février 1700, par jugement de M. d'Ormesson, intendant d'Auvergne, puis, le 26 septembre 1705, par jugement de M. le Blanc, successeur de M. d'Ormesson. Il obtint en 1721 l'admission à Saint-Cyr de deux de ses filles, Marie et Brigitte de Cousin de la Tour-Fondue. Son fils, Claude Cousin, écuyer, chevalier de Saint-Lazare, épousa, le 17 août 1735, Gabrielle Bouchard, héritière du château fort de Saint-Amand-Tallende que ses descendants ont fait restaurer en 1875. Il obtint à son tour, en 1744, l'admission à Saint-Cyr de deux de ses filles, Gabrielle, plus tard religieuse à Saint-Cyr, et Marie-Anne, décédée en 1813. Il fut également père de Gilbert Cousin, écuyer, Sgr de la Tour-Fondue, qui épousa en 1762 Marie-Anne Bouchard de Florat et qui continua la lignée.

M. de Cousin de la Tour-Fondue prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont.

La famille de Cousin de la Tour-Fondue a fourni de nombreux officiers.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Loubens de Verdalle 1857, de Retz, de Panévinon de Marsat 1829, Robin de Coulogne 1875, d'Hébray, Mac-Guckin de Slane, le Groing de la Romagère, d'Estaing, de Surrel, etc.

COUSIN de la VALLIÈRE (de). Armes : *d'argent à deux chevrons de gueules, accompagnés en pointe d'un cœur et de trois tourteaux de même, 2 et 1 ; au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'or.* — Supports : *deux griffons d'or.* — Devise : *Fides exercituum.*

La famille DE COUSIN DE LA VALLIÈRE appartient à la noblesse du Languedoc. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*.

D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, elle serait originaire du Nivernais et serait une branche détachée à une époque très reculée de la famille de Cousin de la Tour-Fondue à laquelle a été consacrée la précédente notice.

Un tableau généalogique conservé dans les *Carrés d'Hozier* donne la filiation depuis noble Laurent-Pierre Cousin, bachelier ès droits, qui épousa, par contrat du 21 mai 1532, Anne du Puy, fille de noble Nicolas du Puy, capitaine de Coufoullens. Ce même noble Laurent

Cousin, licencié ès droits, étant dans sa maison située sur la place de la ville de Saint-Sulpice, au diocèse de Toulouse, fit, le 16 mai 1546, un testament dans lequel il cite sa femme et ses deux fils, Guillaume et Jean. On paraît avoir cherché à l'identifier avec un Laurent Cousin, ou Cousy, procureur au Parlement, qui fut capitoul de Toulouse en 1536 et dont on a voulu aussi faire descendre la famille Cousin de Mauvaisin, rapportée plus bas. Noble sire Guillaume Cousin, gouverneur de la ville et citadelle de Saint-Sulpice, fils aîné, légitime et naturel de noble Laurent Cousin, jadis capitoul de Toulouse, et d'honnête femme Anne du Puy, aurait épousé, par contrat du 23 juin 1565 dans lequel il est ainsi désigné, honnête femme Françoise Duteau, fille d'Hermès Duteau, docteur en médecine, habitant de la ville de Gaillac. Mais une note de d'Hozier apprend que ce contrat est faux et fort mal imité. Noble Aymeric Cousin, fils de feu noble Guillaume Cousin et de demoiselle Françoise Dulau, habitant Saint-Sulpice, épousa, par contrat du 8 janvier 1608 dans lequel il est ainsi désigné, demoiselle Martianne de Rousse, fille de sieur Antoine de Rousse et d'honnête femme Jeanne de Mages. Noble Aymeric Cousin, docteur ès droits, juge de Saint-Sulpice, fit son testament le 19 août 1641. Ses quatre fils, Guillaume, Jean, Pierre et autre Jean Cousin, obtinrent, le 30 janvier 1655, des lettres patentes, rapportées tout au long dans les *Carrés d'Hozier*, qui les relevaient de la dérogeance qu'auraient encourue, à cause du trafic de marchandise, Bernard et Aymeric Cousin, leurs trisaïeul et quadrisaïeul ; ils firent vérifier ces lettres le 12 janvier 1658. L'aîné de ces quatre frères, Guillaume, fils de noble Aymeric Cousin, docteur, avait été baptisé à Saint-Sulpice le 25 janvier 1614. Il épousa Jeanne de Clédiet par contrat du 25 janvier 1638 dans lequel il est appelé monsieur noble Guillaume de Cousin, docteur et avocat en la Cour du Parlement de Toulouse. Il se qualifie noble Guillaume de Cousin, écuyer, Sgr de la Vallière, conseiller du Roi et son juge de Saint-Sulpice, dans son testament daté du 20 mai 1670. Jean de Cousin, fils à noble Guillaume de Cousin, juge de Saint-Sulpice, fut baptisé le 19 mars 1644 ; il était seigneur de la Vallière, conseiller du Roi, lieutenant principal en la judicature de Villelongue, siège de Saint-Sulpice, quand il épousa, le 11 février 1695, sa cousine, noble Marguerite de Clédiet. Jean de Cousin, Sgr de la Vallière, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Toulouse) les armes suivantes : *d'azur à deux chevrons d'or accompagnés en chef de trois étoiles d'argent et en pointe d'un cœur entouré de trois besants de même*. Il obtint, le 5 octobre 1701, du trésorier des revenus casuels quittance de la somme de 200 livres à laquelle il avait été taxé au Conseil du Roi, par le rôle de modé-

ration du 13 septembre 1701, pour jouir, lui et ses enfants, du bénéfice des lettres de 1655. Il fut père de Gabriel-Marguerite de Cousin, écuyer, Sgr de la Vallière, né à Saint-Sulpice en 1700, qui épousa, le 12 février 1748, Élisabeth-Thérèse de Boyer de Sorgues et qui continua la lignée.

Clément-Joseph de Cousin, Sgr de la Vallière, né à Saint-Sulpice le 7 octobre 1755, officier de cuirassiers, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne comme procureur de sa mère, dame Thérèse de Boyer de Sorgues, veuve de noble Gabriel de Cousin, Sgresse de Vinassan et de Moujan, demeurant à Saint-Sulpice.

La famille de Cousin de la Vallière a fourni des officiers.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte de la Vallière.

Principales alliances : de Boyer de Sorgues, de Pins, de Ginestous, du Laurens d'Oiselay 1867, etc.

COUSIN de MAUVAISIN, COUSIN, COUSY de FAGEOLLES (de). Armes : d'or à un chevron de gueules, accompagné de trois cousins au naturel. — Couronne : de Marquis pour la branche des Cousy de Fageolles et de Comte pour la branche des Cousin de Mauvaisin. — Supports : deux lions contournés d'or.

La famille qui donne lieu à cette notice, bien distincte de celle des Cousin de la Vallière, a eu pour berceau la petite ville de Nailloux, en Languedoc, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Haute-Garonne. Ses premiers auteurs portaient indistinctement le nom de Cousin, qui a été conservé par la branche cadette, ou celui de Cousy, qui a été conservé par la branche aînée.

M. Villain en a donné une généalogie complète dans le tome III de la *France moderne*. On trouvera aussi des renseignements sur la branche aînée, connue sous le nom de Cousy de Fageolles, dans les *Titres et confirmations de Titres de 1830 à 1908* du vicomte Révérend.

Jehan Cousin, bourgeois de Nailloux, auquel le travail de M. Villain fait remonter la filiation, avait épousé Mondette Delor et mourut le 31 décembre 1621. Il fut père de Louis Cousy, bourgeois de Nailloux, qui se maria le 2 janvier 1629, grand-père de François Cousin, ou Cousy, Sgr de Nailloux, né en 1637, et bisaïeul de François II Cousin, né en 1672, décédé en 1747. Celui-ci laissa une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Germain et Géraud Cousin, furent les auteurs de deux branches. Une de ses filles, Jeanne-Marie, décédée en 1764, épousa en 1730 Géraud Fauré, Sgr de Mauvaisin, dont elle n'eut pas d'enfants et qui lui légua tous ses biens.

La branche aînée est connue sous le nom de **COUSY**, ou **COUZY**. Son auteur, Germain Cousin, ou Couzy, sieur de Cintegabelle, né en 1709, épousa Antoinette Limairac, fille de Gabriel Limairac, marchand de Toulouse, capitoul de cette ville en 1745. Il fut père de Gabriel-Géraud de Cousy, sieur de Fageolles, né à Nailloux, garde du corps en 1771, capitaine au régiment du Cap en 1775, puis à celui de la Martinique, gentilhomme de la maison du Roi, qui continua la lignée. Germain-François Couzy-Fageolle, né à Toulouse le 1^{er} août 1803, commissaire de surveillance administrative au chemin de fer de l'Ouest, marié à M^{lle} de Boutaud, décédé à Paris le 29 avril 1888, fut autorisé le 17 juillet 1870, par décret de Napoléon III, à substituer à son nom celui de : **DE COUSY DE FAGEOLLES**, porté par ses ascendants avant la Révolution. Il fut connu sous le titre de marquis, bien qu'on ne connaisse à sa branche aucun principe d'anoblissement. Il avait eu deux fils auxquels il survécut. L'aîné de ces fils, Raymond-Alfred, secrétaire particulier au ministère des travaux publics, décédé sans alliance en 1863, eut de M^{lle} Valée un fils, Raymond-Henri Valée, né à Paris en 1858, qui fut autorisé, par décret du 18 mai 1873, à substituer au nom de Valée celui de : **DE COUSY DE FAGEOLLES**. Le puîné, Henri, né en 1837, sous-directeur des chemins de fer de la banlieue-sud de Marseille, marié en 1860 à M^{lle} Desserres, décédé en 1869, a été père de Gaston, connu sous le titre de marquis de Cousy, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage, en 1897, avec M^{lle} Gunther.

La branche cadette a conservé le nom de **COUSIN**. Son auteur, Géraud Cousin-Lacapelle, Cogr de Cintegabelle, fut, d'après le travail de M. Villain, pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse. Il recueillit la seigneurie de Mauvaisin par héritage de sa sœur, M^{me} Fauré, et fut dès lors connu sous le nom de **COUSIN DE MAUVAISIN**. Il avait épousé M^{lle} de Dalmas, décédée en 1786. Deux de ses fils, Pierre-Gabriel de Cousin, Sgr de Mauvaisin et de Daujas, né en 1744, officier, décédé en 1782, et Auguste de Cousin, né en 1746, furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné de ces deux frères avait épousé en 1776 Thècle de Lamothe qui, étant veuve, dénombra le 13 juin 1785 ses fiefs nobles devant les capitouls. Il en eut un fils, Auguste Cousin de Mauvaisin, né en 1781, dont la descendance subsiste avec distinction.

Auguste de Cousin, auteur du second rameau de cette branche, fut père de Frédéric Cousin, notaire à Nailloux, grand-père de Gustave Cousin, né en 1824, président de chambre à la Cour de Toulouse, décédé en 1901, et bisaïeul de Gustave Cousin, né en 1849, lieutenant-colonel d'infanterie, décédé sans alliance en 1902, et d'Émile Cousin, né en 1863, médecin à Toulouse.

Principales alliances : de Raymond-Cahuzac 1753, de Boutaud, Desserres, de Dalmas, Durand de Monestrol, de Marion de Brésilhac, de Lafue d'Auzas 1778, Baron de Montbel 1877, d'Amédor de Molans 1909, Guiraud 1846, d'Adhémar de Cransac 1858, de Ferluc 1882, de Fournas de Labrosse 1885, de Lestapis 1878, de Combettes-Caumont, etc.

COUSIN de MONTAUBAN de PALIKAO. Armes : *écartelé : au 1 d'azur à l'épée haute enpal d'argent, montée d'or, qui est des comtes de l'Empire ; au 2 d'argent à une fasce de gueules, accompagnée de trois molettes de sable, 2 et 1 ; au 3 d'argent à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux molettes et en pointe d'un croissant renversé, le tout de sable ; au 4 d'azur à une croix haussée d'argent, terrassée de sinople ; sur le tout : d'or au pont chinois de sable d'une seule arche, maçonné d'argent, criblé de boulets et chargé de signes chinois.* — Supports : *deux lions au naturel.* — Devise : *Deo, Imperatori et Patriæ.*

Le vicomte Révérend a donné une généalogie de la famille COUSIN DE MONTAUBAN dans ses *Titres et confirmations de titres de la Monarchie de juillet et du Second Empire.*

L'auteur de cette famille, Jean-Antoine Cousin, ou Cousin-Montauban, avait épousé vers 1790 M^{lle} de Launay, propre nièce de M. de Launay, l'infortuné gouverneur de la Bastille qui fut massacré le 14 juillet 1789. Leur fils, Charles-Guillaume-Antoine Cousin, né à Paris en 1796, fut un des plus brillants officiers généraux de son temps. Général de division en 1855, sénateur en 1861, grand-croix de la Légion d'honneur, il fut ministre de la guerre du 9 août au 4 septembre 1870. Il mourut à Paris en 1878. Il avait été autorisé le 8 avril 1844, par décret du roi Louis-Philippe, à joindre régulièrement à son nom celui de : MONTAUBAN, puis le 16 mai 1863, par décret de Napoléon III, à faire précéder ce nom de la particule : DE. Enfin, à la suite de l'expédition de Chine, dans laquelle il s'était particulièrement distingué, il avait reçu, par décret impérial du 23 janvier 1862, le titre héréditaire de comte DE PALIKAO. De son mariage avec M^{lle} Thurot, le général comte de Palikao avait eu deux filles, M^{mes} de Brimont et Bergognié, et un fils, Charles-Antoine Cousin de Montauban, général de brigade en 1875, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1889. Celui-ci avait reçu le titre personnel de vicomte de Montauban par décret du 9 février 1867 ; après la mort de son père, il recueillit le titre de comte de Palikao dans la possession héréditaire duquel il fut confirmé par arrêté ministériel du 1^{er} octobre 1878. D'un premier mariage il laissa deux filles, la comtesse d'Andigné et la marquise

de Mortemart ; de son second mariage avec M^{lle} de Gricourt, il laissa deux fils. Le premier général comte de Palikao, décédé en 1878, eut aussi deux filles naturelles reconnues, M^{me} Poliot et M^{me} de Guentz.

Principales alliances : Jourdan de Launay, Ruinart de Brimont 1867, Théry de Gricourt 1882, de Guentz 1863, d'Andigné 1900, de Rochouart-Mortemart 1905, etc.

COUSIN des LOUVELLIÈRES (de). Armes : *d'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'or.* — Aliàs : *d'azur à trois molettes d'or.*

La famille DE COUSIN appartient à l'ancienne noblesse de Normandie. Elle a possédé dans cette province les terres de la Masure, de la Rivière, des Louvellières, de Grainville, etc. Elle a toujours été assez obscure et on n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements.

Robin Cousin fut du nombre des gentilshommes de la sergenterie d'Argences, en l'élection de Caen, qui firent reconnaître leur noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463.

Charles Cousin, écuyer, sieur de la Rivière, en la paroisse de Méry, dans la sergenterie d'Argences, âgé de 50 ans, marié à Catherine de Malherbe, et ses trois cousins issus de germains, Jean, sieur des Rosières, Robert, sieur du Boscq, et Charles, Sgr du Longpré, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut. Ce jugement donne la filiation depuis Jean Cousin qui avait épousé Jeanne Osmond et dont le fils, Tristan, épousa en 1548 Catherine Bonenfant.

Michel Cousin, sieur des Louvellières, né en 1720, fut officier de madame la Dauphine. Il eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Jean-Baptiste Cousin des Louvellières, né en 1747, fut le grand-père d'Henri Cousin des Louvellières, né à Honfleur en 1846. Un autre, Pierre Cousin de la Haye, n'eut qu'une fille, M^{me} Ferré de Ferris.

Le représentant d'une autre branche, aujourd'hui éteinte, Guillaume-Balthazar Cousin de Grainville, né au Havre en 1743, fut nommé en 1802 évêque de Cahors. Il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 10 septembre 1808 et reçut en même temps les armes suivantes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois molettes d'or ; au 2 de gueules à la croix alaisée d'or, qui est des barons évêques ; au 4 d'argent à un bœuf passant de sable, onglé et accorné d'or.*

Principales alliances : d'Osmond, de Malherbe, de la Broise, de Gautier, Guyon des Diguères, etc.

COUSIN des PRÉAUX et de PEUGRÉ. Armes (d'après Rietstapp) : *d'azur*

à un chevron surmonté de trois têtes de perdrix rangées en chef et accompagné en pointe d'une couleuvre, le tout d'or.

Il a existé en Haute-Normandie une famille Cousin qui était distincte de la vieille souche à laquelle a été consacrée la précédente notice. Cette famille a donné plusieurs échevins à la ville de Dieppe. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

La souche s'est partagée en plusieurs branches.

L'une de ces branches était connue sous le nom de COUSIN DES PRÉAUX. Louis Cousin des Préaux, né à Dieppe le 7 août 1743, décédé dans la même ville le 2 octobre 1818, était fils d'un entrepreneur des fortifications et ouvrages du Roi dans la ville de Dieppe. Il fut membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et fit paraître à Rouen, en 1786, une *Histoire générale et particulière de la Grèce* en 16 volumes. Son petit-fils, Ernest Cousin des Préaux, né en 1826, dernier représentant de sa branche, était connu sous le titre de comte des Préaux.

Le représentant d'une autre branche, Louis-Nicolas COUSIN DE PEUGRÉ, demeurant à Offranville, près de Dieppe, épousa pendant la Terreur à Sarlat, en Périgord, Marie de Boyer du Suquet, fille d'Antoine, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Adélaïde de Bauldry de Bellenegreville. Il laissa deux fils. L'un de ces fils, Henri, n'eut qu'une fille, M^{me} de Belot. L'autre, marié à M^{lle} de Sénailac, eut deux filles : 1^o Antonia, mariée à M. Léonce Noël de Lagrange, décédée à Royan en 1912 ; 2^o Élodie, mariée d'abord à Sarlat en 1857 à M. de Charon de Brie, puis à Bordeaux à Eugène Ancelin, marquis de Saint-Quentin.

On ignore si c'est à cette famille qu'appartenaient Léon et Jean-Baptiste Cousin, avocats au Parlement de Rouen, et Alexandre Cousin, écuyer, Sgr de Grachy, qui eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Rouen) : *d'or à un chevron de gueules accompagné de trois mouches de sable (aliàs de gueules).*

COUSSAUD de MASSIGNAC. Armes (d'après M. de Magny) : *d'argent à une pointe renversée en barre de gueules, à la bordure de même.*

M. de Magny a donné, dans son *Nobiliaire universel*, une généalogie très fantaisiste de la famille COUSSAUD DE MASSIGNAC, dont il transforme le nom en celui de CUSSEAU DE MASSIGNAC. Il fait remonter la filiation de cette famille à un Jean de Cusseau, Sgr de Massignac, dont Antoine Chapt de Rastignac aurait été curateur en 1466. On trouvera sur les Coussaud de Massignac des renseignements plus sérieux dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet Filleau.

La famille Coussaud a eu pour berceau la petite ville du Dorat, dans la Marche. Pierre Coussaud, bourgeois du Dorat, auquel Beauchet-Filleau fait remonter la filiation, vivait en 1529. Il fut père de Jacques Coussaud, bourgeois du Dorat, grand-père de Jean Coussaud, sieur de Pommereix, bourgeois du Dorat, bisaïeul de Jean Coussaud, sieur des Forges, maire du Dorat, qui épousa le 25 mars 1664 Dauphine Neymond, trisaïeul de Jacques-Jean Coussaud, maire du Dorat, qui épousa en 1690 Marie Aubugeois de Pontaillé, et quadrisaïeul de Jean-François Coussaud, sieur des Forges du Chassein, avocat au Dorat, dont la postérité est aujourd'hui éteinte, et de Jean-Baptiste Coussaud, sieur du Pin, avocat, maire du Dorat, qui épousa en 1720 Marie de la Motte et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Antoine Coussaud, Sgr du Bost et de Massignac, né en 1728, fut lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au siège principal de la Basse-Marche, séant au Dorat. Il laissa deux fils : 1° Jean-Sylvain Coussaud de Massignac, conseiller à la Cour de Poitiers en 1811, qui n'eut qu'une fille, M^{me} Pays-Meslier ; 2° Philippe-Urbain Coussaud de Massignac, lieutenant particulier civil au siège du Dorat, décédé en 1795. Le fils de celui-ci, Jean-Théodore Coussaud de Massignac, né en 1790, conseiller à la Cour de Poitiers en 1821, décédé en 1831, laissa à son tour deux fils : 1° Louis-Adolphe Coussaud, connu sous le titre de comte de Massignac, né à Poitiers en 1815, ministre de France en Perse, qui a laissé un fils, né en 1878 ; 2° Jean-Jules Coussaud de Massignac, né à Niort en 1818, inspecteur général des haras, décédé sans postérité en 1871.

On ne connaît pas à la famille Coussaud de Massignac de principe d'anoblissement et on ne voit pas que ses membres aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Principales alliances : Aubugeois 1690, de Cressac 1784, Pays-Meslier 1807, Leullier de la Faverie vers 1789, Morisset vers 1814.

COUSSAY (Chartier de). Voyez : CHARTIER DE COUSSAY.

COUSSAYE (de la) Armes : *de gueules à un lion d'or ; au chef d'argent chargé de trois étoiles d'azur.* — René de la Coussaye, maire de Poitiers en 1633, avait adopté la devise suivante : *Patriæ subsidient astra bonis.*

La famille DE LA COUSSAYE appartient à la noblesse du Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

La famille de la Coussaye est originaire de la Gâtine. Son premier auteur connu, Jean de la Coussaye, dit Mynet, est mentionné comme

témoin dans un acte du 12 septembre 1401. Le travail de Beauchet-Filleau fait remonter la filiation suivie au 14 décembre 1461, date à laquelle Jean de la Coussaye, fils de Guillaume de la Coussaye, alors décédé, rendit aveu au comte de Dunois et de Longueville pour ses deux fiefs de la Coudre et de Chicheville, situés dans la paroisse du Beugnon (Deux-Sèvres). Ce Jean de la Coussaye est vraisemblablement le même personnage qu'un Jean de la Coussaye, licencié en droit, qui était en 1509 seigneur de la Crolaye, dans la paroisse de Crolaye-sous-Parthenay. On ignore le nom de sa femme. Il laissa au moins trois fils, Nicolas, Guillaume et Jean. Beauchet-Filleau croit qu'il fut également père d'un Olivier de la Coussaye, marié le 8 mars 1500 à Denise Saulnier, qui continua la lignée. Mais, d'après d'autres auteurs, cet Olivier de la Coussaye aurait été non pas son fils, mais son petit-fils, fils de Guillaume. Olivier de la Coussaye rendit aveu en 1558 pour le lieu des Sots. Son petit-fils, Guillaume de la Coussaye, Sgr de Bois-Brémault, vint se fixer à Poitiers et fut nommé, le 16 février 1579, conseiller du Roi, juge magistrat et garde des sceaux dans cette ville. Il eut pour successeurs dans sa charge, en 1587, son fils, Louis de la Coussaye, et, en 1624, son petit-fils, René de la Coussaye. Ce dernier fut nommé maire de Poitiers en 1633 et paraît avoir été anobli par ses fonctions. Il avait épousé en 1629 Marguerite Dreux, d'une branche de la famille des marquis de Brézé. Son fils, René de la Coussaye, Sgr de Chaume, la Grange, etc., baptisé en 1641, laissa, entre autres enfants, deux fils, René, Sgr de Chaume, né en 1674, et Hilaire-René, Sgr de la Grange, marié à Melle, en 1718, à Jacqueline-Radegonde Maisondieu, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le premier rameau s'est éteint avec Alexandre, connu sous le titre de marquis de la Coussaye, décédé en 1860, dont la fille unique épousa en 1861 son cousin, Eugène-Antoine, marquis de la Coussaye, chef du second rameau.

Ce second rameau compte encore des représentants.

Une branche de la famille de la Coussaye alla se fixer en Bretagne. Cette branche descendait d'un Jacques de la Coussaye que l'on croit avoir été un fils puîné d'Olivier et de Denise Saulnier, mariés en 1500, dont il a été parlé plus haut. Elle paraît s'être éteinte avec Trajan de la Coussaye, petit-fils de Jacques, qui épousa d'abord en 1525 Marie Rigauld, puis Louise Myron, et qui fut nommé en 1601 président de la Chambre des comptes de Bretagne.

Une autre branche, détachée de la souche à une époque inconnue, possédait la seigneurie de la Dultière, ou Duretière. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 9 septembre 1667, par jugement de M. de

Barentin, intendant de Poitiers, et paraît s'être éteinte avec Marie de la Coussaye, dame de la Ressonnière, qui épousa vers 1700 Pierre Savatte, écuyer, Sgr de la Motte. Le jugement de maintenue de 1667 attribue à cette branche les armes suivantes : *d'argent à trois roses de gueules*.

François de la Coussaye, Sgr de Nac et de Champagne, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Civray.

La famille de la Coussaye a fourni un maire et plusieurs conseillers au présidial de Poitiers, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, un conseiller à la Cour des Comptes, décédé en 1855, etc.

Son chef est connu depuis la Restauration sous le titre de marquis.

Principales alliances : de Liniers, Dreux (de Brézé) 1629, 1633, de Saint-Julien 1692, de Razes 1654, de Chasteigner 1691, de la Jaille 1716, de Bonchamps, de Brossard 1772, Haward de la Blotterie 1776, de l'Age de la Bretollière 1750, Scourion de Boismorand 1802, de Savatte 1830 et vers 1700, de Lichy, de Fontane 1872, de la Selle 1905, etc.

COUSSEMAKER (de). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à trois merlettes de sable ; aux 2 et 3 d'azur à un chevron d'or, chargé d'une fleur de lys de gueules et accompagné de trois étoiles à six rais d'or ; sur le tout, d'argent à un lion de sable, armé et lampassé de gueules*. — Devise : *Deo et labore*.

La famille DE COUSSEMAKER, originaire d'Ypres, est une des plus anciennes, sinon la plus ancienne, de la haute bourgeoisie des Flandres. Un de ses représentants en a fait paraître, en 1858, une intéressante généalogie.

La famille de Coussemaker a pour premier auteur connu un Waller de Coussemaker qui, en 1242, acheta une maison à Ypres. Un Louis de Coussemaker est inscrit sur une liste des bourgeois de Bergues dressée en 1383. Deux Coussemaker figurent au nombre des habitants de Cassel qui, en 1428, prirent les armes contre le duc Philippe le Bon.

D'après Poplimont la filiation suivie remonterait à un André Coussemaker, natif de Niepce, qui vivait à la fin du xv^e siècle.

La famille de Coussemaker vint plus tard se fixer à Bailleul et donna à cette ville une longue série de magistrats distingués.

Pierre-Henri de Coussemaker, avocat à Bailleul, subdélégué de l'intendant, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Ypres) ses armoiries telles que la famille les porte encore de nos jours. Pierre de Coussemaker, greffier de Nordschoote et de Zuyds-

choote, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : *de gueules à un chevron d'argent, accompagné de trois moineaux d'or, deux en chef et un en pointe*. Mathieu et Pierre de Coussemaker, tous deux avocats à Ypres, firent enregistrer, toujours au même Armorial, les armes suivantes : *de gueules à deux lions adossés d'or, leurs queues passées ensemble en triple sautoir*.

M. de Coussemaker était en 1789 conseiller au présidial de Bailleul.

Charles-Henri de Coussemaker, né à Bailleul en 1805, juge à Dunkerque, littérateur distingué, décédé à Lille en 1877, fut longtemps maire de Bourbourg et conseiller général du Nord.

Principales alliances : de Hau de Staplande, van Pradelles de Palmaert, de Richouffitz, Cortyl de Wytshove, de Kytspotter, Baert de Neuville, de Meester 1865, Béhaghel, de Chauvenet 1876, 1902, Lefebvre du Prey, de Guillebon 1898, etc.

COUSSERGUES (Clausel de). Voyez : **CLAUSEL DE COUSSERGUES**.

COUSSERGUES (de Sarret de). Voyez : **SARRET DE COUSSERGUES (DE)**.

COUSSY, ou COUCY, (de), en Champagne. Armes : *d'argent à six hermines de sable, 3, 2, 1 ; à la bordure de gueules, rebordée de sable*. — Cimier : *une tête d'aigle couronnée*. — Devise : *Malo mori quam fœdari*.

La famille DE COUSSY appartient à la noblesse de Champagne. Bien que plusieurs de ses membres aient adopté l'orthographe Coucy, elle est tout à fait distincte de l'illustre maison de Coucy, aujourd'hui complètement éteinte.

La famille champenoise de Coussy est originaire de l'Artois. Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* en fait remonter la filiation à un Aigremont de Coucy, ou Couchy, homme d'armes, qui, dans les premières années du xv^e siècle, possédait les seigneuries de Couchy et de Montchel, situées à deux lieux d'Hesdin. Pierre de Couchy, écuyer, fils d'Aigremont, est rappelé comme défunt dans un acte de 1462. Il fut père de Pierre de Couchy, écuyer, né à Couchy, en la paroisse de Montchel-sur-Cauche, qui vint en 1460 se fixer à Bisseuil-sur-Marne, en Champagne, et qui épousa Jeanne, veuve de Thomas de Vienne, écuyer, et grand-père de Jean de Coussy qui épousa en 1520 Louise des Lions, de la famille Despau. Les deux fils de ce dernier, Nicolas et Louis de Coussy, passèrent une transaction avec leur oncle maternel et tuteur, Jean des Lions, par acte passé le 14 janvier 1539 devant notaires royaux en la prévôté de Château-Thierry. Ils partagèrent la succession paternelle par acte passé le

12 mai 1548 devant notaires royaux en la prévôté d'Épernay. L'aîné d'entre eux, Nicolas, épousa dans la suite Marguerite Greffin et fut père de Nicolas de Coussy, écuyer, Sgr de Louvrigny, qui épousa Jeanne le Cerf par contrat passé le 10 août 1587 devant notaires royaux à Château-Thierry. Le puîné, Louis, épousa en 1581 Catherine de Vaux.

Pierre de Coussy, Sgr de Dogny, marié en 1660 à Louise de Vavré; Nicolas de Coussy, Sgr de Louvrigny, capitaine d'infanterie au régiment d'Herbouville; François de Coussy, lieutenant de chevau-légers en la compagnie de Sommyèvre, plus tard capitaine et major du corps des carabiniers de France, maréchal des logis et commissaire de la noblesse du bailliage de Châlons, marié en 1675 à Hélène de Perrotte; et Antoine de Coussy, tous quatre frères, petits-fils de Nicolas et de Jeanne le Cerf, furent maintenus dans leur noblesse le 23 avril 1657, sur preuves remontant à 1556, par jugement de Caumartin, intendant de Champagne. Leur cousin issu de germains, Pierre de Coussy, Sgr de Vély, petit-fils de Louis et de Catherine de Vaux, fut maintenu dans sa noblesse par le même jugement avec ses deux fils mineurs, Pierre et Claude.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Jeanne-Thérèse de Coussy, née le 21 août 1748, arrière-petite-fille de François et d'Hélène de Perrotte, fit en 1759 pour être admise à Saint-Cyr. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un frère de cette jeune fille, Louis-Enguerrand de Coussy, né en 1760 à Lentilles, au diocèse de Châlons, fit en 1776 pour être admis à l'école de la Flèche. Ce même Louis-Enguerrand de Coucy, chevalier, Sgr en partie des fiefs de Monce et de l'Épinette, sis au duché de Montmorency, officier au régiment d'Artois, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont.

Marie-Julienne de Coussy, issue de cette famille, épousa en 1812 le maréchal Oudinot, duc de Reggio; elle mourut à Bar-le-Duc en 1868.

La famille de Coussy, ou Coucy, a fourni de nombreux officiers, une chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière en 1857, etc.

Principales alliances : Ragon de Bange 1737, Oudinot de Reggio, de Hédouville, de Balmain 1862, de Conigan 1740, etc.

Une famille de Coussy a appartenu à la très haute bourgeoisie de Nantes. Elle portait pour armes : *d'or à une fasce d'azur, chargée de huit roses d'argent et accompagnée de trois flammes de gueules*. Deux de ses membres, Olivier et Mathurin de Coussy de Launay, furent échevins de Nantes, l'un en 1582, l'autre en 1627. Jean-Baptiste de Coussy était notaire à Nantes dans la première moitié du XVIII^e siècle. Il fut père d'autre Jean-Baptiste de Coussy, notaire à Vitré, décédé en 1769, qui n'eut qu'une fille, née en 1724.

COUSTALÉ de LAROQUE (de). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un lévrier d'argent, accompagné de trois merlettes de même, qui est de Laroque ; aux 2 et 3 d'or au noyer de sinople, supportant deux ours en pied affrontés de sable, qui est de Noguès d'Assat.*

La famille DE COUSTALÉ appartient à la noblesse du Béarn.

Le sieur Daniel de Coustalé épousa dans les dernières années du xvii^e siècle demoiselle Marie de Lacau. Il en eut, entre autres enfants, un fils, Jean, dont il va être parlé, et une fille, Marie, qui épousa noble Daniel de Serrémia et qui fut elle-même mère de Marie-Philippine de Serrémia, mariée le 17 janvier 1750 à Joseph de Perpigna, conseiller au Parlement de Navarre. Jean de Coustalé, natif de Salies, au diocèse de Dax, avocat au Parlement de Navarre, fut anobli par l'acquisition de la maison noble de Laroque qui lui donna entrée aux États du Béarn. Il épousa à Pau, le 18 juin 1749, Françoise de Noguès, née en 1722, fille du baron d'Assat. La famille de Coustalé siégeait encore aux États du Béarn en 1789 à cause de sa seigneurie de Laroque.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de baron.

Principales alliances : de Noguès d'Assat, de Jauréguiberry 1779, etc.

COUSTANT d'YANVILLE. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à trois fleurs de lys d'or, 2 et 1, au franc-quartier d'argent chargé d'une molette de sable ; aux 2 et 3 de gueules à un arbre d'or, au chef d'argent chargé d'un croissant de sable. — Couronne : de Comte. — Cimier : un lion d'or issant, armé d'une épée. — Supports : deux lions d'or. — Devise : A Coustant labeur ne couste. — Cri : Couste que couste.*

On trouvera des généalogies de la famille COUSTANT d'YANVILLE dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny, dans l'*Armorial général* de d'Hozier (registre complémentaire), dans le *Bulletin héraldique de France* d'octobre 1890, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1869, etc. Ces divers travaux ont attribué aux Coustant une origine très ancienne et les font descendre, mais sans preuves à l'appui, de la famille des seigneurs d'Ercuis, au comté de Clermont-sur-Oise, à laquelle appartenait Guillaume d'Ercuis, précepteur du roi Philippe le Bel.

Dans la réalité la famille Coustant appartenait dès la fin du xvi^e siècle à la haute bourgeoisie de Compiègne. Raoul Coustant, auquel seulement remonte la filiation, fut commandant du port de Compiègne. Il épousa, par contrat du 5 juin 1593, Anne de Pronnay, fille d'un procureur du Roi au bailliage de cette ville. Son fils, Raoul Coustant, né le 10 juin 1610, avocat en Parlement, marié le 15 juillet 1636 à Louise Loysel, en eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Raoul II Cous-

tant, né en 1639, continua la descendance. Un autre, dom Pierre Coustant, savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, prieur de Nogent-sous-Coucy, commença en 1721 la publication, demeurée inachevée, des lettres des Papes. Raoul II Coustant fut conseiller du Roi et lieutenant criminel en l'élection de Compiègne, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696, épousa en 1664 Charlotte Brunet et mourut en 1703. Il fut père de Charles Coustant, Sgr de Belle-Assise, Jouy, Sainte-Christine, etc., qui fut procureur du Roi aux bailliage et autres juridictions de Compiègne, subdélégué dans cette ville du prévôt des marchands et des échevins de Paris, bailli général des douanes du Val-de-Grâce. Celui-ci laissa plusieurs fils : 1° Raoul Coustant, décédé sans alliance ; 2° Antoine Coustant, maître particulier de la maîtrise des eaux et forêts de Compiègne, décédé en 1788, qui laissa un fils, mort sans avoir été marié, et une fille, M^{me} Esmangart de Bournonville ; 3° dom François Coustant, né en 1709, bénédictin ; 4° Louis Coustant, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, dont les enfants demeurèrent célibataires ; 5° Michel Coustant, décédé sans alliance ; 6° Louis Coustant, Sgr de Jouy et de Belle-Assise, avocat du Roi au bailliage de Compiègne, qui laissa une fille, M^{me} Brulley de la Brunière ; 7° César-Robert Coustant, Sgr de Sainte-Christine et d'Yanville, né en 1720, procureur du Roi au bailliage de Compiègne, marié le 12 novembre 1750 à Marie-Élisabeth Denison, décédé en 1775, dont le fils, Charles-François, continua la descendance et dont la fille épousa en 1775 le chevalier Poullétier de Verneuil. Charles-François Coustant, Sgr d'Yanville, né en 1759, fut pourvu, le 24 avril 1782, de l'office de président trésorier de France au bureau des finances de Soissons, puis, le 28 janvier 1786, de celui de conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris. Ces deux offices furent supprimés par la Révolution avant qu'il ait eu le temps d'acquérir la noblesse héréditaire qui y était attachée après vingt ans d'exercice. C'est vraisemblablement par erreur que l'on a avancé qu'il avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Son nom ne figure pas, en tout cas, dans le catalogue des gentilshommes ayant pris part à ces assemblées, publié par MM. de la Roque et de Barthélemy. Il épousa à Senlis, en 1794, Thérèse de Belleval et fut père de Charles-César Coustant d'Yanville, né à Senlis en 1795, conseiller à la Cour des comptes, conseiller général de l'Oise, officier de la Légion d'honneur, créé comte romain héréditaire par bref de 1867, qui épousa successivement M^{lle} de Selle et M^{lle} de Ruyg et dont la descendance subsiste avec distinction.

Principales alliances : Esmangart de Bournonville, Brulley de la

Brunière, Poullétier de Verneuil, de Belleval 1794, Coquebert de Montbret 1824, de Selle 1825, Goulet de Ruy 1836, Brossaud de Juigné 1868, Daniel d'Eurville de Grangues 1860, Vivier-Deslandes 1886, Waddington 1887, Rivière de la Mure 1908, du Bois de Maquillé 1910, etc.

COUSTARD de SOUVRÉ. Armes (d'après l'*Annuaire de la noblesse de 1904*) : de sinople à une fasce d'or, chargée d'une grappe de raisin de pourpre et accompagnée de six besants d'argent, 3 et 3.

La famille COUSTARD DE SOUVRÉ appartient à la noblesse du Maine. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse de 1904* et dans le *Dictionnaire historique de la Mayenne* de l'abbé Angot.

René Coustard, messager ordinaire du Mans, auquel remonte la filiation, avait épousé vers 1630 Jeanne Martin. Leur fils, André Coustard, baptisé au Mans le 28 décembre 1633, fut nommé en 1677 receveur des tailles de l'élection de Laval ; il fut régisseur de plusieurs vastes domaines et particulièrement des forges du duc de Villars et réalisa une fortune considérable qui lui permit d'acquérir, entre autres biens, la seigneurie de Souvré, en la paroisse de Bazougers. Il fut pourvu, le 7 octobre 1708, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie établie près le Parlement de Navarre et mourut le 18 septembre 1712. Il laissa plusieurs fils. L'un de ces fils, Louis-Abraham Coustard, sieur de Bure, Pontausec et la Pillonière, dans le Perche, né en 1677, receveur des tailles en l'élection de Caen, fut à son tour pourvu, en 1708, d'un office de secrétaire du Roi au Grand Collège. Un autre, François Coustard, sieur de Souvré, né en 1671, receveur des tailles en l'élection de Laval, maître des eaux et forêts et capitaine des chasses du comté-pairie de Laval, marié en 1709 à Jeanne Hardy, fille d'un maire de Laval, fut déchargé du droit de franc-fief, comme fils de secrétaire du Roi, par arrêt du 5 février 1731 de M. de Pomereu, intendant de Tours. Il fut le grand-père de Julien-André Coustard de Souvré, né à Laval en 1753, qui fit en 1773 des preuves de noblesse devant Chérin pour être admis parmi les chevaliers légers. Alexandre-Guillaume Coustard de Souvré, plus tard juge de paix de Château-Gontier, se signala dans les guerres de la chouannerie.

Principales alliances : d'Aubert, de Méaulne, Hardi de Lévaré 1709, 1749, du Mans (de Chalais) 1697, Soucanye de Landevoisin vers 1860, de Romain 1875, de Foucault des Bigottières, Butler-O'Madden, etc.

COUSTARD de NERBONNE. Armes : d'azur à un chevron d'or, accom-

pagné de trois losanges de même, celui de la pointe surmonté d'un croissant d'argent.

Un tableau généalogique conservé dans les manuscrits de Chérin fait descendre cette famille d'un maître Guy COUTARD (*sic*) qui fut nommé, le 6 août 1685, conseiller au Conseil souverain du Petit-Goave, à Saint-Domingue. Plus tard les descendants de Guy Coutard avancèrent, mais sans pouvoir le prouver, qu'il était fils cadet d'un Jean Coustard, anobli par l'échevinage d'Angers en 1618, et oncle d'un Jean Coustard, qui, en 1693, fut taxé à 400 livres pour être confirmé dans la noblesse acquise par son aïeul. On chercha aussi à rattacher Guy Coutard à une famille Coustard qui a donné des conseillers au Parlement de Paris. Guy Coutard, ou Coustard, avait épousé Jeanne Bertrand. Leurs deux fils, Guy, baptisé le 8 mai 1695 à Léogane, dans l'île de Saint-Domingue, et Pierre, né au même lieu en 1699, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Guy Coustard, capitaine de cavalerie de milices, épousa Marie-Françoise le Court. Ses deux fils, Pierre-Guy Coustard, baptisé le 30 mai 1718, officier d'infanterie, marié à Marie-Françoise du Vivier, demeurant à Saint-Domingue, et Claude Coustard, né à Léogane en 1720, demandèrent en 1770 à être confirmés dans leur noblesse et anoblis en tant que besoin. L'aîné de ces deux frères, Pierre-Guy, laissa lui-même deux fils : 1° Pierre-Jacques Coustard de Nerbonne, né à Léogane en 1740, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Nantes en 1774 M^{lle} Galbaud du Fort et qui en eut un fils, Pierre-Guy, né à Nantes en 1785 ; 2° Guy, né à Léogane en 1752, connu avant la Révolution sous le titre de chevalier de Coustard de Saint-Lô, maréchal de camp en 1792, général de division en 1793, décédé à Paris en 1825.

L'auteur du second rameau, Pierre Coustard de Massy, né à Léogane en 1699, marié à Avoye-Agathe du Vivier, ne figure dans les actes avec d'autres qualifications que celles de monsieur et de maître. Il eut deux fils, Guy-Pierre et Anne-Pierre, nés à Léogane l'un en 1724, l'autre en 1734. L'aîné de ces deux frères, Guy-Pierre Coustard, maréchal de camp, commandant pour le Roi de la division de Port-au-Prince, mourut en 1793 laissant deux filles, la marquise de Barbançois et la comtesse de Chabrilan. Le puîné, Anne-Pierre Coustard de Massy, lieutenant des maréchaux de France à Nantes, chevalier de Saint-Louis, fut nommé en 1789 colonel-général des volontaires nantais ; élu député de la Loire-Inférieure à la Législative, puis à la Convention, il ne vota pas la mort du Roi, mais n'en joua pas moins à Nantes un rôle odieux pendant la Terreur ; il fut guillotiné à Paris le 7 novembre 1793.

On trouve que, lors de la recherche de 1666, François Coustard, sieur de Narbonne, demeurant à Angers, fit déclarer le 26 septembre par M^e Baudouin, avocat à Chinon, qu'il n'avait jamais pris la qualité d'écuyer en aucun acte, que si elle lui a été donnée, ç'a été par le mouvement du notaire et sans son aveu et qu'il a toujours payé les subsides comme les autres roturiers.

Principales alliances : Galbaud du Fort, Mercier du Paty de Clam 1800, de Barbançois 1789, de Moreton de Chabrillan 1791, etc.

D'après une notice publiée par Borel d'Hauterive dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1857, une branche bâtarde de la famille Coustard subsistait à cette date dans l'île de Haïti. Un représentant de cette branche, Philippe-Jérôme Coustard, né à Port-au-Prince en 1778, fut aide de camp du général Péthion.

Il a existé en Bretagne une autre famille Coustard qui a possédé, entre autres biens, la seigneurie du Hallay, au ressort de Fougères. Cette famille portait pour armes : *d'or à une tour d'azur accostée de deux losanges de gueules, au bâton d'argent brochant en fasce sur le tout*. Elle fut déboutée de ses prétentions nobiliaires par arrêt de 1666. Elle paraît s'être éteinte vers le milieu du XVIII^e siècle.

COUSTIN de BOURZOLLES et du MASNADAUD (de). Armes : *d'argent à un lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules*. — La branche de Bourzolles écartelait ces armes de celles de la maison de Caumont : *d'azur à trois léopards d'or, l'un sur l'autre, lampassés, armés et couronnés de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *Dulciter et fortiter*. — Autre devise (pour la branche de Bourzolles) : *Quamdiu spirabo, sperabo*.

La famille DE COUSTIN appartient à l'ancienne noblesse du Limousin.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, dans l'*Armorial général de d'Hozier* (registre complémentaire publié de nos jours par la maison Firmin-Didot), dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, etc. Le comte de Saint-Saud a donné, dans ses *Généalogies périgourdines*, une généalogie détaillée de la branche des seigneurs de Bourzolles.

Robert Coustin suivit en 1248 saint Louis en Terre Sainte et contracta un emprunt à Saint-Jean d'Acre. Son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Guillaume Coustin reconnut en 1364 devoir une rente à l'abbaye d'Uzerche sur sa seigneurie de Chassaing. Il est cité dans une sentence rendue en 1419 au profit de son fils et héritier, noble Jean Coustin, damoiseau, Sgr de Chassaing. Celui-ci transigea, le pénultième jour de mars 1414, avec Adémar Rudier, marchand, fit une acquisition le

10 avril 1434, rendit hommage en 1437 au seigneur de Donzenac, en Limousin, et testa le 5 juin 1461. Il avait épousé Françoise du Chassaing. D'après les travaux de Nadaud et de M. de Saint-Saud il eut six fils dont les trois aînés, Gilles, Pierre et Gonin, furent les auteurs des trois grandes branches de la famille de Coustin et dont les trois plus jeunes, Jourdain, Louis et Jean, entrèrent dans les Ordres ¹.

La branche aînée fut assez obscure et on n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements. Gilles Coustin, damoiseau, auteur de cette branche, épousa Marguerite Mérillarde. Sa descendance posséda, entre autres biens, les seigneuries de Chassaing et de Puy-martin. Elle s'éteignit avec Pierre-Charles-Louis, connu sous le titre de comte de Coustin, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1841, et avec sa fille, la marquise de Roffignac.

L'auteur de la seconde branche, Pierre Coustin, Sgr de la Floyère et d'Avignac, épousa en 1458 Martheline du Bosc, héritière de la seigneurie de Bourzolles, en Quercy, pour laquelle il rendit hommage au vicomte de Turenne le 28 avril 1463 et le 13 septembre 1486. Son arrière-petit-fils, François de Coustin, Sgr de Bourzolles, connu sous le titre de vicomte de Carlux, fut conseiller d'Etat et gentilhomme de la chambre du Roi; il épousa, le 15 décembre 1574, Françoise de Caumont, héritière de la seigneurie de Berbiguières, en Périgord. En souvenir de cette brillante alliance les descendants de François écartelèrent leurs armes de celles de la maison de Caumont et joignirent souvent à leur nom celui de Caumont. Le chef de cette branche, Jean de Coustin, Cogr de Bourzolles, comte de Carlux, baron de Berbiguières, etc., fut maintenu dans sa noblesse, le 7 mai 1667, par jugement de M. de Labrousse, subdélégué en Périgord de Pellot, intendant de Bordeaux. Il n'eut qu'un fils, Jean, qui dissipa ses biens et qui mourut sans postérité vers 1728. La terre de Berbiguières, saisie par les créanciers en 1705, fut achetée par la duchesse de Noailles; elle fut acquise en 1793 par le marquis de Chevigné dont la descendance la possède encore. Armand de Coustin de Caumont de Bourzolles, frère de Jean, épousa en 1669 Jeanne de Coste de la Calprenède. Deux de ses fils, Antoine, connu sous le titre de marquis de Coustin, marié en 1720 à M^{lle} de Saint-Ours, et Armand-Gautier de Coustin de Caumont,

¹ D'après l'*Armorial général de d'Hozier*, ce Jean Coustin, Sgr de Chassaing, laissa d'une alliance inconnue deux fils : 1^o Hugues, dit Gonin, qui continua la descendance ; 2^o Pierre, marié en 1458 à Matheline du Bosc, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Bourzolles. D'après le même travail, Hugues, dit Gonin, aurait eu cinq fils : 1^o Gilles, auteur de la branche des seigneurs de Chassaing, éteinte en 1841 ; 2^o Jourdain, prieur commandataire de Prébuquière ; 3^o Foucaud, auteur de la branche des seigneurs du Masnadaud, encore existante ; 4^o et 5^o Jean et Louis, prêtres.

Sgr de Lespinasse, marié dans un âge avancé, en 1739, à Suzanne de Beudet de Cardou, furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau s'éteignit avec Pierre, vicomte de Bourzolles, qui mourut au château de Berbiguières, en 1837, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Chevigné, décédée au même lieu en 1861. Le vicomte de Bourzolles eut quatre sœurs qui se marièrent après la Révolution dans des familles de condition modeste. Le second rameau s'éteignit avec Casimir de Coustin, comte de Bourzolles, qui mourut à l'âge de 80 ans, le 3 mai 1851, sans avoir eu d'enfants du mariage qu'il avait contracté l'année précédente avec une demoiselle Jeanne Mouneydière. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Jean de Coustin de Bourzolles, né en 1762, frère aîné de Casimir, avait faites en 1778 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Plusieurs représentants de cette branche prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Périgord.

L'auteur de la troisième branche, Gonin Coustin, fut père de Foucaud Coustin qui épousa, le 10 janvier 1490, Isabeau de Fougeyrac, héritière, entre autres biens, de la seigneurie du Masnadaud, située en la paroisse de Pageas, dans l'arrondissement actuel de Saint-Yrieix, et qui partagea le bien de sa femme entre ses enfants par acte du 19 mars 1529. Louis Coustin, fils de Foucaud, fut seigneur du Masnadaud, de Maschalard, de Fougeras, etc. ; il épousa en 1533 Louise de Lambertye. Il fut le trisaïeul d'Antoine-Charles de Coustin, marié en 1655 à Charlotte de Rilhac, qui fut connu le premier sous le titre de marquis du Masnadaud, conservé depuis lors par le chef de cette branche, et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 10 novembre 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. François de Coustin, marquis du Masnadaud, fils du précédent, fut aussi connu sous le titre de comte d'Oradour après le mariage qu'il contracta, en 1687, avec Marie-Anne de Bermondet, héritière de la seigneurie d'Oradour, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Rochechouart. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que son arrière-petit-fils, François-Annet de Coustin du Masnadaud, né en 1747, fit en 1763 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. François-Annet, marquis du Masnadaud, comte d'Oradour, fut plus tard gouverneur des pages et gentilhomme de la chambre de Monsieur ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Il fut père de Charles-Claude de Coustin, marquis du Masnadaud, maire d'Oradour, né en 1779, qui fut conseiller général de la Creuse sous la Restauration. Le petit-fils de celui-ci, Henri, marquis du Masnadaud, né en 1831, marié en 1862 à M^{lle} du Muy, racheta en 1859 la terre du Masnadaud que son arrière-grand-

oncle, Annet, comte du Masnadaud, né en 1760, décédé sans postérité en 1837, avait léguée à sa veuve. Il a été le père du marquis actuel du Masnadaud, Louis, né en 1879, marié en 1909 à M^{lle} de Landrevie. Trois représentants de cette branche, Isaac, Charles-Adrien et Charles-Armand de Coustin du Masnadaud, furent admis dans l'ordre de Malte en 1653, 1783 et 1784.

Il a existé une quatrième branche, celle des seigneurs du Verg, dont le point de jonction avec la souche n'est pas connu. Cette branche remontait par filiation à un Jean Coustin qui vivait en 1400. Elle s'éteignit avec Jeanne de Coustin, mariée en 1622 à Jean de la Rochenouvel.

La famille de Coustin a fourni des chevaliers de l'Ordre du Roi, des gouverneurs de places fortes, un chanoine comte de Saint-Claude en 1782, etc.

Principales alliances : de Caumont de Berbiguières 1574, de Lambertye 1533, 1624, de Jussac 1591, de Ferrières-Sauvebœuf 1621, de Rilhac 1655, de Bermondet 1695, 1687, de Beauroyre 1706, d'Arlot, de Lestrade 1647, de Royère 1663, de Lentilhac 1681, de Félix du Muy 1862, de Chevigné, de Jaucourt 1517, de Pierrebuffière 1554, de Rofignac, de Sanzillon 1838, de Larminat 1909, de Beynac, de Montaignac 1598, de Brie 1742, de Jaucourt, de Lard, d'Escodéca de Boisse 1571, de Blois de Roussilhon 1581, de Souillac 1593, de Rochefort 1606, de Beaumont 1630, de Saint-Julien, d'Orléans 1615, de Gain de Montaignac 1635, de Bancalis de Pruyne 1654, d'Auray 1669, d'Anglars du Claud 1658, de Lostanges de Sainte-Alvère 1712, de Chaunac-Lanzac, de Béchon de Caussade 1784, etc.

COUSTIS de la RIVIÈRE. Armes : *d'azur à trois roses d'argent, 2 et 1, accompagnées en abîme d'un besant de même.*

La famille COUSTIS DE LA RIVIÈRE est très anciennement et très honorablement connue dans les environs de Saumur. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899.

Jacques-Charles Coustis, né le 11 janvier 1598, conseiller en la Cour prévôtale de Saumur, fut échevin de cette ville en 1650. Il fut père d'Hilaire Coustis, échevin de Saumur en 1666, et grand-père de Charles Coustis, Sgr de la Haye, échevin de Saumur en 1691, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Jean-Claude Coustis, marié à Marthe Valette de la Varanne, était vers le milieu du XVIII^e siècle procureur du Roi en l'élection de Saumur. Son fils,

Clément-Charles Coustis, Sgr de la baronnie de la Rivière, marié en 1758, fut procureur du Roi en l'élection de Saumur, puis conservateur des chasses de Monsieur, comte de Provence, en Anjou. Il eut trois fils : 1° Clément, chevalier de Saint-Louis, marié à M^{lle} de Vigny, décédé en 1834 ; 2° Charles, président du tribunal de première instance de Saumur en 1815, qui laissa quatre fils ; 3° Hilaire-Céleste, aide de camp du prince de Talmont, tué à la bataille du Mans en 1793. Paul-Léon-Sosthènes Coustis de la Rivière, né en 1842, un des petits-fils de Charles, marié en 1892 à M^{lle} Daru, a été promu en 1898 au grade de général de brigade.

Principales alliances : de Vandiel, Guillot de la Poterie, Gatian de Clérembault 1835, Daru 1892, de Vigny, Papion du Château 1905, etc.

COUSTON, ou COUSTON-LEMAISTRE.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Comtat-Venaissin, dont M. Villain a donné une généalogie dans la *France moderne* (tome I).

Louis Couston, marié à demoiselle de Fargier, était en 1765 capitaine dans les troupes pontificales. Son fils, Paul Couston, lieutenant-colonel de dragons, maire de la Palud (Vaucluse), marié à M^{lle} Nadal, fut père de Jean Couston, né à la Palud en 1796, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1876, qui épousa une fille de M^{me} Bonnet, née Lemaistre, et grand-père d'Albert-Hector Couston-Lemaistre, né au Puy en 1834, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1895, qui a laissé trois enfants de son mariage, en 1874, avec M^{lle} Carcuac, d'Aurillac.

Principales alliances : de Morel de la Colombe d'Apchier, Boisse.

COUSTOU-COYSEVOX (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries du 6 novembre 1779) : *d'or à une fasces d'azur, accompagnée en chef de deux chouettes de sable affrontées, celle du côté droit de l'écu posée sur un compas d'argent, l'autre sur un ciseau, aussi de sable, et en pointe d'un maillet de gueules, entouré de deux branches de laurier de sinople, en forme de couronne.*

La famille DE COUSTOU, qui a donné toute une série d'artistes éminents, est originaire de Lyon. Son auteur exerçait dans cette ville au xvii^e siècle la profession de sculpteur sur bois. Il avait épousé vers 1657 une sœur de l'illustre sculpteur Coysevox, dont ses descendants ont relevé le nom. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Nicolas Coustou, né à Lyon en 1658, et Guillaume Coustou, né dans la même ville en 1677, qui furent les élèves de leur oncle et qui sous sa direction devinrent deux des plus célèbres sculpteurs de leur temps. L'aîné d'entre eux, Nicolas, décédé en 1733, fut admis en 1693 à l'Académie

des Beaux-Arts. Le puîné, Guillaume, décédé en 1746, fut admis en 1704 à la même Académie et en devint directeur en 1705. Il fut père de Guillaume II et de Charles-Pierre Coustou. Guillaume II Coustou, né à Paris en 1716, membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1742, décédé en 1777, fut lui aussi un sculpteur très remarquable. Il avait été anobli dans les dernières années de sa vie par l'obtention du collier de Saint-Michel. Son frère, Charles-Pierre Coustou, un des architectes de Sa Majesté, membre de l'Académie royale d'Architecture, fut anobli par lettres patentes de septembre 1779 et obtint au mois de novembre suivant le règlement de ses armoiries. Il fut plus tard inspecteur des bâtiments du Roi et fut nommé en 1780 chevalier de Saint-Michel. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris (section du Louvre). Il fut père de Guillaume-Nicolas Coustou, qui fut reçu en 1784 conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris et qui prit part, lui aussi, en 1789 aux assemblées de la noblesse parisienne.

Le chef de la famille Coustou a été connu depuis le milieu du XIX^e siècle sous le titre de comte de Coustou-Coysevox.

Principales alliances : de Boutray 1849, Brochant de Villiers, de Vichet 1884, de Trudon des Ormes 1819, etc.

COUSTURES (des). Armes : d'azur à un sautoir d'or, accompagné de quatre épis de blé de même.

La famille DES COUSTURES, ou DESCOSTURES, originaire de Limoges, est une des plus anciennes et des plus justement considérées de la haute bourgeoisie de cette ville. L'abbé Lecler, continuateur de Nadaud, lui a consacré un long article dans la seconde partie du *Nobiliaire du Limousin*.

Jacques des Coustures, ou Costuras, fut consul de Limoges en 1523 et 1529. Simon des Coustures, juge et garde du sceau de la baillivie royale, fut consul de Limoges en 1535, 1544 et 1548; il fut chargé par ses collègues de plusieurs missions importantes auprès du roi de France et du roi de Navarre. Antoine des Coustures était encore consul de Limoges en 1590.

Le travail de l'abbé Lecler fait remonter la filiation à Joachim des Coustures, sieur de Lafon, qui avait épousé Marguerite des Coulx vers le milieu du XVI^e siècle. La descendance de Joachim des Coustures se partagea en un très grand nombre de branches. Deux de ces branches se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Les auteurs de ces deux branches, Martial des Coustures, sieur de Landouge, né à Limoges en 1647, avocat au Parlement, marié à Catherine Dupré, et Louis des Coustures, sieur du Terrier, avocat au Parlement, sénéchal d'Aixe,

marié en 1687 à Catherine d'Albiac, étaient fils de Pierre des Coustures, sieur de Lafon et du Terrier, baptisé en 1620, avocat, consul de Limoges en 1668, et de Galliane du Boys. La branche aînée est aujourd'hui représentée par M. Louis des Coustures, né à Paris en 1857, propriétaire du beau château de Chaulnes, en Picardie, qui est demeuré célibataire. La seconde branche paraît avoir eu pour dernier représentant M. François-Isidore des Coustures du Terrier, né en 1815.

Anne des Coustures, femme de N... Maledan de Hardy, Sgr du Puytison, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Limoges).

La famille des Coustures a donné à la ville de Limoges un grand nombre de consuls depuis 1523 jusqu'à l'époque de la Révolution. Elle a encore fourni un conseiller à la Cour de Limoges, né en 1787, grand-père du chef actuel, un conseiller à la Cour de cassation, né en 1818, des magistrats, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des gardes du corps, etc.

Principales alliances : du Boys-Marchandon, Disnematin 1673, de Maleden, de Lapisse, de Verneilh, Rogier, de Savignac 1647, de la Cour, d'Alesme 1706, Martin (des comtes de Marcellus et des barons de la Bastide), Raby 1730, Drouillard (de la Marre), Fayolle du Moustier 1855, de Foucauld, des Cordes, etc.

COUSY (ou COUZY) de FAGEOLLES (de). Voyez : COUSIN DE MAUVAISIN, COUSIN ET COUSY DE FAGEOLLES (DE).

COUTANCE (Jourdain de). Voyez : JOURDAIN DE COUTANCE.

COUTANCE, ou COUTANCES, (de). Armes : *d'azur à deux fasces d'argent, bordées de sable, accompagnées de trois besants d'or, deux en chef et un en pointe.* — Devise : *Constantiâ, justitiâ et fidelitate.*

La famille DE COUTANCE, aujourd'hui éteinte, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de la Touraine et des provinces voisines. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Carrés d'Hozier*.

Ces renseignements permettent d'établir la filiation depuis noble homme Hardouin Coustance, écuyer, Sgr de Négron, qui, conjointement avec sa femme, demoiselle Marie de Baillon, passa un bail le 27 septembre 1456 devant Beaufile, notaire en la Cour de Maillé. La Chesnaye des Bois, qui a donné une généalogie de la famille de Coutances, fait de ce personnage, mais sans preuves et contre toute vraisemblance, le fils d'un autre Hardouin de Coutance, écuyer, Sgr de Prudane, qui aurait épousé Guyonne de Maillé, héritière de la seigneurie de la Fredonnière, et le petit-fils d'un Hardouin de Coutance,

écuyer, qui aurait épousé Marguerite de Négron par contrat du 9 février 1250. Hardouin Coustance laissa deux fils, nobles hommes Jean et Macé Coutance, écuyers, qui partagèrent sa succession par acte du 15 avril 1467. Dans cet acte il est appelé noble homme Hardy Coustance, vivant Sgr de Négron, de la Bodinière, des Touches, du Gasteau, etc. Jean et Macé Coutance furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette, issue de Macé, posséda, entre autres biens, la seigneurie de la Fredonnière. Elle s'éteignit dans les mâles en 1736.

L'auteur de la branche aînée, noble homme Jean Coustance, écuyer, Sgr de Négron, épousa, par contrat du 9 mai 1473, demoiselle Jeanne Le Nepveu, fille de noble homme Robert le Nepveu, Sgr de Couloignes, et de Françoise de Maillé. Il fut nommé maire de Tours en 1479. Il fut père de noble homme Claude de Coutance, écuyer, Sgr de Baillou, qui épousa Catherine de Beauvils par contrat sans filiation du 21 octobre 1498. Celui-ci laissa deux fils, Guillaume et Claude. L'aîné de ces fils, Guillaume, continua la descendance. Le puîné, Claude, marié le 21 janvier 1549 à Renée le Gantier, fut l'auteur du rameau des seigneurs de Varenne, de Villeprouvert et des Trois-Buissons qui fut maintenu dans sa noblesse, le 6 mai 1669 et en 1714, par jugements de MM. Voisin de la Noiraye et Chauvelin, intendants de Tours, et qui s'éteignit vers le milieu du XVIII^e siècle. Noble seigneur Guillaume de Coutance, Sgr de Baillou, en Vendômois, épousa, par contrat du 17 septembre 1537, Renée d'Azay, veuve de noble homme François de Marescot le jeune, vivant seigneur de Soulday. Il joua un rôle important et fut nommé chevalier de l'Ordre du Roi le 8 mars 1569. Il avait obtenu, le 14 mai 1541, du sieur de Combefosse, élu du Maine, commissaire du Roi pour la représentation des titres de noblesse, un acte attestant qu'il avait produit les originaux des titres justificatifs de sa noblesse. Son fils, René de Coutance, Sgr de Baillou, chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, le 29 mai 1570, Bénigne des Croix, dame de Saint-Antoine-du-Rocher, veuve de François de Bueil. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Hardouin, qui continua la lignée ; 2^o Jean, Sgr de Saint-Antoine-du-Rocher, en l'élection de Tours, dont la descendance s'éteignit vers le milieu du XVIII^e siècle. Hardouin de Coutance, Sgr de Baillou, gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre en 1604, épousa Marie du Bois par contrat passé le 6 juin 1620 devant notaire à Tours. Il laissa à son tour deux fils : 1^o Joseph-Élysée de Coutance, Sgr de Baillou, de la Selle, etc., marié en 1652 à Hélène Foulon, dont les trois fils furent maintenus dans leur noblesse, le 15 mai 1667, par jugement de l'intendant Voisin de la Noiraye ; 2^o Valentin de Coutance, Sgr de la Selle,

lieutenant pour le Roi des ville et château de Nantes, marié à Claude Poydras, qui vint se fixer en Bretagne et qui y fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt du 24 janvier 1669. Le petit-fils de ce dernier, Christophe de Coutances, chevalier, Sgr de la Selle, de la Bouvardière, du Vignau, etc., décédé à la Bouvardière en 1731, épousa successivement en 1689 M^{lle} de Goulaine, en 1703 M^{lle} de Sesmaisons et en 1712 M^{lle} de Goyon. Il laissa deux fils : 1^o Louis-Christophe de Coutances, connu sous le titre de marquis de la Selle, né du second lit ; 2^o Amaury, connu sous le titre de comte de Coutances, né du troisième lit en 1713. L'aîné de ces deux frères, Louis-Christophe, fut père d'Amaury de Coutances, décédé à la prison de la Force, à Paris, en 1794, dont la descendance est éteinte. Le puîné, Amaury, fut père d'Hilarion-Amaury, comte de Coutances, qui épousa en 1806 M^{lle} de la Pervanchère, et grand-père d'Amaury, comte de Coutances, décédé en 1882, qui épousa en 1842 M^{lle} de Montaigu et qui en laissa une fille unique, dernière représentante de sa famille, décédée en 1902 sans avoir été mariée.

Jean Coustance de la Fredonnière et Jean de Coutance de Baillou furent admis dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem l'un en 1551, l'autre en 1595.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, la famille de Coutances a fourni un grand nombre d'officiers distingués.

Principales alliances : Voyer (d'Argenson), Salmon du Chatellier 1593, de Courtarvel 1582, 1688, Savary de Lancosme, de Bouillé, de Becdelièvre 1733, 1773, Cauchon de Maurepas 1747, de la Roche Saint-André 1790, de Ghaisne de Bourmont 1772, Hue de Montaigu 1842, de Fourché-Quéhillac, de Goulaine 1689, de Sesmaisons 1703, de Goyon 1712, Richard de la Pervanchère 1806, etc.

Il a existé en Haute-Normandie une autre famille de Coutances qui portait pour armes : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois molettes d'argent*. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse, le 16 décembre 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, après avoir justifié sa filiation depuis Guillaume de Coutances, archer de la garde du Roi, homme d'armes des compagnies d'ordonnances de M. de la Meilleraie, qui fut nommé chevalier de l'ordre de l'Accolade après la bataille de Fournoue et qui rendit hommage à l'abbaye de Fécamp, à cause de sa seigneurie du Fief-l'Abbé, le 11 août 1517 et le 4 mai 1541.

COUTANCES (Gaultier de). Voyez : GAULTIER DE COUTANCES.

COUTARD (Fresnais de). Voyez : FRESNAIS DE COUTARD.

COUTELLE de la TREMBLAYE.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

André-Augustin COUTELLE DE LA TREMBLAYE, demeurant à Fontenay-aux-Roses, épousa en 1908 M^{me} Quinsac, née de Lacger.

On ignore si sa famille est la même que celle de Jean-Joseph Coutelle, né au Mans en 1748, colonel, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 28 juin 1809. Le colonel Coutelle reçut les armes suivantes : *tiercé en fasces : d'argent à deux scarabées de face, posés en pal, de sable; de gueules au signe des chevaliers légionnaires; et d'azur à trois pyramides d'or, terrassées de sinople, celle à dextre écimée et ouverte de sable.*

COUTHAUD de RAMBEY. Armes : *écartelé d'or et de gueules, chargé en cœur d'un coq de même de l'un en l'autre.* — N... Couthaud, docteur en médecine à Lons-le-Saulnier, avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : *d'azur à un rocher d'argent, surmonté de trois besants de même rangés en chef.*

La famille COUTHAUD DE RAMBEY a eu pour berceau la ville de Lons-le-Saulnier, en Franche-Comté, où elle était honorablement connue dès le xvi^e siècle. On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1864 et dans les ouvrages que MM. de Lurion et Suchaux ont consacrés à la noblesse de Franche-Comté.

Jehan Coustaud fut convoqué aux États de la province, tenus à Dôle, par lettres du 31 mai 1561 de l'infiante Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. Son petit-fils, Pierre Couthaud, docteur en médecine, fut autorisé, par lettres du roi Louis XIV, données à Fontainebleau en 1677, à posséder, bien que non noble, la terre seigneuriale de Rambey qu'il venait d'acquérir de Claude Charelon, Sgr du Louverot, baron du Pin. Il fut anobli cette même année, par lettres du roi d'Espagne, en récompense du patriotisme dont il avait fait preuve pendant la conquête de la province. Il fut nommé en 1678 maire de Lons-le-Saulnier. Sa descendance s'éteignit avec Pierre Couthaud de Rambey, chanoine et grand-trésorier de l'église métropolitaine de Besançon, décédé en 1789. Celui-ci avait substitué à ses titres et fiefs son parent, Jean-François Couthaud, substitut du procureur général au Parlement de Besançon.

Ce Jean-François Couthaud appartenait à une branche collatérale, demeurée non noble, qui s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses fils, Antoine-Pierre Couthaud, résigna en 1793 ses fonctions de maire de Besançon; il fut incarcéré à Dijon et n'échappa à la mort que grâce aux démarches de son frère, Charles-

Emmanuel, adjudant-général. Le neveu de celui-ci, Eugène-Jules Couthaud, né à Taverny en 1829, plus tard colonel d'état-major, demanda le 13 février 1858 et obtint, par décret du 25 juin 1860, pour lui et pour son fils, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE RAMBEY. Émile Couthaud, né le 13 septembre 1829 à Étupes (Doubs), pasteur évangélique, demeurant à Dornaulzhausen, dans le grand-duché de Hesse, obtint la même autorisation par décret du 17 avril 1864.

Principales alliances : Grivel, Muyard de Martigna, Petitjean, etc.

COUTISSON. Armes : *d'azur à une coquille de Saint-Jacques d'or, accompagnée de trois cœurs d'argent, 2 et 1.*

La famille COUTISSON est une des plus anciennes de la bourgeoisie de la Marche. D'après Tardieu, qui lui a consacré une notice dans son *Dictionnaire historique et généalogique de la Haute-Marche*, elle remonterait par filiation suivie à Pierre Couty, ou Coutisson, qui vivait en 1573. La descendance de ce personnage se partagea en un certain nombre de branches dont plusieurs se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Un représentant de la branche aînée, dite des sieurs de Vincent, M. Émile Coutisson, né à Bourganeuf en 1832, a été député et conseiller général de la Creuse.

La branche des sieurs du Mas est aujourd'hui éteinte. Un de ses représentants, Jean-Baptiste Coutisson-Dumas, né en 1746 à Gentioux, où son père exerçait la profession de notaire, décédé à Évaux en 1806, était cultivateur à Felletin quand il fut élu député de la Creuse à la Convention, où il siégea parmi les modérés ; il fut plus tard député au Conseil des Cinq-Cents. Son fils, Étienne Coutisson-Dumas, né en 1783, décédé en 1856, fut conseiller général de la Creuse. Il avait épousé M^{lle} Gaultier de Marache, décédée en 1880, dont il n'eut que deux filles.

La branche des sieurs d'Arpeix subsiste.

La famille Coutisson a fourni un grand nombre d'avocats, de notaires, de médecins, de magistrats, etc.

Principales alliances : Brunet de Lagrange 1875, de Maleden, Chauseyr de la Laprade 1839, etc.

COUTOULY (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1788) : *d'azur à une fasce d'or, chargée de trois roses de gueules.* — Timbre : *un casque de profil, orné de ses lambrequins d'azur, d'or et de gueules.*

La famille COUTOULY, aujourd'hui DE COUTOULY, appartenait au XVIII^e siècle à la haute bourgeoisie de Luçon, en Bas-Poitou.

Beauchet-Filleau lui a consacré un article dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Pierre Coutouly, à partir duquel cet auteur donne la filiation, était conseiller du Roi, garde de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, régent de France, et maire et receveur des décimes du diocèse de Luçon. Il épousa vers 1715 Marie François. Deux de ses fils, Pierre Coutouly, maire de Luçon, marié vers 1750 à Marie-Françoise Parenteau, et Alphonse-Henri Coutouly, baptisé à Luçon en 1730, docteur en médecine, furent les auteurs de deux rameaux.

Alphonse-Henri Coutouly de la Vergne, fils de Pierre et chef du premier rameau, sénéchal de Luçon en 1776, subdélégué de l'intendant dans cette ville, fut pourvu, par lettres du 25 septembre 1788, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil souverain du Roussillon. Il obtint cette même année le règlement de ses armoiries.

Pierre-Charles Coutouly, dit de Dorset, un des fils d'Alphonse-Henri, alla pendant l'émigration se fixer à Copenhague, y épousa M^{lle} Monod, fille d'un ministre protestant, et y mourut peu de temps après, en 1805. Son fils, Pierre-Charles de Coutouly, né en Danemark en 1805, décédé en 1846, fut élevé dans la religion protestante et fut pasteur de Luneray.

Plus récemment la famille de Coutouly a fourni un ministre plénipotentiaire.

COUTRAY de PRADEL (de). Armes : d'or à un chevron d'azur, accompagné de trois faucons essorant de sable, armés de gueules. — Couronne : de Comte. — Supports : deux griffons d'or, armés et lampassés de gueules.

La famille DE COUTRAY DE PRADEL, fixée en Saintonge au xviii^e siècle, est originaire du comté de Comminges, dans les Pyrénées. Saint-Allais en a donné une généalogie assez sommaire dans le tome II de son *Nobiliaire universel de France*.

Noble Jean de Coutray, chevalier, Sgr de Pradel, auquel cet auteur fait remonter la filiation, fit son testament le 8 septembre 1567. Il avait épousé le 1^{er} juillet 1530 N... de Cobral; il se remaria le 13 juillet 1547 à Marie de Mont, veuve de noble Pierre de Lamarque, qui testa le 12 novembre 1591. Son fils du premier lit, noble Arnaud de Coutray, écuyer, Sgr de Pradel, d'abord homme d'armes des ordonnances du Roi, puis premier consul de Samatan, se signala en maintenant cette ville dans l'obéissance du Roi quand elle fut attaquée par les Ligueurs, en 1589. Il avait épousé en 1569 Jeanne de Baulat et fut père d'Arnaud de Coutray, Sgr de Pradel, homme d'armes des

ordonnances du Roi, qui épousa le 21 juillet 1607 Catherine de Fleurian et qui continua la lignée.

La famille de Coutray de Pradel fut maintenue dans sa noblesse, le 17 avril 1716, par jugement de Legendre, intendant de Montauban, après avoir justifié sa filiation depuis 1560.

Michel de Coutray, Sgr de Pradel, en Comminges, né à Samatan en 1668, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, vint se fixer en Saintonge après le mariage qu'il contracta à Saintes, le 30 juillet 1713, avec Marie Poitevin de la Frégonnière. D'après Saint-Allais, il aurait fait des preuves de noblesse en 1726 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa plus jeune fille, Marie-Anne, mais celle-ci serait morte avant d'entrer dans cette maison d'éducation. Louis-Michel de Coutray, fils de Michel, fut seigneur de Pradel, au diocèse de Lombes, et seigneur de Saint-Georges-Lavalade, en Saintonge. Il épousa à Saintes, en 1749, M^{lle} Lemousin de Nieul. Il fut père de Michel-Henri de Coutray, Sgr de Pradel et de Saint-Georges-Lavalade, né à Saintes en 1751, garde du corps, puis lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1835 dans ses propriétés de l'île d'Oléron, qui épousa à Toulouse, en 1783, M^{lle} de Lavaud, et grand-père d'Eugène de Coutray, connu sous le titre de comte de Pradel, né à Toulouse en 1784, célèbre improvisateur de poésies, décédé à Wiesbaden en 1857 dans une situation très précaire. Le petit-fils de ce dernier, M. Eugène de Coutray de Pradel, né en 1861, docteur en médecine, a épousé le 11 mai 1887 Joséphe Dawson, née dans la Guyane anglaise.

M. de Coutray de Pradel prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. M. Michel-Henri de Coutray de Pradel se fit représenter cette même année, pour son fief de Saint-Georges de Lavalade, à celles tenues à Saintes.

La famille de Coutray de Pradel a fourni de nombreux officiers, des gardes du corps, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Mont 1547, de Baulat 1569, de Carsalade 1602, de Chavaille, Poitevin 1713, de Beudéan de Parabère, Lemousin de Nieul, etc.

COUTURE (Luylier de la). Voyez : LUYLIER DE LA COUTURE.

COUTURE (Cantillon de la). Voyez : CANTILLON DE LA COUTURE ET DE TRAMONT.

COUTURE (Maillard de la). Voyez : MAILLARD DE LA COUTURE.

COUTURE-RENON de BEIREIX (de la). Armes : d'or fretté de gueules.

La famille DE LA COUTURE-RENON appartient à l'ancienne noblesse de

la Basse-Marche et du Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie détaillée dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. Nadaud, qui lui a consacré un article dans son *Nobiliaire du Limousin*, lui attribue par erreur les armes suivantes : *losangé d'or et de gueules*.

La famille de la Couture-Renon paraît avoir eu pour berceau le fief de son nom (*Cultura Renonis*) que ses premiers auteurs connus possédaient dans la paroisse de Blond, à peu de distance de Bellac. Peut-être doit-on lui attribuer un Ramnulphe de Culturá qui est mentionné dans un traité passé vers 1105 entre Audebert, comte de la Marche, et le chapitre du Dorat. Pierre de la Couture, écuyer, était seigneur de la Couture dans la première moitié du xiv^e siècle. Il avait épousé Marguerite Bonneau (*Bonelli*), fille de Guillaume, chevalier; il en eut deux fils, Jean et Guiot. L'aîné de ceux-ci, Jean, écuyer, est mentionné dans un acte de 1355 avec sa femme Marguerite, fille de Jean, chevalier, Sgr de Prunh. Il fut vraisemblablement l'aïeul, ou le bisaïeul, d'un Jean de la Couture-Renon, écuyer, Sgr de la Couture, qui, d'après un jugement de maintenue de noblesse accordé à ses descendants en 1599, aurait fait son testament le 13 juin 1483 en faveur de son fils aîné, Louis. Celui-ci assista, le 26 juillet 1500, au mariage de François de la Lande. On croit, d'après le contrat de mariage de son fils, qu'il avait épousé Jacqueline de Genouillé; cependant, d'après le *Nobiliaire du Limousin*, celle-ci aurait été non pas sa femme, mais sa mère. Il est mentionné avec son fils Joseph dans un acte du 3 février 1500. Joseph de la Couture-Renon, écuyer, Sgr de la Couture, épousa Jeanne de Clairé par contrat du 1^{er} juin 1522 dans lequel sont nommés ses père et mère, Louis de la Couture-Renon et Jacqueline de Genouillé. Il fut père de François de la Couture-Renon, écuyer, Sgr de la Couture et de Richemont, qui épousa le 4 avril 1557 Marie du Queyroix, et grand-père de François de la Couture-Renon, écuyer, Sgr des mêmes domaines, qui épousa le 1^{er} mars 1581 Christine Mémeteau, fille d'un conseiller au Parlement de Paris. Celle-ci, étant veuve, fut maintenue dans sa noblesse, le 12 juin 1599, avec ses trois fils mineurs, Gaspard, Christophe et François, par sentence de Huault de Montmagny, commissaire du Roi. Elle mourut à Civray en novembre 1618. Ses trois fils furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée, issue de Gaspard, conserva la seigneurie de la Couture. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 9 septembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, et s'éteignit avec Anne-Renée de la Couture mariée le 4 janvier 1744 à Jean-Pierre d'Orfeuille.

Christophe de la Couture-Renon, Sgr de la Touche et de Beireix, auteur de la seconde branche, épousa Philippe du Mosnard. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de Barentin et s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours. Cette branche possède encore près de Blond le château de Beireix. Son chef est connu depuis le règne de Louis XVI sous le titre de baron de Beireix.

La troisième branche, issue de François, fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Elle paraît s'être éteinte peu de temps après.

La branche des seigneurs de Loubigné descendait d'un Pierre de la Couture-Renon, qui épousa vers 1618 Marguerite de Savatte, dame de Loubigné, et que l'on croit avoir été un fils puiné de François de la Couture, marié en 1557 à Marie du Queyroix. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 10 octobre 1667, par jugement de M. de Barentin, le 6 avril 1699, par jugement de M. de Maupeou et, le 30 août 1715, par jugement de M. Quentin de Richebourg, tous trois intendants de Poitiers. Elle s'éteignit avec Jeanne-Catherine de la Couture, baptisée à Poitiers en 1689, qui épousa en 1711 François de Tudert.

L'aïeul des représentants actuels, Jean-Baptiste-Antoine de la Couture-Renon, chevalier, baron de Beireix, Sgr de Richemont, Langerie, Villerajouse, etc., né à Beireix en 1754, marié en 1779, à Marie de Saint-Martin de Bagnac, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Dorat.

La famille de la Couture-Renon a fourni de nombreux officiers, un zouave pontifical, etc.

Principales alliances : de Lignaud de Lussac 1686, d'Orfeuille 1744, de Chouppes 1656, du Pin 1736, de Saint-Martin de Bagnac 1774, de Roffignac, Poignand de la Salinière 1867, Jarret de la Mairie 1886, de Savatte 1618, de Cérès 1631, de Tudert 1711, Benoist de Lostende, etc.

COUTURE de TROISMONTS.

Famille noble de Normandie sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

André COUTURE eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Lisieux) : *d'azur à une fasce dentelée d'or.*

Mathurin-Charles-Louis Couture de la Pigachière était au XVIII^e siècle seigneur haut-justicier de la paroisse de Troismonts, aujourd'hui commune du Calvados.

François-Louis-Aimé Couture, sieur de Troismonts, domicilié à Barenton (Manche), marié à M^{lle} Fortin de Marsenne, de Mortain, prit

part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville tant en son nom que comme représentant de Mathieu de la Chambre, écuyer, Sgr du Vauborel. Il mourut pendant l'émigration laissant deux fils. Le second de ceux-ci, Edouard épousa M^{lle} de Vauxfleury de Saint-Cyr. Sa descendance subsiste.

Le chef de la famille de Couture de Troismonts est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : Fortin de Marsenne, de Vauxfleury de Saint-Cyr, etc.

Aucune famille Couture ne fut maintenue dans sa noblesse en Normandie lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666.

Mais plusieurs familles normandes du nom de Couture (ou Cousture) arrivèrent à la noblesse postérieurement à cette recherche.

Antoine Cousture, sieur de Chamacourt, reçu en 1671 président en la Chambre des comptes de Normandie, exerçait la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Normandie quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à une fasce de gueules chargée de trois abeilles d'or*. Il obtint en 1709 des lettres d'honneur le dispensant d'un degré pour acquérir la noblesse héréditaire. Il laissa un fils, Salomon Cousture de Chamacourt, qui fut reçu en 1716 conseiller au Parlement de Normandie. Antoine-Salomon Couture de Chamacourt et Alexandre-Salomon Couture de Cropus furent reçus conseillers au même Parlement, l'un en 1749, l'autre en 1750.

Guillaume Couture, né à Rouen en 1732, célèbre architecte, admis en 1775 à l'Académie royale d'Architecture, décédé en 1799, fut anobli par lettres patentes de mars 1788. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *d'azur à une croix d'argent, chargée d'une colonne de sable sur laquelle est posée une main d'or, ladite croix cantonnée de quatre abeilles d'or*.

Jacques-Joseph Couture, né à Paris en 1767, fils de Joseph-Abel Couture, architecte des domaines et de l'Académie, fut général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur. Il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810. Il mourut en 1835, ne laissant qu'une fille, M^{me} Delpla des Gouettes, née en 1816.

L'abbé Jean-Baptiste Couture, né en 1651 à Saint-Aubin (Calvados), décédé en 1728, fut professeur au Collège de France et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

COUTURIER de VERSAN. Armes : *d'or à une burèle, ou fasce diminuée, d'azur, surmontée d'une tête de sanglier de sable, défendue d'argent*.

— Timbre : *un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, d'azur, d'argent et de sable.*

La famille COUTURIER, venue de Marseille s'établir à Bordeaux dans les dernières années du règne de Louis XIV., appartenait au XVIII^e siècle au grand commerce protestant de cette ville. Son chef, Isaac Couturier, négociant à Bordeaux, marié à Marie-Suzanne Molinier, décédé à Bordeaux en 1776 à l'âge de 78 ans, fut anobli, en janvier 1753, par lettres patentes du roi Louis XV. Ces lettres, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, sont conçues dans les termes les plus flatteurs. Elles rappellent que leur obtenteur porta son commerce en Afrique, en Amérique et dans toutes les parties de l'Europe non seulement pour ses intérêts particuliers, mais encore pour des opérations qui avaient pour objet le service de l'État. Messire Pierre Couturier de Versan, écuyer et négociant, fils aîné d'Isaac, épousa à Bordeaux, le 26 mars 1777, Suzanne-Constance Audibert, fille d'un négociant, en présence de son frère, Pierre-Arman Couturier de Curtye, officier au régiment de Brie-Infanterie.

La famille Couturier de Versan était représentée de nos jours par Édouard-Philippe-Bonaventure Couturier de Versan, né en 1818, par son fils, Raoul, né à Paris, fixé à Dublin avec ses enfants, et par son cousin germain, Curty Couturier de Versan, né à Bordeaux en 1833, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} de la Barthe.

Principales alliances : Couve, Castaing, etc.

COUTURIER de VIENNE.

M. Amable-Félix COUTURIER, né à Versailles en 1798, officier supérieur, fut autorisé, par décret du 22 novembre 1833, à joindre à son nom celui de : DEVIENNE. Il avait épousé Louise-Esther de Maleville, fille du pair de France, décédée à Sarlat en 1903. Il en eut deux filles dont l'une, décédée à Sarlat en 1907, épousa en 1864 le comte de Sainte-Aulaire et dont l'autre épousa en 1865 M. Guy-Auguste de Lagarde.

COUTURIER de FOURNOUE. Armes : *d'azur à un chevron d'or, surmonté d'une étoile de même et accompagné de trois branches de laurier aussi d'or, posées deux en chef et l'autre à la pointe de l'écu; au chef de gueules, soutenu d'une fasce d'or en forme de devise et chargé d'une croisette de même, ancrée et posée au premier canton.*

La famille COUTURIER DE FOURNOUE, complètement éteinte en 1876, avait occupé un rang distingué dans la Marche.

On en trouvera des généalogies dans les *Carrés d'Hozier* et dans le supplément du *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud.

Antoine Couturier, Sgr de Fournoue et des Forges, auquel remonte la filiation suivie, avait épousé vers 1510 Suzanne de la Celle, d'une des plus anciennes familles nobles de la région. Leur fils, Antoine Couturier, Sgr de Fournoue et des Forges, né le 11 avril 1515 à Anzème, au diocèse de Limoges, conseiller procureur du Roi en la sénéchaussée de la Marche, s'apparenta brillamment par le mariage qu'il contracta vers 1550 avec Anne de Chabannes, fille de Charles, Sgr de Nouzerolles, et de Marie de la Roche-Aymon. Il fut père d'Annet Couturier, écuyer, Sgr de Fournoue et des Forges, nommé le 19 janvier 1591 conseiller procureur du Roi en la sénéchaussée de la Marche, qui épousa, par contrat du 21 juin 1589, Philippine Clareaux, fille d'un prévôt châtelain royal de la ville de Guéret, grand-père d'Antoine Couturier, écuyer, Sgr de Fournoue, baptisé à Guéret le 12 janvier 1592, conseiller et procureur du Roi en la sénéchaussée de la Marche, qui épousa Jeanne Martin par contrat du 4 février 1630, bisaïeul de Joseph Couturier, écuyer, Sgr de Fournoue, la Prugne, Mouchetard, etc., conseiller du Roi au présidial et sénéchaussée de la Marche, qui épousa Louise Baronnet par contrat du 5 juillet 1659, et trisaïeul de René Couturier, sgr de Fournoue, né le 30 octobre 1668, dont il va être parlé.

La situation nobiliaire de ces divers personnages semble avoir été assez douteuse, bien qu'ils paraissent dans un grand nombre d'actes avec la qualification d'écuyer. La famille Couturier de Fournoue ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

René Couturier, Sgr de Fournoue, d'abord conseiller, puis procureur du Roi en la sénéchaussée de la Marche et au siège présidial de Guéret, auteur d'un *Commentaire des coutumes de la province et comté-pairie de la Marche* très estimé, fut pourvu en 1732 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Le 4 juin de cette même année, il obtint de M. de Chauvelin, garde des sceaux, l'autorisation de venir en personne prêter serment pour ledit office. Il mourut en 1752. Il avait épousé en 1688 Éléonore Garreau dont il eut huit fils. Un de ces fils, Joseph, né en 1701, d'abord abbé commandataire de Pébrac, puis vicaire général du diocèse du Mans, fut nommé en 1735 chanoine comte de Brioude. Un des neveux de celui-ci, Joseph Couturier de Fournoue, né en 1740, chef d'escadre des armées navales, décédé en 1801, épousa en 1786 Jeanne-Marie de Montalembert, dernière représentante d'une branche de l'illustre maison de Montalembert; leur fils, Bernard-Paul Couturier de Fournoue, né en 1787, chef d'escadron, chevalier de Saint-Louis,

décédé dans la suite sans postérité, fut autorisé le 8 novembre 1814, par ordonnance du roi Louis XVIII, à joindre à son nom celui de la famille de Montalembert. Gabriel Couturier de Fournoue, né à Guéret en 1760, maire de cette ville, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 13 mars 1813; il eut une fille unique, la marquise de Bonneval, décédée dans un âge avancé à Guéret en 1876, qui fut la dernière représentante de sa famille.

La famille Rebière de Cessac avait vainement demandé en 1858 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille Couturier de Fournoue.

Principales alliances : de la Celle, de Chabannes, Tournyol 1724, de Montalembert de Vaux, Rebière de Cessac 1756, de Bonneval 1810, etc.

COUTURIER de ROYAS.

Famille de haute bourgeoisie fixée dans le département de l'Isère.
Principale alliance : Doyon.

COUTY de la POMMERAIS et de NOAL.

La famille COUTY DE LA POMMERAIS ne figure pas au nombre de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse; on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement.

Son nom a été tristement illustré par Désiré-Edmond Couty de la Pommerais, docteur médecin, qui, après un procès célèbre, fut convaincu d'avoir commis plusieurs empoisonnements, fut condamné à mort et fut guillotiné à Paris le 9 juin 1864. Le docteur de la Pommerais était né en 1830 à Neuville, près d'Orléans, où son père exerçait la profession de médecin. Il avait épousé en 1861 M^{lle} Dubizy.

Victoire-Adèle de Mercoyrol de Beaulieu, veuve de Jean-Baptiste-Alexandre Couty de la Pommerais, capitaine au 63^e de ligne, domiciliée à Viviers, demanda en 1864 et obtint, par décret du 9 août 1865, pour son fils mineur, René-Pierre-Alexandre Couty de la Pommerais, né à Versailles le 5 avril 1853, l'autorisation de substituer à son nom celui de : DE NOAL porté par son aïeul.

COUVILLE (Lucas de). Voyez : LUCAS DE COUVILLE.

COUVRIGNY (Ménard de). Voyez : MÉNARD DE COUVRIGNY.

COUX (de). Armes : *d'argent à trois fasces d'azur; à la bande de gueules brochante sur le tout.*

La famille DE COUX appartient à l'ancienne noblesse du Limousin. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, dans les manuscrits de Chérin, dans le

Nouveau d'Hozier, dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Cabinet d'Hozier*.

La famille de Coux [a pour premier auteur connu un Aimery de Coux, damoiseau de la paroisse d'Aixe, qui vivait dans les premières années du xiv^e siècle. Ce gentilhomme avait épousé Jeanne d'Echizadour, veuve d'Adhémar de Coral, damoiseau, de laquelle il n'eut pas d'enfants, qui fit son testament le 7 des ides d'août 1304 et qui demanda dans cet acte à être inhumée chez les frères prêcheurs de Limoges. Pierre de Coux, Sgr du Chatenet, en la paroisse de Lubersac, est mentionné dans un acte latin passé le mardi après la fête de saint Hilaire de l'année 1322. Le nom de la famille de Coux paraît dans un très grand nombre d'actes des xiv^e et xv^e siècles, sans que l'on puisse relier entre eux les personnages qui l'ont porté à cette époque. C'est ainsi que Guillaume de Coux, damoiseau de la ville d'Aixe, fils de feu Aimeric de Coux, chevalier, fit son testament le 13 janvier 1366. Marguerite d'Aixe, femme de Jean de Coux, aliàs du Chatenet, damoiseau, fit son testament le 6 avril 1374. Jean de Coux, damoiseau, Sgr du Chatenet, fit son testament le 25 janvier 1440. Noble Foucaud de Coux, damoiseau, Sgr de Coux, au diocèse de Limoges, et de Bessinoux, au diocèse de Bourges, est mentionné dans un acte du 7 mai 1488.

La filiation n'est régulièrement établie qu'à partir de Germain de Coux, écuyer, Sgr du Chatenet, en la paroisse de Lubersac, archer de la garde du Roi, qui, étant veuf d'une personne dont on ignore le nom, se maria le 15 mai 1558 à Françoise de Francœur et qui fit son testament le 4 avril 1560. Germain de Coux avait eu, évidemment de sa première union, un fils, Léonard, écuyer, sieur du Chatenet, qui fut son héritier, qui épousa, le 4 mai 1570, Antoinette de Bouchiat, qui mourut le 8 mars 1630 et qui fut inhumé dans la chapelle de Saint-Jean, en l'église de Saint-Étienne de Lubersac. Les descendants de Germain de Coux furent maintenus dans leur noblesse, le 1^{er} décembre 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. On trouvera le texte de ce jugement dans le *Nouveau d'Hozier*. On trouvera dans le même recueil les preuves de noblesse que Luce de Coux du Chatenet, née à Lubersac en 1708, fille de Louis de Coux du Bouchet et de Jeanne de Coux de la Vareille, mariée dans la suite à Joseph de la Morélie-Puyredon, fit en 1718 pour être admise à Saint-Cyr. Jeanne de Coux, sœur de Luce, née à Lubersac en 1719, mariée dans la suite, en 1756, à Georges de la Roche-Aymon, fit les mêmes preuves en 1728. François de Coux, frère de ces deux jeunes filles, fut admis en 1720 parmi les pages de la Grande Écurie ; il épousa dans la suite Marguerite Moulinier de Puymand et mourut à Lubersac

en 1759. Son fils, Charles-Roch, Sgr de la Vergne, marié en 1764 à Marie de Corbier, fut connu le premier sous le titre de marquis de Coux sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges et qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille. Il laissa deux fils : 1° Michel, marquis de Coux, né en 1765, admis en 1778 parmi les pages de la Grande Écurie, décédé à Guérande en 1839, dont le fils, Charles, un des fondateurs du journal *l'Avenir*, mourut à Guérande en 1864 sans laisser de postérité ; 2° François-Charles de Coux, né à Lubersac en 1772, qui épousa Antoinette des Cubes de Lavernouille. Ce dernier laissa à son tour deux fils : 1° Michel-Alfred, né en 1805, décédé sans alliance en 1893, qui fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de marquis de Coux par lettres patentes de Napoléon III du 16 août 1866 ; 2° Edmond-Étienne, né en 1814, dont la descendance subsiste.

La famille de Coux a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : Plaisant de Bouchiat 1570, de la Roche-Aymon 1756, de Royère 1762, de Corbier 1764, de Maulmont 1788 et vers 1870, etc.

COUX de MARIVAUX (de la). Voyez : DELACOUX DE MARIVAUX.

COUX des ROSEAUX (de la). Armes : d'azur à un croissant d'argent, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées et en pointe d'un poisson, le tout d'argent. — Couronne : de Baron. — Devise : *Virtus, honos, spes.*

La famille DE LA COUX est anciennement connue dans le bourg de Brigueil, situé dans les environs de Montmorillon, en Poitou. Elle joint à son nom celui de la terre des Roseaux qu'elle a possédée dans la commune de Mérigny (Vienne). D'après la tradition elle serait une branche, détachée à une époque inconnue, de la famille Delacoux de Marivaux (voyez ce nom), anciennement connue au Blanc, en Berry.

On trouvera des généalogies de la famille de la Coux des Roseaux dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Antoine de la Coux, sieur des Roseaux, à partir duquel seulement la filiation a pu être établie, était notaire à Brigueil dans les dernières années du xvii^e siècle. Il avait épousé vers 1685 Marie Collin dont il eut une nombreuse postérité. L'un de ses fils, Antoine de la Coux, sieur des Roseaux, né en 1701, marié à Brigueil en 1741 à Jeanne Desbouiges, fut père de François de la Coux, sieur des Roseaux, né en 1751, chirurgien, qui épousa Marthe Dufour et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec distinction.

La famille de la Coux a fourni des médecins de mérite.

Principales alliances : Belléoux de la Gauvinière, Dutrou-Bornier, Pallu 1869, de Bonduwe, etc.

COUYER de la CHESNARDIÈRE. Armes : *d'argent à trois cœurs de gueules, 2 et 1.*

La famille COUYER DE LA CHESNARDIÈRE appartient à la noblesse de Bretagne. Elle a eu pour berceau la paroisse de Saint-Jacut, dans l'ancien diocèse de Vannes, où elle est connue dès le *xiv^e* siècle. Kerviler mentionne, dans son *Répertoire de biobibliographie bretonne*, un Guillaume Couyer qui, en 1279, fit donation à l'abbaye de Prières de droits qu'il avait dans la paroisse de Limerzel.

La famille Couyer figura de 1427 à 1536 aux réformations et montres de la noblesse de la paroisse de Saint-Jacut. Elle remonte par filiation, d'après Potier de Courcy, à Olivier Couyer qui fut anobli en 1426 pour avoir été au siège de Beuvron et dont le fils, Guillaume Couyer, sieur de la Chastaigneraie, en Saint-Jacut, épousa en 1461 Françoise Mandart. Guillaume laissa de cette union deux fils, Vincent, Sgr de la Chastaigneraie, marié à Marie de la Bourdonnaye, et François, marié à Jeanne Vaillant, dame de la Barre, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse d'extraction par arrêt des commissaires en date du 28 mai 1669.

N.... Couyer de Brignac était en 1658 chevalier de l'ordre du Roi. René-Joseph Couyer de la Chesnardière était en 1777 procureur du Roi à Fougères.

Joseph-Ambroise Couyer de la Chesnardière, décédé en 1892, fut bâtonnier de l'ordre des avocats de Fougères en 1838, maire de la même ville de 1848 à 1855 et conseiller général d'Ille-et-Vilaine de 1861 à 1869.

COUZY, ou COUSY, de FAGEOLLES (de). Voyez : COUSIN DE MAUVAISIN, COUSIN ET COUSY DE FAGEOLLES (DE).

COYE de CASTELET (de). Armes : *d'azur à une bande d'or, accompagnée en chef d'un coq et en pointe d'une gerbe de même¹.*

La famille DE COYE est originaire du bourg des Baux, situé à quinze kilomètres d'Arles, en Provence.

Louis Coye, habitant des Baux, passa un arrentement le 18 janvier 1543 avec Charles Laugier, natif et habitant d'Arles, laboureur

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le baron du Roure.

des Baux, un des auteurs de la famille de Laugier de Beaurecueil.

Au XVIII^e siècle la famille Coye se partagea en trois rameaux qui se distinguèrent par les surnoms de Brunélis, de Vaumale et de Castelet. Les deux premiers rameaux sont aujourd'hui éteints.

Joseph-Antoine Coye, Sgr de Castelet, marié vers 1745 à Catherine Faillon, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi. Son fils, Jacques Coye, Sgr de Castelet, marié le 20 novembre 1777 à Anne-Jeanne d'Eyssautier, en eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Antoine-Lazare-Hippolyte de Coye de Castelet, marié en 1803 à Adèle-Eugénie de Vignes, dont le fils, Léonce-Joseph, décédé en 1881, fut vice-président du Conseil d'État ; 2^o Amédée-Étienne-Joseph de Coye de Castelet, directeur des Postes marié en 1818 à Marié-Zoé Philip de Rambert, dont la descendance subsiste.

M. de Coye de Castellet prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Aix. M. de Coye de Vaumale prit part cette même année à celles tenues à Arles.

C'est à cette famille qu'appartenait Jean-Baptiste Coye, né à Mouriers en 1714, décédé au même lieu en 1777, poète estimé, qui a publié des comédies et des pièces badines en dialecte provençal.

La famille de Coye a encore fourni des officiers, des magistrats, des avocats, etc.

Elle n'est pas titrée.

Un de ses représentants, Antoine Coye, marchand bourgeois de la ville des Baux, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un coq au naturel, becqué et onglé de sable ; au chef cousu de sable, chargé de trois roses d'argent.*

Principales alliances : Pin 1887, Lombardon-Cachet de Montezan 1881, de Vignes, etc.

COYNART (de). Armes : *échiqueté d'argent et de sinople de quatre tires ; au chef d'argent, soutenu de gueules, chargé de six piles de sinople.* — Aliàs : *échiqueté d'argent et de sinople de cinq traits ; au chef d'argent, denché de sinople en chef, soutenu d'une trangle de gueules.* — Aliàs (d'après des preuves de noblesse faites au XVIII^e siècle pour l'École militaire) : *de sinople à une fasce de gueules, accompagnée de sept demi-fusées d'argent en chef et de trois rangs et demi d'échiquier de même en pointe.*

La famille DE COYNART appartient à la noblesse de robe parisienne. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Un tableau généalogique, conservé dans le *Cabinet d'Hozier* (au mot Coisnart), en fait remonter la filiation à un Jean Coynart, qui était,

vers le milieu du xvi^e siècle, bourgeois de Paris et marchand de drap de soie dans cette ville. Jean Coynart avait épousé Marie Gallard. Leur fils, Jean II Coynart, fut reçu en 1574 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Paris et fut pourvu, le 21 octobre 1588, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi ; il se démit de cet office en faveur de Thomas Dreux qui en fut pourvu le 5 juin 1594. Il était en 1598 trésorier général des traites domaniales de France, fut pourvu, le 30 mars 1600, d'un nouvel office de secrétaire du Roi et fut plus tard intendant de Bretagne. Il avait épousé Marie Fougeret. Il en laissa deux fils, Étienne, qui continua la descendance, et Claude, sieur de Croisilles, maître d'hôtel ordinaire du Roi, dont le fils, Étienne, fut tué au siège de Buda-Pesth et dont le petit-fils ne paraît pas avoir laissé de postérité. Étienne Coynart, fils aîné de Jean II, fut reçu en 1619 conseiller correcteur et, le 14 septembre 1631, conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris ; il obtint des lettres d'honneur le 4 février 1659 ; il fut aussi conseiller du Roi en ses Conseils. Il avait épousé Anne Targe par contrat du 28 mai 1623. Il fut père de Nicolas Coynart, ou Coynart-Targe, conseiller au Parlement de Metz, puis, en 1649, au Parlement de Paris, qui épousa Marie Charpentier par contrat du 27 juillet 1648, et grand-père d'Étienne Coynart, né le 18 juin 1649, conseiller au Parlement de Paris en 1674, qui épousa, le 8 mai 1674, Louise le Clerc, fille d'un trésorier général de l'extraordinaire des guerres, et qui continua la descendance, et de Nicolas Coynart, sieur des Nots, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 25 juin 1705, par arrêt des commissaires généraux du Grand Conseil. Armand-Louis Coynart, écuyer, demeurant à Paris, fils d'Étienne et de Louise le Clerc, épousa, le 19 décembre 1723, Marie-Marguerite le Maire d'Ennemond, fille d'un président au siège présidial de Mantes. Son fils, Étienne-Louis-Placide Coynart, Sgr de Chambines et de Guiry, baptisé à Mantes le 6 octobre 1724, demeurant à la Fère-sur-Oise, marié en 1754 à Louise-Marguerite Pioche, fille d'un inspecteur général des poudres et salpêtres, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mantes. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il avait faites en 1772 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils cadet, Étienne-Urbain, né à Dreux en 1758. Charles-Louis de Coynart, né à la Fère en 1756, fils aîné d'Étienne-Louis-Placide, épousa, le 8 germinal an VIII, Françoise Robert. Sa descendance subsiste.

La famille de Coynart a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers et des magistrats de grand mérite.

Elle n'est pas titrée...

Principales alliances : de Gigord 1857, Dodun de Kéroman 1894, etc.

COYPEL (de Gouyon-). Voyez : **GOUYON-COYPEL (DE)**.

COYREAU des LOGES. Jean Coireau, procureur fiscal de Sansais, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Poitiers) les armes suivantes : *de gueules à trois cœurs enflammés d'argent, 2 et 1*. — N... Coyraud, chanoine hebdomadier de l'église de Poitiers, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : *de sable à trois cœurs enflammés d'argent, posés 2 et 1*. — N... Coireaux, docteur en médecine à Thouars, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : *de sable à un bœuf (aliàs à un œuf) d'argent, surmonté d'une étoile d'or*.

La famille **COYREAU des LOGES**, connue depuis le xvi^e siècle dans le bourg de Sanxay (Vienne), est une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie du Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie détaillée dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Pierre Coyreau était dans les dernières années du xvi^e siècle greffier de la seigneurie de Curzay. Un de ses fils, Pierre Coyreau, fut le grand-père de Jean Coyreau, procureur fiscal de Sanxay, décédé sans postérité en 1704, qui eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696. Un autre de ses fils, René Coyreau, procureur fiscal de Boispouvreau, fut le grand-père de Nicolas Coyreau, docteur en médecine à Thouars, qui eut son blason enregistré à l'Armorial général et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre, et d'Antoine Coyreau, sieur de la Prouterie, né en 1667, notaire royal à Parthenay qui continua la descendance. Le fils de ce dernier, Charles-Antoine Coyreau, né à Parthenay en 1702, joignit le premier à son nom celui de son domaine des Loges qui a été conservé par ses descendants. Il fut le grand-père de Charles-Casimir Coyreau des Loges, né à Poitiers en 1782, juge de paix à Parthenay, conseiller général des Deux-Sèvres, décédé en 1868, dont descendent tous les représentants actuels.

La famille Coyreau a fourni des officiers, des magistrats, des médecins, des notaires, des chanoines, des subdélégués des intendants de Poitiers, etc.

Principales alliances : de Vielbans de Fleury 1765, de Tusseau 1773, Perrenot de Granvelle, Richou de Lorrière, Delauzon 1842, Dumoustier de la Fond 1880, Poignand de la Salinière 1876, de Saint-Estève 1886, du Breuil-Héliou de la Guéronnière 1887, Palustre de Montifault 1885, Savin d'Orfond, Godet de la Ribouillerie 1891, etc.

COYTEUX du PORTAL et de la BARTERIE.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de la ville de Ruffec, en Angoumois.

On trouvera une généalogie sommaire de la famille COYTEUX dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Élisabeth Pascaud était en 1641 veuve de René Coyteux, sieur de Lordaget, avocat en Parlement à Ruffec. Elle paraît avoir été mère de Pierre Coyteux, notaire royal à Ruffec en 1654, qui épousa Marie Brumauld et à partir duquel la filiation est très nettement établie. François Coyteux, sieur de Lordaget, petit-fils de Pierre, fut conseiller au présidial d'Angoulême. Il épousa, vers 1695, Marguerite-Clémence Robert, morte veuve en 1725, et en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Pierre Coyteux, Sgr de Lordaget, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2° Pierre Coyteux, sieur du Portal, qui épousa à Ruffec, le 30 mars 1755, Marie Martin, fille d'un huissier. Le second de ces deux frères, Pierre, laissa à son tour deux fils : 1° Pierre Coyteux du Portal, qui épousa Anne-Blanche Brumauld de Villeneuve et dont la descendance subsiste ; 2° Jean Coyteux de la Barterie, dont le fils, Alexandre-Fernand, mourut sans postérité à Poitiers en 1876. Jean-Eugène Coyteux du Portal, docteur en médecine, second fils de Pierre et d'Anne-Blanche Brumauld de Villeneuve, épousa vers 1845 M^{lle} de Saint-Aulaire. Il en eut deux fils dont le second, André-Eugène, né en 1848, a été député et maire de Ruffec.

La famille Coyteux a fourni des magistrats, des officiers, des médecins, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Brumauld vers 1620 et vers 1785, de Pons 1692, de Jousserant 1711, de Genes vers 1800, de Livron 1762, Binet de Vaudremont, de Fleury 1827, de Beauvoir de Saint-Aulaire, etc.

CRAHAY de FRANCHIMONT.

Famille de haute bourgeoisie.

Jean-Michel-Léonce CRAHAY DE FRANCHIMONT mourut à Nantes le 12 mai 1888 à l'âge de 76 ans. Son fils, Henri Crahay de Franchimont, né à Nantes en 1851, ingénieur en chef du port de Bordeaux en 1892, a été nommé en 1895 adjoint à l'inspection générale des travaux hydrauliques au ministère de la marine.

GRAMAYEL (Fontaine de). Voyez : FONTAINE DE GRAMAYEL.

CRAMEZEL de KERHUE (de). Armes : d'azur (aliàs de gueules) à trois dauphins d'argent, 2 et 1. — Devise : *Fidelis patriæ, Regi generosus*

et ardens, confestim vires animamque utriusque repono. — Autre devise : *Fidelis patriæ.*

La famille DE CRAMEZEL appartient à la noblesse de Bretagne.

La Chesnaye des Bois en a donné au XVIII^e siècle une généalogie qui est une œuvre de haute imagination. D'après cet historien, la famille de Cramezel serait originaire d'Angleterre. Son auteur, Philippe de Cramezel, aurait été fait, en considération de ses services, général des armées du roi Édouard I^{er} et aurait épousé Jeanne Boleyn, d'une illustre famille anglaise à laquelle appartenait Anne Boleyn, décapitée en 1536, une des femmes d'Henri VIII. Toujours d'après la Chesnaye des Bois, Philippe de Cramezel aurait été père de Philippe-Emmanuel de Cramezel, né en 1226, qui aurait épousé en 1244 Louise de Fortescu, d'une illustre famille anglaise, grand-père d'Emmanuel-Philippe de Cramezel, né en 1278 (*sic*), qui aurait été gentilhomme d'honneur de Philippe VI de Valois, roi de France, et qui aurait été créé par ce prince chevalier de l'Ordre de l'Étoile, bisaïeul de Bertrand de Cramezel, né en 1323, qui aurait été prince de Chantocé, ville située sur la Loire, au-dessus d'Ingrande, trisaïeul d'Armand de Cramezel, prince de Chantocé, chevalier de l'Étoile, auquel le roi Charles V aurait fait don du comté de Corfeuil, et quadrisaïeul de Jean de Cramezel, né en 1368, qui aurait épousé Jeanne Bouchard de Montmorency et qui aurait continué la lignée.

Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* attribue à la famille de Cramezel une origine encore plus reculée. Ce travail la fait descendre de Jacques Cramezel, l'un des négociants les plus riches, les plus habiles et les plus accrédités d'Angleterre, dont le fils, Philippe, né en Angleterre le 30 juin 1189, général des armées du roi Édouard I^{er}, aurait été anobli par ce prince et dont le petit-fils, Emmanuel-Philippe de Cramezel, né à Londres le 15 mai 1226, marié en 1259 à Louise de Fortescue, serait venu s'établir à Saint-Malo.

Dans la réalité la famille de Cramezel est fort anciennement connue à Guérande, petite ville de Bretagne, aux portes de laquelle elle a possédé la seigneurie de Kerhué. D'après le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler, elle serait venue d'Angleterre se fixer dans cette ville vers le milieu du XV^e siècle. D'après le même ouvrage, le recueil de la confrérie de Saint-Nicolas de Guérande cite dix Cramezel depuis Jehan Cramezel, en 1479, jusqu'à Marc Cramezel du Vergier, en 1654. Les *Archives de la Loire-Inférieure* citent d'autre part Jeanne Cramezel, veuve Leroy, qui, en 1587, légua 15 œillots de marais aux dominicains de Guérande.

La famille Cramezel ne figure à aucune des réformations et montres de la noblesse de Bretagne. Elle ne figure pas non plus au nombre

de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. On ne voit même pas qu'à cette époque elle ait été condamnée comme usurpatrice, ce qui semble indiquer qu'elle n'avait pas encore de prétentions nobiliaires. Elle paraît ne s'être agrégée à la noblesse qu'au commencement du XVIII^e siècle sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier.

Des arrêts de maintenue de noblesse obtenus en 1741 et 1743 par la famille de Cramezel en font remonter la filiation à Jean de Cramezel, sieur de Kerméanac et de Beaumanoir, dont le fils, également appelé Jean, obtint le 13 mai 1457 une ordonnance des commissaires du duc de Bretagne. On trouvera dans les manuscrits de Chérin une note du célèbre généalogiste conçue en ces termes : « Il faut être en garde
« sur cette généalogie qu'on soupçonne de beaucoup de fausseté,
« attendu que ce nom de Cramezel ne se trouve dans aucune his-
« toire de la province de Bretagne, ni dans aucune des recherches
« faites en différents siècles sur la noblesse de cette province. D'après
« ces arrêts, Marc de Cramezel, chevalier, Sgr de Kerhué et de la
« Touche, né le 11 janvier 1572, aurait été capitaine au régiment de
« Tallard et aurait quitté le service en 1612. Il avait épousé à une date
« inconnue N... Arragon et en eut deux fils, Rolland et Marc, qui furent
« les auteurs de deux branches... »

La branche cadette est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Marc de Cramezel, Sgr du Verger, né en 1616, avait épousé N... le Texier. Leurs deux petits-fils, Pierre de Cramezel, Sgr de Kergerault et de Baudron, né en 1675, et Augustin de Cramezel, Sgr de la Haye, né en 1694, furent maintenus dans leur noblesse le 26 juillet 1743, sur preuves de neuf générations, par arrêt du Parlement de Bretagne. L'aîné d'entre eux n'eut qu'une fille, Marie-Josèphe, née en 1732, mariée successivement dans les familles de Lantivy et de Gouvello. Le second eut un fils, Pierre-Augustin de Cramezel, Sgr de la Haye, né en 1722, qui épousa en 1752 Françoise Prieur et qui ne paraît pas en avoir eu d'enfants.

L'auteur de la branche aînée, Roland de Cramezel, Sgr de Kerhué, des Maisons-Neuves et de la Touche, né le 6 octobre 1605, capitaine garde-côte, épousa Catherine le Mauguen. Il fut père de Louis de Cramezel, Sgr de Kerhué, né le 27 février 1653, qui épousa Marie Loisel, grand-père de Louis-David de Cramezel, Sgr de Kerhué, né le 29 juin 1680, qui épousa Marie le Bourdic, et bisaïeul de René de Cramezel, Sgr de Kerhué, né le 10 décembre 1705, qui épousa M^{lle} Hélye et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 21 juin 1741, par arrêt du Parlement de Bretagne. Cette branche subsiste avec beaucoup de distinction. Elle a été illustrée de nos jours par Auguste-

Victorin de Cramezel de Kerhué, né à Rennes en 1831, général de division en 1881, commandant de corps d'armée en 1889, grand-croix de la Légion d'honneur en 1897, qui a épousé en 1864 M^{me} Marguier d'Aubonne, née le Charron.

La famille de Cramezel a fourni un grand nombre d'officiers distingués.

Son chef est connu sous le titre de marquis de Kerhué.

Principales alliances : de Lantivy, de Gouvello, le Berthon, de Courson, de la Haye de Plouer, de Cibon, le Charron, de Bernard de Talode du Grail 1891, de la Fontaine de Follin 1894, de Couessin 1909, de Cadoret, de la Forest, le Charron, etc.

CRANO (Kerlero du). Voyez : KERLERO DU CRANO.

CRANSAC (d'Adhémar de). Voyez : ADHÉMAR DE PANAT, DE CRANSAC ET DE LANTAGNAC (DE).

CRAPEZ d'HANGOUWART. Armes de la famille d'Hangouwart : *de sable à une aigle éployée d'argent, becquée et membrée d'or.* — Cimier : *deux cornes de bœuf de sable.* — Supports : *deux lions d'or.*

La famille CRAPEZ, originaire de Valenciennes, en Flandre, appartient à la haute bourgeoisie de sa région.

M. Martial Crapez, demeurant à Valenciennes, avait épousé vers 1840 Françoise Deroisin. Il en eut une fille, qui épousa M. Chombart, avocat à Lille, conseiller général du Nord, et un fils, Anatole Crapez, né le 25 mai 1842 à Bavoy (Nord), maître de forges, conseiller général du Nord, qui épousa Élisabeth Picot de Moras. Celle-ci était fille d'Anne-Philippe Picot de Moras, et de Zoé-Albertine-Josèphe de Fourmestaux de Saint-Denis, née en 1817, et petite-fille par sa mère d'Anne-Adélaïde d'Hangouwart, née à Lille en 1781, qui épousa successivement Pierre-François Picot de Moras, puis en 1809 Anthime-Ghislain de Fourmestaux de Saint-Denis. Il demanda en janvier 1866 et obtint, par décret du 21 août 1868, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille d'Hangouwart. Son fils a épousé en 1903 M^{lle} Harmand, fille d'un ministre plénipotentiaire.

Principales alliances : Chombart, Picot de Moras, Harmand 1903, etc.

La famille d'HANGOUWART, ou d'HANGOUART, éteinte en 1806, était une des plus anciennes de la ville de Lille. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1851. Beltrémieu de Hangouart fut maire de Lille en 1315. Son fils, Watier de Hangouart, fut nommé en 1341

roi des Joutes de l'Épinette. Rogier de Hangouwart fut nommé en 1528 conseiller maître en la Chambre des comptes de Lille. Son frère, Guillaume de Hangouart, né en 1491, conseiller de l'empereur Charles-Quint, président de son Conseil provincial d'Artois au traité de Cambrai et à la paix de Soissons, fut père de Guillaume Hangouwart, qui fut anobli en 1555, aïeul de Barthélemy Hangouwart, qui fut créé chevalier, le 26 février 1611, par lettres patentes de l'archiduc Albert, bisaïeul de Michel d'Hangouwart, qui fut créé baron d'Avelin, le 1^{er} août 1664, par lettres patentes du roi Louis XIV, et trisaïeul de Barthélemy-Joseph d'Hangouwart, qui fut créé comte par lettres patentes de juillet 1696 et marquis par nouvelles lettres de juin 1703. François-Auguste d'Hangouwart d'Avelin, né à Gand en 1747, et son frère, Louis-Joseph, né à Lille en 1755, furent admis dans l'ordre de Malte en 1749 et 1772. François-Augustin, comte d'Hangouwart, marquis d'Avelin, et Louis-Antoine-Joseph, baron d'Hangouwart, Sgr d'Hermès, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lille. Ce dernier avait épousé M^{lle} Imbert de la Basecque. Il fut le père de M^{me} de Fourmestaux de Saint-Denis et le bisaïeul de M^{me} Crapez. La famille d'Hangouwart avait contracté des alliances avec les familles de la Clyte de Commines 1340, de Noyelles, de Wavrin 1437, de Tenremonde, de Preudhomme d'Hailles, de Landas 1453, de Croix 1555, Bernard de Taintegnies, d'Angeville, Snoy 1701, Malet de Coupigny 1732, de Lannoy 1762, de Franeau 1773, etc.

CRAPONNE du VILLARD (de). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois pals d'argent ; aux 2 et 3 de gueules à une bande d'or chargée d'un chien courant de sable.*

Frédéric Crapone, de la ville de Pise, s'attacha au roi Charles VIII lors de son expédition en Italie, le suivit en France et vint se fixer en Provence. Il avait épousé Charlotte d'Andréa. Leur fils, Guillaume Crapone, fut père d'Adam et de Frédéric de Crapone. Le premier de ces deux frères, Adam de Crapone, né à Salon en 1519, acquit une grande réputation comme ingénieur. Il commença en 1557 le canal, long de 70 kilomètres, qui relie Arles à la Durance à travers la Crau et qui a conservé le nom de canal de Crapone. Il travailla aussi à dessécher les marais des environs de Fréjus. Il mourut à Nantes en 1559, empoisonné par des envieux, sans laisser de postérité. Son frère, Frédéric de Crapone, eut une fille, Jeanne, qui épousa en 1572 Jean de Grignan. Cette famille portait pour armes : *d'or à un château de sable composé de deux tours, l'une plus haute que l'autre, avec un entremur crénelé du même, incliné en bande et terrassé de gueules, et une aigle de sable volant dans le milieu de l'écu.*

La famille DE CRAPONNE DU VILLARD, actuellement existante, appartient au Dauphiné. Elle y a possédé, dans la paroisse de la Motte-Chalençon, le fief du Villard dont elle a gardé le nom. Elle n'est pas mentionnée dans les nobiliaires anciens, mais M. de Rivoire de la Batie lui a consacré un article dans son *Armorial du Dauphiné*.

On n'a pu se procurer de renseignements précis sur les Craponne du Dauphiné antérieurement aux premières années au xviii^e siècle. Ils portaient à cette époque les qualifications nobiliaires ; mais on ne voit pas qu'ils aient fait reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. On ne voit pas non plus qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni même qu'ils aient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

David de Craponne, chevalier, Sgr du Villard, décédé au Pont-Saint-Esprit en 1723, fut brigadier des armées du Roi ; il n'eut qu'un fils, François, qui mourut en 1733 à l'âge de 32 ans sans laisser de postérité. Noble Pierre de Craponne du Villard, à partir duquel seulement M. de Rivoire de la Batie donne la filiation, était vraisemblablement un neveu de ce David. Il épousa vers 1710 Renée de Borel et en eut deux fils : 1^o Paul, lieutenant au régiment du Lyonnais, qui épousa en 1744 Philis de Beau du Jas, de Nyons, et dont la descendance subsiste ; 2^o David, officier d'infanterie, dont le fils, Paul-David, né à Nyons en 1739, ne paraît pas avoir eu de postérité.

Par arrêt de la Cour impériale de Grenoble du 29 février 1860, les descendants de Paul de Craponne du Villard et de Philis de Beau du Jas ont été confirmés dans la possession du nom de : DE CRAPONNE DU VILLARD.

La famille de Craponne a fourni des magistrats distingués, des officiers, etc.

CRASSOUS. Armes : *d'azur à un chevron d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé d'une croix d'or accostée de deux étoiles de même.*

Famille de haute bourgeoisie de Montpellier.

Nicolas CRASSOUS, avocat à Montpellier, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 son blason tel qu'il est décrit en tête de cet article. Louis Crassous, ci-devant procureur au présidial et sénéchal de Béziers, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : *d'argent à un bœuf passant de sable, sur une terrasse de sinople, surmonté d'un croissant de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La descendance de Nicolas se partagea en deux branches.

La première branche est aujourd'hui éteinte. Un de ses représentants, Nicolas Crassous, procureur du Roi au présidial de Mont-

pellier en 1734, fut pourvu en 1744 de la charge anoblissante de conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de cette ville.

L'auteur de la seconde branche, Étienne Crassous, né en 1699, avocat, décédé en 1774, épousa Françoise Romière. Il en eut plusieurs fils. L'un de ces fils, le docteur Crassous, fut père de François-Paulian Crassous, né à Montpellier en 1768, conseiller référendaire à la Cour des comptes, littérateur distingué, décédé à Toulouse en 1830. Un autre, Jean-François-Aaron Crassous, né à Montpellier en 1746, fut député de l'Hérault au Conseil des Cinq-Cents, fut nommé le 2 nivôse an IX membre du Sénat conservateur et mourut quelques mois plus tard, le 10 septembre 1801. Il avait épousé à Montpellier, en 1776, Jeanne-Françoise Romieu qui lui survécut jusqu'en 1842. Il fut père d'Alban Crassous, né en 1776, ingénieur en chef des ponts et chaussées, décédé en 1856, grand-père de Jules Crassous, né en 1808, lieutenant-colonel du génie, décédé en 1889, et bisaïeul de François Crassous, ingénieur¹.

A la même famille appartenait Paulin Crassous, né à Montpellier, qui fut député de la Martinique à la Convention et qui siégea dans cette assemblée parmi les Montagnards les plus avancés.

CRAY (Perret du). Voyez : PERRET DU CRAY.

CRAZANNES (Chaudruc de). Voyez : CHAUDRUC DE CRAZANNES.

CRÉAMBLAY, ou CREC'HAMBLAY. (Bahezre de). Voyez : BAHEZRE DE LANLAY ET DE CREC'HAMBLAY.

CREC'HQUÉRAULT (de). Armes : *d'argent à trois tours crénelées de gueules* (ce sont les armes de la famille de Coetnempren). — Devise : *Tu dispone.*

La famille DE CREC'HQUÉRAULT, complètement éteinte au XIX^e siècle, appartenait à l'ancienne noblesse du pays de Léon, en Bretagne. On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*.

D'après la tradition elle serait une branche, détachée au moyen âge, de la puissante famille de Tournemine. Un Tournemine, qui portait le surnom de Clocher, parce qu'il était boiteux, aurait épousé une Coetnempren, qui lui aurait apporté en dot la seigneurie de Crec'hquérault, située dans la paroisse de Plouvorn; il aurait alors abandonné le nom de Tournemine pour prendre celui de sa nouvelle possession et aurait en même temps adopté les armoiries de la famille de Coet-

¹ Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Raoul de Clavière.

nempren. D'autre part, M. Potier de Courcy, dont le *Nobiliaire de Bretagne* fait autorité, croit que la famille de Crec'hquérault avait pour nom primitif celui de Clocher et en fait une branche d'une famille Clocher qui figura de 1426 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Léon.

La famille de Crec'hquérault figura de son côté, de 1443 à 1481, aux réformations et montres de la noblesse du pays de Léon. Les arrêts de maintenue de noblesse rendus en sa faveur en 1669 font remonter sa filiation à maître Jean de Crec'hquérault qui figura comme vougier à deux chevaux à une montre de 1481. Ce Jean de Crec'hquérault avait épousé Françoise Guéguen. Leur fils, autre Jean de Crec'hquérault, Sgr de Killéart, épousa Anne le Borgne. Il en eut trois fils : 1° Christophe, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Kerellon et de Kerincuff ; 2° Renaud, Sgr de Mescanton, en la paroisse de Plouzévédé, qui épousa Marguerite Douault et qui fut l'auteur de la seconde branche, dites des seigneurs de Kéragou et de Keranglas ; 3° Prigent, qui épousa Isabelle de Kergonouarn et qui fut l'auteur d'une troisième branche. Les représentants de ces trois branches furent maintenus dans leur noblesse d'extraction, le 26 juin, le 20 juillet et le 17 août 1669, par arrêts de la Chambre de réformation de Bretagne.

La branche aînée s'est éteinte avec René-François de Crec'hquérault de Kéréllon, né en 1757, et avec sa fille Catherine, née en 1805, mariée en 1825 à Auguste-Guillaume le Jeannic de Kervisal.

La seconde branche s'est éteinte avec Frédéric de Crec'hquérault, décédé en 1892 à l'âge de 90 ans, et avec son frère, Eugène de Crec'hquérault, décédé en 1890.

La troisième branche paraît s'être éteinte vers la fin du XIX^e siècle.

La famille de Crec'hquérault, plus ancienne qu'illustre, avait produit peu de personnages marquants.

Principales alliances : le Borgne, de Kermenguy, de Kersauson, le Bihan de Soariva 1775, de Kergus, Mahé, etc.

CRÉCY (le Tors de). Voyez : LE TORS DE CRÉCY.

CRÉCY de CHAMPMILON (de). Armes : d'azur à deux fasces d'argent, bastillées, accompagnées en chef de deux quintefeuilles d'or et en pointe d'une demi-roue d'horloge de même.

Étienne-Jean-Louis DE CRÉCY DE CHAMPMILON, issu d'une ancienne famille de Champagne, chevalier de Saint-Louis en 1762, brigadier des armées du Roi en 1775, fut anobli par lettres patentes de septembre 1776, rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries.

M. de Crécy de Champmilon fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Provins, en Champagne ; il fit défaut.

Adolphe, comte de Crécy-Champmilon, décédé à Paris en 1863, à l'âge de 53 ans, était conseiller d'État à la Cour de Russie et commandeur de Sainte-Anne.

CRÉCY (de). Armes : *d'argent à un lion de sable, couronné d'or, armé et lampassé de gueules, à la bordure engreslée de même.* — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *un dextrochère au naturel, armé d'un cimier terre d'argent, empoigné et croiseté d'or.* — Supports : *à sénestre un griffon, à dextre un cheval à tous crins.* — Devise : *Fortis et fidelis.* — Autre devise : *L'honneur m'a fait naître et renaitre.* — Cri de guerre : *Passe avant le hardy !*

La maison DE CRÉCY est une des plus distinguées de l'ancienne noblesse chevaleresque de Bourgogne. Elle a longtemps possédé une seigneurie de son nom, située sur les bords de la Tille, à peu de distance de la Champagne. D'après une vieille tradition, elle serait une branche, détachée à une époque très reculée, de l'illustre maison de Saulx-Tavannes.

On a inscrit avec ses armes aux Salles des Croisades du musée de Versailles le nom d'un Renaud de Crécy qui se croisa en 1190. Odon de Crécy, chevalier du comté de Bourgogne, prit part à la sixième croisade, en 1240. Gilbert de Crécy est mentionné dans un acte passé à Saint-Jean-d'Acre en 1250.

Jean, Henri et Eudes de Crécy, ou de Crécey, frères, chevaliers, Sgr de Crécy-sur-Tille et de Percey-le-Grand, résidaient à Langres en 1240.

La maison de Crécy, désirant jouir des honneurs de la Cour, envoya sous Louis XVI ses titres de noblesse au Cabinet des Ordres du Roi. Chérin, chargé d'examiner ces titres, adressa le 3 mars 1778 son rapport au comte de Vergennes. Ce rapport commence en ces termes : « La maison de Crécy a pris son nom
« d'une terre située sur les frontières de la Champagne et du comté
« de Bourgogne et s'est partagée en diverses branches qui ont formé
« des établissements en Champagne, en Picardie et en Hainaut.
« Elle est d'ancienne chevalerie et joint à ce caractère l'avantage
« d'avoir été admise ou jurée dans le chapitre de Saint-Louis de Metz
« et dans les plus considérables du même comté de Bourgogne et
« des Flandres et dans l'Ordre de Malte. Elle a pour auteur Jean de
« Crécy, chevalier, qui, en 1254, se rendit caution avec Eudes de Crécy,
« également chevalier, son frère, d'un traité fait entre l'abbaye de

« Saint-Bénigne de Dijon et Gauthier, Sgr de Courtivron¹. Il fut père
 « de Simon de Crécy, sire de Percey-le-Grand, qualifié *noble et puis-*
 « *sant seigneur monseigneur* dans un titre de l'année 1378. Il paraît
 « être le même qu'Étienne de Crécy, chevalier, qui servait en 1355, à
 « la tête d'une compagnie de huit écuyers, dans l'armée de Picardie.
 « Il eut pour héritier dans la terre de Percey-le-Grand Nicolas de
 « Crécy qui était sans doute son proche parent, mais on ignore à
 « quel degré. C'est à celui-ci que la filiation commence. Nicolas de
 « Crécy, premier du nom, écuyer, Sgr de Crécy, de Tenancé et de
 « Percey-le-Grand, épousa après le milieu du xiv^e siècle, c'est-à-dire
 « vers 1370, Jeanne du Tremblay, d'une ancienne maison du comté de
 « Bourgogne, fille de Guy, Sgr du Tremblay et de la Grande-Résie,
 « au même comté, sur la frontière de Champagne, et sœur de Jean,
 « Sgr du Tremblay, chambellan de Philippe le Hardi, duc de Bour-
 « gogne. Il mourut avant le 10 février 1406 laissant, entre autres
 « enfants : 1^o Oudot, Cosgr de Percey-le-Grand, dont la postérité est
 « inconnue ; 2^o Jean, qui suit ; 3^o Philippe, Sgr de Tenancé, de Gre-
 « nant, etc., qui eut de Perrenotte de Marcey Jean, Robert et Antoi-
 « nette de Crécy dont on ignore la destinée ; 4^o Jeanne, mariée le
 « 16 février 1399 à Jean de Rochefort, bailli d'Auxois. Jean de Crécy,
 « premier du nom, écuyer, Sgr en partie de Percey-le-Grand, de
 « Blaisy, etc., fut fait en 1425 gouverneur pour le duc de Bourgogne
 « des terres d'Isles, en Champagne, et gouverneur de Juilly et mourut
 « après le 4 septembre 1450. Il avait eu de Jeanne du Bois, entre autres
 « enfants, Jean de Crécy, deuxième du nom, écuyer, Sgr de Blaisy,
 « lequel devint aussi seigneur du Tremblay, de la Grande-Résie et
 « autres terres qui lui furent adjudgées après la mort de Marie du
 « Tremblay, sa tante à la mode de Bretagne, fille de Jean, rapporté
 « ci-dessus, par deux arrêts des Parlements de Dôle et de Paris des
 « années 1474 et 1486. Il augmenta encore sa fortune par son mariage
 « avec Jeanne de Lizac, prévôte héréditaire du Laonnais, dame de
 « Blesly, en Hainaut, de Gant, de Pargnant, du Houssey, en Picardie...
 « Ce mémoire a été composé sur titres domestiques et sur les livres
 « manuscrits et imprimés du Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit. »
 Chérin joignit à ce rapport une lettre dans laquelle il s'exprime en ces
 termes : « J'ai composé le mémoire de la maison de Crécy, au comté
 « de Bourgogne, qui est d'ancienne chevalerie, a été jurée ou admise
 « dans les chapitres nobles de cette province, dans ceux de Flandre,
 « dans l'Ordre de Malte, etc., a fait preuve pour celui de Saint-Louis

¹ D'après le travail de Borel d'Hauterive, Simon de Crécy aurait été fils non pas de Jean, mais de son frère Eudes ; d'après le même auteur, il fut père de Jean de Crécy et grand-père de Nicolas auquel Chérin fait remonter la filiation suivie.

« de Metz, où elles sont remontées à une époque plus reculée que dans aucun autre, et a fait de bonnes alliances. »

Jean de Crécy, mentionné plus haut, avait épousé Jeanne de Lizac. Celle-ci fit son testament le 3 mars 1534 et demanda dans cet acte à être inhumée dans l'église des Cordeliers de Laon. Elle eut quatre fils : 1° Jean, qui n'eut pas d'enfants ; 2° Henri, Sgr de Blicquy, qui fut l'auteur de la branche aînée, éteinte au XVIII^e siècle ; 3° Nicolas, qui l'auteur de la seconde branche, actuellement existante ; 4° Pierre, qui fut admis dans l'ordre de Malte en 1506.

L'auteur de la branche aînée, Henri de Crécy, rendit hommage pour sa terre de Sons le 26 février 1545. Il épousa d'abord Anne de Proisy, puis, le 26 juillet 1539, Anne de Guérin. Ses deux fils, François marié à Marguerite d'Amerval, et Antoine, Sgr de Sons et de Housset, marié le 22 mai 1557 à Yolande des Fosseuz, furent les auteurs de deux grands rameaux qui se subdivisèrent en plusieurs sous-rameaux. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 30 août 1667, par jugement de Dorieu, intendant de Soissons, et s'éteignit au siècle suivant.

L'auteur de la branche cadette, Nicolas de Crécy, Sgr du Tremblay, de la Grande-Résie, etc., obtint, le 15 juillet 1518, un arrêt du Parlement de Dôle ordonnant de lui restituer la moitié des terres du Tremblay et de la Grande-Résie. Il avait épousé à une date inconnue Jeanne Mouchet, fille du seigneur de Chateaurouilland. Il fut père de Charles de Crécy, qui épousa à une date inconnue Françoise de Bernaux (aliàs de Bernant) et qui fit son testament le 6 décembre 1561, et grand-père de Guy de Crécy qui épousa Suzanne de Beaujeu par contrat du 30 septembre 1579. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un descendant de ceux-ci, Philippe-Paul de Crécy, marié le 2 juin 1741 à Anne de Mornay, fit en 1749 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille aînée, Henriette-Denise, née à Besançon le 9 mars 1742, plus tard religieuse à Saint-Cyr. Philippe-Paul eut cinq autres filles admises dans la suite à Saint-Cyr. Il fut connu le premier sous le titre de comte qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille et sous lequel son fils, Ferdinand, fut admis en 1781 aux honneurs de la Cour. Celui-ci était né à Besançon en 1744 et avait épousé en 1777 Anne-Alexandrine du Bois de Bours ; il était lieutenant-colonel du premier régiment de cheveau-légers quand il fut élu député de la noblesse du Ponthieu aux États généraux de 1789. Il fut plus tard député de la Somme au Conseil des Cinq-Cents et mourut à Dôle le 30 novembre 1810. Il fut père de Louis, comte de Crécy, baron de Rye, né à Abbeville en 1783, qui épousa Gabrielle de Jouffroy-Gonsans, grand-père de Raoul, comte de Crécy,

qui épousa en 1849 M^{lle} de Courtivron, et bisaïeul de Jean, comte de Crécy, né en 1855, qui a eu plusieurs enfants.

La maison de Crécy a fourni des officiers de grand mérite, des gouverneurs de places fortes, des écuyers des ducs de Bourgogne, trois chevaliers de Malte en 1506, 1560 et 1766, des chanoinesses de chapitres nobles, etc.

Borel d'Hauterive lui a consacré une longue notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1875.

Principales alliances : Mouchet (de Battefort de Laubespain), de Lizac, d'Amerval, de Mailly, de Blottefière, de Louvencourt, de la Fons, de Hédouville 1632, des Fossez 1557, de Renty 1634, de Rosières-Sorans 1641, 1732, de Beaujeu 1579, de Mornay 1741, de Bréhan 1804, de Jouffroy, le Compasseur de Courtivron 1849, de Clugny, de Damas, de Saint-Belin, de Balay 1700, Vimercati, etc.

CRÉHU (Ruellan de). Voyez : RUELLAN DE CRÉHU.

CRÉMIERS (Augier de). Voyez : AUGIER DE MOUSSAC ET DE CRÉMIERS.

CRÉMONT (Margerin de). Voyez : MARGERIN DE CRÉMONT.

CREMOUX (de). Armes : d'azur à trois grenades engreslées d'or, feuillées et tigées de même, 2 et 1. — Supports : Deux lions.

La famille DE CREMOUX appartient à la noblesse du Périgord. Borel d'Hauterive lui a consacré des notices dans les *Annuaire de la noblesse* de 1847 et de 1874. On trouvera aussi des renseignements sur les Cremoux dans la *Généalogie de la Faye* du comte de Saint-Saud.

Le travail de Borel d'Hauterive paraît peu exact, au moins pour la partie antérieure au milieu du xvii^e siècle. Cet auteur mentionne un messire Baudouin de Cremoux, vaillant guerrier, qui sous Charles V se serait signalé par ses exploits contre les Anglais, alors établis en Guienne, et qui aurait fondé l'église des Récollets, à Sarlat. Il mentionne aussi une Wilhelmine de Cremoux qui, en 1543, aurait épousé un représentant de l'illustre maison de la Cropte. On n'a pu retrouver cette alliance dans les généalogies, du reste incomplètes, de la maison de la Cropte.

Dans la réalité la famille de Cremoux, dont les premiers auteurs connus ne portaient pas de qualifications nobiliaires, paraît s'être agrégée d'elle-même à la noblesse au cours du xvii^e siècle.

La filiation suivie remonte, d'après Borel d'Hauterive, à noble homme Guillaume de Cremoux dont le fils, Antoine de Cremoux, écuyer, sieur et habitant de Madrageis, en Sarladais, aurait épousé Jeanne de Luilier par contrat du 10 novembre 1546. Le fils de Guillaume s'appelait en réalité Jean Cremoux, et non pas Antoine. Il paraît

avoir épousé non pas Jeanne de Luillier, mais Antoinette Daultreny, fille d'un conseiller au sénéchal de Sarlat. Il eut trois fils dont les deux plus jeunes sont passés sous silence par Borel d'Hauterive : 1^o Pierre, qui continua la lignée ; 2^o honorable homme Guillaume Cremoux, bourgeois de Sarlat, marié en novembre 1607 à Catherine de Tailhefer, qui n'eut pas d'enfants ; 3^o Guillaume Cremoux, dit le jeune, greffier civil et criminel au sénéchal de Sarlat, dont la descendance, demeurée non noble, s'éteignit en la personne de son petit-fils, Charles, avocat au Parlement, décédé prématurément en 1672. Monsieur maître Pierre Cremoux était en 1601 receveur des tailles en Périgord. Il avait épousé en 1585 Claire Petit, héritière du domaine de Borie-Boudy, ou Borie-Petit, situé près de Périgueux. Il fut père de François de Cremoux, Sgr de Borie-Petit, qui épousa en 1624 Isabeau Martin, et grand-père de Joseph de Cremoux, écuyer, Sgr de Borie-Petit, maire de Périgueux en 1685, qui épousa en 1666 Marie Roche, fille d'un avocat de Périgueux. D'après Borel d'Hauterive, ce Joseph de Cremoux, commissaire à la maréchaussée, aurait été maintenu dans sa noblesse, le 12 août 1669, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, mais aurait eu à payer une certaine taxe qui fut égalisée à cette époque entre les commissaires du Roi et les autres officiers judiciaires de Périgueux. Son nom ne figure pas sur les listes des gentilshommes de l'élection de Périgueux qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666 ; mais on sait que ces listes sont incomplètes. En tout cas il fut maintenu dans sa noblesse, le 10 juillet 1704, par jugement de M. de la Bourdonnaye, un des successeurs de Pellot. Il mourut en 1710. Il eut plusieurs fils qui furent des officiers très distingués et dont l'aîné, Joseph, fut tué en 1697 au siège de Barcelone. Son petit-fils, Jean-Baptiste de Cremoux, Sgr de Borie-Petit, né en 1708, connu le premier sous le titre de vicomte de Bouloy, eut en 1743 à soutenir un procès contre les habitants de Saint-Martin-de-Ribérac qui lui contestaient sa noblesse. Il avait épousé en 1756 Marie-Jeanne de la Broue de Vareilles. Il fut père d'Augustin de Cremoux, Sgr de Borie-Petit, vicomte de Bouloy, officier au régiment de Touraine, qui épousa à Segonzac, le 8 août 1786, Marguerite de la Faye de la Martinie. Cet Augustin de Cremoux aurait été admis, d'après Borel d'Hauterive, parmi les pages du roi Louis XVI, mais aurait été empêché par sa santé de se rendre à son poste. Il eut trois fils : 1^o Pierre-Félix, vicomte de Cremoux, né en 1791, qui ne laissa que deux filles ; 2^o François-Adrien, qui mourut en 1869 sans avoir été marié ; 3^o Ludovic, né en 1801, qui épousa en 1833 M^{lle} de Plazanet et dont la descendance subsiste.

M. de Cremoux prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille de Cremoux a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Son chef est connu depuis la Restauration sous le titre de vicomte de Cremoux.

Le château de Borie-Petit appartient aujourd'hui à la famille de Chasteigner.

Principales alliances : de Fumel-Montségur 1701, de Beaupoil de Saint-Aulaire 1615, de la Broue de Vareilles 1756, de la Faye 1786, 1822, d'Abzac 1847, de Salviac de Vielcastel 1844, du Cheyron du Pavillon 1813, 1876, Bardoulat de Plazanet 1833, des Moulins de Leybardie 1863, de Bars 1667, de Monzie 1689, etc.

CRENDALLE (de). Armes : d'or à un lion de sable, accompagné en pointe (aliàs cotoyé) de deux merlettes de même. — Supports et cimier : trois lions.

La famille DE CRENDALLE appartenait à l'ancienne noblesse du Boulonnais. Elle paraît avoir eu pour berceau un hameau de son nom situé près de Doudeauville.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny. On trouvera aussi dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1774 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie.

M. de la Gorgue-Rosny mentionne un Jean et un Thomas de Crendalle, père et fils, qui paraissent comme francs hommes de Doudeauville de 1449 à 1477, et un Jean de Crendalle qui, en 1477, avait un fief tenu de Pernes.

Le jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1702 par la famille de Crendalle en fait remonter la filiation à Nicolas de Crendalle, écuyer, Sgr du Hert, homme d'armes des ordonnances du Roi sous messire Robert Stuart, Sgr d'Aubigny, maréchal de France, qui est rappelé comme défunt dans un acte du 7 janvier 1451. Nicolas de Crendalle laissa trois fils nommés Guillaume, Nicolas et Jean. L'aîné de ces fils, Guillaume de Crendalle, écuyer, sieur du Hert, archer des ordonnances sous le comte de Chaulnes, fut père de Jacques de Crendalle, écuyer, également archer des ordonnances, qui épousa Jeanne de Campagne par contrat du 15 novembre 1576. A ce contrat de 1576 assista comme proche parent Jean de Crendalle, marchand, bourgeois et échevin de Boulogne, ce qui prouve, fait judicieusement observer Lainé dans son *Nobiliaire d'Artois*, que cette famille a été maintenue

en se prévalant de la qualité viagère d'écuyer que pouvaient porter les archers des ordonnances. Jacques de Crendalle laissa deux fils : 1^o Robert, sieur du Hert, qui épousa en 1606 Marguerite de la Roche et dont la descendance s'éteignit au xviii^e siècle ; 2^o Antoine, sieur de la Ronville, qui épousa Louise de Drinville et qui fut l'auteur de la branche des sieurs de Chambreuil et de la Ronville.

Les divers représentants de la famille de Crendalle furent maintenus dans leur noblesse, le 14 janvier 1702, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens.

Jacques de Crendalle, écuyer, Sgr de la Briquetterie, chef de la branche aînée ; Pierre de Crendalle, écuyer, sieur de Chambreuil, chef de la seconde branche ; Jean de Crendalle, écuyer, curé d'Hesdin-l'Abbé ; et Marie Crendalle, veuve d'Antoine de Lattre, écuyer, sieur de Ménegard, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Boulogne).

Jean-Louis de Crendalle, à cause de son fief de la Ronville et Wimille, et Achille-Ambroise-Xavier Crendalle de Chambreuil prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne.

La famille de Crendalle paraît s'être éteinte dans la seconde moitié du xix^e siècle. On trouve que M^{lle} Victorine-Élisabeth de Crendalle de Chambreuil est décédée en décembre 1875, âgée de 62 ans, au château de Bernieulles (Pas-de-Calais). M^{me} de la Haye, née de Crendalle de Chambreuil, est décédée à Boulogne en décembre 1888 à l'âge de 78 ans.

Principales alliances : du Wicquet 1698, de Montlezun 1650, de Dixmude 1643, de Bodart, de Cormette 1721, etc.

CRENOLLE (du Quengo de). Voyez : QUENGO DE CRENOLLE ET DE TONQUÉDEC (DU).

CRÉNY (de). Armes : d'azur à une bande d'argent et à la bordure engreslée de gueules. — La branche de Picardie portait : d'azur à une fasce d'argent, chargée d'un croissant de sable ; à la bordure denchée de gueules. — Couronne : de Marquis. — Supports et cimiers : trois licornes.

La famille DE CRÉNY appartient à la noblesse de Normandie. Elle paraît être originaire de l'Artois et descendre d'une famille du même nom qui appartenait au moyen âge à la noblesse des environs de Béthune.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin un mémoire que Clairambault, généalogiste des Ordres du Roi, envoya le 10 septembre 1746 au comte d'Argenson, ministre de la guerre, pour M. de Crény, capitaine au régiment de dragons de Languedoc, fils du lieu-

tenant de Roi à Lille. Ce mémoire commence en ces termes :
 « Laroque, auteur célèbre dans la recherche de la noblesse, croit
 « celle-ci cadette d'une maison de Crény, autrefois établie près de
 « Béthune, et que la bordure que portent MM. de Crény est une bri-
 « sure de cadet. On trouve un Guillaume de Crény, Sgr de Foucheret
 « et de Vibeuf, vivant en l'année 1457. La filiation n'est cependant
 « suivie que depuis Guillaume de Crény, écuyer, Sgr en partie de
 « Bailly, dans le diocèse de Rouen, vivant en 1500. Il est l'auteur
 « des branches qui existent et qui sont celles : 1° des seigneurs de
 « Bailly, établie dans la généralité de Rouen, dont paraît être sorti
 « M. de Crény, lieutenant de Roi à Lille; 2° celle des seigneurs
 « d'Yberville et de Beauregard, aussi dans la généralité de Rouen;
 « 3° celle des seigneurs de Rouysiers, dans la même généralité et
 « dans celle d'Amiens. Les alliances de MM. de Crény sont nobles,
 « mais simples. Il y a plusieurs demoiselles de ce nom reçues à
 « Saint-Cyr... ». On trouvera dans le même recueil un autre mémoire
 que le généalogiste Berthier adressa, le 10 juin 1786, au maréchal de
 Castries. Ce mémoire commence en ces termes : « La famille de
 « Crény, en Normandie et en Picardie, n'a produit jusqu'à présent
 « aucun titre au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit. On ne la connaît
 « que par les productions qu'elle a faites devant les commissaires
 « départis de ces provinces pour la recherche des usurpateurs de la
 « noblesse en 1666. C'est d'après ces productions que M. Clairam-
 « bault a composé le mémoire dont j'ai l'honneur de vous adresser
 « une copie. Vous y verrez, Monseigneur, que cette famille est connue
 « depuis 1457 et que sa filiation n'est remontée qu'à l'an 1500 depuis
 « laquelle elle s'est séparée en trois branches dont la première a
 « donné un lieutenant de Roi de la ville de Lille..... »

Saint-Allais, qui a donné dans son *Nobiliaire Universel* une
 généalogie très sommaire de la famille de Crény, en fait remonter
 la filiation à un Robert de Crény, écuyer, fils cadet de Jean de Crény,
 gentilhomme des environs de Béthune, qui aurait acquis vers 1260 la
 seigneurie de Bailly-en-Campagne, au diocèse d'Évreux (*sic*), en Nor-
 mandie et qui y aurait fixé sa résidence. Mais le travail de cet auteur
 n'est accompagné, au moins pour les premiers degrés, d'aucune
 preuve, ni même d'aucune date.

Un tableau généalogique, conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, donne
 la filiation, d'accord avec les rapports de Clairambault et de Berthier,
 depuis un Guillaume de Crény, écuyer, Sgr en partie de Bailly, qui
 vivait en 1500 et dont les fils, Philippe et Adrien, partagèrent la suc-
 cession en 1521. L'aîné de ces fils, Philippe de Crény, écuyer, Sgr de
 Bailly, épousa, d'après Saint-Allais, Isabeau de Barbain. Il en eut

plusieurs fils. Ceux-ci furent les auteurs de différentes branches qui se répandirent dans la Haute-Normandie et dans la Picardie. Les représentants des branches normandes furent maintenus dans leur noblesse, le 14 janvier 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Le chef de la branche de Picardie, Charles de Crény, né en 1652, marié le 10 juin 1693 à Marie de Fouquesolle, fut maintenu dans sa noblesse, le 3 janvier 1699, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens. Il justifia dans cette circonstance sa descendance de Philippe de Crégnin (*sic*), écuyer, sieur de Bailly, qui fit le 12 janvier 1553 une donation à ses quatre fils, Louis, Robert, Nicolas et François. Le second de ces fils, Robert, demeurant à Villers, au duché d'Aumale, épousa Jeanne de Torcy par contrat passé le 7 août 1559 devant notaire en Vimeu ; il fut père de noble homme Charles de Crény qui épousa Marie Langlois par contrat passé le 7 août 1587 devant notaire à Caudebec et qui continua la descendance de cette branche. Une branche de la famille de Crény fut admise en 1747 aux États d'Artois.

Charles de Crény, écuyer, sieur de Fontaine-sous-Cateux ; Jacques de Crény, écuyer, sieur de Bouaffe ; André de Crény, écuyer, sieur de Rupieds ; et Jacques de Crény, écuyer, sieur de Bailly-en-Campagne, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres d'Amiens, de Caudebec et de Neufchâtel).

Louise-Françoise et Marie-Anne de Crény, sœurs, nées l'une en 1676, l'autre en 1682, à Bailly-en-Campagne, en la paroisse de Fresnoy-Folny, au diocèse de Rouen, furent admises à Saint-Cyr en 1686 et 1693.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Louis-Adrien de Crény, sieur de Beauregard, capitaine au régiment de la Marche, marié en 1751 à Marie-Madeleine de Caqueray, fit au XVIII^e siècle pour obtenir l'admission à l'École militaire de deux de ses fils, Charles-Ferdinand, né en 1757 à Aliermont, au diocèse de Rouen, et Olympe-Cyprien-Alphonse.

Louis-Léon, connu sous le titre de marquis de Crény, né à Neufchâtel en 1807, décédé en 1862, fut général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur. Il ne laissa pas d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Cacqueray de Saint-Quentin, décédée en 1894. Son neveu, Charles-Léon de Crény, né en 1834, officier d'ordonnance de Napoléon III, fut confirmé, par décret impérial du 14 juillet 1869, dans la possession du titre de marquis de Crény ; il a épousé en 1872 M^{lle} Faubert, fille d'un général haïtien.

La famille de Crény a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Monsures 1595, de Saint-Ouen, d'Im-

bleval, de Cacqueray, de Croutelles, d'Agier, de Badereau de Saint-Martin 1867, d'Ainval 1649, de Fouquesolle, de Créqui, etc.

CRÉPELAINE (de). Armes : *mi-parti d'or et d'azur : le premier à une demi-aigle à deux têtes, le vol abaissé; de sable, mouvant de la partition; le deuxième palé et contrepalé d'or et d'azur.*

La famille DE CRÉPELAINE appartient à la noblesse du Bordelais. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Variétés girondines* de Léo Drouyn.

La filiation suivie remonte à Jean de Crépelaine qui, le 14 juillet 1528, fut exempté comme noble, par sentence de l'élection de Périgueux, de la taille et autres subsides royaux. Il résulte de l'enquête qui avait été faite les 15 et 27 juin précédents que dès la fin du xv^e siècle ledit Jean de Crépelaine, Sgr des Eyriaux, en la juridiction de Rouffignac, et son frère, Forthon de Crépelaine, résidaient en Périgord, qu'ils étaient réputés nobles et sortis de la maison de Crèveœur, en Normandie, et que le second d'entre eux avait servi en Picardie du temps du roi Louis XI. Jean de Crépelaine avait épousé Léonarde de la Tour; il fut père d'autre Jean de Crépelaine, qui épousa, le 4 novembre 1552, demoiselle Charlotte de Calvimont du Cheylard, et grand-père de Brandelin de Crépelaine, sieur des Eyriaux, en la paroisse de Rouffignac, qui épousa en 1599 Jeanne de Cholet. Celle-ci recueillit quelques années plus tard, par héritage de son frère, Pierre de Cholet, la maison noble de la Motte de Martres, située dans la paroisse de Martres, au diocèse de Bazas. Elle fit son testament le 26 décembre 1621. Elle laissa deux fils, Jean de Crépelaine, sieur des Eyriaux, qui épousa en 1642 Jeanne de Belliquet, et Pierre de Crépelaine, sieur de la Motte-Cussan, ou de Martres, qui épousa en 1640 Marguerite de Juge. Lors de la grande recherche des faux nobles, ces deux frères furent maintenus dans leur noblesse, le 25 juin 1667, par jugement de M. de Guérin, juge de la prévôté d'Entre-Deux-Mers et subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Le second d'entre eux, Pierre, survécut à son fils unique, décédé sans postérité. L'aîné, Jean, eut deux fils : 1^o François de Crépelaine, sieur de la Motte des Eyriaux, né en 1648, qui épousa en 1685 Marguerite de Carles et qui ne paraît pas avoir eu d'enfants; 2^o Hélié de Crépelaine, sieur de Pontaret, né en 1649, qui épousa en 1687 Marie de Ligardes et qui continua la lignée. François de Crépelaine, sieur des Eyriaux, et Charles-Gaston de Crépelaine, sieur de Gusson, furent maintenus dans leur noblesse, le 15 mars 1697, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux.

La famille de Crépelaine s'est assez obscurément perpétuée en

Bordelais jusqu'à nos jours. Elle était représentée au XIX^e siècle par M. Charles de Crépelaine, décédé en 1861, qui avait épousé en 1832 M^{lle} Bodkin, et par leur fils, qui est demeuré célibataire.

Elle avait fourni des officiers.

Principales alliances : de Cholet, de la Tour, de Calvimont 1552, de Carles 1685, de Bacalan, de Paty 1756, de Lageard 1768, de Baritault 1797, etc.

CRÉPON des VARANNES.

Famille de haute bourgeoisie, fixée dans le département de la Sarthe.

CRÉPY (Durand de). Voyez : DURAND DE LANÇON, DE DISTROFF, DE CRÉPY, DE VILLERS.

CRÉPY (Pyrot de). Voyez : PYROT DE CRÉPY.

CRÉPY (le Secq de). Voyez : LE SECQ DE CRÉPY.

CRÉPY. Armes : *tiercé en bande : de sinople à une épée haute en pal d'or ; de gueules au signe des chevaliers légionnaires et d'azur à un lévrier assis d'or, colleté de gueules.*

Bon-Baudouin CRÉPY, né en 1773 à Longwy, en Lorraine, commandant des chasseurs à pied de la garde, membre de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 25 décembre 1811. Il fut tué en 1813 à la bataille de Lutzen sans laisser de postérité. Il avait adopté un de ses neveux, Bon Crépy, né en 1796, qui fut plus tard trésorier payeur général. Un fils de celui-ci a épousé, en mai 1877, une fille du général Chanzy.

CRÉQUI-MONTFORT de COURTIVRON (le Compasseur de). Voyez : COMPASSEUR DE CRÉQUI-MONTFORT DE COURTIVRON (LE).

CRÉQUY (de Beaucorps-). Voyez : BEAUCORPS ET BEAUCORPS-CRÉQUY (DE).

CRÉQUY (de). Armes : *d'or à un créquier de gueules.* — Le rameau naturel des seigneurs de Fosseville, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours, charge ces armes *d'une fasce de sable brochant sur le tout.* — Devise : *Nul ne s'y frotte.* — Autre devise : *Qui s'y frotte s'y pique.* — Cri de guerre : *A Créquy le grand baron.*

La maison DE CRÉQUY, ou DE CRÉQUI, dont la dernière branche légitime s'est éteinte en 1801, était une des plus illustres de la noblesse de France. Elle avait eu pour berceau une seigneurie de son nom, située près de Fruges, en Artois. Elle donna aussi son nom à une terre située dans les environs de Péronne, en Picardie.

Elle était connue en Artois depuis la fin du IX^e siècle, époque à laquelle vivait Arnould le Barbu, sire de Créquy.

La filiation est à peu près établie depuis Baudouin, sire de Créquy et de Fressin, qui, en 1007, prit part avec l'armée française au siège de Valenciennes contre l'empereur Henri II. Ce seigneur avait épousé Marguerite de Louvain, dame de Bierback. Il en eut deux fils : 1° Bouchard, sire de Créquy et de Fressin, que l'on croit avoir épousé Richilde de Saint-Pol et qui continua la descendance ; 2° Henri, Sgr de Bierback, dont la descendance s'éteignit avec Henri de Créqui, tué en 1248 au siège de Damiette. Gérard, sire de Créqui et de Fressin, fils de Bouchard, prit part en 1096 à la première Croisade et s'y signala par sa valeur ; il avait épousé Yolande, fille du comte de Hainaut. Dès cette époque reculée la maison de Créqui occupait un rang considérable dans la noblesse du nord de la France. Baudouin III, dit le Jeune, sire de Créquy et de Fressin, qui représente le sixième degré de la filiation, se trouva à l'ost de Bouvines suivant un rôle de la Chambre des comptes de Paris de l'an 1214. Il fut père de Philippe, sire de Créqui et de Fressin, décédé en 1235, qui continua la lignée, et de Baudouin de Créquy dont la descendance s'éteignit avec Oudart de Créquy, Sgr de Royon, tué en 1465 à la bataille de Montlhéry, et avec sa fille, Jeanne, dame de Royon, mariée en 1448 à Jean, Sgr de Bryas. Philippe de Créquy, décédé en 1235, laissa à son tour plusieurs fils dont l'un, Enguerrand, fut successivement évêque de Cambrai et évêque de Thérouanne et dont deux, Baudouin et Hugues, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche cadette, Hugues, ou Huon, mourut en 1296. Sa descendance, relativement assez obscure, se partagea en un certain nombre de rameaux qui, lors de la recherche de 1666, furent maintenus dans leur noblesse par jugement de l'intendant d'Amiens et dont quelques-uns se perpétuèrent jusque dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Marie-Anne-Charlotte de Créquy de Saucourt, née en 1686 à Huchenneville, en Ponthieu, fit en 1694 pour être admise à Saint-Cyr et celles que Jean-Antoine de Créquy de Frohans, né en 1699 à Frohans, en Artois, fit en 1710 pour être admis au Collège Mazarin. Un représentant de cette branche sollicita en 1764 les honneurs de la Cour. On peut voir dans les manuscrits de Chérin qu'il était l'aîné de dix enfants et que ses parents étaient fort pauvres. De cette branche s'était détaché un rameau naturel qui s'est très obscurément perpétué jusqu'à nos jours et dont il sera parlé plus bas.

Baudouin de Créquy, auteur de la branche aînée, épousa Alix, dame d'Heilly. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean, sire de Créquy et de Fressin, surnommé l'Étendard, qui continua la lignée ; 2° Philippe, qui fut substitué au nom et aux armes de la famille

d'Heilly et dont la descendance s'éteignit avec Jacques de Créquy, Sgr d'Heilly, dit le maréchal de Guienne, lieutenant-général du Roi en Guienne, fait prisonnier en 1415 à la bataille d'Azincourt et mis à mort par les Anglais. Jean, sire de Créquy, de Fressin, de Canaples, etc., marié en 1395 à Jeanne de Roye, fut un des chefs de l'armée levée contre les Anglais par Valerand de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Son fils, Jean, sire de Créquy, de Fressin, de Canaples, etc., mort fort âgé en 1474, fut chambellan de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et un des vingt-quatre premiers chevaliers de la Toison d'Or. Il fut père de Jean, sire de Créquy, de Fressin et de Canaples, qui épousa en 1478 Françoise de Rubempré, dame de Bernieulles. Deux des fils de celui-ci, Jean, sire de Créquy, de Fressin et de Canaples, surnommé le Riche, marié en 1497 à Jossine de Soissons, et Philippe de Créquy, Sgr de Bernieulles, surnommé le Sage, furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier de ces rameaux s'éteignit dans les mâles avec les trois petits-fils de son auteur. Deux de ceux-ci périrent en 1557 à la bataille de Saint-Quentin sans avoir été mariés ; le troisième, Antoine, évêque de Nantes, décédé en 1574 à l'âge de 43 ans, fut nommé cardinal en 1565. Leur sœur, Marie, avait épousé en 1543 Gilbert de Blanchefort. Elle en eut un fils, Antoine de Blanchefort, auquel son oncle, le cardinal de Créquy, légua la seigneurie de Créquy et tous les biens de ce rameau à charge pour lui et pour ses successeurs de porter le nom et les armes de Créquy. Charles de Blanchefort, sire de Créquy, fils d'Antoine, fut nommé maréchal de France en 1621 et fut tué en 1638. Il avait épousé successivement en 1595 et en 1623 deux sœurs, Madeleine et Françoise de Bonne, filles du connétable duc de Lesdiguières, pair de France, et avait été substitué aux noms, aux titres, aux armes et à la dignité de pair de France de son beau-père. Il laissa deux fils : 1° François de Blanchefort de Créquy, duc de Lesdiguières, pair de France, chevalier de l'Ordre du Roi ; 2° Charles de Blanchefort, sire de Créquy et de Canaples, décédé en 1630 des suites de blessures qu'il avait reçues au siège de Chambéry. Celui-ci avait épousé en 1620 Anne du Roure. Il en laissa trois fils : 1° Charles, créé duc de Créquy et pair de France en 1653, gouverneur de Paris, ambassadeur à Rome, puis en Angleterre, décédé en 1687, dont la fille unique épousa le duc de la Trémoille ; 2° Alphonse de Blanchefort-Créquy, comte de Canaples, puis duc de Lesdiguières et pair de France, décédé sans postérité en 1711 ; 3° François de Blanchefort, sire de Créquy, marquis de Marines, maréchal de France en 1669, décédé en 1687, dont les deux fils moururent sans postérité.

L'auteur du second rameau, Philippe de Créquy, dit le Sage, baron de Bernieulles, fut gouverneur de Théroouanne et chevalier de l'Ordre du Roi et mourut en 1566. Il avait épousé, par contrat du 18 janvier 1508, Louise de Lannoy. Il en eut un fils, Claude de Créquy, Sgr de Bléquin, auquel il survécut et qui continua la lignée. Il eut aussi de Gasparde de Verchin, dame de Fosseville et de Mothe, un bâtard, nommé Gaspard, de la descendance duquel il sera parlé plus bas. Claude de Créquy, fils légitime de Philippe, avait épousé, par contrat du 19 juin 1540, Marguerite, dame de Guizancourt et de Vaux. Il en eut deux fils, tous deux appelés Claude. La descendance de l'aîné de ces deux frères s'éteignit avec Alexandre de Créquy, comte de Bernieulles, baron de Combon, etc, né en 1628, qui mourut sans postérité en 1702. Le puîné, Claude de Créquy, dit le Jeune, Sgr de Wicquenhen, de Hémont et de Friencourt, épousa Claude de Bourbon-Vendôme par contrat du 20 octobre 1584. Il fut le trisaïeul de Jacques-Charles, marquis de Créquy, comte de Gensay, né en 1700, chef de nom et d'armes de toute la maison de Créquy, grand-croix de Saint-Louis en 1745, lieutenant général des armées du Roi en 1749, qui épousa en 1720 Marie-Louise d'Auxy et qui n'en eut que deux filles. L'une de celle-ci épousa à Poitiers, en 1758, André-Henri de Milon de Mesne ; elle fut mère d'Henriette-Jeanne de Milon, qui épousa en 1784 Pierre-Louis, comte de Beaucorps, et grand-mère d'Auguste-Ferdinand, marquis de Beaucorps, qui fut autorisé, par ordonnance du 11 octobre 1815, à joindre à son nom celui de la famille de Créquy. Louis de Créquy, marquis de Hémont, connu sous le titre de marquis de Créquy, cousin germain de Jacques-Charles mentionné plus haut, fut lieutenant général des armées du Roi ; il épousa en 1737 Renée-Charlotte de Froullay-Tessé, décédée en 1803, qui fut une des femmes les plus spirituelles du xviii^e siècle. On a publié comme étant de celle-ci un ouvrage apocryphe bien connu, les *Souvenirs de la Marquise de Créquy*, qui dans la réalité est l'œuvre de M. de Courchamps. La marquise de Créquy avait eu un fils, Charles, marquis de Créquy, né en 1738, maréchal de camp, décédé avant sa mère, en 1801, qui avait épousé M^{lle} du Muy et qui en eut lui-même un fils auquel il survécut.

La maison de Créquy avait fourni un cardinal, un grand nombre d'officiers généraux, d'évêques, de conseillers d'État, de chevaliers de l'Ordre du Roi, un chevalier de la Toison d'Or lors de la création de l'Ordre, en 1430, etc.

Plusieurs de ses représentants ont été admis aux honneurs de la Cour au xviii^e siècle.

Principales alliances : de Louvain, de Hainaut, de Saint-Pol, de

Craon, de Saint-Omer, de Picquigny, de Ghistelles, de Trazégnies, de Wignacourt, de Bréauté, de Boubers, de Roye, de Lalaing, de Rambures, de la Trémoille, de la Tour (en Auvergne), de Beaufort de Canillac, de Rubempré, d'Amboise, de Saveuse, du Bellay, de Soissons, d'Acigné, de Blanchefort, de Lannoy, de Rouvroy de Saint-Simon, de Lameth, Gouffier, des Essarts, de Bourbon-Vendôme, d'Auxy, le Fèvre de Caumartin, de Manneville, de Froullay-Tessé, de Félix du Muy, de Bournel, de Monchy, de Croy, d'Harchies, de Rohan, de Berghes, de Renty, de Bryas, de Chatillon, etc.

On a vu plus haut que Philippe le Sage de Créquy, baron de Bernieulles, décédé en 1566, avait eu de Gasparde de Verchin, dame de Fosseville et de Mothe, un fils naturel, nommé Gaspard. Ce fils reçut de sa mère les deux fiefs de Fosseville et de Mothe, situés près de Fruges. Il épousa Christine de Sains, dame du Thève, à Raimboval, et fut l'auteur d'un rameau naturel de la maison de Créquy qui s'est perpétué jusqu'à nos jours. Ce rameau, auquel Borel d'Hauterive a consacré une notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1867, a toujours été pauvre et obscur. Il ne tarda vraisemblablement pas à perdre sa noblesse par suite de dérogeance. On ne voit pas, en tout cas, que ses représentants aient jamais été maintenus nobles par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de leur région. On ne voit même pas qu'ils aient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Ce rameau avait pour chef dans la première moitié du XIX^e siècle Philippe-Joseph de Créquy, né à Fruges en 1769, chef de bataillon, qui mourut à Saint-Omer en 1852 sans avoir été marié. Louis-François-Joseph de Créquy, neveu à la mode de Bretagne du précédent, né à Lumbres en 1805, épousa sa cousine Victorine-Josèphe de Créquy. Il en eut deux fils, Achille, né à Abbeville en 1833, et Arthur, né dans la même ville en 1836, tous deux fixés à Amiens. C'est vraisemblablement à ce rameau qu'appartenait un Antoine de Créqui, décédé en 1829, dont son arrière-petit-fils, Henri-Louis-Prosper Leflon, demanda inutilement, le 11 septembre 1866, l'autorisation de relever le nom.

Dans un ouvrage intitulé : *Les Créquy dans le Vimeu*, le comte de Richoufftz a donné la généalogie d'un autre rameau naturel de la maison de Créquy. Un représentant de la branche cadette, François de Créquy, Sgr de Langles, épousa Geneviève du Bus par contrat du 4 décembre 1573 et en eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Robert de Créquy, Sgr de Montorgueil, passé sous silence par la plupart des généalogistes, épousa vers 1617 Péronne de Sains ; il en eut un fils nommé Jean qui n'eut lui-même qu'une fille. Robert de Créquy

eut aussi un fils naturel, Claude de Créquy, Sgr de Tonville. Celui-ci, s'étant rendu coupable d'un certain nombre de crimes de droit commun, fut condamné à cinq ans de galères par arrêt du 22 février 1661. Ce même Claude de Créquy, sieur de Tonville, était en 1684 officier des chasses de monsieur le duc de Créquy. Sa descendance, très obscure, n'a jamais été considérée comme appartenant à la noblesse. Elle était représentée au XIX^e siècle par François-Barnabé de Créqui-Tonville, né à la Loge en 1784, décédé à Montreuil le 25 septembre 1856, et par ses deux fils jumeaux, nés le 1^{er} novembre 1822 : 1^o Louis-Toussaint, dont on ignore la destinée ; 2^o Justin, simple ouvrier cardeur, qui mourut à l'Hôtel-Dieu de Montreuil, le 12 décembre 1892, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Catherine-Élisabeth Dubois.

Une famille LE JEUNE DE LA FURJONNIÈRE revendiqua au XVIII^e siècle une origine commune avec la maison de Créquy. Elle prétendait que son premier auteur connu, Tassart, ou Eustache, le Jeune, était un fils de Jean de Créquy, dit le Jeune, tué à Azincourt en 1415. Elle abandonna ses armes primitives : *de gueules à un créquier d'argent, la première feuille à dextre chargée d'un petit écusson d'argent à deux fasces de sable*, pour adopter celles des Créquy et son chef prit le titre de comte de Créquy. Sur les réclamations de la maison de Créquy, MM. le Jeune furent condamnés le 1^{er} avril 1781, par arrêt du Parlement de Paris, à abandonner le nom de Créquy. Leur auteur, Tassart le Jeune, ne portait pas de qualifications nobiliaires. Il fut père de Jean le Jeune, tapissier du duc d'Orléans en 1464, qui fit le commerce du vin en détail à Tours, et grand-père de Jean II le Jeune, receveur des tailles à Saumur, qui acquit la seigneurie de Bonneveau et qui fut relevé de la dérogeance de son père par lettres du 24 avril 1515. La famille le Jeune de la Furjonnière fut maintenue dans sa noblesse, le 8 juin 1667, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Sa dernière héritière épousa à Angers, en 1799, Eugène-Armand de la Bonninière, comte de Beaumont.

CRÉSANTIGNES (Lucas de). Voyez : LUCAS DE CRÉSANTIGNES.

CRESOLLES, ou CRESSOLLES, de la VILLENEUVE (de). Armes : *fascé denché d'or et d'azur de six pièces.*

La famille DE CRESOLLES, ou DE CRESSOLLES, appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. D'après la tradition, elle serait venue d'Angleterre se fixer dans ce pays vers la fin du XIV^e siècle. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1738 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie.

Kerviler mentionne dans son *Répertoire de bibliographie bre-*

tonne un Richard de Cresolles qui, en 1400, possédait le manoir noble de Tréhuélan, en la paroisse d'Elven, au diocèse de Vannes ; la branche à laquelle il appartenait se fondit dès 1458 dans la famille le Comte. Potier de Courcy mentionne dans son *Armorial de Bretagne* un Jean de Cresolles qui, en 1409, était contrôleur de l'hôtel du duc Jean V.

La famille de Cresolles prit part de 1426 à 1543 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Vannes et de Tréguier.

Les preuves de noblesse faites en 1738 font remonter la filiation de la branche subsistante au 8 mai 1475, date à laquelle le duc François, étant à Nantes, fit une donation à son amé et léal serviteur Gilles de Cresolles. Celui-ci avait épousé Marguerite le Du. Il en eut plusieurs fils qui partagèrent sa succession par acte du 5 novembre 1502. L'aîné de ces fils, noble Maudet de Cresolles, écuyer, Sgr de la Ville-neuve, en la paroisse de Brélévénéz, au diocèse de Tréguier, laissa d'une alliance inconnue un fils, Gilles de Cresolles, qui épousa Catherine Quintin par contrat du 29 mai 1517. Kerviler mentionne un noble homme Jean Crezolles qui à la même époque était marchand à Lannion. Noble homme messire Louis de Cresolles, Sgr de Penlan, docteur ès lois, fils de Gilles, épousa le 7 février 1551 Marguerite de Larmor ; il fut l'auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence. Louis de Cresolles, né en 1568, membre de la Compagnie de Jésus, professeur au collège de Rennes, puis à celui de Clermont, fut secrétaire du général de sa Compagnie à Rome et mourut dans cette ville le 11 novembre 1634 ; il fut l'auteur de plusieurs ouvrages latins. La descendance de Gilles de Cresolles et de Marguerite de Larmor fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, lors de la grande recherche des faux nobles, par arrêts des commissaires du 31 octobre 1668 et du 1^{er} mars 1669. La famille de Cresolles fut encore maintenue dans sa noblesse en 1697 par jugement de l'intendant de Bretagne. François-Claude-Joseph de Cresolles, né le 18 mars 1719, fut admis en 1738 parmi les pages de la Grande Écurie.

Gabriel-Jonathas-François de Cresolles signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne.

La famille de Cresolles a fourni des officiers.

On attribue souvent à son chef le titre de comte.

Principales alliances : de Kergariou 1683, de la Forest 1619, du Cleuz du Gage, de Roquefeuil 1880, de Salin de Sailhan 1896, le Normand de Lourmel 1879, Sauveur de la Chapelle 1850, de Montarby, de Couaridouc, etc.

CRISP (de), et CRISP. Armes : d'or à une fasce de gueules, chargée

d'une tête de lion de sable, languée de gueules, accompagnée de trois roses, aussi de gueules, deux en chef et une en pointe.

La famille **CRESP** appartenait sous Louis XIV à la haute bourgeoisie de la ville de Grasse, en Provence.

Plusieurs de ses représentants, Auguste Cresp, procureur du Roi de la ville et communauté de Grasse ; César Cresp, commissaire aux revues des troupes de Grasse ; Marc Cresp, procureur au siège de Grasse ; Blaise et Joseph Cresp, marchands bourgeois de la ville de Grasse, firent enregistrer leur blason, ou l'eurent enregistré d'office, à l'Armorial général de 1696.

Antoine Cresp, Sgr de Saint-Césaire, marié à Anne de Perrier, fut pourvu, le 18 avril 1722, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des comptes d'Aix. Il laissa deux fils : 1° François Cresp, Sgr de Saint-Césaire et de Mauvans, premier consul de Grasse, marié en 1731 à Suzanne de Grasse de Bar, qui obtint, par lettres patentes de janvier 1749, l'anoblissement de diverses terres roturières situées dans sa seigneurie de Saint-Césaire ; 2° Pierre Cresp, capitaine au régiment de Saintonge, qui n'eut pas d'enfants. L'aîné de ces deux frères eut lui-même trois fils, officiers distingués, qui ne laissèrent pas de postérité masculine. L'un de ces fils, Charles-Joseph de Cresp, décédé le 14 juillet 1807, avait épousé Joséphine de Prud'homme de Borre qui lui survécut de longues années et qui mourut centenaire en 1861.

La famille Cresp est représentée de nos jours à Grasse par des branches collatérales demeurées non nobles.

CRSPEL de la TOUCHE. Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696) : *de gueules à une main fermée d'argent accompagnée de trois cygnes de même.*

La famille **CRSPEL DE LA TOUCHE** appartient à la haute bourgeoisie de Bretagne.

Potier de Courcy et Kerviler lui attribuent pour auteur un Jean Crespel, né à Bruxelles, dans les Pays-Bas, qui vint en 1591 se fixer à Nantes et qui obtint en 1611 des lettres de naturalisation.

Paul Crespel, avocat et procureur à la Roche-Bernard, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Maximilien Crespel fut impliqué en 1719 dans la conspiration de Pontcallec.

M. Crespel de la Touche était sous la Restauration maire de la Roche-Bernard et conseiller général du Morbihan. Un de ses fils fut docteur en médecine. Un autre, Louis Crespel de la Touche, né à la Roche-Bernard en 1808, avoué à Nantes, conseiller municipal de cette

ville, fut député légitimiste du Morbihan à l'Assemblée constituante de 1848. Il venait d'être élu député à la Législative quand il mourut, le 14 mai 1849.

La famille Crespel de la Touche a encore fourni des avocats, des ecclésiastiques, une supérieure des Ursulines de Vannes en 1807, un zouave pontifical en 1865, etc.

Principale alliance : Legeard de la Diriays.

M. d'Auriac, dans son *Armorial général de la France*, a consacré une notice à la famille Crespel de la Touche; il a cherché à la rattacher à une famille Crespel qui, sous Louis XIV, occupait un rang distingué à Bayeux, en Normandie. Cette famille portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois trèfles d'argent*. Un de ses représentants, David Crespel, sieur de la Mare, demeurant à Bayeux, fut anobli par lettres patentes de décembre 1652. Il se fit accorder, le 12 janvier 1666, des lettres de confirmation de noblesse sur le vu desquelles il fut maintenu dans sa noblesse cette même année par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Pierre Crespel, avocat au bailliage de Bayeux, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

CRSPEL de BONNIVAL.

Famille de haute bourgeoisie, honorablement connue dans le nord de la France.

Principale alliance : Delisse-Engrand 1868.

On trouve que Josse-François Crespel de Saint-Martin, peut-être issu de la même famille, fut pourvu, le 1^{er} mars 1764, de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de Lille et le vendit dès 1769 pour raison de santé.

CRSPIN de la RACHÉE.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

M^{lle} CRSPIN DE LA RACHÉE épousa vers 1860 le comte de Cruzy-Marcillac. Louis-Édouard Crespin de la Rachée, décédé en 1884 à l'âge de 88 ans, avait épousé M^{lle} de Lesseps. Leur fille épousa en 1862 le comte de la Rochefontenilles.

CRSPIN de la CHABOSSELAIE, de BILLY et de BILLY d'HALLOT.

Armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin versées de même*. — Couronne : *de Comte*. — Tenants : *deux sauvages*.

La famille CRSPIN est originaire de l'Anjou d'où ses branches se sont répandues en Bretagne, en Saintonge et en Orléanais. M. Gon-

tard de Launay en a donné une généalogie, malheureusement bien incomplète, dans le tome V de ses *Recherches généalogiques et historiques sur les familles des maires d'Angers*. On trouvera aussi des renseignements plus ou moins complets sur les Crespin dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les manuscrits de Chérin, dans la *France protestante de Haag*, etc.

Vincent Crespin, sieur du Gast et de la Chabosselaie, auquel remonte la filiation, était en 1481 monnayer en la Monnaie d'Angers. M. Gontard de Launay en fait un fils de Guillaume Crespin, sieur du Gast et de la Chabosselaie, ouvrier en la Monnaie d'Angers en 1432, et de Jeanne Poulliecte. Il fut élu échevin d'Angers le 19 mars 1501, puis maire le 1^{er} mai 1509 et fut anobli par ses fonctions. Il avait épousé Isabeau de Pincé. Son fils, François Crespin, sieur du Gast, dont M. Gontard de Launay ne fait que son petit-fils, fut un magistrat éminent. Conseiller clerc au Parlement de Paris en 1518, conseiller lay au même Parlement le 20 novembre 1520, François Crespin entra en 1538 aux grands jours de Bretagne en qualité de président, fut choisi l'année suivante pour un des commissaires réformateurs de la coutume de cette province, fut chancelier du duc d'Orléans et fut enfin nommé, le 11 juin 1554, président à mortier au Parlement de Bretagne. Il mourut en 1560. Il avait épousé, par contrat du 21 mai 1519, Marie Poncher, fille d'un ancien secrétaire et argentier des rois Charles VIII et Louis XII ; étant devenu veuf, il se remaria à Françoise Fourateau. Il avait eu de sa première union deux fils : 1^o René Crespin, sieur du Gast et des Loges, conseiller au Parlement de Bretagne en 1556, au Parlement de Paris en 1565, président à mortier au Parlement de Bretagne en 1569, président en la Chambre des comptes de Paris en 1573, décédé en 1585, dont le fils unique, François, mourut sans postérité ; 2^o Pierre Crespin, sieur de la Chabosselaie, qui continua la descendance. Ce dernier professait la religion réformée. Il résidait à Genève quand il épousa, par contrat passé dans cette ville le 3 décembre 1563, Marguerite Ballioni, veuve de H. Roussel, Sgr de Grigny, et fille d'un marchand de Lyon. Pierre Crespin revint en France peu de temps après son mariage et fut reçu en 1565 conseiller au Parlement de Bretagne ; il résigna sa charge quelques années plus tard et eut pour successeur, en 1573, Gabriel de Blavon. Trois de ses fils, Pierre, Jean et Zacharie Crespin, Sgrs de la Chabosselaie, furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Crespin, écuyer, Sgr de la Chabosselaie, épousa, le 9 septembre 1600, Jeanne Pinot, veuve de Jacques de la Forest. Il fut père de Pierre Crespin, Sgr de la Chabosselaie, marié en 1633 à Françoise Nepveu, qui fut maintenu dans sa

noblesse, le 2 juillet 1662, par arrêt de la Cour des aides, puis, le 16 avril 1667, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, et grand-père d'autre Pierre Crespin, Sgr de la Chabosselaie, qui épousa le 18 janvier 1672 sa cousine, Madeleine Nepveu. Ce dernier eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Pierre, décédé sans postérité ; 2° Jeanne-Madeleine, mariée en 1697 à Georges-Gaspard de Contades.

La seconde branche s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, Jean Crespin, Sgr de la Chabosselaie, épousa le 19 juillet 1608 Marie Grangier. Il en eut deux fils, Louis Crespin, Sgr de Billy, marié en 1630 à Diane de la Porte, et Pierre Crespin, Sgr de la Chabosselaie, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 13 juin 1634, par sentence de l'élection de Romorantin. Le premier de ces deux frères laissa à son tour deux fils : 1° Louis Crespin, Sgr de Billy, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 19 novembre 1669, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans ; 2° Philippe Crespin, Sgr de Billy, qui épousa en 1680 Marie-Marguerite Boju. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants, le 30 décembre 1702, par jugement de M. Jubert de Bouville, intendant d'Orléans. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son arrière-petit-fils, Alexandre-Jean-Maclou Crespin de Billy, né à Romorantin en 1753, fit en 1775 pour être nommé écuyer de la reine Marie-Antoinette. Ce même Alexandre-Jean-Maclou de Crespin de Billy, chevalier, écuyer de main de la Reine, capitaine au régiment de la Reine-cavalerie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans. Claude-Valérien de Crespin, chevalier, Sgr de Billy, de Coudes, etc., fut convoqué cette même année à celles tenues à Blois. Alexandre Crespin de Billy, né à Orléans en 1789, paraît avoir été connu le premier sous le titre de comte de Billy qui depuis lors a été conservé par le chef de cette branche. Il épousa à Orléans, en 1815, Eulalie de Hallot, dernière représentante avec ses sœurs d'une des plus vieilles familles nobles de l'Orléanais. Son fils, Gonzalve, comte de Billy, marié en 1849 à M^{lle} de Puységur, et ses deux petits-fils ont souvent joint à leur nom celui de la famille de Hallot.

L'auteur de la troisième branche, Zacharie Crespin, Sgr de la Chabosselaie, était ministre protestant à Marennes, en Saintonge, quand il épousa, par contrat du 15 juin 1617, Marie Regnaud, fille d'un avocat au Parlement de Bordeaux. Ses deux fils, Zacharie Crespin, sieur de la Chabosselaie, marié le 25 décembre 1650 à Marie Dujau, maintenu dans sa noblesse, le 31 janvier 1659, par arrêt de la Cour des aides, et Théodore Crespin, sieur de la Chabosselaie, pasteur,

décédé à Châtellerault en 1679, demeurèrent tous deux à Marennès quand ils furent maintenus dans leur noblesse, le 4 avril 1667, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Le second de ces deux frères, Théodore, laissa deux fils, Louis et Olivier, ce dernier pasteur à Marennès, qui passèrent à l'étranger lors de la révocation de l'édit de Nantes et dont on ignore la destinée. Charles Crespin, Sgr de la Chabosselaie, fils de Zacharie et de Marie Dujau, demeurait au logis de Lombrail, à Tizac, quand il épousa en 1688 Marie de Vassal. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 15 mai 1698, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que son arrière-petit-fils, Charles Crespin de la Chabosselaye, né en 1769, fit en 1785 pour être promu au grade de sous-lieutenant. M. Charles de la Chabosselaie mourut à Saintes en 1861 à l'âge de 91 ans. Il paraît avoir été le dernier représentant de sa branche.

La famille Crespin a fourni un grand nombre d'officiers de mérite.

Principales alliances : de Cheverue 1662, de Contades 1697, Lambert (de Cambray) 1719, de Boisguéret 1753, de Hallot 1815, de Chastenot de Puységur 1849, de Witte 1843, Fournier de Trélo 1872, Bigot de la Touanne, de Cougny 1888, de Vassal 1688, le Forestier de Balzac 1768, Robin de la Cotardière vers 1820, Fressinet de Bellanger 1847, Van Cappel de Prémont 1892, etc.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille CRESPIN DE LA WOIVRE ET D'HUART qui a appartenu à la noblesse de Lorraine. Cette famille portait pour armes : *d'azur à une bande d'argent, chargée en cœur d'une croix pattée de gueules et accompagnée aux deux extrémités de deux pommes de pin feuillées de sinople*. Son auteur, Christophe Crespin, bourgeois de Metz, fut anobli, le 20 décembre 1663, par lettres du duc de Lorraine. Il fut plus tard seigneur de la Woivre, fut reçu, en 1761, secrétaire du Roi audencier en la chancellerie près le Parlement de Metz et mourut en 1685 à l'âge de 74 ans. Il fut père de Jean-Dominique Crespin, décédé sans postérité, qui lui succéda dans son office, et d'Alexandre-Bernard Crespin, Sgr de la Woivre, qui épousa en 1689 Charlotte-Françoise de la Rivière. Le fils de celui-ci, Jean-Dominique Crespin, sieur de la Woivre, épousa le 6 mars 1734 Élisabelle d'Huart. On trouvera dans le *Nouveau Hozier* les preuves de noblesse que son petit-fils, Alexandre Crespin d'Huart, né à Metz en 1777, fit en 1786 pour être admis à l'École militaire. Ce jeune homme fut tué à l'ennemi avant d'avoir été marié. Il était le dernier représentant de sa famille avec ses deux sœurs, M^{me} Meunier et M^{me} Combes.

CRESPIN de la JEANNIÈRE et de VIDOUVILLE.

Famille bourgeoise.

Dominique CRESPIN, né dans le département de la Manche, demanda le 23 juillet 1880 et obtint, par décret du 27 juin 1881, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE LA JEANNIÈRE qui appartenait à ses ascendants maternels. Son frère, décédé en 1880, était connu sous le nom de CRESPIN DE VIDOUVILLE; il a laissé postérité.

CRESPY-LEPRINCE (de).

Le nom primitif de cette famille était celui de LE PRINCE.

Simon le Prince fut officier de la chambre de la reine Marie-Antoinette et contrôleur général de la maison du comte d'Artois. Il épousa d'abord Rosalie Ducroc, puis, vers 1780, Adélaïde-Catherine de Crespy, fille d'un conseiller au Châtelet. Charles-Édouard Leprince, né de cette seconde union en 1784, fut connu sous le nom de : DE CRESPY-LEPRINCE. Il fut chef d'escadron d'État-major et officier de la Légion d'honneur, reçut le titre personnel de baron par ordonnance royale du 10 février 1824 et mourut à Paris en 1851. Il avait épousé en 1829 M^{lle} Noël de Roncenay dont il ne laissa que deux filles, M^{me} Destouches, née en 1831, et M^{me} Jacob.

M. Charles Jacob, officier d'infanterie de marine, demanda inutilement, le 6 septembre 1896, l'autorisation de joindre à son nom celui de M. de Crespy-le-Prince, son aïeul maternel.

CRESSAC (Pechalbet de). Voyez : PECHALBET DE CRESSAC.

CRESSAC (de). Armes de la famille de Cressac de la Bachellerie, en Périgord, aujourd'hui éteinte : *d'or à un monde de gueules, cintré et croisé d'or, sommé d'une croix pattée de gueules et soutenu d'une fleur de lys de même.* — Armes du rameau aîné, dit de la Bachellerie, de la famille de Cressac actuellement existante : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un croissant d'argent; aux 2 et 3 d'or à un monde de gueules, cintré et croisé d'or, sommé d'une croix pattée de gueules et soutenu d'une fleur de lys de même,* qui est de Cressac, en Périgord. — Couronne : *de Vicomte.* — Supports : *deux sirènes.* — Armes du second rameau de la famille de Cressac actuellement existante (d'après les lettres d'anoblissement de 1776) : *coupé : au 1 d'azur à une étoile d'argent, accostée de deux croissants de même; au 2 d'argent à trois roses de gueules mises en fasce.* — Le règlement d'armoiries du 28 mai 1819 attribue à cette branche ces mêmes armoiries chargées sur le tout de l'écu des anciens Cressac de la Bachellerie du Périgord. — Couronne : *de Vicomte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Arte, Marte, mare crescas.*

Le nom de CRESSAC, ou CREYSSAC, a été porté en France par un certain nombre de familles que les généalogistes modernes ont cherché à rattacher à une même souche.

L'une de ces familles appartenait aux XII^e et XIII^e siècles à la noblesse du Quercy. On lui attribue un Bertrand de Cressac qui, s'étant croisé, contracta un emprunt à Acre en 1250. D'après l'*Essai d'un Armorial quercynois* de M. Esquieu, cette famille aurait porté les armes suivantes : *coupé : au 1 d'azur à l'étoile d'argent, accostée de deux croissants de même ; au 2 d'argent à trois roses de gueules.*

Une famille de Cressac, ou de Creyssac, probablement distincte de celle du Quercy, appartenait au moyen âge à la noblesse du Périgord. Cette famille était connue dès le XII^e siècle. Dans ses *Recherches sur la noblesse du Périgord*, la marquise de Cumont mentionne des hommages rendus en 1363 par Guy de Creyssac, chevalier, et par Raymond de Creyssac, tous deux du lieu de Bourdeille ; en 1384 par Hélié de Creyssac, fils de Pierre, du lieu de Bauzens ; en 1391 par Pierre de Creyssac, du lieu de Bourdeille ; en 1396 par Hélié de Creyssac, pour sa seigneurie de Champagnac ; et la même année par Archambaud, fils de Séguin de Creyssac, pour ce qu'il possédait à Bourdeille. Pierre de Cressac obtint en 1457 des lettres de rémission du roi Charles VII.

Une famille de Cressac, issue de la précédente d'après la tradition, résidait aux XVII^e et XVIII^e siècles dans la partie du Périgord que celle-ci avait habitée au moyen âge. Les premiers auteurs de cette famille paraissent avoir été, peut-être par suite de dérogeances, dans une situation nobiliaire assez douteuse. On ne voit pas, en tout cas, qu'ils aient fait reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* donne la filiation depuis un Raymond de Cressac, écuyer, Sgr de la Bachellerie et de Saint-Angel, qui fut nommé maire d'Angoulême en 1649. D'après la Chesnaye des Bois et d'après une généalogie publiée en 1907 dans un ouvrage intitulé *Armorial général et universel, rédigé d'après les documents laissés par les d'Hozier*, ce Raymond de Cressac aurait été fils d'Antoine de Cressac de Bourdeille et petit-fils d'un Raymond de Cressac de Bourdeille sur le père et la mère duquel on ne sait rien et qui épousa Isabeau de la Peyre par contrat du 3 mai 1565. Raymond de Cressac avait épousé Suzanne de Langlade par contrat passé en Périgord le 10 février 1639. Il en eut deux fils : 1^o Joseph de Cressac, écuyer, Sgr de la Bachellerie, capitaine de cavalerie au régiment d'Enghien, qui épousa Françoise Nicole par contrat du 16 février 1686 et qui continua la lignée ; 2^o François Cressac de Villebrun, avocat en Parlement

et au Conseil du Roi, décédé en 1719, qui fut pourvu, le 18 août 1712, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège et dont les deux fils moururent sans postérité. Ce dernier avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris) : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent*. Joseph-François de Cressac, écuyer, Sgr de la Bachellerie, fils de Joseph, fut lieutenant au régiment de Cambrésis et épousa en 1721 Marguerite-Madeleine Moreau. Il fut père de Renaud de Cressac de la Bachellerie, directeur des vivres pour les hôpitaux militaires du Roi en Allemagne, qui épousa à Nevers, en 1751, M^{lle} Pinet du Deffend, grand-père de Joseph de Cressac et bisaïeul de Gérard-Henri de Cressac, colonel de gendarmerie, qui fut le dernier représentant de sa famille.

La famille de Cressac actuellement existante croit avoir eu dans un passé éloigné une origine commune avec celle dont il vient d'être parlé et en être une branche détachée à une époque inconnue. Elle résidait au commencement du xvii^e siècle dans la paroisse de Magnac-Laval, dans la Basse-Marche, et n'avait encore, semble-t-il, à cette époque aucune prétention à la noblesse. Beauchet-Filleau, qui en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, en donne la filiation depuis un Guillaume de Cressac qui épousa, le 13 mars 1604, Louise Dubrac. D'après la généalogie publiée en 1907 dans l'*Armorial général et universel rédigé d'après les documents laissés par les d'Hozier*, ce Guillaume de Cressac aurait été fils d'un Léonard de Cressac, écuyer, Sgr de Saint-Léger, qui aurait épousé en 1579 Léonarde de Montbel, petit-fils d'un Hélie de Cressac qui serait venu du Périgord se fixer en Limousin et qui aurait épousé en 1554 Jeanne de Chardebœuf, et arrière-petit-fils d'un gentilhomme, dont on ignore le prénom, qui aurait épousé une Lestrade et dont le fils aîné, non dénommé, aurait été l'auteur de la famille périgourdine de Cressac de la Bachellerie, mentionnée plus haut. Les deux fils de Guillaume de Cressac et de Louise Dubrac, Mathurin et Honoré, furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau, Mathurin de Cressac, épousa en 1627 Pierrette de Longueil. On ne connaît pas à ses descendants de principe d'anoblissement régulier; on ne voit pas qu'ils aient jamais été maintenus nobles par jugement, ni qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni même qu'ils aient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1666. François de Cressac, arrière-petit-fils de Mathurin, acquit, le 2 février 1764, des Cressac du Périgord la terre de la Bachellerie. Il avait épousé en 1736 Marie-Anne

Michellet. Il fut père de Joseph de Cressac, Sgr de la Mornière et de la Bachellerie, marié en 1776 à M^{lle} Aubugeois, fille d'un médecin, qui était en 1789 conseiller au présidial du Dorat, dans la Marche, et qui continua la lignée. Le chef de ce rameau est connu de nos jours sous le titre de vicomte de Cressac de la Bachellerie.

L'auteur du second rameau, Honoré de Cressac, sieur de Monteil, habitant de Magnac-Laval, épousa à Poitiers, en 1640, Catherine de Longueil. Il eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Mathurin, curé de Marnay, eut son blason : *d'or, semé de croissants de gueules*, enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Poitiers). Un autre, Guillaume, né à Magnac-Laval en 1652, vint s'établir comme notaire à Poitiers et épousa dans cette ville, le 26 juillet 1682, Marguerite Daguin. Il fut père de Jean de Cressac, né en 1683, qui lui succéda dans son étude de notaire et qui épousa en 1713 Modeste Brunet de Sort, fille d'un banquier expéditionnaire en Cour de Rome, et grand-père d'Eutrope de Cressac, né en 1731, avocat en Parlement, conseiller du Roi, expéditionnaire en Cour de Rome, qui fut anobli par lettres patentes de mars 1776, qui obtint en même temps le règlement de ses armoiries et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Eutrope de Cressac avait épousé Praxède Hazon, filleule du roi Louis XV et fille d'un intendant général des bâtiments royaux. Il en eut deux fils, Eutrope-Barthélemy, né à Paris en 1777, et Jacques-François-Célini, né dans la même ville en 1778. L'aîné de ces deux frères, Eutrope-Barthélemy de Cressac, ingénieur en chef des mines, député de la Vienne de 1824 à 1830, conseiller général du même département, décédé en 1844 au château de la Touche-Fressinet (Vienne), fut créé baron de l'Empire par décret impérial du 2 février 1814, puis reçut le titre héréditaire de vicomte, sur promesse d'institution de majorat, par ordonnance royale du 26 juillet 1826. Il avait épousé en 1798 Louise de la Marque, fille d'un ancien conseiller au présidial de Poitiers. Sa descendance subsiste. Jacques-François-Célini de Cressac, second fils d'Eutrope, épousa en 1807 Marie-Antoinette, baronne d'Arnould de Solœuvre, fut sous la Restauration conseiller général de la Moselle et mourut en 1850. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810, avait reçu le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 28 mai 1819 et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa une fille, qui épousa son cousin germain, Léon, vicomte de Cressac, et deux fils dont l'aîné, décédé en 1872, n'a laissé que des filles et dont le cadet, adopté par le baron de Solœuvre, son oncle maternel, est décédé à Metz en 1894 sans avoir été marié.

Cette famille de Cressac a fourni des officiers distingués, un docteur régent de la Faculté de médecine de Poitiers, des conseillers généraux de la Vienne, etc.

Principales alliances : Aubugeois 1776, Peyronnet 1872, Brunet de Sort 1717, Hazon, Delacoux de Marivaux 1807, de Tryon de Montalembert 1819, de Wacquant 1869, Majou de la Debuterie 1890, de Chérade de Montbron 1901, d'Arnould de Solœuvre 1807, de Vincent 1839, de Miscault, du Lau, etc.

CRESSAC de VILLAGRAND (de).

On trouvera dans le *Grand Dictionnaire historique et généalogique de la Haute-Marche* de Tardieu quelques renseignements sur une famille DE CRESSAC DE VILLAGRAND qui subsiste honorablement dans le département de la Creuse. Bien qu'elle ait été passée sous silence par les généalogistes, cette famille est vraisemblablement une branche demeurée non noble de celle dont il vient d'être parlé. Elle s'est, du reste, alliée à cette famille. Un de ses représentants, François-Joseph de Cressac de Villagrand, né en 1768, homme de loi, épousa, en effet, vers 1800 Julie-Thérèse de Cressac de la Bachellerie.

La famille de Cressac de Villagrand a fourni des avocats, des notaires, des médecins, etc.

CREST (du), en Savoie. Armes : *de gueules à une bande d'or, chargée de trois croissants d'azur (aliàs de sinople).* — Devise : *Per sidera cresco.*

La famille DU CREST, aujourd'hui déchue, appartient à l'ancienne noblesse de Savoie. M. de Foras donne sur elle d'intéressants détails dans son *Armorial de Savoie*.

D'après cet auteur, la filiation, présumée depuis noble Pierre du Crest, décédé avant 1431, serait régulièrement établie depuis noble Albert du Crest, chevalier (?), Sgr de Menthonnex-en-Bornes, qui épousa d'abord, en 1540, Barthélemie de Beaufort, puis, par contrat dotal du 13 septembre 1553, Louise, dame de la juridiction de la Croix-en-Bornes, fille de noble et puissant Henri de Viry. La descendance d'Albert du Crest se partagea en plusieurs rameaux. Le seul de ces rameaux qui se soit perpétué jusqu'à nos jours a subi les vicissitudes de la fortune. Lors de la dernière convocation des nobles de Savoie faite par le roi Charles-Félix, M. du Crest de Clermont, simple cultivateur, se rendit à Chambéry en habits de paysan pour prendre sa place dans l'assemblée. On raconte que vers 1870 un membre de la famille du Crest de Clermont était conducteur de la diligence de Genève à Bonneville.

Principales alliances : du Chastel, de la Forest de Rumilly, de Noyel de Bellegarde 1737, de Lucinge d'Arenthon, de Regard de Villeneuve 1765, de Loys.

CREST de VILLENEUVE et de LORGERIE (du), en Bretagne. Mêmes armes que la famille précédente.

La famille DU CREST DE VILLENEUVE ET DE LORGERIE, honorablement connue en Bretagne depuis la fin du xvi^e siècle, est originaire de Savoie et croit être une branche de la vieille famille à laquelle a été consacrée la précédente notice. Elle n'est pas mentionnée dans l'*Armorial de Bretagne* de Potier de Courcy ; mais on trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler.

Elle a pour auteur Pierre du Crest qui vint dans la seconde moitié du xvi^e siècle se fixer à Tréguier, puis à Saint-Brieuc, en Bretagne. D'après les généalogistes contemporains, ce Pierre du Crest serait né à Cruseille, en Savoie, aurait été fils de noble Michel du Crest et de dame Pernelle de Saucil et aurait obtenu du roi Henri III, en octobre 1576, des lettres de naturalité. On ne connaît pas à ses descendants de principe d'anoblissement ; on ne voit pas, du reste, qu'ils aient jamais porté les qualifications nobiliaires.

Pierre Ducrest, sieur de la Ville-Pipe d'or, en la paroisse de Plérin, décédé à Vannes en 1683, avait épousé en 1672 Jeanne Espivent, fille du seigneur des Aulnays. Son frère, Eustache du Crest, officier, épousa à Rennes, le 27 janvier 1705, Rose Gault, fille du sénéchal du Teil. Après la mort de son beau-père il recueillit la charge de sénéchal du Teil que la famille Ducrest conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Ses deux petits-fils, René-François Ducrest, sieur de Villeneuve, né en 1744, dernier sénéchal du Teil, colonel des gardes nationales de sa région en 1789, marié à M^{lle} Herbert de la Vigne, décédé en 1799, et Guy-Nicolas Ducrest, sieur de Lorgerie, docteur en médecine, furent les auteurs de deux branches actuellement existantes. Les représentants de ces deux branches ont été autorisés, par jugement de 1897, à substituer au nom de : Ducrest, en un mot, celui de : du Crest, porté par leurs ascendants avant la Révolution.

La branche aînée, dite de Villeneuve, a été illustrée par Alexandre-Louis Ducrest de Villeneuve, né en 1777, un des fils de René-François, contre-amiral en 1829, préfet maritime à Lorient, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1851, et par son fils, Alexandre Ducrest de Villeneuve, né en 1813, général de division à titre auxiliaire en 1870, contre-amiral en 1871, commandeur de la Légion d'honneur.

Deux représentants de la branche cadette, Jean-Baptiste-Cyr Ducrest, né en 1818 à Martigné-Ferchaud, et son fils, Alexandre-Edgar Ducrest, né à Rennes en 1854, avaient demandé, le 18 juin 1876, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : DE LORGERIE sous lequel ils étaient connus.

La famille du Crest a fourni des officiers de terre et de mer très distingués, un préfet (Émile-Louis du Crest de Villeneuve, né en 1838), des littérateurs, des médecins, etc.

Principales alliances : Espivent 1672, Tachet de Barneval, Maufras du Chatellier, de Thévenard, Sallandrouze de Lamornaix, Verne, de Botherel 1882, Ernault de Moulins 1911, Hersart de la Villemarqué 1910, du Boscq de Beaumont, etc.

CREST (du), en Bourgogne. Armes : *d'azur à trois bandes d'or ; au chef d'argent chargé d'un lion issant de sable, armé et lampassé de gueules.*

La famille DU CREST, à laquelle appartenait la célèbre comtesse de Genlis, a occupé un rang distingué dans la noblesse de Bourgogne. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Léonard Ducrest, citoyen d'Autun, notaire à Dijon, fut anobli en 1435 par lettres du duc Philippe le Bon ; il fut plus tard cleric et auditeur en la Chambre des comptes de Dijon et mourut le 12 janvier 1477. De son mariage avec Jeanne Boillardet, il eut trois fils : 1° Étienne, auditeur en la Chambre des comptes de Dijon, président en la Chambre des comptes de Dôle en 1494, qui de son mariage avec Colette Thibran paraît n'avoir eu qu'un fils, Jean, chanoine de la cathédrale de Dôle en 1506 ; 2° Drouin, cleric et auditeur en la Chambre des comptes de Dijon ; 3° Jean, sur lequel on ne sait rien.

Bien qu'habitait la même région la famille du Crest, actuellement existante, croit être distincte de celle du même nom qui a donné au xv^e siècle plusieurs magistrats à la Chambre des comptes de Dijon. Elle revendique une origine commune avec une famille du Crest qui a appartenu à la noblesse de Savoie et à laquelle il a été plus haut consacré une notice.

Un de ses membres, le baron du Crest, propre frère de M^{me} de Genlis, sollicita vainement en 1773 la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour. Le généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'il dut faire en cette circonstance, adressa le 8 juillet 1773 au duc de la Vrillière un rapport fort défavorable. Ce rapport, conservé dans les manuscrits de Chérin, commence en ces termes : « Le mémoire de M. le baron du Crest porte

« que sa famille est originaire de Savoie, que l'auteur de son émi-
« gration en France est Amé du Crest qui y passa en qualité d'écuyer
« de Charlotte de Savoie et épousa une la Valette, que le contrat de
« mariage de cet Amé, ainsi que celui de Philippe du Crest avec
« Claude de Gevingy, ont été perdus... et enfin qu'il porte 300 ans
« de noblesse non interrompue... On va discuter ces diverses asser-
« tions dans le même ordre qu'elles sont ici exposées. L'opinion
« de la famille du Crest sur son origine n'est pas nouvelle, mais ce
« n'est qu'une tradition vague. Elle a varié sur le nom de l'auteur
« de sa prétendue émigration. En 1669 François du Crest, Sgr de
« Cersot, chef d'une branche qu'on croit puînée de celle de M. le
« baron du Crest, en nommait deux, Henri et Amé, qu'il disait
« avoir épousé en 1460 Marguerite et Antoinette, dames de la
« Valette. Quand même ce fait serait prouvé, il n'intéresserait pas
« M. le baron du Crest qui n'est issu ni de l'un, ni de l'autre et qui ne
« prouve pas que ces deux sujets aient été parents de Philippe du
« Crest, son premier auteur certain suivant la preuve de Claude du
« Crest, son bisaïeul... Un mémoire communiqué en 1708 par Charles-
« François du Crest, Sgr de Chigy, grand-oncle de M. le baron du
« Crest... porte que c'est Jacques qui est l'auteur de cette émigration
« et ajoute qu'il était au service de Charlotte de Savoie, deuxième
« femme de Louis XI, sans dire en quelle qualité, et qu'il épousa
« Claude de Gevingy. Mais on observa dès lors que le mari de Claude
« de Gevingy s'appelait Philippe et non pas Jacques. Enfin M. le
« baron du Crest prétend aujourd'hui que c'est Amé et le qualifie
« écuyer de la même princesse. On vient de remarquer qu'il ne des-
« cend point d'Amé... Il n'y a donc nul concert entre les diverses
« branches de la famille du Crest sur le nom de leur premier auteur.
« Le seul fait sur lequel elles sont d'accord est la qualité de serviteur,
« ou d'écuyer, de la reine Charlotte de Savoie qu'elles lui donnent.
« Mais ce fait n'est pas prouvé et il y a peu d'apparence qu'il puisse
« l'être jamais. On a un état des officiers de la maison de cette prin-
« cesse et on n'y trouve aucun sujet du nom de du Crest... A cette
« même époque et auparavant il existait une famille du Crest établie
« en Bourgogne. Les registres de la Chambre des comptes de Dijon
« font connaître Léonard du Crest, clerc et auditeur en cette
« Chambre en 1448 et 1467, qui peut être le même que Léonard du
« Crest anobli par le duc Philippe le Bon en 1435, Edme, Drouin et
« Étienne du Crest qui occupaient de pareilles charges en 1470, 1473
« et 1477... Il est plus naturel d'attribuer à cette famille les premiers
« auteurs de MM. de Cersot et de Chigy qui ont avec elle la commu-
« nauté de nom et d'origine, secondée de la chronologie, que de

« supposer à ceux-ci une origine de Savoie. il est vrai qu'il y a en
 « Savoie une famille de du Crest et que cette famille peut encore
 « subsister. Il y en a eu une autre en Dauphiné et une troisième en
 « Auvergne, mais celle dont est issu M. le baron du Crest... n'a
 « rien de commun avec elles que le nom... La preuve que le bisaïeul
 « de M. de Ponnay d'aujourd'hui fit en 1667 devant M. Lambert
 « d'Herbigny, intendant de Moulins, ne remonte qu'à Jacques, fils de
 « Philippe, dont le premier acte est de l'année 1514. S'il eût eu des
 « titres sur ce dernier, il est vraisemblable qu'il les eût produits...
 « Le plus ancien des titres originaux de M. le baron du Crest n'est
 « que de l'année 1514 et ce titre en cite un autre de l'année 1507. Ce
 « défaut n'est réparé ni par la preuve faite à Allix en 1755 pour la
 « réception de mademoiselle sa sœur, puisqu'elle ne va pas au delà
 « de leur bisaïeul vivant en 1638, ni par celle de Claude du Crest,
 « frère de leur même bisaïeul, en 1632. Il est vrai que quatre gentils-
 « hommes déposèrent dans celle-ci que la famille du récipiendaire
 « était très noble et très ancienne ; mais ces expressions sont d'usage
 « pour ces preuves dans l'ordre de Malte... Il résulte de ces observa-
 « tions qu'il n'y a rien de certain sur l'origine de la famille de M. le
 « baron du Crest, qu'il y a cependant plus d'apparence qu'elle est de
 « Bourgogne qu'il n'y en a qu'elle soit de Savoie, que si elle est de
 « Bourgogne, elle a été anoblée en 1436, mais que sa preuve n'est
 « établie par titres originaux que depuis l'année 1514. On peut même
 « ajouter que depuis ce temps la plupart de ses alliances sont nobles,
 « qu'il y en a même de distinguées et qu'elle a des services. »

La famille du Crest paraît avoir eu pour auteurs deux frères, Amé et Philippe, qui vivaient en Bourgogne dans la seconde moitié du xv^e siècle et qui, d'après la tradition, étaient originaires de Savoie. Ces deux frères, sur lesquels on ne sait à peu près rien, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche des seigneurs de Valette, que l'on suppose être l'aînée, remonte par filiation au 3 novembre 1504, date à laquelle noble homme Luc du Crest fit donation de ses droits sur la terre de Valette à ses deux frères, Jean et Philippe, écuyers, Cosgrs de cette terre. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier* Luc-Jean et Philippe du Crest auraient été les fils d'Amé, un des deux frères mentionnés plus haut, et d'Antoinette, dame de Valette. Le plus jeune d'entre eux, Philippe du Cray, écuyer, Cosgr de Valette, épousa, le 15 novembre 1517, Perrette de Moroges et passa une transaction en avril 1543. Son fils, noble sieur Luc du Crest, écuyer, Sgr de Valette et de Vendenesse, au diocèse d'Autun, épousa le 14 mars 1555 Françoise de Drompvant. Il en eut, entre autres

enfants, deux fils, Jean du Crest, Sgr de Valette et de Montigny, marié d'abord à Jeanne des Paillards, dame de Montigny, morte sans enfants, puis, le 18 juillet 1592, à Jeanne de Barnault, et Barthélemy du Crest, Cosgr de Valette, marié le 24 avril 1593 à Françoise de Murat, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau paraît être aujourd'hui éteint. Son chef, François du Crest, marié en 1651 à Marie de Galland, demeurait à Cersot, au bailliage de Chalon, quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 20 février 1669, par jugement de Bouchu, intendant de Dijon. Ce jugement, rapporté tout au long dans les *Carrés d'Hozier*, mentionne un bail qui fut passé en 1478 par Amé et Philippe du Crest, frères. Jean-Baptiste du Crest, fils de François, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 14 mai 1698, par jugement de Ferrand, successeur de Bouchu. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que sa petite-fille, Jeanne du Crest de Montigny, née en 1744 à Saint-Gengoux (Saône-et-Loire), fit en 1755 pour être admise à Saint-Cyr. Claude du Crest de Montigny, frère de cette jeune fille, épousa vers 1770 M^{lle} Desplaces de Charmasse.

Le chef du second rameau, Jacques du Crest, marié en 1698 à Cécile de Las de Vallotte, fut maintenu dans sa noblesse, le 14 juin 1700, par jugement de M. de Nointel de Turmenies, intendant de Moulins, et fit en 1715 des preuves de noblesse pour être admis aux États de Bourgogne. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que son petit-fils, Michel du Crest de Villaine, né en 1739, plus tard officier aux gardes françaises, fit en 1756 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Michel du Crest de Villaine fut connu sous le titre de comte du Crest. Il épousa à Paris, en 1769, Louise Ogier d'Ivry, décédée en 1794 à Ansbach, en Bavière. Il en eut trois enfants qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur rameau : 1^o Charles, cavalier noble à l'armée de Condé, décédé en 1796 à l'ambulance de Geissenfeld ; 2^o Adélaïde-Pauline, mariée à M. de Valence de Minardièrre, cheval-léger de la garde du Roi ; 3^o Aglaé, décédée à Ansbach en 1795.

L'auteur de l'autre branche de la famille du Crest, Philippe, épousa vers 1480 Claude de Gevingy. Il en eut un fils, Jacques du Crest, auquel sa tante maternelle, Marguerite de Gevingy, donna la seigneurie de Vaux par acte du 24 juin 1509, qui épousa le 8 décembre 1514 Antoinette de Semur et qui rendit hommage, le 19 janvier 1520, à Pierre de la Guiche, Sgr de Chaumont. Gilbert du Crest, Sgr de Vaux, l'aîné des trois fils de Jacques, épousa en 1545 Anne le Bourgoing. Trois de leurs fils, Hugues, marié le 19 janvier 1598 à Anne de Chargères, Jacques, marié à Bénigne de Barnault, et François, Sgr de Chigy,

marié en 1588 à Edmée de Vichy, furent les auteurs de trois rameaux.

Un représentant du premier rameau, Denis du Crest, Sgr de Ponnay, demeurant en l'élection de Nevers, fut maintenu dans sa noblesse, le 12 avril 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Moulins, après avoir justifié sa filiation depuis l'hommage du 19 janvier 1520 mentionné plus haut. Son fils, Jacques du Crest, Sgr de Ponnay et de Monceau, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 7 mai 1701, par jugement rendu à Moulins de M. de Turmenies de Nointel. Il fut père de François du Crest, Sgr de Ponnay, qui épousa Marie-Louise de Virgile. Ce rameau s'éteignit avec Jean du Crest, Sgr de Ponnay, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers et qui de son mariage avec Jacqueline Rabiot n'eut que deux filles.

Le second rameau posséda, entre autres biens, la seigneurie du Breuil. Son auteur, Jacques du Crest, fut père de Philippe du Crest qui se maria trois fois et qui laissa plusieurs fils. Ce rameau, sur lequel on n'a pu se procurer que peu de renseignements, s'est assez obscurément perpétué à Bourbon-Lancy jusqu'à nos jours. Son chef est connu depuis quelques années sous le titre de comte.

François du Crest, auteur du troisième rameau, eut deux fils : 1° Hugues du Crest, Sgr de Chigy, qui épousa en 1633 M^{lle} de Bertholon et qui continua la descendance ; 2° Claude du Crest, qui fut admis dans l'ordre de Malte en 1630. Pierre du Crest, Sgr de Chigy, fils d'Hugues, fut maintenu dans sa noblesse, en 1667, par jugement rendu à Moulins de l'intendant Lambert d'Herbigny. Il avait épousé en 1659 Jacqueline de Scorraille. Il en eut deux fils, tous deux appelés François, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 7 mai 1701, par jugement de M. de Turmenies de Nointel. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que l'aîné de ces deux frères fit en 1708 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille unique, Catherine-Amable du Crest de Chigy, née en 1700 à Tazilly (Nièvre), au diocèse d'Autun. Le puîné épousa en 1706 M^{lle} Claussin. Il fut le grand-père de Stéphanie-Félicité du Crest de Saint-Aubin, née en 1746, d'abord chanoinesse d'Alix, mariée au comte de Genlis, décédée en 1830, qui joua un rôle si important dans l'histoire politique et littéraire de son temps. Le frère de M^{me} de Genlis, Charles-Louis, né en 1747, connu sous le titre de baron, puis sous celui de marquis du Crest, décédé en 1824, fut un économiste de valeur. Il laissa une fille, Georgette du Crest, qui publia en 1829 des mémoires sur l'impératrice Joséphine. Ce rameau est aujourd'hui éteint.

Le marquis du Crest prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Jacques du Crest du Breuil, chevalier, Sgr du

Breuil, Émilien du Crest, chevalier, Sgr de Saint-Michel, Jean Ducrest, écuyer, Sgr de Ponnay, ancien officier au régiment d'Alsace, et Louise-Jeanne-Guyonne Ogier d'Ivry, comtesse Ducrest, dame de Villaine, Neuville, Grandry, etc., veuve de Michel, comte Ducrest, chevalier, et tutrice de leurs enfants, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers.

M. Ducrest, juge de paix du canton de Bourbon-Lancy, fut autorisé en 1860, par jugement du tribunal civil de Charolles, à substituer à son nom celui de : du Crest, en deux mots, porté par ses ascendants avant la Révolution. Ce jugement, ayant été attaqué par le ministère public, fut confirmé le 11 mai suivant par un arrêt de la Cour impériale de Dijon, puis, le 21 novembre, par un arrêt de la Cour de cassation.

La famille du Crest a fourni de nombreux officiers, deux chevaliers de Malte en 1634 et 1770, etc.

Principales alliances : de la Forest de Rumilly 1583, Desplaces de Charmasse, de Murat 1593, de Semur 1514, le Bourgoing 1545, de Chargères 1598, de Vichy 1588, 1847, de Sercey 1731, Bruslart de Sillery de Genlis, de Scorraille 1659, de Digoine 1593, Brochard de la Rochebrochard 1893, Chardon du Ranquet 1911, Hulot de Collart 1909, Maulbon d'Arbaumont 1875, Ogier d'Ivry, de Gouvenain 1899, de Suremain 1856, de Batz-Trenquelléon, de Tournemine, etc.

CRESTIN et CRESTIN d'OUSSIÈRES. Armes : *de sable à un chevron d'or, accompagné de trois larmes d'argent.* — La branche d'Oussières a aussi porté les armes suivantes : *d'azur à trois poires de bon-chrétien d'or, 2 et 1.* — Devise : *Fractus, non ruptus.*

La famille CRESTIN, originaire d'Orgelet, en Franche-Comté, appartenait dès le xvi^e siècle à la haute bourgeoisie de sa région. Elle s'est partagée en un certain nombre de branches dont on ne connaît pas bien le point de jonction. Deux de ces branches se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

On trouvera des généalogies d'une de ces branches dans le premier volume du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais et dans le *Dictionnaire universel de la noblesse de France* du chevalier de Courcelles. Claude Crestin, auquel remonte la filiation de cette branche, servait en 1535 dans les armées de l'empereur Charles-Quint. Il fut père d'Abraham Crestin, qualifié noble et écuyer, qui fut de 1585 à 1593 maire d'Orgelet, grand-père de Philibert Crestin, Sgr de la Ferté, décédé en 1608, et bisaïeul de Claude Crestin, lieutenant des troupes des ville et terre de Saint-Claude par brevet de 1617, qui épousa en 1608 Anne Millet, puis, en 1632,

Pernette Bunod et qui mourut en 1651. Jean Crestin, né à Orgelet en 1634, fils du précédent, épousa à Saint-Amour, en 1664, Claude de Branges et continua la lignée. Trois de ses descendants, Jean-Gabriel Crestin, né en 1711, Claude-Gabriel Crestin, né en 1743, et Jean-Joseph Crestin, né en 1769, furent successivement maires de Saint-Claude. Le dernier d'entre eux fut sous-préfet de Saint-Claude sous Louis XVIII. Il laissa un fils, Anne-Léon Crestin, né en 1803, député républicain du Jura en 1849. On ne connaît pas à cette branche de principe d'anoblissement régulier, bien que ses membres aient souvent porté aux xvii^e et xviii^e siècles la qualification de noble et même celle d'écuyer. On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle ne porte d'autre nom que celui de Crestin.

L'autre branche de la famille Crestin alla se fixer à Arbois. Son représentant, Jean-Baptiste Crestin était en 1720 bourgeois de cette ville. Il fut intendant des terres du maréchal duc de Lorge et obtint en 1749 la permission de tenir en fief, bien que non noble, les seigneuries d'Oussières et de Champirain. Il mourut en 1754. Son fils, Jacques Crestin, Sgr d'Oussières, au bailliage de Dôle, né en 1733, pourvu en 1757 de la charge anoblissante de conseiller des requêtes du Palais au Parlement de Metz, et son petit-fils, Antoine Crestin fils, conseiller honoraire au Grand Conseil, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Arbois. Cette branche est connue sous le nom de CRESTIN D'OUSSIÈRES.

La famille Crestin a fourni des magistrats et des officiers de mérite et de nos jours un général commandeur de la Légion d'honneur.

Principales alliances : de Branges 1664, de Grivel 1719, Bayard de la Ferté 1757, Droz 1806, Dunod, Muyard de la Ferté, de Champreux, Peting de Vaulgrenant, de Thiollaz, David de Saint-Georges, Junet d'Aiglepierre, de Froissard-Broissia 1839, etc.

La famille dont il vient d'être parlé paraît être distincte de celle de Jean-François Crestin, né en 1745 à Velleuxon (Haute-Saône), fils de monsieur François-Alexandre Crestin, légiste. Jean-François Crestin était en 1789 procureur du Roi au bailliage et siège présidial de Gray ; il devint en 1790 maire de cette ville, fut élu en 1791 député de la Haute-Saône à la Législative, fut plus tard sous-préfet et mourut à Gray en 1805. Son frère, Simon Crestin, né en 1744, ingénieur distingué, fit partie de l'expédition d'Égypte et périt en 1802 à la bataille d'Aboukir. Jean-François Crestin laissa un fils qui fut sous-préfet de Gray sous la Restauration.

Il a existé en Bourgogne une famille très distinguée du nom de Crestin. Cette famille portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or*. Elle avait eu pour berceau la petite ville de Cuiseaux. Jean Crestin

fut député de cette ville et élu aux États du comté d'Auxonne en 1551. Une branche alla se fixer à Chalon. Jean-Abraham Crestin, son père, Claude Crestin, et son frère puîné, Jean Crestin, furent successivement en 1585, 1597 et 1601 avocats du Roi aux bailliage et chancellerie de cette ville. Claude Crestin fut maire de Chalon au XVIII^e siècle. Etienne Crestin fut reçu le 5 mai 1719, avec dispense d'âge, conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon. Il se démit en 1747 en faveur de son fils, Jean Crestin, décédé en 1777.

CRÉTINEAU-JOLY.

Famille bourgeoise.

Jacques CRÉTINEAU-JOLY, né à Fontenay-le-Comte en 1803, écrivain légitimiste distingué, décédé à Vincennes en 1875, a laissé, entre autres ouvrages, une *Histoire de Louis-Philippe et de l'Orléanisme*. Ludovic Crétineau-Joly, né à Fontenay-le-Comte en 1831, a été peintre de talent.

CRETON de LIMERVILLE. Armes : d'azur à une croix engreslée d'argent. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions lampassés tournant la tête à l'écu. — Cimier : un lion naissant.

Il a existé à Amiens, en Picardie, une famille noble du nom de CRETON qui s'éteignit au XVIII^e siècle. Cette famille avait adopté les armoiries de la maison d'Estourmel, une des plus anciennes de la noblesse du nord de la France, dont le nom primitif, depuis longtemps tombé en désuétude, était également celui de Creton. Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, d'accord avec un jugement de maintenue rendu en 1702, fait remonter la filiation au 12 janvier 1546, date à laquelle Mathieu Creton, écuyer, Sgr du Mesnil, épousa demoiselle Anne Roussel en présence de sa mère, demoiselle Marie d'Épinoy, veuve de noble homme Jean Creton, aussi écuyer, sieur dudit Mesnil. Jacques Creton, écuyer, Sgr de Guillaumeville, fils de Mathieu, épousa le 28 octobre 1588 Catherine de Louvencourt. Il fut plus tard conseiller du Roi, lieutenant particulier assesseur criminel au bailliage d'Amiens. Il fut père d'Adrien Creton, écuyer, magistrat au bailliage et siège présidial d'Amiens, qui épousa, le 29 octobre 1623, demoiselle Marguerite de Collemont, grand-père de Jean Creton, écuyer, sieur de Herville (aliàs Huillerville, ou Villerville), conseiller du Roi, juge et magistrat au bailliage et siège présidial d'Amiens, qui épousa, le 27 novembre 1656, Elisabeth Fournier, et bisaïeul d'Adrien Creton, écuyer, Sgr de Villameville, qui épousa, le 18 octobre 1683, Marie-Claire Dubos. Ce dernier était président au bailliage d'Amiens quand il eut son blason enregistré d'office à l'Ar-

morial général de 1696 : *de sable à un sautoir engreslé d'argent et chargé de cinq étoiles d'azur ; et une bordure cousue de même.* Il fut maintenu dans sa noblesse, le 19 avril 1702, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens, après avoir justifié sa filiation depuis le contrat de mariage de 1546, avec ses trois fils, Jean âgé de quinze ans, Adrien-Antoine, âgé de neuf ans, et Louis, âgé d'un an. Le dernier représentant mâle de cette famille, Louis-Joseph Creton, écuyer, Sgr de Pronzel, président au bailliage et siège présidial d'Amiens, mourut en 1777. Il laissa tous ses biens aux enfants de sa sœur, Marie-Elisabeth Creton, femme de Joseph-André Gaillard, chevalier, Sgr de Boencourt et de Morival, premier président en la sénéchaussée et siège présidial d'Abbeville.

La famille CRETON DE LIMERVILLE, très honorablement connue à Amiens depuis plusieurs générations, porte les armoiries de la vieille famille noble dont il vient d'être parlé et croit avoir eu avec elle une origine commune dans un passé très reculé. Elle s'est, en tout cas, séparée de la souche antérieurement à 1546 et est demeurée non noble. Elle paraît avoir eu pour berceau le bourg de Gamaches, sur les confins de la Haute-Normandie, et être la même que celle d'un Claude-François Creton qui était en 1765 président au grenier à sel d'Amiens. Elle a contracté des alliances avec les familles Leleu de la Simone 1885, Douville de Fransu 1887, Quarré de Boiry 1883, de Francqueville, de la Haye de Vaux, Jourdain de Thieulloy 1912, etc.

CRETTE de PALLUEL. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 31 mai 1817) : *d'or à un chevron d'azur, accompagné en chef à dextre d'un coq de sable, membré et crété de gueules, à sénestre d'une herse de sable et en pointe d'un vaisseau du même, soutenu d'une mer de sinople.* — Couronne : *de Baron.*

La famille CRETTE DE PALLUEL, originaire de Normandie, appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie parisienne. Elle possédait dans la paroisse du Bourget, près de Paris, le fief de Palluel dont elle a conservé le nom.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Vincent Cretté, à partir duquel cet auteur donne la filiation, avait épousé vers 1675 Marie Lamy. A l'époque du mariage de son fils, il était procureur fiscal de la seigneurie de Fresnes-les-Rungis, près de Paris. Ce fils, Pierre Cretté, fut receveur de la seigneurie de Drancy et garde à pied des chasses du Roi en la capitainerie royale de Livry. Il épousa Marguerite Regnard par contrat du 17 juin 1714 et mourut à Drancy en 1762. Il fut lui-même père de François Cretté, né à Drancy

en 1717, marié à Dugny en 1740 à Marie Delamare, décédé au Bourget en 1803, qui fut pourvu très jeune de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Normandie. François Cretté eut deux fils. L'un de ces fils, Alexandre-Nicolas Cretté, inspecteur des chasses du Roi, succéda à son père en 1783 dans son office de secrétaire du Roi et ne laissa pas de postérité masculine. L'autre fils, François Cretté de Palluel, né à Drancy en 1741, maître des postes de Saint-Denis et de Sannois, agronome très distingué, marié en 1764 à M^{lle} Duchesne, décédé prématurément en 1798, avait été élu en 1791 député de Paris à l'Assemblée législative. Alexandre-César Cretté de Palluel, fils du précédent, né à Dugny en 1766, maire du VIII^e arrondissement de Paris, conseiller général de la Seine, officier de la Légion d'honneur, marié en 1801 à M^{lle} le Duc de Survilliers, décédé en 1844, fut anobli par lettres patentes du 31 mai 1817 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il reçut le titre héréditaire de baron, par nouvelles lettres du 27 janvier 1827, avec institution en majorat de diverses terres qu'il possédait dans la commune de Dugny (Seine-et-Oise). L'aîné de ses trois petits-fils, Ernest-Louis, baron Cretté de Palluel, né en 1834, d'abord avocat, entra dans les ordres en 1864, fut camérier du Souverain Pontife, protonotaire apostolique et aumônier du Collège Rollin. Un autre, Alfred Cretté de Palluel, propriétaire du château de Dugny, près du Bourget, a eu un fils de son mariage, en 1875, avec M^{lle} Blétry.

Principales alliances : de Clinchamps 1820, Gautier de Saint-Charles, le Duc de Survilliers, Blétry, de Launay, de Liégeard 1888, Arnault de Guényveau, Maingard 1872, de Magnac 1872, Crucius de la Croix de Nougarede 1890, etc.

Robert Cretté, procureur du roi de Caudebec, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (Caudebec) : *d'azur à un coq d'or, cretté, barbillonné et membré de gueules, sur un mont de trois coupeaux d'argent*. Françoise Cretté, veuve de N... de Moussy, bourgeois de Paris, fit enregistrer au même Armorial (Paris) des armes à peu près semblables.

CREUTZER (de).

Charles-Auguste CREUTZER, né en Bavière en 1772, fit avec distinction les campagnes du Premier Empire et fut promu, le 4 août 1813, au grade de général de brigade. Il ne figure pas au nombre des officiers généraux qui reçurent des titres de noblesse sous le Premier Empire. Il mourut le 22 septembre 1832 à Bitche, dans le département de la Moselle.

M. Charles-Louis de Creutzer est décédé en 1897 à l'âge de 75 ans.

Adolphe, connu sous le titre de baron de Creutzer, demeurant à Bitche, avait épousé en 1870 M^{me} de Courpon, née Gaillardon, qui est décédée à Paris en 1902.

Principales alliances : Bernard-Dutreil 1875, Gudin.

CREUZÉ de LESSER, de la TOUCHE, des ROCHES, des CHASTELLIERS.

Armes (d'après un cachet de 1779) : *d'azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un bras d'argent issant du côté sénestre et tenant une épée en pal aussi d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de deux ET de forme antique d'or.* — Armes de la branche de Lesser (d'après le règlement d'armoiries du 28 mars 1818) : *coupé : au 1 d'azur à une tour crénelée, contremurée d'argent, ouverte et maçonnée de sable, accostée de deux branches de chêne d'argent ; au 2 de gueules à un cheval ailé d'or, contourné et couché sur une terrasse de sinople.* — Couronne : *de Baron.*

La famille CREUZÉ, originaire de Châtellerault, en Poitou, appartenait dès le xvii^e siècle à la haute bourgeoisie de cette ville.

Deux de ses membres, Hugues Creuzé, marchand orfèvre à Châtellerault, et Jeanne Boisnier, veuve de Michel Creuzé de la Maison neuve, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

La famille Creuzé était représentée dès cette époque par plusieurs branches dont on ne connaît pas le point de jonction. Beauchet-Filleau a donné la généalogie de ces diverses branches dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

La principale de ces branches remonte par filiation à un Pierre Creuzé qui avait épousé Élisabeth Androuet du Cerceau, héritière de la terre de Brenusson, en la paroisse de Thuré, et qui rendit un aveu le 20 juin 1667 pour le quart de la dime de Lesmé. Beauchet-Filleau suppose que ce Pierre Creuzé était fils d'un autre Pierre Creuzé, qui en 1651 possédait une maison à Châtellerault, et petit-fils d'un Pierre Creuzé qui était en 1591 conseiller du corps de ville de Châtellerault. Michel Creuzé, sieur de Brenusson et de la Touche, né le 5 novembre 1663, fils de Pierre et d'Élisabeth Androuet du Cerceau, était en 1692 greffier en chef du grenier à sel de Châtellerault. Il épousa le 13 avril 1687 Claire Renault et mourut à Châtellerault le 7 avril 1743. Quatre de ses fils, Pierre-Michel, Jacques, Claude et François-Damien, furent les auteurs d'autant de rameaux.

L'auteur du premier rameau, Pierre-Michel Creuzé, né en 1692, fut receveur des consignations au siège présidial de Poitiers et mourut dans cette ville en 1742. Son fils, Pierre-Michel Creuzé, sieur de Lesser, vint se fixer à Paris, fut payeur des rentes de l'Hôtel de Ville, fut pourvu, le 1^{er} juillet 1773, de l'office anoblissant de secrétaire

du Roi en la chancellerie près le Parlement de Paris et mourut en 1786. Il fut père d'Augustin-François Creuzé de Lesser, né à Paris en 1771, député de Saône-et-Loire en 1804, préfet de la Charente, puis de l'Hérault, sous la Restauration, auteur dramatique distingué, marié en 1795 à M^{lle} Dangé de Bagneux, fille d'un fermier général, décédé à Paris en 1839, qui reçut le titre héréditaire de baron, avec règlement d'armoiries, par lettres patentes du 28 mai 1818, et grand-père d'Hippolyte-Félix, baron Creuzé de Lesser, né à Paris en 1798, auteur d'une *Statistique du département de l'Hérault*, marié en 1826 à M^{lle} Durand, dont la descendance subsiste.

L'auteur du second rameau, Jacques Creuzé, sieur de la Touche, né à Châtellerault en 1694, marié à M^{lle} Frémond de la Merveillère, fut nommé en 1742 capitaine concierge du château de sa ville natale. Son fils, Robert-Augustin Creuzé de la Touche, né en 1749, d'abord capitaine concierge du château de Châtellerault, puis avocat à Paris, fut élu en 1789 député du Tiers-État du Poitou aux États généraux, puis en 1792 député de la Vienne à la Convention où il siégea parmi les modérés, fit partie du Conseil des Cinq-Cents, fut admis le 3 nivôse an VIII au Sénat conservateur et mourut peu de temps après. Il était membre de l'Institut. Il ne laissait que deux filles, M^{lle} Martinet et M^{lle} Chapelain de Saint-Cyr.

L'auteur du troisième rameau, Claude Creuzé, sieur du Fresne, né en 1698, fut greffier en chef de la juridiction des greniers à sel de Châtellerault. Son fils, Michel-Pascal Creuzé du Fresne, Sgr de Fénéry, de la Branaudière et de Luché, né en 1736, reçu en 1766 greffier alternatif triennal au bureau des finances de Poitiers, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville, fut nommé maire de Poitiers en 1791, fut député de la Vienne à la Convention, siégea comme son cousin parmi les modérés et mourut à Châtellerault en 1804 sans laisser de postérité.

Le quatrième rameau est demeuré non noble. Son auteur, François-Damien Creuzé, sieur des Roches, né en 1699, avocat, fut père de Michel-François Creuzé, sieur des Roches, né en 1732, qui fut nommé en 1755 maître particulier des eaux et forêts de Châtellerault. Celui-ci laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Michel-René Creuzé des Roches, né en 1762, dont le fils mourut sans postérité en 1880 ; 2^o Charles-Joseph Creuzé des Chastelliers, né à Châtellerault en 1764, professeur au lycée de Poitiers, inspecteur d'académie, décédé en 1846, dont la descendance subsiste.

Beauchet-Filleau donne la filiation d'une seconde branche de la famille Creuzé depuis Luc Creuzé qui avait épousé vers 1620 Jeanne Rochard. La descendance de Luc Creuzé demeura non noble. Elle

paraît s'être éteinte en la personne de Germain-Alfred Creuzé, né à Châtellerault en 1808, directeur des contributions directes, qui demanda le 11 mai 1853 et qui obtint, par décret du 23 février 1859, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE LA TOUCHE.

Une troisième branche, dont on ignore également le point de jonction avec la souche, descend de Pierre Creuzé qui épousa vers 1740 Élisabeth Garnault. Cette branche professa longtemps le protestantisme. Robert-Augustin Creuzé, né en 1779, petit-fils de Pierre, député de la Vienne de 1820 à 1830, décédé en 1842, se convertit au catholicisme peu de temps avant sa mort. Son fils, Philippe-Jules Creuzé, né en 1804, fut président du tribunal de commerce de Châtellerault. Il eut plusieurs filles dont l'une épousa le général Arnaudeau. Il eut aussi plusieurs fils : 1° Jacques-Georges Creuzé, né en 1832, chanoine honoraire, professeur au grand séminaire de Poitiers, décédé en 1863 ; 2° Philippe-Évariste Creuzé, né en 1834, qui a laissé un fils : 3° Georges-Jules Creuzé, né en 1847, conseiller général de la Vienne, député du même département en 1885, comte romain, qui a eu plusieurs fils de son mariage avec M^{lle} de la Fouchardière.

Principales alliances : Dangé de Bagneux 1795, d'Espous 1820, Durand 1826, le Barrois d'Orgeval 1853, Cunin-Gridaine 1877, de Laborde 1889, Frémond de la Merveillère, Chabiel de Morière 1770, Martinet 1806, Randon de Pully, Charcellay de Bors, Richard d'Abnour, Arnaudeau 1861, Blandin de Chalain 1867, de la Fouchardière 1868, le Blanc de Boisricheux 1902, Cotteau de Patin de Simencourt 1908, Grout de Beaufort 1898, etc.

CRÈVECŒUR (Asselin de). Voyez : ASSELIN D'ESPARTS, DE VILLEQUIER ET DE CRÈVECŒUR aux Additions du tome X.

CRÈVECŒUR (Boucher de). Voyez : BOUCHER DE RICHEBOURG, D'AVANÇON, DE CRÈVECŒUR ET DE PERTHES.

CRÈVECŒUR (Saint-John de). Voyez : SAINT-JOHN DE CRÈVECŒUR.

CREVEL des MOTTES.

La famille Crevel, d'ancienne et honorable bourgeoisie, joint à son nom celui de la terre des Mottes qu'elle possède depuis plusieurs générations près d'Etoutteville, dans le département de la Seine-Inférieure.

Louise-Françoise Crevel-Desmottes épousa vers 1810 le baron Delalande qui fut maire d'Yvetot de 1800 à 1830.

De nos jours la famille CREVEL DES MOTTES a donné un conseiller général de la Seine-Inférieure.

Principales alliances : Delalande, Flavigny.

CREVOISIER de VOMÉCOURT et d'HURBACHE (de). Armes : d'azur à trois palmes d'argent mises en pal, celle du milieu plus élevée. — Couronne : de Baron.

La famille DE CREVOISIER DE VOMÉCOURT appartient à la noblesse de Lorraine. Elle est originaire de Franche-Comté. On en trouvera une généalogie détaillée dans un ouvrage publié en 1907 par M. Daigre sous le titre suivant : *Armorial général et universel rédigé d'après les documents laissés par les d'Hozier.*

Ce travail fait remonter la filiation à Frédéric Crevoisier, domicilié à Favorney, en Franche-Comté, qui passa un contrat de vente le 21 février 1596. Gaspard Crevoisier, fils de Frédéric, fut anobli le 6 juillet 1623 par lettres patentes données à Madrid de Philippe IV, roi d'Espagne. Il avait épousé Isabelle de Villand par contrat passé le 16 novembre 1602 à Cresnot-les-Jussey devant notaire à Besançon. Il fut père de Claude-Desle Crevoisier, capitaine de cavalerie au service du duc de Lorraine, qui épousa, par contrat du 12 novembre 1650, Catherine Berthemin, fille de Philippe Berthemin, Sgr de Vomécourt et de Pont-sur-Madon, en Lorraine, grand-père de Claude-Nicolas Crevoisier, baptisé en 1672, cheval-léger de la garde de Léopold, duc de Lorraine, qui fit reconnaître sa noblesse, le 22 janvier 1706, par arrêt de la Chambre des comptes de Lorraine, bisaïeul de Clément Crevoisier, baptisé à Vomécourt en 1703, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1755, qui épousa, le 27 janvier 1738, Marguerite Alliot, fille du baron d'Hurbache, et trisaïeul de Jean-François-Pierre Crevoisier, Sgr de Vomécourt et de Pont-sur-Madon, né à Lunéville en 1752, qui épousa à Hurbache en 1774 sa cousine germaine, Anne-Françoise Colin d'Hurbache, dame en partie d'Hurbache, et qui rendit foi et hommage au Roi avec ses frères, le 16 décembre 1776, pour la seigneurie d'Hurbache et la vouerie de Saint-Dié. Jean-Constantin de Crevoisier de Vomécourt, né en 1778, fils de Jean-François-Pierre, fut connu sous le titre de baron d'Hurbache auquel son fils, Jean-François-Louis, né en 1837, et son petit-fils, Jean-François-Maxime, né à Hurbache en 1863, marié à Nancy en 1893 à M^{lle} de Carrey d'Asnières, ont substitué le titre de baron de Vomécourt.

M. de Crevoisier prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Dié.

La famille de Crevoisier de Vomécourt a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : Thomassin de Montdoré 1699, Alliot d'Hurbache 1538, Colin d'Hurbache 1774, Denis de Trobriand, de Carrey d'Asnières 1893, Bellocq de Gouy de Feuquières 1892, de Bazelaire 1876, etc.

CRIGNON de BONVALET, des ORMEAUX, d'OUZOUER et de MONTIGNY.

Armes (d'après le règlement d'armoiries du 23 décembre 1815) : *d'azur à une fasce palée d'or et de gueules de huit pièces accompagnée en chef d'une étoile d'argent et en pointe d'une ancre du même.*

La famille CRIGNON, originaire d'Orléans, appartenait sous Louis XIV à la bourgeoisie de cette ville.

Le vicomte Révérend a donné sur elle des renseignements dans *l'Annuaire de la noblesse* de 1911, dans *l'Armorial du Premier Empire* et dans les *Anoblissements, titres et pairies de la Restauration*.

François Crignon, marchand à Orléans, marié vers 1690 à Marie Garaux, fut nommé en 1738 contrôleur des guerres. Il eut au moins trois fils : 1° Anselme Crignon de Bonvalet, né à Orléans le 29 octobre 1694, qui continua la descendance; 2° Charles Crignon de Bonvalet, lieutenant des eaux et forêts de la maîtrise d'Orléans; 3° François Crignon de Bonvalet, contrôleur ordinaire des guerres. Anselme Crignon de Bonvalet, d'abord marchand épiciier à Orléans et négociant maritime en gros, fut pourvu, le 3 juillet 1752, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi au Grand Collège. Il avait épousé Marguerite Dufour. Il en eut trois fils, Charles-François, François-Anselme et Anselme Crignon de Bonvalet, qui furent les auteurs d'autant de rameaux.

L'auteur du premier rameau, Charles-François Crignon de Bonvalet, fut lieutenant des eaux et forêts de l'Orléanais. Il laissa un fils, Etienne Crignon de Bonvalet, né à Montrichard en 1763, décédé en 1832, qui fut député du Loir-et-Cher en 1828 et 1831.

L'auteur du second rameau, François-Anselme Crignon de Bonvalet, négociant à Orléans, eut quatre fils qui, suivant l'usage du temps, se distinguèrent par les surnoms de Guinebauld, des Ormeaux, de Bonvalet et de Bellevue. Le second de ces fils, Antoine-Edouard Crignon des Ormeaux, né à Orléans en 1756, maire de cette ville de 1800 à 1815, décédé en 1839, fut créé chevalier de l'Empire sous la dénomination de Savenay par lettres patentes du 2 août 1808, puis baron de l'Empire par nouvelles lettres du 9 septembre 1810; il fut, enfin, confirmé dans la possession du titre de baron par lettres patentes du 23 décembre 1815 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Sa descendance s'est éteinte avec sa petite-fille, la comtesse de Villebresme, décédée en 1865.

L'auteur du troisième rameau, Anselme Crignon de Bonvalet, fut père d'Anselme Crignon d'Ouzouer, né à Orléans en 1756, littérateur distingué, député du Loiret sous la Restauration, décédé en 1826, et

grand-père d'Augustin Crignon de Montigny, né à Orléans en 1782, membre du tribunal de commerce de cette ville, député du Loiret en 1827, 1830, 1831 et 1844, décédé en 1856, dont la descendance, connue sous le nom de CRIGNON DE MONTIGNY, paraît n'être plus représentée aujourd'hui que par la vicomtesse d'Abancourt.

François Crignon de Bonvalet, conseiller au Chatelet d'Orléans, Anselme Crignon-Sinson, Anselme Crignon, Sgr d'Auzouer, François-Anselme, Jean-Anselme, Aignan et Robert-Prosper Crignon de Bonvalet prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans.

Principales alliances : Tassin 1807, Colas de Brouville 1808, de Goislard de Villebresme 1834, d'Escoubleau de Sourdis 1821, Miron, de Trimond 1807, Costé de Bagneaux 1784, Duperré, Harmand d'Abancourt 1869, de Cossette 1826, du Faur de Pibrac 1811, Vanderbergue, etc.

Une famille Crignon, tout à fait différente de celle dont il vient d'être parlé, était une des plus anciennes et des plus distinguées de la haute bourgeoisie d'Abbeville. Elle portait pour armes : *de gueules à un chevron d'argent, accompagné de trois sauterelles d'or*. Elle a donné un grand nombre d'échevins et de conseillers au présidial d'Abbeville. Marie de Moyenneville, veuve de N... Crignon, sieur d'Esmourette, vivant conseiller au présidial d'Abbeville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Elle eut plusieurs fils. Le second de ces fils, Alexis Crignon, sieur de Beauverre, Visquemont, etc., officier de cavalerie, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi. Il fut père d'Antoine-Alexis Crignon de Beauvert, également secrétaire du Roi, décédé en 1784, dont la veuve, Marie-Charlotte du Broutel, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens. Cette famille avait contracté des alliances avec les familles Danzel, Wignier, Beauvarlet, le Febvre, Fouache (d'Halloy), d'Oresmieulx, de Moyenneville 1661, de Belleval 1773, d'Aboval, de la Gorgue 1571, du Bos 1605, Douville, etc.

CRILLON (de Berton des Balbes de). Voyez : BERTON DES BALBES DE CRILLON ET DE CRILLON-MAHON (DE).

CRINY de VERTEUIL (de).

Famille fixée en Bordelais sur laquelle les renseignements font défaut.

CRISENOY et de CRISENOY de LYONNE (Gigault de). Voyez : GIGAULT DE CRISENOY ET DE CRISENOY DE LYONNE.

CRISSEY (Maigrot de). Voyez : MAIGROT DE CRISSEY.

CRISTIANI de RAVARAN. Armes : *d'or à une croix d'azur chargée de cinq étoiles à huit rais du champ.* — Armes concédées sous le Premier Empire : *d'or à une croix d'azur chargée de cinq étoiles d'argent ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

La famille CRISTIANI DE RAVARAN, OU DI RAVARANO, est originaire de la Ligurie, en Italie. Au commencement du XVIII^e siècle, elle occupait, paraît-il, dans ce pays un rang assez modeste.

Un de ses représentants, Pierre Cristiani, décédé en 1765, fut nommé en 1747 évêque de Plaisance.

Le frère de ce prélat, Beltrame Cristiani, né en 1702 à Varèse (alias à Gênes, d'après Larousse), décédé en 1758, fut successivement administrateur des finances du duché de Plaisance (1734), administrateur général du duché de Modène (1742) et grand chancelier du Milanais. Il se distingua dans ses fonctions par son habileté qui lui valut des lettres particulièrement flatteuses de l'impératrice Marie-Thérèse. Ce fut lui qui amena le duc de Modène à donner en mariage à un archiduc sa fille, héritière de ses États. Cristiani avait reçu, le 11 mars 1744, inféodation du fief de Ravarano, situé dans le duché de Parme. Il laissa trois fils : 1^o Perpétuel-Laurent, qui continua la descendance ; 2^o François ; 3^o Louis, qui fut président de chambre à Milan. L'aîné de ces trois frères, préfet de Suze en 1770, de Saluces en 1772, intendant de Saluces en 1773, d'Acqui en 1775, intendant général en 1784, reçut du roi de Sardaigne, le 4 avril 1786, l'inféodation, sous le nom de Ravarano, de différents domaines situés à Tortone. Il avait épousé à Turin, le 30 janvier 1766, Thérèse Fabar. Leur fils, Beltrame Cristiani, né à Voghera en 1769, décédé en 1857 à Solers, en Piémont, était fort jeune quand il épousa, en 1791, une française, Emilie-Madeleine de Raousset-Boulbon. Il se rallia à Napoléon, fut sous-préfet d'Asti, puis préfet de Loir-et-Cher, fut créé officier de la Légion d'honneur et reçut le titre de chevalier de l'Empire par lettres patentes du 9 mai 1811. Il était connu sous le titre de comte qui fut conservé par ses quatre fils. Le plus jeune de ceux-ci, César, conserva la nationalité italienne ; il mourut en 1857 laissant une fille unique mariée en 1855 au marquis Imperiali, prince di Sant'Angelo. Les trois aînés, Amédée, né en 1792, Louis-Antoine, né en 1793, et Aurèle, né en 1795, tous trois officiers de grand mérite, adoptèrent la nationalité française. Ils francisèrent leur nom de Ravarano en le transformant en celui de Ravaran. Le premier d'entre eux mourut à Tours en 1865 sans avoir été marié. Les deux autres se marièrent et furent les auteurs de deux rameaux.

Principales alliances : de Raoulx de Raousset-Boulbon 1791, de

Barthélemy 1823, de Cotolendy de Beauregard 1873, Imperiali di Sant'Angelo 1855, de Sartre, etc.

CROCHAIS (Briot de la). Voyez : BRIOT DU BOIS DE LA MOTTE, DE LOYAT, DE LA GAUTRAIS DE LA MALLERIE, DE LA CROCHAIS ET DE LA MALLERIE.

CROCHARD (de). Armes : *d'argent à trois trèfles de sable, 2 et 1.*

Il a existé dans la noblesse d'Anjou deux familles DE CROCHARD qui paraissent ne s'être jamais considérées comme parentes.

On trouvera dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans le *Nouveau d'Hozier des généalogies* de celle de ces deux familles qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et à laquelle est consacrée la présente notice. On trouvera aussi dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que cette famille fit en 1783 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une de ses représentantes.

Noble Jean Crochard, Sgr de la Crochardière et des Vaux, auquel remonte la filiation, rendit aveu le 31 janvier 1496 (1497) de son hôtel de la Crochardière à Jean de Bourré, chevalier, Sgr du Plessis-Bourré. Il avait épousé Mathurine de Blélieu qui rendit hommage, le 25 janvier 1513 (1514), à Charles de Bourré, chevalier, Sgr du Plessis-Bourré et de Cheviré-le-Rouge. Guillaume Crochard, Sgr de la Crochardière, fils des précédents, épousa Isabeau Maillard par contrat du 9 janvier 1510 et en eut deux fils qui partagèrent sa succession par acte du 26 octobre 1538. L'aîné de ces fils, Jean Crochard, marié à Jeanne de la Coustardière, rendit aveu le 8 janvier 1544 de sa maison seigneuriale de la Crochardière à Jeanne de la Jaille, dame de Cheviré-le-Rouge, veuve de Charles de Bourré, chevalier, Sgr du Plessis-Bourré et de Jarzé.

Julien Crochard, Sgr de le Crochardière, baptisé en 1613, marié en 1646 à Marie de Vignolles, demeurant dans la paroisse de Cheviré-le-Rouge, en l'élection et au ressort de Baugé, fut maintenu dans sa noblesse, le 27 août 1667, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir justifié sa filiation depuis son bisaïeul, Jean Crochard, Sgr de la Crochardière, vivant en 1536, dont il a été parlé plus haut. Il déclara dans cette circonstance ne connaître d'autre parent de son nom que sa sœur, Anne Crochard. Son fils, Armand Crochard, Sgr de la Crochardière, né en 1651, marié en 1685 à Charlotte de Masseilles, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 22 mai 1716, par jugement de M. de Chauvelin, un des successeurs de Voisin de la Noiraye. Il fut père d'Armand-René de Crochard, Sgr de la Crochardière, qui épousa le 25 juin 1718 Marie-Françoise Cador, veuve d'André Coussin et fille d'un conseiller au présidial de la Flèche. Armand-René de Crochard, étant venu après son mariage se fixer à

la Flèche, fit reconnaître sa noblesse, le 7 septembre de la même année, par sentence des officiers de l'élection de cette ville. Il eut plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Armand-René Crochard de la Crochardière, Sgr de Fontaine-Milon, né en 1719, gouverneur de Baugé, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers; il n'eut pas de postérité. Le plus jeune, Louis-Armand de Crochard, épousa en 1768 Scholastique de Foulogne et continua la lignée. Il fit en 1777 et en 1788 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses fils, Louis-Armand-René, né en 1768, et Armand-François, né en 1779. Il en fit aussi en 1783 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Anne-Louise, née en 1773.

La famille de Crochard n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Vignolles 1646, de Maseilles 1685, 1754, de Foulogne 1768, d'Ozouville, de l'Estourbeillon 1879, de Jourdan 1881, de Nettancourt 1885, T'Kindt de Roodenbeke 1894, etc.

L'autre famille angevine de Crochard a souvent adopté l'orthographe CROCHART. Elle portait pour armes : *d'azur à un chevron brisé d'or, accompagné de trois crouilles (ou coquilles) de même, 2 et 1*. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*. Sa filiation suivie remonte à Louis Crochard, écuyer, Sgr de la Touche, dont la femme, demoiselle Guilhelmine de Groutel, passa un contrat le 20 février 1496. François de Crochart, sieur de la Sansonnière, et son frère puîné, Adrien, sieur de Pigny, ou Lépinay, demeurant tous deux en la paroisse d'Anverse, dans l'élection de Baugé, furent maintenus dans leur noblesse, le 5 septembre 1666, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir justifié leur filiation depuis 1496. René-Georges de Crochart, Sgr de Lépinay, fils d'Adrien, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 10 août 1715, par jugement de l'intendant Chauvelin. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que son petit-fils, Georges-François-Julien de Crochart de Bourneuf, fit en 1745 pour être admis parmi les pages de la Grande-Écurie. Louis Crochart, Sgr de la Sansonnière et du Plessis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Anjou. Joseph-Adrien de Crochart, capitaine au régiment de Beauce, chevalier de Saint-Louis, épousa vers 1785 Françoise le Prévôt de Bonnezeaux. Leur fille, Clémence, épousa en 1814 Octave de la Bonninière, comte de Beaumont.

CROCQUET-LEGRAND de BELLIGNY. Armes : *d'azur à deux épées d'argent, passées en sautoir, ayant leurs gardes et leurs poignées*

d'or et surmontées d'un soleil de même, accosté de deux étoiles aussi d'argent.

La famille CROCQUET a occupé un rang distingué à la Martinique. Dans son *Annuaire de la noblesse* de 1868 Borel d'Hauterive la fait descendre, mais sans aucune preuve à l'appui, d'un Jean Crocquet qui fut échevin de Paris en 1502 et qui portait les armes suivantes : *de gueules à trois croix d'or.*

Jean-Baptiste Crocquet, capitaine à la Martinique, épousa en 1658 Marie Dyel.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que la famille Crocquet fit en 1788 pour obtenir la nomination d'un de ses membres au grade de sous-lieutenant. Elle justifia dans cette circonstance qu'elle descendait d'un sieur Pierre Crocquet, capitaine de milices, habitant en l'isle Martinique, qui épousa successivement Marie-Madeleine Guillon et Elisabeth Saffre, veuve en premières noces d'un sieur Legrand, lieutenant des milices de l'île. Pierre Crocquet, fils du précédent et de sa première femme, épousa à Saint-Pierre, le 17 juillet 1713, Thérèse Legrand, fille de sa belle-mère. Ses descendants ont souvent joint à leur nom celui de la famille Legrand. Pierre Crocquet devint dans la suite capitaine des milices de l'île, fut nommé chevalier de Saint-Louis le 1^{er} janvier 1753, fut anobli en mars 1777 par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, obtint au mois de mai suivant le règlement de ses armoiries et mourut fort âgé en 1779. Il laissait un fils, Nicolas Crocquet de Belligny, né à Saint-Pierre en 1718. Celui-ci était commissaire des guerres, assesseur au Conseil supérieur de la Martinique, quand il fut élu député suppléant de cette île aux États généraux de 1789; il n'eut pas l'occasion de siéger. Il avait épousé en 1742 Marie Laverge-Lafeuillée. Ce fut l'un de ses fils Louis Crocquet de Beaubois, marié à la Dominique en 1771 à Catherine Hue du Plessis, qui fit en 1788 des preuves de noblesse pour obtenir la nomination d'un de ses fils au grade de sous-lieutenant. Jean-François Crocquet des Hauteurs, un autre des fils de Nicolas Crocquet de Belligny, épousa à la Guadeloupe en 1774 M^{lle} Martinet, fille d'un négociant, et en eut plusieurs enfants.

Michel Crocquet de Belligny et Paul Crocquet de Montreuil prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montargis, en Orléanais.

MM. Joseph et Gaston Crocquet-Legrand, nés à Saint-Pierre de la Martinique l'un le 10 janvier 1835, l'autre en mai 1839, demandèrent le 17 mars 1864 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : DE BELLIGNY qu'avaient porté leur grand-père et leur bisaïeul.

Principales alliances : de Rivoire de la Batie, de Rioux de Messimy, de Mirabel-Neyrieu, d'Encausse de Labatut 1789, de Ruffi-Pontevès 1855, etc.

CROCQUET de GUYENCOURT, de SAVEUSE et de PONS-RENNEPONT

(du). Armes : *de gueules à une bande d'or, accompagnée en orle de six billettes de même.* — La famille du Crocquet a aussi porté les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : *d'or à une bande de gueules, chargée de trois coupes ouvertes d'or, semée de trèfles d'argent et accompagnée de deux écureuils assis et contournés d'azur.* — La branche qui a relevé le nom de la famille de Pons-Rennepont écartèle ses armes de celles de cette famille : *de sable à une bande d'argent, chargée d'un lion de gueules et accompagnée de deux étoiles d'argent.* — Elle en a aussi adopté la devise : *Rien par force, tout par vertu.*

La famille du CROCQUET appartient à la noblesse de Picardie. On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1909.

Elle est originaire d'Amiens où elle était honorablement connue dès le XIV^e siècle. M. de la Gorgue-Rosny mentionne, dans ses *Recherches généalogiques sur les Comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines*, un Jean du Crocquet, vivant en 1351, qui fut échevin d'Amiens. Un autre Jean du Crocquet fut échevin de la même ville en 1465. Il fut l'aïeul d'un autre Jean du Crocquet, échevin d'Amiens en 1594, qui fut un des plus chauds partisans du roi Henri IV. Firmin du Crocquet, sieur de Guyencourt, descendant des précédents, fut nommé en 1677 conseiller au présidial d'Amiens, fut plus tard subdélégué de l'intendant et, enfin, maire d'Amiens en 1698 et 1699. Il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *cinq points d'argent équipolés à quatre de sable et chargés chacun d'une merlette de l'un en l'autre.* Il avait épousé Marie-Madeleine Fouquet. Leur fils, Firmin-Antoine du Crocquet, Sgr de Guyencourt, baptisé à Amiens en 1702, marié dans cette ville, le 7 août 1724, à Marie-Rose Pingré, fut anobli par l'acquisition d'un office de secrétaire du Roi au Grand Collège dans lequel il fut reçu le 5 mai 1721. Cet office ayant été supprimé par un édit de 1724, Firmin-Antoine du Crocquet en acquit un semblable dans lequel il fut reçu le 24 avril 1725 et dans lequel il eut pour successeur, en 1754, Jacques-Julien Devin. Il fut maire d'Amiens en 1755 et 1756. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Firmin-Jean-Baptiste du Crocquet, écuyer, Sgr d'Estrées, de Guyencourt, du Petit-Bosquet, etc., décédé en 1802, et Jean-Baptiste du Crocquet, chevalier, Sgr de Saveuse, qui prirent part l'un et

l'autre en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens.

Sa descendance est aujourd'hui représentée par deux rameaux qui se distinguent par les surnoms de Guyencourt et de Saveuse.

Jean-Baptiste du Crocquet, connu sous le titre de comte de Guyencourt, décédé en 1827, fut maréchal de camp et lieutenant aux gardes du corps de Louis XVIII. Plus récemment, Antoine-Robert du Crocquet, comte de Guyencourt, a épousé en 1906 M^{lle} de Mathan.

Antoine-Jean-Baptiste-Eric du Crocquet de Saveuse, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Charlotte-Aimée de Mons d'Hédicourt, épousa à Paris, le 2 mai 1831, Philippine-Élisabeth de Pons-Rennepont, décédée dans la même ville en 1889. Il en eut une fille, la vicomtesse d'Osmoy, et un fils, Alphonse Ducrocquet de Saveuse, né à Amiens en 1835. Celui-ci, pour se conformer aux derniers désirs de son oncle maternel, décédé sans alliance en 1868, se fit accorder, par décret du 20 novembre 1869, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Pons-Rennepont ; il a été connu depuis lors sous le titre de marquis de Saveuse-Rennepont. Il épousa en 1878 M^{lle} Callaud, fille de M^{me} Callaud, née du Chesne de la Motte, dont il a eu deux enfants.

Principales alliances : le Caron de Chocqueuse 1802, le Caron de Cannellemont 1855, de Mathan 1906, de Rancher, le Bœuf d'Osmoy 1862, de Pons-Rennepont 1831, de Mons d'Hédicourt, le Fort du Hamel, de Riencourt, de Hauteclocque 1895, Morel de Bécordel, de Sachy, Fouache d'Halloy, de Manneville, Pingré, Acquet de Férolles, etc.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille de Pons-Rennepont.

CROÏ, ou CROY (Chalmeton de). Voyez : CHALMETON DE CROÏ.

CROÏ, ou CROY, ou GROUY, (de), en Languedoc. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à trois fasces de gueules, qui est le blason des ducs de Croy ; aux 2 et 3 d'argent à trois doloires de gueules posées en fasce l'une sur l'autre.*

La famille qui donne lieu à cette notice, éteinte en 1904, était honorablement connue depuis la fin du xvi^e siècle dans l'ancien diocèse de Nîmes, en Languedoc. Elle écartelait ses armes de celles de la puissante maison des ducs de Croy avec laquelle elle revendiquait une origine commune.

M. Prosper Falgairolle en a donné une généalogie dans la *Revue héraldique* d'août 1904. On trouvera aussi des renseignements sur les Croï du Languedoc dans la *France protestante* de Haag.

François DE CROÏ, auquel remonte la filiation, était né vers 1550 dans le nord de la France et se disait gentilhomme d'Artois. D'après

une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, il aurait été fils de Jean de Croï, Sgr de Lombige, de Tulle, de Fontaine et d'Araine, et de Marguerite de Gisty. D'abord moine à la Grande Chartreuse, il abandonna la vie religieuse après avoir embrassé le protestantisme et épousa à Marsillagues-lès-Lunel, le 23 juin 1585, Élisabeth de Boissin, issue, d'après la tradition, d'une famille des environs d'Arras. Il fut pasteur protestant à Béziers, puis à Uzès, et mourut dans cette ville en 1606. Il avait écrit plusieurs ouvrages de controverse religieuse dont le principal est intitulé : *Les trois conformités, savoir l'harmonie et les convenances de l'Église romaine avec le paganisme, le judaïsme et les anciennes hérésies*. Son fils, Jean de Croï, successivement pasteur à Béziers, à Nîmes et à Uzès, décédé en 1659, fut un savant théologien protestant et écrivit un grand nombre d'ouvrages. Il avait épousé Catherine de Pujolas. Il en laissa un fils, Jean de Croï, avocat, conseiller du Roi et premier assesseur de l'hôtel de ville d'Uzès, qui abjura le protestantisme en 1685. Jean de Croï fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Uzès). Il fut père de François de Croï, né à Uzès en 1684, qui continua la descendance.

On ne voit pas que la famille de Croï, ait jamais fait régulariser sa situation nobiliaire, ni qu'elle ait été maintenue noble lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Cependant son chef, Charles-Auguste de Croï, né à Uzès en 1751, petit-fils de François, prit part en 1789, avec la qualification de chevalier, aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes. Il fut nommé l'année suivante maire d'Uzès, mais donna sa démission dès le 26 mars 1791. Son fils, Charles-Alphonse de Croï, marié en 1827 à M^{lle} Poullard, en eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Charles-Isidore, décédé sans alliance en 1904 ; 2° Claire-Huberte, mariée à Nîmes en 1849 à M. Ferdinand Chalmeton, dont les enfants ont été connus sous le nom de CHALMETON DE CROÏ.

Principale alliance : de Beauvoir du Roure vers 1704.

CROISETTE (Ramond de la). Voyez : RAMOND DE LA CROISETTE.

CROISILLES (de Mannoury de). Voyez : MANNOURY DE CROISILLES (DE).

CROISILLES (de). Armes : *de sable à trois croix recroisetées d'or, 2 et 1.*

La famille DE CROISILLES appartient à l'ancienne noblesse de Normandie. Elle ne doit pas être confondue avec la famille de Mannoury de Croisilles, de la même province.

N.... de Croisilles était un des chevaliers bannerets dont on trouve le catalogue à la fin de l'*Histoire de Normandie* de Gabriel Dumoulin.

Les jugements de maintenue de noblesse du xvii^e siècle, d'accord

avec des preuves de noblesse faites en 1758 pour l'admission d'un Croisilles parmi les pages de la Grande Écurie, font remonter la filiation suivie à un Pierre de Croisilles, Sgr des Fossés et de Caumont, demeurant en la sergenterie de Thury, qui servit dans les armées du roi Charles VII et qui est mentionné dans un acte de 1438. Ce gentilhomme avait épousé Raouline de Malherbe de Longvillers. Il fut maintenu dans sa noblesse, ainsi que son fils Colin, lors de la recherche de Montfaut, en 1463. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, il aurait été fils d'un Colin de Croisilles, Sgr des Fossés et de Caumont, qui épousa Mariette d'Aronville, petit-fils d'un Pierre de Croisilles, Sgr des Fossés, qui épousa Jeanne de Halbout du Boishalbout, et arrière-petit-fils d'un Roger de Croisilles qui épousa Thomasse de Caudecoste, qui servit dans les armées du roi Philippe le Bel, qui vendit la terre de Croisilles et qui était lui-même petit-fils de Jean, Sgr de Croisilles, vivant en 1200. Ce tableau, du reste très confus, n'est malheureusement accompagné d'aucune preuve, ni même d'aucune date. Pierre de Croisilles laissa deux fils, Laurent et Colin, tous deux seigneurs des Fossés, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, dite des seigneurs des Fossés, paraît s'être éteinte après quelques générations.

L'auteur de la branche cadette, Colin de Croisilles, marié à Marguerite de Courseulles, servit dans les armées du roi Louis XI. Il est mentionné dans un acte de 1450 et est rappelé comme défunt dans un acte du 25 octobre 1491. Son fils, Jean de Croisilles, marié à Jeanne du Breuil d'Ingrandes, est mentionné dans un acte du 25 octobre 1524. Il laissa cinq fils, Guillaume, Jean, Martin, Denis et Philippe, qui partagèrent sa succession par acte du 31 août 1553. Deux de ces fils, Guillaume de Croisilles, marié le 4 novembre 1534 à Marie de Bertheville, et Guillaume de Croisilles, mentionné dans un acte de 1540 avec sa femme Jeanne de Bordeaux, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Les représentants du premier rameau, Pierre de Croisilles, âgé de 47 ans, demeurant à Mutrécy, dans l'élection de Caen, et ses cousins, Henri de Croisilles, sieur de Préville, et Robert de Croisilles, Sgr et patron de Bretteville, conseiller au bailliage et présidial de Caen, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut en 1463. Les représentants du second rameau furent maintenus dans leur noblesse, lors de la même recherche, par jugement du 2 novembre 1666 de M. de Marle, intendant d'Alençon.

On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Charlotte-Françoise de Croisilles, née en 1693 à Briouze, et sa cousine, Elisabeth de Croisilles, née en 1695 à la Mousse, toutes deux issues du second rameau, firent en 1705 et 1707 pour être admises à Saint-Cyr. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que François-Jean-Charles de Croisilles, né en 1742, issu du premier rameau, fit en 1758 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Enfin on trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un représentant du second rameau, Jean-Baptiste de Croisilles, né en 1775, à Clécy, au diocèse de Bayeux, fit en 1785 pour être admis à l'École militaire.

M. de Croisilles prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen.

La famille de Croisilles subsiste.

Elle a produit peu de personnages marquants.

Principales alliances : de Prépetit 1773, de la Cour (de Balleroy) vers 1450, de Méhérenc, de Courseulles, de Tournebu 1686 de Sarcilly, de Bordeaux, de Gosselin 1643, de Cairon, de Malherbe, etc.

CROISMARE (de). Armes : d'azur à un léopard d'or, armé et lampassé de gueules. — Couronne : de Marquis. — Tenants : deux sauvages de carnation, ceints et couronnés de lierre, armés de massues. — Cimier : une tête de léopard. — Devise : *Commeo fidenter*.

La famille DE CROISMARE a occupé un rang distingué dans la noblesse de la Haute-Normandie.

Elle paraît toutefois être distincte de celle des anciens seigneurs de la paroisse de Croismare, au pays de Caux, qui florissait au moyen âge.

La Chesnaye des Bois a donné au xviii^e siècle une généalogie de la famille de Croismare. On trouvera encore des renseignements sur cette famille dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, dans le *Bulletin héraldique de France* de septembre 1895, etc.

La famille de Croismare fut admise aux honneurs de la Cour sous Louis XVI. On trouvera dans les manuscrits de Chérin le rapport que ce généalogiste, chargé de vérifier les preuves de noblesse qu'elle dut faire en cette circonstance, adressa au duc de Coigny le 28 avril 1775. Ce rapport commence en ces termes : « M. de Croismare, qui est
« l'objet de ce mémoire, étant puîné de sa famille, n'en ayant point
« les anciens titres et ceux qu'il produit ne prouvant sa filiation que
« depuis 1501, on est obligé, pour connaître son état dans les temps
« antérieurs à cette époque, d'avoir recours au Cabinet de l'Ordre du

« Saint-Esprit. Deux généalogies de cette famille qui sont dans ce
« dépôt lui donnent pour chef Guillaume de Croismare (qu'on dit ici
« premier du nom), Sgr de Saint-Jean-du-Cardonnay, près de Rouen,
« vivant en 1378. Ses mémoires domestiques mettent ce sujet au
« nombre de ses premiers auteurs. Il est prouvé par titres que le
« même Guillaume vivait à Rouen en 1381, qu'il fonda en 1387 une
« chapelle dans l'église de Saint-Nicaise de cette ville et qu'il eut un
« fils, nommé Robert, qui était en 1414 procureur du Roi au bailliage
« de la même ville. D'après l'exposition de ces faits il semble qu'on
« ne peut méconnaître ce sujet dans un Guillaume de Croismare,
« clerc du greffe de la ville de Rouen, qui fut anobli en 1363. Son
« nom, son surnom, sa patrie et la chronologie favorisent cette
« identité. Il est vrai qu'il est qualifié dans son épitaphe seigneur de
« Croismare et que cette possession pourrait faire présumer qu'il
« était issu d'une maison de ce nom qui existait dès 1050 au voisi-
« nage de Rouen et qu'il l'avait pris d'une terre qui y est située ; mais
« cette épitaphe, le seul monument où il soit dit seigneur de cette
« terre, n'énonce point le temps de sa mort et ce silence donne lieu
« de croire qu'elle n'a été dressée que longtemps après cet événe-
« ment. Aussi elle ne peut servir de base à un fait aussi important.
« Quoi qu'il en soit de cette conjecture qui réduit à un seul individu
« Guillaume anobli en 1363 et Guillaume vivant en 1381 et 1387 que
« MM. de Croismare reconnaissent pour leur chef, il est certain qu'il
« avait épousé avant la première de ces deux années Jacqueline,
« veuve de Jean Naguet. Avant de passer à sa postérité, on observe
« qu'on trouve dans le même siècle des sujets du nom de Croismare
« qui doivent avoir quelque affinité avec lui. Le premier est Guil-
« laume de Croismare, conseiller de la reine Blanche... Le second
« est Colinet de Croismare qui était en 1386 au nombre des écuyers
« de la compagnie de Philippe d'Artois. Les deux généalogies ci-
« dessus apprennent que Guillaume de Croismare, premier du nom,
« eut deux fils : 1° Guillaume II, qui suit ; 2° Robert, qu'elles font chef
« d'une nombreuse postérité, partagée en diverses branches, ou
« rameaux, connues sous les dénominations de seigneurs de Limésy,
« de Saint-Just, du Boscrault, de la Blandinière, qui toutes se sont
« éteintes après avoir occupé plusieurs charges de magistrature.
« Guillaume de Croismare, deuxième du nom, écuyer, épousa, sui-
« vant les généalogies ci-dessus, Isabelle Naguet. Cela s'accorde par-
« faitement avec un titre du 10 novembre 1386 dans lequel il paraît
« avec elle..... Les mêmes généalogies lui donnent pour fils Jean, qui
« suit, et Guillaume, Sgr des Alleurs, qu'elles font père de Robert de
« Croismare, archevêque de Rouen. Plusieurs auteurs de poids

« disent effectivement que ce prélat, qui fut élu en 1482, était fils de
 « Guillaume, Sgr des Alleurs, et de Perrette Roussel, sœur, ou nièce,
 « de Rodolphe Roussel, son prédécesseur dans le siège de Rouen.
 « Jean de Croismare, qualifié dans les mêmes généalogies seigneur
 « de Saint-Jean-du-Cardonnay, est sans doute le même qu'un titre
 « de 1400 dit possesseur d'un fief dans cette terre. On ne doit point
 « taire qu'on trouve un Jean de Croismare qui paraît ne point lui
 « être étranger. Il est nommé entre les notables bourgeois de Rouen
 « qui traitèrent de la reddition de cette ville aux Anglais en 1418.
 « Peu de temps après vivaient un Jean de Croismare, chevalier,
 « Sgr de Saint-Jean-du-Cardonnay, et Guillaume de Croismare,
 « conseiller en cour laïe. Un acte de 1458 apprend que le premier
 « eut un fils du même nom qui fut seigneur de la même terre. Mais
 « la filiation n'est certaine que depuis Robert de Croismare, écuyer,
 « Sgr de Saint-Jean-du-Cardonnay, qui fit un bail en 1501 et mourut
 « avant le 12 mars 1521 laissant d'Anne de Vassemer René de Crois-
 « mare, Sgr de Saint-Jean-du-Cardonnay, qui épousa en 1521 Anne
 « Roussel, fille de Philippe, contrôleur du grenier à sel de Vernon... »

On trouvera, d'autre part, dans le *Nouveau d'Hozier*, entre autres documents intéressants, le texte du jugement de maintenue de noblesse que l'aïeul des représentants actuels, Jacques de Croismare, écuyer, Sgr de Portmort, demeurant à Vernon, obtint le 23 août 1667 de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. La première pièce produite à cette époque était une quittance de Guillaume de Croismare, avocat et conseiller du Roi, donnée le 1^{er} décembre 1389 à Richard de Cormeilles, vicomte de Rouen, pour la somme de 12 livres, 10 sols tournois, un terme de ses gages, et scellée de son sceau, en cire rouge, représentant un écu penché chargé d'un léopard. La seconde pièce, datée du 1^{er} décembre 1390, était une quittance que Guillaume de Croismare, le jeune, fils du précédent, donna au même Richard de Cormeilles de la somme de 4 livres, 19 sols tournois à cause d'une vente due à Ysabel Naguet, sa femme. La troisième pièce, du 4 janvier 1407, et la quatrième pièce, du 2 août 1409, étaient des quittances de Robert de Croismare, procureur du Roi au bailliage de Rouen. La cinquième pièce, du 4 novembre 1414, était constituée par les lettres patentes du roi Charles VI adressées à la Chambre des comptes et ordonnant de restituer à Robert de Croismare, procureur du Roi au bailliage de Rouen, la somme de cent livres tournois prêtée à Sa Majesté par son père, Guillaume de Croismare, conseiller du Roi, pour une descente projetée en Angleterre. Dans aucun de ces actes les membres de la famille de Croismare ne figurent avec les qualifications nobiliaires.

On a vu plus haut que Guillaume et Robert de Croismare, fils de Guillaume I^{er} de Croismare vivant en 1378, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche cadette, dite des seigneurs de Limésy, s'éteignit dans les mâles avec Adrien de Croismare, décédé en 1589. Après la mort de celui-ci, la seigneurie de Limésy passa à la famille de Toustain dont un représentant, Guillaume Toustain, Sgr de Frontebosc, valet de chambre ordinaire du Roi, greffier des généraux de la justice des aides de Normandie, avait épousé, le 23 octobre 1507, Anne de Croismare, fille de noble homme maître Pierre de Croismare, conseiller du Roi en la Cour de l'Échiquier de Normandie.

Le chef de la branche aînée, René de Croismare, Sgr de Saint-Jean-du-Cardonnay, épousa en 1521 Anne Roussel. Celle-ci, étant veuve et ayant la garde noble de ses enfants, acquit la seigneurie de Portmort, aujourd'hui commune du canton des Andelys. Son fils, Charles de Croismare, fut député de la noblesse aux États tenus à Rouen le 15 novembre 1579. Il épousa Anne Jubert dont il eut un grand nombre d'enfants. L'aîné de ses fils, Claude, tué en 1590 à la bataille d'Ivry, fut père de Marie de Croismare qui épousa en 1597 Adrien d'Herbouville et qui lui apporta la terre de Saint-Jean-du-Cardonnay, aujourd'hui propriété du duc de Polignac. Deux des cadets, Nicolas et Charles, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Nicolas de Croismare, fut nommé en 1578 conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé. Sa descendance s'éteignit avec Louis-Eugène de Croismare, admis dans l'ordre de Malte en 1712, maréchal de camp en 1758, commandeur de Saint-Louis, marié en 1756 à M^{lle} Labbai de Morvilliers, fille d'un premier président à la Chambre des comptes de Nancy, qui obtint, par lettres patentes du 19 décembre 1767, l'érection en marquisat, sous le nom de Croismare, de sa terre de Craon, près de Lunéville, et avec son fils, décédé sans postérité masculine.

L'auteur du second rameau, Charles de Croismare, dit le capitaine Saint-Jean, marié le 2 décembre 1599 à Antoinette de Tilly, eut en partage la seigneurie de Portmort. Il fut père de Jacques de Croismare, Sgr de Portmort, qui épousa en 1638 Marie Fouet, et grand-père de François de Croismare, Sgr de Portmort, demeurant à Vernon. Ce fut ce dernier qui obtint, le 23 août 1667, de M. de la Gallissonnière le jugement de maintenue de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il avait épousé successivement Marie-Françoise Roussel et Anne de Hénault. Il laissa trois fils : 1^o Jacques-François de Croismare, Sgr de la Poterie, né du premier lit, marié à Catherine de Brévedent, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours ;

2° Jacques-René de Croismare, né du second lit, lieutenant général des armées du Roi, grand-croix de Saint-Louis, dont le fils ne laissa pas de postérité masculine; 3° Henri de Croismare, commandant de la Petite Écurie du Roi en 1740, marié en 1736 à Marie-Thérèse Leduc, dont la descendance subsiste. Jacques-François de Croismare, fils unique de Jacques-François et de Catherine de Brévedent, fut admis en 1732 parmi les pages de la Petite Écurie; il fut nommé écuyer du Roi en 1737, commandant de la Petite Écurie en 1761 et fut admis aux honneurs de la Cour, le 1^{er} septembre 1775, sous le titre de marquis de Croismare qui depuis lors a été conservé par le chef de ce rameau. Il avait épousé M^{lle} le Bas de Courmont. Leur fils, Jacques-René, marquis de Croismare, né en 1762, fut à son tour admis aux honneurs de la Cour le 10 avril 1783. Il fut père de Charles-Louis, marquis de Croismare, capitaine de la garde royale, décédé en 1879, qui épousa en 1822 miss Syer et qui en eut plusieurs enfants. Ambroise-Charles, vicomte de Croismare, né en 1749, second fils d'Henri et de Marie-Thérèse le Duc, fut lieutenant général des armées du Roi et grand-croix de Saint-Louis. Le marquis et le comte de Croismare prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Perche.

La famille de Croismare a fourni un archevêque de Rouen, quatre officiers généraux, trois premiers présidents en la Cour des aides de Normandie, un président au Parlement de Normandie, six chevaliers de Malte, etc. Plusieurs de ses membres ont péri sur différents champs de bataille.

Trois de ses membres ont joui des honneurs de la Cour le 1^{er} septembre 1775, le 10 avril 1783 et le 29 avril 1784.

Deux demoiselles de Croismare firent en 1731 des preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr.

Principales alliances : de Toustain, de Roncherolles, Jubert, d'Herbouville, de Clermont-Gallerande 1636, de Cauvigny, de Montaut, Davy de la Pailleterie 1735, de Vassy 1765, de Montalembert 1768, de Tilly 1599, de Brévedent, le Bas de Courmont, de Nollent 1753, Lambert de Cambrai 1760, Cornudet 1911, de la Boullaye de Thevray 1907, d'Estampes, etc.

CROISŒUIL de CHATEAURENARD et de VERTEVOYE (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1748) : *d'azur à un lion d'or, langué et onglé de gueules; au chef d'argent chargé de trois tourteaux de sable.* — Timbre : *un casque de deux tiers, orné de ses lambrequins d'azur, d'or, de gueules, d'argent et de sinople.*

Le vicomte Révérend a consacré une courte notice à la famille DE CROISŒUIL dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1914.

Cette famille de Croisœuil occupait au XVIII^e siècle un rang distingué dans l'île de Saint-Domingue. Barthélemy Croisœuil, marié vers 1720 à Élisabeth Gaschet, d'abord lieutenant général civil et criminel en la sénéchaussée de Saint-Jean-du-Trou, puis juge civil et criminel, lieutenant général de l'amirauté et de police de la ville du Fort-Dauphin, fut pourvu, le 25 octobre 1744, de la charge de conseiller au Conseil souverain du Cap-Français. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le règlement d'armoiries qu'il se fit accorder par d'Hozier le 8 janvier 1748. La descendance de Barthélemy Croisœuil se partagea en plusieurs rameaux qui se distinguèrent en joignant à leur nom celui de leurs sucreries : Vertevoye, Chateaurenard, Belleroche, etc.

Charles-Louis de Croisœuil-Chateaurenard, sous-chef au ministère des finances, épousa vers 1815 Marie-Justine de Gourgues. Il fut père de Léopold de Croisœuil de Chateaurenard, né en 1817, chevalier de la Légion d'honneur, et grand-père de Louis-Charles de Croisœuil-Chateaurenard, né à Paris en 1853, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller général des Basses-Pyrénées.

Principales alliances : de Gourgues, du Breton 1878, Carrère de Vental, etc.

CROISSET (Wiener de). Voyez : WIENER DE CROISSET.

CROIX (de la) divers. Voyez : LACROIX (DE).

CROISSY (Caron-Noel-Lesieur de). Voyez : CARON-NOEL-LESIEURRE DE CROISSY.

CROIX (Huet de la). Voyez : HUET DE LA CROIX.

CROIX (Crucius de la). Voyez : CRUCIUS DE LA CROIX DE NOUGARÈDE.

CROIX (Délyot de la). Voyez : DÉLYOT DE LA CROIX.

CROIX (du Suau de la). Voyez : SUAU DE LA CROIX (DU).

CROIX (Desfontaines de la). Voyez : DESFONTAINES DE PREUX, DE LA CROIX ET D'AZINCOURT.

CROIX-LAVAL (Boussin de la). Voyez : BOUSSIN DE LACROIX-LAVAL.

CROIX-VAUBOIS (le Poitevin de la). Voyez : LE POITEVIN DE LA CROIX-VAUBOIS.

CROIX (du Temple de la). Voyez : TEMPLE DE LA CROIX (DU).

CROIX d'AZOLETTE (de la). Armes (d'après le règlement d'armoiries du 14 décembre 1816) : *parti d'azur et d'argent à une croix ancrée de l'un en l'autre; au chef d'or chargé d'une épée de sable entourée de son baudrier de sinople et posée en fasce.* — L'écu timbré d'un casque taré de profil, orné de ses lambrequins. — Supports : deux lévriers ayant la tête contournée. — Devise : *In cruce salus.*

La famille DE LA CROIX a occupé un rang distingué en Beaujolais. Elle a fourni dès le xv^e siècle des échevins à la ville de Villefranche, capitale de ce pays. Saint-Allais en a donné une généalogie dans le tome XIII de son *Nobiliaire universel*. Il mentionne un Jean de la Croix, qui était en 1431 un des quatre échevins de Villefranche, et un Philippe de la Croix qui en 1522 exerçait les mêmes fonctions.

Pierre de la Croix, marchand, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (Villefranche) : *de gueules à trois croix ancrées d'argent.*

La famille de la Croix possédait au xviii^e siècle sur les confins du Beaujolais et du Maconnais la terre d'Azolette dont elle a conservé le nom.

Jean-Marie Delacroix, Sgr haut-justicier d'Azolette, épousa vers 1769 Marie-Philiberte Veschère de Corson. Il en eut deux fils. Le plus jeune de ceux-ci, Nicolas-Augustin de la Croix d'Azolette, né en 1779, décédé à Lyon en 1861, fut nommé évêque de Gap en 1837 et archevêque d'Auch en 1839. L'aîné, Jean-Marie Delacroix, ou de la Croix d'Azolette, né à Azolette en 1770, conseiller général du Rhône de 1800 à 1814, capitaine-commandant de gendarmerie, directeur de l'hospice des Quinze-Vingts, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé à Azolette en 1842, fut anobli, le 14 décembre 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. De son mariage avec M^{lle} Louvrier des Turrets, il laissa plusieurs fils. Un seul de ces fils, Jean-Louis, né en 1802, décédé en 1877, se maria; il n'a laissé que quatre filles. Une de ses sœurs, née en 1806, avait épousé M. Alphonse de Vaublanc.

CROIX de BEAUREPOS (de la). Armes : *d'or à trois fascés ondées d'azur, celle du chef surmontée d'un lion de gueules à demi corps.*

La famille DE LA CROIX occupait depuis plusieurs générations un rang distingué dans le Comtat-Venaissin quand elle vint, au cours du xvii^e siècle, s'établir dans le Maine.

Pithon Curt en a donné une généalogie détaillée dans son *Histoire de la noblesse du Comtat Venaissin*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*.

Le plus ancien titre produit par la famille de la Croix lors de la grande recherche commencée en 1666 était un acte du 15 juin 1526 par lequel noble homme Philippe de la Croix, chambellan de notre sérénissime seigneur le roi des Français, faisait une acquisition dans la paroisse de Caderousse, au Comtat-Venaissin. D'Hozier, chargé au XVIII^e siècle de vérifier des preuves de noblesse faites par la famille de la Croix, s'étonne que l'acte de 1526 attribue à Philippe de la Croix la qualification de chambellan du Roi, réservée d'ordinaire à la haute noblesse; il observe, du reste, que la famille de la Croix ne put produire qu'une copie de cet acte de 1526. D'après Pithon Curt, Philippe de la Croix serait né à Orléans en 1494 et aurait été fils d'un autre Philippe de la Croix, de la ville d'Orléans, capitaine d'une compagnie d'arquebusiers à cheval du roi Louis XI, et d'Anne du Monceau. D'autre part, il épousa noble Jeanne Basile par contrat du 27 juin 1527 dans lequel il est appelé noble homme Philippe de la Croix, de la ville d'Arles, demeurant à Caderousse. Il est appelé noble et discret homme Philippe de la Croix, demeurant à Caderousse, dans un annuel qu'il fonda en novembre 1541 dans l'église de Caderousse pour le repos de l'âme de sa femme, Jeanne Basile. Les qualifications portées par Philippe de la Croix dans ces actes de 1527 et de 1541 semblent indiquer que sa situation nobiliaire était assez douteuse. Son fils, noble Jean de la Croix, de la ville de Caderousse, au diocèse d'Orange, épousa le 7 août 1560 noble Claude de Poitiers, demoiselle, haute et puissante dame d'Essanet. Il fut père de François de la Croix, du diocèse d'Orange, qui fut reçu en 1587 docteur en droit civil de l'Université d'Avignon. On sait que ce grade conférait à ses titulaires la noblesse héréditaire après deux générations. Noble et égrègè personne monsieur François de la Croix, docteur ès droits, natif du château de Vénéjan, au diocèse d'Uzès, ancien étudiant de l'Université de Paris, demeurant à Avignon, épousa, par contrat du 12 juin 1595, Madeleine Jullien de Bédarrides, fille de monsieur Antoine de Bédarrides, de la même ville.

Messire Louis-François de la Croix, fils du précédent, né à Avignon en 1602, posséda la seigneurie de Beaurepos dans le Comtat-Venaissin. D'abord gentilhomme servant du roi Louis XIII et chevalier de sa garde, il fut envoyé comme ingénieur pour travailler aux fortifications de la ville du Mans. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il épousa, par contrat du 19 juin 1637, Françoise Morin de Loudun, veuve de Jacques de Mellay, chevalier, Sgr de Cerisay, et héritière de l'important domaine de Cerisay. Il résidait à Assé-le-Château, dans l'élection du Mans, quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 9 février 1670, par jugement de Voisin de la Noi-

raye, intendant de Tours. Ses descendants possédèrent simultanément la seigneurie de Beaurepos, dans le Comtat-Venaissin, et celle de Cerisay, dans le Maine. Il fut père de Louis-Christophe de la Croix, écuyer, Sgr desdits domaines, demeurant à Caderousse, qui épousa en 1678 Louise de Vedeau, fille d'illustre personne monsieur Gabriel de Vedeau, docteur ès droits, agrégé en l'Université d'Avignon, et grand-père de Louis-Pierre-Joseph de la Croix, chevalier, Sgr de Cerisay, natif de Caderousse, qui épousa, le 31 décembre 1712, Françoise de Bonvoust. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un fils de celui-ci, Louis-Philippe de la Croix de Beaurepos, baptisé le 2 octobre 1720 à Assé, dans le Maine, fit en 1735 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie.

Jean-François de la Croix, Sgr de Cerisay, ancien page du prince de Condé, marié à Mayenne en 1785 à Marie-Jeanne Trippier de la Fresnaye, décédé en 1811, fut connu le premier sous le titre de comte de Beaurepos. Il prit part sous ce titre en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans. L'aîné de ses fils, Auguste-Frédéric, mourut en 1859 au château de Cerisay sans avoir été marié. Le second, Achille-Ferdinand de la Croix de Beaurepos, né en 1790, décédé sans alliance en 1875, fut confirmé, par lettres patentes du 8 janvier 1868, dans la possession héréditaire du titre de comte. Le troisième, Aimé-Henri de la Croix de Beaurepos, né en 1793, décédé à Angers en 1866, épousa en 1830 M^{lle} de Romain. Il en eut deux fils : 1° Raoul-Frédéric, né à Angers en 1831, confirmé dans la possession héréditaire du titre de comte par arrêté ministériel du 2 octobre 1875, qui eut un fils et une fille de son mariage, en 1855, avec M^{lle} le Lasseur de Ranzay ; 2° Léopold-Ferdinand, né en 1834, décédé en 1884, qui n'a laissé que des filles de son mariage avec M^{lle} de l'Estoile.

La famille de la Croix de Beaurepos a fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : de Bonvoust 1713, Morin de Loudun 1637, Trippier, du Chaffault 1818, de Romain 1830, Mesnard de Chouzy 1888, du Boisbaudry vers 1885, de Rorthays 1906, etc.

CROIX de PUYRÉAUD (de la), en Poitou et en Angoumois. Armes : *d'argent à cinq fusées de gueules, rangées en fasce*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lévriers*.

La famille DE LA CROIX DE PUYRÉAUD appartient à la noblesse du Poitou et de l'Angoumois.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau et dans le *Nobiliaire de Limousin* de Nadaud. M. de Magny en a

donné une généalogie complète dans son *Nobiliaire universel*.

Guillaume de la Croix, Sgr des Brétinières, en la paroisse d'Iteuil (Vienne), licencié ès lois, à partir duquel Beauchet-Filleau donne la filiation, rendit aveu de son fief au château de Lusignan le 4 avril 1517. D'après M. de Magny, dont on n'a pu contrôler le travail, il aurait été fils d'un Martin de la Croix, écuyer de la ville de Poitiers, qui, en raison de son grand âge, se fit remplacer en 1491 au ban et à l'arrière-ban du Poitou, petit-fils d'un Guillaume de la Croix, écuyer, qui épousa Madeleine Brune, héritière du fief de Villeban pour lequel il rendit aveu le 5 juillet 1485, et arrière-petit-fils d'Ambroise de la Croix. Guillaume de la Croix avait épousé Louise de Moulins, ou Desmoulins. Il fut père de Joachim de la Croix, écuyer, Sgr des Brétinières, qui épousa en 1539 Raymonde de Corlieu et qui fit un échange en 1540. Joachim de la Croix eut trois fils dont le second, Claude, fut admis dans l'ordre de Malte en 1565. Les deux autres, Aimery et René (aliàs Joachim, d'après Beauchet-Filleau), furent les auteurs de deux branches.

La branche issue de René (aliàs Joachim) conserva la seigneurie des Brétinières, en Poitou. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'abord, le 9 septembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, puis, le 14 mai 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, également intendant de Poitiers. Elle paraît s'être éteinte avec Charles de la Croix, Sgr des Brétinières, qui épousa le 3 avril 1684 Charlotte-Blanche Dubois.

Aimery de la Croix, auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, épousa sa cousine Anne de Corlieu, dame des Ombrais, en la paroisse de Saint-Constant, par contrat du 6 février 1587 (aliàs 1584, d'après M. de Magny). Ce contrat fut vraisemblablement post-nuptial. M. de Magny et Beauchet-Filleau sont, en effet, d'accord pour attribuer comme fils à Aimery un Joachim de la Croix, Sgr des Ombrais, de la Fenestre, etc., qui épousa Françoise de Lambertye par contrat du 10 janvier 1600. Le petit-fils de celui-ci, Jacques de la Croix, Sgr des Ombrais, marié en 1653 à Angélique de Massacré, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Il fut père de Léon de la Croix, Sgr de Chez-Lilaud, en la paroisse de Montberon, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et qui épousa, le 7 septembre 1716, Françoise de Maumont, grand-père de François de la Croix, Sgr de Puyréaud, qui épousa, le 22 avril 1780, Anne de Chapiteau de Remondias et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême, bisaïeul de François de la Croix de Puyréaud, qui épousa en 1809 M^{lle} de Fornel, et trisaïeul

d'Admir-Martial de la Croix, né à Puyréaud en 1809, décédé en 1870, qui a laissé un fils, Léon-Salomon, né en 1844.

La famille de la Croix a fourni peu de personnages marquants.

Principales alliances : de Lambertye, de Corlieu, de Quatrebarbes, de Nuchéze 1594, de Massacré 1653, d'Abzac, de Maulmont, de Pindray, de Chapiteau de Remondias 1780, de Fornel 1808, etc.

CROIX du REPAIRE et de SAINT-CYPRIEN (de la). Armes : *d'argent à un lion de gueules, la patte sénestre appuyée sur une croix pattée d'azur.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *A cruce salus.*

La famille DE LA CROIX DU REPAIRE ET DE SAINT-CYPRIEN appartient à la noblesse du Périgord et de l'Angoumois.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse de la Chesnaye des Bois* et dans les *Généalogies périgourdines* du comte de Saint-Saud.

La famille de la Croix est originaire du Nivernais. Elle descend vraisemblablement d'un Jean de Querret, dit de la Croix, qui habitait cette province en 1402. Mais elle ne peut remonter par filiation suivie au delà du 20 mai 1491, date à laquelle Pirotin de la Croix, écuyer, Sgr de la Croix, arrière-petit-fils présumé de Jean, fit son testament. Dans cet acte Pirotin mentionne son père, Jean, et institue héritier universel l'aîné de ses deux fils, Jacques, à charge pour lui de donner 1.300 livres à son frère Pierre si celui-ci revient au pays natal. La descendance de Jacques de la Croix demeura en Nivernais. Elle s'éteignit avec Lazare de la Croix, écuyer, Sgr de la Croix, qui passa un acte le 24 décembre 1592 et qui est rappelé comme défunt dans un acte de 1613.

Pierre, ou Perrin, de la Croix, second fils de Pirotin, vint se fixer à Mareuil, en Périgord, probablement à la suite du seigneur de Mareuil sous les ordres duquel il avait servi. Il acquit près de cette ville le petit fief de Mitounias et fit son testament le 11 mai 1514. Dans cet acte il nomme son père, Pirotin, Sgr de la Croix, en Nivernais, de la succession duquel il dit n'avoir rien reçu, sa femme, Marguerite Pécon, et son fils unique, Micheau. Louise Martin, veuve de Micheau de la Croix, écuyer, Sgr du Claud et de Mitounias, fit son testament le 15 juillet 1530 en faveur de son fils unique, Arnaud. Celui-ci épousa, par contrat passé à Mareuil le 3 janvier 1539, Claire Mercier, fille d'un riche marchand et héritière de la seigneurie de Jovelle, située dans la paroisse de la Tour-Blanche. Il assista en 1549 au ban de la noblesse de l'Angoumois et fit son testament le 20 septembre 1556.

Il laissait trois fils, Jean, autre Jean et Pierre, qui furent les auteurs de trois grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean de la Croix, Cosgr de Jovelle, fut aussi seigneur de Mitounias, d'Eygounias et du repaire noble de Longue-Rouchette, ou Château-Rompu, qui dans la suite fut simplement appelé le Repaire. Son petit-fils, Pierre de la Croix, Sgr de Boistel, du Repaire et d'Eygounias, marié en 1645 à Anne Roux, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. de Montozon, subdélégué de Pellet, intendant de Bordeaux. Il laissa deux fils, tous deux appelés Gabriel, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Gabriel de la Croix, Sgr du Repaire et d'Eygounias, auteur du premier rameau, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 10 mai 1704, par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Bordeaux. Sa descendance s'éteignit avec Gabriel de la Croix, Sgr du Repaire, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux et qui fut fusillé à Nantes en décembre 1793. Ce gentilhomme avait épousé en 1766 M^{lle} de Villoutreys ; il en eut cinq filles dont on ignore la destinée. Deux de ces filles, Anne-Marie, née en 1774, et Anne, née en 1777, avaient été admises dans le chapitre noble de Saint-Antoine de Viennois.

Gabriel de la Croix, Cosgr du Repaire, Sgr de Joussac, auteur du second rameau, fut maintenu dans sa noblesse, le 10 novembre 1698, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle. Il avait épousé en 1681 Marie Duboys, héritière de la seigneurie de Besne, en Saintonge. Son petit-fils, Jean-Timothée de la Croix du Repaire, Sgr de Besne, guillotiné à Rochefort le 15 germinal an II, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême ; il se fit représenter à celles de la Saintonge. Il fut le grand-père de Jean-Barthélemy de la Croix du Repaire, qui épousa en 1807 M^{lle} d'Asnières, décédée à Chenac en 1873, et le bisaïeul d'Alfred-Léon de la Croix du Repaire, né en 1814, décédé sans alliance en 1869, qui fut le dernier représentant mâle de son rameau.

La seconde branche, fixée en Bordelais, posséda, entre autres biens, les seigneuries de Lajarte et de Tougnan. Deux de ses représentants, Gabriel de Lacroix de Puyozard et Jean-Baptiste-Jérémie de Lacroix, chevalier de Saint-Louis, Sgr de Tougnan, ancien gendarme de la garde du Roi, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Le second d'entre eux fut guillotiné dans cette ville le 17 pluviôse an II. Son fils, Jean-Baptiste de la Croix, né en 1759, capitaine au régiment d'Agenais, chevalier de Saint-Louis, décédé à Saint-Loubès en 1828, avait épousé en 1802 M^{lle} Cadefer,

décédée en 1860. Il en eut, outre plusieurs filles, deux fils qui moururent sans avoir été mariés et qui furent les derniers représentants de leur branche.

Pierre de la Croix, Sgr de Jovelle, auteur de la troisième branche, épousa le 20 juillet 1572 Marguerite Saunier. Ses trois arrière-petits-fils, Odet, Hélié et Jean, frères, furent maintenus dans leur noblesse, le 18 décembre 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. L'aîné d'entre eux, Odet, Sgr de Jovelle, avait épousé Isabelle Galliot. Il en eut deux fils : 1° François de la Croix, Sgr du Chaslard et de Jovelle, né en 1675, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 16 février 1704, par jugement de Rouillé, intendant de Limoges, et dont la descendance s'éteignit dans la seconde moitié du xviii^e siècle ; 2° autre François de la Croix qui épousa, le 23 novembre 1715, Catherine de Géres de Camarsac, héritière de la seigneurie de Saint-Cyprien, et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, François de la Croix, Sgr de Saint-Cyprien, marié en 1747 à M^{lle} de Vassal, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Saintonge. Il avait fait des preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les pages du Roi de son fils, François de la Croix de Saint-Cyprien. Celui-ci épousa en 1772 M^{lle} Sarrazin de la Nays, veuve de M. Blanchereau, président en l'élection de Barbézieux. C'est de son fils, Hector, que descendent tous les représentants actuels.

La famille de la Croix n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers distingués, dont l'un, colonel du 3^e cuirassiers, fut tué à Waterloo, des pages du Roi et du duc de Penthièvre, un directeur du grand séminaire d'Angoulême, décédé en 1876, etc.

Principales alliances : de Maillard-Lafaye 1564, de Saint-Angel 1577, de Pindray 1661 et vers 1780, de Faucher de la Ligerie 1706, de Beaupoil de Saint-Aulaire 1737, de la Faye 1770, de Villoutreys 1766, de la Porte, de Cumont 1721, du Breuil de Théon 1729, de Luchet 1750, d'Asnières 1807, Grant de Luxollière vers 1630, de Lestang 1633, de Sanzillon 1707, de Ferrand 1739, Arnault de Sarrazignac 1758, de la Chambre 1719, Joumart des Achards de Lège 1744, de Jehan 1749, 1790, de Géres 1715, de Vassal 1747, Dalmay des Farges 1827, Masson de la Sauzaie 1871, de Malet de Sorges 1903, de Cossé-Brissac 1905, etc.

CROIX de CASTRIES (de la). Armes : *d'azur à une croix d'or.* — Couronne : *ducale.* — Supports : *deux licornes.* — Devise : *Fidèle à son Roi et à l'honneur.*

La maison DE LA CROIX DE CASTRIES est une des plus illustres de la noblesse française.

Elle est originaire de la ville de Montpellier, en Languedoc.

D'après une tradition, qui ne s'appuie, du reste, sur aucune preuve, elle serait la même que celle de saint Roch, né dans cette ville vers 1295, décédé en 1327.

Il existait aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, soit à Montpellier, soit dans les environs de cette ville, un certain nombre de familles Lacroix, ou de la Croix, appartenant à des conditions sociales très diverses. La maison de la Croix de Castries ne peut remonter par filiation suivie au delà d'un Guillaume Lacroix, ou de la Croix, qui était en 1477 trésorier des guerres à Montpellier. D'après quelques auteurs, ce Guillaume de la Croix aurait d'abord été banquier-changeur. Il est vraisemblablement le même personnage qu'un Guillaume de la Croix qui est mentionné dans un acte de 1471 comme fils de Jean Lacroix, marchand de Montpellier. Guillaume de la Croix paraît avoir été puissamment riche. Il jouit d'une grande faveur auprès des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Par acte du 4 octobre 1482 le premier de ces princes lui fit don, pour ses bons et agréables services, de son hôtel et maison de Mirevaux. Guillaume de la Croix fut nommé, le 3 juin 1487, président en la Cour des aides de Montpellier. Il acquit, le 30 octobre 1493, de François de Marzac, pour la somme de 4.000 livres, la charge de gouverneur de Montpellier. Enfin, par acte du 19 avril 1495, il acheta de Guillaume de Pierre, baron de Ganges, la terre considérable de Castries, située à quelques kilomètres de Montpellier, dont la possession lui donna entrée aux États du Languedoc. Il semble s'être élevé à la noblesse à la faveur des charges dont il fut revêtu. Il se qualifiait baron de Castries et de Gordièges, Sgr de Saint-Brez, Ouradour, Campagnac, etc., quand il fit son testament, le 22 novembre 1496, devant notaire à Montpellier. Il avait épousé d'abord Françoise Cézelly. Il se remaria, par pactes matrimoniaux du 28 septembre 1476, à noble Belette Bossevigne, fille de feu Segondin. Ce premier baron de Castries laissa, entre autres enfants, trois fils : 1^o Louis, qui continua la lignée ; 2^o Geoffroy, dont il va être parlé ; 3^o Pierre, Sgr de Teyran, conseiller à la Cour des aides de Montpellier, dont la descendance s'éteignit après quelques générations.

Geoffroy de la Croix, second fils de Guillaume, épousa, le 12 mars 1492, Jeanne Marcel. Sa descendance alla se fixer en Champagne où elle posséda, entre autres biens, les seigneuries de Plancy et de Semoine et où elle fut maintenue dans sa noblesse en 1670, sur preuves remontant à 1320, par jugement de l'intendant Caumartin. A propos de ce jugement Lainé s'exprime en ces termes dans son *Nobiliaire de Champagne* : « Cette ancienneté de 1320, admise par les

« d'Hozier, ne repose sur aucun titre. Guillaume de la Croix vivant
 « en 1476, conseiller du Roi, trésorier de l'extraordinaire des guerres,
 « puis nommé président en la Cour des aides de Montpellier en 1487,
 « est le premier auteur certain de cette famille. Elle s'est acquis par
 « ses services et ses illustrations une gloire plus solide et plus incon-
 « testée que cette ancienneté chimérique. » Cette branche champe-
 noise de la famille de la Croix s'éteignit au xviii^e siècle. Elle chargeait
 ses armoiries, comme brisure, *d'un croissant de gueules au centre
 de la croix.*

Louis de la Croix, baron de Castries, fils aîné de Guillaume et de
 Françoise Cézelly, fut président des grâces et de la justice en Lan-
 guedoc et fit son testament en 1522. Il avait épousé Jeanne de Mont-
 faucon, fille unique et héritière de Claude, baron d'Alais et de Véze-
 noble, sénéchal de Carcassone, et d'Anne d'Ussel, dame d'Anglars,
 en Limousin. Son fils, Henri de la Croix, dit d'Ussel, baron de Cas-
 tries, guidon des gendarmes du comte de Sancerre, tué à l'ennemi
 en Allemagne, épousa, le 16 décembre 1535, Marguerite de Guilhens.
 Il en eut trois fils, Jacques, François et Jean, qui furent les auteurs
 des trois grandes branches de la maison de la Croix.

L'auteur de la branche aînée, Jacques de la Croix, baron de Cas-
 tries, chevalier de l'ordre du Roi en 1568, baron des États du Lan-
 guedoc, épousa en 1565 Diane d'Albenas. Il en eut deux fils, Gas-
 pard-François et Jean, qui furent les auteurs des deux grands
 rameaux de la branche aînée. Il fit son testament, le 5 octobre 1572,
 en faveur du second de ces fils. Jean, au détriment de l'aîné.

Gaspard-François de la Croix de Castries, auteur du premier
 rameau, fut seigneur de Meirargues, au diocèse d'Uzès, et épousa, le
 21 juillet 1601, Jeanne de Gueidan. Il en eut un fils, Jean de la Croix
 de Castries, sgr de Meirargues, marié en 1646 à Jeanne Bouet, qui
 fut maintenu dans sa noblesse, le 1^{er} octobre 1668, par jugement de
 M. de Bezons, intendant du Languedoc. On trouvera dans les *Carrés
 d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une représentante de ce rameau,
 Henriette-Françoise de la Croix de Gaujac de Meirargues, née à Uzès
 en 1729, mariée en 1762 à François-Joseph de Blottefière, fit en 1741
 pour être admise à Saint-Cyr. Jean de la Croix de Meirargues, frère
 de M^{me} de Blottefière, fut nommé évêque de Vabres en 1764. Le neveu
 de ce prélat, Jean-François de la Croix de Meyrargues, marié à Paris,
 le 16 janvier 1788, à Adélaïde Baron de la Norville, fut connu sous
 le titre de comte de Castries. Son fils, Eugène-Gabriel-Hercule de la
 Croix de Castries, né à Paris en 1790, maréchal de camp, marié
 en 1810 à M^{lle} de Séran, décédé en 1825, recut le titre héréditaire
 de comte par lettres patentes du 31 juillet 1821 avec érection en

majorat de divers domaines qu'il possédait dans l'arrondissement d'Uzès. Il fut père de Gaspard-François de la Croix, comte de Castries, décédé en 1869, qui a laissé une nombreuse postérité de son mariage, en 1838, avec M^{lle} de Vérac, décédée en 1900. L'aîné des fils de celui-ci, René-Edmond, comte de Castries, né en 1842, propriétaire du château de Gaujac, marié en 1867 à M^{lle} de Bryas, a relevé en 1907 le titre de duc de Castries, éteint en 1886, qui appartenait au chef du rameau cadet. Un des puînés, Augustin de Castries, né en 1853, décédé en 1912 sans avoir été marié, était contre-amiral et officier de la Légion d'honneur.

Le second rameau de cette branche fut très brillant. Son auteur, Jean de la Croix, marié en 1590 à Marguerite de la Volhe, fille d'un premier président en la Chambre des comptes de Montpellier, eut en partage la baronnie de Castries au détriment de son frère aîné. Cette baronnie fut érigée en marquisat, par lettres du 4 mars 1645, en faveur de son petit-fils, René-Gaspard de la Croix, plus tard lieutenant-général des armées du Roi. Un des fils de celui-ci, Armand-Pierre de Castries, décédé en 1747, fut archevêque d'Albi et commandeur du Saint-Esprit. Le frère aîné de ce prélat, Joseph-François, marquis de Castries, baron des États du Languedoc, né en 1663, marié successivement en 1693 à M^{lle} de Mortemart, fille du maréchal duc de Vivonne, et en 1722 à M^{lle} de Lévis-Charlus, fut maréchal de camp, gouverneur de Montpellier, chevalier des Ordres du Roi, etc. Charles-Gabriel, marquis de Castries, fils du précédent, né à Paris en 1727, décédé à Wolfenbutel en 1801, fut un des personnages les plus en vue de son temps et fut ministre et secrétaire d'État au département de la marine en 1780, maréchal de France en 1783, gouverneur de Flandre et chevalier des Ordres du Roi. Il fut chargé en 1797 avec le comte de Saint-Priest de la direction du cabinet du roi Louis XVIII, alors fixé à Blankenbourg. Le maréchal de Castries avait épousé en 1743 une fille du duc de Fleury. Leur fils, Armand-Augustin de Castries, né à Paris en 1756, fut créé duc à brevet par ordonnance de 1784. Député de la noblesse de Paris aux États généraux de 1789, le duc de Castries siégea au côté droit de l'assemblée. Il eut avec Charles de Lameth un duel célèbre à la suite duquel la populace parisienne vint saccager son hôtel de la rue de Varennes. Il émigra avant l'expiration de son mandat et ne rentra en France qu'avec Louis XVIII, en 1814. Il fut nommé cette même année pair de France et lieutenant général des armées du Roi, reçut le titre héréditaire de duc par lettres patentes du 20 décembre 1817, fut gouverneur du château de Meudon, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier des Ordres du Roi, prêta serment à Louis-Philippe après la révo-

lution de 1830 et mourut en 1842. Ce rameau s'est éteint avec son petit-fils, Edmond-Auguste, duc de Castries, né en 1838, propriétaire d'une célèbre écurie de courses, qui est décédé en 1886 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1864, avec Iphigénie; fille du baron Sina. Celle-ci s'est remariée en 1887 au vicomte d'Harcourt; elle est actuellement propriétaire du château de Castries. Une des sœurs du dernier duc de Castries, Élisabeth-Sophie, née en 1834, décédée en 1900, avait épousé le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta.

L'auteur de la seconde branche, François de la Croix de Castries, Sgr de Saint-Brés et de Figaret, épousa, le 23 avril 1581, Jeanne d'Azémar de Sueilles. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-André de la Croix de Castries, Sgr de Candillargues et de Saint-Brés, professeur de droit à l'Université de Montpellier, qui épousa en 1616 Anne de Solas ; 2° Henri de la Croix, Sgr de Sueilles et de Figaret, dont le fils, Louis de la Croix de Castries, trésorier de France au bureau des finances de Montpellier, marié en 1666 à Dorothee de Valat, ne paraît pas avoir laissé de postérité. L'aîné de ces deux frères, Jean-André, eut lui-même deux fils, Jean, marié en 1659 à Gabrielle de Coursule et décédé, semble-t-il, sans postérité, et Henri, Sgr de Candillargues, marié en 1665 à Marquise de Solignac, qui furent maintenus dans leur noblesse le 1^{er} octobre 1668, avec leur cousin germain Louis, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Cette branche s'éteignit en la personne d'Antoine-René de la Croix de Candillargues, né en 1699, page de la Petite Écurie en 1715, qui épousa Isabeau de Pierre des Ports, d'une branche de la maison de Pierre de Bernis, et qui n'en eut que des filles. L'une de ces filles épousa en 1749 Emmanuel de Grégoire des Gardies, comte de Montpeyroux. Une autre, M^{lle} de la Croix de Candillargues, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier.

L'auteur de la troisième branche, Jean de la Croix, eut en partage la seigneurie d'Anglars, située dans la paroisse de Sainte-Marie-la-Panouze, en Limousin, et vint y fixer sa résidence. Il épousa Jeanne de Claviers par contrat sans filiation du 6 juillet 1562. Il fut père de Gilbert de la Croix, Sgr d'Anglars, qui épousa le 9 février 1619 Maurélie de Fontanges, et grand-père de Jacques de la Croix de Castries, Sgr et baron d'Anglars, Cosgr de la ville d'Ussel, qui épousa le 11 juin 1649 Anne Quintin. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Elle s'est éteinte avec Jacques de la Croix de Castries, baron d'Anglars, marié vers 1820 à M^{lle} de la Fressange, et avec leur fille unique, Marie-Irène, née au château d'Anglars en 1823, mariée au comte de Lauzières de Thémines, décédée sans postérité à Ussel

en 1893. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Anne de la Croix d'Anglars fit en 1757 pour être admise à Saint-Cyr.

La maison de la Croix de Castries a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des prélats, des gouverneurs de provinces et de places fortes, des gentilhommes de la chambre et des pages des rois de France et des princes de leur sang, des chevaliers et des commandeurs de Malte, etc.

Principales alliances : de Courtenay 1561, Guénégaud, de Montfaucon, de Bérenger de Monmouton, d'Albenas 1565, de Montbel, de Belloy, Cabot, de Piolenc, Bérard de Montalet 1759, de Séran 1810, de Beaurepaire 1828, de Choiseul-Praslin 1832, de Saint-Georges de Vérac 1838, de Séguier 1862, de Hauteclouque 1887, de Bryas 1867, de l'Esperonnière 1901, de Salignac-Fénelon 1913, de Croy-Solre 1907, Juchault de la Moricière 1880, d'Aubusson 1611, de Rochechouart-Mortemart 1693, de Lévis 1722, de Talaru 1741, de Rosset de Fleury 1743, de Mailly 1767, de Bonnières de Guines 1778, de Maillé 1816, d'Harcourt 1833, de Mac-Mahon 1854, Bonin de la Bonninière de Beaumont 1864, d'Adhémar, de Pierre (de Bernis), de Grégoire, de Fontanges 1619, de Sartiges 1671, de Lauzières de Thémis, de la Saigne de Saint-Georges 1739, etc.

Une famille de la Croix, originaire de Normandie, fixée plus tard en Anjou, revendiquait au XVIII^e siècle une origine commune avec la maison de la Croix de Castries. Bien qu'elle n'ait pu fournir aucune preuve de cette communauté d'origine, elle parvint à se faire reconnaître comme parente par le marquis de Castries. Elle portait pour armes : *d'azur à une croix d'argent, cantonnée de quatre roses d'or*. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1752 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la Petite Écurie. Elle justifia sa descendance de Jean de la Croix dont le fils François, appelé dans un acte de 1523 maître François de la Croix, écuyer, épousa Marie de Saint-Manvieu et dont le petit-fils, noble homme Charles de la Croix, Sgr de Lesnerie, en la vicomté de Vire, épousa en 1561 Marguerite Turgot. Georges de la Croix, petit-fils de Jean, était âgé de 60 ans et résidait en la paroisse de Saint-Sever, dans l'élection de Vire, quand il fut maintenu dans sa noblesse avec plusieurs de ses parents, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Il fut aussi maintenu dans sa noblesse, le 16 septembre 1670, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, à cause de la terre de Moinet, qu'il possédait dans la paroisse de Saint-Mathurin, en Anjou. Son petit-fils,

Thomas-François de la Croix, Sgr de Richelieu, né à Saint-Sever en 1703, se fixa définitivement en Anjou après le mariage qu'il contracta à Angers, en 1731, avec Marie-Anne de Cherbaye. Il eut deux fils : 1° Louis-Thomas de la Croix, Sgr d'Ardenne, né en 1734, page de la Dauphine en 1751, qui épousa à Angers en 1776 M^{lle} de Bonchamps ; 2° François-Thomas de la Croix, né en 1735, page de la Petite Écurie en 1752, plus tard chevalier de Saint-Louis. L'aîné de ces deux frères prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers.

CROIX de CHEVRIÈRES de SAINT-VALLIER, de SAYVE et de PISANÇON

(de). Armes : d'azur à un buste de cheval d'or, animé de gueules ; au chef cousu de gueules chargé de trois croisettes d'argent. — L'écu placé sur deux bannières aux mêmes armes, passées en sautoir. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux chevaux affrontés. — Cimier : un cheval portant une bannière aux armes de l'écu. — Devise : *Indomitum domuere cruces*. — Cri de guerre : *Guerre !* — La branche de Saint-Vallier environne son écu d'un manteau de pair de France, sommé d'une couronne de Comte.

La maison de la Croix de Chevrières a occupé un rang particulièrement distingué dans la noblesse parlementaire du Dauphiné.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le tome VII des *Archives de la noblesse de la France* de Lainé, etc. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Quand la famille de la Croix de Chevrières fut devenue puissante, les généalogistes cherchèrent à la rattacher à une famille de Guerre qui avait appartenu au moyen âge à la noblesse du Dauphiné. Guy Allard, qui en publia en 1678 une généalogie détaillée, en faisait remonter la filiation à un Pierre de Guerre, natif de Voreppe, qui figure avec la qualification de noble dans un acte de 1353 et dont le fils, autre Pierre de Guerre, épousa Béatrix de Chypre par contrat du 22 mai 1352. D'après le même auteur, Jean de Guerre, arrière-petit-fils des précédents, aurait été substitué, par testament du 3 mars 1476, aux noms et aux armes de Félix de la Croix, Sgr de la Ruinière, dernier rejeton d'une famille noble du Graisivaudan ; il aurait épousé, le 29 septembre 1482, Drevonne de Monistrol, aurait servi avec distinction dans les armées des rois Charles VIII, Louis XII et François I^{er} et serait mort en Italie en 1529. Il fut père de Félix de la Croix, dit de Guerre, reçu en 1543 conseiller au Parlement de Grenoble, à partir duquel seulement la filiation est nettement établie.

On conserve dans les manuscrits de Chérin un rapport que le généa-

logiste des Ordres du Roi envoya en septembre 1746 au comte d'Argenson. Ce rapport commence en ces termes : « Une généalogie de « cette famille, faite par Guy Allard, généalogiste du Dauphiné, et « imprimée, lui donne pour premier nom celui de Guerre et il la com- « mence à un Pierre de Guerre vivant au lieu de Voreppe en 1335 ; « mais, comme on n'a pas vu ses titres primordiaux et que la mutation « du nom de Guerre en celui de Lacroix n'est point prouvée, on ne « peut commencer cette généalogie avec certitude qu'avec Félix de « la Croix, Sgr de Chevrières, conseiller au Parlement de Grenoble « en 1543. »

D'après un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, la filiation suivie remonterait à un Jean de la Croix, sieur de Chastusanges et de Guerre, décédé en 1511, et non en 1529 comme l'a avancé Allard, qui avait épousé Marie de Monistrol. Ce tableau est accompagné d'une note, d'une écriture différente, qui apprend que ce Jean de la Croix aurait été simple marchand à Romans. D'après les *Parlementaires français au XVI^e siècle*, le si consciencieux ouvrage de M. Fleury Vindry, le mariage de Jean de la Croix et de Drevonne de Monistrol fut célébré le 4 mars 1499, et non en 1582 comme l'a avancé Guy Allard. D'après un autre tableau généalogique, conservé dans les *Dossiers bleus*, le père de Jean de la Croix se serait appelé Pierre de la Croix et non pas Pierre de Guerre.

Félix de la Croix, dit de Guerre, Sgr de Guerre, second fils de Jean de la Croix et de Drevonne de Monistrol, fut un magistrat éminent. D'abord avocat distingué au Parlement de Grenoble, il fut nommé le 30 avril 1543 et reçu le 28 mai suivant conseiller au même Parlement et fut vraisemblablement anobli par sa charge. Il fut de 1549 à 1553 avocat général au Parlement de Grenoble, fut nommé en 1553 seul maître des requêtes du Dauphin et intendant de justice, police et finances en Dauphiné, puis, le 14 juin 1557, conseiller d'État ; il mourut à Romans le 14 février 1583 et fut inhumé auprès de ses parents dans l'église de cette ville. Il avait acheté en avril 1560 de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, l'importante seigneurie de Chevrières dont sa descendance a conservé le nom ; en récompense de ses services, le Roi lui fit remise des droits de lods par lettres du 27 septembre 1561. Félix de la Croix avait épousé, par contrat du 19 juin 1541, Guigonne Portier, fille de Jacques, Sgr de Brie, conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Grenoble, secrétaire du Roi, et de Catherine de Morard d'Arces. Il eut de cette union plusieurs fils dont l'aîné, Félix de la Croix, dit le capitaine Chevrières, se signala dans les guerres de son temps et périt, en 1577, au siège d'Issoire et dont le second, Jean de la Croix, Sgr de Chevrières, continua la descendance. Ce der-

nier fut un fort puissant personnage. Il fut successivement en 1578 conseiller, en 1585 avocat général et en 1604 président au Parlement de Grenoble, fut appelé au Conseil d'État en 1595 et fut nommé garde des sceaux de Savoie en 1600 et ambassadeur extraordinaire en Savoie en 1605. Etant devenu veuf en 1594 de Barbe d'Arzac, qu'il avait épousée en 1577, il entra dans les Ordres et fut nommé en 1607 évêque de Grenoble. Il fut député aux États généraux de 1614 et mourut en mai 1619 à Paris où il s'était rendu pour assister à l'assemblée générale du clergé. Possesseur d'une fortune considérable, il avait acquis de la maison de Poitiers d'abord, en 1584, le comté de Saint-Vallier, puis, en 1586, la seigneurie de Pisançon. Il acquit aussi de la maison de Chaumont, entre autres importants domaines, la seigneurie d'Ornacieux. Il laissa plusieurs fils dont le second, Alphonse, décédé en 1637, lui succéda sur le siège épiscopal de Grenoble et dont l'aîné, Félix, et le troisième, Jean, furent les auteurs de deux grandes branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 18 juillet 1667, par jugement de Dugué, intendant du Dauphiné.

L'auteur de la branche aînée, Félix de la Croix de Chevrières, décédé en 1627, recueillit dans la succession paternelle, entre autres grands biens, le comté de Saint-Vallier et les seigneuries de Chevrières et d'Ornacieux. Il fut successivement conseiller au Parlement de Grenoble en 1607, avocat général au Grand Conseil en 1613 et, enfin, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel en 1619. Il avait épousé en 1610 Claude de Chissé. Leur fils, Jean de la Croix de Chevrières, comte de Saint-Vallier, était conseiller au Parlement de Grenoble quand il épousa à Dijon, le 29 avril 1642, Marie de Sayve, fille unique d'un président à mortier au Parlement de cette ville. Il s'engagea par contrat de mariage à donner le nom et les armes de la famille de Sayve au second fils qui pourrait naître de son union. Il fut nommé cette même année président au Parlement de Dijon, mais revint en 1650 au Parlement de Grenoble en qualité de président à mortier et mourut en 1678. Il avait obtenu, par lettres patentes d'avril 1645, l'érection en marquisat de sa seigneurie d'Ornacieux. Deux de ses fils, Pierre-Félix et François, furent les auteurs de deux grands rameaux. Un autre, Jean-Baptiste, né à Grenoble en 1653, décédé en 1747, fut évêque de Québec.

L'auteur du premier rameau, Pierre-Félix de la Croix de Chevrières, né à Grenoble en 1644, colonel d'un régiment de son nom, marié en 1675 à Jeanne de Rouvroy, décédé en 1699, obtint, par lettres patentes de février 1682, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Chevrières. Il fut, en outre, confirmé dans la possession du titre de comte de Saint-

Vallier par lettres patentes d'avril 1687, puis dans la possession du titre de comte de Vals par lettres patentes de septembre 1690. Il fut père d'Henri-Bernard de la Croix, marquis de Chevrières, comte de Saint-Vallier et de Vals, né en 1678, marié en 1712 à Denise-Renée de Louviers, qui continua la descendance, et de François-Paul de la Croix de Chevrières, chevalier de Saint-Vallier, maréchal de camp en 1738, tué à l'ennemi en 1742, qui demeura célibataire. L'aîné de ces deux frères, Henri-Bernard, eut à son tour trois fils : 1° Nicolas-Amédée de la Croix, marquis de Chevrières, comte de Saint-Vallier, qui épousa en 1755 Jeanne-Gabrielle de Grolée et qui continua la descendance ; 2° Jean-Claude de la Croix de Chevrières, abbé de Saint-Vallier, abbé commendataire de l'abbaye d'Ardennes ; 3° Jean-Baptiste-Charles de la Croix de Chevrières, chevalier de Saint-Vallier, qui épousa M^{lle} de la Porte de Riantz et qui n'en eut qu'une fille, la marquise du Bourg de Bozas. Jean-René de la Croix, marquis de Chevrières, comte de Saint-Vallier, fils aîné de Nicolas-Amédée, né en 1756, maréchal de camp, fut appelé au Sénat par Napoléon en 1805, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808, devint pair de France héréditaire lors de la Restauration et mourut à Valence en 1824. De son mariage avec M^{lle} de Mazenod, décédée au château de Saint-Vallier en 1853, il n'avait eu qu'une fille, la marquise de Chabrillan. Par ordonnance du 22 décembre 1823, son gendre, le marquis de Chabrillan, avait été substitué à sa pairie de France héréditaire. Ce fut son frère puîné, Jean-Claude, chevalier de Saint-Vallier, né en 1758, marié en 1801 à Bonne du Bouchage, qui continua la descendance. Un des deux petits-fils de celui-ci, Raymond, comte de Saint-Vallier, né en 1833, décédé en 1886 sans avoir été marié, fut sénateur de l'Aisne en 1876, ambassadeur à Berlin en 1877 et grand-croix de la Légion d'honneur. L'autre, Jean, comte de Saint-Vallier, né en 1839, marié à M^{lle} Dumont, en a laissé deux enfants qui ont été les derniers représentants de leur rameau : 1° Humbert, marquis de Saint-Vallier, décédé sans avoir été marié ; 2° Bonne, mariée en 1891 au marquis de Pracomtal.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, François de la Croix de Chevrières, baptisé en 1647, président à mortier au Parlement de Grenoble, fut substitué, comme on l'a vu plus haut, au nom et aux armes de la famille de Sayve à laquelle appartenait sa mère. Il recueillit dans la succession de son père le marquisat d'Ornacieux. Il avait épousé en 1680 Antoinette de Vidaud de la Tour. Il fut père de Jean-Dominique de la Croix de Chevrières de Sayve, marquis d'Ornacieux, président au Parlement de Grenoble en 1709, grand-père d'Arthus-Joseph, marquis d'Ornacieux, président au Parlement

de Grenoble en 1739, conseiller du Roi en ses Conseils, décédé à Vérone pendant l'émigration, en 1800, et bisaïeul de Barthélemy-Arthus, marquis de Sayve et d'Ornacieux, né en 1746, président à mortier au Parlement de Grenoble, qui épousa à Paris en 1781 Adélaïde d'Hervilly et de qui descendent les représentants actuels. Le chef de ce rameau est connu depuis la Révolution sous le titre de marquis de Sayve.

Jean de la Croix de Chevrières, Sgr de Pisançon, auteur de la branche cadette, fut mestre de camp d'infanterie en 1626. Il avait épousé en 1610 Anne Bailly. Il fut père de Gabriel de la Croix de Chevrières, Sgr de Pisançon, président à mortier au Parlement de Grenoble, qui épousa en 1652 Madeleine de Sayve, grand-père de Jean-Bernard de la Croix de Chevrières, Sgr de Pisançon, président à mortier au Parlement de Grenoble en 1685, qui épousa en 1691 Françoise de Rabot d'Orillac, et bisaïeul de Louis de la Croix de Chevrières, Sgr de Pisançon, conseiller au Parlement de Grenoble en 1723, qui épousa en 1754 Marie-Gabrielle de Grolée. Celui-ci laissa trois fils : 1° Jean-François, connu sous le titre de marquis de Pisançon, qui épousa en 1802 M^{lle} de Vallin et dont la descendance s'est éteinte en la personne de sa petite-fille, la comtesse Hugues de Monteynard, décédée en 1883 ; 2° Gabriel-Mathieu, chevalier de Malte ; 3° Claude, connu sous le titre de comte de Pisançon, qui épousa en 1798 M^{lle} de Villeperdrix et dont la descendance était représentée de nos jours par son petit-fils, Claude, marquis de Pisançon, né vers 1850.

La famille de la Croix de Chevrières a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers de grand mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers et des commandeurs de Malte, un page du roi Louis XVIII, un député de la Drôme en 1815, etc.

Principales alliances : d'Arzac 1577, de la Baume-Pluvinel, de Chissé 1610, de la Baume-Suze 1634, de Sayve 1642, 1652, de Pontevès-Buons 1664, de Clermont-Montoison 1677, de Rouvroy 1675, de Bocsozel, de Louviers 1712, de la Porte de Riantz, du Bourg de Bozas, de Grolée 1754, 1755, de Moreton de Chabrilan 1823, Gratet du Bouchage 1801, le Tonnelier de Breteuil 1849, de Pracomtal 1891, de Maussion 1828, de la Poype 1712, d'Hervilly 1781, du Couédic de Kergoualer 1840, Snoy, de Robiano, Durey de Noinville, du Hamel 1824, le Bègue de Germiny 1859, d'Aoust, de Simiane 1632, de Borel d'Hauterive, de Monts de Savasse 1784, de Vallin 1802, de Chastellux, de Monteynard 1871, de Rostaing 1839, de Cadoine de Gabriac 1820, des Portes d'Amblérieux, etc.

CROIX de RAVIGNAN (de la). Armes : d'azur à une croix d'or, cantonnée de quatre roses de même ¹.

La famille DE LA CROIX DE RAVIGNAN, qui, depuis la fin du xvii^e siècle, a occupé à Bayonne un rang si distingué, est, d'après la tradition, originaire de l'Albigeois. Le vicomte Révérend lui a consacré une très courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1893.

Armand de la Croix, auquel remonte la filiation, vint se fixer à Bayonne vers 1654. Son fils, Dominique de Lacroix, bourgeois de Bayonne, était âgé de 24 ans quand il épousa, le 21 novembre 1677, Marie Marmajou. Il eut de cette alliance plusieurs fils dont quatre, nés en 1680, 1685, 1694 et 1695, reçurent le même prénom de Jean. L'un de ces fils était capitaine au régiment de Berry-cavalerie quand il fut tué au siège de Barcelone. Un autre, l'aîné de tous, Jean de Lacroix, directeur et trésorier partiel de la monnaie de Bayonne, fut pourvu en 1718 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Il mourut le 28 avril 1731 et eut pour successeur dans son office le plus jeune de ses frères, Jean de Lacroix, alors capitaine au régiment de Berry-cavalerie. Celui-ci mourut en 1751 et eut pour successeur dans son office Bernard-François de Cazaubon. Jean de Lacroix, décédé en 1751, avait épousé, le 15 février 1733, Thérèse Vandeuffel. Il avait acquis peu de temps auparavant de la maison de Mesmes d'Avaux l'ancienne baronnie de Ravignan, aujourd'hui commune du département des Landes, dont sa descendance a conservé le château jusqu'à nos jours et sous le nom de laquelle elle est actuellement à peu près exclusivement connue. Il laissa plusieurs enfants. L'un de ses fils, Bernard-Paul-Pierre de Lacroix, Sgr, ou baron, de Ravignan, baptisé le 19 août 1736, fut maire de Bayonne de 1795 à 1798, puis de 1800 à 1803. Il avait épousé vers 1786 Catherine-Henriette Mel de Saint-Céran. Il eut lui-même plusieurs filles dont l'une épousa en 1808 le général Exelmans, plus tard maréchal de France et comte de l'Empire. Il eut aussi deux fils dont l'aîné, Jean-Hippolyte, né en 1791, continua la descendance et dont le second, Xavier-Gustave, né à Bayonne le 1^{er} décembre 1795, décédé en 1858, fut le célèbre Père de Ravignan, de la Compagnie de Jésus, un des plus brillants prédicateurs du xix^e siècle. Jean-Hippolyte de la Croix de Ravignan, officier supérieur de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1873, était encore bien jeune quand il fut créé baron de l'Empire par décret impérial du 23 mars 1814. Par suite des événements politiques ce décret ne put être suivi de lettres patentes. Le

¹ Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Paul Labrouche.

baron de Ravignan avait épousé M^{lle} Navarre. Il en laissa une fille, M^{me} Devienne, et deux fils. L'aîné de ceux-ci, Raymond-Gustave de la Croix, baron de Ravignan, né en 1830, marié en 1856 à M^{lle} Devienne, fut maître des requêtes au Conseil d'État, conseiller général des Landes et sénateur du même département. Il eut lui-même quatre fils dont l'aîné, Jean, baron de Ravignan, né en 1858, a été après lui conseiller général des Landes.

Principales alliances : Mel de Saint-Céran, Exelmans 1808, de Roll-Montpellier, Devienne 1856, 1860, 1900, Mame, Leloup de Sancy de Rolland 1899, Merle de Brugière de Laveaucoupet 1906, de Belzunce 1867, d'Estienne de Chaussegros, Navarre, etc.

CROIX (de la), à Metz. Armes primitives (enregistrées à l'Armorial général de 1696) : *d'azur à une croix d'or* (ce sont les armes de la maison de la Croix de Castries). — Autres armes (d'après un règlement d'armoiries accordé vers 1786) : *d'argent à une croix de sinople cantonnée de quatre lions de gueules*.

Une famille DE LA CROIX a occupé au XVIII^e siècle un rang distingué à Metz. Elle était venue du Languedoc se fixer en Lorraine dans la seconde moitié du siècle précédent et croyait avoir eu dans le passé une origine commune avec la puissante maison de la Croix de Castries.

On trouvera sur cette famille des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans la *Biographie du Parlement de Metz* de Michel.

Pierre de la Croix, reçu le 15 août 1695 greffier en chef civil et criminel au Parlement de Metz, décédé en 1731, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son frère, Jacques Lacroix, longtemps maire de Pont-à-Mousson, épousa vers 1690 Marguerite Lalande. Il en eut une fille, M^{me} de Buzet, et plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean de la Croix, marié en 1734 à M^{lle} Philippe, succéda en 1731 à son oncle dans sa charge de greffier civil et criminel au Parlement de Metz. Un autre, Jacques-Dominique de la Croix, né en 1696, marié à Metz en 1722 à M^{lle} de Belchamps, décédé dans cette ville en 1772, fut successivement procureur du Roi à la table de marbre du Parlement de Metz, avocat du roi au bureau des finances de Metz et lieutenant général de police dans la même ville. Il avait acquis les seigneuries de Sancy, Tronville et Mars-la-Tour. Jean de la Croix, baptisé en 1735, fils du précédent, fut pourvu en 1783 de l'office de trésorier de France au bureau des finances de Metz. Il obtint de d'Hozier, peu de temps après, le règlement de ses armoiries. Il laissa une fille, Marie-Christine, qui vivait encore à Metz en 1855, et plusieurs fils. L'un de ces fils, François de la Croix d'Hanonstadt, épousa

M^{lle} de Marion et en eut une fille mariée au colonel Larchey. Un autre, M. de la Croix de Crusnes, épousa M^{lle} d'Huart.

Etienne de Lacroix, issu de la même famille, était en 1697 commis greffier du Parlement de Metz. Il fut père de Pierre-Gaspard de la Croix, né en 1697, et probablement grand-père de Gaspard de Lacroix, reçu en 1769 avocat au Parlement de Metz.

La famille messine de la Croix paraît s'être éteinte dans la seconde moitié du xix^e siècle.

CROIX (de la) et CROIX de BARRÉRA (de la), en Roussillon.

La famille DE LA CROIX, si honorablement connue en Roussillon depuis deux siècles, est originaire de Provence.

Son auteur, Firmin de la Croix, docteur en médecine, était né le 2 janvier 1675 à Lançon, près de Salon. Il vint se fixer en Roussillon à la suite de l'armée commandée par le maréchal de Noailles, fut chargé par celui-ci, en 1712, d'organiser un hôpital militaire à Villefranche et mourut dans cette ville le 21 juillet 1735. Il laissa quatre fils : 1^o Adrien-Jérôme, né à Villefranche en 1712, médecin du Roi à l'hôpital de Collioure, auteur de plusieurs ouvrages de médecine, décédé sans postérité en 1771 ; 2^o Joseph-Melchior, qui continua la descendance ; 3^o Daniel, prêtre ; 4^o Pierre-Firmin, avocat distingué, littérateur, décédé à Toulouse en 1786. Joseph-Melchior de la Croix, né à Villefranche en 1714, fut juge royal au bailliage de Prades et mourut dans cette ville en 1769. Il avait épousé en 1737 Françoise de Maria. Il en eut un fils, Joseph-Melchior de la Croix, né à Prades en 1747, juge au bailliage de Prades, décédé dans cette ville en 1798, qui épousa Marie-Josèphe Bonet. Celui-ci laissa lui-même, entre autres enfants, trois fils : 1^o Joseph-Jean-Pierre de la Croix, né à Prades en 1770, juge au tribunal de cette ville, marié en 1802 à Thérèse de Romeu, décédé en 1841, qui fut l'auteur de la branche aînée ; 2^o Melchior de la Croix, officier de grand mérite, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur en 1836, qui n'eut pas de postérité ; 3^o Galdérich de la Croix, qui fut l'auteur de la branche cadette.

L'auteur de la branche aînée, Joseph-Jean-Pierre de la Croix, eut trois fils : 1^o Ferdinand de la Croix, né à Prades en 1804, marié en 1834 à M^{lle} de Llucia, décédé à Perpignan en 1875, qui a laissé un fils ; 2^o Auguste de la Croix, né à Prades en 1805, élève à l'École polytechnique, officier de la Légion d'honneur en 1862, marié à M^{lle} de Martin, décédé à Perpignan en 1887, qui a laissé un fils ; 3^o Charles de la Croix, notaire à Prades, marié en 1842 à M^{lle} de Barréra, qui a laissé deux fils. Ceux-ci ont été connus sous le nom de : DE LA CROIX DE BARRÉRA. L'aîné d'entre eux, Clément de la Croix de

Barréra, marié à M^{lle} de Chancel, a été directeur du *Journal Officiel*.

Un représentant de la branche cadette, Joseph-Gabriel de la Croix, né à Pontaille en 1802, fut député des Pyrénées-Orientales sous la Monarchie de juillet ; il fut plus tard président du tribunal civil de Perpignan, puis conseiller à la Cour de Montpellier et mourut dans cette dernière ville en 1863.

Principales alliances : de Romeu 1802, de Martin, de Villanova, de Barréra 1841, de Chancel, de Bordes, de Lluçia 1834, de Raymond de Lalande, etc.

CROIX d'OGIMONT et de MAUBRAY (de la). Armes primitives : *de sable à un chef d'or, chargé de croisettes de gueules*. — Armes actuelles : *d'or à deux lions adossés de gueules, armés et lampassés d'azur, les queues entrelacées en double sautoir, qui est des Cordes, les deux lions supportant un écusson de sable à un chef d'or chargé de sept croisettes de gueules, 3 et 4*. — Couronne : *de Comte*. — Tenants : *deux sauvages de carnation, ceints et couronnés de lierre et armés de massues*.

La famille DE LA CROIX, originaire de Valenciennes, fixée plus tard à Tournay, appartient à la noblesse des Flandres. Elle avait pour nom primitif celui de : DE LE CROIX.

Le comté du Chastel de la Howarderie en a publié une généalogie en 1896. On en trouvera aussi une généalogie dans la *Belgique héraldique* de Poplimont.

Pierre de le Croix, auquel remonte la filiation, vivait à Valenciennes en 1445 et avait épousé N... Potte, d'une famille du Cambrésis. Leur descendant, Jean de la Croix, bourgeois de Valenciennes, épousa vers 1590 Marie de Cordes, fille aînée d'Arnould de Cordes, Sgr de Maubray, de Segnoreul, etc. Il recueillit ces divers domaines après la mort, survenue entre 1610 et 1613, de son beau-frère, Nicolas de Cordes. Il eut plusieurs enfants entre lesquels il partagea ses biens en 1615. Son petit-fils, Jean-François de la Croix, né en 1629, juré de Tournay, marié en 1663 à Catherine-Isabelle de Voocht, décédé à Tournay en 1697, fut anobli par lettres patentes du roi Louis XIV données à Chambord en octobre 1669. Jean-François laissa plusieurs fils. Deux de ceux-ci, François-Albert de la Croix, écuyer, Sgr de Maubray, de Seinoreul, etc., et Chrestien-Joseph de la Croix, chanoine de la cathédrale de Cambrai, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Tournay et de Cambrai). Un troisième, Ignace-Alexandre de la Croix, né à Tournay en 1671, Sgr de Maubray, Segnoreul, etc., après la mort de ses frères, grand-bailli de Condé-sur l'Escaut, décédé à Tournay en 1739, épousa en 1711 Jeanne-

Françoise van Hoorn et continua la descendance. Alexandre-François-Joseph de la Croix, Sgr de Maubray, de Segnoreul, etc., petit-fils du précédent, né à Tournay en 1736, marié en 1763 à Angéline-Françoise des Enfants, décédé à Velaines le 6 messidor an IX, devint seigneur de la vicomté d'Ogimont, sise à Velaines, en Hainaut. Il laissa deux fils : 1° Chrestien-François-Joseph de la Croix d'Ogimont, né en 1766, marié à Lille en 1801 à M^{lle} d'Hespel ; 2° Alexandre-Joseph de la Croix de Maubray, né à Tournay en 1767, marié en 1800 à M^{lle} de Vertegans d'Autreppe, décédé en 1828. Ces deux frères furent incorporés dans la noblesse des Pays-Bas, le premier par arrêté royal du 14 avril 1823, le second par diplôme du 7 mars 1824. La descendance de l'aîné d'entre eux subsiste. La descendance du second n'était plus représentée en 1896 que par ses deux petits-fils, les R. P. Camille-Adolphe et Adrien-Alexandre de la Croix de Maubray, de la Compagnie de Jésus.

Principales alliances : de Cordes de Maubray, le Hardy du Marais 1613, van Hoobert 1711, de Renialme de Cordes 1736, des Enfants, 1763, 1772, de Briois d'Hulluch 1811, d'Hespel 1801, 1805, de Jonghe d'Ardoye 1841, de l'Epine 1826, du Val de Beaulieu 1877, de Muele-naere 1869, del Fosse 1889, de Dieudonné 1891, de Gillès de Pélichy 1856, du Sart de Bouland 1856, de Morgan 1855, etc.

CROIX de HEUCHIN (de). Armes : *d'argent à une croix d'azur.* — Couronne *ducale.* — Cimier : *un lion.* — Supports : *deux lions portant chacun un étendard aux armes de l'écu.* — La branche naturelle des comtes de Clerfayt portait : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à la croix d'azur ; aux 2 et 3 d'hermines au léopard de gueules.*

La maison DE CROIX est une des plus considérables de la noblesse du nord de la France. Elle a eu pour berceau la terre importante de Croix, située en Flandre, à quelques kilomètres au nord-est de Lille.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse de la Chesnaye des Bois* et dans le tome IX des *Archives de la noblesse de Lainé.*

Eustache, Sgr de Croix et de Mandres, suivit Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, à l'expédition de Constantinople et mourut dans cette ville en 1202. Son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles. On lui attribue pour fils cadet un Wauthier de Croix, décédé le 26 février 1261, qui fut évêque de Tournay.

Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* fait remonter la filiation à un Wautier de Croix dont le fils, également appelé Wautier, était seigneur de Croix en 1285 et est rappelé comme

défunt dans un acte de 1288. La Chesnaye des Bois et Saint-Allais appellent ces deux gentilshommes Jean et font du premier d'entre eux le fils aîné de Baudouin de Croix, décédé à Constantinople en 1202, dont il vient d'être parlé. Wautier (ou Jean) de Croix, Sgr de Croix en 1285, avait épousé Jeanne Magret, dite de la Vieville, qui est mentionnée comme veuve dans des actes de 1289 et de 1301 et qui mourut en 1313. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Jean et Olivier, dont il va être parlé.

L'aîné de ces deux frères, Jean, dit Perceval, Sgr de Croix, est mentionné dans des actes de 1288, 1313 et 1319. D'après le tableau généalogique mentionné plus haut, il avait épousé Isabeau de la Haye, décédée en 1321, tandis que la Chesnaye des Bois et Saint-Allais appellent sa femme Marguerite de Hallwin. Sa descendance masculine s'éteignit avec son petit-fils, Hector, Sgr de Croix et de Flers, décédé sans postérité en 1372. Après la mort de celui-ci la seigneurie de Croix fit retour à sa sœur Isabelle, femme de Guillaume du Mez. Les descendants de Guillaume du Mez et d'Isabelle de Croix abandonnèrent au xv^e siècle le nom de du Mez pour ne conserver que celui de leur seigneurie de Croix. Il sera consacré plus bas une courte notice à cette seconde famille de Croix qui ne s'est éteinte qu'au xix^e siècle.

Olivier de Croix, fils puîné de Wautier (ou Jean), Sgr de Croix, et de Jeanne Magret, fut seigneur de Drumez. Il est mentionné dans divers actes des années 1289, 1299, 1320 et 1322. Il avait épousé Agnès de Langlée, dite de Wavrin, qui est mentionnée comme veuve dans un acte de 1342. Il fut père de Jean de Croix, dit de Drumez, Sgr de Drumez, qui est mentionné dans un acte de 1339 avec sa femme Marie, dame de Bercus, grand-père d'Olivier de Croix, dit de Drumez, Sgr de Drumez, qui est mentionné dans des actes de 1355, 1369, 1383 et 1389 et qui épousa Marie de Beaurepaire, et bisaïeul de Jean de Croix, dit de Drumez, Sgr de Drumez, décédé sans alliance en 1414, d'Otto de Croix, Sgr de Drumez, également décédé sans alliance, et de Gauthier, ou Wautier, de Croix, dit de Drumez, Sgr de Wasquehal, de la Haverie, du Moulin, etc., qui fit un partage avec son frère Otto le 19 novembre 1419 et qui fit son testament le 4 septembre 1478. Ce dernier avait épousé Jeanne Yseulx, dame de la Vechten et des deux Treilles, qui fut inhumée à côté de lui dans l'église Saint-Étienne de Lille. Il en eut deux fils, Otto et Baudouin de Croix, dits de Drumez. L'aîné de ceux-ci, Otto, Sgr de Wasquehal, mourut en 1481 sans avoir été marié et fut inhumé dans l'église des Récollets à Lille. Il avait eu d'Alix de Régniers trois bâtards ; il fut l'auteur d'une branche naturelle qui se perpétua sous le nom de

Croix de Drumez et dont il sera parlé plus bas. Baudouin de Croix, dit de Drumez, second fils de Gauthier et de Jeanne Yseulx, fut seigneur de Wasquehal, de la Frenoye, de la Haverie, etc., et mourut le 20 mai 1516. Il avait épousé Marguerite de Landas, dame du Bus, qui lui survécut jusqu'au 31 août 1545 et dont il eut un grand nombre d'enfants. Trois de ses fils, Jean, Pierre et Valerand, furent les auteurs de trois grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean de Croix, dit de Drumez, Sgr de Wasquehal et de la Haverie, épousa le 7 janvier 1518 Marie de Tenremonde, mourut en 1560 et fut inhumé à Marcq-en-Barœul. Il fut le bisaïeul de Jacques de Croix, Sgr de Wasquehal et autres lieux, marié en 1628 à Marie de Croix d'Oyembourg, qui reçut, le 18 juillet 1629, des lettres de chevalerie de Philippe IV, roi d'Espagne. Pierre de Croix, chevalier, Sgr de Wasquehal, de Marc-en-Barœul, etc., fils de Jacques, fut brigadier des armées du roi de France. Il fit en 1678 le retrait lignager de la terre de Croix, vendue l'année précédente par Eugène de Noyelles, marquis de Lisbourg, et fut dès lors connu sous le titre de comte de Croix. Il fut le dernier représentant mâle de sa branche et mourut en 1688 ne laissant que des filles de son mariage avec Claire-Florence de Steenhuis. L'aînée de ces filles, héritière des terres de Croix, de Wasquehal et de Marc-en-Barœul, épousa cette même année son cousin, Charles-Adrien de Croix d'Oyembourg.

L'auteur de la seconde branche, Pierre de Croix, Sgr de la Frenoye, mourut le 12 mai 1567. Sa descendance s'éteignit avec Maximilien-Thomas de Croix, né en 1673, qui fut admis en 1747 aux États d'Artois après avoir fait les preuves de noblesse prescrites par les règlements et qui mourut en 1756 n'ayant eu que des filles. L'aînée de ces filles, héritière des biens de sa branche, avait épousé en 1723 Christophe-Louis, comte de Beauafort. Elle mourut avant son père en 1735.

La troisième branche s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, Valerand de Croix, Sgr d'Oyembourg et d'Épinoy, décédé le 5 août 1560 et inhumé dans l'église Saint-Étienne, à Lille, avait épousé en secondes noces, en 1541, Catherine de Waes, veuve de Jean de la Rivière, Sgr de Warness. Il eut de cette union, entre autres enfants, deux fils, Baudouin et Pierre, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Baudouin de Croix, sgr d'Oyembourg et autres lieux, décédé en 1626, fut armé chevalier à Lille, le 7 février 1600, par l'archiduc Albert. Sa descendance s'éteignit avec son arrière-petit-fils, Charles-Adrien de Croix, Sgr d'Oyembourg, créé comte de Croix par diplôme de 1694, qui mourut en 1717 ne laissant que deux filles de son mariage, en 1688, avec sa cousine, Marie de

Croix, héritière des terres de Croix, de Wasquehal et de Marc-en-Barœul. L'aînée de ces filles, héritière des mêmes domaines, épousa en 1716 Christophe-Louis, comte de Beaufort ; elle n'eut pas d'enfants et fit don de ses biens à la famille de son mari. Françoise-Louise de Croix, seconde fille de Charles-Adrien, épousa successivement en 1716 le marquis de Bauffremez et en 1724 le comte de Béthune-Saint-Venant.

Le second rameau de la troisième branche s'est seul perpétué jusqu'à nos jours. Son auteur, Pierre de Croix, Sgr du Bus, de Frelinghien, de la Prévoté, etc., décédé en 1629, avait épousé Esther Herlin par contrat du 1^{er} mai 1586. Un de ses arrière-petits-fils, Eugène-François, dit le chevalier de Croix, décédé à Madrid en 1726 sans avoir été marié, fut lieutenant général des armées du roi d'Espagne. Alexandre-François de Croix, frère aîné de cet officier général, marié en 1684 à Madeleine-Françoise de Fiennes, obtint, par lettres patentes de mars 1691, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Heuchin. Il laissa deux fils : 1^o Alexandre-François de Croix, marquis de Heuchin, qui épousa, le 16 février 1724, Isabelle-Eugénie de Houchin et qui continua la descendance ; 2^o Joseph-Albert, connu sous le titre de comte de Croix, lieutenant-général, puis capitaine général des armées du roi d'Espagne, gouverneur de la Galice, vice-roi du Mexique en 1765, qui mourut sans postérité. Alexandre-François de Croix, marquis de Heuchin, laissa à son tour quatre fils : 1^o Alexandre-Louis-François de Croix, marquis de Heuchin, qui épousa en 1750 Marie-Françoise de Groesbeck et qui continua la descendance ; 2^o Philippe-François, comte de Croix, brigadier des armées du roi d'Espagne, qui n'eut qu'une fille mariée à Valence au marquis de Benemegis ; 3^o Ernest-Eugène, chevalier de Croix, maréchal de camp en 1791 ; 4^o Théodore-François de Croix, lieutenant général des armées du roi d'Espagne, vice-roi de la Californie, puis du Pérou, décédé à Madrid en 1791. Charles-Lidwine, marquis de Croix de Heuchin, fils d'Alexandre-Louis-François, né en 1760 à Ferlinghien, en Flandre, était major en second d'infanterie à Arras quand il fut élu député de la noblesse d'Artois aux États généraux de 1789. Il se rallia plus tard à Napoléon qui en fit un de ses chambellans, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 24 février 1808, fut appelé au Sénat en 1813, devint à la Restauration pair de France héréditaire, fut autorisé, par lettres patentes du 23 avril 1824, à constituer un majorat de pairie au titre de comte et mourut à Paris le 11 avril 1832. Il avait épousé à Versailles en 1802 Augustine de Vassé. Il en eut deux fils : 1^o Ernest, marquis de Croix, né en 1803, sénateur du Second Empire, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1874, qui ne laissa que deux filles,

la marquise de Caulaincourt et la comtesse d'Andigné ; 2^o Charles-Edmond, comte de Croix, né en 1807, marié en 1835 à M^{lle} de Tournon-Simiane, décédé en 1863. Le fils de celui-ci, Philippe, marquis de Croix, né en 1846, décédé en 1905, avait épousé en 1881 M^{lle} de Durfort, sœur du duc de Lorge ; il en a laissé deux fils.

On a vu plus haut qu'Otto de Croix, dit de Drumez, Sgr de Wasquehal, décédé en 1481 sans avoir contracté d'alliance, avait laissé d'Alix de Régniers trois bâtards. Il fut l'auteur d'une branche naturelle, connue sous le nom de Croix de Drumez, qui se partagea en plusieurs rameaux. Le plus en vue de ces rameaux fut celui des seigneurs de Clerfayt, en Hainaut. Le chef de ce rameau, Nicolas de Croix de Drumez, grand-prévôt de Maubeuge, obtint, le 30 mars 1668, l'érection en comté de sa seigneurie de Clerfayt par lettres patentes du roi d'Espagne Charles II. Sa descendance s'éteignit avec son arrière-petit-fils, le célèbre François-Joseph de Croix de Drumez, comte de Clerfayt, né en 1733, feld-maréchal en 1795, chevalier de la Toison d'Or, membre du Conseil aulique de guerre, décédé à Vienne en 1798, qui fut un des plus brillants généraux de son temps. Cette branche naturelle de la maison de Croix était encore représentée sous Louis XVI par un rameau assez obscur qui a été passé sous silence par les généalogistes et sur lequel on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que le chef de ce rameau, Nicolas de Croix de Drumez, Sgr en partie d'Ixermont, en Champagne, baptisé en 1709 à Dugny, au diocèse de Verdun, officier en garnison à Béthune, fit en 1766 et 1772 pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses deux fils, Paul-Joseph et Jacques-Nicolas, nés à Béthune en 1756 et 1758. Nicolas de Croix de Drumez justifia dans cette circonstance qu'il était fils de Charles de Croix de Drumez, né en 1669 à Ixermont, au diocèse de Reims, marié à Tugny, en 1708, à Marguerite de Colson, petit-fils d'Alexandre de Croix de Drumez, Sgr de la Varenne et d'Ixermont, maintenu dans sa noblesse, le 25 juin 1669, par arrêt du Conseil d'État, et arrière-petit-fils de Jacques de Croix de Drumez, Sgr de Marsigny.

La maison de Croix a fourni, en dehors des personnages cités au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers et des commandeurs de Malte, des chanoinesses des chapitres nobles de Nivelles, de Mons, de Denain, etc.

Principales alliances : de Gomer, de Landas, de Tenremonde 1518, de Longueval, de Wignacourt 1566, 1684, de Harchies, de Beaufort, de Lannoy, de Steenhuis 1663, de Roquefeuil 1711, de Preudhomme,

du Bois de Fiennes, de Thiennes 1601, de Warluzel 1633, d'Ennetières, de Thioulaine, de Bauffremez 1716, de Béthune de Saint-Venant 1724, d'Assignies, d'Ostrel, de Sainte-Aldegonde 1662, de Nédonchel 1696, du Chastel de la Howardrie 1695, de Fiennes 1684, de Houchin 1724, de Vassé 1802, de Bryas 1780, de Caulaincourt 1853, d'Andigné 1862, de Tournon-Simiane 1835, de Croy-Solre 1868, d'Ursel 1861, de Durfort-Civrac de Lorge 1881, de Maillé 1910, de Bonnières de Souastre, de Baynast, de Calonne, de Spangen, etc.

CROIX de DADIZÉELE (de). Armes : *d'argent à une croix d'azur.* — Cimier : *un vol banneret d'argent.* — Supports : *deux lions d'or, armés et lampassés de gueules, tenant chacun une bannière, celle à dextre aux armes de l'écu, celle à sénestre aux armes de Dadizéele : de sinople à dix losanges accolés et aboutés d'argent, 3, 3, 3 et 1*

La famille DE CROIX DE DADIZÉELE, éteinte au cours du XIX^e siècle, appartenait, comme celle dont il vient d'être parlé, à la noblesse de Flandre.

Elle avait pour nom primitif celui de du Mez et descendait de Guillaume du Mez, dit Fischeux, Sgr du Mez, gentilhomme de la châtellenie de Lille, qui épousa, vers le milieu du XIV^e siècle, Isabeau, fille du seigneur de Croix et issue de la famille à laquelle a été consacrée la précédente notice. Isabeau de Croix recueillit la seigneurie de Croix après la mort, survenue en 1372, de son frère, Hector de Croix. Elle fut mère de Jean du Mez, Sgr du Mez, de Croix, de Flers, etc., qui épousa successivement Isabelle le Prévost et Isabeau de Cuinghem, et grand-mère de Jean du Mez, Sgr des mêmes domaines, qui, par acte passé le 6 août 1430 à l'échevinage de Lille, substitua à son nom celui de la famille de Croix. Ce dernier avait épousé Catherine de la Tannerie. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jean, Sgr de Croix, décédé en 1481, dont les trois fils moururent sans postérité et dont la fille aînée, héritière des seigneuries de Croix et de Flers, épousa Étienne, bâtard de Luxembourg ; 2^o Pierre de Croix, Sgr du Mez, qui épousa Christophine, bâtarde de Lannoy, et qui continua la descendance. Pierre eut à son tour deux fils : 1^o Arnoult du Mez, dit de Croix, qui épousa Marguerite de Béthencourt, décédée en 1549, et dont la fille unique se maria dans la famille de Cunchy ; 2^o Charles du Mez, dit de Croix, qui épousa Adrienne de Comines, héritière de la seigneurie de Dadizéele. Ce dernier fut père de Georges du Mez, dit de Croix, Sgr de Dadizéele, qui épousa Marie Boucquart, et grand-père de Jean de Croix, Sgr de Dadizéele, qui épousa Jacqueline du Pré-Blentour.

Jean-Ferdinand de Croix, sieur de Dadizéele, et Antoinette de la

Vichte, son épouse, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Menin).

La famille de Croix de Dadizéle s'est éteinte en la personne de Léontine-Josèphe de Croix, décédée à Paris le 15 mars 1887, qui avait épousé en 1837 Édouard-Joseph, prince de Montmorency-Luxembourg, et qui en laissa deux filles, la vicomtesse d'Hunolstein et la vicomtesse de Durfort.

Elle avait fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Croix, de Cuinghem, de Lannoy, de Cunchy, de Comines, de Francau de Gommegnies, de Hénin-Cuvillers, de Landas, de Plotho, de Montmorency-Luxembourg, etc.

CROIX (de), ou DECROIX. Armes inconnues.

Il a existé, toujours en Flandre, une troisième famille DE CROIX.

On trouvera des renseignements sur cette famille dans les *Notes relatives aux offices et aux officiers du bureau des finances de la généralité de Lille* du baron du Chambge de Liessart. Jacques-Joseph de Croix, ou Decroix, fils de Jacques Decroix et de demoiselle Mahieu, fut pourvu, le 10 mai 1770, de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de Lille. Il se démit de cet office, le 14 novembre 1776, pour acquérir celui, également anoblissant, de secrétaire du Roi. Il avait épousé en 1770 Marie-Catherine van Hoenachere. Leur fils, Joseph de Croix, né en 1775, eut deux filles qui furent les dernières représentantes de leur famille. L'aînée de ces filles épousa M. Bergerault. La seconde, Céline-Marie, née à Lille en 1829, épousa en 1847 le comte Octave d'Hespel, plus tard sénateur du Nord.

CROIX de WISMES (de Blocquel de). Voyez : BLOCQUEL DE CROIX DE WISMES (DE).

CROIZÉ.

La famille CROIZÉ, aujourd'hui éteinte, ou près de s'éteindre, appartenait à la haute bourgeoisie des environs de Vitré, en Bretagne.

Charles Croizé des Essarts, né à Izé en 1755, avocat à Vitré, fut élu en 1791 député d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée législative. Il fut plus tard président du tribunal de Vitré et conseiller d'arrondissement et mourut en 1804.

CROIZÉ de POURCELET.

MM. Armand-Bernard Croizé, né à Ivry-sur-Seine en 1854, officier d'artillerie, Gaston-Armand Croizé, né à Paris en 1855, employé, Maurice-Aldebert Croizé, né à Paris en 1857, et René-Emmanuel

Croizé, né à Paris en 1862, élève de l'École polytechnique, demandèrent le 21 novembre 1882 et obtinrent, par décret du 12 novembre 1883, l'autorisation de joindre à leur nom celui de Pourcelet, qui appartenait à leurs ascendants maternels, et de s'appeler : CROIZÉ-POURCELET.

Principale alliance : Lachaud de Loqueyssie 1898.

CROIZETTE-DESNOYERS.

Ancienne famille, originaire de l'Orléanais.

Armand Croizet, écuyer, sieur de Noyers, porte-manteau ordinaire du Roi, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Versailles) : *d'azur à un chien couchant d'argent, surmonté d'un croissant de même.*

Anne-Louise Croiset de Noyers épousa vers 1760 Louis de la Salle, Sgr de l'Estang, porte-manteau ordinaire du Roi, fourrier de la Grande Fauconnerie, d'une famille de haute bourgeoisie de Reims qui a été illustrée par saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut des frères de la Doctrine Chrétienne.

M^{me} CROIZETTE-DESNOYERS, née Lafon de Laduye, est décédée à Chartres en 1873 à l'âge de 82 ans. Louis-Philippe Croizette-Desnoyers, inspecteur général des Ponts et Chaussées, officier de la Légion d'honneur, avait épousé M^{lle} Vallois. Leur fils, Léonce Croizette-Desnoyers, conservateur des forêts, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1902, avait épousé en 1880 M^{lle} de Gayffier. Il en a laissé trois enfants dont une fille mariée à M. Sourdeau de Beauregard.

CROIZIER (de Lacvivier de). Voyez : LACVIVIER DE CROIZIER (DE).

CROIZIER de SAINT-SEGRAUX (de Baudier de). Voyez : BAUDIER DE CROIZIER DE SAINT-SEGRAUX (DE).

CROMBEZ et CROMBEZ de MONTMORT. Armes : *d'or à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux flèches au naturel, posées en pal, et en pointe d'un pin de sinople.* — L'écu sommé d'un casque de chevalier grillé, liseré, orné et attaché d'or, fourré de gueules, accompagné de ses lambrequins d'or et d'azur. — Cimier : l'arbre de l'écu.

La famille CROMBEZ est originaire de la petite ville de Leuze, en Belgique.

On en trouvera une généalogie dans la *Belgique héraldique* de Poplimont.

Jacques-Antoine-Joseph Crombez, Sgr de Lamotte, né à Leuze le

22 mars 1739, marié dans cette ville, le 4 mai 1773, à Henriette-Josèphe Jacquelart, née à Tournay en 1748, et son cousin germain, Georges-Benoît Crombez, né à Neufmaisons en 1740, décédé sans postérité à Mons en 1806, furent anoblis, le 1^{er} juillet 1792, par lettres patentes données à Vienne de l'empereur Joseph II, alors souverain des Pays-Bas. Ils obtinrent en même temps le règlement de leurs armoiries. Benoît-Alexis-Joseph Crombez, né à Leuze en 1785, fils unique de Jacques-Antoine-Joseph, épousa à Tournay en 1811 Henriette-Josèphe Lefebvre. Il mourut dans la même ville en 1854 laissant à ses sept enfants une fortune considérable. Son troisième fils, Alexandre-Georges Crombez, né à Tournay en 1818, marié à Paris en 1846 à M^{lle} Feyerick, fut membre de la chambre des représentants et vice-président de cette assemblée. Un neveu de celui-ci, Henri Crombez, né en 1856, a été sénateur du royaume de Belgique. M. Auguste Crombez avait épousé M^{lle} de Montmort, héritière du château de Montmort, en Champagne. Leur fils, marié en 1907 à M^{lle} de Florian, est aujourd'hui connu sous le nom de CROMBEZ DE MONTMORT. Il sera consacré une notice à la famille Loppin de Montmort.

Confusion
entre
les Remond
de Montmort
et les Loppin
de Montmort

Principales alliances : de Clercq 1834, 1863, Costa de Beauregard 1896, Clérel de Tocqueville 1863, de Lestranges 1866, de la Baume-Pluvinel 1878, de Lameth, Loppin de Montmort, de Froidefond de Florian 1907, etc.

meur

CROMIÈRES (de Bermondet de). Voyez : BERMONDET DE CROMIÈRES (DE).

CROMPE de la BOISSIÈRE (de la). Armes : d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées d'argent et en pointe d'un lion tenant dans ses pattes une massue, le tout de même. — Couronne : de Comte.

La famille DE LA CROMPE est originaire de l'Agenais où elle était honorablement connue dès le xvii^e siècle.

O'Gilvy en a donné une généalogie dans le premier volume de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*.

La souche était représentée sous Louis XIV par deux branches dont on ne connaît pas le point de jonction.

L'une de ces branches, fixée à Villeneuve-d'Agen, possédait les domaines de Lamothe, de Brignol, de Péchargou, etc. Un de ses membres, Pierre de la Crompe, fut reçu, le 6 octobre 1634, conseiller en la Cour des aides de Guienne. Elle s'éteignit avec un neveu de celui-ci, Pierre de la Crompe, sieur de Péchargou, né à Villeneuve-d'Agen en 1654, qui mourut sans postérité en 1724.

La branche subsistante a possédé, entre autres domaines, celui de la Boissière, situé dans la juridiction de Montflanquin, dont elle con-

serva le nom. O'Gilvy en fait remonter la filiation à un Bernard de la Crompe, sieur de Montplaisir, qui fit son testament le 19 septembre 1628 et dont il fait par erreur un conseiller au Parlement de Guienne. Noble Pierre de la Crompe, sieur de la Boissière, fils du précédent, épousa successivement en 1621 Guionne de Saubat et en 1622 Sérène de Faure et continua la descendance. On ne connaît pas à la famille de la Crompe de la Boissière de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas que ses représentants se soient fait maintenir nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Mais elle s'agrégea définitivement à la noblesse au cours du XVIII^e siècle. On trouve que, le 29 septembre 1753, Guillaume Lacrompe de la Boissière fit sommation au syndic de Coutras de ne plus l'imposer à la taillé. Ce même Guillaume Lacrompe de la Boissière, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Son fils, Jean-Baptiste de la Crompe de la Boissière, avait obtenu, le 11 septembre 1771, de plusieurs gentilhommes de la sénéchaussée de Libourne un certificat attestant qu'il était noble. Il fut définitivement maintenu dans sa noblesse, le 3 juillet 1787, par arrêt du Conseil d'État. Il avait épousé M^{lle} Lamy dont il laissa une nombreuse postérité.

La famille de la Crompe a fourni des conseillers au présidial d'Agen, des avocats, des officiers, des chanoines du chapitre de Bordeaux, etc.

Principales alliances : Dezeimeris 1813, Chaperon 1807, 1835, du Cheyron du Pavillon, Decazes, etc.

CROPTE de BOURZAC, de SAINT-ABRE et de CHANTÉRAC (de la).

Armes : d'azur à une bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys de même, l'une en chef, l'autre en pointe. — Couronne : de Marquis. — Tenants : deux femmes nues et échevelées.

La maison DE LA CROPTE est une des plus brillantes de l'ancienne noblesse chevaleresque du Périgord. Elle a eu pour berceau la paroisse de la Crote, située à trois lieues de Périgueux, où elle possédait au moyen âge une forteresse appelée la Mothe.

Saint-Allais a donné dans le tome XI de son *Nobiliaire universel* une généalogie très complète de la famille de la Crote ; son travail est tiré des manuscrits du savant abbé de Lespine. La Chesnaye des Bois a aussi donné dans son *Dictionnaire de la noblesse* une généalogie assez sommaire de la famille de la Crote. On trouvera, enfin, dans le *Nouveau d'Hozier* un tableau généalogique de la même famille. Ce travail commence en ces termes : « La terre et seigneurie de la Crote, qui a donné son nom à cette maison, est située en

« Périgord et, sans le secours de titres domestiques, on en trouve
« de 1332, 1340. Mais on ne peut suivre la filiation que depuis Pierre,
« Sgr de la Cropte, vicomte de Lanquais, qui vivait en 1402 et qui
« de Jeanne de Portafé, sa femme, fille de Bertrand, Sgr de Portafé,
« chevalier, eut pour enfants Jean..., Bertrand, évêque de Sarlat en
« 1416, et Hugues... »

Le premier auteur connu de la famille de la Cropte, Hélié de la Cropte, était frère utérin de Pierre Urdimal, chevalier de Lardimalie ; il souscrivit en faveur des abbayes de Chancelade et de Cluny quatre chartes de donations dont la plus ancienne est du 9 des calendes de novembre 1144. Le nom de la famille de la Cropte figure dans un grand nombre d'actes de la seconde moitié du XII^e siècle et du siècle suivant, sans toutefois qu'on puisse relier entre eux d'une façon certaine les gentilshommes qui ont porté ce nom à une époque aussi reculée.

Hélié de la Cropte, chevalier (*miles*), prit part à la troisième Croisade d'après deux actes passés à Tyr dont l'un est scellé de son sceau. Son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Le travail de l'abbé de Lespine, reproduit par Saint-Allais, fait remonter la filiation à un Fortanier de la Cropte, chevalier, qui avait épousé Fine Vigier, qui est mentionné avec son fils Hélié, donzel, dans un acte du 3 des ides de juin 1271 et qui émancipa, le jour des ides d'octobre 1277, sa fille Alnios, alors veuve de Pierre Vigier. Hélié de la Cropte est mentionné avec sa femme, Marguerite de Barrière, dans un acte du 3 des ides de juin 1280 ; il est encore mentionné dans un acte du 18 des calendes de janvier 1282 avec son fils, Fortanier, et avec la femme de celui-ci, Bertrande de Siorac. Fortanier de la Cropte, donzel, assista, le 20 novembre 1299, au mariage de sa fille Bertrande avec Guillaume d'Auberoche. Il est rappelé comme défunt dans un hommage qui fut rendu en 1326 par son fils, Pierre de la Cropte, chevalier, pour un certain nombre de biens qu'il possédait dans les paroisses de la Cropte et de la Douze. On ignore le nom de la femme de Pierre ; mais on sait qu'il fut père de Fortanier de la Cropte, damoiseau d'Abzac, marié successivement à Fine de Beynac et à Ponce de Neuville, qui fit son testament le 12 janvier 1367, et grand-père de Pierre de la Cropte, mari de Jeanne de Portafé, auquel seulement le tableau généalogique mentionné plus haut fait remonter la filiation. Ce Pierre de la Cropte, que ce même tableau généalogique fait vivre en 1402, est, au contraire, rappelé comme défunt dans un acte du 27 mai 1395. Un de ses fils, Bertrand, décédé le 26 octobre 1446, fut nommé en 1416 évêque de

Sarlat. Deux autres, Jean et Hugues, furent les auteurs des deux grandes branches de la maison de la Cropte.

L'auteur de la branche aînée, Jean de la Cropte, marié vers 1400 à Marguerite de Fleix, tenait en 1417, en garde du duc d'Orléans, le château d'Auberoche où il entretenait douze gentilshommes. Sa descendance posséda, entre autres biens, l'importante seigneurie de Lanquais, située à deux lieues et demie de Bergerac, et s'éteignit avec Marguerite de la Cropte, dame de Lanquais, mariée le 21 novembre 1531 à Gilles de la Tour, vicomte de Turenne. La terre de Lanquais fut acquise au xvii^e siècle par la famille de Gourgues qui la possède encore.

L'auteur de la branche cadette, Hugues de la Cropte, eut en partage la seigneurie de Portafé. Il épousa, au plus tard en 1427, Marie Vigier, héritière de la belle terre de Chantérac que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Il eut deux fils, Bertrand de la Cropte, Sgr de la Mothe, de Portafé, etc., et Jean de la Cropte, Sgr de la Barde et en partie de Chantérac, qui épousèrent, en janvier 1457, deux sœurs, Marguerite et Hélyette de la Porte, et qui furent les auteurs de deux rameaux.

Bertrand, auteur du premier rameau, fut le grand-père de Jean de la Cropte, Sgr de la Mothe, de Portafé, de Bosredon, etc., qui, étant veuf de Léonarde de Chabans, se remaria, le 16 novembre 1538, à Catherine de Grimoard, veuve de Jean de la Place, Sgr de la Faurie. Jean de la Cropte eut de ce second mariage, deux fils, Louis et François, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux.

Le chef du premier de ces sous-rameaux, Jean-Pierre de la Cropte, chevalier, Sgr de la Mothe-Saint-Privat et autres lieux, épousa, le 14 mai 1639, Isabeau de Jaubert de Saint-Gelais, héritière de la seigneurie de Bourzac, et fut dès lors connu sous le titre de comte de Bourzac. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 20 avril 1667, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Un de ses petits-fils, Jean-François de la Cropte de Bourzac, né en 1696, décédé en 1766, fut nommé en 1733 évêque comte de Noyon et pair de France. Deux neveux de ce prélat, le comte et le vicomte de Bourzac, furent admis aux honneurs de la Cour l'un le 7 février, l'autre le 14 avril 1783. Le second d'entre eux, Louis-Joseph de la Cropte, né à Noyon en 1753, fut nommé maréchal de camp en 1816. Il avait épousé en 1787 M^{lle} Roussel de Courcy. Il en eut trois enfants qui furent les derniers représentants de leur sous-rameau : 1^o Eugène-Isaac, comte de Bourzac, né en 1789, colonel des grenadiers de la garde royale sous la Restauration, décédé sans alliance ; 2^o Albert-Isaac, vicomte, puis comte de Bourzac, né en 1791, chef d'escadron des grenadiers de la garde royale, décédé

sans alliance en 1860 ; 3^e Joséphine-Adélaïde, née à Aix-la-Chapelle pendant l'émigration, filleule du prince de Condé et de mademoiselle de Bourbon, qui demeura célibataire et qui survécut à ses deux frères.

Le second sous-rameau posséda, entre autres biens, la seigneurie de Saint-Abre. Une de ses représentantes, Louise de la Cropte, mariée en 1647 à Pons de Salignac, comte de Fénelon, fut la mère de l'illustre François de Salignac de Fénelon, archevêque de Cambrai, décédé en 1715. Jean de la Cropte, Sgr de Saint-Abre, connu sous le titre de comte de Rochefort, frère de M^{me} de Fénelon, fut nommé en 1655 lieutenant général des armées du Roi ; il mourut en 1674 des suites d'une blessure qu'il avait reçue à la bataille de Sintzheim. Ce sous-rameau s'est éteint avec André-Alexandre de la Cropte, comte de Saint-Abre, né en 1773, marié en 1818 à M^{lle} Lhuillier, décédé en 1839, et avec sa fille, M^{me} de Bellivier de Prin, décédée en 1873.

Le second rameau de la branche cadette, celui des seigneurs de Chantérac, s'est perpétué jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction. On en trouvera une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1856. Son chef, Louis-Joseph de la Cropte, Sgr de Chantérac, marié en 1627 à Marthe de Raymond, fut maintenu dans sa noblesse, le 29 août 1667, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux.

Ce gentilhomme eut plusieurs frères. L'un de ceux-ci, François-Paul de la Cropte, Sgr de Beauvais, lieutenant général des armées du Roi, marié en 1653 à Charlotte de Martel de Marennes, en eut une fille unique, Uranie, née en 1656, dite M^{lle} de Beauvais, demoiselle d'honneur de la duchesse d'Orléans, qui contracta une très brillante alliance. M^{lle} de Beauvais, que Saint-Simon dit à tort avoir été fille naturelle, épousa, le 12 octobre 1680, le prince Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, frère aîné du prince Eugène ; elle mourut en 1717 au couvent de Bellechasse, à Paris, laissant un fils, Emmanuel, prince de Soissons, chevalier de la Toison d'Or, qui épousa en 1713 une princesse de Liechtenstein, et une fille mariée au prince de Saxe-Hildburghausen.

Gabriel de la Cropte, Sgr de Chantérac, fils de Louis-Joseph et de Marthe de Raymond, marié en 1668 à Anne-Louise de Salignac de la Mothe-Fénelon, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 29 août 1703, par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Bordeaux. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses petits-fils, Henri-François de la Cropte de Chantérac, né au château de Chantérac en 1714, tué à la bataille de Crevelt

en 1758, avait faites en 1729 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Un des frères de celui-ci, Charles de la Cropte de Chantérac, décédé en Espagne en 1796, fut nommé en 1762 évêque d'Aleth. Gabriel-Louis de la Cropte, connu sous le titre de marquis de Chantérac, neveu des précédents, épousa en 1772 M^{lle} le Blanc de Mauvesin, fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux. Ses deux fils, Hippolyte, marquis de Chantérac, né au château de Chantérac en 1773, marié en 1807 à M^{lle} du Authier, dame d'honneur de la reine Marie-Amélie, et Louis-Charles-Édouard, comte de Chantérac, né en 1775, marié à M^{lle} de Mallia, d'une famille noble de l'île de Malte, ont été les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants. Le premier sous-rameau est aujourd'hui fixé au château de Cires-les-Mello, dans le département de l'Oise. L'auteur du second sous-rameau, Louis-Charles-Édouard, vint se fixer en Provence au retour de l'émigration. Il mourut en 1850 laissant quatre fils : 1° Félix, décédé sans alliance en 1883 ; 2° Paul, né en 1806, député, maire de Marseille, conseiller d'État, officier de la Légion d'honneur, marié en 1845 à M^{lle} de Villepeys, dont la descendance subsiste en Provence ; 3° Victor, né en 1811, marié en 1854 à M^{lle} de Rigny, dont la fille unique, M^{me} la marquise douairière de la Bourdonnaye, est aujourd'hui propriétaire du château de Chantérac, en Périgord ; 4° Vincent, né en 1813, marié en 1843 à M^{lle} Cœuret de Nesle. Charles-Armand, vicomte de Chantérac, fils de ce dernier, s'est fixé en Bretagne par son mariage, en 1872, avec M^{lle} de Gouyon-Coypel dont il a eu une nombreuse postérité. Il a été élu en 1893 conseiller général d'Ille-et-Vilaine.

La maison de la Cropte a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des pages du Roi, quatre chevaliers de Malte, etc.

On a vu plus haut qu'elle avait eu l'honneur de s'allier en 1680 à la Maison de Savoie. Elle a encore contracté des alliances avec les familles Vigier, d'Auberoche, de Siorac, de Beynac, d'Abzac, de Pons-Saint-Maurice 1483, de Solminihac, de Roffignac 1476, de Carbonnières 1506, Achard-Joumard 1515, 1566, 1744, de la Tour de Turenne 1531, de Chabans 1513, 1678, 1662, de Jaubert de Saint-Gelais 1639, du Lau 1673, de Gimel, de Montaignac, le Pelletier de Morfontaine 1768, Roussel de Courcy 1787, de Monferrand, de Taillefer, de Callières 1652, de Saint-Astier 1678, de Salignac de la Mothe-Fénelon 1647, 1650, 1668, 1741, de la Rochefoucauld-Bayers 1677, Boucher d'Orsay 1720, Desmier du Roc, de Bellivier de Prin 1839, de Durfort-Civrac 1744, de Gouffier 1769, de Larmandie 1574, de Fayolle, d'Aydie 1627, de Malvin de Montazet 1664, de Bourdeille 1712, d'Arlot de Cumont 1765, du

Authier 1807, de Bassompierre 1851, Robin de la Tremblaye de Coulogne 1880, 1884, d'Elbée 1880, Gaultier de Rigny 1854, de la Bourdonnaye 1876, de Gouyon-Coypel 1872, de Poulpiquet du Halgouet 1904, etc.

CROS (Teissier du). Voyez : TEISSIER DU CROS.

CROS (du), en Vivarais. Armes (d'après l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux) : *de... à un duc (oiseau) essorant entre deux rocs de trois coupeaux de...*

Famille de haute bourgeoisie, originaire du lieu de Baix, en Vivarais, dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne*.

Charles-Alexandre Ducros, ou du Cros, habitant de Baix, épousa le 5 juin 1724 Anne Ladreyt de la Charrière. Son arrière-petit-fils, Charles-Casimir du Cros, né en 1794, épousa en 1827 M^{lle} Garnier de Labareyre. Ils moururent tous deux en 1871 laissant trois filles qui ont été les dernières représentantes de leur famille : 1^o Marie-Émilie, mariée à M. Teste d'Armand, décédée en 1887 ; 2^o Rose-Joséphine, religieuse, décédée à Lyon en 1905 ; 3^o Marie-Eugénie, décédée en 1879 sans avoir été mariée.

La famille du Cros avait fourni au xviii^e siècle plusieurs gardes du Roi, dont l'un obtint la croix de Saint-Louis.

Principales alliances : Ladreyt de la Charrière 1724, Fabre du Vernet, Valette-Viallard 1794, Garnier de Labareyre 1827, 1834, Teste d'Armand, etc.

CROS de ROCHEFORT et de PUYMARTIN. Armes (d'après la *Généalogie de la Faye* de MM. Huet et de Saint-Saud) : *d'azur à un chevron renversé d'or, accompagné de trois étoiles mal ordonnées d'argent et soutenu d'un croissant de même.*

La famille Cros, originaire de la petite ville de Thiviers, en Périgord, est d'ancienne bourgeoisie.

François Cros, marié à Armoïze Bonneau, était dans la seconde moitié du xvii^e siècle conseiller du Roi, consul perpétuel de Thiviers. Il fit son testament en 1730. Il eut pour fils François Cros, décédé le 1^{er} avril 1752, qui épousa en 1708 Marie Lavaure. Celui-ci laissa plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Jacques Cros, sieur de Rochefort, décédé sans postérité en 1781, fut lieutenant d'infanterie et subdélégué de l'intendant à Thiviers. Deux autres, François Cros, docteur en médecine, marié en 1748 à Bertrande de Guillen, et Jacques Cros, sieur des Peyrières, né en 1724, lieutenant de l'ouvèterie, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, François, laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° François Cros, sieur de Rochefort, officier de dragons, subdélégué de l'intendant à Thiviers, qui n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1784, avec Élisabeth de la Faye ; 2° Jacques Cros de Rochefort, qui était en 1822 receveur des douanes à Agde. Jacques-Émile Cros de Rochefort, né à Cette en 1830, a été un compositeur de musique distingué.

La branche cadette a joint à son nom celui du petit fief de Puymartin, situé au Petit-Jumilhac. Son auteur, Jacques, sieur des Peyrières, fut père de François Cros, sieur de Puymartin, qui épousa en 1779 sa cousine germaine, Marie Cros de Rochefort, fille de François. Sa descendance était représentée en Périgord dans les dernières années du XIX^e siècle par M. Cros-Puymartin, architecte.

CROSNIER des VIGNES, de MONTERFIL, etc., et CROSNIER de VARI-GNY. Armes des Crosnier de Saint-Malo et des Antilles (d'après l'Armorial général de 1696, le *Nobiliaire de Bretagne* de Potier de Courcy et l'*Annuaire de la noblesse* de 1866) : d'or à un croc de batelier de sable, le croc en bas et à sénestre. — Aliàs : de gueules à trois chevrons d'argent et à la bordure d'azur.

La famille CROSNIER était honorablement connue à Saint-Malo dès le commencement du XVI^e siècle. Elle était peut-être d'origine noble et avait, dans ce cas, perdu sa noblesse par dérogeance. Kerviler mentionne, en effet, un Roland Cronier qui prêta serment en 1437 avec les nobles de Lamballe. Julien Crosnier, bourgeois de Saint-Malo, possédait en 1513 un fief noble dans la paroisse de Vildé-la-Marine ; il fut député de Saint-Malo pour prêter serment au Roi en 1524. Robin et François Crosnier étaient en 1543 membres de la confrérie de Saint-Jean-Baptiste de Saint-Malo. François Crosnier était armateur à Saint-Malo en 1555. Julien Crosnier figure dans l'arrêt rendu le 11 janvier 1592 par le Parlement contre les Malouins qui avaient participé en 1590 à la prise du château. Laurent Crosnier des Vignes et sa femme, Étiennette Nouel, habitaient Saint-Malo en 1620. Michel Crosnier, capitaine des vaisseaux du Roi, reçut en 1630 du roi Louis XIII, en considération de ses services, le don de son portrait et d'une chaîne en or.

La famille Crosnier ne figure pas au nombre de celles de Bretagne qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666 ; mais elle fut maintenue dans sa noblesse, en 1738, par lettres patentes et par arrêt du Conseil d'État.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle la famille Crosnier était fixée aux Antilles. MM. Cronier des Vignes et Cronier de Monterfil

firent enregistrer leurs titres de noblesse au Conseil supérieur de la Martinique le 2 janvier 1765. Jean-Michel Crosnier de Monterfil et Jean-Louis Crosnier de Belaitre firent enregistrer leurs titres de noblesse au Conseil supérieur de la Guadeloupe le 8 juillet 1766.

La famille Crosnier subsistait aux Antilles au milieu du XIX^e siècle. M^{lle} Crosnier des Vignes épousa en 1841 M. de Percin, conseiller à la Cour de la Martinique. M^{lle} Crosnier de Lussichère épousa vers 1850 François-Henri d'Assier de Pompignan.

On retrouve de nos jours une famille Crosnier de Varigny sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants, mais qui paraît être la même que celle dont il vient d'être parlé. Charles-Victor Crosnier de Varigny, ancien consul et ministre du royaume d'Honolulu, chevalier de la Légion d'honneur, mourut à Montmorency à l'âge de 70 ans, en novembre 1899. Charles-Auguste-Hippolyte Crosnier de Varigny, homme de lettres, avait épousé M^{lle} Meyrueis. Leur fille a épousé en 1908 M. Hortsmann, industriel à Neuilly.

CROUSAZ (de) et CROUSAZ-CRETET (de). Armes : *de gueules à une colombe posée d'argent.* — Cimier : *un griffon issant d'or.* — La famille de Crousaz écartela longtemps ces armes de celles des métraux de Chexbres : *d'azur à une colombe d'argent, aux ailes éployées, accompagnée en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant d'or.* — La branche qui a été autorisée à relever le nom de la famille Cretet porte les armes suivantes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à l'aigle éployée de sable ; aux 2 et 3 de gueules à la bande d'argent chargée d'un sphinx ; sur le tout de gueules à une colombe posée d'argent.*

La famille DE CROUSAZ est une des plus anciennes et une des plus distinguées du pays de Vaud, en Suisse. Elle a eu pour berceau le gros bourg de Chexbres dont un quartier porte encore le nom de Crousaz. Elle possédait dans ce quartier une maison seigneuriale qu'elle fit reconstruire de 1603 à 1606 et qu'elle vendit peu de temps après 1798.

On trouvera des renseignements sur les Crousaz dans le *Dictionnaire historique du pays de Vaud* de MM. Martignier et Aymon de Crousaz.

Ces auteurs croient que la famille de Crousaz descend de celle des anciens métraux de Chexbres. Bonfils était métral de Chexbres de 1137 à 1155. Jordan fut métral de Chexbres dans la première moitié du XIII^e siècle. Il eut deux fils, Pierre, qui fut métral de 1247 à 1249, et Guillaume, qui fut métral de 1249 à 1276. Vers cette époque la métralie de Chexbres fut acquise par l'évêque de Lausanne. Pierre et

Guillaume prirent alors, le premier le nom de son alleu de Crousaz, le second le nom de son alleu de la Paleyre. La descendance de celui-ci s'éteignit avec Jacquemette de la Paleyre qui épousa vers 1492 noble Pierre Muriset. L'aîné de ces deux frères, Pierre, est appelé Pétrus, dictus de Crousar (*sic*), minister de Chaibri, dans un accord passé en 1248 entre l'abbaye de Montheron et Anselme, mayor de Chexbres. Il eut trois fils, Pierre, Rodolphe et Nicolas, qui dans un acte de 1279 sont appelés de Cheybri, dits de Crousa. Ce fut le second d'entre eux, Rodolphe, qui, d'après l'ouvrage mentionné plus haut, continua la lignée.

La souche est représentée de nos jours par plusieurs branches.

Le vicomte Révérend a donné dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1889 la généalogie de celle de ces branches qui est devenue française. On trouvera aussi quelques renseignements sur cette branche dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois.

Abraham de Crousaz, Sgr de Saint-Georges, marié vers 1660 à Elisabeth François, était dans la seconde moitié du xvii^e siècle colonel d'un régiment de fusiliers et lieutenant baillival à Lausanne. Son fils, Jean-Pierre de Crousaz, né à Lausanne le 13 avril 1663, marié en 1684 à Louise de Loys, décédé en mai 1750 dans un âge avancé, jouit d'une grande réputation comme mathématicien et comme philosophe et fut nommé en 1726 associé étranger de l'Académie royale des sciences de Paris. Ses ouvrages les plus connus sont un *Nouvel essai de logique*, un *Traité du beau*, un *Examen du pyrrhonisme ancien et moderne* et un *Traité de l'esprit humain, substance différente du corps, active, libre et immortelle*. Crousaz fut nommé en 1726 gouverneur du prince Frédéric de Hesse-Cassel et en 1732 conseiller d'ambassade du roi de Suède. Il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Gabriel de Crousaz, officier au service de France, fut tué au siège du Quesnoy. Un autre, Abraham de Crousaz, grand ministre de Lausanne, épousa vers 1725 Anne-Marie Fesquet. Jean-Philippe de Crousaz, fils des précédents, épousa d'abord sa cousine Lisette de Crousaz de Mézeri; il en eut, entre autres enfants, un fils nommé Louis qui épousa M^{lle} de Schonfeld et dont la descendance se perpétue en Suisse. Jean-Philippe de Crousaz épousa en secondes nocces M^{lle} Cretet.

Celle-ci appartenait à une honorable famille protestante de Pont-de-Beauvoisin, en Savoie, et était fille de François Cretet et de Marie Fatour. Son frère, Emmanuel Cretet, né à Pont-de-Beauvoisin en 1747, acquit dans le négoce une fortune considérable, acheta, entre autres immeubles importants, la Chartreuse de Dijon et fut élu en 1795 député de la Côte-d'Or au Conseil des Cinq-Cents. Cretet devint pré-

sident de cette assemblée après le 18 fructidor, se rallia à Bonaparte après le Coup d'État de brumaire, fut nommé successivement sénateur, conseiller d'État, commandeur de la Légion d'honneur, gouverneur de la Banque de France et enfin, en 1807, ministre de l'intérieur. Il mourut en 1809 sans laisser de postérité. Il avait été créé comte de Champmol par lettres patentes du 26 avril 1808 et avait reçu les armes suivantes : *d'azur à un coq d'argent, créte de gueules, surmonté de deux clés en sautoir d'or, les têtes en bas ; au franc quartier d'azur à une tête de lion arrachée d'argent.*

Jean-Philippe de Crousaz eut de son mariage avec M^{lle} Cretet cinq filles et un fils, Henri-Frédéric-Louis, né à Pont-de-Beauvoisin en 1773. Celui-ci fut contrôleur général de la Banque de France et membre de la Légion d'honneur et fut autorisé, par décret impérial du 27 janvier 1810, à joindre à son nom celui de Cretet. Il fut père de Jean-Emmanuel, connu sous le titre de baron de Crousaz-Cretet, né à Paris en 1814, qui a laissé trois fils de son mariage avec M^{lle} Fieffé. Le plus jeune de ces fils, Joseph-Léon, né en 1855, a été nommé en 1898 conseiller général de la Savoie.

La famille de Crousaz compte au nombre de ses illustrations, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, François-Noë de Crousaz, né à Chexbres, décédé en 1768, qui fut lieutenant général saxon ; Daniel l'aîné de Crouzas, né à Crouzas, major général piémontais, qui fut tué à la bataille de Novare, en 1761 ; Daniel le jeune de Crousaz, né à Corsier-sur-Vevey, major général prussien, décédé vers 1810 ; Auguste de Crousaz, colonel d'artillerie bernois, qui, en 1792, fut chargé d'organiser une flottille sur le lac Léman pour défendre le pays contre l'invasion des Français. Elle a fourni un grand nombre d'officiers supérieurs tant au service de Suisse qu'au service de diverses puissances étrangères, des magistrats de la ville de Lausanne, un conseiller à la Cour des comptes de France, né en 1840, etc.

Principales alliances : de Loys, Cretet, de Schonfeld, de Saussure, Poussiégue, des Gentils de Langalerie 1777, de Garidel-Thoron, Passerat de Silans, Favier du Noyer 1939, Parent du Chatelet 1875, 1886, de Roux de Bueil 1869, Coppinger 1906, Barbier de la Serre 1904, de Gasquet 1893, etc.

CROUSILLE (Debetz de la). Voyez : DEBETZ DE LACROUSILLE.

CROUSNILHON (de). Armes : *d'argent à une croix potencée de gueules, cantonnée de quatre croisettes du même.* — Couronne : *de Comte.*

La famille DE CROUSNILHON appartient à la noblesse du Comtat-Venaissin.

Elle n'est pas mentionnée dans les anciens nobiliaires de ce pays. Mais Borel d'Hauterive lui a consacré une assez longue notice dans *l'Annuaire de la noblesse* de 1861.

Noble François Cournillon, ou Crousnillon, auquel cet auteur fait remonter la filiation, avait épousé vers 1560 Esperite de Galice. Il fut père de François-Antoine Crousnillon, qui, étant veuf de Françoise Gilly, se maria le 13 août 1613, par contrat passé devant notaire à Lançon, à Catherine d'Anselme, fille d'Honorat d'Anselme. Il ne semble pas que ces premiers auteurs de la famille Crousnillon aient appartenu à la noblesse. Mais André-Octave Crousnillon, fils de François-Antoine, fut pourvu, le 3 mai 1656, du grade de docteur en droit de l'Université d'Avignon. On sait qu'au Comtat-Venaissin ce grade conférait à ses titulaires la noblesse personnelle ; après deux générations la noblesse devenait héréditaire. Noble André-Octave Crousnillon épousa le 4 mai 1657 Anne de Mercier et fit son testament le 17 octobre 1692. Son fils, Joseph Crousnillon, du lieu de Maubec, au diocèse de Cavaillon, fut reçu, le 12 juillet 1692, docteur en droit civil de l'Université d'Avignon et acquit ainsi la noblesse héréditaire. Il épousa, le 9 février 1705, Marie-Anne de Milhaud et, par testament nuncupatif du 20 juillet 1729, fut institué héritier de son cousin, Pierre Crousnillon, comte palatin, et de sa femme, Marthe de Fayard. Il fut père de Paul-François de Crousnillon, qui épousa en 1745 Lucie-Monique de Barthelier, grand-père de Dominique-Corentin de Crousnillon, qui épousa en 1784 Henriette-Claire d'Estienne de Chaussegros, fille du marquis de Lioux, et bisaïeul d'Alphonse de Crousnillon, né en 1792, qui épousa en 1818 Alix-Xavière de Rostang et qui en eut une nombreuse postérité.

La famille de Crousnillon n'est pas titrée.

Elle a fourni quatre docteurs en droit civil de l'Université d'Avignon (reçus en 1656, 1665, 1669 et 1692), des officiers, un garde du corps, un chevalier de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : d'Estienne de Chaussegros de Lioux 1784, de Seguins-Cabassolle 1848, de Ginestous 1854, de Mercoyrol de Beau-lieu 1854, le Myre de Vilers 1886, de Gabrielli 1882, de Pontbriand 1859, de Georges de Guillaumont, de Guilhermier, de Rostang 1818, etc.

CROUTELLES de LIGNEMARE (de). Armes : *d'azur à une aigle éployée d'or, becquée et membrée de gueules ; au chef cousu de même chargé de trois croissants d'argent, accostés de deux étoiles d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE CROUTELLES DE LIGNEMARE appartient à la noblesse de la Haute-Normandie.

On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin. On trouvera aussi dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une de ses représentantes fit en 1745 pour être admise à Saint-Cyr.

Ces preuves de noblesse font remonter la filiation à Jean Croutelles dont le fils, Charles Croutelles, épousa Jeanne Lanet et dont le petit-fils, noble homme Mathieu Croutelles, Sgr de Mondouet, épousa, par contrat du 10 décembre 1605, Rachel Ollivier, fille d'un bourgeois de Dieppe. Mathieu Croutelles eut de ce mariage quatre fils nommés Michel, François, Jean et Jacques. L'aîné de ces quatre frères, Michel de Croutelles, écuyer, Sgr de Mondouet, épousa, le 11 mars 1650, demoiselle Marie de Lorgeril, fille de noble homme Marc-Antoine de Lorgeril et de Jeanne de Rocquigny, et fut anobli par lettres patentes de décembre 1652. Deux des puînés, François Croutelles, sieur de Vallous et d'Escaquelonde, capitaine de cavalerie, marié d'abord, le 28 avril 1658, à Suzanne de Saint-Ouen, puis, le 20 octobre 1669, à Madeleine de Bézu, et Jean Croutelles, sieur d'Haudecourt, capitaine d'infanterie, furent anoblis, en février 1661, par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, les trois frères Croutelles se firent confirmer dans leur noblesse par de nouvelles lettres d'avril 1667. Sur le vu de ces dernières lettres, ils furent maintenus dans leur noblesse, le 31 août de la même année, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Jacques-François Croutelles, Sgr d'Escaquelonde, né en 1675, fils de François, épousa en 1702, par contrat passé devant notaires au comté d'Eu, Jeanne Dragon, veuve de M. Guillard-Moret et fille d'un procureur du Roi au bureau des finances d'Amiens. Il fut père de François-Xavier de Croutelles, Sgr d'Escaquelonde, marié successivement en 1727 à Anne-Catherine de Brossard et le 31 mai 1729 à Marie-Anne de Virgile, qui obtint en 1745 l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Angélique, née en 1740 à Saint-Ouen, au diocèse de Rouen, grand-père de Jérôme-François de Croutelles, sieur des Valloures, puis Sgr de Lignemare, chevalier de Saint-Louis en 1778, marié le 30 avril 1765 à Marie-Louise de Béthencourt, qui obtint à son tour l'admission d'une de ses filles à Saint-Cyr, et bisaïeul de François-Michel de Croutelles de Lignemare, né en 1770.

François-Alfred de Croutelles de Lignemare, né en 1804, marié à M^{lle} Danzel de Boffles, a été conseiller général de la Seine-Inférieure.

La famille de Croutelles de Lignemare n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers.

Principales alliances : de Crény 1804, Danzel de Boffles, de Corrette, de Maupeou, Thiérion de Monclin 1864, de Brossard 1727, de Lorgeril, de Bézu, de Saint-Ouen, Dragon (de Gomiécourt), etc.

CROUTTE de SAINT-MARTIN (Lagroy de). Voyez : LAGROY DE CROUTTE DE SAINT-MARTIN.

CROUY, ou CROÏ, (de), en Languedoc. Voyez : CROÏ (DE).

CROUY, ou CROÏ, (Chalmeton de). Voyez : CHALMETON DE CROÏ.

CROUY, ou CROÏ, CHANEL (de). Voyez : CROY-CHANEL (DE).

CROUY (de), anciennement **CHAPPON.**

Un décret du 24 mars 1858 a autorisé M. Adolphe CHAPPON, né à Meaux le 22 juin 1834, à substituer à son nom celui de : DE CROUY.

CROUZET, ou CROZET, de RAYSSAC, ou RAISSAC, (de). Armes portées par les représentants actuels : *de gueules à trois bandes d'argent, chargées de sept croisettes de sable, 2, 3, 2.* — Alias : *de gueules à sept croisettes d'argent.* — Armes portées par Jacques Crouzet, capitoul en 1558 : *d'azur à trois croisettes d'argent.* — Armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 sur la déclaration d'Arnaud Crouzet, bourgeois de Saint-Félix : *de gueules à trois bandes d'or, celle du milieu cotoyée de six croisettes d'argent, trois en dessus, trois en dessous.* — Couronne : *de Comte.*

La famille DE CROUZET, ou DE CROZET, appartient à la noblesse du Languedoc. Elle a eu pour berceau la petite ville de Saint-Félix, en Lauragais, et a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Raissac, située dans l'ancien diocèse de Saint-Papoul, et celles de Zébel et d'Agassens, situées dans l'ancien diocèse de Mirepoix.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne.*

Jean et Jacques Crouzet, frères, étaient bourgeois de Vaure dans la première moitié du xvi^e siècle. Le second d'entre eux, Jacques, fut père d'Antoine Crouzet, notaire à Saint-Félix, décédé en 1559, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Son frère, Jean Crouzet, laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jacques Crouzet, licencié ès droits, avocat, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1558 ; il ne laissa que deux filles. Un autre, noble André Crouzet, Cosgr de Vaux, bourgeois de Saint-Félix, fut le bisaïeul d'Antoine Crouzet, Sgr de Pratomirion, qui épousa, par contrat du 27 octobre 1646, Jeanne de Batailler, héritière des seigneuries de Zébel et de Rayssac.

La famille de Crouzet ne figure pas au nombre de celles du

Languedoc qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Elle paraît s'être agrégée à la noblesse, comme tant d'autres, au cours du xviii^e siècle sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier.

Antoine Crouzet et Jeanne de Batailler laissèrent, entre autres enfants, deux fils : 1^o Bernard de Crouzet, Sgr de Zébel, marié en 1670 à Jeanne de Polastre, qui rendit foi et hommage, le 9 juin 1687, au bureau des finances de Montpellier ; 2^o François de Crouzet de Rayssac, Sgr haut justicier de Zebel, marié en 1685 à Jeanne de Chamariou. La descendance de l'aîné de ces deux frères s'éteignit avec Jacques de Crouzet, Sgr de Zebel, chevalier de Saint-Louis, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castelnaudary. La descendance du second subsiste honorablement.

La famille de Crouzet a fourni des officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Séverac vers 1815, de Jougla, d'Albouy 1745, de Raymond de Lasbordes 1883, Dupau 1852, Delpèré de Cardaillac de Saint-Paul 1900, de Bernardi 1887, etc.

C'est vraisemblablement à une branche de la famille dont il vient d'être parlé, branche qui se serait détachée de la souche à une époque inconnue, qu'appartenait Antoine de Crouzet qui fut reçu en 1638 conseiller et en 1662 président en la Chambre des comptes de Montpellier. Ce magistrat eut pour successeurs dans sa charge d'abord en 1693 son fils, Pierre de Crouzet, puis en 1724 son petit-fils, autre Pierre de Crouzet.

CROY-DULMEN et SOLRE (de). Armes : *d'argent à trois fasces de gueules*. — La maison de Croy a souvent substitué à ces armes celles des anciens rois de Hongrie : *fascé d'argent et de gueules de huit pièces*. — Elle a aussi souvent écartelé ses armes de celles de la maison de Renty : *d'argent à trois doloires de gueules, 2 et 1, les deux du chef adossées*. — Elle a souvent joint à ses armes *une bordure d'azur chargée de douze besants d'argent*. — Le rameau de Dulmen et de Solre, aujourd'hui seul existant, a souvent porté : *écartelé : aux 1 et 4 contre-écartelé : aux I et IV d'argent à trois fasces de gueules, qui est de Croy ; aux II et III d'argent à trois doloires de gueules, 2 et 1, celles du chef adossées, qui est de Renty ; au 2 contre-écartelé : aux I et IV d'azur à trois fleurs de lys d'or, qui est de France ; aux II et III de gueules plein, qui est d'Albret, et sur le tout d'hermines, qui est de Bretagne ; au 3 contre-écartelé : aux I et IV d'or au lion de sable, qui est de Flandre ; aux II et III galonnés*

d'or et de gueules, qui est de Craon. Sur le tout : écartelé d'argent à trois fasces de gueules et d'argent à trois doloires de gueules, 2 et 1, celles du chef adossées. — Le rameau des ducs d'Havré, éteint en 1839, a souvent porté : écartelé : aux 1 et 4 d'argent à trois fasces de gueules ; aux 2 et 3 d'argent à trois doloires de gueules, 2 et 1, celles du chef adossées ; sur le tout : écartelé : aux 1 et 4 losangé d'or et de gueules ; aux 2 et 3 d'or à un lion de sable. — L'écu entouré d'un manteau de gueules doublé d'hermines. — Couronne : de Prince sur l'écu et de Duc sur le manteau. — Devise : Je maintiendrai. — Autre devise : Souvenance.

La maison DE CROY est une des plus considérables non seulement de la noblesse française, mais encore de la haute aristocratie européenne.

Elle tire son nom de l'importante seigneurie de Croy-sur-Somme, située à trois lieues d'Amiens, en Picardie. Le nom des seigneurs de Croy figure dans un grand nombre de chartes des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. L'un d'eux, Raoul de Croy, fut compris dans un rôle des grands officiers de la Couronne dressé en 1213 par ordre du roi Philippe-Auguste. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, ils auraient appartenu à une branche cadette apanagée de la famille des anciens barons de Picquigny, vidames d'Amiens.

La maison de Croy actuellement existante ne peut remonter par filiation suivie au delà d'un Guillaume, Sgr de Croy et d'Airaines, décédé en mars 1384, qui servait en 1350 dans les armées du roi Jean et qui épousa en 1354 Isabeau, fille et héritière d'André, baron de Renty, et de Marie de Brimeu. Chérin s'exprime en ces termes dans un rapport qu'il composa sur plusieurs grandes familles du royaume et qui fut envoyé en mars 1775 à Monsieur, comte de Provence : « La « maison de Croy, originaire de Picardie, établie dans les Pays-Bas, « est connue depuis Raoul de Croy compris dans le rôle des grands « vassaux de la Couronne dressé en 1213 par ordre de Philippe- « Auguste. Mais on ne peut garantir sa filiation que depuis Guillaume, « Sgr de Croy et d'Airaines, qui servait dans les armées du roi Jean « en 1350. Jean, sire de Croy, son fils, chambellan du roi Charles VI « et des ducs de Bourgogne Philippe et Jean et grand bouteiller de « France, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415..... ». Sous la Restauration la maison de Croy demanda aux tribunaux qu'il fût fait défense aux Chanel, ou Croy-Chanel, de continuer de porter les armes des anciens rois de Hongrie ; elle fut déboutée de sa demande par arrêt de la Cour du 12 mai 1821 constatant qu'elle ne pouvait justifier sa descendance des anciens rois de Hongrie, ni remonter par filiation authentique au delà de 1355.

La maison de Croy a, en effet, la prétention de ne descendre qu'en ligne féminine de la famille des seigneurs primitifs de Croy. Elle revendique pour auteur Étienne II, roi de Hongrie, qui, ayant été vaincu et dépossédé du trône par son neveu Étienne, serait venu se réfugier en France. Marc de Hongrie, fils de ce monarque, aurait épousé dans les dernières années du XII^e siècle Catherine de Croy, héritière des seigneuries de Croy et d'Airaines, et en aurait eu deux fils, Jean, tué à la bataille de Bouvines en 1214, et Guillaume, qui auraient adopté le nom et les armes de la famille de leur mère. Cette origine royale de la maison de Croy est mentionnée dans plusieurs diplômes impériaux des XVI^e et XVII^e siècles et dans les lettres patentes par lesquelles, en 1773, le roi Louis XV érigea le marquisat de Wailly en duché de Croy.

La maison de Croy jouit d'un vif éclat dès la fin du XIV^e siècle. Jean, sire de Croy, Sgr d'Airaines et de Renty, fils de Guillaume, fut chambellan du roi Philippe le Hardi et de Jean, duc de Bourgogne, fut gouverneur des comtés d'Artois et de Boulogne, succéda en 1411 au connétable de Saint-Pol dans sa charge de grand bouteiller de France et périt en 1415, avec deux de ses fils, à la bataille d'Azincourt. Il avait épousé en 1384 Marie de Craon, veuve de Gaucher, Sgr de Thorotte. Deux de ses fils, Antoine et Jean, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ces deux frères, Antoine, sire de Croy et de Renty, décédé en 1475, fut premier chambellan du duc de Bourgogne, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur général des Pays-Bas et du duché de Luxembourg et, enfin, grand-maître de France ; il fit les fonctions de cette dernière charge lors du sacre de Louis XI, en 1461. Il avait épousé, le 5 octobre 1432, Marguerite de Lorraine, fille du comte de Vaudémont et héritière des seigneuries d'Arschot et de Bierbeke. Il laissa plusieurs filles dont l'une, Jeanne, épousa en 1454 Louis de Bavière, dit le Noir, comte palatin de Deux-Ponts. Il eut aussi deux fils, Philippe et Jean, qui furent les auteurs de deux rameaux, aujourd'hui l'un et l'autre éteints.

L'auteur du premier rameau, Philippe, sire de Croy, d'Arschot, de Renty, etc., décédé en 1511, épousa en 1455 Jacqueline de Luxembourg, fille du comte de Saint-Pol. Son petit-fils, Philippe, sire de Croy, chevalier de la Toison d'Or, décédé en 1549, fut créé par Charles-Quint grand d'Espagne en 1528, puis duc d'Arschot en 1534. Il avait épousé d'abord en 1520 sa cousine, Anne de Croy, princesse de Chimay, issue de la branche cadette, puis, en 1548, Anne de Lorraine, fille du duc de Lorraine et veuve du prince d'Orange. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Philippe, né du premier lit, dont il va être

parlé ; 2° Charles-Philippe, né posthume du second lit, dont il sera parlé plus bas. Philippe, sire de Croy, duc d'Arschot, prince de Chimay, chevalier de la Toison d'Or, mourut en 1595. Il laissa trois enfants : 1° Charles, sire de Croy, duc d'Arschot, prince de Chimay, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, décédé sans postérité en 1612, qui fut général des troupes de l'Empereur, qui négocia avec Henri IV le traité de Vervins et qui obtint de ce prince, en 1598, l'érection en duché de sa seigneurie de Croy avec cette clause que ce duché serait réversible aux autres branches de la maison de Croy dans le cas où le nouveau duc mourrait sans postérité masculine ; 2° Anne, qui épousa en 1587 Charles de Ligne, prince d'Arenberg, et qui se crut en droit après la mort de son frère de prendre le titre de duchesse de Croy ; 3° Marguerite, qui épousa le comte de Furstenberg. Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havré, fils posthume du premier duc d'Arschot, reçut de l'empereur Rodolphe II le titre de prince du Saint-Empire et mourut en 1613. Son fils aîné, Charles-Alexandre de Croy, marquis d'Havré, prince du Saint-Empire, reçut de son cousin germain, Charles, duc de Croy, donation du duché de Croy à l'occasion de son mariage, en 1599, avec Yolande de Ligne. Après la mort de ce cousin, survenue en 1612, il prit le titre de duc de Croy, fut autorisé, par arrêt du 26 février 1613, à faire le retrait lignager du duché de Croy sur la princesse d'Arenberg et rendit hommage de ce duché, le 18 janvier 1617, entre les mains du chancelier de France. Il mourut lui-même en 1624 laissant une fille unique, Marie-Claire, héritière du duché de Croy, qui épousa successivement deux représentants de la branche cadette, Charles de Croy, marquis de Renty, et Philippe-François de Croy, vicomte de Langle. Le titre de duc de Croy fit alors retour à son frère, Ernest de Croy, baron de Fenestrange, second fils de Charles-Philippe. Ce nouveau duc de Croy mourut en 1631 laissant un fils unique, Ernest, duc de Croy, qui fut évêque de Cambray et qui mourut en 1684 sans laisser de postérité légitime.

Jean de Croy, auteur du second rameau de la branche aînée, fut seigneur de Rœux. Son arrière-petit-fils, Claude de Croy, comte de Rœux, décédé en 1609, avait épousé Anne d'Estourmel. Il en laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Eustache de Croy, comte de Rœux, chevalier de la Toison d'Or, décédé en 1633, dont la descendance recueillit en 1684 le titre de duc de Croy et s'éteignit avec Ferdinand-Alexandre, duc de Croy, comte de Rœux, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne, décédé sans postérité en 1767 ; 2° Jacques-Philippe, créé prince du Saint-Empire par l'empereur Léopold, décédé en 1681, dont le fils, Charles-Eugène, connu sous le titre de duc

de Croy, décédé sans postérité en 1702, fut lieutenant général des armées du roi de Danemark et généralissime des armées du Czar.

L'auteur de la branche cadette, Jean de Croy, Sgr de la Tour-sur-Marne, chevalier de la Toison d'Or en 1430, gouverneur du Hainaut, etc., fut créé en 1468 comte de Chimay par le duc de Bourgogne. Son fils aîné, Jacques de Croy, décédé en 1516, fut évêque-duc de Cambrai. Le puîné, Philippe de Croy, comte de Chimay, chevalier de la Toison d'Or, décédé en 1482, laissa deux fils : 1° Charles de Croy, marié en 1495 à Louise d'Albret, sœur du roi de Navarre, décédé sans postérité mâle en 1495, qui obtint en 1486 de l'empereur Maximilien l'érection en principauté de son comté de Chimay et dont la fille aînée, Anne, princesse de Chimay, épousa en 1520 son cousin Philippe de Croy, duc d'Arschot; 2° Antoine de Croy, décédé en 1546, qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, Philippe de Croy, décédé en 1612, obtint en 1592 du roi d'Espagne l'érection en comté de sa seigneurie de Solre, aujourd'hui commune du département du Nord. Il laissa trois fils, Jean, Charles-Philippe et Philippe-François. L'aîné de ces fils, Jean de Croy, comte de Solre, et le troisième, Philippe-François de Croy, vicomte de Langle, furent les auteurs de deux rameaux; leur frère, Charles-Philippe de Croy, marquis de Renty, épousa en 1627 sa cousine, Marie-Claire de Croy, héritière du marquisat d'Havré, dont il obtint l'érection en duché par cédula du roi d'Espagne de 1627, et en eut un fils unique qui entra en religion.

L'auteur du premier rameau, Jean de Croy, comte de Solre, est l'aïeul de tous les représentants actuels de la maison de Croy. Son fils, Philippe-Antoine de Croy, comte de Solre, chevalier de la Toison d'Or, marié en 1638 à Isabelle de Gand-Vilain, en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Philippe-François, qui continua la descendance; 2° Balthazar-Joseph de Croy, baron de Molembeix, décédé en 1704, dont la descendance masculine s'éteignit en la personne de son petit-fils. L'aîné de ces deux frères, Philippe-François de Croy, comte de Solre, lieutenant général des armées du roi de France en 1702, décédé en 1718, obtint du roi d'Espagne, le 12 novembre 1677, l'érection en principauté de son comté de Solre. Il fut père de Philippe-Emmanuel de Croy, prince de Solre, lieutenant général des armées du Roi en 1718, décédé en 1723. Le fils de celui-ci, Emmanuel de Croy, prince de Solre, né en 1718 à Condé, en Hainaut, maréchal de France en 1784, commandeur du Saint-Esprit, marié en 1741 à M^{lle} d'Harcourt, décédé à Paris en 1784, devint en 1767 chef de nom et d'armes de toute la maison de Croy et recueillit ainsi, avec une grandesse d'Espagne, le titre de duc de Croy dans la possession duquel il fut confirmé, en 1768, par lettres patentes du roi Louis XV. Son fils,

Anne-François, duc de Croy, prince de Solre et du Saint-Empire, grand d'Espagne, maréchal de camp en 1784, député de la noblesse du bailliage du Quesnoy aux États généraux de 1789, décédé au château de Rœulx en 1803, avait épousé en 1764 Ernestine-Wilhelmine, princesse de Salm-Kirbourg. Il en laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Auguste-Emmanuel, qui continua la descendance ; 2° Emmanuel-Maximilien, prince du Saint-Empire, lieutenant général des armées du Roi en 1825, pair de France en 1827, décédé à Rœulx en 1842, qui n'eut qu'une fille mariée au prince Ferdinand-Victurnien de Croy ; 3° Gustave-Just, prince du Saint-Empire, né en 1772 au château de l'Hermitage, évêque de Strasbourg en 1819, archevêque de Rouen en 1820, commandeur du Saint-Esprit en 1821, pair de France et grand-aumônier de France en 1822, cardinal en 1825, décédé à Rouen en 1843. Auguste-Emmanuel, duc de Croy, prince de Solre et du Saint-Empire, grand d'Espagne, né à Paris en 1765, marié en 1789 à M^{lle} de Mortemart, fut investi en 1803, à la suite du congrès de Ratisbonne, de la principauté souveraine de Dülmen, en Westphalie, qui fut médiatisée en 1825. Il fut créé pair de France par ordonnance du 4 juin 1814 et fut confirmé, par une nouvelle ordonnance du 31 août 1817 dans la possession héréditaire du titre de duc de Croy et de la dignité de pair de France. Il mourut en 1822 au château de l'Hermitage laissant, entre autres enfants, une fille, la princesse de Rohan-Rochefort, et trois fils : 1° Alfred-Philippe, duc de Croy-Dülmen, prince de Solre et du Saint-Empire, grand d'Espagne de première classe, pair de France, né à Paris en 1789, marié en 1819 à la princesse Eléonore-Louise de Salm, créé, le 12 octobre 1854, membre héréditaire de la Chambre des Seigneurs de Prusse, décédé à Dülmen en 1861, dont la descendance subsiste en Belgique, en Prusse et en France ; 2° Ferdinand-Victurnien de Croy-Solre, prince du Saint-Empire, né en 1791, général au service des Pays-Bas, décédé au château de Rœulx en 1865, qui épousa en 1810 sa cousine germaine, fille du prince Emmanuel-Maximilien de Croy, et dont la descendance subsiste en Belgique et en France ; 3° Philippe-Victurnien de Croy-Solre, prince du Saint-Empire, né en 1801, lieutenant général des armées du roi de Prusse, décédé en 1871, qui épousa en 1824 la princesse Jeanne-Augusta de Salm-Salm et dont la descendance subsiste en Prusse et en Autriche. Les représentants de ce rameau ont été autorisés en 1825, par décision des États d'Allemagne, à porter le titre d'Altesse Sérénissime.

L'auteur du second rameau de cette branche, Philippe-François de Croy, vicomte de Langle, commandant général de la cavalerie d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, décédé en 1650, épousa en 1643

sa belle-sœur, Marie-Claire de Croy, veuve de Charles-Philippe de Croy, marquis de Renty, et héritière du duché d'Havré, en Flandre, et du duché de Croy, en Picardie. Il fut père de Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré et de Croy, né en 1644, prince et maréchal de l'Empire, grand d'Espagne en 1686, chevalier de la Toison d'Or, décédé en 1694, qui, par arrêt de la Chambre des comptes du 12 mars 1670, fut admis à faire hommage pour son duché de Croy. Le petit-fils de celui-ci, Louis-Joseph de Croy, duc d'Havré et de Croy, prince du Saint-Empire, grand d'Espagne, lieutenant général des armées du Roi, marié en 1736 à M^{lle} de Montmorency-Luxembourg, périt en 1761 à la bataille de Filinghausen. Il laissait un fils, Joseph-Maximilien, dont il va être parlé, et plusieurs filles. L'une de celles-ci fut la duchesse de Tourzel, gouvernante des Enfants de France, décédée en 1832, qui se signala à l'époque de la Révolution par son dévouement à la Famille Royale. Joseph-Maximilien de Croy, duc d'Havré et de Croy, en Picardie, né en 1744, était maréchal de camp quand il fut élu député de la noblesse de Picardie aux États généraux de 1789. Après le rétablissement de Louis XVIII il fut nommé lieutenant général des armées du Roi, capitaine des gardes du corps et pair de France, puis grand-croix de Saint-Louis et fut confirmé, par ordonnance du 31 août 1817, dans la possession héréditaire du titre de duc d'Havré et de la dignité de pair de France. Il fut le dernier représentant mâle de son rameau et mourut en 1839 au château d'Havré, en Belgique, survivant à son fils et ne laissant que trois filles de son mariage avec la princesse Adélaïde-Gabrielle de Croy-Solre. L'aînée de ces filles avait épousé en 1788 le prince Emmanuel de Croy-Solre.

La maison de Croy a fourni vingt-huit chevaliers de la Toison d'Or; aucune maison de la noblesse européenne n'en a fourni un aussi grand nombre. La maison de Croy compte encore parmi ses membres deux cardinaux, dont l'un fut archevêque de Tolède et primat d'Espagne en 1517 et dont l'autre fut sous la Restauration grand-aumônier de France, un maréchal de France, des maréchaux de l'Empire d'Allemagne, un généralissime des armées du czar Pierre le Grand, six chevaliers du Saint-Esprit, un nombre considérable d'officiers généraux au service des Empereurs, des rois de France et des rois d'Espagne, des ambassadeurs, des évêques, des gouverneurs de provinces, etc.

La maison de Croy a contracté de nombreuses alliances avec des maisons souveraines. De nos jours encore, en 1878, la princesse Isabelle de Croy, fille aînée du duc de Croy, a épousé l'archiduc Frédéric d'Autriche et sa nièce, la princesse Isabelle de Croy, sœur du chef actuel, a épousé en 1912 un prince de la maison de Bavière.

Les autres alliances de cette puissante famille ont été conclues avec les maisons de Renty 1354, de Craon 1384, de Lannoy, de Rubempré, de Bournel, de Lorraine 1432, 1548, de Bavière 1454, de Looz, d'Estouteville, de Ligne 1473, 1587, 1599, de Luxembourg 1455, de Hamal, de Chateaubriant, d'Amboise, de Clèves, de Berghes, de Renesse, de Lalaing, de Hénin 1584, de Furstenberg, de Poméranie 1619, de Salm, d'Urfé 1617, de Melun 1531, de Récourt, de Ghistelles, de Thiennes, de Gand-Vilain 1659, 1638, de Longueval, d'Estourmel, de Trazégnies, de la Marck 1491, de Horn, d'Albret 1495, de Montmorency 1589, 1704, 1736, de Lens 1590, de Peralta, de Beaufort, de Coucy 1609, d'Egmont 1659, de Créquy, de Mailly 1661, de Bournonville 1672, d'Harcourt 1741, de Bryas, de Wignacourt, de Rochechouart-Mortemart 1789, Dillon, de Croix 1863, d'Arenberg 1896, de Grammont 1893, de Pontevès-Sabran 1903, de la Croix de Castries 1907, d'Ursel 1854, de Robiano 1896, du Chastel de la Howardried 1896, de Nugent de Westmeath 1864, de Westphalen 1863, Lichnowski 1859, de Rohan-Rochefort 1825, de Durfort-Civrac 1862, de Chevigné 1887, de Bruce 1889, d'Espagne de Vennevelles 1894, de Moreton de Chabrillan 1864, de Polignac 1874, d'Oultremont 1880, Esterhazy, de Mérode 1883, de Hesse-Darmstadt 1693, de Lante della Rovere 1712, 1742, de Rougé 1760, de Saint-Georges de Vérac, du Bouchet de Sourches de Tourzel 1764, de Conflans 1790, etc.

Une famille de Croy, éteinte en 1862, était anciennement et honorablement connue à Compiègne. Elle portait les armes suivantes : *coupé : au 1 d'argent fretté de gueules ; au 2 d'azur à un croissant d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.*

On trouve qu'un Hiérosme de Crouy, bourgeois de Soissons, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

CROY, ou GROUY, CHANEL (de). Armes : *fascé d'argent et de gueules de huit pièces* (ce sont les armes des anciens rois de Hongrie). — Aliàs : *écartelé : au 1 d'azur à trois fleurs de lys d'or, qui est de France ; au 2 burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, brochant, qui est de Sassenage ; au 3 d'argent à la fasce bandée d'or et de gueules de six pièces, qui est de Pons ; au 4 de gueules plein, qui est de Narbonne ancien ; sur le tout fascé d'argent et de gueules de huit pièces.* — Couronne : *d'or antique en forme de demi-globe, surmontée d'une petite croix terminée en fer de lance d'or, ladite couronne, qui est celle de saint Étienne, premier roi chrétien de Hongrie, ornée de chaînes et de petites croix pendant sur le devant et sur les côtés.* —

Supports : *deux guerriers armés de toutes pièces.* — Cri de guerre : *Jérusalem!* — Devise : *Sanguis regum Hungariæ.*

La famille DE CROY-CHANEL, qui depuis le règne de Louis XVI se dit issue des anciens rois de Hongrie et revendique une origine commune avec la puissante maison des ducs de Croy, occupait aux XVII^e et XVIII^e siècles, sous le simple nom de Chanel, un rang assez modeste dans la bourgeoisie du Dauphiné.

Saint-Allais a donné dans son *Nobiliaire universel* une généalogie de la famille de Croy-Chanel dans laquelle il accepte toutes ses prétentions. On trouvera aussi des renseignements sur les Croy-Chanel dans les manuscrits de Chérin et dans un très intéressant article publié dans le *Bulletin de la Société héraldique* du 25 mars 1880.

D'après un arrêt qui fut rendu le 12 mai 1821 par la Cour Royale de Paris et dont il sera parlé plus bas, la famille de Croy-Chanel ne peut remonter par filiation suivie au delà d'un François-Laurent Chanel qui, en 1642, était sergent major du fort Barraux, en Dauphiné. François-Laurent Chanel fut père de Claude Chanel, qui était en 1670 greffier au bailliage du Graisivaudan, et grand-père d'autre Claude Chanel, bourgeois de Grenoble, qui était en 1723 greffier en l'élection de cette ville. Ce dernier avait épousé, le 20 août 1713, Elisabeth Pison. Il en eut deux fils qui furent les auteurs de deux branches : 1^o Jean-Claude Chanel, baptisé en 1717, substitut du procureur général au Parlement de Grenoble, dont le fils unique, Claude Chanel, avocat, lieutenant de milices à Saint-Domingue, prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-État du Dauphiné; 2^o François-Nicolas Chanel, baptisé en 1718, avocat au Parlement de Grenoble. Parlant de ces divers personnages l'arrêt du 12 mai 1821, dont il a été parlé plus haut, s'exprime en ces termes : « Considérant que les « auteurs ci-dessus désignés n'ont jamais porté le nom de Croy, « que pendant cette période de temps on ne voit pas qu'ils aient « porté de qualifications nobles dans les titres qui les concernent « et que, dans cette possession d'état plus que centenaire, loin « d'apercevoir le moindre vestige ou renseignement de la descen- « dance prétendue des rois de Hongrie, on ne voit pas même que « leur famille ait figuré dans leur province au rang des nobles..... » Cet arrêt est rapporté tout au long dans le recueil de documents connu sous le nom de *Manuscrits de Chérin*.

Vers 1780 Jean-Claude Chanel écrivit au maréchal duc de Croy pour l'informer qu'il avait l'honneur d'appartenir à sa maison. Le maréchal, fort étonné de cette communication, chargea Chérin, généalogiste des Ordres du Roi, de l'examiner et lui remit diverses pièces que Jean-Claude Chanel lui avait envoyées à l'appui de sa lettre.

Chérin, après avoir pris connaissance de ces pièces, répondit au maréchal qu'il n'y avait aucun rapport entre les deux familles.

André II, que la famille Chanel revendiquait comme auteur, était un fils puîné de Béla III, roi de Hongrie. Il succéda en 1204 sur le trône de Hongrie à son neveu Ladislas et mourut le 7 mars 1235. Ce monarque eut d'une première union trois fils dont l'aîné, Béla IV, lui succéda. Il eut d'une troisième union un fils posthume nommé Etienne. Celui-ci, ayant été compromis dans une conspiration, dut quitter la Hongrie, alla se réfugier à Venise et y épousa Thomassine Morosini. Il en eut un fils unique, André III, né à Venise, couronné roi de Hongrie en 1290, détrôné quelques années plus tard, que l'*Art de vérifier les dates* et tous les historiens font mourir à Buda, le 30 mai 1301, sans alliance et sans postérité. D'après MM. Chanel, Etienne le posthume serait venu en France pendant son exil et y aurait acquis des droits sur la seigneurie de Croy, en Picardie, et diverses terres situées près d'Allevard, en Dauphiné. Son fils, André III, aurait épousé avant de monter sur le trône Sybille Cumana, fille d'un sénateur vénitien, et en aurait eu deux fils, Félix et Marc de Hongrie. L'aîné de ces deux frères, Félix, aurait eu dans sa part d'héritage les biens du Dauphiné, aurait épousé Guigonne de la Chambre, héritière du domaine de Chanel, près d'Allevard, dont il aurait pris le nom, et aurait été l'auteur de la famille Chanel, aujourd'hui de Croy-Chanel. Le puîné, Marc, aurait eu dans son lot les droits que son père avait acquis sur la seigneurie de Croy-sur-Somme et aurait été l'auteur de la maison des ducs de Croy.

N'ayant pu réussir dans sa démarche auprès du maréchal de Croy, Jean-Claude Chanel, d'accord avec son frère François-Nicolas, s'adressa à la Chambre des comptes du Dauphiné et lui présenta, le 25 février 1790, une requête tendant à faire reconnaître sa noblesse, sa descendance d'André III, roi de Hongrie, et ses droits à porter les armes de Hongrie. La Révolution française était déjà commencée et les représentants de la maison ducale de Croy étaient partis pour l'émigration. La Chambre des comptes du Dauphiné, sur le point de disparaître, prit à peine le temps d'examiner la requête de MM. Chanel et, par arrêt du 26 mars 1790, leur donna raison sur tous les points. MM. Chanel se parèrent aussitôt des titres de marquis et de comte de Croy-Chanel et, prenant au sérieux leur nouvelle situation nobiliaire, se crurent forcés d'émigrer à leur tour.

Après le rétablissement de Louis XVIII la famille des ducs de Croy crut devoir reprendre la lutte. En 1818 elle assigna devant les tribunaux les représentants de la famille Chanel, ou de Croy-Chanel, et demanda qu'il leur fût fait défense de porter le nom de Croy et

les armes de Hongrie. Elle obtint gain de cause. MM. de Croy-Chanel interjetèrent appel. Mais, par arrêt du 12 mai 1821, la Cour royale de Paris, jugeant en séance solennelle, confirma la sentence des premiers juges. Elle déclara que la Chambre des comptes de Grenoble n'avait point eu qualité en 1790 pour juger une question de ce genre, que la famille Chanel, loin de prouver sa descendance des rois de Hongrie, avait toujours été considérée comme roturière avant l'ano-blissement concédé à un de ses membres en 1810 et avait même pris part en 1789 aux assemblées du Tiers-État de sa province, fit défense à ses représentants de porter le nom de Croy et ordonna que ce nom serait rayé de tous les actes ou registres dans lesquels il avait été inséré. Sur la question des armes de Hongrie, ce même arrêt débouta de sa demande la maison des ducs de Croy, attendu qu'elle ne pouvait remonter par filiation suivie au delà de l'année 1355, qu'elle ne justifiait donc pas elle-même sa descendance des rois de Hongrie et que, du reste, elle n'avait jamais porté les armes de Hongrie que comme armoiries d'alliance. La cour de cassation rejeta le pourvoi formé par les Croy-Chanel contre cet arrêt de 1821. Ces divers arrêts n'ont jamais été exécutés. La famille de Croy-Chanel obtint même, le 24 mars 1837, un jugement du tribunal de Grenoble ordonnant de rectifier les actes de l'état civil dans lesquels le nom de Chanel n'était pas précédé de celui de Croy.

Ce fut à l'étranger, pendant l'émigration, que le chef de la branche aînée, Claude-François, né à Saint-Domingue en 1774, fils de Claude Chanel et petit-fils de Jean-Claude Chanel, épousa, le 11 novembre 1799, Anne-Pétronille d'Aguesseau. A son retour en France, il devint chambellan de Napoléon I^{er} et fut créé comte de l'Empire, sous le nom de CROUY-CHANEL DE HONGRIE, par lettres patentes du 9 mars 1810. Il reçut en même temps les armes suivantes : *écartelé : au 1 d'azur à trois ceilllets d'or ; au 2 burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules brochant ; au 3 d'argent à une fasce bandée d'or et de gueules de six pièces ; au 4 de gueules plein ; sur le tout : burelé d'argent et de gueules de huit pièces ; au franc quartier brochant des comtes officiers de la maison de l'Empereur*. Il épousa en secondes noces, en 1811, M^{lle} de Montmort et mourut en 1844 ne laissant qu'une fille, la baronne de Romeuf.

La branche cadette subsiste. Son auteur, François-Nicolas, connu depuis 1790 sous le titre de comte de Croy-Chanel, laissa deux fils : 1^o Claude-François, comte de Croy-Chanel, marié en 1793 à M^{lle} de Bagel d'Urfé ; 2^o Claude-Henri, comte de Croy-Chanel, marié en 1801 à M^{lle} de Belloy. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux dont il sera parlé plus bas.

François-Auguste de Croy-Chanel, né en 1793, fils aîné de Claude-François, devint en 1844 le chef de sa famille par la mort de son cousin Claude-François-Nicolas, l'ancien chambellan de Napoléon. Il prit alors, comme descendant des rois de Hongrie, le titre de prince qu'il arriva à se faire donner dans plusieurs documents officiels émanés de la Cour de Rome. Il fit même insérer en 1850 dans l'*Almanach de Gotha* une notice favorable à ses prétentions. En même temps, profitant des troubles de l'Empire Austro-Hongrois, il élevait des prétentions au trône de Hongrie et cherchait avec son frère puîné, Henri, né en 1799, à se créer un parti dans ce pays. Malheureusement, en 1866, il fut compromis dans diverses opérations financières et n'échappa à la prison que par la fuite. Il mourut en 1873 sans laisser de postérité. Ses neveux, fixés en Hongrie, y sont considérés comme nobles et ont même obtenu, en vertu de leur prétendue origine souveraine, de faire partie de l'ordre de Malte à titre héréditaire.

Claude-Henri, comte de Croy-Chanel, auteur du second rameau de la branche cadette, laissa un fils unique, André-Siméon, né en 1802, littérateur. Celui-ci s'apparenta aux premières familles de France par le mariage qu'il contracta avec M^{lle} d'Argenson, demi-sœur du duc de Broglie. Sa descendance se perpétue en France avec distinction.

Principales alliances : Lambert d'Hauteffare 1788, d'Aguesseau 1799, de Rémond de Montmort 1814, de Romeuf 1836, de Belloy-Dromesnil 1801, de Voyer d'Argenson 1825, Bernard de Montebise 1862, de Sarrazin 1850, Thiroux de Saint-Cyr 1863, de Robien 1884, d'Ussel 1902, Thitchagoff, Luce de Trémont 1849, etc.

CROZALS (de). Armes : *d'azur à une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau de sinople et accompagnée en pointe d'un croissant d'argent et en chef de trois étoiles d'or.* — Cimier : *un vol d'argent.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE CROZALS, originaire du bourg d'Alignan-du-Vent, est anciennement et honorablement connue dans le département de l'Hérault. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas que ses représentants aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Languedoc. Elle ne figure pas non plus au nombre des familles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Cyprien de Crozals, né le 13 mai 1824, fils d'un directeur du collège de Pézenas, fut président de la Chambre de commerce de Montpellier et de celle de Béziers. Il est décédé dans cette dernière ville en 1904.

Principale alliance : Gentil de Baichis 1911.

CROZANT (de). Armes : *d'azur à une croix d'argent.*

La famille DE CROZANT appartient à la noblesse de l'Angoumois.

Elle paraît être distincte d'une famille du même nom qui appartenait aux x^e, xi^e et xii^e siècles à la noblesse de la Marche et qui y possédait la vicomté de Bridiers.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud.

Elle a pour premier auteur authentique connu un Raymond de Crozant, de la paroisse de Ladignac, dont la fille, Jeanne, épousa, par contrat du 4 juin 1400, Arnaud de Lafont, damoiseau du château de Limoges. Raymond de Crozant, damoiseau, Sgr du Genest en partie et de Maraval, est mentionné dans des actes de 1467 et de 1470. Son fils, noble Bertrand de Crozant, damoiseau, sieur du Genest, en la paroisse de Ladignac, rendit hommage en 1489.

La famille de Crozant fut maintenue dans sa noblesse, le 9 février 1667, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Elle justifia dans cette circonstance sa filiation depuis Jean de Croisant, marié à Louise des Brousses, qui vendit des rentes par actes du 10 juin 1539 et du 1^{er} avril 1558. François de Crozant, fils de Jean, fit avec l'autorisation de celui-ci, le 29 décembre 1564, le partage avec ses sœurs de la succession d'Hélie Masson, Sgr d'Allemagne et du Genest. Il avait épousé Marguerite Masson. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jean de Croizant, Sgr de la paroisse des Rivières, en l'élection d'Angoulême, qui épousa en 1600 Madeleine Guy et dont le fils, François, épousa en 1640 Marie Guynot ; 2^o Claude de Croizant, Sgr d'Allemagne, en la paroisse de Bussière-Galand, dans l'élection de Limoges, qui épousa en 1609 Anne de Rouziers et dont le fils, Jean, épousa en 1635 Jeanne de la Brousse. Ce dernier paraît devoir être identifié avec un Jean de Crozant, ou de Croissant, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 7 septembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers.

N... des Rivières, veuve de Jean Croizant, écuyer, fit enregistrer son blason : *de sinople à une croix abaissée d'argent* à l'Armorial général de 1696 (registre d'Angoulême).

On trouvera dans les manuscrits de Chérim les preuves de noblesse que Maximilien de Crozant, Sgr des Rivières, fit en 1782 pour obtenir l'admission à l'École militaire de ses deux fils, Sébastien-François, né à la Rochefoucauld en 1770, et Jean-François, né dans la même ville en 1773.

La veuve de ce gentilhomme, Marguerite Normand, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême.

Principales alliances : de Meillars 1595, du Rousseau de Ferrières vers 1667, d'Asnières 1694, etc.

CROZE (de) et CROZE-LEMERCIER (de), en Auvergne. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 6 novembre 1829) : *d'argent à une rose au naturel, tigée et feuillée de sinople ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or.* — Armes de la famille Lemercier : *de gueules à une croix ancrée d'argent, cantonnée en chef, à sénestre, d'une épée en pal d'argent et en pointe, à dextre, d'une ancre de même.*

La famille DE CROZE occupait dès le XVIII^e siècle un rang distingué à Brioude, en Auvergne. D'après la tradition elle serait originaire de Provence et ne serait venue se fixer dans le centre de la France qu'au cours du XVII^e siècle.

On en trouvera des généalogies dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend et dans le premier volume de la *France moderne* de M. Villain.

Jean-François Croze, à partir duquel ce dernier auteur donne la filiation, était né le 8 juin 1743 et avait épousé le 22 octobre 1748 Antoinette Rochette. Il se qualifiait avocat en Parlement, conseiller du Roi, contrôleur ordinaire des guerres. Son fils, Jean-Joseph Croze, né à Brioude en 1753, était sous Louis XVI receveur du grenier à sel de cette ville. Il fut élu député de la Haute-Loire au Conseil des Cinq-Cents, se rallia à Bonaparte après le 18 brumaire, fut nommé sous-préfet de Brioude, fut député de la Haute-Loire à la Chambre des Cents-Jours et mourut à Brioude en 1836. Il avait épousé Sophie-Julie Mesnard. Leur fils, Jules-Alexandre-Joseph Croze, né à Brioude en 1787, était sous-préfet quand il reçut du roi Charles X, le 6 novembre 1829, des lettres patentes d'anoblissement avec concession du titre personnel de baron et règlement d'armoiries. Il fut plus tard préfet des Basses-Alpes et camérier secret de cape et d'épée de S. S. Pie IX et mourut en 1869 au château de Chassaignes. Il avait épousé en 1818 une fille du comte Lemercier, pair de France héréditaire. Il en eut deux fils : 1^o Jean-Gustave, baron de Croze, né en 1821, qui épousa en 1848 M^{lle} de Guiraud et qui en laissa un fils, nommé Georges ; 2^o Charles de Croze, né en 1822, décédé au château de Chassaignes en 1903, qui épousa en 1846 Marie Grégoire de Blésimare et qui en laissa deux fils, nommés Pierre et Maurice.

Un jugement du 18 mars 1897 autorisa le comte Lemercier, député, dernier représentant de la famille Lemercier, décédé au mois de décembre suivant, à adopter son petit-neveu, Pierre de Croze. Celui-ci a été connu depuis lors sous le titre de comte de Croze-Lemercier. Il a épousé en 1876 M^{lle} de la Selle dont il a eu trois filles.

Principales alliances : Lemerrier 1818, de Guiraud 1848, Mure de Larnage 1842, de Ville de Quincy 1878, Dupuis 1881, de la Selle 1877, Carmantrand de la Roussilhe 1889, etc.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille Lemerrier.

Il a existé dans la haute bourgeoisie de la même région une autre famille Croze qui portait pour armes *d'argent à trois besants de gueules, 2 et 1*. Deux représentants de cette famille, Jean-François Croze de Montbriset et son fils, autre Jean-François Croze de Montbriset, né en 1723, furent successivement présidents en l'élection de Brioude. Le second d'entre eux laissa trois fils : 1° Robert Croze de Gizaguet, capitaine de gendarmerie, dont le fils, Pierre-Robert Croze de Montbriset, mourut sans postérité en 1841, dernier représentant mâle de sa famille ; 2° Julien-Léonard Croze de Montfleury, docteur en médecine, maire de Brioude de 1800 à 1807, qui n'eut que des filles ; 3° Joseph-Thomas Croze d'Auvernat, décédé en 1824. Il eut aussi plusieurs filles dont l'une épousa en 1779 le conventionnel Delcher.

On ne sait à laquelle de ces deux familles appartenait N... Croze, bourgeois de la ville de Brioude, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'or à un cor de chasse d'azur*.

Une famille de Croze était sous Louis XIV honorablement connue dans les environs de Vannes, en Bretagne. Un de ses représentants, Nicolas Croze, sieur de Kermourault, conseiller au présidial de Vannes, se désista de ses prétentions à la noblesse par acte du 13 septembre 1668. Il eut deux filles qui se marièrent dans les familles de Gouvello et de Carné.

CROZE (de), en Provence. Armes : *d'azur à une fascé d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles rangées d'or et en pointe d'un croissant d'argent*.

Cette seconde famille DE CROZE, bien distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, appartenait à la noblesse de Provence.

Artefeuil en a donné au XVIII^e siècle une généalogie qui a été reproduite dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois.

Ce travail en fait remonter la filiation à Pierre de Croze, vivant noblement aux Mées (Basses-Alpes), dont le fils, Antoine de Croze, épousa, le 7 février 1535, Brancasse Bardouin. Antoine laissa deux fils, Joseph et Gaspard, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 1^{er} juillet 1704, par arrêt du Conseil d'État, puis, le 31 octobre 1706, par jugement de M. le Bret, premier président au Parlement de Pro-

vence. Cet arrêt et ce jugement furent enregistrés aux Archives d'Aix le 26 mars 1740.

L'auteur de la branche aînée, Joseph de Croze, marié en 1566 à Marthe de Guiran, acquit en 1578 de l'évêque de Sisteron la seigneurie de Montlaux et s'agrégea vraisemblablement à la noblesse à la suite de cette acquisition. Un de ses petits-fils, Joseph Croze, demeurant aux Mées, fut du nombre de ceux qui payèrent volontairement une amende de 50 livres, suivant l'arrêt du Conseil du 29 mars 1667, pour avoir usurpé les titre et qualité de noble. Cette branche s'éteignit avec Gaspard de Croze, Sgr de Montlaux, neveu du précédent, qui fut déchargé du droit de franc-fief le 27 avril 1697 et qui n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1699, avec Marie Babeur.

Sébastien de Croze, auteur de la seconde branche, épousa en 1563 Jeanne Arnaud. Il fut père de Jean-Henri de Croze, qui épousa en 1607 Jeanne Dorgon, de la ville de Pertuis, et grand-père de Melchior de Croze, gouverneur du fort de Notre-Dame de la Garde, à Marseille, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Joseph de Croze, neveu de Melchior, lui succéda comme gouverneur de Notre-Dame de la Garde. Il fut père de Joseph-Sébastien de Croze qui épousa en 1757 Catherine de Cadenet-Charleval, grand-père de Joseph de Croze, officier de marine, qui épousa Rose-Amable de l'Église, bisaïeul de François-César-Auguste de Croze, qui épousa, le 2 décembre 1811, Marie-Louise-Agathe Julien, et trisaïeul de Joseph-Auguste de Croze, né le 2 janvier 1812, qui paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

Il a existé dans la noblesse de Provence une autre famille de Croze, ou de Crose, qui portait pour armes : *d'azur à trois pals d'or, sommés d'une trangle de même, et trois étoiles aussi d'or rangées en chef*. Artefeuil a donné une généalogie de cette famille qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. Il en fait remonter la filiation à Antoine de Crose, marié à Marguerite de Peironnety, dont le fils, Jean de Croze, marié le 9 novembre 1544 à Marquise de Tornatoris, acquit, le 5 janvier 1574, une partie de la terre de Saint-Martin. Jean de Croze laissa deux fils : 1° Esprit, sieur de Saint-Martin, qui continua la lignée ; 2° François, dont la descendance subsistait en 1750 à Pennes, dans la viguerie de Marseille. Esprit de Croze, sieur de Saint-Martin, épousa le 12 mai 1577 Jeanne de Joannis et fut reçu cette même année conseiller au Parlement de Provence. Barcilon croit qu'il fut anobli par sa charge. Son petit-fils, Marc-Antoine Croze, sieur de Lincel, marié en 1642 à Marguerite de Suffren, fut reçu en 1639 conseiller maître en la Chambre des comptes de Provence. Il eut trois fils dont l'aîné, Jean-Baptiste Croze, Sgr de Lincel, marié à Blanche

de Forbin, lui succéda en 1672 dans son office et continua la lignée et dont les deux plus jeunes, Antoine-François et Jean de Croze de Lincel, furent admis dans l'ordre de Malte. Antoine de Croze de Lincel, petit-fils de Jean-Baptiste, fut admis dans l'ordre de Malte en 1741. François de Croze-Lincel, neveu du précédent, fut admis dans le même ordre en 1784. M. de Croze, ancien capitaine de vaisseau, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Aix. La famille de Croze s'est éteinte au cours du XIX^e siècle. Elle avait contracté des alliances avec les familles de Gantés 1634, de Vento, de Suffren 1642, de Forbin, de Meyran de Lagoy 1695, etc.

CROZE-MAGNAN et CROZE-MAGNAN (de), en Provence.

Les deux vieilles familles de Provence dont il a été parlé dans la notice précédente ne doivent pas être confondues avec une famille CROZE-MAGNAN, ou DE CROZE-MAGNAN, qui appartient à la même province.

Cette famille, d'assez modeste bourgeoisie, paraît avoir eu pour berceau les environs de Forcalquier. Un de ses membres, Michel Croze-Magnan, était en 1643 notaire dans cette ville.

La souche s'est partagée en un certain nombre de branches dont plusieurs se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Joseph-François Croze-Magnan, imprimeur, épousa dans les dernières années du XVIII^e siècle Jeanne-Thérèse Bompard. Il fut père de Jean-François Croze-Magnan, homme de lettres, né en 1802, décédé en 1881, qui a laissé une fille.

Son cousin, Antoine-François-Joseph Croze-Magnan, né en 1749, négociant, fut père d'Eugène Croze-Magnan, né en 1795, joaillier, et grand-père de Jean-Baptiste-Guillaume Croze-Magnan, né en 1820, également joaillier, qui a laissé un fils.

Un parent des précédents, Jean-Baptiste de Croze-Magnan, professeur de musique, marié vers 1795 à Rose Pardigon, fut père de Laurent-Jean-Baptiste de Croze-Magnan, né à Saint-Nazaire en 1799, professeur de musique, décédé en 1885, et grand-père de Michel-Jean-Baptiste de Croze-Magnan, compositeur de musique distingué, décédé à Marseille en 1891.

CROZÉ de CLESMES (de). Armes (d'après l'*Armorial de l'Anjou de Denais*) : d'azur à deux chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant montant de même. — Tenants : deux maures tenant d'une main un bouclier et de l'autre une épée d'argent garnie d'or, la pointe en bas. — Cimier : un maure issant de même. — Devise : *Jus pericula spernit.*

Ancienne famille du Saumurois et du Loudunois dont on trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

D'après la tradition la famille DE CROZÉ serait originaire du Dauphiné d'où elle serait venue au cours du xv^e siècle se fixer dans les environs de Loudun, en Poitou.

Abel Crozé, Sgr de Varenne, auquel Beauchet-Filleau fait remonter la filiation, fut nommé garde du corps de la Reine-mère par brevet du 16 janvier 1614 et mourut en 1626. Il fut père de Charles Crozé, écuyer, Sgr de Clesmes, qui servit dans les chevau-légers et qui épousa à Aulnay, le 18 janvier 1622, Marthe Audemont, fille de Paul, Sgr de Lavaux, grand-père de Louis Crozé, chevalier, Sgr de Clesmes et de Lavaux, né en 1639, qui fut brigadier des gardes du corps et qui épousa Claude Belloteau par contrat passé en 1688 devant notaires à Montreuil-Bellay, et bisaïeul de Louis Crozé, chevalier, Sgr de Clesmes, de Lavaux, de la Treille, etc., né en 1692, qui servit dans les mousquetaires et qui épousa en 1729 Marie Moreau.

Bien que ces divers personnages figurent dans tous les actes avec les qualifications nobiliaires, on ne voit pas qu'ils aient fait reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

La famille de Crozé s'agrégea définitivement à la noblesse au cours du xviii^e siècle.

Charles de Crozé, Sgr de la Treille, né en 1757, petit-fils de Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saumur. Il prit part à l'insurrection vendéenne et fut blessé mortellement au siège d'Angers. Il avait épousé à Chinon, en 1778, M^{lle} Veau de Pont de Rivière. Il en eut deux fils dont l'aîné, Joseph de Crozé de Clesmes, né en 1780, épousa vers 1806 M^{lle} Berthelot de Villeneuve et continua la descendance.

La famille de Crozé de Clesmes n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : Le Bault, de Chergé 1652, Quirit 1756. Brunet de la Charie 1790, de Chevigné, de Laistre, Berthelot de Villeneuve, Chebrou de la Roullière, du Bois de la Villerabel 1898, Treton de Vaujuas-Langan 1898, Barazer de Lannurien 1906, etc.

CROZEFON (de Bertrand de). Voyez : BERTRAND DE CROZEFON (DE).

CROZES de PECSORIA (de) et **CROZES**.

Ancienne famille de l'Albigeois sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

Jehan Crozes, sgr de Pecsoria, docteur et avocat, épousa à Toulouse, le 13 juin 1610, Anne de la Roquette.

N... Crozes, bourgeois du lieu de Saint-Gervais, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Castres) : *de sable à deux pointes d'argent posées en chevron.*

Jeanne-Marie Gardeil, épouse de noble Marie-Antoine Crozes de Gaymarie, mourut à Toulouse le 25 février 1765.

Antoine de Crozes de Puechsoria, bourgeois de la ville de Dulac, au diocèse de Lavaur, fit son testament le 10 avril 1786 en faveur de ses neveux, Antoine et Charles-Augustin de Crozes de Puechsoria, fils de son frère Vitalis.

M. Germain de Crozes, de la ville d'Albi, épousa vers 1840 M^{lle} de la Burgade de Belmont.

M. Jean-Hippolyte-Germain-Salvy-Gabriel Crozes et M. l'abbé Abraham Crozes demandèrent, le 20 mai 1858, l'autorisation de joindre à leur nom celui de la famille de Crozes de Pecsoria, branche éteinte de leur famille.

CROZET (du). Armes : *d'azur à une bande d'argent, chargée de trois roses de gueules.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DU CROZET appartient à l'ancienne noblesse d'Auvergne. Elle paraît avoir eu pour berceau un château de son nom, situé près de Viverols, dont les ruines existent encore.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les ouvrages que Bouillet, Tardieu et le docteur de Ribier ont consacrés à la noblesse d'Auvergne. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Carrés d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au cours du XVIII^e siècle pour être admis à l'École militaire ou parmi les pages du Roi. Enfin M. Villain en a donné une généalogie sommaire dans le premier volume de la *France moderne*.

Jean et Pierre del Crozet, damoiseaux, habitaient Tayac en 1293. Esmenarde du Crozet, fille de Guérin et femme de Pierre Roquemattou, rendit un hommage en 1337. Pierre du Croset, damoiseau, Cosgr de Montjoui, en la paroisse de Roulhac, rendit un hommage en 1355. Geofret del Crozet était en 1369 seigneur de Freypat. Jean du Crozet était en 1390 seigneur de Bélestat.

Geoffroy du Crozet, auquel remonte la filiation suivie, est vraisemblablement le même que celui qui était en 1369 seigneur de Freypat. Son fils, Aymard du Crozet, figure dans un contrat du 8 novembre 1401 avec la qualification de seigneur de Cumignat. La terre de Cumignat, située près de Brioude, est encore aujourd'hui la rési-

dence du marquis du Crozet. Aymard du Crozet eut d'une alliance inconnue un fils, Jean, Sgr de Cumignat, qui épousa, le 16 décembre 1445, demoiselle Pauche de Lodines. Celui-ci fut père de Louis du Crozet, Sgr de Cumignat, en la paroisse de Javaugues, qui épousa Claude de Saint-Cirgues par contrat du 30 mai 1506 et auquel seulement le jugement de maintenue de 1666 fait remonter la filiation. Pierre du Crozet, écuyer, Sgr de Cumignat, petit-fils de Louis, épousa d'abord, le 1^{er} février 1570, Anne de Saint-Priest, puis N..... de Ligonnet. Il laissa quatre fils, Gilbert et Louis, nés du premier lit, Jacques et François, nés du second lit, qui furent les auteurs d'autant de branches. Les représentants de ces diverses branches furent maintenus dans leur noblesse, le 13 et le 19 novembre 1666, par jugements de M. de Fortia, intendant d'Auvergne.

Le chef de la branche aînée, François-Florimond du Crozet, né en 1725 à Javaugues, au diocèse de Saint-Flour, fut admis en 1739 parmi les pages de la Petite Écurie. Il fut plus tard seigneur de Cumignat, lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis et épousa en 1754 M^{lle} de Barentin de Montchal. Ce fut lui qui fit édifier de 1775 à 1780 le château actuel de Cumignat. Il laissa deux fils : 1^o Charles-François, marié en 1779 à M^{lle} de Caulet de Gramont, qui fut connu le premier sous le titre de marquis du Crozet, conservé depuis lors par le chef de la famille, et dont la descendance subsiste avec distinction ; 2^o Joseph-Jean-Charles, né en 1759, premier page du roi Louis XVI, marié en 1790 à M^{lle} de Vitry, décédé en 1851 au château de Servières, près de Brioude. Ce dernier laissa trois fils : 1^o Charles-François, vicomte du Crozet, né en 1794, à Soleure, en Suisse, conseiller à la Cour de Riom de 1827 à 1864, marié en 1828 à M^{lle} des Aix, dont le fils, Amédée, n'a pas eu de postérité ; 2^o Sidoine-Charles, décédé sans alliance ; 3^o Jean-Sébastien, receveur des finances, qui n'eut qu'une fille, M^{me} de Castelli.

L'auteur de la seconde branche, Louis du Crozet, épousa Madeleine Dupont par contrat du 3 juin 1633. Son descendant, Jean-Baptiste du Crozet de Liat, né en 1745 au château de Liat, en la paroisse de Champeix, fit en 1756 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Il se maria à Berlin en 1767 et mourut en 1783 laissant un fils. Cette branche n'était plus représentée en 1847, d'après Bouillet, que par M^{lle} du Crozet, demeurant à Clermont-Ferrand.

L'auteur de la troisième branche, Jacques du Crozet, Sgr d'Estivareilles, épousa en 1609 Louise d'Artasse. Sa descendance s'éteignit avec ses deux petites-filles qui moururent sans alliance.

La quatrième branche, dite des seigneurs de Mazerat, n'était plus représentée en 1847 que par Gabriel du Crozet, ancien capitaine au

régiment de Conti, chevalier de Saint-Louis, et par sa sœur, Marie, chanoinesse du chapitre de Lavaudieu.

Pierre du Crozet de Liat prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom.

La famille du Crozet a fourni six chanoines comtes de Brioude depuis le xv^e siècle, des officiers de valeur, etc.

Principales alliances : de Guérin 1538, de Saint-Priest 1750, de la Roque 1693, de la Salle, de Barentin de Montchal 1754, du Buysson 1781, de Caulet de Gramont 1779, de Saignard de Choumouroux 1811, de Borne de Saint-Etienne 1829, de Bouillé 1852, de Brossin de Méré 1859, des Aix 1828, de Castelli, de Digoine, etc.

CROZET de LAFAY.

Famille de haute bourgeoisie, honorablement connue en Forez.

Joseph-Charles-Antoine CROZET demanda, le 20 juin 1858, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE LAFAY, sous lequel il était connu.

Principales alliances : Compagnon de la Servette, de Boutiny vers 1880.

CROZET (de). Armes : *d'azur à trois étoiles mal ordonnées d'or, accompagnées de trois croisettes d'argent, deux en chef et une en pointe.*

La famille DE CROZET, originaire du Comtat-Venaissin, est venue se fixer à Marseille vers le milieu du xvii^e siècle. Elle a donné à cette ville plusieurs échevins au cours du siècle suivant.

Jean-Baptiste Crozet, marchand de Marseille, Jean Crozet, marchand tailleur, Louis Crozet, maître tailleur, et André Crozet, maître apothicaire, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 leur blason tel que la famille le porte encore de nos jours.

Etienne-Joseph Crozet, aïeul des représentants actuels, exerçait en 1789 l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des comptes, aides et finances de Provence.

Principales alliances : d'Alayer de Costemore, de Barberin, etc.

CRUBLIER de FOUGÈRES, de CHANDAIRE et d'OPTERRE. Armes : *d'argent à un pin de sinople, terrassé du même.*

La famille CRUBLIER occupait dès le xvii^e siècle un rang très distingué dans la haute bourgeoisie de Châteauroux, en Berry. Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1893.

Jean Crublier, marié à N... Quesnier, acquit au commencement du xvii^e siècle la seigneurie du Puymoreau. Son petit-fils, Esme Crublier, sieur de la Tremblais, était conseiller au duché de Châteauroux

quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à un chevron de sinople, accompagné de trois pins de même*. Trois autres membres de la famille Crublier firent enregistrer leur blason au même Armorial : N... Crublier, également conseiller au duché de Châteauroux ; N... Crublier, femme de Gaspard de Cocqueborne, vicomte de Fussy; et N..., veuve de M. Crublier de Chandaire, maire perpétuel de Châteauroux. Cette dernière déclara les armes suivantes : *d'argent à un pin de sable*, qui sont à peu près les mêmes que celles portées par les représentants actuels.

Henri Crublier d'Opterre, né à Châteauroux le 26 octobre 1739, fils de maître Edme Crublier de Saint-Cyran, avocat en Parlement, et de dame Marie-Anne Bertrand, était lieutenant-colonel du génie quand il fut élu, en 1791, député de l'Indre à la Législative; il fut nommé général de brigade le 20 germinal an III et mourut dans sa ville natale en 1799.

Léon Crublier, sieur de Chandaire, de Fougères et de Mirar, marié vers 1755 à Anne Perrier, exerça dans la seconde moitié du xviii^e siècle la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Bourges. Sa descendance se partagea en deux rameaux qui se distinguèrent par les surnoms de Chandaire et de Fougères.

Le rameau des Crublier de Chandaire paraît s'être éteint au cours du xix^e siècle. Une de ses représentantes, M^{me} de la Châtre, née Crublier de Chandaire, est décédée à Issoudun en 1869 à l'âge de 72 ans.

Le chef de l'autre rameau, Léon Crublier de Fougères, né à Châteauroux en 1785, décédé à Paris en 1865, longtemps conseiller général de l'Indre, fut député du même département de 1827 à 1830. Il avait épousé à Orléans en 1813 Adèle Patas de Mesliers. Il en eut un fils, Arthur de Fougères, né à Orléans en 1821, marié en 1848 à M^{lle} de Rigny, décédé à Châteauroux en 1872, qui fut longtemps conseiller général de l'Indre. Il eut aussi une fille qui épousa successivement le vicomte de Montbel et le comte de Rocheplatte et qui laissa elle-même une fille unique, M^{me} la comtesse Arthur de la Rochefoucauld, née Montbel. Le fils aîné d'Arthur de Fougères, Raymond, né à Châteauroux en 1849, marié à Orléans en 1874 à M^{lle} de Champvallins, a été élu en 1894 conseiller général de l'Indre. Ce rameau possède encore le château de Fougères, près de Châteauroux. Ses représentants ne doivent être confondus ni avec ceux de la famille Lambot de Fougères, ni avec ceux de la famille de Fougères.

Principales alliances : de Cougny 1688, de Cocqueborne, Gassot de Champigny 1780, Bertrand, Patas de Mesliers 1813, Gaultier de

Rigny 1848, du Gaigneau de Champvallins 1874, 1875, de Vallois 1906, Macé de Gastines 1902, de la Ville-le Roulx 1886, Berthier de Grandry 1871, Delahante 1884, de Montbel 1834, Drouin de Rocheplatte 1850, 1688, etc.

CRUCIUS de la CROIX de NOUGARÈDE.

Famille de haute bourgeoisie.

Une ordonnance du 20 juillet 1825 autorisa M. Paul-Jean-Théodore CRUCIUS, né à Paris en 1790, officier, marié à M^{lle} de Nougarede, et son frère, Pierre-Théodore Crucius, né en 1791, à joindre à leur nom celui de : DE LA CROIX. L'aîné des ces deux frères fut père de Gustave-Albert-Pierre Crucius de la Croix, connu sous le titre de comte de la Croix de Nougarede, décédé en 1892 à l'âge de 47 ans, qui épousa en 1890 la comtesse de Magnac, née Cretté de Palluel.

Principales alliances : Ruinart de Brimont 1859, Cretté de Palluel, etc.

CRUGY, ou CRUZY, de MARCILLAC (de). Voyez : CRUZY-MARCILLAC (DE).

CRUSE.

La famille CRUSE est une des plus justement considérées du grand commerce bordelais. Elle est originaire du duché de Holstein. Hans-Hermann Cruse, né à Segeberg le 27 décembre 1790, vint en 1819 se fixer à Bordeaux et y fonda une maison de commerce. Il laissa une fille, M^{me} Lalande, et trois fils, Hermann, Edouard et Adolphe, qui donnèrent un développement considérable à la maison fondée par leur père. L'aîné de ces fils, Hermann Cruse, acquit en 1865 le cru célèbre de Pontet-Canet, à Pauillac, en Médoc, qui appartient encore à ses descendants.

La famille Cruse appartient au culte protestant.

Principales alliances : Guestier, de Luze, de Gervain, Durand-Dassier, Lawton, Girod 1912, Lalande, Berger, etc.

CRUSSOL d'UZÈS (de). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 parti : fascé d'or et de sinople de dix pièces, qui est de Crussol, et d'or à trois chevrons de sable, qui est de Lévis ; aux 2 et 3 contre-écartelé : aux I et IV d'azur à trois étoiles d'or, posées en pal, qui est de Gourdon ; aux II et III d'or à trois bandes de gueules, qui est de Genouillac ; sur le tout : de gueules à trois bandes d'or, qui est d'Uzès.* — Supports : *deux lions d'or.* — Cimier : *une tête de lévrier d'argent.* — Couronne *ducale.* — Manteau *de pair de France.* — Devise : *Ferro non auro.*

La maison DE CRUSSOL D'UZÈS est une des plus considérables de la haute noblesse française.

Elle a pour premier auteur connu un Géraud Bastet qui épousa, vers l'an 1110, Bérengère, héritière du château de Crussol situé sur le territoire de la paroisse de Saint-Péray, en Vivarais, au sommet d'une montagne qui domine le Rhône, en face de Valence. Il subsiste quelques ruines de ce château qui sont connues sous le nom de *Cornes de Crussol*. Ce nom de Bastet que portait Géraud et qui fut conservé par ses successeurs jusqu'au début du xv^e siècle paraît n'avoir été qu'un sobriquet ; ce qui est certain, c'est qu'il ne fut jamais porté par les filles. Un Géraud Bastet, peut-être le même que le précédent, fut présent, en 1150, à l'acte par lequel Matheline de Nîmes céda à son frère, le vicomte de Nîmes, ses droits sur la succession paternelle.

Un Pons Bastet suivit le roi Philippe-Auguste à la troisième Croisade d'après un acte d'emprunt à des marchands génois de l'année 1191. On a inscrit son nom aux Salles des Croisades du musée de Versailles avec les armes de la maison de Crussol.

On trouvera dans les *Dossiers bleus* une généalogie de la maison de Crussol. Ce travail, qui est d'accord avec ceux du Père Anselme et de la Chesnaye des Bois, commence en ces termes « : Géraud Bastet, « premier du nom, Sgr de Crussol, est le premier que l'on trouve par « titre surnommé Bastet, que l'on croit être un sobriquet. Il eut un « différend avec le comte de Valentinois pour le péage de l'Étoile, « en Dauphiné, et transigea, au mois de septembre 1215, avec Aymar « de Poitiers, fils de ce comte. Le titre est en original dans les ar- « chives de la Chambre des comptes de Dauphiné. Le même Aymar « de Poitiers lui inféoda la terre de Saint-Marcel, en Vivarais, par « acte passé le 8 des calendes de l'an 1232 et, par un autre acte du mois « de septembre 1242, il lui en abandonna les deux autres tiers... » C'est le même Géraud Bastet secourut en 1217 l'évêque de Valence menacé par une insurrection des habitants de sa ville épiscopale. Il survécut à son fils et, par son testament du jeudi avant la fête de sainte Luce 1264, laissa à sa belle-fille, Alasie, la tutelle de ses petits-enfants. Alasie fit elle-même son testament à Valence en 1273. L'aîné de ses fils, Ponce Bastet, damoiseau, Sgr de Crussol, fit son testament le jeudi après la fête de saint Philippe et saint Jacques 1272 et mourut peu de temps après. Il avait épousé Alasie de Roussillon qui fit elle-même son testament le 10 mars 1280. Leur fils, Géraud Bastet, chevalier, Sgr de Crussol, continua la lignée.

On a dit et répété, sans jamais en fournir aucune preuve sérieuse, que ce Géraud Bastet était fils de Jean Bastet, simple apothicaire de Valence, qu'il avait acheté en 1300 la terre et le château de Crussol et qu'il avait été anobli en 1304 par l'évêque de Valence. On a vu

par ce qui précède que les Bastet étaient seigneurs de Crussol et figuraient dans la noblesse de leur région bien avant le prétendu anoblissement de 1304.

Géraud Bastet, Sgr de Crussol, figure dans un certain nombre d'actes très authentiques avec les qualifications de chevalier et de noble et puissant. Par contrat d'octobre 1310 il maria son fils, Jean Bastet, avec Béatrix de Poitiers qui appartenait à une des plus puissantes familles nobles de la région et qui dans la suite recueillit par héritage la seigneurie importante de Beaudiner. Géraud Bastet, Sgr de Crussol, petit-fils de Jean et de Béatrix de Poitiers, épousa successivement en 1392 Louise de Clermont, en 1412 Jeanne de Tournon et enfin, le 26 janvier 1420, Alix de Lastic, héritière de la seigneurie de Collat, au diocèse de Saint-Flour. Il eut de ce troisième mariage plusieurs fils qui laissèrent définitivement tomber en désuétude le nom, ou sobriquet, de Bastet. L'aîné de ces fils, Louis, continua la descendance. Le second, Géraud, chanoine-comte de Lyon, fut sacré archevêque de Tours le 13 octobre 1466. Louis, Sgr de Crussol et de Beaudiner, jouit de la faveur du roi Louis XI qui le nomma grand-panetier de France et gouverneur du Dauphiné. Il avait épousé, par contrat du 22 juillet 1452, Jeanne de Lévis, héritière de la seigneurie de Florensac. Ce fut son fils, Jacques, Sgr de Crussol, de Beaudiner, de Florensac, etc., sénéchal de Nîmes et de Beaucaire en 1503, grand-panetier de France, qui épousa, par contrats du 1^{er} mars et du 24 juin 1486, Simone, fille unique et héritière de Jean, vicomte d'Uzès, et d'Anne de Brancas. Jean de Crussol s'engagea par contrat de mariage à écarteler ses armes de celles de la maison d'Uzès. Il fut père de Charles de Crussol, chevalier, vicomte d'Uzès, Sgr de Crussol, de Lévis, de Beaudiner, de Florensac, etc., grand-panetier de France, sénéchal de Nîmes et de Beaucaire, qui épousa en 1523 Jeanne de Genouillac, dame d'Acier, et grand-père d'Antoine de Crussol, né en 1528, Sgr des mêmes domaines, grand-panetier de France, sénéchal de Nîmes et de Beaucaire, qui obtint l'érection de sa vicomté d'Uzès d'abord en duché, par lettres de mai 1565, puis en duché-pairie, par lettres de février 1572, et qui mourut en 1573 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Louise de Clermont, comtesse de Tonnerre. Jacques de Crussol, Sgr d'Acier, né en 1540, second fils de Charles, vicomte d'Uzès, et de Jeanne de Genouillac, fut un des principaux chefs des protestants du Languedoc. Il n'en fut pas moins autorisé après la mort de son frère à recueillir le duché d'Uzès et la dignité de pair de France. Il fut le second chevalier du Saint-Esprit sur la liste de 27 noms que dressa le roi Henri III lors de l'institution de cet Ordre, en 1579. Il avait épousé en 1568 Françoise de Clermont et

mourut en 1584 après avoir abjuré le calvinisme. Son fils, Emmanuel de Crussol, troisième duc d'Uzès, pair de France, décédé à Florensac en 1657, avait épousé en 1601 Claude d'Hébrard, dame de Saint-Sulpice. Il eut plusieurs fils dont trois, François, Jacques et Alexandre-Galliot, furent les auteurs de trois grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, François de Crussol, quatrième duc d'Uzès, pair de France, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, épousa en 1636 Marguerite d'Apchier. Deux de ses fils, Emmanuel de Crussol, cinquième duc d'Uzès, pair de France, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, marié en 1664 à Julie de Sainte-Maure, fille unique du duc de Montausier, et Louis de Crussol, marquis de Florensac, maréchal de camp en 1694, marié en 1688 à Marie-Thérèse de Senneterre, furent les auteurs de deux rameaux.

Emmanuel, duc d'Uzès, auteur du premier de ces rameaux, eut, entre autres enfants, trois fils : 1^o Louis, sixième duc d'Uzès, pair de France, tué en 1693 à la bataille de Nerwinden, qui n'eut pas d'enfants ; 2^o Jean-Charles, septième duc d'Uzès, pair de France, né en 1675, qui épousa d'abord en 1696 Anne Grimaldi, fille du prince de Monaco, puis en 1706 Anne-Marguerite de Bullion, héritière du beau château de Bonnelles ; 3^o François, comte d'Uzès, lieutenant général des armées du Roi en 1718, qui épousa en 1705 M^{lle} de Franclieu et dont la descendance, connue sous le nom de Crussol-Montausier, paraît s'être éteinte en 1838¹. Charles-Emmanuel, huitième duc d'Uzès, pair de France, fils de Jean-Charles, fut brigadier des armées du Roi ; il épousa en 1724 Emilie de la Rochefoucauld et continua la lignée. Ce rameau, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours avec une rare distinction, possède encore les châteaux d'Uzès et de Bonnelles et les ruines de celui de Crussol. Son chef est aujourd'hui le plus ancien des pairs de France, tandis que le duc de la Trémoïlle, dont le duché de Thouars date de 1563, est le plus ancien des ducs français. Depuis le xviii^e siècle, le fils aîné du duc d'Uzès est connu, du vivant de son père, sous le titre de duc de Crussol.

Le second rameau de la branche aînée fut également fort brillant. Il s'éteignit avec deux frères : 1^o Henri-Emmanuel, connu sous le titre de baron de Crussol, né à Paris en 1741, grand-bailli d'épée de

¹ Pierre de Crussol, né en 1746, frère du dernier marquis de Crussol-Montausier, épousa Marie-Marguerite le Gué de Saint Forc. Il en eut un fils, Auguste-Théodore, né en 1797, qui alla se fixer en Amérique et dont on ignore la destinée, et une fille qui épousa en 1810 le lieutenant-colonel Maire. D'après les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Réverend, la descendance d'Auguste-Théodore de Crussol-Montausier subsisterait en Amérique.

Bar-sur-Seine, député de la noblesse de Champagne aux États généraux de 1789, lieutenant général des armées du Roi en 1814, marié en 1770 à M^{lle} de Boulainvilliers, décédé sans postérité en 1818 ; 2^o Alexandre-Emmanuel, connu sous le titre de bailli de Crussol, né en 1743, chevalier de Malte, député de la noblesse de la vicomté de Paris aux États généraux de 1789, lieutenant général des armées du Roi et pair de France en 1814, décédé sans alliance en décembre 1815.

L'auteur de la seconde branche, Jacques-Christophe de Crussol, eut en partage la seigneurie de Saint-Sulpice, en Albigeois. Il épousa en 1637 Louise-Françoise d'Amboise d'Aubijoux. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Emmanuel-Charles, connu sous le titre de marquis de Crussol de Saint-Sulpice, décédé à Albi en 1694, qui épousa Charlotte Ciron, fille d'un président au Parlement de Toulouse, et dont la descendance s'éteignit à la fin du xviii^e siècle ; 2^o Alexandre-Galiot, connu sous le titre de comte de Crussol d'Amboise, qui épousa en 1694 Charlotte de Timbrune de Valence et dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Georges, marquis de Crussol d'Amboise, né en 1726, lieutenant général des armées du Roi, député de la noblesse du Poitou aux États généraux de 1789, guillotiné en 1794.

La troisième branche posséda, entre autres biens, les seigneuries de Montsalès, de Balaguier et de Castelnaud. Elle s'éteignit avec Charles-Amable, marquis de Crussol de Montsalès, qui mourut en 1743 à l'âge de 24 ans.

La maison de Crussol a fourni dans ses diverses branches trois grands-panetiers de France, un archevêque de Tours, un archevêque de Toulouse (François de Clermont d'Amboise, décédé en 1758), des évêques, un grand nombre d'officiers généraux, sept chevaliers du Saint-Esprit, des gouverneurs de provinces, des députés de la noblesse aux États généraux, des députés du Gard et de la Haute-Marne, un explorateur (Jacques, treizième duc d'Uzès, décédé en Afrique en 1893, frère du chef actuel), etc.

Principales alliances : de Poitiers 1310, 1535, de Châteauneuf 1353, de Clermont 1392, 1556, 1568, de Tournon 1412, de Lastic 1420, de Guérin du Tournel, de Lévis 1452, de Salignac, de la Rochefoucauld 1725, d'Uzès 1486, d'Ancezune 1509, de Voisins 1518, de Genouillac 1523, de Cardaillac 1564, de Combres 1574, de Chabannes 1591, de Cadart d'Ancezune 1594, de Lostanges, d'Hébrard de Saint-Sulpice 1601, de Flagheac 1632, de Vernou 1654, de Budos de Portes 1627, de Rouvroy de Saint-Simon 1634, de la Châtre 1625, d'Apchier 1636, de Saint-Maure-Montausier 1664, de Pardailan d'Antin 1686, 1753, 1700, le Tellier de Barbézieux 1691, Grimaldi de

Monaco 1676, de Bullion 1706, de la Baume-le-Blanc de la Vallière 1732, de Rohan-Chabot 1758, de Chatillon 1777, de Rougé 1804, de Rochouart-Mortemart 1807, 1867, du Bouchet de Sourches de Tourzel 1832, de Talhouet 1836, d'Hunolstein 1857, de Galard 1865, d'Albert de Luynes 1889, 1894, de Cossé-Brissac 1894, Pasquier de Franclieu 1705, d'Aubusson 1737, Lefèvre d'Ormesson 1769, Green de Saint-Marsault, de Senneterre 1688, 1738, de Vignerot d'Aiguillon 1718, Colbert de Villacerf 1714, d'Amboise 1637, de Bessuéjols de Roquelaure, d'Estaing 1715, de Timbrune de Valence 1694, de Pérusse des Cars 1647, 1707, d'Aumale 1695, de Pontac, Fouquet de Vaux 1683, de la Tour du Pin-Gouvernet 1715, etc.

CRUSSOL-DÉSÉPESSÉ, ou des ÉPESSÉ, (de).

La famille qui donne lieu à cette notice n'a aucun rapport avec la puissante maison à laquelle a été consacrée la notice précédente. Elle n'a, du reste, jamais eu aucune prétention à la noblesse.

Elle est originaire du Languedoc et paraît avoir eu pour nom primitif celui de Coursule, ou Courseulle. Au xvii^e siècle on trouve ses membres désignés sous le nom de Croussolle, ou sous celui de Crousole des Epesse. Denis Croussolle vint au début du siècle suivant se fixer en Auvergne où sa descendance s'est fort obscurément perpétuée jusqu'à nos jours. Ses enfants furent connus sous le nom de : DE CRUSSOL-DÉSÉPESSÉ. Quand la Révolution survint, la famille de Crussol-Désépesse supprima le nom de Crussol, qui aurait pu être compromettant et ne garda que celui de Désépesse. Son représentant, François-Louis Desépesse, marié en 1821 à Suzanne Daude, était sous la Restauration simple huissier à Saint-Flour. Il laissa plusieurs enfants. Ceux-ci demandèrent au tribunal de Saint-Flour l'autorisation de faire rectifier les actes de l'état civil dans lesquels leur nom avait simplement été orthographié Désépesse et de substituer à ce nom celui de : de Crussol des Epesse, porté par leurs ascendants avant la Révolution. Le duc d'Uzès, chef de la maison de Crussol d'Uzès, intervint alors et demanda reconventionnellement qu'il fût interdit à MM. Désépesse de faire précéder leur nom de celui de : de Crussol. Par jugement du 8 août 1864, le tribunal de première instance de Saint-Flour débouta le duc d'Uzès de sa demande et accueillit favorablement celle de MM. Désépesse, en leur interdisant toutefois de porter le nom de Crussol isolément et en reconnaissant que leur famille n'avait aucune communauté d'origine avec la maison de Crussol d'Uzès. Ce jugement fut plus tard confirmé par des arrêts de la Cour d'appel de Riom et de la Cour de cassation. On trouvera sur ce procès des renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1866.

M. de Crussol des Épesse, représentant de commerce, a épousé à Paris, en février 1902, Marie Lartigue, femme divorcée de M. Victor Delbecq.

CRUX (Mac-Guir de). Voyez **MAC-GUIR DE CRUX.**

CRUZY, ou CRUGY, de MARCILLAC (de). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois roses d'argent, 2 et 1, qui est de Cruzy ; aux 2 et 3 d'or à trois fascés de gueules, qui est de Gout.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Nunquam marcescent.*

La famille DE CRUZY, ou DE CRUGY, DE MARCILLAC est originaire du Quercy.

On en trouvera des généalogies dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans l'*Armorial général* de d'Hozier, dans les *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue* de M. de Barrau, etc. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1758 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie.

Ces divers travaux, d'accord avec les jugements de maintenue de noblesse du xvii^e siècle, ne donnent la filiation que depuis noble Jacques de Cruzy, du lieu de Péne, au diocèse de Cahors, qui épousa, par contrat du 3 novembre 1502, noble Jacqueline de Rousset, de la paroisse de Saint-Cyprien de Fauroux, dans la juridiction de Lauzerte. Noble Armand Crugi, sieur de Fauroux, fils des précédents, épousa Françoise de Revel par contrat du 5 juin 1532. Il en eut un fils, noble Grimont de Cruzy, Sgr de Fauroux, qui épousa, par contrat passé à Toulouse le 9 février 1565, Françoise de Gout, héritière de l'importante seigneurie de Marcillac, située près de Castelsarrazin. Grimont de Cruzy fut le principal artisan de la grande situation de sa famille. Il fut admis le 16 mars 1589 parmi les nobles aux États du Quercy et, malgré son grand âge, fut nommé, le 30 juillet 1614, gouverneur de la ville de Moissac. Il eut huit fils parmi lesquels on doit mentionner : 1^o Antoine de Cruzy, Sgr de Marcillac et de Fauroux, gouverneur de Moissac, mestre de camp d'infanterie en 1629, décédé sans postérité ; 2^o Bernard (alias Béraud) de Cruzy, admis dans l'Ordre de Malte en 1590 ; 3^o Jean, qui fut l'auteur de la branche aînée ; 4^o Bertrand, qui fut l'auteur de la seconde branche ; 5^o Charles, qui fut l'auteur de la troisième branche ; 6^o Silvestre, évêque de Mende en 1628, décédé en 1659.

Jean de Cruzy, auteur de la branche aînée, marié le 28 janvier 1610 à Anne de Montret, devint seigneur de Marcillac et chef de sa famille après la mort de ses frères aînés. Son petit-fils, Silvestre de Cruzy

de Marcillac, Sgr dudit lieu et de Saint-Béar, vicomte de Grèze, était encore fort jeune quand il fut maintenu dans sa noblesse, d'abord, le 10 février 1669, par jugement de M. de Lartigue, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, puis, le 12 novembre 1668, par un jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il épousa, le 2 juillet 1673, Marie-Anne de Bénavent. Il en eut plusieurs fils dont l'aîné, Henri, connu sous le titre de comte de Marcillac, décédé à Madrid en 1739 sans avoir été marié, fut lieutenant général des armées du Roi en 1721, grand-croix de Saint-Louis en 1737 et ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne auprès du roi de France. Ce fut le neveu du précédent, Dominique-François-Louis de Cruzy, comte de Marcillac, né en 1742, qui fit en 1758 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie. Le comte de Marcillac prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Rouergue et mourut en 1813. Il avait épousé M^{lle} de Laqueuille. Il en eut deux fils qui furent les derniers représentants de leur branche : 1^o Pierre de Cruzy, connu sous le titre de marquis de Marcillac, né en 1769 au château de Vauban, en Bourgogne, sous-préfet de Villefranche en 1812, rédacteur du journal *la Quotidienne*, décédé en 1824, dont la fille, née en 1815, entra en religion ; 2^o Armand-Magdalon de Cruzy de Marcillac, admis dans l'Ordre de Malte en 1774, capitaine de gendarmerie à Rodez, décédé sans alliance en 1820. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que l'aîné de ces deux frères avait faites en 1783 pour être admis à l'École militaire.

La seconde branche s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. On en trouvera des généalogies dans les *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue* du vicomte de Bonald et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896. Son auteur, Bertrand de Cruzy de Marcillac, Sgr de Rousies, fut gentilhomme de la chambre du Roi et épousa, le 23 juillet 1634, Catherine de Gout. Il eut un fils, Sylvestre de Cruzy-Marcillac, baron de Sauveterre, qui épousa, le 28 novembre 1664, Jeanne-Germaine de Durfort-Léobard et qui fut maintenu dans sa noblesse, en 1667, par jugement de M. de Lartigue, subdélégué de l'intendant Pellot, en même temps que son cousin, également appelé Sylvestre, chef de la branche aînée. Melchior de Cruzy de Marcillac, Sgr de Laubéjac, descendant des précédents, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Quercy. Il avait épousé en 1787 Marie-Félicité d'Alesme. Leur fils, Armand, marié en 1828 à M^{lle} de Gironde, devint en 1824 le chef de sa famille et prit alors le titre de marquis de Cruzy de Marcillac. Il fut père d'Henri de Cruzy de Marcillac, né en 1831, conseiller général du Tarn-et-Garonne en 1895,

et grand-père de Gaston, marquis de Cruzy de Marcillac, qui a épousé en 1890 M^{lle} de Cambolas.

La troisième branche fut exclusivement connue sous le nom de Crugy, ou Crugi, de Marcillac. On en trouvera une généalogie détaillée dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. Son auteur, Charles de Cruzy de Marcillac, était venu se fixer en Angoumois après le mariage qu'il contracta à Cognac, le 12 décembre 1616, avec Jacqueline Vinsonneau, héritière de la seigneurie de Thillou. Il fut le bisaïeul de Charles-Louis de Crugi-Marcillac, né en 1674, qui épousa à Poitiers, en 1712, Élisabeth Dubois de la Touche et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 16 janvier 1714, par jugement de Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Charles-Louis eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Charles-Henri, baptisé en 1720, fut admis en 1735 parmi les pages de la Grande Écurie. Deux autres, Jean-Auguste et Charles-Sylvestre, moururent jeunes encore des suites de blessures reçues à l'ennemi. Le plus jeune de tous, Pierre-Constantin, marié à Montmorillon, en 1748, à Marguerite des Montiers-Mérinville, obtint, par lettres patentes du 10 août 1765, l'érection de sa châtellenie de Limalonges en marquisat sous le nom de Crugy-Marcillac. Il mourut à Paris en 1773. Louis, marquis de Crugy-Marcillac, né en 1757, fils du précédent, épousa à Paris en 1780 M^{lle} de Lévis-Mirepoix et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou. Il fut le dernier représentant de sa branche et mourut en 1837 survivant à son fils et ne laissant que deux filles, M^{mes} de Savatte de Genouillé et de la Haye-Montbault.

Principales alliances : de Gout de Marcillac 1565, de Voisins-Montaut, d'Esparbès de Lussan 1625, de Châteauneuf-Randon 1635, d'Escayrac de Lauture 1668, de la Broue 1678, de Bonnefons de Presques, de Bénavent 1673, de Corn d'Ampare 1736, Huet de Froberville 1808, de Durfort de Léobard 1664, de Cours 1661, de Gironde 1828, de Cambolas 1890, de Puyguyon 1643, de Vassal, des Montiers-Mérinville 1748, du Rousseau de Fayolle 1774, de Lévis-Mirepoix 1780, de Savatte de Genouillé 1805, etc.

C SERNECK (Dessoify de). Voyez : **DESSOFFY DE CSERNECK.**

CUBES du CHATENET et de LASCAUX (des). Voyez : **DESCUBES DU CHATENET ET DE LASCAUX.**

CUCHET (Massis-). Armes : *d'argent à une croix de sinople, cantonnée de quatre porcelets de sable.*

La famille CUCHET, ou MASSIS-CUCHET, occupe un rang distingué dans

la haute bourgeoisie du Vivarais. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne*.

Elle est originaire de Montélimar, en Dauphiné, et portait primitivement le nom de Massis. Un de ses représentants, Antoine Massis, prêtre et chanoine en l'église collégiale de Montélimar, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'or à un lion de gueules ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent*. François Massis, avocat, docteur, fils de Christol Massis, du lieu d'Ancôme, épousa en 1682 Marie Cuchet. Leur fils, Pierre Massis, né en 1684, avocat, conseiller du Roi, maire perpétuel du Teil, décédé en 1766, fut héritier universel de son oncle maternel, Jean Cuchet, commis au greffe criminel de Montélimar, juge perpétuel du Teil, à charge de relever le nom et les armes de la famille Cuchet. Il fut père de Joseph-Romuald Cuchet, ou Massis-Cuchet, Sgr direct d'Aubignas, né en 1742, maire perpétuel du Teil, qui vint se fixer à Aubenas après le mariage qu'il contracta, en 1772, avec Françoise-Geneviève Cornuscle d'Ornas. Sa descendance, exclusivement connue sous le nom de Cuchet, a fourni un maire de Montélimar, un maire et plusieurs présidents de la Chambre de commerce d'Aubenas, etc.

Principales alliances : Cuchet 1682, Pavin (de la Farge), Cornuscle, de Lame, de Valleton 1808, Sauzet, Deydier, Champanhet de Sarjas 1865, Richard du Montélier, etc.

La première famille Cuchet, dont le nom a été relevé par la famille Massis, était également originaire des environs de Montélimar. Un de ses représentants, Léonard Cuchet, exerçait vers le milieu du xvii^e siècle l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, greffier criminel au Parlement de Grenoble. Il n'eut que deux filles. L'une de celles-ci, Françoise-Marie de Cuchet, veuve de N... des Alrics de Rocard, conseiller au Parlement de Grenoble, marquis du Rousset, au Comtat, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles qu'elles sont encore portées par la famille Massis-Cuchet. Alexandre Cuchet, décédé en 1669, frère de Léonard, fut père de Jean Cuchet et de M^{me} Massis, mentionnés plus haut. A la même souche appartenait vraisemblablement un Abel Cuchet, conseiller du Roi en l'élection de Grenoble, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : *d'azur à un chevron d'or ; au chef de gueules chargé de six pointes d'argent*.

CUERS de COGOLIN (de). Armes : *d'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois cœurs du même*. — La branche des seigneurs de Brunet, aujourd'hui éteinte, fut autorisée en 1651 à charger le comble de ses armes *d'un écusson d'azur à la fleur de lys d'or*.

La famille DE CUERS a occupé un rang distingué dans la noblesse de Provence.

Artefeuil en a donné au xviii^e siècle une généalogie qui a été reproduite dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les *Dossiers bleus*, dans le *Cabinet d'Hozier* et dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, publiée en 1913 par le baron du Roure.

La famille de Cuers descend de Pierre de Cuers, notaire, secrétaire du roi René, qui résidait à Toulon en 1435. On admet généralement avec Barcilon que ce René de Cuers fut anobli par ses fonctions. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, il aurait été fils d'un Guillaume de Cuers qui vivait en 1400. Antérieurement à cette époque les *Dossiers bleus* mentionnent Florent de Cuers, qui vivait en 1239, Arnaud de Cuers, qui vivait en 1279, Raymond et Louis de Cuers, frères, qui vivaient en 1323, et Pons de Cuers qui vivait en 1363. Pierre de Cuers, secrétaire du roi René, avait épousé une dame nommée Douce. Il en eut, entre autres enfants, trois fils, Pierre, Jean et Elzéar, ce dernier passé sous silence par Artefeuil. Deux de ces fils, Pierre et Elzéar, furent les auteurs de deux grandes branches. Leur frère, Jean de Cuers, natif de Toulon, fut successivement prévôt de Marseille, maître des requêtes du roi René, en 1472, conseiller au Parlement d'Aix, le 18 novembre 1502, et prévôt de Notre-Dame la Major, à Marseille; il mourut dans cette ville en 1510 et fut inhumé à la Major.

On ne sait que peu de chose sur Pierre de Cuers, auteur de la première branche, et on ignore le nom de sa femme. On sait cependant qu'il fut père de Jacques Cuers. Celui-ci, d'après le tableau généalogique mentionné plus haut, épousa Madeleine de Signier par contrat du 17 novembre 1520. Il en eut deux fils, Honoré et Claude, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, noble Honoré de Cuers, écuyer de la ville de Toulon, y demeurant, épousa Marguerite de Seguin par contrat du 10 mars 1548 et fit son testament le 21 novembre 1566. Son petit-fils, Henri de Cuers, marié en 1616 à Marguerite de Vitalis, acquit, par acte du 6 septembre 1628, l'importante seigneurie de Cogolin, aujourd'hui commune du département du Var, sous le nom de laquelle plusieurs de ses descendants ont été exclusivement connus. Il laissa un fils, Jacques de Cuers, Sgr de Cogolin, marié successivement en 1649 à Françoise de Villeneuve-Bargemont et en 1651 à Diane de Garnier-Julhians, qui fut un officier de marine de la plus grande valeur et qui fut nommé chef d'escadre en 1693. M. de Cogolin fut maintenu dans sa noblesse le 10 avril 1669, sur preuves

remontant en 1472, par arrêt des commissaires de S. M. chargés de la recherche des faux nobles en Provence. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une de ses petites-filles, Claire-Marguerite de Cuers de Cogolin, née en 1696 au diocèse de Toulon, fit en 1708 pour être admise à Saint-Cyr. Le frère aîné de cette jeune fille, Joseph de Cuers, chevalier de Cogolin, né à Toulon en 1702, décédé en 1760, fut un poète distingué et fit partie de la maison de la duchesse du Maine. Françoise-Iphigénie de Cuers de Cogolin, nièce du précédent, fut admise à Saint-Cyr en 1753. Ce rameau subsiste.

Le second rameau est aujourd'hui éteint. Son auteur, Claude de Cuers, fut père de César de Cuers, grand-père de Claude de Cuers, qui, en considération de ses services, obtint en 1651 l'inféodation de la seigneurie de Brunet, près de Toulon, et qui fut en même temps autorisé à charger le comble de ses armoiries d'un écu d'azur à la fleur de lys d'or, et bisaïeul de César de Cuers, qui épousa en 1660 Désirée de Favez.

L'auteur de la seconde branche, Elzéar, laissa deux fils, Honoré et Elzéar de Cuers, qui laissèrent postérité. Le chef de cette branche, Charles Cuers, lieutenant général garde-côtes du département de Marseille, fut maintenu dans sa noblesse, le 1^{er} août 1709, par jugement du premier président Cardin le Bret. Il justifia qu'il était fils de Joseph de Cuers, marié à Ollioules en 1640 à Françoise de Marlineng, petit-fils d'Étienne de Cuers, marié en 1597 à Oriane de Laget, et arrière-petit-fils de Gaspard de Cuers, marié à Françoise de Peyronne, qui fit son testament à Tourves le 14 avril 1589 et qui était lui-même fils d'Honoré de Cuers, lequel fit son testament en 1552, et d'Antorone du Puget.

Pierre de Cuers, notaire et secrétaire du roi René, eut un frère, nommé Louis, qui épousa Jeanne Teyssier; ce frère fut l'auteur d'une troisième branche qui se perpétua à Toulon.

Le chevalier de Cuers de Cogolin prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulon.

La famille de Cuers a fourni plusieurs officiers de marine de grand mérite, un chevalier de Malte en 1776, trois demoiselles de Saint-Cyr en 1708, 1711 et 1753, etc.

Principales alliances : de Villeneuve-Bargemont, de Vitalis, etc.

CUGNAC (de Badts de). Voyez : BADTS DE CUGNAC (DE), aux Additions du présent volume.

CUGNAC (de). Armes : *gironné d'argent et de gueules de huit pièces.* — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux sauvages au naturel, la main appuyée sur une massue.* — Cimier : *une tête d'autruche*

tenant au bec un fer à cheval. — Devise : *Ingratis servire nefas.* — Autre devise : *Comme il nous platt.* — Autre devise : *Il grandit malgré ses blessures.*

La maison DE CUGNAC, d'ancienne noblesse chevaleresque, est originaire du Périgord. Elle paraît avoir eu pour berceau le château, ou tour, de Cugnac, situé sur les bords de la Dordogne, dans la commune de Cabans et dans l'ancien diocèse de Sarlat.

On en trouvera une généalogie très complète dans le tome XVII du *Nobiliaire universel de France* de Saint-Allais.

La maison de Cugnac fit en 1784 ses preuves de noblesse pour être admise aux honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner ces preuves, envoya au duc de Coigny, le 25 octobre 1784, une lettre dans laquelle se trouve le passage suivant : « Cette maison, l'une des
« bonnes et anciennes du Périgord, s'est partagée en plusieurs
« branches qui ne prouvent point de jonction entre elles. La plus con-
« sidérable est celle du marquis de Dampierre qui a donné un che-
« valier de l'ordre du Saint-Esprit en 1598. Celle de Giversac, qui
« fait le principal objet de ce mémoire, ne peut prouver sa filiation
« que depuis 1447... » Chérin joignit à cette lettre un mémoire qui
« commence en ces termes : « La maison de Cugnac, l'une des plus
« anciennes du Périgord, a pris son nom d'un château situé au dio-
« cèse de Sarlat. Un registre de l'abbaye de Cadouin, située dans ce
« diocèse, a conservé la mémoire de ses premiers auteurs. On trouve
« Bègue de Cugnac, qui fut témoin avec Guillaume de Biron d'un
« bienfait accordé par Erard de Madaillan, en 1115, à un prieuré dépen-
« dant de ce monastère. On en voit plusieurs autres vivant dans le
« même siècle et dans les suivants, parmi lesquels est Guillaume
« de Cugnac, chevalier. Cette maison était partagée dès le commen-
« cement du xv^e siècle en plusieurs branches, dont la jonction n'est
« pas prouvée, qui se sont répandues dans l'Angoumois, l'Auvergne,
« la Saintonge et l'Orléanais. Celle des seigneurs de Giversac, qui
« fait le principal sujet de ce mémoire, prétend être l'ainée après
« celle des seigneurs de Cugnac, éteinte depuis longtemps. La plus
« considérable est celle des seigneurs de Dampierre. Elle a pour tige
« un puiné, nommé Antoine de Cugnac, chevalier, chambellan du roi
« Charles VII, né en Périgord. Étant en garnison au château de Roche-
« fort-en-Yvelines, il y vit Jeanne la Brune, fille d'Adam, Sgr de Dam-
« pierre, près de Gien, laquelle s'y était retirée à cause de la guerre,
« et l'épousa en 1418... L'auteur de celle des seigneurs de Giversac
« est noble Rigon de Cugnac qui fut témoin d'un bail fait le 23 fé-
« vrier 1445 par Richard de Gontaut, Sgr de Saint-Geniez, épousa, avant
« le 15 novembre 1451, Hélène de la Rivière, laquelle vendit un

« moulin situé à Giversac, et mourut avant elle, le 25 mars 1461, et fut enterré dans l'église Notre-Dame de Domme... »

Bertrand de Cugnac accompagna Richard Cœur de Lion à la troisième Croisade. Son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Saint-Allais, qui écrivait sous la Restauration, eut entre les mains un certain nombre de documents qui furent retrouvés postérieurement à 1784 et dont Chérin n'avait pas eu connaissance. Il donne la filiation comme régulièrement établie depuis Guillaume de Cugnac, donzel, Sgr de Cugnac, qui est mentionné dans des actes de 1281, 1285, 1298 et 1303. Guillaume de Cugnac, chevalier, Sgr de Cugnac, fils du précédent, est mentionné dans de nombreux actes de la première moitié du xiv^e siècle. Il épousa Guillemette de Roffilhac et en eut plusieurs fils qui partagèrent sa succession en 1336. L'aîné de ces fils, Pierre, continua la lignée. Le second, Bernard, fut l'auteur de la branche des seigneurs de Saint-Avit dont on croit issue celle des seigneurs de Dampierre, en Orléanais, rapportée plus bas. Pierre de Cugnac, Sgr de Cugnac, damoiseau de la paroisse de Cabans, était en 1358 capitaine de la ville de Périgueux. Il épousa en 1349 Dauphine de Gontaut, fille du seigneur de Badefol. Deux de leurs fils, Jean et Henri, furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes de la maison de Cugnac.

Jean de Cugnac, chevalier, Sgr dudit lieu, auteur de la branche que l'on considère d'ordinaire comme l'aînée, est mentionné dans des actes de 1394, 1396, 1398, 1404, 1414 et 1431. Il épousa Jeanne de Comarque. Zélé partisan des Anglais, il exhéreda, par son testament du 27 août 1435, son fils Rigon, qui avait pris le parti du roi de France, et légua la terre de Cugnac à sa fille Louise. Celle-ci épousa Arnaud-Raymond de Saintours ; sa descendante, Anne de Saintours, héritière de la seigneurie de Cugnac, épousa en 1603 François de Maleville, Sgr de Morlanes ; le château de Cugnac appartenait sous la Restauration à M. d'Autressal de la Filolie. Rigon de Cugnac, damoiseau, fut, comme on vient de le voir, déshérité par son père ; il vint se fixer dans la petite ville de Domme où sa veuve, Hélène de la Rivière, fit son testament le 5 août 1471. Ce gentilhomme, à partir duquel seulement Chérin considère la filiation de cette branche comme rigoureusement établie, fut père de Jean de Cugnac, écuyer, Sgr de Giversac, habitant de la ville de Domme, qui épousa Marguerite de la Roque par contrat du 28 mai 1464, et grand-père de Jacques de Cugnac, Sgr de Giversac, qui épousa successivement Jeanne de Gironde de Montcléra et Jeanne de Lestrade. Marc de Cugnac, Sgr de Giversac, petit-fils de ce dernier,

épousa Polixène de Durfort par contrat du 20 février 1598. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Brandelis, qui continua la descendance ; 2° Peyrot, qui fut l'auteur du rameau des seigneurs du Tourondel, dont il sera parlé plus bas. L'aîné de ces deux frères, Brandelis de Cugnac, Sgr de Giversac, épousa en 1630 Paule du Lac de la Pérède. Il en eut plusieurs fils qui furent maintenus dans leur noblesse, les 11 et 13 décembre 1666, par jugements rendus à Agen de M. de la Brousse, sub-délégué de Pellot, intendant de Bordeaux. Cette branche fut encore maintenue dans sa noblesse, le 16 décembre 1697, par jugement de Sanson, intendant de Montauban, et le 12 décembre 1704 par jugement de M. de la Bourdonnaye, un des successeurs de Pellot. Un de ses représentants, Louis-Emmanuel de Cugnac, né en 1729, fut nommé en 1772 évêque de Lectoure. Le neveu de ce prélat, Arnaud-Louis, né en 1755, fut admis le 12 novembre 1784 aux honneurs de la Cour sous le titre de comte de Cugnac. Il s'était fixé en Condomois par son mariage, en 1782, avec M^{lle} du Bouzet de Marin. Il fut père de Robert, marquis de Cugnac, qui épousa en 1812 M^{lle} de Solages et dont la descendance s'est perpétuée avec distinction dans le département du Gers.

Peyrot de Cugnac, auteur du rameau des seigneurs du Tourondel, épousa en 1623 Henrie de Gontaut de Saint-Geniez. Il fut père d'Henri de Cugnac, Sgr de Floricourt, marié en 1658 à Marie d'Abzac de la Douze, qui fut maintenu dans sa noblesse avec ses cousins germains, le 11 décembre 1666, par jugement de M. de la Brousse. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Pierre de Cugnac, arrière-petit-fils d'Henri, né en 1757 à Capdrot, au diocèse de Sarlat, plus tard chanoine de Saint-Denis, fit en 1767 pour être admis à l'École militaire de la Flèche. Cet ecclésiastique eut un frère, également appelé Pierre, qui fut lieutenant des maréchaux de France à Lille et qui se fixa définitivement en Flandre après le mariage qu'il contracta à Lille, en 1782, avec M^{lle} du Toict. Ce rameau s'est éteint avec M^{me} de Badts, petite-fille du précédent, dont les enfants ont été autorisés, par décret du 6 juillet 1866, à joindre à leur nom celui de la famille de Cugnac.

Beauchet-Filleau a donné une généalogie complète de la seconde branche actuelle dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. L'auteur de cette branche, Henri de Cugnac, décédé en 1404, était un fils de Pierre de Cugnac, Sgr de Cugnac, et de Dauphine de Gontaut. Comme il n'eut pas dans son lot la seigneurie de Cugnac, on suppose, mais sans en avoir d'autres preuves, qu'il était un fils puîné. Il devint seigneur de Caussade, près de Périgueux, par le mariage qu'il contracta, avant le 22 novembre 1395,

avec Jeanne de Vigier. Il fit, le 10 octobre 1416, un testament dans lequel il se qualifie damoiseau, habitant de Périgueux. Son descendant, Charles de Cugnac, chevalier, Sgr de Caussade, vint se fixer en Poitou après le mariage qu'il contracta, le 7 juin 1647, avec Catherine Accarie, héritière de la seigneurie du Bourdet. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants mineurs, le 16 mai 1668, sur preuves remontant à 1539, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Elle laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Louis de Cugnac, qualifié marquis du Bourdet, marié en 1680 à Jeanne de Châteauneuf, qui continua la lignée ; 2° autre Jean-Louis de Cugnac, dit le chevalier du Bourdet, brigadier des armées du Roi en 1702, qui vint se fixer à la Fère, en Haute-Picardie, après son mariage, en 1698, avec M^{lle} de Froidour. La descendance de ce dernier s'éteignit en la personne de son petit-fils, Jean-Louis de Cugnac du Bourdet, maréchal de camp en 1767. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que deux représentants de cette branche, Gaspard-Louis-Philippe de Cugnac, né en 1681, maréchal de camp en 1638, décédé sans alliance en 1761, et son cousin germain, Charles-Antoine de Cugnac, né en 1701, firent en 1697 et 1714 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Louis-Philippe de Cugnac, chevalier, Sgr de la Soctière, né en 1740, neveu de Gaspard-Louis-Philippe, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Maixent. Il émigra en 1791 et sa terre du Bourdet fut confisquée et vendue nationalement. Il fut père de Jules-Émilien, marié en 1813 à M^{lle} de Meynard, décédé en 1871, qui fut confirmé le 9 février 1861, par décret de Napoléon III, dans la possession du titre de marquis de Cugnac, sous lequel il était connu, et dont la descendance subsiste.

La branche des seigneurs de Dampierre, aujourd'hui éteinte, ne pouvait remonter par filiation suivie au delà d'Antoine de Cugnac, chevalier, chambellan du roi Charles VII, qui épousa en 1418 Jeanne le Brun, héritière de la seigneurie de Dampierre, située au comté de Gien, en Orléanais. On suppose, mais sans en avoir de preuves, que ce gentilhomme était un fils d'Arnaud de Cugnac, chevalier, mentionné dans des actes de 1384 et de 1388, et d'Hélène de Biron. Arnaud de Cugnac était un fils puîné de Bernard de Cugnac, damoiseau, Sgr de Bouilhac et en partie de Saint-Avit, qui était lui-même un fils puîné de Guillaume, Sgr de Cugnac, et de Guillemette de Roffilhac. Pierre de Cugnac, chevalier, Sgr de Dampierre, fils d'Antoine et de Jeanne le Brun, fut chambellan du roi Louis XI et grand maître des eaux et forêts de Normandie. Il épousa Jeanne de Prunelé, héritière de la seigneurie d'Imonville. Il fut père d'Antoine de Cugnac, qualifié noble

et puissant seigneur, baron d'Imonville, Sgr de Dampierre, vicomte d'Évreux, marié à Madeleine de Mornay, qui fut nommé en 1505 premier maître d'hôtel du Roi et qui obtint, en décembre 1509, l'érection en châtellenie de sa seigneurie de Dampierre. L'arrière-petit-fils de celui-ci, François de Cugnac, maréchal de camp, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, chevalier du Saint-Esprit, décédé en 1615, obtint, par lettres patentes du 9 février 1598, l'érection en baronnie de sa châtellenie de Dampierre avec permission de se qualifier premier baron du comté de Gien. Il fut père d'Antoine de Cugnac, lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais, maréchal de camp, conseiller d'État, qui obtint en 1616 l'érection en marquisat de sa baronnie de Dampierre, et grand-père de François de Cugnac, marquis de Dampierre, qui fut maintenu dans sa noblesse le 10 décembre 1667, avec plusieurs de ses cousins, par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans. Cette branche s'est éteinte avec Antoine de Cugnac, marquis de Dampierre, qui épousa en 1773 M^{lle} de Lancosme et qui n'en eut qu'une fille mariée en 1800 au marquis de Bizemont. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que trois de ses représentantes firent en 1686, 1718 et 1719 pour être admises à Saint-Cyr.

La maison de Cugnac a fourni un évêque de Lectoure, plusieurs officiers généraux, un député de la noblesse du Pays Chartrain aux États généraux de 1614, un chevalier du Saint-Esprit en 1595, plusieurs chevaliers et un bailli de l'Ordre de Malte, des conseillers d'État, des chambellans des rois de France, des chevaliers de Saint-Michel, etc.

Principales alliances : Vigier, de Siorac, de Pons, de Gontaut, de Comarque, de Bosredon 1456, de Gironde, de Lestrade, de Beaupoil (de Sainte-Aulaire) 1547, 1709, de Hautefort 1555, de la Faye 1574, de Durfort 1593, 1598, du Bousquet de la Tour, d'Hébrard de Saint-Sulpice 1654, de Fumel 1750, d'Abzac 1659, 1713, de Lostanges de Sainte-Alvère 1752, du Bouzet 1782, de la Roque-Ordan 1802, de Solages 1812, de Cours 1850, de Lavaur de Sainte-Fortunade 1878, de Suffren 1886, de Villeneuve-Trans 1784, de Salignac de la Mothe-Fénelon 1501, de Galard 1544, de la Marthonie 1643, de Larocque-Latour 1880, de Saint-Légier 1853, de Vallée 1889, de Carbonnières, de Timbrune de Valence, de Prunelé, de Courcillon 1466, de Mornay, de la Châtre-Nançay 1632, de Rabutin de Bussy 1609, de Béon, de Langheac 1732, de Boisé, Savary de Lancosme 1773, de Bizemont 1800, Hurault (de Vibraye), de Poilloüe, de Rochechouart 1629, de Vassan 1707, de Saint Exupéry 1756, de Beauroyre, du Cos de la Hitte, etc.

CUGNET de MONTARLOT.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Dôle, en Franche-Comté.

Claude-Antoine CUGNET, bourgeois de Boujon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pontarlier) : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois flèches de même posées en pal, deux en chef et une en pointe*. Louis Cugnet, procureur substitut au bailliage de Dôle, et Daniel Cugnet, bourgeois de la ville de Dôle, eurent leur blason enregistré d'office au même Armorial (registre de Dôle).

Claude-François Cugnet de Montarlot, né en Franche-Comté, le 3 juillet 1778, fut compromis sous la Restauration dans plusieurs conspirations, fut arrêté en 1816 comme ayant fait partie de la société secrète des chevaliers du Lion et fut acquitté après avoir fait dix-huit mois de prison préventive. Il devint en 1818 l'éditeur responsable du *Nouvel homme gris*, un des journaux les plus violents de l'opposition, passa en 1822 en Espagne pour y combattre dans les rangs des libéraux, fut fait prisonnier et fut fusillé à Almería le 24 août 1824.

Napoléon-Claude-André-Prudence Cugnet, né à Dôle en 1807, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Bayonne, marié à M^{lle} Bonnet, décédé en 1879, demanda le 24 mai 1859 et obtint, par décret du 31 mars 1860, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE MONTARLOT, sous lequel, dit-il dans sa requête, lui et son père ont toujours été connus. Son fils a épousé à Bayonne, en 1879, M^{lle} Angèle Moreau.

CUGNON d'ALINCOURT (de). Armes : *de sable à trois étrières d'argent, 2 et 1*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lévriers*. — Devise : *L'honneur pour guide*.

La famille DE CUGNON D'ALINCOURT appartient à la noblesse de Champagne. Elle a possédé dans cette province, entre autres biens, les seigneuries du Hautmetz, de Vauzelles, de Saint-Benoît, etc.

Le jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1667 par la famille de Cugnon en fait remonter la filiation au 26 février 1518, date à laquelle Antoine de Cugnon, écuyer, Sgr du Hautmetz et de Vauzelles, rendit foi et hommage. Ce gentilhomme avait épousé Jeanne de Pavant. Il fut père de Charles de Cugnon, écuyer, Sgr du Hautmetz, marié à Hélène d'Estainville, qui fit des dénombrements le 26 mars 1546 et le 16 mai 1549, grand-père de Roland de Cugnon, écuyer, sieur de Saint-Benoît, du Hautmetz et de Vauzelles, dont Jacqueline de Doncourt était veuve en 1613, et bisaïeul de Nicolas de

Cugnon, Sgr des mêmes domaines, qui épousa en 1617 Marguerite Ferrette. Les deux fils de ce dernier, Philippe, Sgr du Grand et du Petit-Saint-Benoît, marié en 1655 à Marie de Beuvery, et Claude, marié en 1653 à Anne d'Argy, furent maintenus dans leur noblesse avec leurs enfants, le 25 juillet 1667, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. L'aîné de ces deux frères, Philippe, fut père de Claude de Cugnon, Sgr de Brancourt et d'Alincourt, qui épousa en 1697 Marie de Féret. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un arrière-petit-fils de celui-ci, Jean-Étienne-Thomas de Cugnon d'Alincourt, né à Reims le 1^{er} décembre 1762, fils de Jean-Claude de Cugnon, Sgr d'Alincourt, de Brancourt, de Sorbon, etc., décédé en 1775, et de dame Marié-Thomasse Clay, fit en 1778 pour être admis à l'École militaire. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves que le même jeune homme fit en 1786 pour être nommé écuyer du Roi.

MM. de Cugnon et de Cugnon d'Alincourt prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims.

La famille de Cugnon d'Alincourt n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : d'Argy, de Stainville, de Witasse 1890, de Villelongue, Vézy de Beaufort 1890, de Faily 1640, etc.

CUGNOT de l'ÉPINAY de SAINTE-RADEGONDE (Pron de). Voyez : PRON DE CUGNOT DE L'ÉPINAY DE SAINTE-RADEGONDE.

CUISINE (de la). Armes : d'azur à un cygne d'argent, percé d'une flèche du même, mise en barre, la pointe en bas, soutenu d'un croissant, le tout d'argent, et accompagné en chef de deux étoiles d'or. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions.

La famille DE LA CUISINE a occupé depuis la fin du xvi^e siècle un rang distingué à Louhans, dans la Bresse. On trouvera sur elle quelques renseignements dans un ouvrage de M. Lucien Guillemaut publié à Louhans en 1909 et intitulé : *Armoiries et familles nobles de la Bresse louhannaise*.

Philibert de la Cuisine, auquel remonte la filiation, vint se fixer à Louhans dans le dernier quart du xvi^e siècle et y exerça la charge de commissaire du Roi chargé de l'administration des dépôts du sel. Il avait épousé vers 1580 Anne de la Michaudière. D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, Philibert de la Cuisine serait né en Bretagne et aurait été un cadet d'une famille de la Cuisine qui a appartenu à la noblesse de ce pays et dont il sera dit quelques mots à la fin de cette notice. On ne voit pas cependant que ni lui ni ses descendants aient jamais été considérés comme appartenant à la noblesse

et les armes des la Cuisine de Louhans n'ont aucun rapport avec celles des la Cuisine de Bretagne. Philibert de la Cuisine fut père d'un autre Philibert de la Cuisine, qui épousa en 1605 Catherine du Guay, et grand-père de Samuel de la Cuisine, bourgeois de Louhans, qui épousa vers 1631 Guillemette Clugnet, ou Clerguet. Le petit-fils de ce dernier, Daniel de la Cuisine, praticien, épousa en 1678 Anne Arnoux, fille d'un subdélégué de l'intendant à Louhans. Claude-François de la Cuisine, né en 1716, fut curé de Louhans jusqu'à l'époque où, ayant refusé de prêter le serment constitutionnel, il dut partir pour l'émigration. Son neveu, François de la Cuisine, fut curé de Louhans de 1814 à 1834. Élisabeth-François de la Cuisine, né à Chalon en 1795, président de l'Académie de Dijon, président de chambre à la Cour de Dijon, officier de la Légion d'honneur, décédé à Dijon en 1874, fut un magistrat éminent et a laissé un grand nombre d'ouvrages de jurisprudence très estimés. Il eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Henri, décédé sans avoir été marié ; 2° Mathilde, mariée en 1854 au baron de Boyer de Sainte-Suzanne, gouverneur de Monaco, décédé en 1884.

La famille bretonne de la Cuisine portait pour armes : *de sable à un cerf passant d'or*. Elle a possédé une terre de son nom située dans la paroisse de Pléhédel, au diocèse de Saint-Brieuc. Kerviler mentionne, dans son *Répertoire de biobibliographie bretonne*, Jeannot de la Cuisine, qui vivait en 1303, Alain et Jean de la Cuisine, qui furent inscrits au nombre des nobles de la paroisse de Ploubalanec, lors de la recherche du diocèse de Saint-Brieuc, en 1423, et Yvon de la Cuisine, qui, en 1469, était archer de la montre de Saint-Brieuc pour Kéridy. La famille de la Cuisine fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, par arrêt du 26 juin 1669, sur preuves de cinq générations remontant à Alain de la Cuisine, marié vers 1540 à Jeanne du Vieux-Chastel.

CUISINIER de LISLE.

La famille CUISINIER DE LISLE est honorablement connue depuis le commencement du xvii^e siècle dans la haute bourgeoisie du Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

La famille Cuisinier de Lisle a eu pour berceau la petite ville de Saint-Savin. Beauchet-Filleau en fait remonter la filiation à Pierre Cuisinier, sieur de la Boussée, notaire à Saint-Savin, qui avait épousé Catherine Touschard et qui fut inhumé le 8 janvier 1676. Gilbert Cuisinier, sieur de l'Isle, fils du précédent, fut baptisé à Antigny le 3 janvier 1660, fut notaire et greffier de la justice de Saint-Savin,

épousa dans cette ville, le 1^{er} juillet 1682, Elisabeth Poirier, fille d'un greffier, et laissa une nombreuse postérité. Sa cousine germaine, Marthe Cuisinier, femme de Guillon de Saint-Lamartin (lisez Puy-martin), eut son blason : *d'or à une marmite de sable* enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

La famille Cuisinier de Lisle a fourni depuis la Révolution des officiers de terre et de mer très distingués, des membres de la Légion d'honneur, etc.

On ne lui connaît pas d'alliances nobles.

CUISSART (Brou de). Voyez : BROU DE CUISSART.

CULHAT de COREIL, CULHAT et CULHAT du CHAMOND. Armes : *d'or à trois artichauds de sable, 2 et 1.*

La famille CULHAT est très anciennement et très honorablement connue en Auvergne et en Bourbonnais.

Tardieu lui a consacré une assez longue notice dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*.

La filiation suivie remonte à Jean de Culhat, notaire, qui avait épousé vers 1530 Miracle Morin. Jean Culhat, fils des précédents, d'abord procureur général fiscal du duché de Montpensier, devint en 1578 secrétaire du duc d'Alençon. Il épousa d'abord en 1561 Jeanne Vray, de Gannat, puis Gilberte Barghaud, de Riom. Deux de ses fils, Jacques, né du premier lit, et Louis, né du second lit en 1588, furent les auteurs de deux grandes branches. On ne connaît à aucune de ces deux branches de principe d'anoblissement.

L'auteur de la branche aînée, Jacques Culhat, fut un des notables habitants d'Aigueperse qui furent donnés en otage lors de la prise de cette ville par le comte d'Auvergne, en 1592. Il était en 1598 substitut du procureur général du duché de Montpensier. Son petit-fils, Jean Culhat, marié à Marie Arnauld, était notaire royal et procureur d'Aigueperse quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Gannat). Deux autres représentants de la famille Culhat, Antoine, chanoine de Notre-Dame d'Aigueperse, et Pierre, châtelain d'Effiat, notaire et procureur à Aigueperse, firent enregistrer leur blason au même Armorial. Jean Culhat acquit en 1701 dans les environs d'Aigueperse le fief de Coreil dont ses descendants joignirent le nom à celui de Culhat. On peut voir dans le *Nouveau d'Hozier* que son arrière-petit-fils, Jacques-Philippe Culhat de Coreil, né à Aigueperse le 27 juin 1761, notaire à Paris, demanda en 1817 un règlement d'armoiries. Cette branche a eu pour dernières représentantes M^{lle} Elisabeth Culhat de Coreil, née en 1826, et sa cousine germaine,

M^{me} Duchanoy, née Culhat de Coreil, qui eut pour fille unique la comtesse de Barbentane, décédée en 1912.

L'auteur de la seconde branche, Louis Culhat, épousa en 1630 Madeleine Grimauld. Son descendant, Pierre Culhat, avocat au Parlement, conseiller du duc d'Orléans, procureur général fiscal du duché de Montpensier, subdélégué de l'intendant de Moulins, épousa en 1761 Jeanne Roux, fille d'un conseiller au présidial de Saint-Pierre-le-Moutier. Il en eut plusieurs fils qui furent les auteurs des divers rameaux de cette branche. L'un de ces rameaux est connu de nos jours sous le nom de Culhat du Chamond.

Principales alliances : Duchanoy 1854, Pélissier de Féligonde 1867, Pontagnier de Benoît, etc.

CULHIAT du FRESNE.

La famille **CULHIAT DU FRESNE** est honorablement connue dans le nord de la France. On n'a pu se procurer de renseignements sur son origine. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse française. On ne voit pas non plus qu'elle ait reçu de titre des divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis la Révolution, bien qu'on attribue souvent à son chef le titre de comte.

Jean-Georges-Ernest Culhiat du Fresne, fils d'Eugène-Joseph et de Jeanne-Narcisse de Caux, épousa en 1872 M^{lle} de Maurès de Malartic. Leur fils, Jean-Baptiste-Paul, a épousé en 1901 M^{lle} de Lavaissière.

CULIÉ-AMPLEMAN de la CRESSONNIÈRE. Armes de la famille d'Ampleman de la Cressonnière : *d'argent à trois aigles à deux têtes éployées de sable, becquées et membrées de gueules.*

M. Pierre-Léon-Désiré **CULIÉ**, né à Paris le 26 mars 1812, demanda le 14 août 1858 et obtint, par décret du 7 juillet 1859, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui d'**AMPLEMAN DE LA CRESSONNIÈRE**, sous lequel il était connu et qui était celui de la famille de sa mère.

Il a été consacré en son lieu une notice à la famille d'Ampleman de la Cressonnière et de Moisbern d'ancienne noblesse du nord de la France.

CULINE de ROUX.

Famille bourgeoise.

Pierre **CULINE**, originaire du Périgord, vint se fixer à Saint-Malo après le mariage qu'il contracta dans les dernières années du XVIII^e siècle avec une demoiselle Beauchemin. Il eut trois fils. Le

second de ceux ci, Léon Culine, employé des contributions indirectes, fut père de M. Léon Culine de Roux, né à Saint-Malo en 1839, négociant à Saint-Nazaire.

CULLON de la CHARNAYE, de TROISBRIOUX, de CLERFOND, de VILLARSON, d'ARCY (de). Armes : *de gueules à un chef cousu d'azur, chargé de trois targes, ou boucliers antiques, d'argent.* — La branche des seigneurs de la Charnaye portait pour armes : *de gueules à trois targes, ou boucliers antiques, d'argent ; au chef cousu d'azur.* — La branche des seigneurs d'Arcy, en Bourgogne, portait : *de gueules à un chef cousu d'azur, chargé de trois targes, ou boucliers antiques, d'argent, chargés chacun d'un pal de sable.*

La famille DE CULLON appartient à la noblesse du Berry.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le tome XVI du *Nobiliaire universel de France* de Saint-Allais.

Noble homme Jean Cullon, écuyer, Sgr de Sevry, auquel seulement le travail de Chérin fait remonter la filiation, rendit un aveu le 18 août 1498, est cité dans une sentence du 12 décembre 1499, passa un bail à rente le 6 mai 1504 et rendit un aveu le 3 juillet de la même année à François de Bar, chevalier, Sgr de Baugy. Il est encore mentionné dans un acte passé à Bourges le 9 juin 1508 avec sa femme, demoiselle Jeanne de Crésancy, et avec son frère, noble homme maître Pierre Cullon. On remarquera que ce dernier est mentionné avec des qualifications réservées d'ordinaire à la haute bourgeoisie. Jean Cullon est, enfin, nommé avec sa femme dans un accord du 28 novembre 1511. On ignore s'il avait quelque lien de parenté avec un Jean Culon qui était en 1464 secrétaire de Charles de France, duc de Berry, et avec un Jacques de Cullon qui fut échevin de Bourges en 1434 et 1466.

Saint-Allais attribue à la famille de Cullon une origine beaucoup plus reculée. Il mentionne un noble homme Pierre de Cullon, vivant en 1137, qui aurait fait le voyage de Terre Sainte. Il fait remonter la filiation à un Jean de Cullon, écuyer, qui, conjointement avec son fils, Louis, acquit, le 20 décembre 1364, le tiers de la dime de la paroisse de Marcilly. D'après le même auteur, Louis de Cullon, chevalier, Sgr de Sevry, fils de Jean, aurait obtenu, le 26 mai 1380, des lettres de sauvegarde et aurait reçu un hommage, le 28 juin 1395, au nom de son fils Jean. Celui-ci aurait été père d'un Jean de Cullon, Sgr de Sevry, qui est rappelé dans des lettres royaux du 20 septembre 1490, et grand-père de Jean de Cullon auquel seulement Chérin fait remonter la filiation. Le travail de Saint Allais, n'étant accompagné d'aucune preuve, ne doit être accepté qu'avec réserve.

Noble homme Christophe de Cullon, écuyer, Sgr de Sevry, fils de Jean et de Jeanne de Crésancy, épousa Madeleine de Villelume¹. Il passa un accord le 28 novembre 1511 devant notaires à Bourges, passa un bail le 16 juin 1528 et était veuf lors du mariage de son fils aîné, Gilbert, en 1543. Il eut trois fils, Gilbert, Othon et Charles, qui furent les auteurs d'autant de branches.

L'auteur de la branche aînée, Gilbert de Cullon, écuyer, Sgr de Sevry, épousa le 14 septembre 1543 Marguerite Estevard. Ses arrière-petits-fils, François de Cullon, Sgr de la Charnaye, et Pierre de Cullon, sieur de Cru, furent maintenus dans leur noblesse, le 16 janvier 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Bourges. L'aîné de ces deux frères fut père de René de Cullon, écuyer, Sgr de la Charnaye, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourges) et qui continua la descendance, et de Françoise et de Jeanne de Cullon de la Charnais qui furent admises à Saint-Cyr en 1686 et 1694. Cette branche subsistait à Bourges sous la Restauration. Elle paraît être aujourd'hui éteinte.

L'auteur de la seconde branche, Jean de Cullon, épousa, le 17 octobre 1553, Claude d'Estampes. Il fut le trisaïeul de François de Cullon, écuyer, sieur de Troisbrioux, qui, étant âgé de 20 ans, fut maintenu dans sa noblesse, le 16 janvier 1667, en même temps que les représentants de la branche aînée. Madeleine de Cullon de Troisbrioux eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de la Charité). On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une représentante de cette branche, Marie-Anne de Cullon, fit sous Louis XV pour être admise à Saint-Cyr. Le frère de cette jeune fille, Jean-Baptiste-Louis de Cullon de Troisbrioux, épousa en 1773 Anne-Gabrielle de Conen de Prépéan. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1784 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Armand-Louis, né en 1774 au diocèse de Bourges. Anne de Cullon de Troisbrioux épousa en 1835 M. Colas de Brouville. Cette branche paraît être aujourd'hui éteinte.

L'auteur de la troisième branche, Charles de Cullon, écuyer, Sgr de Brandy et de Torcheboeuf, épousa en 1549 Jeanne de Martignon. Il fut père de Godefroy de Cullon, Sgr de Brandy, qui épousa en 1592 Gabrielle Hervé, grand-père de Charles de Cullon, Sgr de Brandy, qui épousa en 1629 Catherine de Vaux, bisaïeul de Jean de Cullon, Sgr de Brandy, qui épousa à Paris en 1667 Anne de Cossigny, et trisaïeul de Jean-Armand de Cullon, Sgr de Brandy, Clerfond, Villar-

¹ D'après Saint-Allais ce mariage fut célébré le 12 septembre 1511.

son, etc., qui épousa en 1698 Marguerite Sellier, dame de Lauconnière, en Touraine. Ce dernier fut maintenu dans sa noblesse, d'abord le 8 décembre 1708, sur preuves remontant à 1554, par jugement de Foullé de Martangis, intendant de Bourges, puis, le 10 février 1715, sur preuves remontant à 1498, par jugement de Chauvelin, intendant de Tours. Il laissa quatre fils : 1° Louis de Cullon, Sgr de Brandy et de Lauconnière, marié à M^{lle} de Rancher de la Ferrière, dont le fils, Louis-Antoine, né en 1744, page du duc d'Orléans, connu plus tard sous le titre de marquis de Lauconnière, ne paraît pas avoir laissé d'enfants ; 2° Alexandre de Cullon, Sgr de Clerfond, marié à Orléans en 1739 à M^{lle} Quentin, dont la descendance subsiste sous le nom de CULLON DE CLERFOND ; 3° Georges de Cullon, qui fut tué à la bataille de Lawfeld, en 1747 ; 4° Louis-Albert de Cullon, Sgr de Villarson, qui épousa à Perpignan, en 1744, Jeanne de la Verne et dont la descendance subsiste sous le nom de CULLON DE VILLARSON. Le fils de ce dernier, Jean-Baptiste de Cullon de Villarson, alla se fixer à Saint-Domingue et y épousa en 1778 Elisabeth de Saint-Martin. Il était en 1789 en instance pour obtenir l'enregistrement de ses titres de noblesse au Conseil de l'île. Il laissa deux fils. René de Cullon de Clerfond, né à la Châtre en 1774, fit en 1789 les preuves de noblesse prescrites pour le service militaire. Les représentants de cette branche sont connus de nos jours sous les titres de comte de Cullon de Clerfond et de comte de Cullon de Villarson.

Il a existé en Bourgogne une quatrième branche de la famille de Cullon, celle des seigneurs d'Arcy, dont le point de jonction avec la souche est mal connu. Saint-Allais croit que cette branche descend d'un Jacquelin de Cullon qui vivait au commencement du xvi^e siècle ; celui-ci aurait été un frère puîné de Jean de Cullon, Sgr de Sevry, vivant en 1498, qui avait épousé Jeanne de Crésancy et dont il a été parlé plus haut. Un représentant de cette branche, Auguste de Cullon, Sgr de Séry, fut admis en 1653 aux États de Bourgogne. Un autre, Louis de Cullon, Sgr de la Motte-Crucy, fut maintenu dans sa noblesse au Conseil d'État, sur preuves remontant à 1545, d'abord par un arrêt du 10 mai 1668, puis par un arrêt du 9 mai 1669. Sa descendance donna au xviii^e siècle un mestre de camp de cavalerie. Alexandre de Cullon d'Arcy, né à Paris en 1760, fit en 1780 des preuves de noblesse pour être admis parmi les chevau-légers. Cette branche, dont le chef était connu sous le titre de comte d'Arcy, paraît s'être éteinte avec la vicomtesse de Rancougne, née Cullon d'Arcy, décédée en 1867.

M. de Culon, Sgr de Trois-Brioux et de Charantonay, M. de Culon de Troisbrioux, M. de Culon de Chambon, M. de Culon et M. de Culon

de Clerfond prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourges. Alexandre-Gabriel de Cullon, comte d'Arcy, prit part cette même année à celles tenues à Paris.

René-Gabriel de Cullon fut admis en 1667 dans l'Ordre de Malte.

La famille de Cullon a fourni un grand nombre d'officiers et de chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Villelume 1511, d'Estampes 1553, de Courtenay 1547, d'Anjorant 1598, 1611, de Bar de Buranlure 1643, de Rancher de la Ferrière, de Dampierre de Millancourt, de Conen de Prépéan, Compaing 1659, de Chastellux, de Damoiseau 1750, Devezeaux de Rancougne 1811, etc.

CULTURE (Dumas de). Voyez : DUMAS DE CULTURE.

CUMANE (Dijon de). Voyez : DIJON DE CUMANE.

CUMOND (d'Arlot de). Voyez : ARLOT DE CUMOND ET DE SAINT-SAUD (D').

CUMONT (de). Armes : d'azur à une croix pattée d'argent. — La branche cadette porte : d'azur à trois croix pattées d'argent, 2 et 1. — Couronne : de Marquis.

La famille DE CUMONT, originaire de Saint-Jean-d'Angély, a occupé un rang distingué dans la noblesse de la Saintonge et du Poitou.

On en trouvera des généalogies dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1902, etc.

Il existe en Périgord, dans le canton actuel de Saint-Aulaye, près de Ribérac, une commune de Cumond, anciennement Cumont, qui était avant la Révolution le chef-lieu d'une importante seigneurie. Les généalogistes ont avancé que la famille de Cumont, actuellement existante, avait habité le Périgord avant de se fixer à Saint-Jean-d'Angély au cours du XIV^e siècle et qu'elle était issue de celle des anciens seigneurs de Cumont. On peut voir dans les *Généalogies périgourdines* du comte de Saint-Saud et dans un intéressant article du *Bulletin de la Société historique du Périgord* de 1908 que cette seigneurie de Cumont, ou de Cumond, appartenait dès l'an 1200 à une famille de Bermond, ou Brémond, dont une branche subsiste brillamment sous le nom de Brémond d'Ars. Raymond de Cumont, chevalier, auquel ces mêmes généalogistes ont voulu faire remonter la filiation de la famille actuelle de Cumont, était un Brémond. Il obtint en 1336 du roi Philippe VI de Valois des lettres patentes enjoignant au sénéchal de Saintonge, capitaine de Saintes, de lui faire restituer sa petite forteresse de Salleboeuf, située en Périgord, à quelques kilomètres de la

Saintonge, dont les Anglais l'avaient dépossédé. Hélié de Brémond, fils de Raymond, fut après son père seigneur de Cumont, de Pomier et de la forteresse de Sallebœuf. Il eut de sa femme, nommée Jeanne, une fille unique, Marguerite, héritière des seigneuries de Cumont et de Sallebœuf, qui épousa Grimond de Fayolle par contrat passé la veille de la Toussaint 1358. Marguerite eut elle-même une fille unique, Jeanne de Fayolle, dite de Brémond, dame de Cumont, qui épousa Pierre du Puy. Après diverses vicissitudes, une partie de la terre de Cumont fut acquise, le 8 juillet 1664, par la famille d'Arlot de Frugie qui la possède encore et dont le chef est connu depuis le milieu du xvii^e siècle sous le titre de marquis de Cumont.

Dans la réalité la famille de Cumont actuellement existante a pour premier auteur connu un Patrice de Cumont qui, en 1372, s'étant mis à la tête des habitants de Saint-Jean-d'Angély, chassa de cette ville les Anglais et fut tué dans cette action. En raison de la brillante conduite de Patrice de Cumont, un édit du roi Charles V conféra la noblesse héréditaire aux maires de Saint-Jean-d'Angély. D'après les travaux mentionnés plus haut, Patrice de Cumont, tué en 1372, aurait été seigneur de Sallebœuf, en Périgord. C'est là une erreur certaine, puisqu'on vient de voir quels étaient à cette époque les possesseurs de la seigneurie de Sallebœuf. C'est sans preuves que les mêmes travaux font de Patrice de Cumont un fils de Raymond de Brémond, Sgr de Cumont et de Sallebœuf, le gentilhomme périgourdin qui obtint en 1336 les lettres dont il a été parlé plus haut. Patrice de Cumont aurait épousé Jacqueline Lapersonne. On lui attribue pour fils un Raymond de Cumont auquel on attribue, en tout cas, par erreur la qualification de seigneur de Sallebœuf, qui fut maire de Saint-Jean-d'Angély en 1397 et 1403 et qui épousa Marguerite de Toutessane, héritière des terres de Courjon et de la Jourdinière.

Dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1871-1872 Borel d'Hauterive mentionne deux frères, Michel et Robert de Cumont, qui furent anoblis par lettres de juillet 1391. Ces deux personnages ne sont pas mentionnés dans les généalogies de la famille de Cumont. Mais on a vu que les premiers degrés de ces généalogies sont erronés.

Hugues de Cumont, fils de Raymond, épousa Béatrix de Lestang, dame de Chantemerlière, et fut maire de Saint-Jean-d'Angély en 1440 et 1441. Il laissa de son mariage deux fils, Jean et Gilles, qui furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes de la famille de Cumont.

L'auteur de la branche aînée, Jean de Cumont, écuyer, Sgr de Forgette, la Jourdinière, etc., marié à Andrée Auffray, rendit en 1460 hommage de sa terre de Voissay au seigneur de Taillebourg. On a dit

qu'il avait été maire de Saint-Jean-d'Angély en 1451, 1457 et 1463. Il fut père d'Élie de Cumont, Sgr de Chantemerlière, Voissay, etc., maire de Saint-Jean-d'Angély en 1491, puis lieutenant général de la même ville, qui épousa Perrine Macé. Celui-ci laissa trois fils qui passèrent une transaction le 29 février 1508 : 1° Patrice, Sgr de Chantemerlière, Voissay, etc., qui épousa en 1505 Louise de Livenne (aliàs Louise de Livron, d'après le jugement de maintenue de Bégon), et qui continua la lignée ; 2° Guillaume, qui fut lieutenant général de la sénéchaussée d'Angoulême en 1514 et échevin de cette ville ; 3° Jean, Sgr du Fief-Brun, qui fut maire de Saint-Jean-d'Angély en 1526. Ce dernier fut l'auteur du rameau des seigneurs du Fief-Brun qui s'éteignit vers la fin du xvii^e siècle. C'est à ce rameau des seigneurs du Fief-Brun qu'appartenaient René de Cumont, maire de Saint-Jean-d'Angély, conseiller d'État en 1614, et son fils Abimélech, président au Parlement de Paris et conseiller d'État. Pardoul de Cumont, Sgr de Chantemerlière, fils de Patrice et de Louise de Livenne, épousa en 1542 Jeanne de Beauchamps. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Hilaire, Sgr de Chantemerlière et de Voissay, marié en 1577 à Anne de Livenne, dont la descendance, éteinte peu de temps après la Révolution, fut maintenue dans sa noblesse le 1^{er} et le 14 septembre 1667 par jugements de M. de Barentin, intendant de Poitiers, le 21 mars et le 31 mai 1699 par jugements de M. de Maupeou, également intendant de Poitiers, et le 7 mai et le 21 juillet 1715 par jugements de M. Quentin de Richebourg, successeur de MM. de Barentin et de Maupeou ; 2° Jean, Sgr de Pansacre et de la Jourdière, qui épousa en décembre 1571 Claire Robert et qui continua la lignée. La descendance de ce dernier fut maintenue dans sa noblesse le 9 mars 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, le 1^{er} septembre de la même année par jugement de M. de Barentin, le 14 juin 1698 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle, le 31 mars 1699 par jugement de M. de Maupeou et le 7 mai et le 22 juillet 1715 par jugements de M. Quentin de Richebourg. Elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Louis-Timothée-François de Cumont, né en 1765, fit en 1781 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Il fut le grand-père de Paul-Charles, marquis de Cumont, né en 1829, conseiller général des Deux-Sèvres, qui n'a pas eu de postérité de son mariage avec M^{lle} de Damas, et de Joseph-Henri, comte de Cumont, né en 1831, conseiller général de la Sarthe, qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec M^{lle} d'Autichamp. Le chef de cette branche est connu sous le titre de marquis depuis le milieu du xviii^e siècle.

L'auteur de la branche cadette, Gilles de Cumont, Sgr de Saint-Philibert, près de Mortagne, en Bas-Poitou, épousa Perrine du Tillac et en eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte d'avril 1484. Son arrière-petit-fils, Jean de Cumont, Sgr de la Choletière et de la Poislière, fut maintenu dans sa noblesse en 1634 par jugement d'Amelot, intendant de Poitiers. Il avait épousé en 1618 Florence de la Grue qui, étant veuve, fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants, le 24 septembre 1667, par jugement de M. de Barentin. Henri-Alexandre de Cumont, petit-fils des précédents, épousa Jeanne Reverdy par contrat passé le 3 juillet 1694 devant notaire à Angers. Il en eut quatre fils : 1° Christophe-Louis, né en 1695, page de la Grande Écurie en 1711, dont le fils mourut sans postérité ; 2° Jean-Marc, qui épousa en 1740 Marie-Madeleine Renou, héritière de la seigneurie du Pruina, et dont la descendance subsiste ; 3° François-Auguste, chevalier de Malte, commandeur de la Guerche, en Bretagne ; 4° Joseph-Meliton, dont la descendance masculine s'est éteinte en 1863. Cette branche a été illustrée par Arthur-Victor, vicomte de Cumont, né à Angers en 1818, député de Maine-et-Loire en 1871, ministre de l'instruction publique en 1874. Son chef est connu depuis la Restauration sous le titre de comte.

La famille de Cumont a fourni, en dehors des personnages cités au cours de cette notice, un troisième page du Roi en 1771, un page de la Reine en 1739, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Plusieurs de ses représentants ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Saintonge et du Poitou.

Principales alliances : de Lestang, Turpin, de Vivonne 1601, de Beauchamps 1542, 1664, de Livenne, de Salignac-Fénelon 1707, Horric 1628, de la Porte 1680, de la Croix du Repaire, de Beaupoil de Sainte-Aulaire 1727, de Vallée 1751, de Douhet 1813, de la Tullaye, des Nos 1877, de Damas 1859, de Beaumont d'Autichamp 1856, de Briey 1884, d'Aguesseau, de Chasteigner, de Liniers 1619, de Valori 1719, de Montécler 1722, de Maillé de la Tour-Landry, de Goslard de Montsabert, de Barbezières, de Saint-Pol 1907, etc.



ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

ABADIE (d'), ou DABADIE, en Poitou. Armes : *d'or à un arbre de sinople et à un lévrier de gueules, accolé d'argent, attaché à l'arbre par une chaîne du même ; au chef d'azur*¹.

La famille qui donne lieu à cette notice, honorablement connue en Poitou depuis plusieurs générations, semble, par la similitude des armoiries, revendiquer une origine commune avec la famille d'Abadie de Saint-Germain, d'Arboucave et de Barges. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau et dans *l'Annuaire de la noblesse* de 1906.

Un jugement du 15 juillet 1905, dont il sera parlé plus bas, mentionne un Arnaud-Guilhem d'Abadie, qui était notaire à Salies en 1342, et un Arnaud-Guilhem d'Abadie, de Ségalas, qui figura au dénombrement du Béarn, en 1375. Le même jugement donne la filiation depuis le 17 septembre 1595, date à laquelle fut baptisé à Salies-de-Béarn Jean d'Abadie, fils de Roger d'Abadie, de Ségalas, et de Marie de Mimbielle. Pierre d'Abadie, dit le Béarnais, né à Sauveterre-de-Béarn, fils de Jean d'Abadie et de Marie de Mimbielle, épousa Marie Garnier de la Carube par contrat du 16 mai 1655 et mourut à Colettes le 27 mars 1693. Il fut père de Joseph d'Abadie, né à Colettes le 21 décembre 1673, décédé à Agron (Vienne) le 29 décembre 1728, qui épousa Charlotte Moizon et à partir duquel seulement Beauchet-Filleau donne la filiation.

On ne voit pas qu'aux xvii^e et xviii^e siècles les représentants de la famille d'Abadie aient porté de qualifications nobiliaires. On trouve

¹ Cette notice remplace les articles qui ont été consacrés à la famille d'Abadie dans le tome premier et dans les Additions des tomes II et V de ce Dictionnaire.

cependant qu'un M. Dabadie, sieur de Sautonne, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Loudun, en Poitou, mais fit défaut. Outre que cette convocation ne serait pas une preuve absolue de noblesse, il est très possible que ce personnage ait appartenu à une des autres familles d'Abadie, ou d'Abbadie, qui ont existé dans cette région ¹.

René-Eugène d'Abadie, ou Dabadie, né le 15 mai 1820, épousa le 12 avril 1847 Alphonsine Savin d'Orfond, fille de Jacques-Prosper et d'Anne-Marie de Gobertière. Il en eut deux fils : 1° Raoul, né en 1848, marié en 1872 à M^{lle} Millet, qui fut créé marquis romain par bref pontifical de 1876 ; 2° Roger, né en 1849, marié en 1880 à M^{lle} de Beaufranchet, qui demanda vainement, le 9 juin 1891, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Gobertière. Ces deux frères avaient été inscrits à l'état civil sous le nom de d'Abadie, en deux mots. Sur la requête du ministère public, un jugement du tribunal de Loudun, rendu le 16 mai 1867, ordonna de rectifier leurs actes de naissance et d'y remplacer le nom de d'Abadie, en deux mots, par celui de Dabadie, en un mot. Ce jugement fut confirmé, le 19 décembre 1867, par arrêt de la Cour de Poitiers.

Sur une réclamation du juge d'instruction de Bellac, Raoul Dabadie fut condamné à 1000 francs d'amende, le 30 avril 1904, par jugement du tribunal de cette ville pour avoir modifié son nom patronymique en séparant par une apostrophe la première lettre de ce nom de la seconde et pour avoir pris publiquement le titre de marquis. Il interjeta appel de cette condamnation devant la Cour de Riom. Cette Cour, dans son audience du 12 juillet 1905, considérant que de temps immémorial ses ancêtres avaient porté le nom de d'Abadie, en deux mots, le releva de la poursuite dirigée contre lui pour altération de nom et réduisit à 30 francs l'amende à laquelle il avait été condamné pour avoir pris le titre de marquis non régularisé en France.

ACHARD-JOUMART-TISON d'ARGENCE. Armes : *écartelé : aux 1 et 4*

¹ La famille d'Abbadie d'Ithorrots (voyez ce nom) possédait au xviii^e siècle des domaines considérables en Poitou.

Une famille d'Abadie de Châteaurenaud, également originaire du Béarn, vint au xvii^e siècle se fixer en Angoumois. Son chef, Jean-Louis d'Abadie de Châteaurenaud, fils de Jean d'Abadie, capitaine du Port-Louis en 1652, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, après avoir justifié sa filiation depuis noble homme Jean d'Abadie-Lussan, abbé laïque de Susmion, ainsi qualifié dans un hommage qu'il rendit en 1538 à Jacques de Foix. Cette famille portait pour armes : *d'argent à un chien de gueules, accompagné de deux mouchetures d'hermines ; au chef d'azur chargé de trois oiseaux d'argent*. Elle s'est peut-être perpétuée jusqu'à nos jours. On peut voir, en effet, dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (1895) que M^{lle} Adèle d'Abadie, d'Angoulême, exposa en 1895 des aquarelles au Salon de peinture de Rochefort.

d'azur à trois besants d'or, 2 et 1, qui est de Joumart ; aux 2 et 3 d'or à deux lions léopardés de gueules, l'un sur l'autre, qui est de Tison d'Argence ; sur le tout d'argent à trois fasces abaissées de gueules, surmontées de trois doubles triangles vidés de sable, qui est d'Achard. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions passants de gueules. — Devise : Ex virtute nobilitas. — Cri de guerre : Achard, Hache !

La famille qui donne lieu à cette notice, aujourd'hui fixée dans le Maine et à Paris, a longtemps occupé un rang distingué dans la noblesse de l'Angoumois et du Périgord.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le tome V des *Archives de la noblesse* de Lainé, etc. Tout récemment, en 1909, M. Daigre en a donné une généalogie dans un travail qu'il a intitulé : *Armorial général et universel*.

Les généalogistes anciens, particulièrement la Chesnaye des Bois, ont prêté à la famille ACHARD-JOUMART une ancienneté fabuleuse et ont fait remonter sa filiation jusqu'au règne de Clovis. Ils lui attribuent un Pierre Achard, qui était gouverneur de Poitiers en 1162 ; un Pierre Achard, Sgr de Pomiers, qui se signala à la bataille de Bouvines en 1214 ; et un Louis Achard, Sgr de Pomiers, qui prit part à la bataille de Poitiers, en 1356, et qui suivit le prince Noir en Espagne, en 1369.

Enhardie par ces travaux, la famille Achard-Joumart sollicita sous Louis XVI la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'elle dut faire dans cette circonstance, jugea que les titres produits n'étaient authentiques qu'à partir de 1440 et refusa son certificat.

Dans son travail, très consciencieux, Lainé, tout en reconnaissant l'ancienneté incontestable de la famille Achard, réfute les allégations de la Chesnaye des Bois et déclare que la filiation ne doit être considérée comme établie qu'à partir de Jacques Achard, écuyer, marié vers 1415 à Jeanne Joumart, dame de Sufferte. Ce gentilhomme périt au siège d'Orléans, en 1429. Son fils, Audouin Achard, damoiseau, fut institué héritier de son oncle, Audouin Joumart, Sgr de Sufferte, par testament du 20 décembre 1441, à charge pour lui de relever le nom et les armes de la famille Joumart. Il recueillit la seigneurie de Sufferte après la mort de son oncle et vint dès lors se fixer en Périgord. Il avait épousé noble Agnès Jaubert par contrat du 10 octobre 1450 et est rappelé comme défunt dans un acte du 6 mai 1492. Son fils, Bernard Achard-Joumart, ou Joumart des Achards, surnommé le Vieux, Sgr de Sufferte, de la Brangélie en partie, etc., marié d'abord,

en 1471, à Françoise de la Porte de Lusignac, puis, le 14 avril 1479, à Catherine d'Aitz, fit son testament le 20 décembre 1507. Il laissa de sa seconde union plusieurs enfants qui partagèrent sa succession en juin 1511. Deux de ses fils, Jacques Joumart, ou Joumart des Achards, Sgr de Sufferte, marié vers 1507 à Bartholomine de Piis, et Jean Joumart des Achards, Sgr de la Brangélie, marié le 27 avril 1516 à Gilberte de la Cropte de Lanquais, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée subsiste avec beaucoup de distinction. Son chef, Gaspard Joumart des Achards, Sgr de Sufferte, de la Double, etc., gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, demeurant en la maison noble de la Borde, dans la paroisse de Testelin, près de Ribérac, épousa, par contrat du 25 juillet 1608, Gabrielle Tison d'Argence, dernière représentante d'une vieille famille noble de l'Angoumois et héritière de l'importante seigneurie de Dirac, une des quatre baronnies de cette province. Il s'engagea par contrat de mariage à relever le nom et les armes de la famille Tison d'Argence. Il eut trois fils dont l'aîné, François Joumart-Tison, Sgr d'Argence, de Dirac, etc., page de la chambre du roi Louis XIII, épousa, le 11 octobre 1655, Marie de Pérusse des Cars et continua la lignée. L'arrière-petit-fils de celui-ci, François Tison, marié en 1744 à M^{lle} de la Cropte de Saint-Abre, paraît avoir été connu le premier sous le titre de marquis d'Argence qui depuis cette époque a été conservé par le chef de cette branche. Son fils, François Joumart-Tison, marquis d'Argence, épousa, par contrat du 17 avril 1776, Adélaïde Pineau de Viennay, fille du baron de Lucé, dans le Maine. C'est par suite de cette alliance qu'entra dans la famille des marquis d'Argence le beau château du Grand-Lucé, aujourd'hui propriété de la baronne Léonce Levavasseur, née d'Argence. Deux représentants de cette branche, François Achard-Joumart-Tison, marquis d'Argence, Sgr des Courrières et de la Monette, et Louis-Antoine Joumart-Tison d'Argence, Sgr de Dirac, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Un autre, François, comte d'Argence, prit part cette même année à celles tenues à Poitiers. M. Achard-Joumart, Sgr de la Double, prit part à celles tenues à Périgueux.

La branche cadette fut plus connue sous le nom de Joumart des Achards. Son auteur, Jean, Sgr de la Brangélie, fut père de Jacques Joumart des Achards, Sgr de Sufferte, de la Brangélie et de Légé, qui épousa, le 25 novembre 1544, Catherine de Montardy, grand-père de Poncet Joumart des Achards, Sgr de Sufferte et de la Brangélie, connu le premier sous le titre de vicomte de la Double, nommé en 1590 gouverneur du Château-Trompette, à Bordeaux, chevalier de

l'Ordre du Roi, qui épousa en 1574 Louise de Chabans, et bisaïeul d'Antoine Joumart des Achards, Sgr de la Brangélie, qualifié vicomte de Légé et de la Double, maréchal de camp, qui épousa en 1616 Louise Pasquier, héritière de la seigneurie de Balansac, en Saintonge. Ce dernier laissa plusieurs fils dont l'aîné, Gaspard, vicomte de Légé, maréchal de camp, fut tué à l'affaire de Casteljaloux et dont le second, Nicolas, vicomte de la Double, Sgr de la Brangélie, colonel d'infanterie en 1646, marié en 1639 à sa cousine Claire de Chabans, maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, continua la descendance. Cette branche s'éteignit vers l'époque de la Révolution. Une de ses dernières représentantes, Anne Achard-Joumart, dame de Balansac, épousa en 1780 le vicomte de Turpin de Juhé. La mère de M^{me} de Turpin, Henriette-Céleste Bertinaud, veuve de Pierre Achard-Joumart, vicomte de la Brangélie, Sgr de Balansac, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes.

La famille Achard-Joumart-Tison d'Argence a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : Joumart de Sufferte, Jaubert 1450, de la Porte 1477, d'Aitz 1479, de Montferrand, de Piis, d'Aydie, Tison d'Argence 1608, d'Abzac de la Douze, de Pérusse des Cars 1655, de la Cropte 1516, 1744, Pineau de Viennay 1776, de Beaupoil de Sainte-Aulaire, de Rochemore, de Quemper de Lanascot, Barrot 1883, de Bouchard d'Aubeterre, de Chabans 1588, 1574, 1639, de Montardy 1544, de Beynac 1642, de Fayolles de Mellet, de Taillefer 1667, de Beaumont-Gibaud, de Turpin de Juhé, de Galard-Béarn 1738, de Damas d'Anlezy 1740, de la Faye 1718, etc.

AILHAUD de MÉOUILLE (d'). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 de sable à trois têtes de lion d'or ; au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or ; aux 2 et 3 de gueules à trois bandes d'or.*

La famille d'AILHAUD a occupé un rang distingué dans la noblesse de Provence. Elle a possédé dans cette province, entre autres biens, la seigneurie de Méouille, située au diocèse de Sénez.

Artefeuil en a donné une généalogie très fantaisiste qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois et, plus récemment, par M. d'Auriac. Ces auteurs ont cherché à la faire descendre de l'ancienne et illustre maison des sires d'Ailly, en Picardie. Ils lui attribuent pour auteur un Guy d'Ailly qui aurait épousé, le 12 mars 1216, Sibylle Ailhaud et

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Achard-Joumart-Tison d'Argence dans le premier volume de cet ouvrage.

dont le fils, Fouquet, substitué au nom d'Ailhaud par le testament de sa mère, en 1245, aurait suivi Charles d'Anjou à la conquête de Naples et aurait épousé Anne d'Agoult par contrat passé en 1248 devant Tornatori, notaire à Sisteron. Jean Ailhaud, fils de Fouquet, aurait épousé, le 10 octobre 1278, Lucie de Lascaris ; il aurait été père de Pierre Ailhaud, qui aurait épousé, le 7 septembre 1312, Cécile de Podio et qui aurait continué la lignée, et de Jacques Ailhaud, qui fut évêque de Glandevès. Artefeuil mentionne ensuite Jean Ailhaud, Sgr de Méouille, et Guy Ailhaud, qui seraient nommés dans une transaction de 1333 avec leur père, noble et généreux Pierre Ailhaud.

Un jugement de maintenue de noblesse, rendu en 1710 par M. le Bret, fait remonter la filiation à un Pierre Ailhaud, Sgr de Cheiron, qui aurait fait son testament le 9 août 1540. Par ce testament Pierre Ailhaud aurait déshérité son fils aîné, Laurent, qui était aveugle, et aurait institué héritier universel son second fils, Jean. Celui-ci aurait épousé Catherine d'Arbaud et aurait continué la lignée.

La famille d'Ailhaud de Brisis, rapportée à la suite, revendique pour auteur l'aîné de ces deux frères, Laurent, qui, bien qu'aveugle et déshérité par son père, se serait marié et aurait fait souche.

Dans la réalité la famille d'Ailhaud de Méouille descend d'un Jean Ailhaud qui était simple marchand à Castellane dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Ce Jean Ailhaud n'était pas fils d'un Pierre Ailhaud, Sgr de Cheiron, comme l'ont avancé les généalogistes, mais avait pour père un autre Jean Ailhaud qui était également marchand à Castellane. Il épousa en 1576 Catherine d'Arbaud, fille de Jacques, sieur de Porchères, et veuve de Guillaume Gaufridy. Il avait eu d'un premier mariage deux fils, Antoine et Héliou Ailhaud, qui épousèrent les filles du premier lit de leur belle-mère. Son descendant, Paul Ailhaud, Sgr de Méouille, Angles, etc., marié, le 3 juin 1693, à Marie de Désidéry, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, le 18 janvier 1710, par jugement de M. le Bret, intendant de Provence. Mais il parvint, au cours de cette même année, à se faire maintenir dans sa noblesse par un nouveau jugement du même magistrat.

Paul Ailhaud de Méouille, né en 1749, conseiller du Roi, greffier en chef des comptes, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Aix. La famille Ailhaud de Méouille prit encore part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Draguignan et à Castellane.

Elle a eu pour dernier représentant mâle Auguste-François

d'Ailhaud de Méouille, décédé en 1865, dont la fille épousa en 1861 le baron Prévost¹.

On trouve que N... Daillaud de Méouille eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Castellane) : *de gueules à une rivière d'argent, mise en fasce, accompagnée de trois canettes de même.*

AILHAUD de CASTELLET, de VITROLLES, de BRISIS, de LUZERNE (d').

Armes : *de gueules à trois têtes de lion d'or arrachées ; au chef cousu d'azur chargé d'un soleil d'or.*

La famille qui donne lieu à cette notice croit être une branche de la famille d'Ailhaud de Méouille, mentionnée plus haut. Elle porte les armes de cette famille en en modifiant les émaux. Elle revendique pour auteur un Laurent Ailhaud qui était aveugle et qu'en raison de cette infirmité son père, Pierre Ailhaud, Sgr de Méouille, aurait déshérité au profit d'un frère puîné par acte du 4 juillet 1540. Laurent Ailhaud se serait marié et aurait eu des enfants qui, se trouvant réduits à une situation de fortune modeste, auraient perdu leur noblesse par dérogeance.

On trouve que, lors de la recherche de 1666, Antoine, Jacques et Jean Aillaud, du lieu de Lourmarin, payèrent volontairement une amende pour avoir usurpé la qualification d'écuyer.

Jean Ailhaud, né le 6 janvier 1675 à Lourmarin, en Provence, était le fils d'autre Jean Ailhaud, bourgeois, et de Jeanne Baguet. Il embrassa la profession de médecin et inventa une poudre purgative célèbre à laquelle il donna son nom et dont la vente lui permit de réaliser des bénéfices considérables. Il acquit alors de la maison de Brancas les domaines importants de Castellet, de Vitrolles et de Montjustin et fut pourvu en 1745 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Il mourut le 30 août 1756. Il avait épousé à Lourmarin, le 19 mars 1705, Anne Sambuc. Il en eut deux fils, Jean-Gaspard, qui continua la descendance, et Louis, qui fut évêque de Carpentras. Jean-Gaspard Ailhaud, Sgr de Castellet, de Vitrolles et de Montjustin, embrassa comme son père la profession de médecin, épousa en 1746 Anne Icard et mourut le 11 novembre 1779. D'après une notice publiée par M. d'Auriac dans son *Armorial général de France*, il aurait

¹ Cette notice et les deux suivantes remplacent celles qui, dans le premier volume de cet ouvrage, avaient été consacrées aux diverses familles provençales du nom d'Ailhaud. On trouvera d'intéressants renseignements sur ces familles, comme sur toutes celles de la noblesse de Provence, dans l'ouvrage que vient de publier le baron du Roure : *Histoire véridique de la noblesse de Provence d'après un manuscrit inédit.*

obtenu, par lettres patentes de novembre 1758, l'érection en baronnie de sa seigneurie de Castellet. Ses deux fils, Jean-Gaspard et Louis-Théophile-Gaspard, furent les auteurs de deux rameaux.

Jean-Gaspard d'Ailhaud, baron de Castellet, décédé en 1800, épousa en 1771 M^{lle} de Caritat de Condorcet, fille de la comtesse de Condorcet, née d'Hérail de Brisis, et héritière de la terre de Brisis (*Genève*). Il en eut quatre fils : 1^o Jean-Pierre d'Ailhaud de Castellet, médecin, qui a laissé deux fils ; 2^o Théophile d'Ailhaud de Vitrolles ; 3^o Joseph d'Ailhaud d'Entrechaux ; 4^o Joseph-Vincent d'Ailhaud de Brisis, né en 1784 à Vitrolles (Vaucluse), médecin à Nyons, député de la Drôme de 1834 à 1837, conseiller général du même département, décédé à Nyons en 1867, qui eut quatre fils de son mariage avec M^{lle} Alvier.

L'auteur du second rameau, Louis-Théophile-Gaspard Ailhaud de Luzerne, né en 1755, épousa M^{lle} Mercier, dont il eut deux fils.

Principales alliances : de Caritat de Condorcet, de Faucher 1875, de Payen de la Garde 1875, etc.

AILLAUD de MONTMARTIN et de CASENEUVE. Armes : *d'azur à une aigle d'or, accompagnée en pointe d'un croissant d'argent.*

Cette famille, distincte de celle des Ailhaud de Méouille et de celle des Ailhaud de Castellet, de Vitrolles, de Brisis et de Luzerne, appartient comme elles à la Provence. Son auteur, Guillaume Aillaud, de la ville de Marseille, décédé en 1740, avait été pourvu en 1737 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des comptes, aides et finances de Provence. Il avait épousé Anne Morel dont il eut quatre fils : 1^o Pierre, né en 1712, prêtre ; 2^o Antoine-Joseph, marié en 1741 à Élisabeth de Gail, veuve de Jean-Baptiste Rémusat ; 3^o François-Gaspard, marié en 1742 à Marie-Anne Laigle ; 4^o Jacques, marié en 1747 à Madeleine-Marguerite Geboin de Caseneuve. Nicolas-Antoine Aillaud de Caseneuve, né en 1760, fils du plus jeune de ces quatre frères, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Marseille. Il avait épousé Marie-Henriette Durand. Leur fils, Antoine-Henri Aillaud de Caseneuve, né en 1792, épousa en 1814 M^{lle} Casati dont il laissa plusieurs enfants.

ALAROSE de la CHARNAYE.

Joseph-Eustache ALAROSE, Sgr du Breux, né à Rouen le 14 juin 1668, fils d'Antoine Alarose et d'Anne Turault, était receveur ancien et alternatif des tailles à Montluçon quand il fut pourvu, en 1735, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Il eut pour successeur dans cet office, en 1748, Alexandre Cluzel de Sauzet.

ALLENOU. Armes (d'après les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière) : d'argent au chef denché de gueules.

Famille de haute bourgeoisie du département des Côtes-du-Nord.

Yves Allenou fit enregistrer son blason : d'argent à un sanglier de sable à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Brieuc).

Mathurin ALLENOU, né en 1721, eut deux fils, François-Jacques, né en 1745, décédé à Plourhan en 1814, et François-Jean, né à Plourhan en 1761, qui furent les auteurs de deux branches, actuellement existantes.

C'est à la branche aînée qu'appartenaient Jean Allenou, né à Plourhan en 1783, président du tribunal de commerce de Quintin, conseiller général des Côtes-du-Nord, décédé au château de Lorge en 1855; son fils, Jean-Victor Allenou, né à Quintin en 1818, maître de forges, décédé en 1880, qui fut conseiller général, député et sénateur des Côtes-du-Nord; et leur cousin, Louis Allenou, né à Paimpol en 1858, colonel de dragons.

Principales alliances : de Foucaud 1872, Avrouin-Foullon 1849, de la Rue du Can 1888, Saillenfest de Sourdeval 1899, Chappot de la Chanonie 1903, Ertault de la Bretonnière 1903, Veillet du Frèche, etc.

ANDOQUE de SÉRIÈGE (d'). Armes : d'or à une barre de gueules, chargée de trois lévriers d'argent, accolés de sable et bouclés d'or. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lévriers¹.

La famille D'ANDOQUE est honorablement connue à Béziers depuis le commencement du XVII^e siècle. Un de ses membres, Pierre Andoque, conseiller au sénéchal de Béziers, marié le 25 avril 1636 à Marie Mercier, décédé en 1664, écrivit une *Histoire du Languedoc* et un *Catalogue des évêques de Béziers*.

M. d'Auriac, qui a donné une généalogie de la famille d'Andoque dans le tome IV de son *Armorial général de France*, croit que ce Pierre Andoque était venu du Rouergue se fixer à Béziers; il en fait le fils d'un Gabriel d'Andoque qui aurait épousé vers 1600 Claire de Massip, fille du seigneur de Bournazel. Cet auteur paraît ignorer que la famille de Massip de Bournazel, une des plus puissantes de la noblesse du Rouergue, s'éteignit avec Charlotte de Mancip, ou de Massip, dame de Bournazel, mariée avant 1540 à Jean de Buisson, Sgr de Mirabel.

François Dandoque, fils de Pierre, était lieutenant d'une des galères du Roi quand il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Andoque dans le premier volume de cet ouvrage.

armoiries telles que la famille d'Andoque les porte encore de nos jours. Il fut père de François d'Andoque, Sgr du Bosc, au diocèse de Narbonne, grand-père de Joseph d'Andoque, qui épousa Françoise Tabouriech, bisaïeul de Barthélemy d'Andoque, qui épousa en 1772 Élisabeth Terrail et qui rendit hommage, le 19 août 1775, pour sa seigneurie de Sériège, et trisaïeul de Joseph-Barthélemy d'Andoque de Sériège, qui épousa en 1796 Marie-Henriette du Lac, fille d'un secrétaire du Roi en la sénéchaussée de Montpellier, et de qui descendent les représentants actuels.

On ne connaît pas à la famille d'Andoque de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Cependant, d'après M. d'Auriac, François d'Andoque, Sgr du Bosc, mentionné plus haut, aurait été maintenu noble, le 17 novembre 1735, par arrêt de la Cour des aides de Montpellier.

Principales alliances : du Lac 1796, de Vassal 1874, de Séré de Rivières 1897, de Cassagne, de Lambert des Granges, de Toulouse-Lautrec, de Saint-Exupéry 1902, etc.

ARGENT de DEUX-FONTAINES (d'). Armes : d'azur à un lion d'argent; au chef d'or chargé de trois étoiles de gueules. — Timbre : un casque orné de ses lambrequins et sommé d'une couronne de Marquis¹.

La famille d'ARGENT DE DEUX-FONTAINES, originaire du Hainaut, a occupé un rang distingué dans la noblesse de Champagne. Dès le xvi^e siècle elle possédait dans cette province la seigneurie de Deux-Fontaines. On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Dossiers bleus*, au mot Dargent, et on en trouvera une généalogie dans le *Nouveau d'Hozier*. Ce dernier travail, d'accord avec le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion, en fait remonter la filiation à Louis d'Argent, écuyer, Sgr de Deux-Fontaines, au diocèse de Reims, qui vers le milieu du xvi^e siècle résidait à Vesoul, en Franche-Comté, avec son épouse, Élisabeth de Serpes, et qui, le 10 avril 1566, assista au baptême de son fils François.

M. d'Auriac a d'autre part donné dans le premier volume de son *Armorial général de France* une généalogie détaillée de la famille d'Argent. Son travail diffère sensiblement, au moins pour les premiers degrés, de celui qui est conservé dans le *Nouveau d'Hozier*. D'après M. d'Auriac, en effet, François d'Argent, baptisé en 1566, aurait été le fils d'un autre François d'Argent, Sgr de Deux-Fon-

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Argent de Deux-Fontaines dans le premier volume de cet ouvrage.

taines, né à Fourmy le 10 avril 1506, qui partagea avec ses sœurs la succession de son père par acte du 10 avril 1523 et qui épousa Anne du Tronchois, et seulement le petit-fils d'un Louis d'Argent, Sgr de Deux-Fontaines et en partie de Fréty, en Hainaut, marié à Élisabeth de Serpes, qui vendit, le 10 juin 1496, les droits qu'il avait sur la seigneurie de Fréty.

François d'Argent, baptisé en 1566, était homme d'armes de la compagnie du sieur de Sautone quand il épousa demoiselle Perrine de Vigne par contrat du 8 juillet 1595. Il fut père d'Arnould d'Argent, Sgr de Deux-Fontaines, capitaine d'une compagnie d'infanterie par commission du 24 février 1641, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 4 avril suivant, par jugement de M. Bretel de Gremonville, intendant de Champagne, et qui épousa en 1647 Marie de Cabaret, fille d'un lieutenant général au bailliage de Vertus, et grand-père de Jean d'Argent, Sgr de Deux-Fontaines, chevalier de Saint-Louis en 1705, qui épousa en 1685 Antoinette Antoine de Beauregard. Bien que la situation nobiliaire de la famille d'Argent n'ait jamais été contestée, on ne voit pas que ses représentants aient fait reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Ils furent plus tard maintenus dans leur noblesse, le 18 août 1775, par un arrêt de la Cour des aides. De son mariage avec Antoinette Antoine de Beauregard, Jean d'Argent laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Charles, qui continua la descendance ; 2° Charles-Antoine, trésorier de France à Chalons en 1741, qui épousa dans cette ville, en 1729, M^{lle} Cabrillon et dont la descendance s'éteignit en la personne de ses petits-enfants. Charles d'Argent, Sgr de Deux-Fontaines et de Chevigny, lieutenant au régiment royal d'artillerie en 1720, épousa Marie Chedet par contrat passé à Chalons le 23 février 1733. Il laissa à son tour trois fils : 1° Claude-Charles-Antoine, abbé commendataire de Saint-Crespin-le-Grand, à Soissons ; 2° Jean-Arnould, né à Chalons en 1736, qui continua la descendance ; 3° Benoît-Charles, né en 1741, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Metz, en 1777, M^{lle} de Belchamps. Jean-Arnould fut connu le premier sous le titre de marquis d'Argent sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Soissons. Il fut lieutenant des maréchaux de France à Metz, épousa successivement M^{lle} de Chazelles et M^{lle} de Proizy et mourut en 1814 à Clichy, près de Paris. Son fils unique, Charles d'Argent de Deux-Fontaines, né à Soissons en 1789, vint se fixer en Beauce après le mariage qu'il contracta en 1816 avec M^{lle} Celier de Bouville, héritière du château de Bouville, où il mourut en 1852, et dernière représentante d'une branche d'une vieille famille du Blésois. Il fut conseiller général et en 1852 député d'Eure-et-Loir. Il avait

obtenu, par lettres patentes du 28 janvier 1826, l'érection en majorat au titre de baron de sa terre de Bouville (Loir-et-Cher). Il fut père de Charles-Alfred, marquis d'Argent de Deux-Fontaines, né en 1819, qui épousa M^{lle} Dehérain et dont descendent les divers représentants actuels.

Une branche de la famille d'Argent, passée sous silence dans les travaux mentionnés plus haut, subsistait à Vesoul sous Louis XIV. Antoine Argent, médecin, conseiller de ville en 1667, fut nommé maire de Vesoul en 1719. Son fils, Claude-Antoine Argent, dernier représentant de cette branche, fut maire de Vesoul depuis 1727 jusqu'à sa mort survenue en 1734. On trouve que N... Argent, bourgeois de la ville de Vesoul, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à une fasce de gueules chargée de trois besants d'argent*. On sait que la qualification de bourgeois d'une ville n'était pas incompatible avec la noblesse.

D'après M. d'Auriac une petite-fille de Charles-Antoine d'Argent de Deux-Fontaines, mentionné plus haut, fut admise à Saint-Cyr en 1776. Son nom ne figure pas sur la liste publiée par M. Fleury-Vindry.

On a vu plus haut que le marquis d'Argent prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Soissons. Henri-Jean d'Argent, écuyer, Sgr de Deux-Fontaines, prit part cette même année à celles tenues à Chalons. M^{me} d'Argent de Deux-Fontaines prit part à celles tenues à Thionville.

Principales alliances : de Belchamps 1777, de Chazelles 1772, Celier, de Meynard 1876, Masse de Combles 1844, de Lhomel 1902, de Sade, etc.

La famille d'Argent de Deux-Fontaines ne doit pas être confondue avec une famille d'Argent, ou Dargent (voyez ce nom), qui appartient à la vieille bourgeoisie du pays de Cornouailles, en Bretagne.

ARMANA (d'). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un chevron d'argent, accompagné de trois croissants de même ; aux 2 et 3 d'argent à un corbeau de sable, tenant au bec une branche d'arbre*.

La famille d'ARMANA, éteinte dans les mâles en 1906, était anciennement connue dans les Landes. Elle avait eu pour berceau le bourg de Donzacq, où elle possédait la terre de Hausceloubère.

Jean-Georges Darmana, né en 1710, marié à Françoise de Cazenave, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1770. Il reçut, en outre, des lettres de noblesse le 4 février 1773. Son fils, Jean-Gabriel Darmana, Sgr de Goyerclay, avocat en la Cour, marié le 20 septembre 1774 à Thérèse Dufau, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax. Il fut père de Jean-Georges d'Armana,

qui épousa en 1820 M^{lle} Bachelier de Talamon, et grand-père d'Abdon d'Armana, décédé le 18 novembre 1906, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui de son mariage, en 1850, avec M^{me} Davezac de Castéra, née Lequien de la Neufville, décédée à Dax en 1882, eut une fille unique, M^{me} le Saulnier de la Villehélio ¹.

ASSIER de VALENCHES (d'). Armes : *d'argent à trois bandes de gueules*. — La branche des seigneurs de la Chassagne portait, d'après l'Armorial général de 1696, les armes suivantes : *fascé d'or et de sinople de six pièces*. — L'Armorial de la noblesse de France de M. d'Auriac attribue à cette même branche les armes suivantes : *mi-parti d'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'une roue du même*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *Suis de bonne trempe*. — Autre devise : *Sans rouille* ².

La famille d'ASSIER appartient à la noblesse du Forez. Elle a été de toute ancienneté possessionnée au lieu de Valenches, situé sur les confins de ce pays et de l'Auvergne. D'après une vieille tradition elle serait venue de l'Angoumois se fixer dans cette région vers la fin du XIII^e siècle et serait une branche, longtemps tombée en dérogance, de la famille d'Assier des Brosses (voyez ce nom).

Jean Assier, Sgr de Valenches, fut en 1562 un des défenseurs de la ville de Montbrison assiégée par le baron des Adrets. Il fut inhumé en 1605 dans l'église de Marols avec sa femme, Alix Catesson. D'après une généalogie donnée dans l'Armorial de la noblesse de France, il eut deux fils, tous deux appelés Pierre, qui furent les auteurs des deux branches de la famille d'Assier. L'un de ces deux Pierre Assier était dans les premières années du XVII^e siècle notaire royal et châtelain de Marols. Il fut père de maître Pierre Assier, commis du receveur général des finances en 1641, qui fut inscrit, le 12 décembre 1645, au registre des nommés de la ville de Lyon.

Le chef de la branche aînée, Jean Assier, acquit la seigneurie de Luriecq dans les premières années du XVIII^e siècle. Son fils, Pierre Assier, fut reçu le 30 décembre 1716 conseiller au Parlement de Dombes et fut anobli par sa charge. Il fut père de Pierre-Bonnet d'Assier, Sgr de Luriecq et de Valenches, qui épousa, le 10 avril 1750, Hélène Chovet et qui continua la descendance. M. Dassier et son fils

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Léon. Dufour. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Armana dans le premier volume de cet ouvrage.

² Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Assier dans le premier volume de cet ouvrage.

prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montbrison. Pierre-Christophe d'Assier, fils de Pierre-Bonnet, fut sous la Restauration député et conseiller général de la Loire. Il fut père de Pierre d'Assier, conseiller général de la Loire, maire de Feurs, qui épousa en 1818 M^{lle} de la Barthe-Thermes, et de Jean-Joseph d'Assier, officier de la Légion d'honneur, conseiller général de la Loire, maire de Feurs, qui mourut sans postérité en 1853. L'aîné de ces deux frères, Pierre, eut lui-même trois fils. Le second de ceux-ci, Emmanuel-Victor d'Assier, ancien conseiller général de la Loire, marié en 1849 à M^{lle} Emmery de Grosyeux, demanda le 29 juin 1884 l'autorisation de joindre légalement à son nom celui de : DE VALENCHES *sous lequel son père et lui ont toujours été connus et que portaient également plusieurs de ses auteurs, ainsi que le constatent une pierre tombale à la date de 1605 dans l'église de Marols (Loire) et plusieurs terriers, notamment l'un de 1330, l'autre de 1418, en possession de la famille.* Cette branche n'est pas titrée.

Le chef de la seconde branche, Jacques d'Assier, était en 1652 commissaire aux finances de la ville de Lyon. Son fils, Pierre d'Assier, pourvu de la charge anoblissante de trésorier de France, fut chevalier de l'ordre du Roi et obtint, par lettres patentes de 1672, l'érection en baronnie de sa seigneurie de la Chassagne, en Lyonnais. Il fut père de Jean-François Dassier, chevalier, baron de la Chassagne, major des carabiniers du Roi, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Lyon). Cette branche s'est éteinte avec le petit-fils de celui-ci, Henri-Benoît d'Assier, baron de la Chassagne, maréchal de camp, décédé sans alliance en 1816, et avec sa sœur, la comtesse de Laurencin. La terre de la Chassagne passa à la duchesse de Mortemart, née Laurencin, petite-fille de celle-ci. Elle appartient aujourd'hui à la marquise douairière de Laguiche, une des filles de la duchesse de Mortemart.

Principales alliances : Chovet 1750, de la Rochette 1784, Roy de l'Écluse 1807, de la Barthe 1818, Emmery 1849, de Brosse 1851, Jordan de Sury, Desmé de Chavigny de Planchoury 1875, Courtin de Neufbourg, de Sylvestre 1887, de Laurencin, Cachet de Montezan 1686, etc.

AUGRY de LAUDONNIÈRE et d'ORFOND.

Une branche de la famille AUGRY, à laquelle il a été consacré une notice au cours de cet ouvrage, est connue sous le nom d'AUGRY D'ORFOND.

Un de ses représentants, Charles Augry d'Orfond, né en 1871 à Usson (Vienne), médecin major de 1^{re} classe, a été nommé en 1905 chevalier de la Légion d'honneur.

AUSBOURG (d'). Armes : *d'azur à trois fasces d'or.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille d'AUSBOURG a occupé un rang distingué dans la noblesse du Vexin. Elle avait pour nom primitif celui d'Aubourg, mais n'a aucun rapport avec une famille Aubourg de Boury, encore existante, à laquelle il a été en son lieu consacré une notice. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Philippe d'Aubourg, écuyer, sieur de Neuville, Porcheux, Fame-ricourt et Rebetz en partie, auquel un tableau conservé dans les *Dossiers bleus* fait remonter la filiation, est mentionné dans un acte de 1470 et partagea ses biens entre ses enfants en 1477. Il avait épousé Isabelle de Saint-Aignan-Malherbe. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Raoul, ou Raoulquin, qui continua la lignée ; 2^o Robert, Sgr de Porcheux, dont la descendance s'éteignit en 1645. L'aîné de ces deux frères, Raoul, ou Raoulquin, épousa Charlotte de Fleins par contrat du 5 septembre 1498. Son fils, Robert d'Aubourg, écuyer, Sgr de Villambray, la Neuville et Lanlu, est mentionné au nombre des nobles dans le procès-verbal, rédigé en 1539, des coutumes de Senlis et de Clermont. Il fut père de Nicolas Aubourg, Sgr de Villambray et de Lanlu, décédé en 1607, qui assista en 1597 à l'arrière-ban de la noblesse du Beauvaisis. Deux des fils de celui-ci, Guy et Pierre d'Aubourg, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée posséda, entre autres biens, la baronnie de la Bove, près de Soissons, qu'elle vendit en 1719 à la famille de Caze. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 9 août 1667, par jugement de l'intendant de Soissons et s'éteignit avec Anne-Madeleine d'Ausbourg, née en 1735, qui épousa en 1771 Charles-François de Miremont. Un de ses représentants, Augustin d'Ausbourg, baron de la Bove, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Laon). Un autre obtint en 1722 l'admission à Saint Cyr de sa fille, Angélique.

La branche cadette fut assez obscure. Son auteur, Pierre d'Ausbourg, Cosgr de Chavançon, décédé en 1620, épousa en 1595 Marie de Chaumont. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Gédéon, Sgr de Lanlu, marié en 1647 à Charlotte de la Rue, et François, Sgr de Fresnes, près de Chaumont, dans le département actuel de l'Oise, marié en 1646 à Marie de Dampont, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Gédéon d'Ausbourg, auteur du premier rameau, eut lui-même deux fils, Nicolas et Henri, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 14 décembre 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. L'aîné de ces deux frères, Nicolas d'Ausbourg, écuyer, Sgr de Chavançon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris). Il eut un fils, Gédéon, qui fut admis en 1698 parmi les pages du Roi et dont la destinée ultérieure est inconnue.

Marie de Dampont, veuve de François d'Ausbourg, Sgr de Fresnes, auteur du second rameau, résidait dans l'élection de Gisors quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants mineurs, le 14 décembre 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Elle fut mère de François d'Ausbourg, écuyer, Sgr de Fresnes. On n'a pu se procurer sur ce gentilhomme que des renseignements insuffisants; on ignore s'il fut marié et, en tout cas, le nom de sa femme n'a pu être retrouvé. C'est de lui cependant que paraissent issus les représentants actuels de la famille d'Ausbourg.

Il a existé une troisième branche, celle des seigneurs de la Crapaudière. L'auteur de cette branche, Pierre Aubourg, Sgr de la Crapaudière, était, croit-on, un fils naturel de Nicolas Aubourg, Sgr de Villambray, décédé en 1607, dont il a été parlé plus haut. Son petit-fils, Pierre d'Ausbourg, écuyer, Sgr de la Crapaudière, né en 1656, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris). Il fut condamné comme usurpateur de noblesse par jugement du 15 juin 1699. Il était le dernier représentant de sa branche et n'eut que des filles.

Les représentants actuels de la famille d'Ausbourg descendent

d'un François d'Ausbourg, dont le fils, autre François d'Ausbourg, écuyer, Sgr de Lanlu, épousa à Bonaffes, en Normandie, le 14 avril 1722, Françoise Buldart, fille d'un procureur au bailliage des Andelys. On est en droit de supposer que ce François d'Ausbourg était le même personnage qu'un François d'Ausbourg, écuyer, Sgr de Fresnes, dont il a été parlé plus haut. Son fils, autre François d'Ausbourg, fut père de Jean-René d'Ausbourg, écuyer, Sgr de la Haute-Borne, près de Lu, né à Bonaffes le 9 février 1732, décédé le 22 août 1802 à Lu-Bray (Seine-et-Oise), qui épousa à Magny-le-Vexin, le 7 octobre 1776, Claude-Pauline Sainson, et grand-père de Jean-René-Désiré d'Ausbourg, né aux Andelys le 7 mai 1779, capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, qui épousa à Paris, le 5 février 1829, Marguerite Thierry, veuve de Paul Parent de Barincourt, décédé à Mende en 1810. Jean-René-Désiré d'Ausbourg reconnu et légitimé par son mariage un fils, Henri-Victor-Robert, né à Mende le 14 pluviôse an VIII, que sa femme avait eu avant son premier mariage. Celui-ci fut plus tard officier de la Légion d'honneur et directeur du génie à la Guadeloupe. Il épousa dans cette colonie Lydie-Charlotte Beaupertoux, fille d'un négociant de l'île de Saint-Martin. Il en eut deux fils, René-Daniel d'Ausbourg, né à la Basse-Terre en 1841, marié à Rouen en 1872 à Cécile-Hélène Roch, et Louis-Auguste d'Ausbourg, né à la Martinique en 1845, marié à Paris en 1878 à Marie-Benjamin Serpette, qui ont l'un et l'autre laissé postérité.

AVOUST (d'). Armes : *de sable à deux licornes passantes d'argent.* — Aliàs (d'après les lettres de noblesse de 1666) : *d'azur à trois licornes d'or rampantes, 2 et 1.*

La famille d'Avoust appartient à la noblesse des environs d'Alençon, en Normandie. Elle ne doit pas être confondue avec la famille d'Avout, de vieille noblesse de Bourgogne, qui fut illustrée par le maréchal d'Avout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl.

Pierre-Charles Davoust, conseiller lieutenant général de robe longue en la prévôté de l'hôtel, fut anobli par lettres patentes de mars 1666.

Jacques-Aimé Davoust, écuyer, Sgr des Nos, cheveu-léger de la garde du Roi, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Alençon). Gilles Davoust, prêtre, eut son blason enregistré d'office au même Armorial.

Jean-Aimé d'Avoust, Sgr des Nos, demeurant à Argentan, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon; il avait épousé M^{lle} de Villereau. Leur fils, Jean-Henri d'Avoust, chevalier des Nos, lieutenant au régiment des colonies, épousa le 20 avril 1771, devant notaire au Mans, Élisabeth Jamon, veuve de Louis Deisautière.

Jacques-Frédéric d'Avoust, décédé en 1875 à Pacé (Orne) à l'âge de 85 ans, fut longtemps conseiller général de l'Orne.

BADTS de CUGNAC (de). Armes : écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois quintefeuilles tigées du même, deux en chef et une en pointe, qui est de Badts ; aux 2 et 3 gironné d'argent et de gueules de huit pièces, qui est de Cugnac. — Couronne : de Marquis. — Cimier : une cigogne essorante, tenant dans son bec un serpent, le tout au naturel. — Support et tenant : une cigogne au naturel à dextre et un sauvage de carnation, ceint et couronné de lierre, tenant une massue, à sénestre. — Devise : *Comme il nous plait*¹.

La famille DE BADTS est fort anciennement connue dans les Flandres. Elle a eu pour berceau la petite ville de Dixmude, située à 17 kilomètres de Furnes, dans la Flandre occidentale, en Belgique. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement. On ne voit pas que la branche actuellement existante, fixée à Lille au xvii^e siècle, ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

On pourra consulter sur la famille de Badts une *Notice généalogique sur la famille de Badts de Cugnac*, publiée à Paris en 1893.

Jacques de Badts, auquel ce travail fait remonter la filiation, possédait vers le milieu du xv^e siècle un fief à Couckelaere. Il fut père de Jacques de Badts, marié à Marguerite van der Poorte, qui releva des fiefs à Couckelaere le 1^{er} mars 1478, en 1480, 1482, 1489 et 1492, grand-père de Pierre de Badts, qui releva des fiefs à Couckelaere en 1512 et 1517, et bisaïeul de Pierre de Badts, né à Couckelaere, qui mourut à Bruges le 10 septembre 1583.

Pierre de Badts, né à Dixmude le 29 novembre 1646, vint se fixer à Lille après le mariage qu'il contracta dans cette ville, le 9 mai 1675, avec Anne de Bisschop, sœur d'un conseiller au Parlement de Flandre. Son petit-fils, Pierre-François de Badts, né en 1713, officier en la chancellerie du Parlement de Flandre, épousa en 1759 Marie-Désirée de Lisle, fille d'un trésorier de France au bureau des finances de Lille. Il devint seigneur de Drumez en 1751 par donation de son parent, Pierre de Bisschop, et mourut en 1789. Il laissa deux fils, dont l'aîné, Pierre-Joseph, décédé à Lille en 1833, continua la lignée, et une fille qui épousa à Lille, en 1791, Urbain, vicomte de Luppé du Garanné, d'une des plus illustres familles du midi de la France.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Badts de Cugnac dans le premier volume de cet ouvrage.

Alfred-Urbain de Badts, né en 1813, fils et unique héritier de Pierre-Joseph, contracta une brillante alliance. Il épousa à Lille, en 1839, Clémence-Marie de Cugnac du Tourondel, dernière représentante d'une branche de l'illustre maison de Cugnac, encore existante (voyez ce nom). Il en eut deux fils, Pierre-Albert de Badts, né à Lille en 1841, marié à Amiens en 1866 à M^{lle} de Calonne d'Avesne, et Arthur-Urbain de Badts, né à Lille en 1842, marié en 1866 à M^{lle} Desfontaines de la Croix, qui demandèrent en 1865 et obtinrent, par décret impérial du 6 juillet 1866, l'autorisation de joindre à leur nom celui de la famille de leur mère. Ces deux frères ont eu l'un et l'autre une nombreuse postérité.

BAGUENAUT de PUCHESSE et de VIÉVILLE. Armes : *d'argent à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'une foy au naturel, partie de gueules, surmontée d'un lys au naturel ; au chef cousu d'or chargé de trois merlettes de sable.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lévriers*¹.

La famille BAGUENAUT est une des plus considérées de l'Orléanais. D'après une *Généalogie de la famille Baguenaut* publiée à Orléans en 1866, elle aurait eu pour berceau le bourg de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin où elle serait honorablement connue depuis la fin du XIV^e siècle.

Un de ses représentants, Marin Baguenaut l'aîné, bourgeois d'Orléans, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une bague d'or dans le chaton de laquelle est enchâssé un rubis de gueules, accompagnée de trois têtes de guenon coupées d'argent, 2 et 1.*

Marin Baguenaut avait épousé en 1650 Marie Baudouin, fille d'un docteur en médecine ; il fut nommé échevin d'Orléans en 1672 et maire de la même ville en 1682. Il eut deux fils dont l'aîné, Gabriel Baguenaut, continua la descendance et dont le second, Jacques Baguenaut de Beauvais, secrétaire du Roi au Grand Conseil, décédé en 1744, eut, outre plusieurs filles, deux fils qui moururent sans postérité. Gabriel Baguenaut épousa en 1692 Anne Michau. Il en eut quatre fils : 1^o Gabriel Baguenaut, qui continua la descendance ; 2^o Marin Baguenaut d'Hauterive, qui fut pourvu, le 18 août 1735, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz et qui mourut sans postérité en 1750 ; 3^o François Baguenaut de Villebourgeon, qui fut anobli par une charge de trésor-

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Baguenaut dans le tome II de cet ouvrage.

rier de France et dont le fils ne laissa que des filles ; 4^o Antoine Baguenault de Montaut, qui fut anobli par une charge de trésorier de France et qui n'eut pas d'enfants. L'aîné de ces quatre frères, Gabriel, fut maire d'Orléans en 1748, 1749 et 1750 ; il succéda en 1750 à son frère Marin dans son office de secrétaire du Roi et mourut en 1762. Il avait épousé en 1723 Marie-Madeleine Colas des Francs, héritière de la belle seigneurie de Puchesse. Ses deux fils, Gabriel Baguenault, Sgr de Puchesse, né en 1723, marié en 1754 à Élisabeth-Thérèse Miron, décédé en 1803, et Pierre Baguenault, Sgr de Honville, décédé sans alliance en 1801, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans. L'aîné de ces deux frères, Gabriel, laissa deux fils, Charles Baguenault, né en 1758, et Gabriel-Pierre Baguenault de Viéville, né en 1763. Charles Baguenault fut banquier à Paris ; il n'eut que trois filles : M^{me} Sanlot, dont les descendants ont été connus sous le nom de SANLOT-BAGUENAUT, M^{me} de Rély et M^{me} de Thélusson ; il avait pris part avec son père et son oncle aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans en 1789. Son frère, Gabriel-Pierre Baguenault de Viéville, épousa en 1791 M^{lle} de Laage de Meux. Il en eut deux fils : 1^o Charles-Gabriel, né en 1793, marié en 1813 à Adélaïde de Loynes du Houley, dont la descendance subsiste sous le nom de BAGUENAUT DE PUCHESSE ; 2^o Gabriel-Joseph, né en 1805, marié en 1828 à Léonie de Loynes du Houley, dont la descendance subsiste sous le nom de BAGUENAUT DE VIÉVILLE.

La famille Baguenault n'est pas titrée.

Principales alliances : Miron, Seurrat, Baraton 1730, Cahouet 1743, Michau 1692, Colas des Francs 1723, Sanlot, de Rély, de Thélusson, Mingre de Noras 1779, 1816, Tassin de Charsonville, de Laage de Meux 1791, de Loynes du Houley 1813, 1828, Gilles de Fontenailles 1854, de Bengy 1854, de Gaillard d'Escures 1835, Rolland du Roscoat 1845, de Vernéty 1848, de Bodin de Boisrenard 1842, de Fadate de Saint-Georges, etc.

BAILLIENCOURT-COURCOL (de). Armes : *parti et émanché de quatre pièces d'argent et de trois pièces et deux demies de gueules ; au franc canton fascé d'or et d'azur de huit pièces sur le second quartier de l'écu.* — Cimier : *un coq de sable, crêté, becqué, barbé et onglé de gueules.* — Supports : *deux griffons affrontés d'or.* — Devise : *Fulmina et astra.*

La famille DE BAILLIENCOURT est aujourd'hui la plus ancienne et la plus considérable de la bourgeoisie de l'Artois. Le chevalier de Ternas et le comte du Chastel de la Howardries en ont publié en 1878 une intéressante et très consciencieuse généalogie. Ce travail fait justice des

inventions d'autres généalogistes contemporains qui ont cherché à attribuer à la famille de Bailliencourt une origine noble et à la faire descendre d'un cadet de la maison de Landas, apanagé d'une terre de Bailliencourt.

La famille de Bailliencourt avait pour nom primitif celui de COURCOL. C'est par pure invention que des généalogistes modernes ont avancé que ce nom avait été donné à un de ses membres par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, pour avoir recouvré et réparé son étendard tombé aux mains de l'ennemi.

Pierre Courcol, auquel remonte la filiation, possédait dans la paroisse de Blairville (Pas-de-Calais) des fiefs pour lesquels il paya le droit de nouvel acquet en 1397, 1407 et 1411. Il fut père de Jean Courcol qui se fit recevoir bourgeois d'Arras le 8 janvier 1430, moyennant 16 sous. Trois des fils de celui-ci, Robert, Jean et Jeannet Courcol, furent les auteurs de trois grandes branches. Ces branches se sont partagées en un certain nombre de rameaux dont plusieurs se sont perpétués jusqu'à nos jours dans des situations sociales très diverses. Leurs représentants commencèrent au xvi^e siècle à joindre à leur nom celui de Bailliencourt qui est vraisemblablement celui d'un petit fief.

Robert Courcol, auteur de la première branche, fut plusieurs fois échevin d'Arras de 1471 à 1495. Il laissa deux fils : 1^o Jean Courcol, qui continua la descendance ; 2^o Pierre Courcol, dit de Bailliencourt, avocat général au Conseil d'Artois en 1530, conseiller au même Conseil en 1531, qui fut anobli par sa charge et dont la descendance masculine s'éteignit en la personne de son petit-fils. Robert de Bailliencourt, Sgr du Crocq et d'Antigny, petit-fils de Jean Courcol, mourut des suites de blessures qu'il reçut au siège de Berg-op-Zoom, en 1622. Son fils, Charles de Bailliencourt, né à Hesdin en 1589, prévôt de la ville de Mons, fut admis en la Chambre de la noblesse des États du Hainaut. Il fut père de Pierre-Charles de Bailliencourt, né en 1627, prévôt de Mons, et grand-père de Charles-François de Bailliencourt, né en 1670, créé comte, le 4 mars 1721, par lettres de l'empereur Charles VI, dont les deux fils, Charles-Janvier et Guillaume-Joseph, moururent sans postérité masculine. Le second de ces deux frères, Guillaume-Joseph, né en 1708, lieutenant général des armées du roi d'Espagne, commandeur de Calatrava, gouverneur d'Alicante, décédé dans cette ville en 1775, avait épousé en 1759 Marie-Julie du Chasteler, qui fut camerera mayor de la reine d'Espagne et qui fut créée en 1785 grande d'Espagne de première classe.

L'auteur de la seconde branche, Jean Courcol, Sgr de Saint-Martin, épousa Jeanne de Beaufort, d'une des meilleures familles de la noblesse d'Artois. Son fils, Philippe Courcol, admis à la bourgeoisie

d'Arras le 26 janvier 1525, laissa trois fils : 1° Jean Courcol, qui paraît avoir été l'auteur d'une branche naturelle, mentionnée plus bas ; 2° Pierre Courcol, lieutenant du village de Verquin, dont l'arrière-petit-fils, Jean Courcol, échevin d'Arras, premier élu d'Artois, anobli en octobre 1664 par lettres du roi Louis XIV, mourut sans postérité en 1684 ; 3° Pasquier Courcol, homme d'armes du seigneur de Bailleul, puis, en 1557, fermier de l'abbaye d'Estrun, à Magnicourt, qui continua la lignée. La descendance de ce dernier est représentée de nos jours par plusieurs rameaux qui sont demeurés non nobles. Le représentant d'un de ces rameaux, Jérôme-Benoît-Philogène de Bailliencourt, dit Courcol, né en 1808 à Béthune, où son père était négociant, décédé en 1869, fut général de division et commandeur de la Légion d'honneur. Il avait vainement demandé sous Napoléon III à être confirmé dans la possession du titre de comte sous lequel il était connu. Il ne laissa qu'une fille qui épousa en 1881 le vicomte Guillaume de Kergariou.

La troisième branche paraît avoir eu pour dernier représentant Hector-Louis de Bailliencourt, dit Courcol, marié à Cambrai en 1832 à Marie-Josèphe Segard. Bien qu'on ne lui connaisse pas de principe d'anoblissement régulier, ses représentants portaient d'ordinaire au XVIII^e siècle la qualification d'écuyer.

Il a existé une quatrième branche, éteinte au XVII^e siècle, dont on ne connaît pas le point de jonction avec la souche. Un représentant de cette branche, Denis-François de Bailliencourt, né à Nivelles en 1611, décédé en 1681, fut nommé évêque de Bruges en 1670.

Il a existé, en outre, une branche naturelle qui descendait de Jean, bâtard Courcol, vivant au XVI^e siècle. Ce bâtard était fils d'un Jean Courcol, qui paraît devoir être identifié avec un Jean Courcol, issu de la seconde branche et mentionné plus haut. Il fut père de Jean Courcol, barbier et chirurgien à Bruxelles. Le petit-fils de celui-ci, Alexandre Courcol, dit de Bailliencourt, conseiller maître en la Chambre des comptes, puis conseiller d'État, fut créé chevalier, le 20 avril 1666, par lettres du roi d'Espagne. Il laissa plusieurs fils qui n'eurent pas de postérité.

Nicolas de Bailliencourt, dit Courcol, prévôt et premier échevin de Béthune, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La famille de Bailliencourt a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux échevins d'Arras, des officiers supérieurs, un conseiller général du Nord, des négociants, des médecins, des notaires, etc.

Principales alliances : de la Barre d'Erquelines 1689, d'Espiennes

1708, du Chasteler 1759, de Bertoult 1536, de Wignacourt, de Beaufort, Boucquel (de Beauval), Cuvelier 1699, Prévost de Brébères, Compagnon de la Servette 1860, de Kergariou 1881, de Briois, etc.¹.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bailliencourt-Courcol dans le premier volume de cet ouvrage.

BÉCHETOILLE. Armes (d'après l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux) : *de gueules à une bêche d'or ; au chef cousu d'azur chargé d'une étoile d'argent.*

La famille BÉCHETOILLE est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de la ville d'Annonay, en Vivarais. Jacques Béchetoille vivait à Annonay dès 1492.

M. Villain, qui a donné dans la *France moderne* une généalogie de la famille Béchetoille, en fait remonter la filiation à Michel Béchetoille, natif de Vanosc, domicilié à Roiffieux en 1603, dont le fils, Louis Béchetoille, épousa le 3 mai 1610 Jeanne Rondière. Jean-Baptiste Béchetoille, né en 1719, fut nommé consul d'Annonay en 1762. Deux de ses fils, Antoine Béchetoille, né en 1746, et André Béchetoille, né en 1757, ont été les auteurs de deux branches actuellement existantes.

La famille Béchetoille a donné à la ville d'Annonay un grand nombre de consuls.

Principales alliances : Blachier, Garnier des Garets d'Ars 1901, Seguin 1876, Desfrançois de l'Olme, Sainte-Claire-Deville, Chomel 1861, de Montgolfier 1851, Sauvage de Saint-Marc 1881, Luquet de Saint-Germain 1906, de Colonjon 1714, etc.

BELLEBON de CANLOU. Armes (d'après des cachets de famille) : *de gueules (alias d'azur) à trois croix de....., posées 2 et 1.*

Famille d'ancienne bourgeoisie, honorablement connue dans le département des Côtes-du-Nord, dont le vicomte de la Messelière a donné un tableau généalogique dans ses *Filiations bretonnes*.

Honorable homme Jean BELLEBON, dit Haute-Houssaye, à partir duquel cet auteur donne la filiation, épousa en 1620 Olive Regnault et fut inhumé, le 14 août 1658, dans l'église de Saint-Maden. Son descendant, Henri-François Bellebon de Canlou, né à Saint-Malo en 1847, inspecteur des contributions indirectes, est décédé en 1908 à Montfort-sur-Meu, laissant trois enfants.

Principales alliances : Berthelot de la Busnelaye 1853, Angier de Lohéac 1883, etc.

BERNARD, BERNARD-BRULS, BERNARD de MEURIN. Armes : *d'argent à un chevron de gueules, accompagné de trois abeilles au naturel.*

La famille BERNARD est une des plus anciennes et des plus justement considérées de la haute bourgeoisie industrielle du département du Nord. Elle possédait au XVIII^e siècle la seigneurie de Meurin, située en la paroisse d'Equinghen, sur les bords de la Lys.

Un de ses représentants, Jean-Baptiste-Joseph Bernard de Meurin, né à Lille le 24 décembre 1734, fils de Dominique Bernard, lieutenant au régiment de Nice, et de Judith le Sage, fut pourvu, le 24 mars 1756, de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de Lille. Il obtint en 1783 des lettres d'honneur et mourut à Lille en 1813 sans avoir été marié.

M. Gustave-Alexandre Bernard, né à Lille, y demeurant, avait vainement demandé, en août 1864, pour lui et pour ses enfants, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE MEURIN, ancien nom de sa famille.

Son petit-fils, M. Claude Bernard-Bruls, a été autorisé, par décret de 1913, à substituer à son nom celui de : Bernard de Meurin.

Principales alliances : de Bérenger, Cuvelier, de Charette 1898, de Lyée de Belleau, Bouchelet de la Fosse, Kolb (aujourd'hui Kolb-Bernard), etc.

BERNOT de CHARANT. Armes : *d'argent à une fasce d'azur, chargée d'une croisette pattée d'or entre deux étoiles de même*¹.

La famille BERNOT, anciennement et honorablement connue en Berry et en Nivernais, est originaire du Bourbonnais.

Elle remonte par filiation à Martin Bernot, né à Saint-Sauvier, dont le fils, Pierre, épousa Philippe Joanneau par contrat du 8 sep-

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bernot de Charant dans le tome IV de cet ouvrage.

tembre 1451. Pierre-Louis Bernot, notaire royal, puis lieutenant particulier en l'élection de la Charité, trois fois échevin de cette ville, marié le 1^{er} avril 1607 à Catherine Fiteau et décédé le 7 août 1667 à l'âge de 89 ans, avait acheté en 1623 la terre de Charant que sa descendance possède encore et dont elle a conservé le nom. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Sébastien, sieur de la Pointe, et François, sieur de Charant, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, noble Sébastien Bernot, Sgr de la Pointe, Narcy, Pacy, Mouchy, etc., décédé en 1679, fut successivement conseiller du Roi en l'élection de la Charité, gentilhomme ordinaire de M^{lle} de Montpensier et gentilhomme ordinaire de la Grande Fauconnerie. Il portait en raison de ses fonctions la qualification d'écuyer. Il avait épousé Anne Maignan dont il eut trois fils : 1^o Louis, Sgr de Narcy, gentilhomme ordinaire de la Grande Fauconnerie, qui n'eut qu'une fille ; 2^o Pierre, Sgr de Pacy, qui n'eut pas d'enfants ; 3^o Sébastien, Sgr de la Pointe, qui épousa Marie Millin et qui continua la lignée. Celui-ci exerça pendant 39 ans la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Bourges. Son fils, Sébastien Bernot, Sgr de Mouchy, la Pointe, Pacy, etc., exerça après lui la même charge. Il laissa plusieurs fils qui moururent sans postérité. Pierre Bernot, sieur de Passy, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, et Sébastien Bernot, sieur de la Pointe, avaient eu leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourges).

Noble François Bernot, Sgr de Charant, Congy et Boisrond, auteur de la seconde branche, aujourd'hui seule existante, fut conseiller du Roi assesseur en la maréchaussée de France à la Charité, épousa le 1^{er} septembre 1653 Anne Pignault et mourut en 1677. Il fut père de noble Louis-Joseph Bernot, Sgr de Charant, Congy et Boisrond, lieutenant général et particulier au bailliage de la Charité, maire de cette ville, subdélégué de l'intendant, qui épousa, le 16 août 1686, Marie Bellot, et grand-père de noble Jacques-François Bernot, écuyer, Sgr de Congy et de Charant, qui épousa à Paris, en 1729, demoiselle van Gangel. Ce dernier fut pourvu, le 20 septembre 1728, de l'office anoblissant de conseiller à la Cour des monnaies de Paris et général provincial des monnaies de France en Nivernais, Bourbonnais et Berry ; il reçut des lettres d'honneur le 28 février 1753. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jacques Bernot de Charant, né en 1740, lieutenant particulier au bailliage et siège présidial de Bourges, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Fricon ; 2^o Jean-François Bernot de Charant, Sgr de Congy, dit M. de Congy, gentilhomme servant chez le Roi, marié en 1768 à M^{lle} Poullain de

Vauxjoie, qui fut l'aïeul des représentants actuels. Augustin-Louis Bernot de Congy, fils aîné du précédent, fut nommé en 1814 gentilhomme de la chambre du roi Louis XVIII.

La famille Bernot de Charant n'est pas titrée.

Elle n'a aucun rapport de parenté connu avec une famille Bernot, de l'élection de la Châtre, dont le représentant, Gilbert, sieur de la Féraudière, fut, lors de la grande recherche des faux nobles de 1666, condamné par défaut par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny.

Principales alliances : Triboudet (de Mainbray) 1630, de Binos, Aupépin de la Motte-Dreuzy, de Fricon, Baillon de Fontenay 1794, Petit de Lafosse, Girard du Demaine vers 1850, Pougin de la Maison-neuve 1859, de la Villéon, Guillo du Bodan 1890, Tiersonnier 1901, etc.

BERTHELOT de la BUSNELAIS (ou de la **BUSNELAYE**). Armes : d'azur à une bande d'argent, chargée de trois grenades au naturel, tigées et feuillées de sinople, et accostée de deux croissants d'argent. — Couronne : de Comte.

Cette famille, à laquelle il a été consacré une notice dans le tome IV de cet ouvrage, subsiste.

Son chef, Henri-Albert BERTHELOT, connu sous le titre de comte de LA BUSNELAYE, est décédé à Saint-Brieuc en 1912. Il avait épousé à Rouen, en 1907, M^{lle} Eudes d'Eudeville dont il a laissé un fils, Guy, né à Saint-Brieuc en 1909.

BESNIER de la CHIPAUDIÈRE.

Famille de haute bourgeoisie dont le vicomte de la Messelière a donné une généalogie dans ses *Filiations bretonnes*.

Félix BESNIER, engagé comme soldat en 1777, était arrivé au grade d'officier d'infanterie à l'époque de la chute de la royauté. Il donna sa démission en 1793 pour prendre une part active aux guerres de la chouannerie. Il épousa à Saint-Malo, en 1798, Charlotte-Julienne Magon de la Lande, héritière du domaine de LA CHIPAUDIÈRE, à Paramé, dont ses descendants ont joint le nom à celui de Besnier. Son petit-fils, Félix-Louis Besnier de la Chipaudière, né à la Chipaudière en 1834, servit parmi les zouaves pontificaux. Il a eu trois fils de son mariage, en 1874, avec M^{lle} du Breil de Pontbriand de la Caunelaye.

Principales alliances : Magon de la Lande 1798, Fournier de Bellevue 1831, 1842, 1869, du Breil de Pontbriand 1874, Caudron de Coqueréaumont 1904, Bourgault-Ducoudray 1910, etc.

BESSARD du PARC. Armes : d'argent à deux fasces de gueules, accompagnées de sept merlettes de sable, 3, 3, 1.

La famille BESSARD est très anciennement et très honorablement connue dans les environs de Nantes, en Bretagne. Elle joint à son nom celui de la terre du Parc qu'elle possédait dès le xvii^e siècle dans la paroisse de Bouée.

M. de la Messelière en a donné une généalogie dans ses *Filiations bretonnes*.

La veuve de François Bessard fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Nantes).

Charles Bessard, sieur du Parc, décédé en 1707, auquel le travail de M. de la Messelière fait remonter la filiation, fut avocat à la Cour et sénéchal de la châtellenie de la Haye de Lavau. Il fut père de Julien Bessard, sieur du Parc et de la Bessardais, né à Bouée en 1678, qui fut nommé en 1710 auditeur en la Chambre des comptes de Nantes, et grand-père de Julien Bessard, sieur du Parc, né en 1727, qui exerça la même charge de 1759 à 1781.

Un descendant des précédents, Jules-Émile Bessard du Parc, né à Nantes en 1853, chevalier de la Légion d'honneur, a épousé à Guérande en 1878 M^{lle} de Couessin dont il a eu deux fils.

Principales alliances : de Couessin 1878, Nicolazo de Barmon 1907.

BEYNAGUET de PENNAUTIER (de).

M. le comte DE PENNAUTIER a bien voulu communiquer à l'auteur de cet ouvrage une copie, délivrée et signée par Chérin fils à la date du 10 février 1789, d'une généalogie de sa famille qui était conservée au Cabinet des Ordres du Roi. On suppose que cette généalogie fut dressée en vue d'obtenir les honneurs de la Cour. On n'en trouve aucune trace dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. D'après ce travail, dont on n'a pu vérifier l'exactitude, François de Beynaguet, capitoul de Toulouse en 1521, auquel les jugements de maintenue de noblesse du xvii^e siècle font remonter la filiation suivie, aurait épousé d'abord, le 17 juillet 1522, Françoise d'Affis, puis Bourguine de Louppès. Il aurait été fils de Jean de Beynaguet, écuyer, Sgr de la Busquère, marié à Jeanne de Monsaut, qui acquit une maison à Toulouse le 10 septembre 1501 et qui fit son testament le 22 décembre 1533, petit-fils de Jean de Beynaguet, chevalier, Sgr de la Busquère, marié à Marguerite de Lastours, qui fit une donation à son fils le 24 juillet 1462 et qui fit son testament le 20 octobre 1477, et arrière-petit-fils de Georges de Beynaguet, chevalier, Sgr de la Busquère, marié à Marguerite de Montbrun, qui reçut une reconnaissance le 8 janvier 1429 et qui figure dans un acte du 28 février 1441 avec la qualification de cousin de Gaston de Foix, comte de Benauges. Georges aurait été lui-même fils de noble et

puissant homme Guillaume de Beynaguet, chevalier, Sgr de la Busquère, marié à Navarre d'Orbessan, qui est nommé dans un acte de février 1388 avec son père Bernard, Sgr de la Busquère, alors décédé, et sa mère, Marie de la Barthe.

On trouve d'autre part que François Beynaguet, capitoul de Toulouse en 1521, eut un frère, providus vir Jean de Baynagueto, mercator de Toulouse, qui est ainsi désigné dans son testament, fait en latin le 22 septembre 1531. Ce Jean de Baynaguet fut père d'autre Jean de Baynaguet et grand-père de Pierre de Baynaguet, conseiller notaire et secrétaire du Roi, qui ne paraît pas avoir eu d'enfants, et de Jacques de Baynaguet qui eut un fils nommé Germain.

BIDAULT des CHAULMES.

Famille de haute bourgeoisie très anciennement et très honorablement connue à Argenton, en Bas-Berry.

Jean Bidault, prêtre, chanoine de Bourges, rendit en 1540 aveu de la métairie des Chaulmes qu'il possédait à Argenton.

La famille BIDAULT DES CHAULMES a fourni des notaires, des avocats, des magistrats, etc.¹.

BLESSEBOIS (de), en Normandie. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1750) : *d'argent à une bande d'azur, chargée de trois roses d'or; à la bordure de gueules, chargée de huit besants d'argent.*

Il paraît avoir existé en Normandie plusieurs familles distinguées du nom de BLESSEBOIS.

Paul de Blessebois, écuyer, sieur de Boisfrands, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Verneuil) : *de sinople à un faisceau de sept flèches d'argent, liées de même, et un serpent de gueules, tortillé en pal, brochant sur le tout.* Jacques de Blessebois, écuyer, fit enregistrer au même Armorial (registre de Conches) les armes suivantes : *d'or à deux lances de gueules, passées en sautoir et accompagnées de deux écussons de même, un en chef, l'autre en pointe.*

Jacques Blessebois, sieur de la Garenne, fut pourvu, le 24 février 1736, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour du Parlement de Rouen. Il conserva cet office jusqu'à sa mort. Ses deux fils, Thomas-Jacques Blessebois, sieur de la Garenne, demeurant à Paris, et Jacques-Nicolas Blessebois, écuyer, Sgr et patron de Meslé, demeurant à Caen, obtinrent en février 1750 le règlement de leurs armoiries.

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le baron L. de Mazières.

M. de Blessebois se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Falaise.

Rosalie-Suzanne de Blessebois de Meslay épousa en 1800 Michel-Antoine de Banville. M. Joseph de Blessebois, attaché au Comptoir d'Escompte, a épousé en 1911 M^{lle} Pouzet.

BOISPÉAN (du).

Il a été dit, dans la notice consacrée à la famille DU BOISPÉAN, que Ludovic, ou Louis, du Boispéan, troisième fils de François-Auguste décédé en 1849, n'eut pas d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Salles. Il faut ajouter qu'il se remaria avec M^{lle} Eluère, née en 1804, et qu'il en eut un fils, Prosper-Auguste, comte du Boispéan, né en 1842, qui a lui-même laissé deux fils, aujourd'hui seuls représentants mâles de la famille du Boispéan.

BOISSET. Armes : d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent ; au chef de gueules, soutenu d'or, chargé d'une étoile de même accostée de deux quintefeuilles d'argent¹.

La famille BOISSET est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie du Dauphiné. Elle possédait dès le xiv^e siècle des biens dans les environs de Saint-Marcellin.

Gaspard Boisset, avocat à la Cour, fit imprimer en 1663 un *Tableau de la Jurisprudence*.

François Boisset, conseiller du Roi, commissaire aux revues de Saint-Marcellin, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La famille Boisset n'était plus représentée en 1867 que par deux frères déjà âgés et sans enfants.

Il existait au xviii^e siècle dans la haute bourgeoisie du Dauphiné une autre famille Boisset. M. Villain, dans le tome II de la *France moderne*, attribue à cette famille les armes suivantes : d'azur à un arbre terrassé d'un rocher d'argent à trois coupeaux, au soleil d'or mouvant du canton sénestre. Joseph Boisset, né en 1712, décédé en 1780, était receveur des tailles à Montélimar. Il laissa trois fils :

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Boisset dans le tome V de cet ouvrage.

1° Joseph-Antoine, né à Montélimar en 1748, qui fut député de la Drôme à la Convention, où il vota la mort du Roi, et qui ne laissa qu'une fille, M^{me} Hatot-Rosière; 2° Joseph, général de brigade en 1793, mort sans postérité en 1824; 3° Charles-Joseph, né en 1749, lieutenant colonel du génie, maire du Pont-Saint-Esprit, décédé en 1836, qui ne laissa que deux filles, M^{me} Boys d'Hautussac de Prativieux et la comtesse de Geoffre de Chabrignac.

BONNARD du HANLAY. Armes (d'après les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière) : d'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cœur de...

N... BONARD, marchand à Vannes, avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : d'or à un lion passant de sable.

BOSCHER, BOSCHER-DELANGLE, BOSCHER des ARDILLETS. Armes : d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un mont du même¹.

Le nom de BOSCHER, très répandu dans le département des Côtes-du-Nord et dans celui d'Ille-et-Vilaine, a été porté dans cette région par plusieurs familles de haute bourgeoisie.

Celle de ces familles qui donne lieu à la présente notice descend de Charles Boscher, sieur de Langle, décédé en 1785, qui était négociant et administrateur de l'hôpital de Moncontour. Charles Boscher laissa deux fils, Yves Boscher, marié en 1772 à Jeanne Gorvel, et Charles Boscher, sieur de Langle, notaire à Saint-Thélo, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Yves, laissa lui-même deux fils : 1° Mathurin Boscher, né en 1774, dont la descendance masculine est aujourd'hui éteinte; 2° Alain-Yves Boscher des Ardillets, dont la descendance subsiste. Ludovic Boscher des Ardillets, né en 1819, fils du second de ces deux frères et gendre du baron Boullé, fut pendant de longues années président du Conseil de préfecture des Côtes-du-Nord.

La branche cadette, aujourd'hui près de s'éteindre, est connue depuis la Révolution sous le nom de Boscher-Delangle. Un de ses représentants, Augustin Boscher-Delangle, né à Loudéac en 1840, zouave pontifical en 1867, puis banquier à Loudéac, fut député et conseiller général des Côtes-du-Nord.

Principales alliances : Boullé 1846, Bruté de Remur 1836, Fraval, de la Bigne de Villeneuve, etc.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Boisset dans le tome V de cet ouvrage.

Une famille Boscher, aujourd'hui éteinte, a possédé en Bretagne les seigneuries de Launay et de Kerdaniel. Elle fut condamnée comme usurpatrice de noblesse par arrêt de 1668. C'est à cette famille qu'appartenait Jacques Boscher des Aulnays, né à Saint-Malo en 1661, célèbre corsaire, oncle maternel de Duguay-Trouin.

BOUREL de la RONCIÈRE.

Cette famille porte actuellement les armes suivantes : *d'argent à une bande fuselée de sable.*

BOUVAIS de la FLEURIAIS. Armes : *d'or à un rencontre de bœuf de gueules, surmonté entre les cornes d'une moucheture d'hermines de sable et accompagné de trois tiges fleuries de pervenches au naturel, posées une en chef et deux en flancs ; au chef d'argent chargé de quatre fleurs de pervenche d'azur, tigées et feuillées de sinople¹.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Guéménéc-Penfao, dans l'ancien diocèse de Nantes, dont on trouvera une généalogie dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

Plusieurs représentants de la famille BOUVAIS DE LA FLEURIAIS prirent part en 1832 à l'insurrection légitimiste de la Vendée.

Principales alliances : Maillard de Bois-Saint-Lys 1801, Chevalier de la Petite-Rivière, Buirette de Verrières 1890, Piet de Boisneuf, du Bouétiez de Kérorguen 1899, O'Diette, de Chateigner 1868, Delaubier, du Reau 1907, etc.

BOUYS de PRAVIER (du), en Bourbonnais. Armes (données d'après un cachet ancien dans l'*Armorial du Bourbonnais* du comte de Soultrait) : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois branches de buis d'argent.*

Le nom de DU BOUYS a été porté en Bourbonnais par plusieurs familles distinctes. Deux de ces familles, l'une noble, l'autre non noble, se sont perpétuées jusqu'au XIX^e siècle. On trouvera la généalogie de l'une et de l'autre dans la collection des Gozis, aux Archives de Moulins.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bouvais de la Fleuriais dans le tome VI de ce Dictionnaire.

La première de ces familles portait pour armes (d'après le *Nouveau d'Hozier*) : d'argent bordé de gueules, l'écu chargé de trois têtes de more de sable, couronnées d'argent; ou encore (d'après l'*Armorial du Bourbonnais* du comte de Soultraît) : d'or à une bande d'azur, à la bordure de gueules chargée de cinq besants d'argent. Un de ses membres fit, enfin, enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : d'or à la bordure de gueules chargée de cinq besants d'argent. Elle avait eu pour berceau la terre de son nom, située près de Marcillat, dans les environs de Montluçon. On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier*. Un jugement de maintenue de noblesse qui fut rendu en sa faveur en 1634 et dont il sera parlé plus bas en fait remonter la filiation au pénultième jour d'octobre 1439, date à laquelle Jean du Bouyx, écuyer, fils de feu Bonnet et de demoiselle Catherine de Courtaix, demeurant à Marcillat, épousa demoiselle Alix de Bramont. Bonnet du Bouyx avait son testament le 25 avril 1427. Antérieurement à cette époque, on trouve que noble personne Regnault du Bouys, chevalier, et madame Isabeau la Mauvoisine, sa femme, donnèrent une procuration le 19 mai 1386. François du Bouys, écuyer, Sgr dudit lieu, fils de Jean et d'Alix de Bramont, épousa, par contrat du 3 juillet 1498, Catherine de Bonneval, fille de Trouillard, Sgr de Chastaing. Il fut père de René du Bouys, écuyer, Sgr dudit lieu, qui épousa en 1554 Anne du Peschin, grand-père de René du Bouys, qui épousa, le 17 septembre 1580, Catherine du Boys, et bisaïeul de René du Bouys, écuyer, Sgr dudit lieu, qui épousa, le 2 novembre 1626, Antoinette de Courtais et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 5 juillet 1634, par sentence du président et des élus contrôleurs en l'élection de Montluçon. Le fils de René du Bouys, Balthazar du Bouys, écuyer, Sgr dudit lieu et d'Arfeuille, en l'élection de Montluçon, épousa en 1651 Marie de Chambon. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 19 mars 1669, avec son fils et avec son oncle, Gilbert du Bouys, par jugement de Tubeuf, commissaire départi pour la recherche des faux nobles dans les généralités de Moulins et de Bourges, après avoir justifié sa filiation depuis 1554 et bien que le traitant Trabot se fût inscrit en faux contre l'authenticité du testament de 1554. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ce jugement de maintenue. Balthazar du Bouys fit dans la suite enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il eut sept fils avec lesquels il fut de nouveau maintenu dans sa noblesse, le 2 juillet 1700, par jugement rendu à Moulins de Jean de Turménil, chevalier, Sgr de Nointel, intendant. Ce jugement est également rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. L'un des fils de Balthazar du Bouys, Claude, chevalier, Sgr d'Arfeuille, épousa

Catherine Chevalier par contrat du 14 avril 1698 et continua la descendance. Une demoiselle du Bouys fit en 1740 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. François du Bouys fut admis en 1747 parmi les pages de la Grande Écurie. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la châtellenie de Montluçon. Cette famille du Bouys s'est éteinte en la personne de Jacques-Balthazar du Bouys, chevalier, qui mourut au Bouys en 1818 n'ayant eu que deux filles, M^{mes} de Chalus et Morel de la Colombe. Elle avait fourni des officiers, des gardes du corps, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

L'autre famille du Bouys, à laquelle est spécialement consacrée la présente notice, demeura toujours non noble. Elle descendait de Gilbert du Bouys qui était notaire à Ygrande dans la première moitié du xvii^e siècle et dont le fils, Joachim du Bouys, praticien et notaire royal à Saint-Aubin, greffier de la justice de cette ville, fermier de la seigneurie d'Ygrande, épousa en troisièmes noces, en 1664, Jeanne Aujohannet. Jean du Bouys, petit-fils de Joachim, était en 1723 marchand à Ygrande. Il eut deux fils : 1^o Jean du Bouys, Sgr de Ferret, dont la descendance paraît être aujourd'hui éteinte ; 2^o Claude du Bouys, Sgr de Pravier, avocat en Parlement, puis receveur général des consignations en la généralité de Moulins, qui mourut en 1789 à l'âge de 55 ans. La descendance de ce dernier s'est éteinte avec son arrière-petit-fils, Aimé du Bouys de Pravier, qui mourut en 1890 au château de Pravier, âgé de 58 ans, et qui ne laissa que deux filles, les comtesses de Bouillé et de Durat.

Principales alliances : de Garidel, de Bouillé 1881, de Durat 1892¹.

BRÉDA (de).

Un jugement du tribunal civil de Compiègne du 24 mai 1911 a autorisé un des représentants de la branche cadette de la famille DE BRÉDA, Antoine, né à Compiègne le 14 juillet 1880, officier de marine, à substituer à son nom celui de : DE BERG DE BRÉDA. Des jugements postérieurs du même tribunal ont donné la même autorisation aux autres représentants de la même branche. Ces jugements déclarent que la famille de Bréda descend de Hans de Bréda qui, étant venu se fixer en France, obtint du roi Louis XII, en octobre 1502, des lettres patentes de naturalisation, enregistrées à la Cour des comptes seulement le 3 février 1519, et que Hans de Bréda était fils de Ludolf de Berg, Sgr de Hedel, décédé en 1498, lui-même fils cadet de Guillaume de Berg, décédé en 1465. Ils mentionnent des lettres de sep-

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille du Bouys de Pravier dans le tome VI de ce Dictionnaire.

tembre 1498 par lesquelles Engelbert de Nassau, baron de Bréda, autorisa ledit Hans, son cousin, à porter le nom de Bréda.

La famille de Bréda possède dans ses archives l'original de lettres patentes de chevalerie accordées, le 14 février 1520, à Hans de Bréda par le roi François I^{er}. Ces lettres ne sont pas mentionnées dans les dossiers, pourtant très importants, que contiennent sur la famille de Bréda les divers recueils de manuscrits de Chérin et de d'Hozier conservés au Cabinet des Titres. Les documents que renferment ces dossiers ne concordent pas, du reste, au moins pour les premiers degrés, avec ceux qui sont conservés dans les archives de la famille de Bréda. D'après les premiers, Hans de Bréda aurait épousé Félice Pinel, serait décédé en 1523 et aurait été père de Jean de Bréda, échevin de Paris, qui épousa Françoise de Renazé, et grand-père d'Étienne de Bréda qui continua la descendance. D'après les seconds, Hans de Bréda, rappelé comme défunt dans un acte de 1540, était encore vivant en 1537. Il avait épousé, non pas Félice Pinel, mais Françoise de Renazé, et en eut trois fils : 1^o Étienne, qui continua la descendance et dont d'Hozier ne fait que son petit-fils ; 2^o Jean, échevin de Paris en 1552, qui épousa Martine Lucas et qui ne paraît avoir laissé de postérité ; 3^o Corneille.

Jean-François de Bréda de Guisbert, écuyer, Sgr des fiefs de Frossy et de Montartaire, garde de l'étendard royal des galères de France, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris) : *d'argent à une fasce de gueules, chargée d'une étoile d'or et accompagnée en chef d'un perroquet de sinople et en pointe d'un croissant de sable.*

TOME VII

BREIL-LEBRETON (du), anciennement **LE BRETON du BREIL**. Armes : *de gueules à une croix de vair.*

La famille **LE BRETON du BREIL**, aujourd'hui **du BREIL-LE BRETON**, appartient à l'ancienne bourgeoisie de la ville de Rennes, en Bretagne. Le vicomte de la Messelière en a donné un tableau généalogique dans ses *Filiations bretonnes*.

La famille le Breton avait cherché au xvii^e siècle à s'agrèger à la noblesse ; elle fut déboutée de ses prétentions, lors de la grande recherche, par jugement de 1668.

Pierre le Breton, sieur du Breil, en la paroisse de Saint-Étienne-de-Rennes, échevin de Rennes, épousa vers 1650 Françoise Garnier. Il fut père de Pierre le Breton, sieur du Breil, né en 1655, échevin de Rennes, marchand de drap et de soie dans cette ville, décédé en 1724, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696, grand-père de Jacques du Breil-le Breton, procureur au Parlement de Bretagne, décédé en 1740, bisaïeul de Jacques-Yves du Breil-le Breton, avocat au Parlement de Bretagne, trisaïeul de Jacques-Joseph du Breil-le Breton, né à Rennes en 1742, avocat, marié à Dinan, en 1772, à M^{lle} Aubry des Tourelles, décédé à Rennes en 1819, et quadrisaïeul d'Octavien du Breil-Lebreton, né en 1790, juge au tribunal civil de Rennes, marié en 1815 à M^{lle} Jacques de la Bézardais, dont la descendance subsiste.

Principales alliances : Harscouet de Kéravel 1851, de Busnel 1854, Parent de Curzon, le Maréchal de Cantilly 1890, etc.

BRÉZENAUD (Fournat de). Voyez : **FOURNAT DE BRÉZENAUD**.

BRIDON. Armes : *tranché d'or et de gueules (aliàs d'argent et de sinople), à un lion de l'un en l'autre.*

Famille d'ancienne bourgeoisie du pays nantais.

Une branche de la famille **BRIDON** avait cherché au xvii^e siècle à s'agrèger à la noblesse ; elle fut déboutée de ses prétentions, en 1668, par arrêt de la Chambre de réformation.

André Bridon, sieur du Carteron, fut nommé en 1694 conseiller maître en la Chambre des comptes de Bretagne. Un membre de la famille Bridon était en 1733 prévôt civil, criminel et de police de la ville d'Ancenis.

Jean Bridon, marchand de drap de soie à Nantes, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à un sanglier passant d'or, accompagné de six billettes rangées, trois en chef et trois en pointe*. Jean Bridon, marchand à Pontivy, eut ses armes enregistrées d'office au même Armorial.

On trouvera dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière un tableau généalogique de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Ce travail donne la filiation depuis Jean Bridon, sieur de la Gicquelière, qui vers le milieu du xvii^e siècle était marchand orfèvre à Nantes et dont le fils, Pierre, décédé en 1673, exerça la même profession. Le fils de ce dernier, Pierre Bridon, sieur de la Gicquelière, né à Nantes en 1669, maître orfèvre, fut, paraît-il, anobli par lettres de 1704. Il fut père de Pierre Bridon, sieur de la Caillerie, né en 1702, maître orfèvre, grand-père de Charles-Augustin Bridon, né à Nantes en 1746, capitaine de navire, et bisaïeul d'Augustin-Armand Bridon, né à Paimbœuf en 1778, négociant à Nantes, dont la descendance subsiste.

Principales alliances : Vandier, Delpit.

BURON (de) et BURON-BRUN (de). Armes : *d'argent à un chevron brisé de gueules, surmonté d'un fourneau de sable, allumé de gueules, et accompagné de trois vaches passantes de même, posées deux en chef, une en pointe*.

Ancienne famille bourgeoise de la Bigorre et du Béarn dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

Maître Jean DE BURON, auquel ce travail fait remonter la filiation, était notaire royal à Tarbes dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Il fut père de Bernard de Buron, notaire royal de Bordères, décédé en 1612, et grand-père de Guillaume de Buron, notaire royal de Bordères, marié en 1612. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Jacques Buron, apothicaire de feu S. A. R. Mademoiselle, eut ses armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris). Il vint peu de temps après se fixer à Nay, en Béarn, où sa descendance se perpétua. Il fut l'aïeul de Pierre de Buron, praticien à Nay, qui épousa en 1781 Rachel de Brun, et bisaïeul de Jean-Jacques de Buron, né à Pau en 1790, banquier, qui fut conseiller municipal et adjoint au maire de sa ville natale. Le plus jeune des trois petits-fils de ce dernier, Paul de Buron,

né à Pau en 1861, demeurant à Toulouse, a été autorisé, par décret du 4 mars 1912, à joindre à son nom celui de : BRUN. Il fut, en outre, autorisé le 26 juin de la même année, par jugement du tribunal civil de Tarbes, à faire rectifier plusieurs actes de l'état civil dans lesquels son nom n'était pas précédé de la particule DE.

CAHOUET de MAROLLES et de BEAUVAIS.

Cette famille subsiste. Un de ses représentants, connu sous le titre de comte de Marolles, s'est marié en 1913.

CALMELS-PUNTIS (de). Armes : *de gueules à trois troncs d'arbre arrachés d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Abstinet et sustinet*¹.

La famille DE CALMELS-PUNTIS est anciennement connue en Albigeois et à Toulouse. Elle est bien distincte de la famille de Calmels d'Arrensac, également existante, qui appartient au Quercy. Mais, d'après une tradition, elle aurait eu dans un passé éloigné une origine commune avec une famille de Calmès, des environs de Carcassonne, qui porte les mêmes armoiries et à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

M. d'Auriac a donné une notice sur la famille de Calmels-Puntis dans le tome X de son *Armorial général de la France*.

Cet auteur la fait descendre d'un Pierre de Calmels dont les enfants partagèrent la succession par acte du 27 juin 1576. Jean de Calmels, qui représente le quatrième degré de la filiation, était notaire à Toulouse vers le milieu du XVII^e siècle. Il fut père de Jean-François de Calmels, né en 1631, greffier des présentations au Parlement de Toulouse, qui épousa en 1658 Jeanne-Marie de la Brosse, et grand-père de Jean-François de Calmels, avocat au Parlement, qui épousa Jeanne de Plantadit.

On ne connaît pas à la famille de Calmels de principe d'anoblissement et on ne voit pas que ses représentants aient jamais porté de qualifications nobiliaires, ni même qu'ils aient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Jacques-Nicolas de Calmels, petit-fils de Jean-François et de Jeanne de Plantadit, épousa en 1795 M^{lle} Cabanes, héritière de la terre de

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Calmels-Puntis dans le tome VIII de cet ouvrage.

Puntis. Leur fils, Jean-Benoît de Calmels, né le 3 messidor an IV à Jégun, conseiller à la Cour d'Agen, marié en 1825 à M^{lle} de Cassaignoles, fut autorisé, par décret du 7 décembre 1861, à joindre à son nom celui de : PUNTIS. Il a été le grand-père de M. Pierre-Édouard de Calmels-Puntis, officier de dragons, qui a épousé en 1899 M^{lle} de Castelbajac.

La famille de Calmels-Puntis n'est pas titrée.

Principales alliances : de Cassaignoles, de Caussé, de Lussy, de Castelbajac, etc.

On trouve qu'un Jean de Calmels, sieur de la Landette et de la Grange, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Castres). On trouve aussi que MM. de Calmels de Bassevergnès et Calmels de Lestier prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres et que Joseph-Daniel de Calmels du Gazel de Lavion, chevalier de Saint-Louis, prit part cette même année à celles tenues à Montpellier. Ces divers personnages, qui ne sont pas mentionnés dans le travail de M. d'Auriac, appartenaient vraisemblablement à la famille de Calmès.

Les familles de Calmels-Puntis et de Calmels d'Artensac ne doivent pas être confondues avec une famille de Calmeil qui a appartenu à la noblesse de l'Entre-Deux-Mers, en Guienne. Cette famille portait pour armes : *d'azur à trois yeux d'argent, rangés en fasce, surmontés chacun d'une étoile d'or et une levrette de même à la pointe de l'écu*. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 15 mai 1667, par jugement de l'intendant Pellot et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. On trouvera dans les *Carrés d'Horzier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres, Léon de Calmeil, né en 1764, fit en 1775 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Ces preuves donnent la filiation depuis le 19 août 1543, date du mariage de Charles de Calmeil, chevalier, plus tard conseiller au Parlement de Bordeaux, fils de sire Guinot de Calmeil, chevalier, et de demoiselle Anne de Lespine, demeurant à Montpezat. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que François-Léon de Calmeil, né en 1770, frère du page, fit en 1785 pour obtenir le grade de sous-lieutenant.

CANLOU (Bellebon de). Voyez : BELLEBON DE CANLOU aux Additions du présent volume.

CARDE (de), en Gascogne.

Ancienne famille, originaire du bourg de Seissan (Gers).

Bertrand CARDE, marchand à Seissan, marié à Marie Saint-Martin, fut père de Jean Carde, praticien de Seissan, qui épousa, le

18 mai 1674, Bernarde Lalubie, grand-père d'Étienne Carde, bourgeois de Seissan, qui épousa, le 11 juin 1704, Jacqueline Demont, fille d'un conseiller au sénéchal d'Auch, et bisaïeul d'Éloi de Carde, Sgr de Panassac, qui continua la lignée; et de Dominique Carde, chanoine de la cathédrale d'Auch, qui acquit, le 21 janvier 1761, la seigneurie de Bonfont. Éloi de Carde, Sgr de Panassac, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Il épousa Anne d'Aure. Leur fils, Éloi II de Carde, Sgr de Panassac, marié en 1785 à Marie-Marguerite de Lauvergnac, fille d'un inspecteur des manufactures de la généralité d'Auch, fut également secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Son oncle, le chanoine Dominique Carde, lui fit don, le 21 novembre 1783, de la terre de Bonfont qui est aujourd'hui encore la principale résidence de la famille de Carde. Éloi II de Carde laissa un fils qui épousa M^{lle} de Lassus et dont descendent les représentants actuels.

La famille de Carde a fourni des chanoines de la cathédrale d'Auch, des officiers, etc.

Principales alliances : de Nays 1755, de Lassus, de Faulong, etc.¹.

CARENNE.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du bourg de Geaune, au diocèse d'Aire, dans les Landes².

Bertrand CARENNE était en 1629 greffier de Geaune. Philibert Carenne, juge baillif du marquisat de Geaune en 1692, fut nommé maire de Geaune en 1698. L'abbé Pierre Carenne était supérieur du séminaire d'Aire quand il mourut, en 1790.

Paul Carenne, né en 1800, conseiller à la Cour de Pau, marié à M^{lle} Blondel-Larougery, fut longtemps conseiller général des Landes. Un de ses fils, Léon Carenne, marié à Berthe de Minvielle, a été conseiller général des Basses-Pyrénées.

Principales alliances : Dulau, Blondel-Larougery, de Lestapis, Marraud des Grottes, Albrecht, de Minvielle, d'Argaignon 1912, etc.

CARRÉ de PONTAULT et de BRAY. Armes : *d'or au palmier de sinople, accosté de deux colonnes du même et sommé d'un cœur enflammé de gueules*³.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Carde dans le tome VIII de cet ouvrage. C'est par erreur que dans cette dernière notice le nom de la famille avait été orthographié Cardes.

² Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. Léon-Dufour.

³ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. H. de la Perrière.

Famille d'ancienne et honorable bourgeoisie.

Étienne-Joseph CARRÉ DE PONTAULT, né en 1735, fut lieutenant particulier au bailliage de Gien. Son fils, Étienne-Charles CARRÉ DE BRAY, né en 1769, longtemps maire d'Autry, épousa d'abord Adélaïde de Villemore de Chaugy, décédée en 1807, puis, le 1^{er} décembre 1808, Anne-Aglé Maire du Pozet, décédée en 1835. Il laissa, entre autres enfants, Louis Carré de Bray, né en 1809, qui épousa en 1836 Marie-Caroline de Rancourt et dont la descendance subsiste avec distinction.

Principales alliances : de Villemore, de Rancourt, Chenu 1868, Flachaire de Roustan 1911, du Boys 1911, etc.

CARRIÈRE-BRIMONT (de). Armes : d'azur à un lion d'or sautant sur deux rochers de sinople. — Couronne : de Comte. — Supports : deux aigles.

La famille DE CARRIÈRE-BRIMONT appartient à l'aristocratie toulousaine.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (seconde partie).

Jean Carrière, avocat en Parlement, auquel ce travail fait remonter la filiation, avait épousé en 1706 Géraude Calmettes. Leur fils, Jean de Carrière, Sgr de Brimont, né en 1715, célèbre avocat au Parlement de Toulouse, professeur de droit français à l'Université de cette ville, décédé en 1778, fut anobli par le capitoulat qu'il exerça en 1756. Il fut père de Jean-Joseph-Hyacinthe de Carrière, Sgr de Brimont, marié en 1785 à M^{lle} d'Ortet de Ribonnet, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse et dont les deux fils ont laissé postérité masculine.

La famille de Carrière-Brimont a fourni des magistrats, un prieur de la Trappe d'Aigubelle, décédé en 1888, des officiers, dont l'un fut tué pendant la guerre de Crimée, etc.

Principales alliances : d'Ortet de Ribonnet, d'Esquerre 1882, etc.

CASSAIGNEAU de SAINT-FÉLIX (de).

Cette famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses représentants a épousé vers 1885 M^{lle} Élisabeth de Cruzy-Marcillac.

CASTRES de TERSAC (de), en Quercy et en Belgique.

Ancienne famille du Quercy dont on trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin.

La filiation suivie remonte à Jean DE CASTRES, écuyer, dont le fils, noble François de Castres, écuyer, reçut en 1554 trois reconnaissances féodales et épousa, le 6 juillet 1559, Delphine de Dubois. François de Castres fut père de noble Étienne de Castres, habitant du Vigan, en Quercy, qui épousa, le 1^{er} février 1598, Marie de Cantagrel, et grand-père de noble François de Castres qui épousa, le 28 janvier 1637, Madeleine de Faydit, héritière du château de Tersac, et qui fit son testament le 10 juillet 1650. Madeleine de Faydit, étant veuve, fut déchargée du droit de franc-fief, le 11 mai 1657, par ordonnance de Jean de Pousargues, conseiller du Roi, juge mage, lieutenant-général en la sénéchaussée de Quercy, commissaire subdélégué par la chambre souveraine des francs-fiefs dans les élections de Cahors et de Figeac. Mais, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, ses enfants, demeurant au lieu de Saint-Martin-de-Vers, se désistèrent d'eux-mêmes de leurs prétentions nobiliaires. Cependant, quelques années plus tard, le dernier avril 1675, son fils, noble Antoine de Castres, se fit décharger du droit de franc-fief par ordonnance des commissaires députés en la généralité de Montauban. Il résidait au château de Tersac, en la paroisse de Creyssenac, quand il épousa, le 25 mars 1677, Marie du Batut. Il figure dans un état des nobles de la généralité de Montauban, arrêté le 29 janvier 1697, avec la mention suivante : *Reste à juger, attendu qu'il n'a pris la qualité que dans un acte.* On ne voit pas que lors de cette recherche il ait été maintenu noble, ni condamné. Il fut père de Charles de Castres, Sgr de Tersac, en la vicomté de Turenne, capitaine au régiment de Blésois, qui épousa en 1715 Henriette de Carbonnières de Saint-Brice, et grand-père de François de Castres, Sgr de Tersac, né en 1720 à Estival, au diocèse de Limoges, qui épousa, le 18 février 1746, Anne de Montal. Ce dernier fut déchargé du droit de franc-fief, le 30 avril 1748, par ordonnance de Lescalopier, intendant de Mon-

tauban. Il demanda en 1775 à être maintenu dans sa noblesse d'extraction. Cette demande fut l'objet d'un rapport très défavorable de Chérin, qui avait été chargé de l'examiner.

M. de Castres de Tersac prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors.

La famille de Castres de Tersac subsiste. Un de ses représentants est de nos jours officier supérieur dans l'armée belge.

CAZIS de LAPEYROUSE (de). Armes : d'azur à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'une cloche d'or ; au chef d'argent chargé d'un croissant de gueules entre deux étoiles de même.

La famille DE CAZIS DE LAPEYROUSE est fort anciennement connue dans la petite ville de Cruzy, près de Saint-Pons (Hérault), à laquelle elle a donné des consuls dès la première moitié du xvii^e siècle. Elle a toujours été fort obscure. On ne voit pas que ses représentants aient jamais porté de qualifications nobiliaires, ni même qu'ils aient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Elle a fourni des avocats, des médecins, un conseiller à la Cour de Montpellier en 1890, etc.

CÉLARIÈS de BELFORTÈS. Armes : d'azur à une clé d'or, accompagnée en chef de trois croissants de même¹.

La famille CÉLARIER, ou CÉLARIÈS, est anciennement et honorablement connue en Albigeois sans, toutefois, qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement.

MM. d'Auriac et de Gennes lui ont consacré une courte notice dans le tome IX de l'*Armorial général de France*.

Pierre Célarier, bourgeois de Caylus, auquel remonte la filiation, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut père de Guillaume Célarier qui épousa en 1682 Olympe de Boulade. Paul Célarier, ou Célariès, descendant des précédents, acquit en 1767 la terre de Belfortès ; il fut dès lors connu sous le nom de Célarier, ou Célariès, de Belfortès qui a été conservé par la famille.

Principale alliance : de Forcade.

La famille dont il vient d'être parlé a peut-être eu dans le passé une origine commune avec une famille Célariès, ou Céleriès, qui occupait au xvii^e siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de la même région. Cette famille avait eu pour berceau la petite ville de Puylaurens. On trouvera sur elle quelques renseignements dans la *France*

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Célariès de Belfortès dans le tome IX de cet ouvrage.

protestante de Haag. Jacques Céleriès fut de 1609 à 1616 prévôt des maréchaux au diocèse de Castres et fut nommé en 1615 capitaine du château de Viane. Noël Céleriès était sous Louis XIII lieutenant principal du juge de Villelongue au siège de Puylaurens. Jacques Céleriès, décédé à Puylaurens en 1647, fut un médecin très distingué. Jean Cellier de la Terrasse était vers le milieu du XVII^e siècle lieutenant principal en la judicature de Puylaurens. Antoine de Céleriès, de Puylaurens, décédé le 25 avril 1666, fut garde du corps et épousa Anne d'Esparbès, fille du vice-sénéchal de la Haute-Guienne. Un de ses fils, Antoine de Céleriès, sieur de Pécheoulon, conseiller du Roi, maire de Prades-Lauragais, décédé en 1710, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Lavaur) ; il avait épousé Jeanne de Mascarène qui passa en Suisse lors de la révocation de l'édit de Nantes. Un autre de ses fils, Jean Céleriès, officier distingué, chevalier de Saint-Louis, se convertit au catholicisme, fut anobli en 1707 par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier* et obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *d'argent à un palmier arraché de sinople* ; il ne paraît pas avoir laissé de postérité. Louis Céleriès de la Terrasse était en 1746 lieutenant colonel dans l'armée hollandaise.

CÉROU (de). Armes : *d'or à trois bandes de gueules, chargées de sept roues de, 2, 3, 2.*

La famille DE CÉROU est anciennement connue sur les confins du Quercy et du Bas-Limousin.

M. Champeval lui a consacré une courte notice dans le tome II de son *Dictionnaire généalogique des familles nobles et notables de la Corrèze*.

Joseph de Cérou, juge de Gignac en 1750, puis médecin à Brives, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1770. Joseph de Cérou, marié en 1771 à Louise Valleteau de Chabrefy, fut de 1766 à 1789, lieutenant général criminel de Brives.

La famille de Cérou prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bas-Limousin.

Elle subsiste. Un de ses représentants est médecin à Meyssac. Son fils, Jean de Cérou, a épousé en 1907 M^{lle} Leblanc.

CERTAIN (de) et CERTAIN de la COSTE et de la MESCHAUSSÉE.

Armes : *d'azur à une main dextre appaumée d'or, posée en pal.* —
Timbre : *un casque taré de profil, orné de ses lambrequins d'or et d'azur.* — Devise : *Certa manus, certa fides*¹.

¹ Cette notice et la suivante remplacent celle qui avait été consacrée dans le tome IX de cet ouvrage à la famille de Certain de la Coste et de la Meschaussée et à la famille Certain-Canrobert.

La famille CERTAIN est originaire de Brive, en Limousin, où dès le XVII^e siècle elle occupait dans la bourgeoisie un rang distingué. Le vicomte Révérend en a donné, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896, une généalogie qui contient de graves erreurs. On trouvera aussi sur les Certain d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans le deuxième volume du *Dictionnaire généalogique des familles nobles et notables de la Corrèze*.

C'est à cette souche que paraît avoir appartenu un Pierre Certain, greffier de la ville d'Huningue, en Alsace, qui eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à une foi de carnation, vêtue d'azur, tenant un cœur enflammé d'or et accompagnée en pointe d'une étoile de même*.

Guillaume Certain, auquel remonte la filiation, habitait Noailiac, dans la vicomté de Turenne, et avait épousé Gabrielle Praboneau. Il fut tué dans une rixe à la foire de Tulle, en juin 1623. Il fut père de Pierre Certain, avocat, décédé le 6 octobre 1649 à l'âge de 75 ans, qui épousa en 1620 Antoinette de Cogniac, grand-père de Pierre II Certain, né le 22 juin 1620, avocat au Parlement de Bordeaux, qui épousa, le 9 juin 1665, sa cousine Catherine Certain, fille de Guillaume, sieur de la Chassaigne, lieutenant en la maréchaussée de Brive, et de Catherine de Malliard, et bisaïeul de Pierre III de Certain, né le 22 novembre 1675, domicilié à Noulhac, dans l'arrondissement actuel de Brive, qui épousa Jeanne de Fieux par contrat du 6 février 1695. Pierre III de Certain acquit dans la suite, le 9 avril 1714, les seigneuries de la Coste et de la Meschaussée, en la paroisse de Noulhac, se remaria en 1720 à Catherine Dubois, nièce du cardinal Dubois, et fut anobli, sur la recommandation du grand-maître de Malte, par lettres patentes d'octobre 1738, en raison de ses services, de ceux de son frère Joseph, mort en 1726 capitaine au régiment de Labour, et de ses alliances avec les meilleures familles de la vicomté de Turenne. On trouvera le texte de ces lettres dans le *Nouveau d'Hozier*. Pierre III de Certain fit son testament le 4 mai 1761. Il cita dans cet acte ses trois fils, Pierre IV, alors décédé, qui continua la descendance, Louis, religieux, et Jean, prêtre. C'est par erreur que le vicomte Révérend lui a attribué un quatrième fils, Jean-Louis de Certain, né en 1711, avocat, auquel il donne, toujours par erreur, la qualification de seigneur de Lacoste et dont descendent les représentants de la famille Certain-Canrobert, rapportée à la suite. Pierre IV de Certain, Sgr de la Coste, fils aîné de Pierre III, naquit le 4 mai 1696 et épousa, le 5 septembre 1729, Antoinette d'Amadon. Leur fils, Jean-Pierre de Certain, Sgr de la Coste, né en 1732, avocat, épousa, le 23 janvier 1764, Marie de Lavergne, dame du Chastaing. Il en eut

quatre fils qui obtinrent de Chérin, le 31 août 1784, le certificat de noblesse prescrit pour obtenir le grade de sous-lieutenant. Deux de ces fils, Pierre-Gaspard de Certain de la Meschaussée, né en 1767, page du duc de Penthièvre, plus tard capitaine de dragons et chevalier de Saint-Louis, marié en 1803 à Françoise de Miramont de la Peyrouse, et Jacques de Certain, né en 1777, marié en 1811 à Suzanne Pellagot, furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau s'est éteint avec Pierre-Joseph de Certain de la Meschaussée, né en 1811, qui est décédé en 1881 ne laissant que des filles. L'aînée de ces filles avait épousé en 1874 M. Léon Escure qui a été connu depuis lors sous le nom d'Escure de la Meschaussée.

Le second rameau subsiste. Ses représentants ne sont connus que sous le nom de : DE CERTAIN.

M. Certain de Lacoste prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tulle.

La famille de Certain a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : d'Amarzit-Sahuguet 1706, Dubois 1720, de Malliard 1790, Crozat 1730, d'Ariguie 1740, Bardoulat de la Salvanie 1804, Clédat 1809, de Lavenne de Sichamp 1891, Dufaure de Saint-Martial 1833, de Calmels d'Artensac 1865, de Siochan de Kersabiec 1871, etc.

CERTAIN-CANROBERT.

La famille CERTAIN-CANROBERT, à laquelle le maréchal Canrobert a donné de nos jours tant d'illustration, paraît être une branche demeurée non noble de la famille à laquelle a été consacrée la précédente notice.

Elle descend de Jean-Louis Certain, avocat, demeurant à Laval-de-Cère (Lot), qui épousa en 1746 Marie-Louise de Verdal. C'est par erreur que le vicomte Révérend attribue à ce personnage la qualification de Sgr de la Coste et en fait un fils puiné de Pierre Certain, anobli en 1738, auteur des Certain de la Coste et de la Meschaussée. M. Champeval en fait avec plus de vraisemblance le fils d'un Antoine Certain, demeurant à Laval, qui fut juge de Gagnac de 1726 à 1748. Il croit que celui-ci était fils d'un Jean Certain, bourgeois, qui demeurait à Laval en 1691, et le petit-fils d'un Jean Certain, bourgeois de la Martinie, qui épousa, par contrat de 1667, Antoinette de Lafon, du village de Laval-de-Cère. Ce dernier peut avoir été le même personnage qu'un Jean Certain de Ban, bourgeois, qui était en 1678 consul de Saint-Céré. Jean-Louis de Certain eut de son union avec Marie-Louise de Verdal trois fils et une fille. Celle-ci épousa en 1776 Antoine

Marbot, plus tard général de division, tué au siège de Gènes en 1800 ; elle fut la mère du général baron de Marbot qui a laissé des Mémoires bien connus. Antoine Certain, fils aîné de Jean-Louis, était né en 1754. Il se qualifia sieur de Canrobert du nom de carrières de marbre que sa famille possédait à Laval-de-Cère ; il fut officier à l'armée des Princes, obtint la croix de Saint-Louis et, ayant perdu sa première femme, Jeanne de Sanguinet, se remaria en 1807 à Jeanne-Angélique de Niocel. C'est de ce second mariage que naquit à Saint-Céré (Lot), le 27 juin 1809, François-Marcellin Certain-Canrobert, général de division en 1853, sénateur du Second Empire et maréchal de France en 1855, sénateur du Lot, décédé en 1895, qui fut une des gloires militaires les plus pures de son temps. Le maréchal Canrobert avait épousé en 1863 Lilia-Flora Mac-Donald, d'une vieille famille noble d'Écosse à laquelle appartenait le maréchal Mac-Donald, duc de Tarente. Il en laissa un fils et une fille, M^{me} Fabre-Roustan de Navacelle.

CHAPELAIN de la VILLE-GUÉRIN. Armes : *d'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois trèfles d'argent.*

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue à Saint-Brieuc, en Bretagne.

Jean CHAPELAIN comparut en 1609 aux États de Nantes en qualité de procureur syndic de la communauté de la ville de Saint-Brieuc. Nicolas Chapelain, sieur de la Ville-Guérin, fut maire de Saint-Brieuc de 1693 à 1697 ; il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La famille Chapelain de la Ville-Guérin subsiste à Saint-Brieuc.

CHASSAGNAC, ou CHASSAIGNAC, de GUIMONT et de LATRADE.

Famille d'ancienne bourgeoisie du Bas-Limousin dont M. Champeval a donné une généalogie dans le tome II du *Dictionnaire généalogique des familles nobles et notables de la Corrèze*.

Pierre CHASSAGNAC, sieur de la Combe, licencié ès lois, fut reçu en 1656 avocat au Parlement de Bordeaux ; il fut nommé, le 13 juillet 1666, lieutenant de judicature du duché d'Ayen. Son fils, Joseph Chassagnac, Sgr du fief de Latrade, près de la Nontronye, lieutenant principal au duché d'Ayen, décédé en 1761, avait épousé Marie Dalmais d'Antissac. Il fut père de Pierre-Joseph Chassagnac, Sgr de Guimond, avocat, qui épousa, le 15 novembre 1747, Marianne du Verdier. Deux des fils de celui-ci, Joseph Chassaignac de Guimond, conseiller rapporteur au point d'honneur, marié en 1780 à Catherine de Verthamon, décédé aux Antilles sous le Directoire, et Gabriel Chassagnac de Latrade, marié à Marie Mayaudon, décédé en 1825, furent les auteurs de deux rameaux.

Louis Chassaignac de Latrade, né en 1811, un des fils du second de ces deux frères, fut élu député de la Corrèze en 1848, siégea à l'extrême gauche, fut exilé après le Coup d'État, fut nommé préfet de Tulle en septembre 1870, fut député de la Corrèze en 1871, 1876, 1877, 1881, président du Conseil général du même département et mourut en 1883. Il avait épousé en 1840 sa cousine, Adèle Chassaignac de Guimont, qui lui survécut jusqu'en 1910 et dont il n'eut que des filles.

Principales alliances : Cournil de Lavergne, Leclère, du Verdier de Genouillac 1747, de Corbier 1747, de Saint-Léger 1770, etc.

CHAUX (de Brosset de la). Voyez : BROSSET DE LA CHAUX (DE) aux Additions du tome XI.

CHAZAL (de).

La famille DE CHAZAL qui existe de nos jours à Paris est la même que la famille de Chazal de Chamarelle qui existait à l'île de France

au XVIII^e siècle. Elle compte encore de nombreux représentants. Il lui sera consacré une notice complète dans les Additions d'un prochain volume.

CHICOYNEAU de La VALETTE.

Un jugement du tribunal civil de Nancy du 28 octobre 1912, confirmé par un arrêt de la Cour d'appel de la même ville du 13 novembre suivant, a autorisé le comte du Coellosquet à adopter ses trois neveux, François, Jean et Charles CHICOYNEAU DE LA VALETTE, fils de sa sœur, la baronne de la Valette. Par suite de cette adoption ceux-ci se trouvent en droit de joindre à leur nom celui de la famille du Coellosquet.

CHILHAUD-DUMAINE.

La famille CHILHAUD-DUMAINE est une branche, demeurée non noble, de la famille Chilhaud de la Rigaudie, anoblie en 1822 et aujourd'hui éteinte, à laquelle il a été en son lieu consacré une notice. Elle possédait au XVIII^e siècle, dans les environs de Verteillac, en Périgord, les métairies du Maine-Noir et des Farges. Le 11 août 1760, un de ses représentants Jean Chilhaud, sieur des Farges, fut parrain à la Tour-Blanche de Jean Chilhaud de la Rigaudie, fils de Jean, procureur fiscal, et de Marie Giry.

Jean-Julien Chilhaud-Dumaine, né au Grand-Brassac en 1817, éditeur militaire (maison Lavauzelle), décédé à Palaiseau le 16 septembre 1894, était fils de M^{me} Chilhaud-Dumaine, née Gaultier de la Guionie, et petit-fils de M. Chilhaud des Farges. Il épousa M^{lle} Lambert, née à Nantes en 1825, décédée à Paris en 1898. Il en eut deux enfants : 1^o Thérèse, née en 1847, mariée en 1867 à Gilbert Pradal de Farguettes, décédée en 1868, qui laissa une fille unique, la vicomtesse de Becdelièvre ; 2^o Alfred Chilhaud-Dumaine, ou simplement Dumaine, né à Paris en 1852, actuellement ambassadeur de France à Vienne, qui a épousé en 1880 M^{lle} Haton de la Goupillière, fille du directeur de l'École des mines, membre de l'Institut, et qui en a cinq enfants¹.

CHIPAUDIÈRE (Besnier de la). Voyez : BESNIER DE LA CHIPAUDIÈRE AUX Additions du présent volume.

¹ Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le baron Lucien de Mazières.

TOME XI

CIBON (de). Armes : d'or à l'aigle d'Empire de sable, nimbée, armée et lampassée de gueules et chargée sur l'estomac d'un écusson de gueules à la bande échiquetée d'argent et d'azur de trois tires. — Couronne : de Comte.

La famille DE CIBON, actuellement fixée en Bretagne, est originaire de la Provence. Ses premiers auteurs portaient indistinctement le nom de Cibon ou celui de Sibon. Elle n'est mentionnée dans aucun nobiliaire de Provence. Mais M. d'Auriac en a donné une généalogie dans son *Armorial général de la France*.

Jean Sibon, marchand de Toulon, auquel remonte la filiation, avait épousé vers 1635 Marguerite Guillet, ou Grellet. Leur fils, Pierre Sibon, baptisé à Toulon le 31 octobre 1639, fut officier de la marine royale ; il épousa d'abord Anne Mourche, par contrat passé à Toulon le 17 janvier 1664, puis Thérèse Aguilhon. Il était vraisemblablement parent d'un Jean Sibon, ou Sibou, marchand corroyeur en la ville de Toulon, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696. Pierre Sibon laissa deux fils : 1° Joseph Sibon, né du premier lit à Toulon le 9 janvier 1672 ; 2° Joseph-César Sibon, né du second lit à Toulon le 17 janvier 1699. Ce dernier était capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis quand il mourut à Toulon, le 8 juillet 1770. Il avait épousé successivement, le 23 octobre 1721, Marguerite Vidal et, le 18 janvier 1724, Victorine Toulousan. Il eut de cette seconde union cinq fils dont plusieurs servirent avec distinction dans la marine. Un de ces fils, François-Elzéar, né en 1733, fut père de Jean-François-Elzéar-Paul de Cibon qui fut admis en 1792 dans l'ordre de Malte, probablement à la faveur du désarroi amené par la Révolution française ; il eut aussi deux filles dont l'une, décédée dans la suite sans postérité, épousa l'amiral comte de Grasse. Jean-Bap-

* Cette notice a été faite en grande partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le baron du Roure. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Cibon dans le tome XI de cet ouvrage.

tiste Sibon, ou Cibon, né en 1735, un autre des fils de Joseph-César, fut capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis ; il mourut à Gibraltar en 1796. Il avait épousé à Marseille, en 1771, Marie-Jeanne Robert. Leur fils, Pierre-Joseph de Cibon, né en 1772, chevalier de Saint-Louis, aïeul des divers représentants actuels, vint se fixer en Bretagne où il épousa successivement M^{lle} de Kersauson et M^{lle} Dibart de la Villetanet. Il figure avec le titre de comte sur un brevet de pension qui lui fut délivré, le 5 novembre 1816, au nom du roi Louis XVIII. Ce titre a été conservé depuis lors par le chef de la famille.

La famille de Cibon ne figure pas au nombre de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Mais elle peut être considérée comme ayant été anoblée par le fait d'avoir produit trois générations de chevaliers de Saint-Louis.

Elle a fourni de nombreux officiers de terre et de mer, un zouave pontifical (Louis, comte de Cibon, né à Brest en 1830), etc.

Principales alliances : de Grasse, de Kersauson, Dibart de la Villetanet, Collas de la Motte, du Beaudiez, le Bihannic de Tromenec 1889, de Cramezel de Kerhué, Desmier de Ligouyer 1890, etc.

Les noms de Cibon et de Sibon sont assez répandus en Provence. On ignore si la famille dont il vient d'être parlé est la même que celle d'un Gaspard Cibon, marié à Anne Roux, qui était en 1667 un des trois consuls de la ville d'Aix. Le fils de ce magistrat, Honoré Cibon, né en 1625, marié à Jeanne Longis, décédé en 1686, fut pourvu en 1678 de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Provence en remplacement de son oncle, Pierre de Roux.

On trouve encore qu'un Nicolas Sibon fut nommé en 1676 deuxième consul de Sisteron. Un François Cibon, né à Sisteron en 1672, fils de François et de Claire de Constans, marié successivement à Marguerite de Bonnet et à Anne-Marquise de Moustiers, fut reçu en 1700 lieutenant général en la sénéchaussée générale de Provence. Il paraît devoir être identifié avec un François Sibon, avocat au Parlement de Provence, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que les portent les représentants actuels de la famille de Cibon.

CLAVEL (de).

La famille DE CLAVEL compte encore des représentants.

CLÉRON d'HAUSSONVILLE (de).

Deux représentants de cette famille furent admis aux honneurs de la Cour, l'un le 20 octobre 1756, l'autre le 13 février 1789.

CLOUET des PESRUCHES et d'ORVAL. Armes : *d'argent à un bâton de sable, cloué d'or*¹.

La famille CLOUET DES PESRUCHES ET D'ORVAL est anciennement connue dans le Perche.

Un de ses représentants, Jean Clouet, bailli de Beaucé (?), fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Mortagne).

Pierre-Charles Clouet des Pesruches, fils du feu sieur des Pesruches et de Geneviève des Bonnes, était capitaine de cavalerie, brigadier des cheveu-légers de la garde du Roi et chevalier de Saint-Louis quand il épousa, le 2 août 1742, Catherine-Madeleine d'Escorches, issue d'une des meilleures familles nobles de la région. Il alla dans la suite se fixer au château de la Hallière, en la paroisse de Digny. Il laissa trois enfants. Un de ses fils, M. Clouet d'Orval, fut l'auteur d'une branche qui s'est perpétuée en Normandie sous le nom de Clouet d'Orval.

Éléonor Clouet des Pesruches, né le 19 octobre 1790 à Bernay (Eure), fils de Denis Clouet des Pesruches et de Céleste Amelot d'Esterpigneul, chef de bataillon, vint se fixer dans le nord de la France après le mariage qu'il contracta à Lille, en 1837, avec M^{lle} Éléonor Poulle.

La famille Clouet des Pesruches et d'Orval a fourni un grand nombre d'officiers de mérite, un peintre distingué (Francis Clouet d'Orval, né à Alençon en 1840), etc.

Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Principales alliances : Poulle, d'Escorches (de Sainte-Croix), Panon-Desbassyns de Richemont 1870, Ramolino de Coll'Alto, Thomas de Bojano 1899, Foubert de Pallières, de Buxières de Roujoux 1898, Titelouze de Gournay 1905, André du Homme, Debladis, Lévesque d'Avril 1895, etc.

La famille Clouet des Pesruches et d'Orval paraît n'avoir aucun rapport avec celle d'un André Clouet, sieur du Ramier, exempt des gardes du corps de M^{gr} le duc d'Orléans, chevalier de Saint-Louis, qui obtint, le 22 avril 1720, des lettres d'anoblissement et qui les fit enregistrer à la Cour des aides de Normandie. La famille Clouet du Ramier portait les armes suivantes : *d'argent à un sautoir de gueules accompagné de quatre fers de pique de même*.

COETAUDON, ou COATAUDON, (de).

C'est par erreur que M. le Saulnier a avancé que la famille de

¹ Cette notice, encore bien incomplète, remplace celles qui avaient été consacrées aux familles Clouet des Pesruches et Clouet d'Orval dans le tome XI de ce Dictionnaire.

COETAUDON était actuellement éteinte. Cette famille subsiste dans une situation de fortune modeste. Son chef actuel, Hyacinthe-Gabriel de Coataudon, né à Lesneven en 1845, marié à Pontorson en 1879 à M^{lle} Huet, demeurant à Brignogan, en Kerlouan, a deux fils : 1^o Hyacinthe, né à Landerneau en 1882, vicaire de Saint-Louis de Brest (1912) ; 2^o Charles, né en 1888. Il a un frère, l'abbé Ange de Coataudon, et deux cousins germains, Gabriel, né en 1867, marié et père d'un fils, et Joseph, né en 1871¹.

COETLOGON (de).

C'est par erreur que, dans la notice consacrée à la maison DE COETLOGON, on a avancé, d'après le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler, que le rameau des seigneurs de Kerbério, issu de la branche aînée, avait eu pour dernière représentante Louise-Hermine, mariée en 1748 au comte de Trogoff. Ce rameau, appauvri avec le temps, subsiste, mais bien déchu, et compte encore de nombreux représentants dans le département des Côtes-du-Nord.

COETLOSQUET (du).

Un jugement du tribunal de Nancy du 28 octobre 1912, confirmé par un arrêt de la Cour de la même ville du 13 novembre suivant, a autorisé le comte DU COETLOSQUET à adopter ses trois neveux, MM. François, Jean et Charles Chicoyneau de la Valette, fils du général et de la baronne de la Valette, née du Coetlosquet. Ceux-ci se trouvent, du fait de cette adoption, en droit de joindre à leur nom celui de la famille du Coetlosquet.

COGNETS (ou COGNETZ) de CORREC (des). Armes : *de sable à une croix potencée et contrepotencée d'argent, cantonnée de quatre molettes d'éperon du même* ².

La famille DES COGNETS, ou DES COUGNETS, de vieille noblesse de Bretagne, a eu pour berceau la terre seigneuriale des Cognetz, située sur le territoire de la paroisse de Plurien, dans l'ancien diocèse de Saint-Brieuc.

On en trouvera une généalogie dans les *Dossiers bleus*.

Elle a pour premier auteur connu Guillaume de Cogneriis qui fut

¹ Communication de M. le vicomte H. de la Messelière.

² Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le vicomte de la Messelière. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille des Cognetz dans le tome XI de cet ouvrage.

témoin d'une donation faite en 1160 par le duc Conan IV à l'abbaye de Savigné.

Elle figura de 1423 à 1535 aux réformations et montres des paroisses de Plurien, de Saint-Potan et de Pléboulle, toutes situées au diocèse de Saint-Brieuc.

La souche se partagea au moyen âge en deux branches principales dont on connaît mal le point de jonction.

La branche aînée remontait par filiation suivie à Perceval des Cognetz, marié à Aliette de Saint-Denoual, qui, en 1315, était seigneur des Cognetz, en Plurien, et de Galinée, en Saint-Potan. Elle s'éteignit avec Gillette des Cognetz, dame des Cognetz et de Galinée, qui épousa en 1530 Mathurin de Bréhant.

Le jugement de maintenue de noblesse de 1668 fait remonter la filiation de la branche subsistante à Jean des Cougnetz, rappelé comme défunt dans un acte de 1485, qui avait épousé Jeanne Oury. Ce gentilhomme paraît avoir été fils d'un André des Cognetz qui figure en 1425 au nombre des nobles du pays de Lamballe et qui paraît avoir lui-même été un fils puîné de Jean, Sgr des Cognetz et de Galinée en 1360, et de Mahaut de Plouer. Noble écuyer Charles des Cognetz, fils de Jean et de Jeanne Oury, épousa Robine de Saint-Méloir. Il était décédé en 1525. Son fils, Jean des Cognetz, Sgr de Prébras, décédé en 1549, épousa successivement Claude de Saint-Denoual, Jeanne de Saint-Guédas et Catherine Rouxel, dame de l'Hôpital. Il eut de ces trois alliances un grand nombre d'enfants. Deux de ses fils, Georges des Cognets, Sgr de la Roncière, en la paroisse de Saint-Germain-de-la-Mer, près de Matignon, né du second lit, et François des Cognets, Sgr de l'Hôpital, né du troisième lit, furent les auteurs des deux grands rameaux principaux de cette branche. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction, le 14 décembre 1668, par arrêt des commissaires de la réformation. La famille des Cognets fut encore maintenue dans sa noblesse, en 1702, par jugement de l'intendant.

Le rameau cadet posséda, entre autres biens, les seigneuries de l'Hôpital et de la Gourhandais. Il se partagea en plusieurs sous-rameaux et s'éteignit avec Sainte-Louise des Cognets mariée en 1772 dans la maison de la Moussaye.

Le chef du premier rameau, Jean des Cognets, Sgr de la Roncière et de la Noe, épousa en 1654 Marie-Renée de Suasse, héritière de la seigneurie de Correc, en la paroisse de Laniscat. Il en eut deux fils : 1° Toussaint des Cognets, Sgr de la Roncière, de la Noe et de Correc, lieutenant des maréchaux de France à Carhaix, marié en 1681 à Amaurye Tranchant du Tret ; 2° Yves-François des Cognetz, ou des

Cougnetz, marié en 1698 à Claude-Sainte Nouel de la Ville-Hulin. Ces deux frères furent les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants. Le chef du premier sous-rameau est connu depuis quelques années sous le titre de comte. Un des représentants du second sous-rameau, Louis des Cognets de Correc, marié successivement en 1879 à M^{me} Aubert et en 1893 à M^{me} O'Rorke, a été bâtonnier de l'ordre des avocats de Saint-Brieuc.

René-Sébastien des Cognets de Correc, né en 1723 au château de Correc, grand-archidiacre du diocèse de Cornouailles, abbé de Saint-Méen, décédé à Quimperlé en 1791, fut nommé en 1768 conseiller au Parlement de Bretagne. Deux de ses cousins germains, Louis-Olivier et Joseph-Jean des Cognets de Correc, furent pourvus de la même charge en 1771. La famille des Cognets a aussi fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Matignon, de Saint-Denoual, de la Fru-glaye, de Bodégat, le Porc, de Kergu, Gautron, de Bréhant, de la Villouays, Geslin de Trémargat et de Bourgogne, le Denays, Conen, de la Tour, de la Villéon, le Febvre de la Faluère, de Forsanz, de Châteaubriand, de la Motte-Rouge, de la Moussaye, Bahezre de Lanlay, Salaün de Kertanguy, le Forestier de Quillien, Boscal de Réals-Mornac 1906, etc.

COLAS des FRANCS, de BROUVILLE, de BROUVILLE de MALMUSSE, etc.

Au cours de la notice consacrée à la famille COLAS DES FRANCS, on a mentionné un certain nombre de jugements de maintenue de noblesse qui furent obtenus par des branches aujourd'hui éteintes de cette famille. Il convient d'ajouter que la branche des Colas de Mondru, éteinte en 1753, fut maintenue dans sa noblesse, le 20 juillet 1668, par arrêt du Conseil d'État et que Thomas Colas, Sgr de Marolles, trésorier de France à Orléans, représentant d'une branche également éteinte, obtint, le 23 mars 1666, de la Cour des aides un arrêt reconnaissant qu'il était noble d'extraction, qu'il descendait de Jean Colas, conseiller au Parlement de Paris, et que ses ascendants avaient toujours vécu noblement et pris la qualité d'écuyer. Ces divers jugements ne concernaient pas la branche des Francs dont le chef, Pierre Colas, Sgr des Francs, décédé en 1686, était encore sous Louis XIV simple commerçant à Orléans¹.

Le chef de la famille Colas, Robert-Louis Colas des Francs, décédé

¹ Consulter à la Bibliothèque de la rue Richelieu, sous la cote F³ 4674, un curieux *Factum pour Anne Boudet, veuve de Pierre Colas-Desfrand*. Orléans, vers 1695.

le 11 octobre 1895, avait été honoré, le 30 juillet précédent, du titre héréditaire de comte romain par bref de S. S. Léon XIII.

COLLASSEAU (de).

Les deux branches de la famille DE COLLASSEAU ont eu pour auteur commun non pas Maurice de Collasseau, écuyer, marié en 1526 à Marie Richard, mais son fils aîné, Hilaire, écuyer, Sgr du Houx. Celui-ci épousa successivement : 1° le 8 novembre 1561 demoiselle Gourreau ; 2° demoiselle Priouveau ; 3° le 19 mai 1570 Françoise Gaudelier, ou Godelier. Il eut du premier lit deux fils, Hilaire et Maurice, qui moururent sans postérité. Il eut du second lit un troisième fils, Claude, qui fut l'auteur de la branche du Houx. Il eut, enfin, du troisième lit un quatrième fils, Prosper, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Briacé, Bouillé-Lorez, la Machefollière, etc.

Cette dernière branche était donc, non pas la branche aînée, comme il a été dit par erreur, mais la branche cadette. Son chef, Prosper de Collasseau, Sgr de Briacé, épousa en 1653 Marguerite de Racapé qui se remaria en 1674 à Jean de la Motte-Baracé, marquis de Senones. Il ne peut donc être identifié avec un Prosper de Collasseau, marié en 1660 à Marguerite Fumée et possessionné au ressort de Lannion, en Bretagne, qui, en 1670, fut condamné comme usurpateur de noblesse. Cette branche s'est éteinte avec la marquise de Coislin, née Collasseau.

Faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer comment se rattachait à la souche François de Collasseau qui épousa vers 1785 Angélique Billot et dont le petit-fils fut tué à l'ennemi en 1870¹.

COMBE-SIEYÈS.

Famille de haute bourgeoisie.

George-Victor COMBE, préfet, puis banquier, épousa en 1807 Marie-Justine Sieyès, née à Fréjus en 1782, fille d'un député du Var à l'Assemblée législative et nièce du célèbre abbé Sieyès, membre de la Convention, sénateur et comte de l'Empire. Il fut connu après son mariage sous le nom de Combe-Sieyès, qui a été conservé par ses descendants.

Principales alliances : Sieyès 1807, de Cahenet, Rendu 1863, etc.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille Sieyès.

COMBEROUSSE (de). Voyez : DECOMBEROUSSE.

¹ Ces diverses rectifications ont été faites à l'aide d'une très aimable communication de M. le colonel de Beaufort.

CONTE-ROY de PUYFONTAINE.

M. Charles-Alfred ROY DE PUYFONTAINE, né en 1833, ministre plénipotentiaire, fut créé comte romain par bref de 1876.

CORBIE (de). Armes : d'or à trois corbeaux de sable, becqués et membrés de gueules, 2 et 1.

La famille DE CORBIE appartient à la noblesse du nord de la France. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*.

Jacques Corbi, de la paroisse de Chavanod, près d'Annecy, en Savoie, fils de Claude Corbi et de Michelle Grenier, vint se fixer en France vers 1615 et obtint, en novembre 1618, des lettres de naturalisation. D'Hozier fait observer que ces lettres ne lui donnent ni la qualification de noble, ni celle d'écuyer. Au mois de décembre de cette même année 1618 Jacques Corbi se fit accorder par Piétre Simonis et Guillaume Monet, notaires ducaux en Génevois, résidant à Annecy, un certificat attestant que lui et ses ancêtres avaient toujours été considérés comme nobles et que son père, Claudé Corbi, était fils unique de noble Pierre Corbi, né à Flumet, en Faucigny, gentilhomme servant de M^{sr} le duc de Génevois et de Nemours, décédé cinquante ans auparavant. Jacques Corbi francisa son nom en celui de Corbie, acquit la seigneurie de la Boissière, située en Ponthieu et au diocèse de Rouen, épousa Anne Chantereau et en eut un fils, Georges, né à la Boissière en 1626. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, Georges de Corbie, Sgr de la Boissière, fut renvoyé devant le Conseil d'État par jugement de Colbert, intendant d'Amiens. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 8 juin 1668, par arrêt du Conseil d'État après avoir justifié sa descendance de noble Léonor de Corbi et de sa femme, demoiselle Aimée de Leu, dont les fils, Nicolas et Pierre, partagèrent la succession par acte du 23 décembre 1545. Une note de d'Hozier apprend que cet acte de 1545 et plusieurs autres postérieurs sont *visiblement faux*. François-Joseph de Corbie, Sgr de la Tour, fils du précédent et de Madeleine Masson, épousa à Givet, le 1^{er} juillet 1691, Marie-Alexie de Pierquaux. Il obtint en 1711 l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Madeleine-Alexie de Corbie de la Tour, née à Arras en 1699.

Feu N... de Corbie, suivant la déclaration de sa veuve, et Pierre de Corbie, garçon de la chambre de M^{sr} le duc de Bourgogne, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registres de Neufchâtel et de Versailles).

M. Louis-Alphonse de Corbie a été maire de Wismes (Pas-de-Calais) et conseiller d'arrondissement. Son fils, Achille-Louis-Joseph

de Corbie, marié à M^{lle} Clément, est actuellement (1913) lieutenant de chasseurs.

La famille de Corbie a fourni de nombreux officiers, des membres de la Légion d'honneur, etc.

M. Denis du Péage a donné dans ses *Généalogies lilloises* la généalogie d'une autre famille de Corbie qui portait pour armes : *d'argent à un sautoir cramponné de gueules, cantonné de quatre étoiles à cinq rais de sable*. L'auteur de cette famille, Pierre de Corbie, sieur de la Bouteillerie, était né à Corbies, en Dauphiné. Il fut maître chirurgien, major de la ville de Lille, acheta en 1679 la bourgeoisie de cette ville et y mourut en 1708. Il avait épousé, en 1690, Ernestine Bisschops. Leur fils, Pierre-Michel de Corbie, né en 1698, décédé en 1776, acquit en 1732 l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Flandre. Il épousa dans un âge avancé, en 1769, M^{lle} de Vicq de Cumptich, décédée à Lille en 1811, et en eut un fils qui mourut dès 1782.

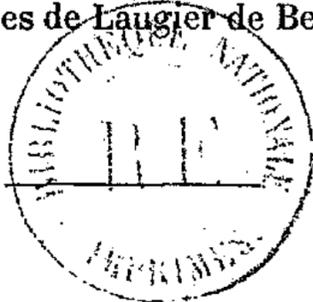
COURNIL de LAVERGNE.

Famille d'ancienne bourgeoisie du Bas-Limousin, sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Dictionnaire généalogique des familles nobles et notables de la Corrèze*.

Étienne COURNIL, sieur DE LAVERGNE, fils de Bertrand Cournil, bourgeois de Laleu, épousa, le 18 février 1697, Marie de Nauche. Il se qualifiait en 1755 avocat, sieur de Lavergne, juge de Comborn. Guillemette Chassaignac de Saint-Martin, demeurant à Laleu, se qualifiait en 1785 veuve d'Étienne Cournil de la Vergne, Sgr de la Chanudie, greffier en chef au bureau des finances de Limoges, qu'elle avait épousé en 1763. Mathieu Cournil de Lavergne épousa vers 1784 Valérie de Cosnac, d'une des plus illustres familles nobles de la région. M. Cournil-Lavergne fut nommé en 1844 conservateur des hypothèques à Espalion. M^{me} Gouffinon, née Cournil de Lavergne, est décédée à Saint-Germain-en-Laye le 8 octobre 1907; elle était la mère de M^{me} Godard-Decrais.

COYE de CASTELET (de).

Charles Laugier, laboureur, habitant d'Arles, qui passa un arrentement le 10 janvier 1543 avec Louis Core, habitant des Baux, appartenait à une famille originaire des Baux, passée plus tard à Arles, qui était distincte de celles de Laugier de Beaurecueil.



*Table des familles dont les notices ont été ajoutées et de celles
dont les notices primitives ont été augmentées ou modifiées dans
les Additions et Corrections des douze premiers volumes.*



Abadie (d')	XII
Abbadie de Nodrest (d')	II et III
Abbadie de Barrau (d')	III
Abbadie de Cantillac (d')	IX
Abraham du Bois, ou du Boisgobbey	II
Abrigeon (d'), aujourd'hui Dabrigeon	XI
Absolut de la Gastine	VIII
Accarias de Sérionne	X
Achard-Joumart-Tison d'Argence	XII
Adam de Montclar et de la Soujeolle	II
Adeler (d')	V
Adelsward (d')	VIII
Aguerre (d')	IV
Aguin de Launac (d')	XI
Aiguières (d')	XI
Ailhaud de Méouille (d')	XII
Ailhaud de Castellet, de Vitrolles, de Brisis, de Luzerne (a')	XII
Aillaud de Montmartin et de Caseneuve	XII
Airolles, ou Airolles (d')	VIII
Alarose de la Charnaye	III et XII
Alayer de Costemore (d')	VIII
Albert des Essarts (d')	IV
Albert de Laval (d')	XI
Albiat (d')	VIII
Albignac (d')	IX
Alexandre de Rouzat	VII
Allard (d'), en Dauphiné	IX
Allard de Gaillon	V
Allenou	XII
Allard de la Fuye	V
Alric (d')	VIII
Alziari de Malausséna et de Roquefort	II
Amat de Montagnac	VII
Amarzit de Sahuguet d'Espagnac (d')	II
Ambert	VIII
Amelin de Rochemorin	III
Amerval (d')	VI
Amidieu du Clos	IX
Andoque de Sériège (d')	XII
Andras de Marcy	IX
André (d')	VIII

	Tomes.
André du Homme de Sainte-Croix	VI
Angerville d'Auvrecher (d')	VIII
Anglade (d')	II
Anglars de Bassignac (d')	XI
Angosse (d')	VII
Angot des Rotours et Angot (d')	VII
Anneix de Souvenel	III
Ansan d'Égremont (d')	II et III
Anselme (d')	VIII
Anterroches (d')	VII
Anthès de Heeckeren (d')	VIII
Aon de Hontaux (d')	II
Aoust de Rouvèze	VIII
Apat (d')	V
Apvrieux de la Balme	V
Arailh (d')	XI
Arbonneau (d')	VII
Arcambal-Piscatory	IV
Arcangues (d')	IX
Arcussia (d')	VIII
Arexy (d')	X
Argent de Deux-Fontaines (d')	XII
Arguesse (d')	VIII
Arhanpé d'Espeldoy (d')	XI
Arhets (d')	IV
Ariste (d')	XI
Arjuzon (d')	VI
Arlanges (d')	V
Armailhacq (d')	X
Armana (d')	XII
Armand de Châteauvieux (d')	I
Armendaritz d'Arberatz (d')	VI
Arnal du Curel	VII
Arnaud de Châteauneuf	X
Arnaud de Saint-Sauveur	I et II
Arnault	III
Arnoux de Corgeat	V
Arquier (d'), au Pays Basque	IV
Arquier (d'), en Provence	VII
Arrac de Gan (d')	IV
Arraing (d')	IV
Arras (d')	VIII
Arroquain (d')	III
Arthaud de la Ferrière et de la Ferrière-Percy	XI
Arthaud de Viry	X
Arthenay (d')	III et IV
Artigues d'Ossaux (d')	VIII
Ary de Sénarpont (d')	II
Asnières de la Chataigneraie (d')	VII
Asselin d'Esparts, de Crèvecœur et de Villequier	X
Assier (d')	VI
Assier de Valenches (d')	XII
Astrié	XI
Astruc de Saint-Germain	V
Astugue de Buzen (d')	VIII et IX
Aubelin de Villers	III
Aubert d'Hénouville d'Aunay	II

Aubert de la Faige	IV
Aubin de Jaurias	II
Auboyneau	III
Aubryot de la Palme	V
Aubusson de la Feuillade (d')	IV
Audibert de Lussan (d')	VII
Audinet de Pieuchon	II
Auger (d'), ou Dauger	III
Augry de Laudonnière et d'Orfond	XII
Aulneau de la Touche	VIII
Aure (d')	XI
Aure de Lias (d')	XI
Aurel (d')	IX
Ausbourg (d')	XII
Auzanet	IX
Avène de Fontaine (d')	VIII
Aveneau de la Grancière	VII
Avoust (d')	XII
Avril, ou Apvril, (d')	III
Ayettes de Clerval (des)	V
Aymar d'Alby de Châteaurenard (d')	VII
Baconnière de Salverie	VI
Badin de Montjoie et d'Hurtebise	III
Badts de Cognac (de)	XII
Baglion de la Dufferie (de)	IX
Baguenault de Puchesse et de Viéville	XII
Bailliencourt, ou Baillencourt, Courcol (de)	XII
Bailliat de Broindon et de Préchanteau	XI
Balme du Garay (de la)	IX
Banizette (de)	VI
Bar (de)	III
Baragne de Gardouch de Bélesta	II
Baraguey d'Hilliers	IX
Barail (du)	II
Barasc (de)	VIII
Barbey d'Aurevilly	III
Bard de Coutances	V
Barère	VII
Barescut (de)	X
Baret de Limé (du)	III
Barolet de Pulligny (de)	II
Barral d'Arènes (de)	VIII
Barre de Davéjan (de)	VIII
Barre de Nanteuil (de la)	IX
Barrême de Montravail (de)	III et VII
Barrès	XI
Barret de Nazaris	III
Barrial du Breuil	IX
Barrière (de la)	III
Barrin de la Gallissonnière (de)	III
Barthe de Mandegoury	VII
Barthelats (de)	X
Barthez de Marmorières, de la Pérouse et de Montfort	VIII
Barthouilh de Taillac	III
Bary (de)	VIII
Basset de Châteaubourg et de la Pape	VI
Bassompierre (de)	III

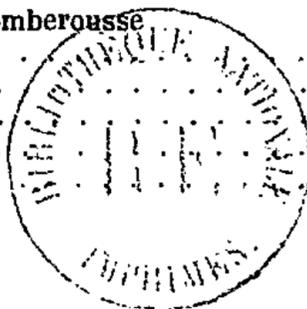
	Tomes.
Bastard de Boecklin de Boecklinsau	IV
Bastide (de la)	III et IX
Batie (de la)	IX
Baud du Castellet (de) et Baud.	XI
Baudon de Mony et de Mony-Colchen	XI
Baume-Pluvinel (de la)	VII
Bauny de Récy	VII
Bauve d'Arifat (de la).	IV
Baylin de Monbel	VII
Bazin de Gribeauval	V
Beauclair de la Grillière (de)	IV
Beaucorps (de).	IV
Beaudet de Morlet	IX
Beaufort d'Epothémont (de).	VI
Beaufort de Gellenoncourt (de)	VIII
Beaulaincourt-Marles (de).	V
Beaulieu (de).	V
Beaume.	V
Beupoil de Saint-Aulaire (de).	IV
Beauvisage de Guny et de Seuil (de)	X
Becci.	VIII
Bécheau	III
Béchetoille.	XII
Béchevet (de)	VIII
Becquet de Mégille.	IV
Bédât-Carrère	VIII
Bégignard de la Plante.	VII
Belhade (de)	XI
Bellebon de Canlou	XII
Bellier du Charmeil	XI
Bellier de Villiers et Guillaume-Bellier de Villiers	XI
Bellonet (de)	XI
Belot de Terralbe (de)	VIII
Bellet de Tavernost et de Saint-Trivier.	VI
Belloc de Chamborant (de) et Belloc (de)	X
Bellomayre (de)	X
Benault de Lubières (de)	XI
Benet de Montcarville	VII
Benoist de Laumont	XI
Benoit et Benoit d'Entrevaux.	IX
Benoit du Rey	IX
Bérard et Bérard-Bonnière	VIII
Béraudière (de la)	VIII
Berger de Nomazy	IX
Berlier de Vauplane	VII
Bermondi	X
Bermont, ou Bermond, (de).	VI
Bermont de Moustier (de).	V
Bernard, Bernard-Bruis et Bernard de Meurin.	XII
Bernard d'Attanoux.	V
Bernard de Calonne	V
Bernard de la Fortelle	V
Bernard de Montessus de Rully	IV
Bernard-Pelletier de Montmarie.	VIII
Bernard de Saget (du)	X
Bernot de Charant	XII
Bertaud de Chazaux	V

	Tomes.
Bertaud d'Hanaches	V
Berthelin	X
Berthelot de la Busnelais (ou de la Busnelaye)	XII
Berthier-Bizy (de)	IX
Berthou (de)	VI
Bertin de Saint-Martin et de Chalup (de)	V
Bertrand (de)	XI
Besnier de la Chipaudière	XII
Besongnard de la Plante	VII
Bessard du Parc	XII
Besser	V
Besset (du)	IX
Besson de la Rochette	IX
Béthune-Sully, Chabris et Charost (de)	XI
Beynac (de)	VI
Beynaguet de Pennautier (de)	XII
Bidault des Chaumes	XII
Bidault de Glatigné	VII
Bierdumpf (de)	X
Biérix	XI
Bigne de Villeneuve (de la)	V
Bigorie de Laschamps (de)	XI
Bigot de Prémeneu	V
Biliotti (de)	VIII
Billaut (de)	VI
Billot de Goldlin	V
Binsse de Saint-Victor	VI
Bisquey d'Arraing	IV
Bittard des Portes et du Cluzeau	XI
Blachier et Blachier du Rouchet, du Rouchet de Chazotte et du Rouchet de Chazotte de Clavières	IX
Blanc de Salètes (de) et Blanc de l'Huveaume	VII
Blanchet de la Sablière	VI
Blanchelli (de)	VIII
Blanc de Molines	IX
Blay de Gaix (de)	X
Blay de Malherbe	VIII et XI
Blessebois (de)	XII
Blois (de)	VII
Blouin du Bouchet	VII
Bobierre de Vallière	VI
Boersch de Malroy	VI
Boessière de Lennuic et de Thiennes (de la)	VIII
Boessière-Chambors (de la)	V
Bohineust	XI
Boinvilliers (Forestier-)	V
Boisberthelot (du)	VI
Boislecomte (de)	VIII
Boispéan (du)	XII
Boissel	XII
Boissière (de la)	IX
Boissonade de Fontarabie	VII
Boivin-Champeaux	VI
Boixo (de)	X
Bon de Savignac (de)	XI
Bonadona (de)	VII
Bonand (de)	IX

	Tomes.
Bondeli (de)	XI
Bonfilis (de)	VI
Bonnard de la Brosse de la Barge	VI
Bonnard du Hanlay	VI et XII
Bonne (de)	XI
Bonnecaze (de)	XI
Bonnefon et Bonnefon de Puyverdier (de)	XI
Bonnefont de la Pomarède (de)	XI
Bonnefoy (de), en Languedoc	X
Bonnefoy (de), à Auriac	X
Bonnier de Layens et Bonnier	VII
Bonnier d'Alco	VIII
Bonniol du Trémont (de)	VII
Bonriot des Essarts	V
Bontemps-Dubarry	VI
Bordère (de la)	VIII
Boscher, Boscher-Delangle, Boscher des Ardillats	XII
Bosquet de Linclays et de Malabry	XI
Bosquiel de Bondues (du)	VIII
Bouays de la Bégassière (du)	IX
Boucher de Gironcourt	VI
Boucherie (de la)	VI
Bouet-Willaumez	XI
Bouffier-Césarges (de)	IX
Bougy (de)	VII
Bouquet des Chaux, de Linières, de la Grye d'Espagne	VII
Bourbonne (de)	VIII
Bourdieu (du)	VIII
Bourdon de Vatry et du Saussay	VI
Bourel de la Roncière	XII
Bourg-Bailly-Blanchard (du)	VIII
Bourg de Bozas (du)	VII
Bourgeois de Boynes	XI
Bourgeois	VIII
Bourgoing (de)	VIII
Bourlet de Saint-Aubin (de)	IX
Boursetti (de)	VII
Boutaud (de)	X
Boutevilain de Grandpré	VII
Bouthillier-Chavigny (de)	IX
Boutiny (de)	VII
Bouvais de la Fleuriais	XII
Bouvet (de)	VIII
Bouvier d'Acher	IX
Bouyer de Champvolant	X
Bouys de Pravier (du)	XII
Boyer de Rébeval et Boyer	VIII
Brandouin de Balaguiet de Beaufort d'Hautpoul et de Miramont du Puget	VIII
Braquillanges (de)	XI
Brayer	VIII
Bréda (de)	XII
Breil-Lebreton (du), anciennement le Breton du Breil	XII
Breiten-Landenberg (de)	IX
Brenier et Brenier de Montmorand	VIII
Breton de la Leyssonie	XI
Briançon, ou Brianson, (de)	VIII
Bridieu (de)	VIII

	Tomes.
Bridon	XI
Briet de Rainvilliers	IX
Brion (de), anciennement Coste de Brion	IX
Briquet (de), ou Briquet	VIII
Bro de Comère	XI
Brondeau de la Barre et d'Urtières (de)	VIII
Brossard de Corbigny	VIII
Brossard de Favières (de)	XI
Brosset de la Chaux (de)	XI
Brousse de Veyrazet (de la)	VIII
Brugière (de)	IX
Bruguère (de)	X
Brunel de Moze	IX
Bruyères de Chalabre (de)	X
Buc (du)	VIII
Russy (de)	VIII
Bure de Labenne et d'Orx	VIII
Buron (de) et Buron-Brun (de)	XII
Buxeuil de Roujoux (de)	IX
Cabre de Roquevaire	X
Cachedenier de Vassimon	X
Cachiardi (alias Cacciardi, ou Cacchiardy), de Montfleury	X
Cagnoli de Sainte-Agnès	X
Cahouet de Marolles et de Beauvais	X
Caieu (de)	IX
Cailus (de)	IX
Caignart de Saulcy et de Mailly	IX
Cais de Pierlas	IX
Calmels-Puntis (de)	XII
Calvimont (de)	IX
Cambefort (de)	IX
Campou (de)	IX
Capitain de Clacy	X
Capot, ou Cappot, (de) et Capot, ou Capot, Duroy, de Feuilhide et de Barastin	X
Carayon-Talpayrac et Carayon-la-Tour (de)	IX
Carde (de)	XII
Carenne	XII
Carnot	IX
Carré de Bray	XII
Carrère de Loubère (de)	IX
Carrère (de), en Bigorre	IX
Carrère de Maynard de Segoufielle, (de)	X
Carrière-Brimont (de)	XII
Carsalade du Pont (de)	X
Cassaigneau de Saint-Félix (de)	XII
Castelbajac (de)	IX
Castelnau de la Loubère (de)	XI
Castet de Biros, de Longa, de Miramont, de Méras et de la Boulbène (de)	X
Castres de Tersac (de)	XI
Caubert et Caubert de Cléry	IX
Caumont de Beauvilla, aujourd'hui de la Force, (de)	XI
Caumont de Lauzun (de)	XI
Cazeneuve (de)	XI
Cazis de Lapeyrouse (de)	XII
Celariès de Belfortès	XII
Cérou (de)	XII
Certain de la Coste et de la Meschaussée	XII

	Tomes.
Certain-Carrobert	XII
Chabanassy de Marnas	IX
Chabannes (de)	X
Chacaton (de)	X
Chalendar, ou Chalandar, (de)	XI
Challaye (de)	X
Challet, ou Chellet, de Kerdréan (de)	X
Champanhet, Champanhet de Tavernol et Champanhet de Sarjas	XI
Champeval et Champeval de Vyers	XI
Champion de Nansouty et Champion	IX
Chapelain de la Ville-Guérin	XII
Chassagnac, ou Chassaignac, de Guimont et de Latrade	XII
Chastagner du Teil	XI
Chastellux (de)	XI
Chaunac-Lanzac (de)	XI
Chaux (Brosset de la). Voyez : Brosset de la Chaux aux Additions du tome	XI
Chazal (de)	XII
Chazettes-Bargues (de)	XI
Cheyssac (de), ou Cheyssac	XI
Chicoyneau de la Valette	XII
Chilhaud-Dumaine	XII
Chipaudière (Besnier de la). Voyez : Besnier de la Chipaudière aux Additions du tome	XII
Choiseul (de)	XI
Cibon (de)	XII
Clavel (de)	XII
Cléron d'Haussonville (de)	XII
Clouet des Pesruches et d'Orval	XII
Cochet de Savigny et de la Motte	XI
Coetaudon, ou Coataudon, (de)	XII
Coetlogon (de)	XII
Coetlosquet (du)	XII
Cognets, ou Cognetz, de Correc (des)	XII
Colas des Francs, de Brouville, de Brouville de Malmusse, etc.	XII
Colin de la Brunerie	XI
Collasseau (de)	XII
Combe-Sieyès	XII
Comberousse (de). Voyez : Decomberousse	XI
Constant de Rebecque (de)	XII
Conte-Roy de Puyfontaine	XII
Corbie (de)	XII
Cournil de Lavergne	XII
Coye de Castelet (de)	XII



ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC^r
